

ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Centre d'Études en Civilisations, Langues et Lettres Étrangères

EA 4074 Villeneuve d'Ascq

Doctorat

Langues et littératures germaniques et scandinaves

Entre principes et réalisme : l'*Ostpolitik* des Chrétiens-démocrates
de leur retour au gouvernement à la chute du mur, 1982-1989

Lise Askan

Thèse dirigée par Mme la Professeure Dominique Herbet

Jury :

Soutenance : le 6 octobre 2023

Mme Martine Benoit, examinatrice, Présidente du jury
M. Jean-Louis Georget, rapporteur
Mme Dominique Herbet, directrice de thèse
Mme Nathalie Le Bouëdec, examinatrice
M. Hans Peter Stark, rapporteur

Résumés

Quand la CDU et la CSU reviennent au gouvernement après treize ans sur les bancs de l'opposition en octobre 1982, l'Union chrétienne-démocrate qui prend la suite de l'*Ostpolitik* menée par les différents gouvernements sociaux-libéraux est obligée de respecter et d'appliquer des traités qu'elle a dans l'opposition vivement critiqués. Elle doit en conséquence trouver sa place et marquer de son empreinte un champ historique surtout occupé par le parti social-démocrate (SPD). L'*Ostpolitik* a en effet été incarnée par le chancelier de la République fédérale Willy Brandt de la fin des années soixante au milieu des années soixante-dix. Elle cristallise de nombreux enjeux et reflète la complexité de la situation dans laquelle se trouvaient les dirigeants ouest-allemands sur le plan international. Dans les années 1980, l'enjeu est d'autant plus significatif pour la CDU/CSU que le contexte de nouvelles tensions Est-Ouest souligne une fois de plus l'importance pour la République fédérale des questions de sécurité et des relations avec les pays de l'Est. La période de 1982 à 1989 est donc particulièrement intéressante et décisive tant au niveau de l'histoire du parti qu'au niveau de l'histoire des relations internationales. Cette étude a pour objet d'écrire une histoire des discussions et des débats au sein de la CDU/CSU, notamment au sein du groupe parlementaire de la CDU/CSU au Bundestag, sur l'*Ostpolitik*. Dans ces débats se mêlent des enjeux qui relèvent également des politiques d'alliance et de sécurité ainsi que de la politique européenne. Il s'agit d'analyser, de définir, le discours employé par le parti en matière de politique étrangère, les moyens utilisés pour justifier et légitimer la politique menée ; de déterminer dans quelle mesure l'*Ostpolitik* joue un rôle important dans la manière dont se définit l'Union chrétienne-démocrate. Nous proposons une étude des questions liées au thème de la nation, de l'anticommunisme, des droits de l'homme, de la défense de l'appartenance à une Europe chrétienne occidentale.

Between principles and realism : the *Ostpolitik* of the CDU/CSU from its return to the government till the fall of the Berlin Wall, 1982-1989

After thirteen years in opposition, the October 1982 elections were giving CDU/CSU the mandate and the new government was inheriting *Ostpolitik*, that was shaped and implemented by social-liberal governments. Now taking the role of the government, CDU/CSU was being forced to conform to the existing policy choices and implement existing treaties that were formed by earlier governments which they strongly criticized in opposition. The Christian Democrats were put under the spotlight; they now had to find their place and leave their mark in this political and historical terrain, which until that point, was clearly shaped by Willy Brandt and the socialist party (SPD). The *Ostpolitik* had been crystallizing several discussion points and highlighting the complexity of the international dynamics which West German leaders had to understand and deal with. During the eighties, the challenge was becoming even more significant for the CDU/CSU as the new East-West tensions were once more reminding the Federal Republic of the importance and relevance of the security and of the relations with the Eastern countries. Therefore, the period from 1982 to 1989 has been particularly decisive both for the history of the party and for the history of the international relations. The thesis documents a history of CDU/CSU *Ostpolitik* debate during the examined period and analyses the political discourse from the viewpoint of Foreign Policy (*Ostpolitik* but also European policy, policies of alliance and of security); how it was utilized to justify and legitimize policy choices and to what extent *Ostpolitik* shaped the Union's self-identification. Against this background, the thesis

broadly visits issues of nation, anticommunism, human rights, and belonging to a Western Christian Europe.

Mots clés

RFA – discours politique – Ostpolitik – Guerre Froide – politique extérieure – CDU/CSU – groupe parlementaire

Federal Republic of Germany – political discourse – Ostpolitik – cold war – foreign policy – CDU/CSU – parliamentary group

Remerciements

Je remercie les responsables des archives politiques de la CDU et des archives politiques de la CSU qui m'ont facilité l'accès aux sources.

Je ne pourrai jamais assez remercier Mme Herbet pour sa patience, sa persévérance et ses encouragements à mon égard. Sans son concours, ce travail n'aurait jamais été conclu.

Le soutien indéfectible de Tunç m'a accompagnée durant ce long processus et mes enfants y ont également contribué.

Table des matières

Résumés	1
Mots clés	3
Introduction.....	5
Définition du champ d'étude	5
État de la question.....	7
Problématique.....	14
Méthode.....	15
Sources	18
Plan.....	19
1 Le retour au gouvernement des chrétiens-démocrates : continuité et nouveaux accents en matière d' <i>Ostpolitik</i> (1982–1983).....	21
1.1 Une prise de responsabilités dans un contexte de « nouvelle Guerre Froide ».....	21
1.2 Des discours électoraux à la pratique du pouvoir : la rhétorique développée autour de l'idée de tournant (« Wende »)	28
1.3 Des politiques d'alliance et de sécurité renforcées au « réalisme » envers l'Union soviétique.....	40
1.4 L'octroi de crédits à la RDA : un « acte de courage » à dissimuler dans le discours chrétien-démocrate	50
1.5 Le oui au stationnement de missiles américains à moyenne portée sur le sol de la RFA : une mise à l'épreuve réussie pour l'Union chrétienne-démocrate ?	67
1.6 Le nouveau récit d'une tradition chrétienne-démocrate en matière d' <i>Ostpolitik</i> ?.....	92
2 L'équilibre à trouver entre réalisme et principes. Le difficile exercice du maintien de l'unité au sein du parti ? (1984–1987).....	94
2.1 Le refroidissement des relations germano-soviétiques.....	94
2.2 H. Geißler et A. Dregger rendent le consensus impossible avec l'opposition. Le SPD, un adversaire qui permet de surmonter les dissensus internes.....	117
2.3 La question de la frontière germano-polonaise : V. Rühle, l'homme du chancelier, suscite l'un des débats les plus vifs du groupe parlementaire de la CDU/CSU	124
2.4 La politique mémorielle au service de l'ancrage à l'Ouest et de la question allemande : une initiative d'H. Kohl qui rassemble les députés chrétiens-démocrates.....	150
2.5 À l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev des chrétiens-démocrates unis dans la circonspection.....	166
3 Sur le chemin d'une <i>Ostpolitik</i> plus active : la volonté d'écrire le succès (1987–1989)	175
3.1 Le changement de climat.....	175
3.2 Le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire de 1987 : de vifs débats, un processus d'acceptation difficile.....	177
3.3 L'analyse des changements en Union soviétique et en Europe de l'Est dans une perspective européenne.....	232
3.4 Des évolutions significatives du congrès de Wiesbaden au congrès de Brême. Pour la CDU, « une chance » à saisir de « façonner » le début « d'une nouvelle époque » en Europe.	276
Conclusion	293
Index des noms propres	301
Index des abréviations.....	304
Annexe sur les députés chrétiens démocrates	305
Bibliographie.....	314

Introduction

Définition du champ d'étude

La politique envers les pays de l'est européen a toujours été un élément constitutif de la politique extérieure allemande mais lorsque que l'on emploie le terme d'*Ostpolitik* (« la politique à l'Est ») il est communément acquis qu'il s'agit de la politique incarnée par le chancelier de la République fédérale Willy Brandt. Cette période de la fin des années soixante au milieu des années soixante-dix a marqué à jamais le terme de son empreinte. L'*Ostpolitik* cristallise en effet de nombreux enjeux et reflète la complexité de la situation dans laquelle se trouvaient les dirigeants ouest-allemands sur le plan international. Les droits et responsabilités des quatre puissances victorieuses alliées sur Berlin et l'Allemagne dans son ensemble ne permettent pas de dissocier complètement la politique allemande (*Deutschlandpolitik*) de l'*Ostpolitik*. Dans les années 1980, la politique de désarmement et de maîtrise de l'armement constitue un aspect important des relations de la République fédérale avec les pays du Pacte de Varsovie. De manière générale, l'*Ostpolitik* touche à la question nationale allemande, aux questions d'équilibre des puissances entre Est et Ouest et à la construction européenne.

Sous la chancellerie Brandt, l'*Ostpolitik* a suscité de vifs débats au sein de l'opinion publique et de la classe politique. La tension était grande. Alors que, dans le contexte international de détente entre l'Est et l'Ouest, le gouvernement cherchait la normalisation des relations entre la République fédérale et le bloc soviétique, l'opposition chrétienne-démocrate a considéré l'abandon des territoires orientaux, de même que la reconnaissance des instances de la RDA comme une haute trahison. Quand la CDU et la CSU reviennent au gouvernement après treize ans sur les bancs de l'opposition en octobre 1982, l'Union chrétienne-démocrate prend donc la suite de l'*Ostpolitik* menée par les différents gouvernements sociaux-libéraux et doit respecter et appliquer des traités qu'elle a dans l'opposition vivement critiqués. Elle doit trouver sa place et marquer de son empreinte un champ historique surtout occupé par le parti socialiste (SPD). L'enjeu est d'autant plus significatif pour la CDU/CSU que le contexte international de nouvelles tensions Est-Ouest souligne une fois de plus l'importance pour la République fédérale des questions de sécurité et des relations avec les pays de l'Est.

Durant son long passage dans l'opposition, la CDU/CSU s'est transformée : de nombreux historiens estiment que c'est à partir des années 1970 que la CDU qui se présentait comme un parti de rassemblement populaire depuis ses débuts le devient vraiment et réussit à accroître son assise populaire¹. Helmut Kohl lui-même se présente, dès 1973, quand il prend les rênes du parti comme un jeune réformateur. Avec son secrétaire général Kurt Biedenkopf s'effectue alors non seulement un changement de génération à la tête du parti mais aussi une modernisation de celui-ci. L'organisation du parti est développée et améliorée ce qui rééquilibre le pouvoir entre les instances dirigeantes du parti et le groupe parlementaire de la CDU/CSU. Le parti cesse de n'être actif qu'en période de campagnes électorales à la chancellerie comme c'était souvent le cas auparavant². La CDU se dote pour la première fois en octobre 1978 d'un programme fondamental à Ludwigshafen, ville natale d'H. Kohl³. La CSU, quant à elle, a effectué sa modernisation dès les années 1960 et s'est dotée pour la première fois en 1957 d'un programme fondamental.

La période de 1982 à 1989 semble donc particulièrement intéressante et décisive tant au niveau de l'histoire du parti qu'au niveau des relations internationales. C'est à ce titre que la politique extérieure menée en direction des pays de l'Est par le gouvernement CDU/CSU/FPD constitue le thème majeur de ce travail. Ce thème permet d'étudier l'influence et le rôle des acteurs chrétiens-démocrates au sein de leur parti sur la ligne politique gouvernementale.

¹ La CDU/CSU a pu de décembre 1969 à décembre 1977 plus que doubler son nombre d'adhérents, environ 330 000 membres en 1970 et 690 000 en 1980 pour la CDU, et 77 000 en 1969 pour 176 000 en 1980 pour la CSU. Schild, Axel : *Innere Entwicklung der Bundesrepublik bis 1989*, in : *Informationen zur politischen Bildung*, n° 270/2001, p. 4-14, ici p. 5 ; Lemke, Michael : *CDU, CSU und Vertragspolitik der Bundesrepublik Deutschland in den Jahren 1969-1975, Kontinuität und Wandel christdemokratischer Ost- und Deutschlandpolitik*, Sarrebruck, Saarbrücken-Scheidt : Dadder, 1992, p.42.

² (Lemke 1992, p. 42) ; Möller, Horst : *Historischer Überblick 1982-1990*, in : Becker, Winfried, Buchstab, Günter, Doering-Manteuffel, Anselm (dir.) : *Lexikon der Christlichen Demokratie in Deutschland*, Paderborn, Munich, Vienne, Ferdinand Schöningh, 2002, p. 86-97, ici p. 86.

³ Hinze, Peter : *Die CDU-Parteiprogramme. Eine Dokumentation der Ziele und Aufgaben*, Bonn, Bouvier Verlag, 1995, p. 123.

État de la question

À notre connaissance, il n'y a à ce jour aucun travail de recherche consacré uniquement à la politique vers les pays de l'Est de la CDU/CSU de 1982 à 1989, celle-ci a été étudiée lors de la première grande coalition de 1966 à 1969⁴, ou surtout de 1969 à 1972/75.⁵

L'historien et spécialiste en sciences politiques, Andreas Grau s'est intéressé à cette période durant laquelle la CDU/CSU combattait bec et ongle l'*Ostpolitik* du gouvernement Brandt. Dans son étude détaillée des années 1969 à 1973, il a retracé méticuleusement la chronologie et l'analyse des débats au sein du groupe parlementaire commun aux deux partis frères (*Schwesterparteien*). Les discussions au sujet du traité de Moscou, du traité fondamental et de l'entrée de la République fédérale dans l'ONU se trouvent au centre de son travail. Il s'est moins intéressé aux discussions concernant le traité de Prague et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). A. Grau a estimé que le traité de Prague faisait entrer en jeu trop de questions particulières et il comprend la CSCE comme une autre étape de l'*Ostpolitik*, l'étape suivante. Cette étude montre en quoi les débats autour de la nouvelle *Ostpolitik* menée par le gouvernement social-libéral sont particulièrement intéressants. Il s'agit de la principale crise que les deux partis frères aient connue, surtout en ce qui concerne la CDU. Les relations entre la CDU et la CSU ont été durablement influencées par cette crise. Il montre bien quel a été le rôle joué par Rainer Barzel et comment, par exemple, le choix de l'abstention lors de la ratification des traités par le Parlement a été la solution trouvée pour maintenir l'unité au sein de la CDU/CSU. Les principaux points de désaccords sur lesquels repose la virulente critique des chrétiens-démocrates sont multiples. Ils concernent les questions d'ordre juridique : les traités à signer ne doivent pas être l'équivalent de ou anticiper un traité de paix puisque la République fédérale ne dispose pas de ce droit juridiquement, la question des frontières, la

⁴ Bischoff, Detlef, *Die außenpolitische Konzeption der CSU und ihre Durchsetzung in der Großen Koalition, 1966-1969*, Berlin, Univ., Fachber. Polit. Wiss., Diss., 1972 ; Taschler, Daniela : *Vor neuen Herausforderungen : Die außen- und deutschlandpolitische Debatte in der CDU/CSU-Bundestagsfraktion während der Großen Koalition (1966-1969)*, Beiträge zur Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien, herausgegeben von der Kommission für Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien, volume 132, Düsseldorf, Droste Verlag 2001.

⁵ Clemens, Clay : *Reluctant Realists, The Christian Democrats and West German Ostpolitik*, London, Durham and Duke University Press, 1989 ; Grau, Andreas : *Gegen den Strom. Die Reaktion der CDU/CSU- Opposition auf die Ost- und Deutschlandpolitik der sozial-liberalen Koalition 1969-1973*, Düsseldorf Droste Verlag, 2005 ; Hacke, Christian : *die Ost- und Deutschlandpolitik der CDU/CSU, Wege und Irrwege der Opposition seit 1969*, Cologne, Verlag Wiss. und Politik von Nottbeck, 1975 ; (Lemke 1992) ; Tiggemann, Anselm : *CDU/CSU und die Ost- und Deutschlandpolitik 1969-1972*, Francfort sur le Main, Peter Lang GmbH Europäischer Verlag der Wissenschaften, 1998.

question des Allemands en Pologne, la volonté de continuer à parler au nom de tous les Allemands et les contreparties inexistantes notamment concernant l'amélioration du respect des droits de l'homme, de la libre circulation. De manière générale, pour les chrétiens-démocrates l'*Ostpolitik* du gouvernement correspond aux positions de l'URSS, il s'agit d'une politique de reconnaissance de l'hégémonie soviétique qui contient en elle le risque d'une finlandisation, à laquelle la CDU/CSU s'oppose en proposant une stratégie de longue durée fondée sur l'état de paix en Europe.

Tout au long de son travail, A. Grau démontre aussi comment très tôt les chrétiens-démocrates réfléchissent à la manière de garantir la continuité de l'*Ostpolitik* allemande au-delà des changements de gouvernement⁶. Ainsi, il estime que, dès 1971, la CDU/CSU indique que si elle se retrouve au pouvoir après que les traités ont été ratifiés elle les respectera et s'efforcera de les interpréter selon les véritables intérêts de la République fédérale. Les deux résultats principaux de son analyse semblent être premièrement la mise en avant systématique des droits de l'homme dans les réflexions menées par les chrétiens-démocrates et deuxièmement le fait que les chrétiens-démocrates ont réussi à avoir de l'influence sur la politique menée par la coalition sociale-libérale, comme par exemple avec la déclaration gouvernementale commune du 17 mai 1972 et le jugement de la cour constitutionnelle de Karlsruhe. Tout comme la nouvelle *Ostpolitik* des gouvernements Brandt constitue une des raisons d'être de la coalition sociale-libérale, l'opposition menée par les chrétiens-démocrates repose essentiellement sur ces questions de politique extérieure. L'importance apportée à la critique de l'*Ostpolitik* du gouvernement se voit dans les moyens extraordinaires employés pour en changer le cours. Le recours au vote de défiance constructif n'en est que l'exemple le plus remarquable.

Les ouvrages de Clay Clemens et de Michael Lemke mettent bien en évidence la lente évolution au sein de la CDU/CSU menant à une certaine accommodation avec les traités signés. Sans être évidente, cette évolution a conduit à une certaine acceptation de l'*Ostpolitik* menée par W. Brandt puis par Helmut Schmidt. La prise en compte du contexte international, la volonté d'éviter l'isolement du parti, et de préparer son retour au gouvernement, les risques de dissension interne sont autant de facteurs qui ont obligé la CDU/CSU à s'adapter dès la seconde moitié des années 1970.

M. Lemke distingue dans son ouvrage un processus de différenciation au sein de la CDU/CSU, pour lui deux grands groupes se dessinent. Le premier groupe, le plus vaste, se

⁶ (Grau 2005, p. 183)

place encore dans une logique de confrontation hostile à la recherche de détente avec le bloc soviétique. Ce groupe semble être resté coincé dans des positions correspondant à la période d'avant 1966. À plusieurs reprises, M. Lemke formule cette critique présente chez d'autres historiens : souvent les chrétiens-démocrates n'ont pas d'alternative à proposer et semblent bloqués dans une politique anachronique⁷. Le deuxième groupe, minoritaire, a une vision plus réaliste de l'*Ostpolitik* qu'il est possible de mener dans le contexte international des années soixante-dix. Ce groupe cherche d'autres solutions que la confrontation, il cherche à apporter une contribution conservatrice à l'*Ostpolitik* de la République fédérale et est plutôt intéressé par la détente⁸. Il a compris que seule l'adaptation est envisageable, qu'il n'est pas possible de s'opposer au cours réel de détente. Il s'agit du courant le plus dynamique à l'intérieur du parti, celui de jeunes réformateurs qui se préparent à occuper les postes majeurs lors du retour au gouvernement. H. Kohl se place à la tête de ce courant.

Dans son étude datant de 1989, C. Clemens s'attache à analyser, à comprendre l'acceptation par la CDU/CSU de l'*Ostpolitik* menée par les gouvernements sociaux-libéraux. Il s'agit d'une acceptation qui semble inévitable mais qui se passe avec réticence et qui reste ambivalente. C. Clemens distingue une politique duale dont les deux objectifs principaux sont d'assurer la continuité dans le processus de négociation tout en apaisant également les inquiétudes caractéristiques des chrétiens-démocrates sur les implications potentielles à long-terme de ce dialogue⁹. C. Clemens développe lui-aussi l'idée que la vraie césure n'a pas lieu en 1982 au retour au pouvoir de la CDU/CSU mais bien avant, en 1974, quand H. Schmidt devient chancelier et rappelle l'importance de l'ancrage à l'Ouest et de la sécurité. C. Clemens insiste aussi à plusieurs reprises sur la volonté du parti de séparer *Ostpolitik* et politique de sécurité et de donner la primauté à cette dernière. Le dépassement du clivage entre les deux blocs pour « reconstituer » une Europe centrale n'est pas à l'ordre du jour pour les chrétiens-démocrates. Dans son post-scriptum portant sur les années 1982 à 1989, C. Clemens distingue deux grands groupes au sein du parti : d'un côté les réformistes actifs principalement à la chancellerie sous la direction de Wolfgang Schäuble, à la direction du parti autour de Heiner Geißler, dans l'aile berlinoise emmenée par Eberhard Diepgen et chez les jeunes chrétiens-démocrates ; et, de l'autre, les

⁷ (Lemke 1992, p. 171), (Hacke 1975, p. 14)

⁸ (Lemke 1992, pp. 103-108, p. 193)

⁹ (Clemens 1989, p. 278)

fondamentalistes présents surtout au Parlement dont les leaders sont Alfred Dregger, Franz Josef Strauß, Herbert Hupka qui dirige le groupe des réfugiés et expulsés¹⁰.

Christian Hacke¹¹ distingue cinq groupes au sein de la CDU/CSU ayant des positions différentes au sujet de la ratification des traités de l'Est. Le premier groupe est celui des chrétiens-démocrates progressifs favorables à la ratification des traités qui occupent surtout des postes dans l'appareil du parti, le deuxième est celui des indécis (« *unschlüssig* ») présent en majorité dans le groupe parlementaire, le troisième se forme autour de Gerhard Schröder et reste ambivalent, le quatrième est le groupe conservateur au sein de la CDU, le cinquième est celui de la CSU. Le groupe dominant est finalement constitué des groupes 2, 4 et 5, il s'agit donc d'un grand groupe conservateur au sein de la CDU qui s'est allié à la CSU.

Ces différentes études de la période dans l'opposition de la CDU/CSU montrent toutes que, quels que soient les différents courants identifiés par les historiens au sein de l'Union, ceux-ci, dès les discussions sur les traités de l'Est, adoptent finalement toujours et presque à l'unanimité une position commune.

Dans le contexte de la dernière décennie de la Guerre Froide, les années 1980 constituent une période délimitée clairement par des événements majeurs : d'un côté la dégradation des relations Est-Ouest induite notamment par l'invasion soviétique de l'Afghanistan ainsi que la déclaration de la loi martiale en Pologne au tournant des années 1979/81 et de l'autre le rétablissement de l'unité de l'Allemagne au tournant des années 1989/1990. Les concepts de sécurité, de stabilité dominant les discussions sur le plan international et donnent une cohérence interne à ces années. Trois champs interdépendants sont décisifs pour la politique extérieure de la République fédérale : l'Alliance atlantique, la Communauté européenne et les relations avec l'Union soviétique¹². Cette période a pour l'instant été peu traitée par des travaux universitaires. L'édition des actes diplomatiques du *Auswärtiges Amt* a désormais atteint l'année 1991. Les années 1980 ont commencé à être étudiés en histoire immédiate avec des travaux de politistes spécialistes des relations internationales comme Helga Haftendorn¹³. Au début des années 2000, H. Haftendorn a

¹⁰ (Clemens 1989, pp. 300-301)

¹¹ (Hacke 1975, p. 75)

¹² Wirsching, Andreas : *Abschied vom Provisorium. Geschichte der Bundesrepublik Deutschland, 1982-1990*, Munich, DVA, 2006, p. 499.

¹³ Miard-Delacroix, Hélène : « Sous le signe de la stabilité et de la sécurité : quelle stratégie pour l'Allemagne fédérale en Europe dans les années 1980 ? », *Allemagne d'aujourd'hui*, n°215/ 2016, p. 2-6 ; Haftendorn,

publié son ouvrage portant sur la période de 1945 à 2000. Dans cet ouvrage le changement de gouvernement et de coalition n'est évoqué qu'à la marge. La relation avec les pays alliés est naturellement au centre de l'analyse notamment sur la question de l'armement. C'est à ce sujet essentiellement que sont brièvement esquissées les différentes positions au sein de la CDU/CSU et au sein de la coalition FDP/CDU/CSU.

On s'aperçoit donc qu'en matière de politique extérieure, l'arrivée au pouvoir de H. Kohl suite au vote de défiance constructif à la fin de l'année 1982 n'est pas mise en avant comme constituant une césure¹⁴. Dans la plupart des études consacrées à la politique extérieure de la République fédérale, l'axe principal d'interprétation du positionnement de la CDU/CSU sur la question de l'*Ostpolitik* est celui de la continuité avec la politique antérieure¹⁵. Cette continuité concerne à la fois la politique envers les pays de l'Est, la politique allemande et la politique menée dans le cadre du processus de la CSCE. Karl-Rudolph Korte par exemple met en avant la continuité en matière de politique allemande tout en parlant de déplacements d'accent (*Akzentverlagerungen*)¹⁶. Elle est soulignée par les historiens mais aussi affirmée par les acteurs chrétiens-démocrates de l'époque, les observateurs de l'époque sont même plutôt surpris par cette continuité¹⁷. Les chrétiens-démocrates semblent se placer en héritier d'une politique qu'ils entendent poursuivre tout en cherchant en même temps à se démarquer des sociaux-démocrates. L'absence d'une réelle originalité renvoie alors à ce qui peut être interprété soit comme un manque de

Helga : *Deutsche Außenpolitik zwischen Selbstbeschränkung und Selbstbehauptung : 1945-2000*, Munich, Deutsche Verlags-Anstalt Stuttgart, 2001.

¹⁴ (Clemens 1989, p. 151)

¹⁵ Ouvrages généraux sur l'histoire de la République fédérale : Görtemaker, Manfred : *Geschichte der Bundesrepublik Deutschland, Von der Gründung bis zur Gegenwart*, Munich, C.H. Beck Verlag, 1999, p.689 ; Winkler, Heinrich August : *Der lange Weg nach Westen*, 2. Band, Munich, C.H. Beck Verlag, 2000, p. 405, p. 419 ; (Wirsching 2006, pp. 47-48) ; ouvrages sur la politique extérieure : Hanrieder, Wolfram : *Deutschland, Europa, Amerika. Die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland 1949-1994*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 1995, p. 200 ; Schöllgen, Gregor : *Die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland. Von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Munich, C. H. Beck Verlag, 2004, p. 166 ; Stark, Hans : *Kohl, l'Allemagne et l'Europe. La politique d'intégration européenne de la République fédérale 1982-1998*, Paris, l'Harmattan, 2004, p. 107 ; Stokłosa, Katarzyna : *Die deutsche Ostpolitik 1945-1990*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2011, p. 490.

¹⁶ Korte, Karl-Rudolf : *Deutschlandpolitik in Helmut Kohls Kanzlerschaft : Regierungsstil und Entscheidungen 1982-1989*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1998, p. 482.

¹⁷ Möller, Horst (éd.) : *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1982*, Munich, Oldenburg, Wissenschaftsverlag 2013, Vol. II, p. 1360 ; interview d'Alois Mertes sur la ZDF, he- Magazin, 22.9.82, in : Pressedokumentation des Bundestages ; « Die Union : Uns feindlich gesinnte Kräfte werden wir nicht fördern. Das Wahlprogramm/Sicherheits-, Deutschland- und Entwicklungspolitik », in : FAZ, 18 janvier 1983.

cohérence, soit comme une ambiguïté peut-être délibérée ou soit comme une forme de pragmatisme¹⁸.

Dans l'historiographie française, il n'existe à ce jour aucune étude détaillée de l'*Ostpolitik* des chrétiens-démocrates dans les années 1980. Deux historiens, Hans Stark et Stephan Martens, ont écrit des ouvrages plus généraux. Le premier a étudié une thématique plus vaste et le second a travaillé sur une plus longue période.

S. Martens effectue une analyse de la politique envers les pays de l'Est de la République fédérale depuis Konrad Adenauer. Il ne s'agit pas d'une analyse approfondie de la prise de décision en matière de politique étrangère allemande envers les pays de l'Est mais plutôt d'une histoire intellectuelle des perceptions géopolitiques allemandes. Dans son ouvrage, S. Martens utilise le terme d'une « continuité nuancée »¹⁹ pour évoquer le positionnement d'H. Kohl par rapport aux politiques envers les pays de l'Est et allemande antérieures. Dans les années quatre-vingt, un consensus politique autour de la reconnaissance des réalités s'installe. Pour S. Martens, tous les chrétiens-démocrates acceptent les fondements de l'*Ostpolitik* social-libérale et reconnaissent désormais dans l'*Ostpolitik* une « chance de créer les conditions d'une paix solide dans le cadre de laquelle l'unité des Allemands pourrait être concevable »²⁰. Il s'agit d'une politique réaliste qui, tout en réaffirmant d'abord l'ancrage à l'Ouest de la République fédérale, met en avant la nécessité d'avoir des contacts étroits avec l'Union soviétique. Le rôle décisif joué par l'Union soviétique dans l'évolution des rapports entre les deux Allemagne est reconnu²¹. Ainsi les éléments de nuance se retrouvent plus sur le plan de la rhétorique, en soulignant plus clairement le fait que la question allemande reste ouverte ou en accentuant les succès que la CDU et la CSU avaient pu obtenir dans les années soixante-dix pour corriger la politique social-libérale. Les professions de foi en faveur de la continuité de l'*Ostpolitik* ne sont pas non plus exemptes de réserves ou de méfiance vis-à-vis de la direction communiste²². Dans cette étude, il est surtout question d'H. Kohl, aucun détail sur les discussions au sein de la CDU et de la CSU n'est mis en lumière.

Hans Stark s'est lui aussi intéressé surtout à H. Kohl en analysant la politique extérieure de la RFA sous l'angle de la construction européenne. Le troisième chapitre de son ouvrage

¹⁸ Badia, Gilbert (dir.) : *Histoire de l'Allemagne contemporaine, les deux États allemands RFA-RDA*, Paris, Messidor/Editions sociales, 1987, p. 341 ; (Lemke 1992, p. 198) ; (Clemens 1989, p. 310)

¹⁹ Martens, Stephan : *La politique à l'Est de la République fédérale d'Allemagne depuis 1949, entre mythe et réalité*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 31.

²⁰ (Martens 1998, p. 19)

²¹ (Martens 1998, pp. 23-24)

²² (Martens 1998, p. 45)

s'intéresse au rôle joué par la RFA dans l'émergence d'une politique de sécurité et de défense européenne. Pour lui, la diplomatie ouest-allemande a joué un rôle à la fois de frein et de précurseur²³.

Sur la période de 1982 à 1989, seule la politique allemande a déjà été étudiée mais à partir d'une approche issue des sciences politiques. Les ouvrages de K.-R. Korte (1998) et de Stefan Fröhlich (2001) s'inscrivent dans le cadre d'une étude des sciences de gouvernement et développent une approche se concentrant sur le rôle joué par le chancelier.

Chez S. Fröhlich, la politique allemande et la politique du contrôle de l'armement font partie avec la politique européenne des domaines choisis pour étudier les défis, les intérêts, les conflits et processus décisionnels en matière de politique extérieure. L'auteur soutient la thèse d'un déplacement graduel depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Kohl du ministère des Affaires étrangères à la chancellerie, le chancelier détenant de plus en plus un rôle décisionnel plus important en matière de politique extérieure²⁴. S. Fröhlich a travaillé essentiellement à partir de sources ouvertes (comptes rendus des débats au Parlement, documents publiés par les ministères des Affaires étrangères et de la Défense), excepté en ce qui concerne la politique allemande.

L'étude menée par le spécialiste de sciences politiques Jürgen Gros s'intéresse à la politique allemande, la politique financière et la politique environnementale afin d'analyser les processus d'élaboration des politiques au sein du triangle formé par la présidence du parti de la CDU, le groupe parlementaire CDU/CSU et le gouvernement selon diverses catégories comme l'influence des acteurs sur l'élaboration des politiques, les mécanismes de règlement des conflits et d'obtention d'un consensus au sein de ce triangle ainsi que le centre de gravité de ce triangle²⁵. L'auteur cherche à savoir dans quelle mesure on peut observer des formes d'interaction déterminées entre les acteurs de ce triangle indépendamment des contenus des politiques respectives. J. Gros a travaillé aussi à partir de sources ouvertes.

K.-R. Korte s'est intéressé avant tout aux pratiques de gouvernance utilisées et développe la thèse selon laquelle le chancelier Kohl incarnait en définitive le centre de

²³ (Stark 2004, p. 144)

²⁴ Fröhlich, Stefan : « *Auf den Kanzler kommt es an* » : *Helmut Kohl und die deutsche Außenpolitik. Persönliches Regiment und Regierungshandeln vom Amtsantritt bis zur Wiedervereinigung*, Paderborn, Munich, Vienne, Zürich, Ferdinand Schöningh, 2001, p.18.

²⁵ Gros, Jürgen : *Politikgestaltung im Machtdreieck Partei, Fraktion, Regierung : zum Verhältnis von CDU-Parteiführungsgremien, Unionsfraktion und Bundesregierung 1982-1989 an den Beispielen der Finanz-, Deutschland- und Umweltpolitik*, Berlin, Duncker & Humblot, 1998.

décision en matière de politique allemande²⁶. Il met bien en évidence le rôle primordial joué par la chancellerie dans ces processus de décisions notamment à partir de 1984 quand W. Schäuble prend ses fonctions de chef de la chancellerie et de ministre sans portefeuille (*Bundesminister für besondere Aufgaben*). Pour lui, le groupe parlementaire chrétien-démocrate disposait d'une marge d'influence importante sur les grandes orientations de la politique allemande de H. Kohl, notamment dans le domaine à l'intersection entre la politique allemande et l'*Ostpolitik*, mais ne disposait pas d'un réel droit de participation dans le processus de décision²⁷.

Le deuxième axe principal d'interprétation après la continuité qui se dégage des ouvrages généraux de politique extérieure est celui d'un relatif blocage dans les relations germano-soviétiques jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev ou plus précisément jusqu'au plus tôt en 1987. Ce refroidissement des relations se situent plus au niveau diplomatique qu'au niveau des échanges économiques²⁸. H. Kohl et M. Gorbatchev n'ont des contacts étroits que très tardivement²⁹.

Notre étude, à la croisée entre histoire d'un parti politique et histoire des relations internationales, s'inscrit donc dans les recherches sur la Guerre Froide. Il s'agit de réinterroger cette idée selon laquelle la frontière entre politique intérieure et extérieure n'existait pas pendant la Guerre Froide³⁰. Il paraît intéressant de se pencher sur une période encore peu étudiée et d'élargir le spectre des acteurs pris en compte en s'intéressant non seulement aux cadres du parti mais aussi aux différents députés.

Problématique

C'est ce positionnement de la CDU/CSU suite à son retour au pouvoir qui interroge et que nous souhaitons analyser dans le cadre d'un travail sur l'histoire d'un parti politique. Il s'agit donc de définir le discours employé par le parti en matière de politique étrangère, les moyens utilisés pour justifier et légitimer la politique menée ; de déterminer avec précision les différentes positions au sein de la CDU, entre la CDU et la CSU afin d'étudier

²⁶ (Korte 1998, p. 20)

²⁷ (Korte 1998, p. 490)

²⁸ (Martens 1998, p. 16, p. 46)

²⁹ (Korte 1998, p. 481)

³⁰ Greiner, Bernd : *Kalter Krieg und "Cold War Studies"*, Version: 1.0, in: Docupedia-Zeitgeschichte, 11.2.2010, URL: http://docupedia.de/zg/Cold_War_Studies [consulté le 22 novembre 2022], p. 7.

comment s'effectue une certaine homogénéisation de ces différentes positions puisqu'en effet sur la période étudiée les risques d'éclatement du parti sont peu présents. Les débats internes au groupe parlementaire ont-ils réellement influencé la ligne du gouvernement Kohl ? Les rivalités internes perceptibles au niveau de l'opinion publique ont-elles affaibli le parti ?

Il sera question de montrer comment est mise en place la continuité, un discours de continuité, avec les politiques antérieures, de déterminer si ce discours de continuité est assumé tout au long de la période ; comment le recours à des rhétoriques particulières permet au parti de se légitimer, de se démarquer de ses adversaires politiques (thème de l'Histoire, des droits de l'homme, etc.). Il est aussi central d'étudier les évolutions entre idéologisation et désidéologisation du discours dans le contexte de la Guerre Froide. Les questions liées au thème de la nation, de l'anticommunisme, de la défense de l'appartenance à une Europe chrétienne occidentale sont à examiner. Dans quelle mesure l'*Ostpolitik* joue-t-elle un rôle important dans la manière dont se définit l'Union chrétienne-démocrate ?

L'attention est aussi à porter sur les relations entretenues avec le parti social-démocrate en matière de politique extérieure. Alors que dans l'opposition la CDU/CSU cherchait, au moins au début, à établir une politique extérieure bipartisane, cela semble ne plus être réalisable de 1982 à 1989.

Méthode

Notre étude est un travail en histoire politique. Le débat historiographique sur une « histoire culturelle du politique » a influencé les méthodes utilisées dans cette étude³¹. Dans un premier temps, il semble important d'en retenir l'exigence de dépasser les séparations tracées traditionnellement entre politique et société, entre politique intérieure et politique extérieure. Il s'agit donc de mettre en lumière ce que les contemporains pensaient, exprimaient, comment ils agissaient. Pour distinguer quel sens et quelle signification les contemporains attribuaient à leur réalité, nous disposons de sources retraçant des propos verbaux ou non-verbaux, des interactions entre êtres humains. Les

³¹ Mergel, Thomas : « Kulturgeschichte der Politik », in : Bösch, Frank, Danyel, Jürgen (dir.) : *Zeitgeschichte. Konzepte und Methoden*, Göttingen, Vandenhoeck&Ruprecht, 2012, p. 187-203 ; Frevert, Ute : « Neue Politikgeschichte : Konzepte und Herausforderung », in : Frevert, Ute, Haupt, Heinz-Gerhard (dir.) : *Neue Politikgeschichte : Perspektiven einer historischen Politikforschung*, Francfort sur le Main, New York, Campus, 2005, p. 7-26.

propos verbaux peuvent être abordés sous l'angle de l'analyse du discours. Si on prend une définition relativement large des discours, ils sont alors à comprendre comme ces formations constituées d'arguments, d'actes de paroles, de modèles d'interprétation figés qui organisent et régulent les propos prononcés sur un thème singulier et qui par la même déterminent les conditions de possibilité de ce qu'un groupe social peut penser ou dire à un moment particulier³². Autrement dit, les discours sont des processus, des tentatives d'établir une signification, des systèmes de signification (*Sinnordnungen*) et de stabiliser ceux-ci au moins pour une période donnée afin d'institutionnaliser un ordre du savoir collectif contraignant dans un groupe social³³. Ils participent donc à la construction sociale de la réalité. On peut donc considérer que les discours politiques sont d'une certaine manière des modèles de compréhension complexe du monde politique.

Le politique se laisse définir comme un espace de communication dans lequel il s'agit de trouver l'adhésion, de créer des évidences. De par notre objet d'étude et les sources utilisées pour mener notre analyse, une réflexion sur les spécificités du langage politique s'impose. Ce langage prend des formes différentes : orales, écrites ou dans l'espace, comme par exemple avec les monuments commémoratifs, et il se retrouve à des niveaux différents : au niveau du parti, au niveau du Parlement et au niveau du gouvernement. Ces trois principaux niveaux seront au cœur de notre analyse. La communication politique au niveau d'un parti se distingue par son existence symbolique dans l'espace public, c'est cette existence symbolique qui rend possible la discussion publique des projets et des idées. « La consistance symbolique des partis est la représentation de leur identité politique (programme, orientations, projet d'action, mode de gouvernement) »³⁴. Une des caractéristiques premières du langage politique au Parlement est son oralité. Au Parlement, il y a d'abord le temps du travail législatif proprement dit et de l'activité de contrôle du Parlement qui se passe aux niveaux des commissions et puis il y a le temps de la délibération et du vote qui est un temps public de parole et de représentation. Dans un gouvernement, on peut différencier deux types d'activités : dans un premier temps la mise en œuvre effective des choix et de la politique du gouvernement et dans un deuxième temps « une activité symbolique qui représente une certaine orientation et utilise le réel de l'action

³² Eder, Franz X. (dir.) : *Historische Diskursanalysen, Genealogie, Theorie, Anwendungen*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, p.5.

³³ Keller, Reiner : *Diskursforschung. Eine Einführung für SozialwissenschaftlerInnen*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, 2007, p. 1.

³⁴ Lamizet, Bernard : *Le langage politique : discours, images, pratiques*, Paris, Ellipses, 2011, p. 57.

sur la société pour représenter les engagements dont on est porteur »³⁵. Ainsi, la communication politique permet d'instaurer la mémoire de l'activité gouvernementale et de l'inscrire dans la continuité symbolique d'une tradition par exemple. Tout discours politique à l'ambition de se créer une légitimité historique, de s'inscrire dans une tradition.

Même si la rhétorique renvoie dans sa définition traditionnelle à la théorie du discours persuasif, et qu'en effet le discours politique a une vocation persuasive qui est déterminante dans la communication politique, une deuxième définition de la rhétorique nous intéresse ici. Il s'agit de la comprendre comme l'ensemble des concepts spécifiques à un discours. On parlera donc par exemple de la rhétorique de la Guerre Froide dans le discours chrétien-démocrate. Jan Hansen, par exemple, développe l'idée que, malgré tout, les chrétiens-démocrates restent en décalage par rapport à leur époque, par rapport au sentiment répandu dans la population allemande, au sein du SPD car ils réemploient un discours marqué par la rhétorique de la Guerre Froide³⁶.

On peut considérer également qu'il y a un ou des discours propres à une culture politique, « un discours qui renvoie à tout un univers implicite et qui permet d'emblée à tous ceux qui sont partie prenante de cette culture de se reconnaître »³⁷. Il s'agit ainsi d'un discours codé, de symboles, de rites qui évoquent une culture politique sans qu'une autre médiation soit nécessaire. Il nous faut donc réfléchir à cette notion de culture politique que l'on peut situer à la croisée entre histoire politique et histoire culturelle. Une définition du politique est la suivante : « il s'agit de l'ensemble des institutions, des idées et des valeurs qui définissent la vie bonne, et qui gèrent les principes et les règles de la vie commune d'une société »³⁸. Quant à l'histoire culturelle, elle étudie comment les consciences individuelles et les groupes humains représentent et se représentent le monde qui les entoure. Autrement dit, avec la définition de Pascal Ory, l'histoire culturelle est « l'histoire sociale des représentations »³⁹. L'histoire culturelle du politique, ce carrefour entre histoire culturelle et histoire politique s'articule alors autour des représentations du pouvoir dans la société.

³⁵ (Lamizet 2011, p. 143)

³⁶ Hansen, Jan : *Abschied vom Kalten Krieg ? Die Sozialdemokraten und der Nachrüstungsstreit (1977-1987)*, Berlin, Boston, De Gruyter Oldenbourg, 2016.

³⁷ Bernstein, Serge : « L'historien et la culture politique », in : *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°35, juillet-septembre 1992, p.67-77, ici p.71.

³⁸ Hazareesingh, Sudir : « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », in : *Revue historique* 2007/2 (n° 642), p. 355-368.

³⁹ Ory, Pascal : *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2004, p. 13.

La notion de culture politique peut permettre d'écrire une histoire culturelle du politique. Jean-François Sirinelli propose la définition suivante de la culture politique :

« cette notion désigne l'ensemble des représentations qui soude un groupe humain sur le plan politique, c'est-à-dire une vision du monde partagée, une commune lecture du passé, une projection dans l'avenir vécue ensemble »⁴⁰

La culture politique apparaît « comme le produit d'une histoire revue et corrigée, fondatrice de traditions »⁴¹. Derrière celle-ci se profile par exemple la problématique de l'utilisation politique du passé. Il s'agit de se servir de l'histoire culturelle du politique comme méthode pour chercher à savoir si les questions liées à l'*Ostpolitik* constituent un élément déterminant de la culture politique des chrétiens-démocrates de l'époque et comment elles s'y inscrivent⁴². L'objectif est de contribuer à l'écriture de l'histoire de la culture politique chrétienne-démocrate, pour essayer de comprendre comment celle-ci s'élabore et quelle est son évolution dans le temps. On pourra interroger le lien entre la politique extérieure et la culture politique. Nous mènerons à la fois une analyse conceptuelle qui portera sur les idées politiques des chrétiens-démocrates mais aussi une analyse des représentations qui portera sur la symbolique, le rituel, la mémoire et la sensibilité de droite.

Sources

Les sources utilisées pour réaliser ce travail sont principalement issues des archives politiques de la CDU et de la CSU, en fonction de l'ouverture progressive de ces archives pour la période de 1982 à 1989.

Aux archives politiques du parti, ont été essentiellement consultés des publications officielles du parti, un ensemble de comptes rendus provenant du travail parlementaire des députés chrétiens-démocrates (pour la CDU/CSU : les comptes rendus, pour la période 1982–1989, des réunions du comité directeur du groupe parlementaire, des réunions du groupe parlementaire et des différents groupes de travail : politique extérieure, politique de défense, politique allemande et Berlin, le groupe des députés expulsés et réfugiés ; pour la CSU : les fonds concernent l'activité du groupe de la CSU au Bundestag et celle du groupe de travail V, groupe de travail sur la politique extérieure, la politique allemande et la

⁴⁰ Sirinelli, Jean-François : « De la demeure à l'agora. Pour une histoire culturelle du politique », in : *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°57, janvier-mars 1998, p. 121-131, ici p. 126-127.

⁴¹ (Berstein 1992, p. 74)

⁴² (Mergel 2012) ; (Frevet 2005)

politique de défense) et des archives personnelles, celle de F. J. Strauß ou, par exemple, de l'un des experts du parti pour la politique extérieure, Werner Marx, le président de la commission des affaires étrangères du Parlement particulièrement actif en matière d'*Ostpolitik*. À Munich, toute la période n'a pas pu être couverte car les fonds n'étaient pas encore constitués. À Sankt Augustin, malgré plusieurs demandes, l'accès aux archives personnelles de Herbert Czaja n'a pas été accordé.

Aux archives de presse du Parlement (*Pressedokumentation des Bundestags*), la consultation des articles de presse concernant la CDU et l'*Ostpolitik*, puis la CSU et l'*Ostpolitik* de 1982 à 1989, a permis d'identifier les thèmes particuliers qui avaient fait débat dans l'actualité.

Les recherches aux archives du ministère des Affaires étrangères et aux archives fédérales n'ont pas été concluantes. Lors des séjours de recherches financés, les documents souhaités n'ont pu être consultés à Coblenz par manque d'autorisation spéciale. La consultation des documents issus du ministère des Affaires étrangères publiés dans la série *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland* de 1982 à 1988 a permis de mettre en lumière des nuances dans le positionnement et l'évaluation des situations entre le ministère des Affaires étrangères dirigé par Hans-Dietrich Genscher, le chef du parti libéral FDP, et les membres de la CDU/CSU, députés ou experts en matière de politique extérieure.

Les demandes d'interview auprès de H. Geißler et Jürgen Todenhöfer notamment ont échoué.

L'étude des documents issus du travail parlementaire est particulièrement intéressante car les groupes de travail offrent un espace où la situation de parole est plutôt ouverte, où la discussion est possible. D'autre part c'est au niveau du groupe parlementaire qu'est préparée et adoptée la manière dont les positions du parti sont à défendre publiquement notamment lors des séances plénières du Parlement.

Plan

La spécificité de la période dans le contexte de la dernière décennie de la Guerre Froide, entre nouvelles tensions et nouvelle détente impose le choix du plan chronologique. On peut distinguer deux grands axes de positionnement des chrétiens-démocrates : par rapport aux précédentes politiques (sociales-libérales) et par rapport aux changements suite à

l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Trois périodes principales se dessinent : la première concerne les toutes premières années du retour au gouvernement des chrétiens-démocrates : entre continuité et nouveaux accents en matière d'Ostpolitik (1982–1983), la deuxième se caractérise par la mise en place d'un *modus-vivendi* : entre pragmatisme et distance normative (1984–1987) et dans la troisième partie, l'Union chrétienne-démocrate se retrouve sur le chemin d'une *Ostpolitik* plus active (1987-1989). Dans chaque chapitre, la première sous-partie aura pour objectif d'esquisser le cadre général chronologique et thématique du point traité avant de mener des analyses plus précises des différents éléments dans les sous-parties suivantes.

1 Le retour au gouvernement des chrétiens-démocrates : continuité et nouveaux accents en matière d'*Ostpolitik* (1982–1983)

1.1 Une prise de responsabilités dans un contexte de « nouvelle Guerre Froide »

À l'automne 1982, le retour au pouvoir des chrétiens-démocrates s'effectue de manière inédite puisque c'est la première fois qu'un chancelier est élu par la voie du vote de défiance constructif (*konstruktives Misstrauensvotum*). La crise intérieure au sein de la coalition formée par le FDP et le SPD que l'on peut faire remonter à l'été 1981 provoque ce vote. C'est à cette période que H.-D. Genscher parle du « tournant » (*Wende*) dans une lettre envoyée aux responsables élus et aux fonctionnaires de son parti. Dans ce courrier, le ministre souligne la nécessité de renouveler la structure de la politique¹. Le 17 septembre 1982, les ministres FDP en désaccord avec la politique économique du SPD démissionnent. H. Schmidt venait de refuser un projet de réforme établi par son ministre de l'économie, le libéral Otto Graf Lambsdorff (1926-2009) qui développait des propositions libérales pour surmonter la faible croissance et combattre le chômage².

Après la démission des ministres du FDP, H. Kohl est à l'origine de l'enchaînement des événements³. La CDU/CSU, dans l'attente, essayait depuis déjà un moment de saisir chaque occasion pour mettre en lumière les positions partagées avec les libéraux. La CDU a notamment aplani le chemin menant à une coalition avec le FDP en adoptant une position positive envers l'*Ostpolitik* au congrès du parti de Hambourg en novembre 1981⁴. Ce congrès est placé sous le signe de la jeunesse. Un grand débat est organisé avec cinq cents jeunes gens qui ont pu librement prendre la parole devant les délégués. En particulier pour la politique extérieure, la liberté et la paix sont les deux concepts directeurs du discours inaugural du chancelier. H. Kohl définit la « volonté d'être libre, d'être responsable » comme « échelle de mesure de [l'] action politique »⁵. L'*Ostpolitik* n'est envisagée que

¹ (Korte 1998, p. 79), Genscher, Hans-Dietrich : *Erinnerungen*, Berlin, Siedler Verlag, 1995, pp. 447 : « *Unser Land steht an einem Scheideweg* ».

² Graf Lambsdorff, Otto : *Konzept für eine Politik zur Überwindung der Wachstumsschwäche und zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit*, http://1000dok.digitale-sammlungen.de/dok_0079_lam.pdf [consulté le 22 août 2022].

³ (Korte 1998, p. 77)

⁴ Compte rendu du 30ème congrès du parti du 2 au 5.11.1981, Hambourg, p.66, p.78.

⁵ *Ibid.*, p. 30.

dans le cadre de l'appartenance à l'Ouest, c'est à partir de ces valeurs occidentales communes que les chrétiens-démocrates peuvent poursuivre et étoffer le dialogue avec le bloc soviétique et obtenir la compréhension voulue⁶. L'Union chrétienne-démocrate souhaite lancer une nouvelle « initiative de paix en Europe »⁷, cette volonté est exprimée dans les « directives » principales (*Leitantrag*), intitulées : « avec la jeunesse – notre pays a besoin d'un nouveau début »⁸ et adoptées lors du congrès par une grande majorité avec seulement une voix contre et deux abstentions. « Préserver la paix et la liberté » est donc un objectif primordial de la politique extérieure à mener qui se retrouve dans les titres choisis dans ce texte. Le mot de paix est utilisé pour quatre grandes parties comme par exemple dans la deuxième partie : « garantir la paix et la liberté » ou dans la troisième : « la CDU : le parti de la paix et de la liberté ». La partie propre à l'*Ostpolitik* est intitulée : « paix et coopération ». Elle contient les nouvelles inflexions car elle ne se contente pas de dire que les chrétiens-démocrates respecteront les traités conclus avec l'Est une fois au gouvernement. Au point 21 de cette partie, la CDU affirme « être prête à un dialogue continu avec les dirigeants soviétiques et les gouvernements des pays de l'Est » et complète au point suivant par sa volonté « d'utiliser [le traité de Moscou, le traité de Varsovie, le traité de Prague, le traité fondamental et l'acte final d'Helsinki] comme instrument de politique allemande dans l'intérêt du peuple allemand et de la paix et de [leur] donner vie au-delà du principe de renoncement à la violence ; cela signifie [les] mettre en œuvre dans une politique concrète qui garantisse la paix avec fiabilité et qui approfondisse cette paix par une véritable compréhension des peuples »⁹. Il s'agit de faire savoir que la CDU est prête à revenir au pouvoir et que, dans ce cas, elle ne compromettrait en rien les rapports de l'Ouest avec Moscou. Dans la presse allemande et française, ce changement de discours est remarquée¹⁰.

⁶ *Ibid.*, p. 32 et p. 37.

⁷ « Wir rufen unsere Partner im Atlantischen Bündnis und in der Europäischen Gemeinschaft zu einer umfassenden Friedensinitiative auf, die alle außenpolitischen Möglichkeiten zur Förderung friedlicher Zusammenarbeit ausschöpft, aufeinander abstimmt und an dem übergeordneten Ziel der Sicherung des Friedens in Freiheit ausrichtet. Das gilt insbesondere für die wirtschaftliche Zusammenarbeit der freien Welt mit der Sowjetunion, die innerhalb des Bündnisses stärker als bisher koordiniert werden muß. », *Ibid.*, p. 362.

⁸ *Ibid.*, p. 359-384.

⁹ *Ibid.*, p. 366.

¹⁰ Wetz, Jean : « Réuni en congrès à Hambourg le parti chrétien-démocrate assouplit ses positions dans le domaine de la politique étrangère », in : *Le Monde*, 07.11.1981 ; Hilmer, Gebhard : « CDU-Generalsekretär Geißler im WK-Interview: 'Koalitionswechsel nur bis Herbst 1982 annehmbar' », in : *Weser Kurier*, Brême, 26.09.1981 : « In einem von CDU-Generalsekretär Dr. Heiner Geißler erarbeiteten Leitantrag unterbreitet der Bundesvorstand der Union dem Anfang November in Hamburg stattfindenden Bundesparteitag ein Programm, das einer ostpolitischen Neuorientierung der Christdemokraten gleichkommt. »

À la différence de H. Kohl, F. J. Strauß n'est pas favorable à l'alliance avec le FDP. Cette position ne fait pas l'unanimité au sein de la CSU. Des dissensions au sein du parti ont vu le jour au moment de déterminer la marche à suivre. F. J. Strauß a considéré déloyal le fait que le groupe emmené par Friedrich Zimmermann (1925-2012) à Bonn se soit prononcé en faveur du vote de défiance constructif et rangé derrière H. Kohl dès la démission des ministres du FDP¹¹. Avant de devenir ministre de l'intérieur de 1982 à 1989, le député de Landshut de 1957 à 1991, a été président du groupe de la CSU au Bundestag de 1976 à 1982.

F. J. Strauß (1915-1988), personnage phare de la CSU tant en Bavière qu'à Bonn, a déjà une longue carrière politique derrière lui en 1982. Il est le président de la CSU de 1961 à 1988 et ministre président de la Bavière de 1978-1988. De 1982 à 1988, à chaque élection législative, un éventuel retour sur la scène nationale est évoqué et suspecté dans la presse¹². La rivalité avec H.-D. Genscher repose en partie sur les ambitions de F. J. Strauß d'obtenir le poste de ministre des Affaires étrangères et d'être vice-chancelier. Les qualités oratoires de F. J. Strauß, son sens de la politique et de la répartie sont souvent évoqués pour le caractériser, lui qui a souvent polarisé les commentaires et les critiques, lui qui est souvent présenté comme champion de l'anticommunisme¹³.

Les historiens ne sont pas unanimes quand il est question de déterminer les raisons profondes du changement de coalition : s'agit-il en premier lieu de la politique budgétaire et financière ou de la politique de sécurité ou tout simplement d'une perte d'électorat de la majorité par le SPD et le FDP ? Il est indéniable que les questions financières sont mises sur le devant de la scène par les acteurs politiques du SPD et du FDP mais il n'en reste pas moins qu'il paraît légitime d'accorder aux dissensions sur les questions de sécurité et notamment sur la double décision de l'OTAN également une importance non négligeable¹⁴. Dans la biographie politique qu'il a publiée sur H. Kohl, l'historien Hans-Peter Schwarz affirme que, dès le début, le chancelier légitime le choix risqué de passer par un vote de confiance constructif et par de nouvelles élections par le primat de la politique extérieure. Alors qu'il est jugé dans la presse internationale comme un provincial en déficit

¹¹ Matthias Stickler : « 'Zu kurz gesprungen' ? – die CSU und der Bonner Regierungswechsel des Jahres 1982 », *HPM* n°19, 2012, p. 177-197, ici p. 187-188.

¹² Par exemple : Clément, Alain : « Que faire de M. Strauss ? », in : *Le Monde*, 10.03.1983 ; « Koalition – Zeichen des Zweifels », in : *Der Spiegel*, 28/1984, 08.07.1984.

¹³ « La mort de Franz Josef Strauss, un nationaliste entêté », in : *Le Monde* du 4.10.1988 ; Augstein, Rudolf : « Tod und Verklärung des F.J.S. », in : *Der Spiegel* 41/1988 du 09.10.1988 ; Möller, Horst : *Franz Josef Strauß, Herrscher und Rebell*, Munich, Piper Verlag, 2015.

¹⁴ Hacke, Christian: *Die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland. Von Konrad Adenauer bis Gerhard Schröder*, Berlin, Ullstein 2003, p. 279.

d'expérience sur le plan international, il fait de la question du maintien de la République fédérale dans l'Alliance atlantique la clé des décisions à prendre en matière de sécurité et d'*Ostpolitik*¹⁵. À côté du défi de surmonter la plus sévère crise économique que connaît la République fédérale depuis son existence, les chrétiens-démocrates sont confrontés lors de leur prise de fonction à deux questions fondamentales sur le plan de la politique extérieure : le fait d'imposer la double décision de l'OTAN de 1979 et le développement de l'Union européenne en prenant particulièrement en compte les relations franco-allemandes¹⁶.

À la lecture de l'accord de coalition conclu par la CDU, la CSU et le FDP en octobre 1982, il apparaît que les parties sur la politique de sécurité et de désarmement, sur l'*Ostpolitik* et sur la politique allemande n'ont pas été discutées dans le détail. Il semble que cela fasse partie des conditions de réalisation du changement de gouvernement, tout comme le maintien de H.-D. Genscher à son poste de ministre des Affaires étrangères. En mars 1983, l'*Ostpolitik*, la politique allemande et la politique de sécurité ne sont d'ailleurs tout simplement pas présentes dans le nouvel accord de coalition conclu. Cela ne présume pas pour autant d'une unité de vision de toutes les parties de la coalition, bien au contraire, il semble préférable de supposer que cette absence ou ce report des discussions à plus tard démontre le potentiel de conflit présent au sein de la coalition, entre Bonn et Munich, sur ces questions¹⁷. La nouvelle coalition entre la CDU/CSU et le FDP ne s'est pas principalement fondée sur un accord concernant la politique extérieure à suivre à l'égard des pays de l'Est. Dans l'accord de coalition passé en octobre 1982, le paragraphe sur la politique allemande est mentionné en premier et se distingue par les accents mis sur une question allemande qui reste ouverte, le droit à l'autodétermination, la volonté, dans l'intérêt de la paix en Europe et du peuple allemand dans son ensemble, d'améliorer les relations entre les deux États allemands et de développer des relations équilibrées. Le passage sur la politique de sécurité se caractérise par l'insistance sur les positions de l'Alliance atlantique ainsi que sur une « défense efficace »¹⁸. La partie sur l'*Ostpolitik*, très brève, est construite essentiellement autour de la thématique des droits de l'homme. Il

¹⁵ Schwarz, Hans-Peter : *Helmut Kohl. Eine politische Biographie*, Munich, Deutsche Verlagsanstalt, 2012 p. 286 : « Es wird für die kommende Zeit vor allem auf das Verbleiben der Bundesrepublik im Bündnis ankommen. Der NATO-Doppelbeschluss wird die zentrale Frage sein. Diese Frage wird auch wichtiger sein als das Problem der Arbeitslosigkeit, das mit einiger Anstrengung beseitigt werden kann, während die Frage des Verbleibens im Bündnis eine geschichtliche Weichenstellung enthält. » ; notes sur les décisions prises lors de la réunion de la présidence du groupe parlementaire du 28.09.1982.

¹⁶ (Görtemaker 1999, p. 688)

¹⁷ (Wirsching 2006, p. 48)

¹⁸ Résultats des négociations pour former une coalition, *Neue Bonner Depesche*, n°10/1982, Archiv des Liberalismus, IN5-304, p. 7.

ressort essentiellement de cet accord la volonté d'œuvrer pour la paix et le respect des droits de l'homme.

L'application de la double décision de l'OTAN est donc déterminante et d'une actualité saisissante en 1982-1983. Une première période se laisse délimiter jusqu'à la fin de l'année 1983 par le vote en faveur du stationnement de missiles américains à moyenne portée sur le sol de la RFA. La crise des euromissiles est souvent considérée comme la dernière grande crise de la Guerre Froide. « Derrière les aspects techniques et militaires c'était la cohésion de l'Alliance atlantique qui était en cause, et l'orientation de la RFA entre l'Est et l'Ouest : des enjeux, donc, à la hauteur de la gravité de la crise »¹⁹. Frédéric Bozo écrit quant à lui :

« Principal enjeu de la nouvelle Guerre Froide, la crise des euromissiles, dans la première partie des années 1980, va en effet mettre en évidence l'impasse de la course aux armements et hâter le retour à l'actualité de la question allemande, tandis que la situation en Pologne, autre enjeu du regain de tension Est-Ouest, révélera la fragilité de la domination soviétique en Europe de l'Est. »²⁰

H. Schmidt est à l'initiative de la double décision de l'OTAN. Le 28 octobre 1977, il tire la sonnette d'alarme dans un discours tenu à Londres devant l'Institut International d'Études Stratégiques : pour lui le déploiement des missiles soviétiques SS-20 à moyenne portée crée un déséquilibre en Europe car les États-Unis ne disposent d'aucune arme à moyenne portée équivalente pour contrebalancer cette nouvelle menace. L'Allemagne de l'Ouest craint alors la fin de la détente et de la stabilité en Europe alors que celles-ci sont nécessaires pour pouvoir envisager une hypothétique réunification de l'Allemagne. Les inquiétudes quant à la pérennité de l'engagement militaire des États-Unis en Europe s'accroissent. En effet, l'installation des missiles de moyenne portée SS-20 à partir de 1977, y compris sur le territoire de la RDA, fait craindre aux Européens un découplage de la défense de l'Europe de celle des États-Unis. Les missiles SS-20 permettent de réaliser une frappe limitée précise qui ne peut atteindre les États-Unis, il serait donc possible que les États-Unis se désolidarisent de l'Europe occidentale et n'interviennent pas dans un tel cas. H. Kohl soutient la double décision de l'OTAN dès sa première déclaration gouvernementale devant le Bundestag le 13 octobre 1982. Les négociations avec l'Union soviétique ayant échoué, sa mise en application est votée par le Parlement le 22 novembre

¹⁹ Soutou, Georges Henri : *La guerre de cinquante ans : le conflit Est-ouest 1943-1990*, Paris, Fayard 2001, p.646.

²⁰ Bozo, Frédéric : *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande, de Yalta à Maastricht*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 29.

1983 avec la majorité des voix de la CDU, de la CSU et du FDP. Pour les chrétiens-démocrates, il est primordial de montrer que la priorité est donnée à la consolidation de l'ancrage à l'Ouest. Les relations avec les États-Unis sont donc soignées, le gouvernement Kohl/Genscher se présente comme un bon ami fidèle et fiable des États-Unis même si chacun défend ses propres intérêts. Le contrôle de l'armement et le désarmement n'est pas compris seulement comme un élément participant à la détente mais comme un aspect à part entière de la politique de sécurité²¹. Dans un premier temps, il est nécessaire de consolider les intérêts allemands en matière de politique de sécurité et de montrer que l'on n'est pas influençable²².

La décision de déployer les fusées américaines Pershing sur le territoire de la RFA contribue au refroidissement des relations germano-soviétiques perceptible dès le changement de gouvernement. Le nouveau parti au pouvoir n'est en effet pas l'interlocuteur privilégié de l'Union soviétique pour qui seul le SPD est capable de contribuer à la détente. Et même si elle a reconnu la nécessité d'avoir les meilleures relations possibles avec l'Union soviétique, la CDU/CSU continue de penser que celle-ci ne souhaite qu'étendre son hégémonie et représente donc un danger. En 1982, les relations sont mauvaises avec l'URSS. Les conversations officielles sont plutôt rares et froides. Dès le 5 octobre 1982, H. Kohl rencontre l'ambassadeur soviétique à Bonn, Vladimir Semionov. En novembre 1982, le président de la République chrétien-démocrate Karl Carstens (1914-1992), ancien chef de l'opposition et président du Bundestag, est présent aux obsèques de Leonid Brejnev. Le candidat du SPD aux élections de mars 1983, Hans-Jochen Vogel se rend en janvier 1983 à Moscou juste avant que le ministre des Affaires étrangères soviétique, Andreï Gromyko ne vienne en voyage officiel à Bonn. À Moscou, H.-J. Vogel a une conversation avec Iouri Andropov, alors que H. Kohl ne le rencontre pour la première fois que début juillet 1983 lors de son premier voyage officiel en Union soviétique. Les résultats concrets de ce voyage sont infimes, chacun présentant sa position sans forcément répondre à l'autre, seules les relations commerciales se développent relativement bien, indépendamment du climat politique général²³. Le contenu des entretiens, les commentaires et les suites de ce voyage seront analysés plus en détail dans la partie 2.3 de ce chapitre. L'enjeu auquel sont confrontés les chrétiens-démocrates est de réussir à prendre leurs distances sur le plan idéologique avec l'Union soviétique tout en montrant qu'ils sont prêts au dialogue, à

²¹ (Hacke 2003, p. 284)

²² Alfred Dregger, compte rendu du groupe parlementaire 10/18 du 29.11.1983, p.3.

²³ AAPD 1983, document 200, p. 1035-1047.

continuer dans le sens de la politique amorcée par les traités de l'Est. Dans un premier temps, les discussions se concentrent sur le contrôle de l'armement.

Le contexte de renouveau des tensions Est-Ouest est marqué également par la situation en Pologne. Quand les chrétiens-démocrates arrivent au pouvoir, la Pologne vit depuis presque un an sous le régime de la loi martiale. La répression pure dure jusqu'en décembre 1982 lorsque des mesures de levée partielle de l'état de siège sont prises avant que la loi martiale ne soit suspendue en juillet 1983. Plusieurs documents issus des archives diplomatiques démontrent que les intérêts de la République fédérale se placent dans une Pologne autant libre et autonome que possible, qui garde sa place particulière au sein du Pacte de Varsovie²⁴. C'est ce qu'affirme le chef du département 2 «département politique » du ministère des Affaires étrangères, Franz Pfeffer, dans une note concernant les réactions occidentales à la situation de politique intérieure en Pologne du 19 avril 1983. Il ajoute que l'important est aussi de mettre en avant que la RFA est prête à poursuivre une politique fondée sur la compréhension qui rende le traité de Varsovie vivant²⁵. L'ambassadeur de la République fédérale à Moscou, Andreas Meyer-Landrut, adresse au ministère des Affaires étrangères le 10 novembre 1982 une note au sujet du développement sur le long terme de la politique du gouvernement envers la Pologne. Par rapport à l'Union soviétique, il invite les représentants allemands à préciser que la République fédérale ne souhaite pas se servir de la Pologne comme levier pour déstabiliser l'URSS mais qu'une coopération avec l'Union soviétique n'est possible que si l'Union soviétique se place en retrait par rapport aux développements internes à l'œuvre en Pologne²⁶.

En 1982-1983, les questions de sécurité déterminent également les relations entre les deux États allemands. Une des répercussions principales des discussions autour de la double décision de l'OTAN est l'entente qui voit le jour en matière de sécurité. Des deux côtés du mur, on veut éviter à tout prix une nouvelle guerre sur le sol allemand. Les principaux objectifs de la politique engagée par le gouvernement Kohl/Genscher sont de s'inscrire dans la tradition de la politique menée par K. Adenauer tout en adaptant et en reprenant à son compte certaines positions social-libérales. Le nouveau gouvernement, tout en voulant toujours éviter une reconnaissance officielle de la RDA, ne souhaite pas une rupture des relations entre les deux États allemands. Cette volonté de continuer à

²⁴ AAPD 1982, document 298 p. 1556-1559 ; AAPD 1983 document 107 p.559-564.

²⁵ AAPD 1983 document 107 p. 563.

²⁶ AAPD 1982, document 298 p. 1559 : « Vielmehr sollte in einem anhaltenden Dialog mit der SU immer wieder dargelegt werden, daß die Zusammenarbeit zwischen Ost und West aber nur bei sowjeitscher Zurückhaltung gegenüber innerpolnischen Entwicklungen lebensfähig bleibt. »

développer les relations entre les deux pays s'illustre principalement dans la première année d'exercice du pouvoir du nouveau gouvernement par le crédit accordé à la RDA à l'été 1983. Ce crédit d'un milliard de DM a été négocié en secret par F. J. Strauß pour l'Allemagne de l'Ouest et Alexander Schalck-Golodkowski pour l'Allemagne de l'Est. L'octroi de ce crédit fut une surprise pour la majorité des députés chrétiens-démocrates mis devant le fait accompli. Les discussions au sein du parti eurent donc lieu après coup. L'enjeu pour F. J. Strauß et les défenseurs du crédit est de montrer en quoi il ne s'agit pas d'une répétition de l'*Ostpolitik* combattue et menée par les gouvernements sociaux-libéraux mais d'un nouveau type de crédit qui ne constitue par une carte blanche ou un cadeau sans contrepartie de la part de la République fédérale. Cet événement a causé beaucoup de dissensions notamment au sein de la CSU, à tel point que quelques députés de la CSU quittent le parti à cette occasion. C'est le cas par exemple de Franz Handlos (1939-2013), député au Bundestag de 1972 à 1987 et membre de la commission de défense, qui par la suite crée le parti des Républicains (*Die Republikaner*) ou de Ekkehard Voigt (1939-2018), député au Bundestag de 1978 à 1980 puis de 1982 à 1987²⁷. Pour les relations interallemandes comme pour les relations germano-soviétiques, l'enjeu est donc d'esquisser le passage d'une politique d'opposition aux traités de l'Est à une politique d'utilisation de ces traités.

Les questions de sécurité déterminent en grande partie le positionnement des chrétiens-démocrates à leur arrivée au pouvoir. La décision prise en faveur du stationnement des euromissiles influe largement sur les différents champs d'action qui se rapportent à l'*Ostpolitik*. Il s'agit de montrer comment le traitement de cette question permet aux chrétiens-démocrates de se donner un rôle important, définissant l'image que souhaite renvoyer le parti. Cette volonté se traduit dans le discours notamment par le développement d'une rhétorique autour du « tournant spirituel et moral » en cours.

1.2 Des discours électoraux à la pratique du pouvoir : la rhétorique développée autour de l'idée de tournant (« Wende »)

Si l'arrivée au pouvoir des chrétiens-démocrates ne constitue pas une césure dans les historiographies française et allemande, elles ne négligent pas le fait que la rhétorique du « tournant » (*Wende*) ait été largement présente dans l'espace médiatique, chez les intellectuels et les acteurs politiques de l'époque. Souvent le terme est jugé excessif au vu

²⁷ NL Strauß PV : 1960, lettre de Franz Handlos à F.J. Strauß du 01.07.1983 ; pour des citations et une analyse plus précise de cette lettre cf. sous-partie 2.4 p.51.

des programmes proposés et de la politique menée²⁸, il est nié²⁹ ou réduit à un élément de langage de la communication du parti, à une formule rhétorique creuse. Manfred Görtemaker parle d'un « tournant conservateur » à peine visible en politique extérieure³⁰. Wolfram F. Hanrieder écrit que l'*Ostpolitik* était expressément exclue du « tournant politique » annoncé par H. Kohl³¹. Andreas Rödder emploie l'expression d'un « mélange ambivalent de nouvelle orientation et de continuité »³². Les discussions autour de ce terme sont comprises par certains historiens comme l'expression d'un diagnostic de crise³³, comme l'ambition de l'Union de réaliser un changement dans la culture politique³⁴. H. Kohl évoque lui-même une crise morale, pour lui, il est surtout question d'un « tournant spirituel et moral » (*geistig-moralische Wende*). En novembre 2011, à l'occasion de la conférence sur l'ère Kohl organisée au Bundesrat à Bonn par les archives politiques de la CDU, H.-P. Schwarz s'est intéressé aux effets sur le long terme du « tournant » de 1982/1983. En conclusion de son exposé, il affirme que dans le domaine social et économique le tournant n'a eu lieu qu'à moitié. La portée historique sur le long terme du « tournant » se situe finalement pour lui dans le champ de la politique extérieure et de la politique européenne³⁵. Il reprend et complète cette analyse dans sa biographie politique sur H. Kohl publiée en 2012. Il développe alors l'idée que la politique allemande du chancelier n'a connu, elle aussi, qu'un tournant partiel³⁶. Alors que la continuité semble être la plus visible dans le domaine de la politique extérieure et de la politique de sécurité, il s'agit de montrer dans quelle mesure cette rhétorique s'applique à la politique envers les pays de l'Est, comment elle est assumée dans ce cadre. Plus que les faits qui démontrent avant tout la continuité c'est l'analyse de l'usage de cette notion qui paraît donc intéressante.

Dans un premier temps, il semble pertinent de retracer la construction du « tournant spirituel et moral » dans le discours employé. Le terme de « tournant » a été utilisé par les

²⁸ Numéro sur le « tournant » de la revue *HPM* n°19, 2012.

²⁹ Conze, Eckart : *Die Suche nach Sicherheit : eine Geschichte der Bundesrepublik Deutschland von 1949 bis in die Gegenwart*, Munich, Siedler, 2009, p. 585.

³⁰ (Görtemaker 1999, p. 688, p. 706)

³¹ (Hanrieder 1995, p. 200)

³² Rödder, Andreas : *Die Bundesrepublik Deutschland 1969-1990*, Munich, Oldenbourg, 2003, p. 78.

³³ Küsters, Hanns Jürgen : « Die Wende 1982/83 : Der Beginn der Ära Kohl », *HPM* n°19, 2012, p.161-167, ici p. 162.

³⁴ Jäger, Wolfgang : « Die 'Wende' 1982 : Bruch der Koalition und Regierungsbildung », *HPM* n°19, 2012, 167-177, ici p. 175.

³⁵ Schwarz, Hans-Peter : « Langzeitwirkungen der Wende von 1982/83 », *HPM* n°19, 2012, p. 237-253, ici p. 251.

³⁶ (H.-P. Schwarz 2012, p. 341)

libéraux, tout comme les chrétiens-démocrates ou les sociaux-démocrates. Une des premières mentions notables du terme par les chrétiens-démocrates a eu lieu lors du congrès du parti à Berlin les 19 et 20 mai 1980. Pendant ce congrès, les délégués de la CDU et de la CSU adoptent un programme commun pour les élections fédérales d'octobre 1980 sous le slogan de campagne « Pour la paix et la liberté en République fédérale et dans le monde » (*Für Frieden und Freiheit in der Bundesrepublik Deutschland und in der Welt*). Dans ce texte programmatique, seul l'idée d'un tournant politique apparaît, principalement dans des domaines autres que celui de la politique extérieure (économie, écologie, etc.)³⁷. L'accord sur les termes « tournant politique et spirituel » (*politische und geistige Wende*) est finalisé dans le manifeste de Mannheim adopté par la conférence des délégués de la CDU et de la CSU du 30 août 1980³⁸. Il semble que dans les premières moutures du texte le mot de « tournant » n'était pas présent et que l'idée vienne de la CSU³⁹. La deuxième utilisation d'importance est faite par H.-D. Genscher dans sa lettre aux membres de son parti à l'été 1981. Après le changement de gouvernement de 1982, H.-D. Genscher utilise le terme de « tournant spirituel » en parlant d'une réorientation en matière d'économie et de finance.

Dans sa thèse en sciences politiques sur le changement de pouvoir en 1982, Joachim Piehl voit deux motivations au « tournant » : s'adresser au FDP et développer une stratégie pour convaincre ses membres de se décider en faveur de l'Union. Il légitime d'autre part le changement de pouvoir puisque celui-ci est la conséquence politique d'un changement de direction déjà entrepris dans les domaines politiques significatifs⁴⁰.

Dans son analyse à la croisée entre histoire politique, intellectuelle, histoire des concepts et histoire des médias, l'historien Peter Hoeres étudie les discours sur le « tournant » et se demande si ce concept peut avoir la valeur d'un concept pour la recherche⁴¹. Il montre à quel point l'utilisation faite du terme de « tournant » et des adjectifs « spirituel et moral » par les chrétiens-démocrates est prudente et que cette utilisation concerne souvent les domaines financiers. La prudence semble s'expliquer en grande partie

³⁷ Compte rendu du congrès de la CDU n°28 du 19 au 20.05.1980 p. 189-190, p. 212, p. 261.

³⁸ *UiD* n°33, 03.09.1980, p.1 : « Die Union wird mit aller Kraft für die politische und geistige Wende in Deutschland kämpfen. »

³⁹ Version du manifeste du 2.7.1980 approuvée à la main par H. Kohl (« im Prinzip ja, nach Antwort Stoiber »), ACDP, 07-001-12306, d'après le brouillon d'une lettre du bureau national de la CDU au secrétaire général de la CSU, Edmund Stoiber du 05.08.1980, ACDP, 07-001-12285.

⁴⁰ Piehl, Joachim : *Machtwechsel 1982 : Handlungsbedingungen und Regierungstätigkeit in zentralen Politikfeldern in der Ära der sozial-liberalen Koalition*, Francfort sur le Main, Lang, 2002, p. 15.

⁴¹ Hoeres, Peter : « Von der „Tendenzwende“ zur „geistig-moralischen Wende“. Konstruktion und Kritik konservativer Signaturen in den 1970er und 1980er Jahren », in : *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, vol. 61, n° 1, 2013, p. 93-119.

par les précautions à prendre envers le FDP. Le terme est plus utilisé par l'opposition sociale-démocrate et verte mais aussi par les conservateurs qui se plaignent que le « tournant » n'arrive pas. Il résulte de l'étude de la rhétorique du tournant menée par P. Hoeres la thèse qu'elle n'est pas en mesure d'être comprise comme la signature d'une décennie entière.

À la lecture des discussions au niveau du Bundestag, l'aspect spirituel et moral ressort des présentations tenues devant les députés chrétiens-démocrates comme un argument de poids à mettre en avant. Cet argument d'ordre spirituel ou moral doit pouvoir englober et surpasser tous les domaines, même s'il est parfois utilisé en opposition aux aspects juridiques ou économiques afin de faire reculer ces deux autres aspects au second plan. H. Kohl, Theo Waigel ou F. J. Strauß invitent les députés à argumenter à partir de valeur de moralité, de fiabilité dans leurs discours. Devant le groupe parlementaire, le chancelier indique qu'il faut partir du spirituel et moral pour arriver aux questions économiques. Pour lui, seule une prise en compte de la crise spirituelle et morale pourra permettre de résoudre la crise générale⁴². La CSU tient le même discours avant les élections de mars 1983 devant confirmer le changement de pouvoir. T. Waigel (1939-), le président du groupe de la CSU au Bundestag de 1982 à 1989, affirme au début de l'année 1983 que les élections ne se décideront pas seulement sur les résultats économiques, les déclarations sur l'économie ou sur la base des discussions sur les missiles. « Nous pouvons gagner si nous apportons dans la campagne des catégories morales et éthiques »⁴³. L'importance des valeurs, leur contribution à la politique sont notamment soulignées par F.J. Strauß dans une lettre adressée à Sieghard Rost (1921-2017), député et porte parole du groupe de la CSU pour la politique allemande et la politique envers les expulsés du Landtag de Bavière. Selon le président de la CSU, la politique doit reposer sur un système de valeurs fondé sur une conception de l'être humain et de sa liberté dont les racines se trouvent dans la chrétienté, dans les mœurs chrétiennes mais aussi dans l'histoire, dans la conscience historique et la conscience de la nation⁴⁴. L'argument est développé surtout dans trois domaines essentiels pour les chrétiens-démocrates : l'antagonisme idéologique entre le bloc occidental et le bloc oriental, la question allemande et la politique de défense.

⁴² Compte rendu du groupe parlementaire 9/58 du 12.10.1982 p. 10.

⁴³ Compte rendu du groupe parlementaire 9/69 du 20.01.1983, p. 13.

⁴⁴ LG9UdV81-83.

Les chrétiens-démocrates veulent que le « tournant spirituel et moral » se concrétise dans l'insistance sur l'antagonisme entre les deux blocs. De nombreuses déclarations soulignent avec force les différences de système, les différences entre les relations germano-américaines et les relations germano-soviétiques. Ces déclarations sont partagées tant par l'aile droite conservatrice du parti représentée par A. Dregger que par des membres du parti plus progressistes et libéraux comme Richard von Weizsäcker (1920-2015). Pour le président du groupe parlementaire de la CDU/CSU, on ne peut pas mettre sur le même plan moral et politique les USA et l'URSS⁴⁵. Le maire de Berlin-Ouest de 1981 à 1984 et futur président de la République de 1984 à 1994 utilise les adjectifs politique et spirituel pour qualifier les relations avec les Américains, relations qui ont désormais, pour lui, gagné en effectivité politique depuis que H. Kohl est au pouvoir⁴⁶.

A. Dregger (1920-2002), le maire de Fulda (1956-1970), a été ensuite chef d'opposition à la tête de la CDU de Hesse (1970-1982) : dans une région dirigée par le SPD depuis 1946 il a réussi à faire de la CDU la première force aux élections régionales en 1974, 1978 et en septembre 1982, avec 45,6% des votes contre 42,8% pour le SPD. Il est présenté dans les médias comme un conservateur, nationaliste de bon teint, représentant de la fraction de droite de la CDU, dite parfois des « casques d'acier » (*Stahlhelme*)⁴⁷. Député au Bundestag de 1972 à 1998, il préside le groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1982 à 1991 et a refusé pendant cette période à deux reprises le poste de président du Bundestag en 1984 et en 1988. Un mandat au caractère plus représentatif ne semble pas l'intéresser. Dans la littérature, une « force d'intégration » lui est attribuée, tout au moins dans la première moitié des années 1980, qui a permis au chancelier de contenir les ardeurs de l'aile droite du parti⁴⁸.

Les oppositions de systèmes sont soulignées par Hans Graf Huyn (1930-2011), l'ancien diplomate et conseiller de F. J. Strauß est l'un des députés de la CSU actif sur toutes les questions liées à l'*Ostpolitik*. Le député de Rosenheim de 1976 à 1987 et de 1988 à 1990,

⁴⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/11 du 13.09.1983, p. 4.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 46.

⁴⁷ Par exemple : Neumaier, Eduard : « Nach der Palastrevolution im Fraktionssaal der CDU/CSU- Im Plenum sorgt der Kanzler endlich für Klarheit – Kohl befreit die Ostpolitik der Union aus dem Zwielicht », in : *Suttgarter Zeitung*, 28.02.1985 ; « Allemagne : président du groupe parlementaire CDU-CSU M. Wolfgang Schäuble s'impose comme le dauphin incontesté du chancelier Kohl », in : *Le Monde*, 27.11.1991.

⁴⁸ « CDU/CSU. Laut und saftig », in : *Der Spiegel* 50/1982, 12.12.1982 ; Küsters, Hanns Jürgen : « Kanzlerfraktion unter Alfred Dregger, 1982-1991 », in : Schwarz, Hans-Peter (éd.) : *Die Fraktion als Machtfaktor. CDU/CSU im Deutschen Bundestag 1949 bis heute*, Munich, Pantheon, 2009, p. 161-179 ; un proche collaborateur de A. Dregger a écrit une biographie du député : Weirich, Dieter : *Alfred Dregger. Haltung und Herz. Eine Biografie*, Francfort sur le Main, Societäts-Verlag, 2019.

membre de la commission des affaires étrangères et de celle de Défense est le porte parole de la CSU en matière de politique extérieure au Bundestag. Il développe dès 1981 une stratégie qui se place également sur le plan idéologique. À l'occasion des journées sur la stratégie internationale organisées par la Hanns-Seidel Stiftung du 2 au 6 novembre 1981 à Munich, il présente une idée de « contre-offensive morale » afin de contrecarrer « l'offensive politico-militaire » menaçante de l'Union soviétique. Il part du constat que l'Union soviétique adopte en matière de politique extérieure principalement une position offensive alors que l'Ouest serait majoritairement sur la défensive. Ne pouvant se satisfaire de cette situation, il propose de lancer une offensive morale ayant pour fondement le « principe éthico-moral » de la liberté. Pour lui, appliquer ce principe à la politique extérieure occidentale envers l'Est cela signifie défendre publiquement et avec force le droit à l'autodétermination des peuples, c'est-à-dire l'inscrire dans les programmes, en parler en interview, lors des conférences internationales⁴⁹, etc.

Cette insistance sur l'antagonisme entre les deux blocs prend la forme également de craintes exprimées envers la politique menée par le gouvernement. En novembre 1982, le député Peter Petersen (1926-2005) de la CDU dans le Bade-Wurtemberg (*Böblingen*), interroge le chancelier sur le marché passé avec l'Union soviétique sur le gaz naturel.⁵⁰ Il s'intéresse à l'aspect moral de ce commerce qui touche au respect des droits de l'homme. Lui, comme la députée CSU Ursula Krone-Appuhn (1936-1988), membre au Bundestag de la commission de défense, indiquent qu'il a été prouvé, notamment par la société pour les droits de l'homme, que des prisonniers politiques sont forcés de travailler dans des conditions inhumaines à la construction des infrastructures nécessaires au transport du gaz naturel⁵¹. Le député reprend à son compte la question souvent posée de savoir si une fois au pouvoir l'Union va continuer à dénoncer ces manquements ou détourner le regard⁵². La réponse de H. Kohl est très générale, il existe un certain nombre de problèmes durables

⁴⁹ Contributions de Hans Graf Huyn au groupe de travail AK IV du 15.12.1981 p. 11 ; interview de H. Graf Huyn dans le *Münchner Merkur*, 29.10.1981, ACSP : LG-9. WP : 19.

⁵⁰ Le premier contrat gazier au-delà de la zone d'influence de l'URSS a été signé en 1968 par l'autrichien OMV, suivi en 1970 par la République fédérale avec le contrat *Erdgas-Röhren-Geschäft* (gaz contre tuyaux). Le projet a rassemblé la Deutsche Bank, Ruhrgas et Soyuzgasexport (le précurseur de Gazprom). Dès 1973, la RFA devait recevoir 0,5 milliards de mètres cubes de gaz par an, puis 3 milliards de mètres cubes de gaz par an à partir de 1978. En échange, l'URSS devait recevoir 1,2 million de tonnes de tuyaux fabriqués par Mannesmann et un prêt de 1,2 milliard de deutschemarks ; Aurélie Bros : « Relation gazière russo-ukraino-européenne : un dialogue à réinventer », in : *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2015/2 n°46, p. 53-82, ici p. 56.

⁵¹ Compte rendu du groupe parlementaire 9/63 du 23.11.1982 p. 13-14.

⁵² Un exemple de dénonciation se trouve dans les questions posées au gouvernement par le groupe parlementaire de la CDU/CSU au sujet d'un examen détaillé de la politique allemande menée : point 16 et 17 du document Drucksache 9/415 du 11.05.1981, p.3.

avec les Soviétiques qu'il aborde par principe à chaque conversation avec un représentant du pouvoir soviétique. Il ajoute qu'il ne souhaite pas se nommer lui-même « interprète ou porte-parole de l'Europe » comme ce fut le cas pour H. Schmidt, même si l'objectif est que l'Europe doit parler d'une voix. H. Schmidt s'est lui-même stylisé de plus en plus au début des années 1980 comme « interprète » ou « médiateur » entre les deux superpuissances, notamment par exemple lors de son premier voyage à Washington après la prise de mandat de Ronald Reagan en mai 1981⁵³. H. Kohl ne souhaite donc pas occuper la place d'intermédiaire, il se positionne clairement du côté atlantique.

L'analyse des différentes visions de l'histoire qui se dégagent des débats au sein du groupe parlementaire montre également à quel point la Guerre Froide constitue l'arrière-plan qui cristallise les positions prises par les chrétiens-démocrates. En mars 1983, H. Kohl ajoute à son argumentation la dénonciation d'un manque d'historicité. Lors de cette première séance après les élections législatives, il explique que l'histoire commune aux deux Allemagnes court le risque d'être déformée, mal interprétée ou oubliée⁵⁴. L'absence de conscience historique est avancée comme argument contre l'Union soviétique parce qu'elle fait encourir le risque de mésestimer l'Union soviétique, de sous-estimer fortement son potentiel de menace et de considérer que la paix en Europe va de soi.

Le recours à l'histoire se retrouve à la croisée des intérêts à défendre dans les relations avec les pays de l'Est et dans les relations interallemandes. La politique allemande rassemble le plus de thématiques qui permettent de mettre en valeur l'aspect moral ou spirituel des points discutés puisqu'il est question essentiellement de l'unité de la nation, des droits des Allemands vivants dans les ex-territoires de l'Est ou en provenance de ces territoires, du rôle de l'histoire, du rôle culturel et spirituel particulier de Berlin.

L'Histoire est au cœur des premières déclarations de politique générale du chancelier en octobre 1982 et en mai 1983. Elle permet d'abord de styliser le changement de pouvoir d'une coalition sociale-libérale à une coalition chrétienne-libérale en un moment historique. En 1982, il s'agit « d'un nouveau départ historique » (« *einen historischen Neuanfang* ») et en 1983, la République fédérale se tient à un tournant de son histoire (« *an einem Wendepunkt ihrer Geschichte* »)⁵⁵. Le recours à l'histoire permet de renforcer de manière solennelle et emphatique l'argumentation en faveur de l'ambition proclamée de

⁵³ (Hansen 2016, p. 129, p. 135, p. 137)

⁵⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/01 du 23.03.1983, p. 21.

⁵⁵ Déclaration de politique générale de H. Kohl : compte rendu de séance plénière 9/121 du 13.10.1982, p. 7213-7229, ici p. 7216 ; Déclaration de politique générale de H. Kohl : compte rendu de séance plénière 10/4 du 04. 05.1983, p. 56-74, ici p. 74.

provoquer un « tournant ». Outre le fait de vouloir écrire l'histoire et d'annoncer être à un moment historique, il s'agit aussi pour le chancelier de mener une réflexion (« *Besinnung* »⁵⁶) nécessaire sur l'histoire ou plus exactement sur l'histoire allemande. Cette réflexion est d'abord comprise comme le moyen d'adoucir la division puis de chercher à la dépasser. L'histoire allemande commune est évoquée afin de contribuer au maintien et au renforcement de l'unité de la nation. En juin 1983, le chancelier exprime encore plus clairement son intention de s'inscrire dans une « histoire totale » (« *eine ganze Geschichte* ») et dans la continuité historique lors de son premier discours sur l'état de la nation dans l'Allemagne divisée⁵⁷. Il s'y montre investi d'une mission historique à accomplir et revendique l'héritage de l'histoire commune allemande.⁵⁸ L'Union souhaite mener une politique en faveur de l'unité de la nation qui lui semble être possible essentiellement par l'affirmation d'une histoire commune et unifiante. H. Kohl nomme comme moyen de conserver la question allemande ouverte, à côté du rappel de la situation juridique qui avait toujours été utilisée comme argument contre l'*Ostpolitik* des gouvernements Brandt et Schmidt, « la force historique » (« *die geschichtliche Kraft* ») de « la volonté de la nation allemande d'être unis » (« *Wille[ns] der deutschen Nation zur Einheit* »)⁵⁹. En octobre 1982, quand il présente sa déclaration de politique générale aux députés chrétiens-démocrates, H. Kohl fait de « l'identité de la nation allemande » le point de départ⁶⁰. Ainsi, par la thématique de l'histoire et de l'identité, le chancelier pose les marques du « tournant » souhaité⁶¹. Lors de la réunion du groupe parlementaire du 23 mars 1983, les négociations entre la CDU, la CSU et le FDP en vue de former un gouvernement de coalition sont le point principal à l'ordre du jour. Le chancelier explique que même si la politique extérieure et de sécurité n'apparaît pas dans l'accord de coalition approuvé le jour même par la présidence de la CDU, cela ne signifie pas que ces thèmes n'ont pas été abordés lors des discussions, c'est d'ailleurs le premier point qu'il expose dans son compte rendu devant les députés. H. Kohl traite de la politique allemande sous l'angle des mesures à prendre pour mener une politique en faveur de l'unité de la nation, notamment en travaillant sur l'histoire commune, pour toucher la jeune génération. Pour lui, c'est seulement en

⁵⁶ Déclaration de politique générale de H. Kohl : compte rendu de séance plénière 9/121 du 13.10.1982, p. 7213-7229, ici p. 7227.

⁵⁷ Discours sur l'état de la « nation allemande divisée » (*Bericht zur Lage der Nation im geteilten Deutschland*) de H. Kohl : compte rendu de séance plénière 10/16 du 23.06.1983, p. 987-994, ici p. 990.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 993 et p. 990.

⁵⁹ *Ibid.*, ici p. 993 : « Es sind die Ideen, es sind die Ideale, die ein Volk bewegen, die Geschichte bewegen. Unsere Nation schöpft Kraft aus den gemeinsamen Werten, die ihre Identität mitbestimmen. »

⁶⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 9/58 du 12.10.1982, p. 10.

⁶¹ (Korte 1998, pp. 89-91)

gardant l'équilibre dans les caisses et en se penchant sur ce thème fondamental qu'un « nouveau départ et un nouveau tournant » peuvent être envisagés. Cela représente le défi spirituel et moral qu'il est nécessaire de relever (« *geistig-moralische Herausforderung* »)⁶².

Le rôle particulier que doit jouer Berlin sur le plan culturel et spirituel est évoqué à de nombreuses reprises, notamment par le maire de la ville R. von Weizsäcker. En janvier 1984, celui-ci prend la parole devant le groupe parlementaire à Berlin et mentionne le projet de construction d'un musée de l'histoire allemande dans la ville comme un moyen de renforcer le rôle spirituel de Berlin. Ce projet, dont le chancelier est à l'initiative⁶³, fut présenté en mars 1983 lors de la deuxième déclaration de politique générale de H. Kohl. Le maire berlinois compare en creux ce projet avec le musée déjà existant à Berlin-Est dans l'ancien arsenal (*das Zeughaus*) situé sur l'avenue *Unter den Linden*⁶⁴. Ce musée « de l'Histoire allemande » (*Museum für deutsche Geschichte*) fondé par le SED dès 1952 se consacre à une présentation de l'histoire sous l'angle du marxisme-léninisme.

Face aux discours du chef du gouvernement, des critiques au sein de l'Union concernant précisément l'idée de « tournant » sont également exprimées. C'est le cas par exemple en septembre 1983. Le député conservateur du Bade-Wurtemberg Claus Jäger (1931-2013) adresse sa critique qui porte sur le crédit accordé durant l'été à la RDA tout particulièrement à F. J. Strauß. Il cite les propos du président de la CSU sur le tournant politique devant signifier également la fin d'une politique allemande social-libérale trop généreuse, basée sur les concessions. Le député C. Jäger ne voit pas où est le tournant, lui qui en mai 1972 a voté contre les traités de l'Est⁶⁵. Le chancelier lui répond puisque F. J. Strauß n'est pas présent. Il reste évasif et rétorque seulement en nommant le chiffre en augmentation des échanges entre les deux États allemands⁶⁶.

Au tournant des années 1980, les questions de sécurité tiennent le devant de la scène internationale. Le regain des tensions entre les deux grandes puissances, le mauvais état des négociations de Genève qui laisse présager assez tôt que ces dernières ne vont pas aboutir provoquent et renforcent la peur d'une guerre nucléaire. Cette peur est partagée par un grand nombre d'observateurs allemands de l'époque dans différents cercles politiques

⁶² Compte rendu du groupe parlementaire 10/1 du 23.03.1983, p. 21.

⁶³ Seuthe, Rupert : « *Geistig-moralische Wende ?* » *Der politische Umgang mit der NS-Vergangenheit in der Ära Kohl am Beispiel von Gedenktagen, Museums- und Denkmalprojekten*, Francfort sur le Main, Lang, 2001, p. 150-165 ; compte rendu du groupe parlementaire 10/95 du 18.03.1985 p. 21.

⁶⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/20 du 17.01.1984, p. 17.

⁶⁵ Compte rendu de séance plénière 06/187 du 17.05.1972, p. 10940 et p. 10942.

⁶⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 10/10 du 6.09.1983, p. 37.

et dans différents groupes extra-parlementaires. La double décision de l'OTAN a été vivement discutée au sein du SPD et au sein du FDP (par exemple lors du congrès du parti de mai 1981). Nombre d'opposants au stationnement des missiles sont membres du SPD et/ou participent au « mouvement pour la paix » (*Friedensbewegung*). Ce mouvement porté par des milieux très différents comme le milieu social-démocrate, vert, communiste, chrétien ou indépendant connaît son apogée lors de la semaine d'action organisée à Bonn du 15 au 22 octobre 1983⁶⁷. Le 22 octobre environ un million de personnes participent aux manifestations sur tout le territoire de la République fédérale, à Bonn environ 500 000 personnes écoutent le discours de W. Brandt. Le débat entre pro- et anti stationnement traverse le parti de H. Schmidt. Alors que ce dernier avait encore réussi au congrès du parti à Munich en avril 1982 à imposer à ses opposants une certaine discipline puisque la décision sur le stationnement était reportée à la fin des négociations, le passage dans l'opposition provoque un changement de ligne et la victoire très nette du non au stationnement au congrès exceptionnel organisé à Cologne le 18 novembre 1983. Face à un SPD divisé⁶⁸ et à un « mouvement pour la paix » d'une ampleur considérable, les chrétiens-démocrates, le « parti des missiles » comme ses détracteurs nomme la CDU, occupent une place délicate alors qu'ils souhaitent être le « parti de la paix et de la liberté »⁶⁹. L'argumentation est d'autant plus subtile que l'un des slogans de campagne expliqué dans la déclaration de Berlin signée en mai 1982 par la commission fédérale de la CDU est « d'obtenir la paix avec toujours moins d'armes »⁷⁰. Dans cette déclaration, l'objectif général à atteindre est défini ainsi : avoir une alliance atlantique qui ne soit pas seulement défensive sur le plan militaire mais aussi « offensive sur le plan moral et spirituel afin d'imposer les droits de l'homme, la liberté et la justice, c'est-à-dire une paix véritable dans le monde »⁷¹. Dans ce contexte, les chrétiens-démocrates développent une critique du SPD et du « mouvement pour la paix » afin de montrer que les opposants au stationnement n'ont pas la morale de leur côté et que le SPD a échoué comme parti de gouvernement. L'argument moral est mis en avant à de nombreuses reprises pour étayer le raisonnement en faveur de la défense, du droit à se défendre. Le débat touche en effet la question

⁶⁷ Leif, Thomas : *Die strategische (Ohn-)macht der Friedensbewegung : Kommunikations- und Entscheidungsstrukturen in den achtziger Jahren*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1990, p. 32-53.

⁶⁸ (Hansen 2016)

⁶⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/07 du 7.06.1983, p.14.

⁷⁰ Berliner Erklärung, Berlin, 10.05.1982, p.4.

⁷¹ *Ibid.* p. 3 : « Das Bündnis ist militärisch defensiv ; es muß aber, als Wertegemeinschaft, moralisch-geistig offensiv sein, um Menschenrechte, Freiheit und Gerechtigkeit und damit den wahren Frieden auf allen Kontinenten durchzusetzen. »

fondamentale de savoir s'il est concevable d'obtenir, d'arracher la paix par les armes. En juin 1983, le chancelier tout en critiquant le SPD qui se placerait du côté de la morale, veut insuffler un élan pour une stratégie qui trouverait l'équilibre entre une position qui soit décidée et ferme sans paraître « martiale »⁷². Le ministre de la Défense de 1982 à 1988, expert chrétien-démocrate sur le sujet et futur secrétaire général de l'OTAN de 1988 à 1994, Manfred Wörner (1934-1994) exhorte, en réponse à la prise de parole de H. Kohl, à ne pas rester dans la défensive en face du « mouvement pour la paix » et du SPD dans la peur que ceux-ci monopolisent la morale contre la mission de se défendre⁷³. Le député du Bade-Wurtemberg (Göppingen) de 1965 à 1988, membre du bureau fédéral de la CDU depuis 1973, souhaite rétablir la moralité de la position qui consiste à vouloir se défendre même avec des armes. Pour lui, il est nécessaire de mettre plus l'accent sur le lien paix – liberté – droits de l'homme et non sur une possible guerre nucléaire qui à ses yeux n'est pas imminente. Le président du groupe parlementaire établit la même constatation que M. Wörner : il est insupportable d'affirmer que la seule position morale soit celle contre les armes nucléaires qui rejette le fait de pouvoir garantir la paix et la liberté en gardant la capacité de se défendre⁷⁴. En septembre 1983, à la rentrée du Parlement après les congés d'été, alors que le débat estival a été marqué dans l'espace public par la question du crédit accordé à la RDA et par celle des missiles, A. Dregger déplore le grand retard que la CDU/CSU aurait à rattraper par rapport au SPD sur le plan de l'offensive spirituelle. Dans un contexte de prise de décision imminente, il présente sa dernière déclaration à la presse comme le début d'une campagne de lutte « contre la désinformation de l'espace public allemand », car pour lui, Moscou dont les positions sont souvent confirmées par le SPD exerce plus d'influence sur l'opinion publique que les chrétiens-démocrates. A. Dregger évoque une lettre envoyée par la Konrad-Adenauer-Stiftung aux députés ainsi que les documents préparés par les bureaux de la CDU et de la CSU en coopération avec le ministère de la Défense pour lancer cette offensive. Il souhaite que tous ces éléments soient bien utilisés dans les circonscriptions électorales. Il qualifie la décision prise en faveur du stationnement de « mise à l'épreuve » (*Bewährungsprobe*) tant au niveau de la politique extérieure qu'intérieure. Sur le plan intérieur, la mise à l'épreuve concerne l'Etat démocratique. Il vise et critique ainsi la pression effectuée dans la rue par le « mouvement

⁷² Compte rendu du groupe parlementaire 10/07 du 7.06.1983, p. 14 -15.

⁷³ *Ibid.* p. 27.

⁷⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/09 du 21.06.1983, p.22.

pour la paix » et ses débordements⁷⁵. Le débat continue même après que la décision sur le stationnement a été prise. En janvier 1984, dans le cadre du débat sur la légitimité de la désobéissance civile et de la résistance civile dans un État de droit provoqué par des actions de blocage du « mouvement pour la paix », le groupe parlementaire de la CDU/CSU publie un manifeste à Berlin (*Berliner Erklärung*)⁷⁶. A. Dregger présente ce texte comme la troisième publication d'importance du groupe parlementaire après la documentation publiée sur le débat sur la sécurité et celle sur le débat sur le budget. La publication de ce manifeste est adoptée à l'unanimité par le groupe parlementaire après une discussion à laquelle ont notamment pris part Eugen Gerstenmaier (1906-1986), théologien protestant, ancien président du Bundestag (1954-1969) et un des vice-présidents de la CDU de 1956 à 1969, le professeur Josef Isensee, juriste et philosophe spécialiste de la philosophie politique, et le philosophe Hermann Lübbe, souvent présenté comme conservateur libéral.

D'autre part, la victoire électorale de mars 1983 est interprétée comme légitimation de la politique annoncée. H. Kohl lors de la première réunion du groupe parlementaire après les élections indique que le bon résultat obtenu de 48,8 % (soit 4,3% de plus qu'à la précédente élection) constitue un fondement moral pour la décision prise en faveur du stationnement si les négociations entre les États-Unis et l'URSS n'aboutissent pas. Les chrétiens-démocrates ont reçu l'adhésion des électeurs pour réaliser ce point de leur programme politique⁷⁷. Inversement, à l'issue des négociations entre les deux grandes puissances, la mise en application du stationnement doit renforcer la légitimité et la crédibilité des chrétiens-démocrates comme le souligne le chancelier à plusieurs reprises à l'automne 1983. « S'ils relèvent le défi en matière de sécurité, la CDU/CSU connaîtra un gain énorme en force morale, en crédibilité et en fiabilité »⁷⁸. Avant le vote du Parlement sur le stationnement des missiles, pour le chancelier il s'agit de s'efforcer de montrer que le parti ne souhaite pas se présenter devant les électeurs sans avoir tout fait pour que la partie négociation de la double décision de l'OTAN ait bien eu lieu. Il s'agit d'une condition préalable à la légitimation morale du stationnement. H. Kohl souligne également la difficulté d'avoir dans la discussion des arguments qui soient en partie d'ordre spirituel, relatif à la théologie⁷⁹.

⁷⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/10 du 6.09.1983, p.4.

⁷⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 10/20 du 16.01.1984, p.6, texte de la déclaration : *Union in Deutschland (UiD)*, Bonn, 19.01.1984 pp.1-3.

⁷⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 9/70 du 8.03.1983, p. 4.

⁷⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 10/10 du 6.09.1983, p.21.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 9-10.

Le oui au stationnement devient dans le discours ultérieur et rétrospectif de l'Union un élément important qui, alors qu'il s'agit finalement de la poursuite de la politique initiée par H. Schmidt, prouverait le « tournant » réalisé par les chrétiens-démocrates. Ce retour sur la fin de l'année 1983 est très présent pendant l'année 1985, c'est-à-dire à l'aube d'autres changements plus radicaux. H. Kohl rappelle en novembre de cette année que la CDU/CSU a réussi en trois ans à accomplir trois choses faisant parties du « tournant » que très peu de personnes avaient crues possibles : le stationnement, le départ à la retraite anticipé des officiers et l'annonce d'un nécessaire allongement du service militaire⁸⁰.

Sur le plan de la sécurité et de l'*Ostpolitik*, les chrétiens-démocrates revendiquent avoir effectué un « tournant » d'ordre moral et spirituel. Ce « tournant » se traduit dans le discours par la valeur morale attribuée à la politique menée. Pour pouvoir qualifier leur politique de morale, les chrétiens-démocrates utilisent le recours à l'histoire, à une conception de la défense qui puisse passer par l'utilisation des armes. Ces éléments démontrent une pensée binaire marquée par la Guerre Froide et l'antagonisme des blocs. Il y transparait une image de l'Ouest positive. L'analyse de la rhétorique du « tournant » a montré qu'il n'y avait pas vraiment eu d'inflexion entre le discours programmatique avant l'automne 1982 et le discours des deux premières années au pouvoir. D'autre part, la volonté de développer une offensive morale semble rassembler tout autant la CDU que la CSU même si la question des faits, des résultats concrets suscite des critiques de la part de l'aile droite de la CDU et de la CSU.

1.3 Des politiques d'alliance et de sécurité renforcées au « réalisme » envers l'Union soviétique

Dans leur discours, les chrétiens-démocrates se prévalent de pouvoir assurer et garantir la continuité en matière de politique extérieure tout en y ajoutant leur empreinte. Cette continuité est particulièrement visible sur les questions de sécurité et sur la politique allemande⁸¹. Elle est valable également pour les relations avec l'Union soviétique puisque l'objectif reste de maintenir et de développer le dialogue et la coopération. Les nouveaux accents se trouvent dans la priorité donnée à la relation avec les États-Unis et à l'Alliance atlantique et dans le discours tenu sur l'Union soviétique qui met en avant également les

⁸⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 10/79 du 5.11.1985, p.56.

⁸¹ « Der Doppelbeschluß der NATO ist ein Fahrplan zur Abrüstung. », « Kontinuität in der Deutschlandpolitik ist für CDU und CSU nur möglich in einer Kontinuität der Freiheit und Einheit. », programme électoral de la CDU et de la CSU : « Wir werden Deutschland in Ordnung bringen », 06.03.1983, p. 16 et p. 18.

responsabilités soviétiques dans les tensions⁸². La continuité est revendiquée par H.-D. Genscher lui-même auprès de son homologue soviétique. Dès octobre 1982, il se rend à Moscou et déclare à A. Gromyko que le Kremlin peut s'attendre à un maximum de continuité et de fiabilité⁸³.

Lors de ses premiers comptes rendus devant le groupe parlementaire de la CDU/CSU au sujet des relations germano-soviétiques, le chancelier se félicite de l'absence de refroidissement des relations entre les deux pays contrairement à ce qu'avaient annoncé de nombreux observateurs et adversaires du nouveau gouvernement. Par exemple en octobre 1982, Peter Männing, député SPD de Berlin et président social-démocrate de la commission des affaires étrangères au Bundestag, déclare que le groupe parlementaire du SPD doit s'efforcer de jouer son rôle d'opposition et dénoncer toute rupture dans la continuité des principes fondamentaux de la politique extérieure de la République fédérale. Il s'oppose ainsi à l'instrumentalisation de l'anticommunisme afin d'éviter un glissement vers une nouvelle Guerre Froide⁸⁴. Karsten D. Voigt, député et président du groupe de travail sur la politique extérieure et la politique de sécurité du groupe parlementaire social-démocrate, dénonce la continuité en politique extérieure affichée comme un voile permettant de s'éloigner des politiques antérieures dans un bilan sur la politique extérieure et de sécurité du gouvernement Kohl/Genscher au tournant des années 1982/1983. Il craint que la République fédérale ne perde son rôle dans le dialogue Est/Ouest par une trop grande attache aux États-Unis⁸⁵.

⁸² « Den Beziehungen zur Sowjetunion wird die Bundesregierung besondere Aufmerksamkeit widmen, und sie wird deren kontinuierliche Weiterentwicklung anstreben. Die Bundesregierung kann jedoch die schweren Hindernisse und Rückschläge nicht übersehen, die durch die sowjetische Intervention in Afghanistan, durch die bedrückende Lage in Polen und vor allem auch durch die sowjetische Überrüstung entstanden sind. Wir werden jede Gelegenheit nutzen, in Gesprächen und Verhandlung mit den Repräsentanten der sowjetischen Führung die Verantwortlichkeiten hierfür klarzustellen und im Rahmen unserer Möglichkeiten auf positive Änderungen zu drängen. », déclaration gouvernementale de H. Kohl du 13.10.1982, compte rendu de séance plénière au Bundestag 9/121du 13.10.82, p. 7222 ; « Diese Werte [Freiheit, Solidarität und Gerechtigkeit sowie die Menschenrechte] verletzt die Sowjetunion nicht nur in ihrem eigenen Bereich, sondern auch überall dort, wo sie die Macht dazu hat. Darin liegt die wesentliche Ursache für die Gefährdung des Friedens. », programme électoral de la CDU et de la CSU : « Wir werden Deutschland in Ordnung bringen », 06.03.1983, p. 13, voir aussi p. 15.

⁸³ (Genscher 1995, 477) : « Höchstmaß an Kontinuität und Berechenbarkeit » ; « Wir wollen die Kontinuität, die Berechenbarkeit und die Klarheit deutscher Außen- und Sicherheitspolitik gewährleisten », compte rendu de séance plénière 9/121du 13.10.82, p. 7254, p. 7260.

⁸⁴ « Sie [die Sozialdemokratische Bundestagsfraktion] wird entschieden Widerstand zum Beispiel dagegen leisten, dass die Menschenrechtsfrage einseitig als antikommunistisches Vehikel mißbraucht wird und daß bundesdeutsche Außenpolitik in der Praxis wieder im Geiste deutsch-nationaler Traditionselemente oder des militanten Antikommunismus gestaltet wird, um ein Hineingleiten in einen neuen Kalten Krieg zu verhindern. », Peter Männing : « Erneuerung statt Kontinuität ? Kohls außenpolitisches Credo wirft Fragen auf », in *Sozialdemokratischer Pressedienst*, n° 198, 37^{ème} année, 18.10.1982, p. 6.

⁸⁵ « Zugunsten einer weitgehend konturlosen Anpassung an die Reagan-Administration droht die unter Bundeskanzler Helmut Schmidt geachtete und gewichtige Rolle der Bundesrepublik Deutschland im Ost-

Les arguments avancés par H. Kohl pour justifier cette absence de refroidissement sont d'ordre factuel. Il affirme que les contacts sont omniprésents, la queue est longue devant son bureau pour venir le voir. Il nomme comme exemple de personnalité importante ayant tout de suite cherché à lui rendre visite après les élections : Mikhaïl Solomentsev qui représente le Politburo. Dans un premier temps, il souligne donc le pragmatisme des hommes politiques soviétiques. Il estime que ce sont eux les plus grands réalistes qui font de la *realpolitik*⁸⁶. Dans l'historiographie, il est toutefois question de relations tendues avec l'Union soviétique dès 1982/1983⁸⁷.

Tout comme les contacts semblent maintenus, le versant économique des relations germano-soviétiques démontre aussi que la continuité domine lors du changement de gouvernement. Le marché sur le gaz naturel conclu au début des années 1980 entre l'Union soviétique et plusieurs pays de l'Europe de l'Ouest, au premier rang desquels la République fédérale, ne constitue pas une exception⁸⁸. H.-D. Genscher rappelle à son homologue américain dès l'arrivée au pouvoir de la nouvelle coalition que, de manière générale, il n'y aura pas de changement en matière de politique commerciale envers les pays de l'Est et, en particulier, sur la question du marché sur le gaz naturel, alors que l'administration américaine nourrissait l'espoir d'être face à une direction plus encline à suivre ses positions⁸⁹.

Cet échange de technologie contre de l'énergie a causé un important conflit au sein de l'Alliance atlantique entre les États-Unis et les pays européens associés au Canada et au Japon. Les entreprises allemandes, françaises, italiennes et japonaises sont le plus en concurrence pour participer au marché⁹⁰. Les Allemands de l'Ouest se sont battus pour que le projet puisse être maintenu malgré la pression américaine pour le faire échouer. Les

West-Dialog und in den Beziehungen zu den Ländern der Dritten Welt wieder verloren zu gehen. », in *Sozialdemokratischer Pressedienst*, n° 247, 37^{ème} année, 29.12.1982, p. 1.

⁸⁶ « Wie zu erwarten sei, sind die größten Realisten von allen die sowjetischen Führer », compte rendu du groupe parlementaire 9/58 du 12 octobre 1982, p. 7 ; « Ganz kalt und entschieden rechnende Real-Politiker ! », compte rendu du groupe parlementaire 9/62 du 09.11.1982, p. 11.

⁸⁷ Meyer, Hans-Jürgen : *Der Rätselhafte, Gorbatschows Anfänge als Generalsekretär im Blick des Auswärtigen Amtes (1985-1987)*, Berlin, Duncker & Humblot GmbH, 2021, p. 28 ; (Wirsching 2006, 508-513)

⁸⁸ Sur le sujet voir par exemple : Wörmann, Claudia : *Osthandel als Problem der Atlantischen Allianz. Erfahrungen aus dem Erdgas-Röhren-Geschäft mit der UdSSR*, Bonn, Europa Union Verlag, 1986 ; Jacobsen, Hanns-Dieter : *Die Ost-West-Wirtschaftsbeziehungen als deutsch-amerikanisches Problem*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 1986 ; Pohl, Manfred : *Geschäft und Politik. Deutsch-russisch/sowjetische Wirtschaftsbeziehungen 1850-1988*, Mayence, Hase & Koehler Verlag, 1988, p. 163-177 ; Newnham, Randall : *Deutsche Mark Diplomacy. Positive economic sanctions in german-russian relations*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 2002, p. 167-184.

⁸⁹ (Wörmann 1986, p. 165)

⁹⁰ (Pohl 1988, p. 149)

États-Unis et l'Europe de l'Ouest ont réagi différemment à la situation en Afghanistan et en Pologne sur le plan du commerce extérieur avec les pays de l'Est. Aux États-Unis une politique de sanction est mise en place qui estime à la hausse les risques que le commerce oriental fait encourir à la sécurité. En Europe de l'Ouest, l'intérêt de conserver une politique économique de coopération avec l'Est domine malgré ou à cause justement du refroidissement sur la scène internationale. Les intérêts européens en faveur de la réussite du marché sont plus grands et divergent en partie des intérêts américains.

Le marché repose sur une longue tradition d'échanges commerciaux entre les deux parties et s'inscrit dans la lignée des premiers accords commerciaux d'après-guerre de 1958. Une première tentative d'accord sur le gaz naturel avait échoué en 1962 à cause de la pression américaine contre le projet. Début 1970,⁹¹ le premier marché germano-soviétique sur le gaz naturel est signé, celui-ci a une grande valeur symbolique puisqu'il introduit ostensiblement la politique de détente du gouvernement social-libéral fraîchement élu. En Bavière, une région qui souhaite profiter d'une bonne partie des livraisons de gaz, le ministre de l'Économie Otto Schedl (CSU), qui a lui-même négocié avec les vice-ministres du Commerce extérieur Nicolai Ossipov et de l'Économie du gaz Alexei Sorokin à Vienne en 1969⁹² salue la conclusion du marché⁹³. Les intérêts économiques pour la Bavière prennent le pas sur les inquiétudes de faire affaire avec les Soviétiques. Ce premier marché sur le gaz naturel est suivi par deux autres en 1972 et en 1974 ce qui prouve que l'accent est bien mis sur le secteur de l'énergie dans la coopération commerciale avec l'Est. En 1979, l'Union soviétique qui souhaite construire un pipeline de Ourengoï en Sibérie occidentale à Oujgorod à la frontière tchécoslovaque initie *le nouveau projet de marché*. Ce gazoduc doit permettre à la République fédérale de conduire ensuite le gaz jusqu'à la frontière en Bavière près de Waidhaus. Les négociations ont duré de 1979 à l'hiver 1981/1982. La décision politique de soutenir le projet est prise à l'occasion du voyage du chancelier H. Schmidt et de son ministre des Affaires étrangères H.-D. Genscher à Moscou en juillet 1980. Les négociations concernant le gaz, l'équipement puis le crédit peuvent ainsi ensuite commencer. Le groupe privé de la Ruhrgas AG et l'entreprise étatique Sojugasexport concluent un contrat en novembre 1981, avant que celui-ci ne soit autorisé

⁹¹ (Jacobsen 1986, p. 192)

⁹² « Schmal und hoch », *Der Spiegel*, n°29/1969, 14.07.1969, p. 42.

⁹³ (Wörmann 1986, p. 82), « Der bayrische Wirtschaftsminister Schedl (CSU), der nach eigenem Bekunden schon 1967 in Moskau über sowjetische Gaslieferungen verhandelt hatte, begrüßte den Abschluß des Geschäftes nachdrücklich und erklärte, das Gas sei sicher, da die Sowjets sich bisher stets vertragstreu verhalten hätten. » *Süddeutsche Zeitung* 31.1, 01.02.1970, p. 26.

par le gouvernement ouest-allemand le 17 février 1982 et qu'en mars 1983, les contrats nécessaires à l'inclusion de Berlin-Ouest aux livraisons soient signés. Les négociations sur l'équipement se produisent entre l'Union soviétique et une délégation permanente de 20 experts en commerce ouest-européens sous la direction de l'organisation centrale d'importation Maschinoimport de Cologne et donnent lieu à une division en plusieurs contrats et en plusieurs ordres de commande pour différents producteurs des canalisations composant le gazoduc. De la même manière, les négociations sur le crédit ont été organisées de manière séparée avec les différents groupes bancaires nationaux. Pour la République fédérale, il s'agit d'un accord entre la banque étatique du commerce extérieur soviétique et la Deutsche Bank qui dirige le consortium ouest-allemand. Un accord est trouvé en juillet 1982 qui réduit le crédit à un maximum de quatre milliards de Deutsche Mark. Le crédit est garanti avec l'accord du gouvernement par l'assurance de crédit Hermes AG à hauteur de 95% pour les risques politiques et économiques. La République fédérale a reçu les premières livraisons de gaz via le nouveau pipeline le premier octobre 1984.

La longueur des négociations particulièrement impressionnante même si cela est courant pour ce type de contrat commercial avec les pays de l'Est s'explique en partie par la crise que ce marché a causé au sein de l'Alliance atlantique⁹⁴. La phase chaude du conflit a duré plusieurs mois de juin à novembre 1982. En effet, n'ayant pas réussi par la critique à faire échouer le projet, le gouvernement américain une fois le marché conclu essaie de nuire à sa réalisation en intervenant directement auprès des entreprises européennes. Il utilise la législation américaine sur le commerce extérieur pour refuser de délivrer les licences nécessaires aux entreprises européennes pour produire des éléments nécessaires aux stations de compression, selon la technologie développée par General Electric choisie dans le contrat. Alors que l'administration Carter avait épargné les questions d'échange d'énergie puisqu'elles n'entraient pas dans sa politique de sanction et d'embargo, l'administration Reagan les met au centre de sa politique après avoir levé l'embargo sur les céréales en avril 1981 comme l'avait promis le président lors de sa campagne électorale. Pendant que l'administration américaine promulgue des sanctions contre l'Afghanistan et contre la Pologne, les positions européennes face au projet ne changent pas. Tout en réaffirmant le primat du politique et la priorité du partenariat transatlantique, l'industrie allemande s'efforce de désamorcer ou du moins d'éviter une aggravation du conflit et de

⁹⁴ (Wörmann 1986, p. 3)

trouver un moyen de remplir les obligations prises envers l'Union soviétique malgré les obstacles posés par les États-Unis. Après de longues négociations officielles et officieuses, notamment en marge de l'assemblée générale des Nations Unies lors d'une rencontre des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à côté de Montréal du 2 au 3 octobre 1982, le conflit peut être réglé par la formulation de « conclusions » communes pour dessiner les relations avec l'Union soviétique et les autres pays du CAEM (Conseil d'aide économique mutuelle)⁹⁵. Ainsi un compromis est trouvé puisque d'un côté les États-Unis lèvent les sanctions imposées et d'un autre les pays ouest-européens se montrent prêts à faire des concessions sur d'autres questions de la politique commerciale avec les pays de l'Est. Suite à ce compromis de novembre 1982 qui ne comprend pas de position commune en matière de coopération énergétique ni ne porte préjudice à tout changement dans les autres domaines des politiques nationales de commerce extérieur envers les pays de l'Est, le président R. Reagan lève les sanctions contre le gazoduc le 13 novembre 1982.

Tout en faisant profil bas devant les Américains, les dirigeants de l'Allemagne de l'Ouest ont réussi à imposer le marché. Les discussions à ce sujet semblent être particulièrement importantes et nombreuses au sein de la CSU. En mars 1980, avec l'objectif de se préparer au pouvoir, le groupe de travail sur la politique allemande et la politique extérieure IV (*Arbeitskreis Deutschland- und Außenpolitik*) a rédigé un document résumant les thèses du parti⁹⁶. Ce groupe sous la direction de Franz Ludwig Schenk, Graf von Stauffenberg avait changé de nom en mars 1974 pour ne plus s'appeler groupe de travail sur la politique allemande et l'*Ostpolitik*, comme c'était le cas depuis sa création le 25 novembre 1967. Le président du groupe, né en 1938, député de la CSU au Bundestag depuis 1976, était avocat de profession. Dans la partie programmatique du document au sujet de la politique de la CSU prévue, la politique de sécurité est définie par l'équilibre à trouver entre ses supposés trois composants : « le potentiel militaire, le potentiel économique et la psychologie ». Le bilan tiré après 10 ans de politique social-libérale est sévère : la République fédérale ne remplit qu'une des trois conditions pour garantir la sécurité, celle concernant l'économie. Pour les députés de la CSU, le problème repose sur une mauvaise perception de l'Union soviétique, il s'agit dorénavant pour eux de mener une politique de « détente réaliste ». Le concept de détente est devenu la marque de fabrique de l'*Ostpolitik* sociale-libérale mais, pour les chrétiens-démocrates, il s'agit d'un mot créé par

⁹⁵ AAPD 1982, document 253 du 3.10. 1982, p. 1325-1330.

⁹⁶ CSU-DAP Karton XII.

l'Union soviétique, c'est pour cela qu'il est préférable de parler de « détente réaliste ». Des progrès politiques concrets sont possibles, l'économie doit respecter les principes, les valeurs de références (« *Eckdaten* ») définies par la politique. Dans ce texte s'exprime la volonté de développer une stratégie d'ensemble qui prenne en considération à la fois les différents aspects politiques, économiques, etc. et les différents niveaux de coopération avec les autres pays occidentaux ou avec les pays orientaux. Il s'agit d'englober tous les aspects sans toutefois les mettre à égalité.

Au cours de l'année 1981, les réactions au projet conclu sur le gaz naturel restent en majorité négatives. Le nécessaire primat de la politique sur les possibles avantages économiques et la mise en garde face au risque de dépendance énergétique envers l'Union soviétique sont les deux principaux points mis en avant contre le marché. Dans une note rédigée par la commission IV du groupe de la CSU au Bundestag en charge de la politique extérieure, de la politique allemande, de la politique de défense et d'aide au développement (*Arbeitskreis zur Außen-, Deutschland-, Verteidigungs-, und Entwicklungspolitik*) à la demande de leur président H. Graf Huyn, datée de janvier 1981 et estimée confidentielle, le point de vue du ministère des Affaires étrangères qui consent à assurer le crédit par une garantie Hermes est critiqué⁹⁷. L'argumentation développée par le ministère n'est pas acceptée car elle ne repose pas sur la primauté des réserves politiques mais sur les supposés avantages économiques, tout en mettant en avant le fait que sur le plan international l'Allemagne ne peut pas s'isoler et doit accepter la pression qui pèse sur elle. À ces arguments, le rédacteur de la note rétorque que la dépendance énergétique et économique envers l'Union soviétique causée par le marché ainsi que la situation en Afghanistan et en Pologne rendent une garantie au niveau de l'État fédéral irrecevable.

Une véritable réflexion sur la place et l'importance à accorder aux relations économiques germano-soviétiques est développée. Dans le numéro spécial consacré à l'actualité du commerce extérieur avec les pays de l'Est de la *Revue sur le commerce et l'industrie* (*Industrie- und Handelsrevue : deutsches Wirtschaftsmagazin für Ost + West*) de novembre 1981, on peut lire des textes des personnalités de la CDU et de la CSU suivantes : Walther Leisler Kiep (1926-2016), trésorier de la CDU de 1971 à 1992, Alois Mertes (1921-1985), diplomate, député CDU de Bitburg de 1972 à 1985 et ministre adjoint au ministère des Affaires étrangères, Olaf von Wrangel (1928-2009) député de 1965 à 1982,

⁹⁷ LG – 9. WP 18 : 18/1 LG – AK IV, note pour H. Graf Huyn du 26.01. 1981.

F. Zimmermann, F.J. Strauß⁹⁸. Les relations économiques sont présentées comme un moyen d'intensifier les relations, de susciter la compréhension et la confiance pour obtenir de cette manière des résultats sur le plan politique. Les deux plans politique et économique sont indissociables mais le politique prédomine. F. J. Strauß donne l'exemple du marché sur le gaz naturel. Les relations économiques ne doivent pas non plus mettre en danger la sécurité. F. Zimmermann mentionne aussi l'intérêt de développer les relations économiques avec les membres du CAEM autre que l'Union soviétique dans le but de les aider à se détacher, à être moins dépendants de l'Union soviétique.

Dans un échange épistolaire entre juillet et septembre 1981, H. Graf Huyn et F. Zimmermann sont d'accord pour trouver que le moment est venu de poser une grande question au gouvernement sur le marché germano-soviétique du gaz naturel. H. Graf Huyn joint à sa lettre une note qui commente le marché en des termes assez directs. La transaction est qualifiée d'extrêmement douteuse (« *äußerst fragwürdig* ») et vue comme une aide à l'investissement pour l'Union soviétique alors que cette dernière continue à développer son armement avec force. L'enjeu est de réussir à développer une stratégie qui combine les aspects politiques, économiques et militaires et qui fasse bien comprendre à l'Union soviétique que la coopération avec l'Ouest associée à une politique d'agression envers l'Ouest n'est pas possible. Le primat du politique sur l'économique est de nouveau souligné⁹⁹. C'est également l'idée dominante qui s'échappe du compte rendu de la réunion de la commission IV en date du 5 octobre 1981 au sujet du marché sur le gaz naturel¹⁰⁰. Les réserves d'ordre politique, concernant la politique extérieure et la politique de sécurité, doivent peser plus dans la balance, encore plus que les avantages économiques. Hans Klein (1931-1996), député CSU de 1976 à 1996 et porte-parole en matière de politique extérieure du groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1982 à 1987, voit le problème de dépendance énergétique avec l'Union soviétique en lien avec les tendances à la neutralisation. Le député

⁹⁸ LG – 9 WP 1 : F. Zimmermann 1980-1982.

⁹⁹ Lettre de H. Graf Huyn à F. Zimmermann du 28.7.1981, LG – 9 WP 18, 1981 ; pièce jointe I p.1-4 : « Das Erdgas-Röhrengeschäft ist äußerst fragwürdig. Bei der gegenwärtigen Vereinsung des Ost-West-Verhältnisses, das von der Sowjetunion bewußt herbeigeführt worden ist, kann es nicht unsere Aufgabe sein, den Ausbau der wirtschaftlichen und militärischen Infrastruktur der Sowjetunion durch eine Investitionshilfe in Form eines Röhren/Erdgasgeschäftes in Höhe von 20 Mia DM aus der Bundesrepublik Deutschland zu finanzieren, während die Sowjetunion gleichzeitig ohne Rücksicht auf das Leistungsvermögen ihrer Volkswirtschaft eine Superrüstung mit wachsenden Offensivkomponente betreibt. [...] Statt sich in immer neue Abhängigkeiten zu begeben oder bestehende Abhängigkeiten gegen neue auszutauschen, muß der Westen endlich eine kombinierte politisch-wirtschaftliche- militärische Strategie entwickeln, die der Sowjetunion klarmacht, daß nicht beides möglich ist : wirtschaftlich-technische Zusammenarbeit mit dem Westen und Aggressionspolitik gegen den Westen. »

¹⁰⁰ Compte rendu de la séance du 05.10 1981, LG 9 – WP 20 1981 – 82, comptes rendus des séances AK IV.

de Nuremberg, Peter Wilhelm Höffkes (1927 -2005), comprend le marché comme un levier contre le développement de la puissance nucléaire voulu par la CSU. L'un des deux rapporteurs, Hubertus Deßloch, met en garde contre le fait que l'Union puisse être déstabilisée si le marché est perçu comme un élément d'une « nouvelle *Ostpolitik* ». H. Klein indique qu'il vaut mieux rester prudent et que l'Union ne doit pas, comme ce fut le cas auparavant, se précipiter et prendre un parti irrévocable. Il renvoie à l'expression franchir le Rubicon pour illustrer son propos¹⁰¹.

Développer une stratégie d'ensemble pour les députés de la CSU, cela signifie aussi ne pas délaissier les partenaires de l'Alliance atlantique comme le fait, selon eux, le gouvernement dirigé par H. Schmidt dont la volonté de faire aboutir le marché avec l'Union soviétique est assez évidente¹⁰². Ainsi selon H. Graf Huyn, pour retrouver la confiance de ses partenaires, il est nécessaire que l'Allemagne soit activement solidaire des États-Unis et respecte les sanctions économiques prises envers la Pologne et l'Union soviétique¹⁰³. Suite aux actions du régime polonais contre les manifestations du 30 août, le jour de la commémoration de l'accord de Danzig, il indique aussi qu'il est, en conséquence, pour l'application d'une politique de crédit restrictive envers la Pologne et l'Union soviétique qui inclut le marché sur le gaz naturel¹⁰⁴. L'idée d'être solidaire avec la politique américaine est exprimée aussi par la commission sur la politique allemande et la politique extérieure. Elle prône le développement d'une politique commerciale commune envers les pays de l'Est. H. Graf Huyn lance une initiative dans ce sens. Il indique qu'il ne souhaite pas d'assouplissement de la politique des États-Unis envers l'Union soviétique comme le désire la coalition FDP/SPD mais le développement d'une politique commune qui exclurait les crédits à taux d'intérêts faibles, garantis par l'État ou subventionnés et les transferts de technologie à l'Union soviétique qui pourraient être décisifs pour l'armement. Pour lui, seule une politique économique qui fasse ressentir à l'Union soviétique les conséquences de sa politique de course à l'armement peut permettre d'encourager la propension de l'Union soviétique à négocier et aussi aider la Pologne qui aspire à la liberté¹⁰⁵. En septembre 1982, F. Zimmermann défend la même idée dans une contribution au sujet des

¹⁰¹ « Die Fraktion solle nicht wieder, wie in früheren Fällen, 'zum Rubikon stürmen und dann zu schwimmen anfangen' », *ibid.* p. 3.

¹⁰² Soell, Harmut : *Helmut Schmidt, 1969 bis heute, Macht und Verantwortung*, Munich, Deutsche Verlagsanstalt, 2008, p. 483, en 1975 : « des Kanzlers Lieblingsprojekt ».

¹⁰³ LG 9 – WP 19 1980-82, AK IV, contributions de H. Graf Huyn, remarque au sujet du voyage de H. Schmidt à Paris dans *Deutschland Union Dienst (DUD)* du 12.01.1982.

¹⁰⁴ LG 9 – WP 19 1980- 82, AK IV contribution de H. Graf Huyn du 01.09.1982.

¹⁰⁵ H. Graf Huyn : « Initiative für eine gemeinsame Osthandelspolitik », CSU-DAP Ordner 65 1981-1983, septembre 1982.

relations interallemandes prévue pour une publication également dans la *Revue sur l'industrie et le commerce* citée plus haut¹⁰⁶. Cette contribution a été rédigée à sa demande par Friedhelm Krüger-Sprengel. Celui-ci dresse un bilan négatif de la situation actuelle qui repose sur les faibles résultats à l'issue d'une décennie de détente (« *nüchtern* », « *mager* »), la distance entre les ambitions politiques et la pratique politique augmente selon lui. Il constate au SPD le manque de concept clair pour la politique interallemande. Il relève que dans leurs discours il n'est question que d'une vague « amélioration du climat » et que les comptes rendus sur l'état de la nation n'ont plus de poids et deviennent de simples introductions à un débat de politique générale. Ce bilan négatif lui sert à montrer à quel point un renouveau stratégique est nécessaire (« *eine neue realpolitische Gesamtstrategie* »). Il place la force économique au-dessus des moyens politiques en ce qui concerne l'*Ostpolitik*, il ne faut pas privilégier les relations bilatérales avec la RDA et l'URSS, il ne faut pas s'isoler.

Le groupe *ad hoc* sur le marché du gaz naturel formé à l'initiative de M. Wörner lors d'une réunion de travail commune aux groupes de travail de politique extérieure, défense, politique allemande et de coopération économique du Bundestag résume lors de sa première réunion en septembre 1982 quelles sont ses priorités. Celles-ci correspondent en grande partie à la stratégie d'ensemble mise en avant principalement par les députés de la CSU. Huit députés ont participé à la première réunion du groupe¹⁰⁷. Les trois principales priorités formulées sont d'avoir une bonne entente avec les États-Unis puisque les véritables alliés sont à l'Ouest, de développer une stratégie d'ensemble commune à l'Ouest et de considérer les échanges économiques comme une arme de négociation avec les Soviétiques afin d'obtenir des avancées sur le plan politique¹⁰⁸.

Ce discours sur la nécessité d'une stratégie globale commune se retrouve principalement dans les écrits et les exposés de la CSU jusqu'en 1983 lors des premiers bilans après une première année au pouvoir¹⁰⁹ ensuite ils tendent à disparaître. H. Kohl utilise le marché dans son discours auprès de ses interlocuteurs soviétiques comme gage de sa bonne volonté. Il se prévaut d'avoir maintenu le cap et permis la poursuite de ce marché

¹⁰⁶ LG – 9 WP 1 : F. Zimmermann 1980-1982.

¹⁰⁷ H. Graf Huyn avait invité : H. Czaja (CDU), Peter von der Heydt (Freiherr von Massenbach) (CDU), Herbert Lattmann (CDU), Dietrich Lincke, Rudolf Grass, Burr et F. Krüger-Sprengel (CSU) ; LG-9 WP 52.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Par exemple dans un document récapitulatif des positions de la CSU en matière de politique allemande, LG-9WP 9 janvier 1983, Klausurtagung der CSU-Landesgruppe ; LG-9 WP 234 Union soviétique 1980-1983.

lors de la visite en République fédérale d'A. Gromyko du 16 au 19 janvier 1983¹¹⁰. L'enjeu étant de continuer à approfondir le dialogue, les contacts, la question de l'équilibre à trouver entre les avancées permises sur le plan économique et/ou politique garde son actualité pour les relations germano-soviétiques mais également interallemandes.

1.4 L'octroi de crédits à la RDA : un « acte de courage » à dissimuler dans le discours chrétien-démocrate

La politique allemande annoncée par le gouvernement Kohl repose sur les traités conclus dans les années 1970 et sur l'Acte final de la CSCE et son intention d'œuvrer en faveur d'une « vraie détente, du dialogue et de la coopération »¹¹¹. À défaut de pouvoir envisager une unification de l'Allemagne et de l'Europe dans un avenir proche, la politique allemande a pour premier objectif d'adoucir la division de l'Allemagne et de l'Europe. Ainsi, les chrétiens-démocrates s'appliquent à dénoncer publiquement les atteintes faites aux droits de l'homme en RDA notamment à la frontière entre les deux États allemands en soulignant les chicanes rencontrées par les voyageurs, le caractère inhumain du mur, des barbelés, et de l'ordre de tirer donné aux gardes-frontières de la RDA. La mention de ces quatre éléments devient une formule consacrée dans les discours d'H. Kohl¹¹². Les tentatives pour améliorer le sort des Allemands en RDA et dans les pays de l'Est en obtenant par exemple une amélioration de la circulation entre les deux Allemagnes s'accompagnent du souci permanent de rappeler l'unité de la nation allemande en appelant notamment à la réflexion sur l'histoire allemande¹¹³. L'octroi d'un crédit d'un milliard à la RDA¹¹⁴ est l'une des premières décisions prises par le gouvernement Kohl, certainement la plus emblématique, peu de temps après la confirmation par les électeurs de son arrivée au pouvoir. Ce crédit est négocié et conclu dans un climat politique général plutôt défavorable, dominé sur le plan de la politique extérieure par les discussions sur le stationnement des missiles. Le gouvernement de coalition a pour objectif de préserver la continuité, H. Kohl doit agir avec prudence et ménager sa base puisqu'il ne sait pas

¹¹⁰ Note sur la conversation entre H. Kohl et A. Gromyko du 18 janvier 1983 à la chancellerie, AAPD 1983, document 10, p. 51-60, ici p. 57.

¹¹¹ Déclaration gouvernementale de H. Kohl du 13.10.1982, compte rendu de séance plénière au Bundestag 9/121 p. 7222.

¹¹² « Mauer, Stacheldraht, Schießbefehl und Schikanen », cité par exemple en mai 1983 lors du congrès du parti à Cologne ou lors du discours de H. Kohl pendant la visite de Erich Honecker en République fédérale le 07.09. 1987.

¹¹³ Déclaration gouvernementale du 13.10.1982, compte rendu de séance plénière au Bundestag 9/121 p. 7227.

¹¹⁴ (Korte 1998, pp. 161-184), (H. Möller 2015, pp. 592-615), (Wirsching 2006, pp. 594-598)

exactement jusqu'à quel point son parti est prêt à accepter un développement de la coopération pragmatique avec la RDA. Le chancelier a annoncé dans son compte rendu sur l'état de la nation dans l'Allemagne divisée de juin 1983 vouloir mener « une politique allemande pratique (« *praktische Deutschlandpolitik* »)¹¹⁵. Pour la RDA, endettée et dans une position économique difficile,¹¹⁶ il s'agit d'acquérir encore plus de devises ouest-allemandes, ce qui constitue avec la recherche de la reconnaissance internationale l'un de ses principaux objectifs. Pour la RFA, il s'agit par des contributions financières d'obtenir des concessions sur le plan politique. Le projet de négocier un crédit fait partie de l'héritage laissé par le précédent gouvernement social-libéral. La RDA a fait connaître à H. Schmidt dès 1980 ses désirs de conclure un crédit. Avant d'avoir le temps de reprendre et de discuter ce projet, un premier modèle de crédit est abandonné dès février 1983 par Günter Mittag. La communication se fait alors entre le membre du Politburo et du Conseil de la défense nationale est-allemand et Philipp Jenninger, (1932-2018) ministre d'État à la chancellerie en charge de la politique allemande, futur président du Bundestag de 1984 à 1988¹¹⁷ ; Un deuxième canal de négociation est alors choisi entre F. J. Strauß et A. Schalck-Golodkowski. Ce canal est initié par l'entremise de Josef März, un ami de jeunesse de F. J. Strauß, trésorier de la CSU et actif dans le commerce de bétail notamment avec la RDA. Erich Honecker qui voulait éviter qu'un lien contraignant (*Junktim*) ne soit établi entre les prestations financières ouest-allemandes et les concessions humanitaires est-allemandes, donne, à partir de mars 1983, son approbation à une rencontre personnelle entre F. J. Strauß et A. Schalck-Golodkowski. À la fin de l'automne 1982, au lac Tegern, H. Kohl et F. J. Strauß s'étaient déjà mis d'accord pour organiser ce crédit et pour se tenir informés tout au long des négociations. F. J. Strauß et A. Schalck-Golodkowski se sont rencontrés à plusieurs reprises : le 5 mai, le 19 ou le 25 mai, selon les sources, et le 5 juin 1983. Lors de leur deuxième rencontre, A. Schalck-Golodkowski aurait lu une lettre de E. Honecker présentant la liste des points que la RDA pourrait satisfaire pour améliorer la situation humanitaire entre les deux États allemands à la condition que cette liste ne soit pas rendue publique¹¹⁸. Elle contenait par exemple la suppression des installations de tir automatique

¹¹⁵ Discours sur l'état de la « nation allemande divisée » de H. Kohl, compte rendu de séance plénière au Bundestag 10/16, 23.06.1983, p. 990.

¹¹⁶ Steiner, André : *Von Plan zu Plan : eine Wirtschaftsgeschichte der DDR*, Munich, Deutsche Verlags-Anstalt, 2004, p. 191-202.

¹¹⁷ Compte rendu final de l'enquête menée par le parlement bavarois, p. 34.

¹¹⁸ (Korte 1998, p. 168, p. 560) ; Kittel, Manfred : *Strauß'Milliardenkredit für die DDR, Leistung und Gegenleistung in den innerdeutschen Beziehungen*, in Wengst, Udo, Wentker, Hermann (éd.) : *Das doppelte Deutschland. 40 Jahre Systemkonkurrenz*, Berlin, Ch. Links, 2008, p. 307-332.

à la frontière, la facilitation du regroupement familial, l'autorisation pour les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans de voyager en RDA sans devoir effectuer le change minimum obligatoire (*Mindestumtausch*). Dans un premier temps, H. Kohl a apparemment hésité à accepter ces conditions mais il se serait ensuite résolu au principe de « confiance contre confiance » (« *Vertrauen gegen Vertrauen* »)¹¹⁹. Lors de l'ultime rencontre du 5 juin 1983, P. Jenninger est également présent, il constate avec F. J. Strauß qu'une certaine amélioration du climat à la frontière a déjà eu lieu. Le crédit est un marché de banque à banque : du consortium bancaire ouest-allemand dirigé par la banque de Bavière (*Bayerische Landesbank*) à la banque du commerce extérieur de la RDA (*Außenhandelsbank der DDR*) : il ne pèse pas sur le contribuable et a été monté avec des intérêts correspondant au marché via le marché monétaire luxembourgeois. Le 29 juin 1983, par décision du cabinet, le gouvernement fédéral s'est porté garant du crédit bancaire d'un milliard de Deutsche Mark¹²⁰. Dès le départ, il semblait pratiquement exclu qu'il soit fait un jour usage de cette garantie. En effet, dans le cas où la RDA ne respecterait pas ses obligations, Bonn pouvait simplement cesser le paiement à Berlin-Est des indemnités forfaitaires pour le transit vers Berlin-Ouest (*Transitpauschale*) et, à la place, reverser les sommes directement aux banques allemandes. La conclusion du crédit est couronnée pour F.J. Strauß par un voyage en RDA en juillet 1983. E. Honecker le reçoit le 24 juillet au château Hubertusstock près de Berlin¹²¹.

Toutes les rencontres et les négociations entre F. J. Strauß et A. Schalck-Golodkowski sont restées secrètes jusqu'à la publication d'un article dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung (FAZ)* du 29 juin 1983 qui a mis au courant l'opinion publique mais aussi presque la totalité des membres de la CDU/CSU¹²². Cet article est publié le jour même où, à la chancellerie, le conseil des ministres s'exprime en faveur du crédit après le compte rendu de P. Jenninger. Les membres des deux partis sont vraiment mis devant le fait accompli. Il est donc question d'étudier les réactions face à cet événement ainsi que les stratégies de communication mises en place par les acteurs pour justifier et légitimer le crédit accordé, pour rassurer les membres du parti. F. J. Strauß informe la présidence de la CSU au Bundestag seulement le 11 juillet 1983, juste après les membres de son gouvernement et le groupe parlementaire de la CSU au parlement régional de Bavière. H.

¹¹⁹ Kohl, Helmut : *Erinnerungen, 1982-1990*, Munich, Droemer, 2005, p. 178.

¹²⁰ AAPD 1983 document 199, note de bas de page 14 p. 1033.

¹²¹ AAPD 1983 document, p. 1173-1176.

¹²² Feldmeyer, Karl : « Bonn setzt deutschlandpolitisch Akzente », in : *FAZ*, 29.6.1983.

Kohl dans son discours sur l'état de la nation de juin 1983 n'évoque à aucun moment ce crédit.

Le crédit n'est abordé au sein du groupe parlementaire qu'à la rentrée de septembre 1983. Après avoir envoyé une lettre¹²³ pendant l'été à tous les députés du groupe de la CDU/CSU au Bundestag, A. Dregger fait un bref compte rendu sur le sujet¹²⁴. Il met les discussions sur le sujet qui ont éclaté pendant l'été sur le compte de la politique d'information maladroite du gouvernement. Il rappelle que le crédit est sans risque et explique pourquoi. Pour lui, il est juste que le gouvernement n'ait pas empêché l'octroi de ce crédit d'avoir lieu, tout comme F. J. Strauß a préparé sa mise en place en accord avec le chancelier. Il note déjà des changements à la frontière avec la RDA sans donner de précisions concrètes. Il semble être plus question d'atmosphère que de faits réels. Le président du groupe parlementaire interprète le crédit comme un signal donné à l'autre côté pour dire que le gouvernement ouest-allemand est prêt à coopérer économiquement indépendamment de la question des missiles. L'objectif principal d'A. Dregger est de rassurer les députés et de leur montrer comment analyser et considérer cet événement. Il est d'avis, lui qui n'a pas participé aux négociations comme il le rappelle, que c'était intelligent d'accorder ce crédit car il envoie un signal positif au bloc soviétique et plus précisément à la RDA, montrant que malgré et indépendamment de la question du stationnement des missiles, le gouvernement est toujours prêt à coopérer. A. Dregger souligne également que, pour ne pas rendre plus difficile l'obtention de contreparties est-allemandes, il est préférable de ne pas les réclamer publiquement en permanence. Il se montre confiant et demande d'attendre avant de tirer un bilan. Il ne développe dans son compte rendu finalement qu'un seul argument précis portant sur la nature du crédit : celui-ci ne représente aucun risque pour l'État, il s'agit en effet d'un crédit bancaire et non d'un crédit concédé par l'État ou subventionné par l'État comme ce fut le cas pour le crédit accordé par le gouvernement Schmidt à la Pologne en 1975¹²⁵. Cet argument est repris à de multiples reprises par la CSU, très souvent par F. J. Strauß lui-même mais aussi, par exemple, par T. Waigel, le président du groupe de la CSU au Bundestag. Selon ce dernier, ce crédit n'est en rien comparable aux crédits accordés à la Pologne ou à la Yougoslavie

¹²³ NL Strauß Pvs 310, lettre datée du 14.07.1983.

¹²⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/10 du 6.09.1983, p. 2-4.

¹²⁵ Sur le crédit accordé à la Pologne en octobre 1975 : (Soell 2008, pp. 491-500) ; Jäger, Wolfgang , Link, Werner : *Republik im Wandel 1974-1982, die Ära Schmidt*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1987, p. 306-310.

car il s'agit d'un crédit bancaire qui n'est à charge ni des contribuables ouest-allemands ni du marché des capitaux car il a été pris sur le marché monétaire de l'Euro¹²⁶.

Les traités signés avec la Pologne en octobre 1975 contenaient l'accord sur les retraites, celui sur le retour de 120 000 à 125 000 Allemands de Pologne sur une période de quatre ans et un crédit d'un milliard de Mark à des conditions spéciales pour la République populaire de Pologne. Le crédit a été conclu pour une période de 25 ans à un taux d'intérêts de 2,5 pourcent, la différence par rapport à la pratique du marché a été prise en charge par le budget fédéral. Montrer la différence entre ces deux crédits est donc crucial pour la CDU/CSU afin de préserver sa crédibilité quand elle annonce faire preuve de continuité et de fiabilité depuis K. Adenauer. En effet, en 1975 une discussion avait éclaté entre le gouvernement et l'opposition et au sein même de l'opposition ravivant les souvenirs des vifs débats lors des premiers traités de l'Est¹²⁷. Les réactions et les actions de la CDU/CSU n'avaient pas été unanimes comme traditionnellement au sein du parti. L'opposition chrétienne-démocrate avait refusé les traités puisqu'elle considérait que le gouvernement faisait du « troc » : donner de l'argent contre des hommes et créer ainsi un précédent pour d'autres États qui pourraient aussi avoir des exigences financières¹²⁸. Pour l'Union, le gouvernement avait mal négocié les conditions de retour des Allemands de Pologne. En 1976 au moment de la ratification des traités, un débat de onze heures a eu lieu au Bundestag¹²⁹. Une grande majorité de l'opposition autour de K. Carstens vote contre, toutefois onze députés de la CDU ont voté pour la ratification comme les députés de premier plan R. Barzel, Gerhard Schröder, Walther Leisler Kiep, R. von Weizsäcker et Norbert Blüm¹³⁰. L'accord sur les retraites concernait aussi les intérêts des Bundesländer, il devait donc être voté par le Bundesrat. L'union chrétienne-démocrate disposait alors de la majorité au Bundesrat, ses membres s'étaient donc prononcés contre la ratification dans une prise de position en date du 7 novembre 1975. Le 25 octobre 1975, F. J. Strauß avait, dans une lettre rendue publique à cette date, appelé tous les Länder présidés par la CDU/CSU à refuser les traités et à faire preuve de cohésion, une position commune étant nécessaire en vue des prochaines élections législatives. Néanmoins, le 12 mars 1976, les Länder dirigés par les chrétiens-démocrates ont voté à l'unanimité pour les traités. Ce

¹²⁶ NL Strauß PV : 14743

¹²⁷ (H.-P. Schwarz 2012, pp. 204-206)

¹²⁸ Kaiser, Carl-Christian : « Zwei Unterschriften – ein Schlußstrich ? Das Verhältnis zwischen Bonn und Warschau nach Genschers Besuch », in : *Die Zeit*, 17.10.1975.

¹²⁹ Compte rendu de séance plénière 07/224 du 19.02.1976, Drucksachen 7/4310 du 14.11.1975 et 7/4731 du 11.02. 1976.

¹³⁰ (Jäger 1987, p. 307)

revirement s'explique par une déclaration supplémentaire faite par Varsovie sur la possibilité de retour d'Allemands également après 1979, par la volonté de ne pas nuire à la capacité d'action du Bundesrat et par le changement de position d'H. Kohl qui tout d'abord, représentant du Bundesrat au Bundestag, s'était prononcé contre la ratification devant le Parlement, pour ensuite œuvrer en faveur de la ratification. La presse¹³¹ renvoie notamment aux traités de Pologne pour critiquer F. J. Strauß et souligner ses contradictions. La formule d'un « tournant – Strauß » (*Strauß-Wende*) en matière de politique allemande est même employée. Les stratégies d'action et de communication développées par les deux partis sont donc intéressantes à étudier pour essayer de déterminer dans quelle mesure ils arrivent à légitimer les décisions prises.

En septembre 1983, lors de la première discussion par le groupe parlementaire de la CDU/CSU du crédit, H. Kohl porte la responsabilité de la décision. Il est applaudi quand il estime que trop de choses ont été dites, qu'il y a trop de discussions sur le crédit. Pour lui, ceux qui critiquent F. J. Strauß le critiquent¹³². Il rappelle en préambule qu'aucune position de la politique allemande chrétienne-démocrate défendue depuis des années n'a été remise en cause qu'il s'agisse du mur, des barbelés et des tirs automatiques ou de la citoyenneté est-allemande ou encore de la question de la frontière de l'Elbe. Il explique sa décision en se plaçant du point de vue de la RDA dans le contexte des discussions sur les missiles et de la propagande soviétique et est-allemande qui, selon lui, veut faire se répandre l'idée que la barrière formée par les missiles sépare violemment les Allemands. Afin de contrer cette supposée propagande, il lui a semblé important de faire un premier geste et de tendre une main, tout en attendant bien sûr en retour une amélioration sur le plan humain. Ici, on retrouve le point épineux des contreparties est-allemandes souhaitées que H. Kohl n'aborde pas lui-même puisqu'il renvoie à ce qu'a dit A. Dregger avant lui et n'ajoute rien d'autre. Pour le chancelier, il faut maintenant attendre. En vue de renforcer son argumentation, H. Kohl rappelle également les questions existentielles posées par l'unité de la nation pour lesquelles les chrétiens-démocrates se battent et pour lesquelles il est nécessaire de pouvoir tendre la main. En conclusion, il note que sa décision a été portée par tous les grands groupes démocratiques, c'est-à-dire par tous les grands partis démocratiques exceptés les Verts.

¹³¹ Par exemple : « Einmal um die eigene Achse gedreht », in : *Der Spiegel* n°31/1983, 01.08.1983 p. 18-26.

¹³² Compte rendu du groupe parlementaire 10/10 du 6.09.1983, p.14-16 : « Ich stehe zu dieser Entscheidung. Und wer etwa Franz Josef Strauß prügelt, der soll mich prügeln. Es ist nicht fair, ihn zu prügeln, denn dafür stehe zunächst und vor allem ich in der Verantwortung. » p. 14.

Suite aux prises de paroles de A. Dregger et de H. Kohl sur le crédit d'un milliard, une petite discussion a lieu au sein du groupe parlementaire. Cette discussion est engagée par le député de la CDU C. Jäger du Bade-Wurtemberg (Wangen)¹³³. Ce fonctionnaire de l'administration financière, président depuis 1971 de la commission régionale de la CDU du Bade-Wurtemberg pour la politique allemande et les questions de politique extérieure, soutient tout ce qu'ont dit précédemment A. Dregger et H. Kohl mais regrette une lacune dans leurs interventions respectives. Il formule la question que chacun se pose dans l'espace public et que tout le monde adresse à la CDU et à la CSU : qu'en est-il des contreparties pour le gouvernement fédéral. C. Jäger estime que A. Dregger comme H. Kohl sont restés silencieux sur ce point dans leur contribution. Avant de formuler cette interrogation de manière claire et précise, le député commence sa prise de parole par une citation de F. J. Strauß, issue d'après lui d'une revue politique datant de février 1983 dans laquelle le chef de la CSU résume sa position. Il présente celle-ci en trois temps : le message politique des chrétiens-démocrates ne peut rester crédible que s'ils ne reprennent pas et ne continuent pas la politique qu'ils ont critiquée et combattue dans l'opposition, néanmoins, l'Union doit naturellement respecter les obligations contractuelles auxquelles la République fédérale est soumise, le tournant politique à Bonn doit signifier la fin d'une politique allemande social-libérale qui a échoué parce qu'elle était notamment construite sur le manque de fermeté (*Nachgiebigkeit*) et les contributions préalables (*Vorleistungen*)¹³⁴. Or pour le député C. Jäger, le gouvernement fédéral dans le cas de ce crédit d'un milliard à la RDA est le seul qui n'obtienne pas de contrepartie sur le plan politique, à la différence des banques qui quoi qu'il arrive seront remboursées avec les intérêts en plus. Quelle que soit la forme de garantie donnée par le gouvernement, c'est bien lui qui assure l'exécution et le respect du crédit sans être sûr d'avoir des contreparties en retour. Le député insiste sur le fait que rien de concret n'ait été convenu, le mot rien est d'ailleurs écrit en gras dans le compte rendu de la séance, pour lui, les chrétiens-démocrates se retrouvent dans la situation si souvent décriée par R. Barzel sous la formule bien connue du principe de la caisse contre l'espoir (*Kasse gegen Hoffnung*). Il se demande donc comment les députés, les membres de la CDU/CSU

¹³³ *Ibid.* p. 38.

¹³⁴ *Ibid.* p. 38 : « Die Glaubwürdigkeit unserer politischen Aussage fordert auch, daß wir verfehlte, von uns 13 Jahre lang bekämpfte politische Vorstellungen, vor allem in der Ost- und Deutschlandpolitik, weder übernehmen noch fortführen. Selbstverständlich muß die Union, die sich stets zu einer realistischen Ost- und Deutschlandpolitik bekannt hat, zu allen vertraglichen Verpflichtungen stehen. Aber die politische Wende in Bonn muß auch das Ende einer gescheiterten, auf Nachgiebigkeit und Vorleistungen aufgebauten liberal-sozialistischen Deutschlandpolitik bedeuten. »

doivent expliquer le fait qu'un gouvernement mené par la CDU soit dans la situation d'attendre et d'espérer recevoir des contreparties venant de la RDA.

C. Jäger pose trois autres questions adressées pour la première à H. Kohl, pour la seconde à F. J. Strauß, même si celui-ci est absent lors de cette réunion du groupe parlementaire, et pour la troisième à A. Dregger. La première est une critique envers le FDP et plus précisément envers O. Graf Lambsdorff qui a décrié le crédit publiquement dans la presse¹³⁵ en affirmant lui-aussi que ce crédit ne représentait également que de l'argent contre de l'espoir, l'espoir d'avoir une amélioration des conditions humaines. C. Jäger aimerait donc savoir si O. Graf Lambsdorff était présent lors de la réunion du cabinet pendant laquelle le crédit a été discuté et si oui quelle position il a exprimée. Sa deuxième question porte sur le fait qu'apparemment F. J. Strauß pendant son voyage en RDA a pu choisir quels journalistes ont été accrédités et quels autres ne l'ont pas été alors qu'il s'agit d'une manière de faire qu'auparavant les députés chrétiens-démocrates ont massivement critiquée par exemple avec le député social-démocrate Hans-Jürgen Wischnewski. Pour lui, cela contredit également le tournant voulu par F. J. Strauß. Sa troisième question porte sur le fait que le président du groupe parlementaire de la CDU/CSU n'ait pas du tout été informé de ce qui était en préparation. Pour lui, une bonne coopération entre le gouvernement et le groupe parlementaire aurait voulu qu'au moins un petit cercle comme par exemple celui des experts en politique allemande ait été mis au courant afin d'éviter que les députés se retrouvent désarmés, désemparés, embarrassés face à la nouvelle. Il aimerait que des leçons en soient tirées pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir.

Le chancelier indique dès sa prise de parole qu'il n'a pas l'intention de répondre à toutes ces questions et que ce n'est d'ailleurs par son rôle. H. Kohl évacue très rapidement la question portant sur O. Graf Lambsdorff en renvoyant à ses déclarations dans la presse, estimant ainsi y avoir déjà répondu. Il ajoute que bien sûr O. Graf Lambsdorff était présent et a approuvé la décision, c'est pourquoi le chancelier juge la critique qui lui est adressée aberrante (*abwegig*). Il construit ensuite sa réponse autour du risque qu'il a pris et qu'il assume. Ce risque est de plusieurs natures et peut se justifier de différentes manières. Le risque vient du partenaire avec lequel le gouvernement est obligé de discuter. Discuter « avec eux », comme il nomme l'Allemagne et les Allemands de l'Est pendant toute son intervention, de manière impersonnelle, indirecte et dénotant une certaine mise à distance, n'est pas une partie de plaisir mais un devoir dans une situation historique bien particulière.

¹³⁵ « DDR-Kredit : 'So nie wieder' », in : *Der Spiegel* n°30, 25.07.1983.

Dans le contexte du stationnement des missiles à venir, discuter avec la RDA c'est aussi un risque nécessaire à prendre. En pensant à la nation, l'objectif est de contrer le sentiment répandu en Allemagne de l'Est, selon H. Kohl, de musellement (*Abschnürung*) en tendant une main. Pour le chancelier, avec les missiles des deux côtés de la frontière, les deux États allemands se retrouvent dans une situation qui illustre voire qui fait sentir physiquement la division. Il estime que les SS-20 sont un moyen utilisé par les Soviétiques pour intimider la population, le stationnement en RDA précisément n'est pas une nécessité. C'est également par le risque que H. Kohl justifie le fait qu'il n'ait pas pu en parler plus et plus tôt : il ne voulait pas donner l'occasion d'avoir des raisons au dernier moment de laisser tomber les négociations et de se raviser. Il répète que son avis sur les dirigeants de la RDA n'a pas changé et qu'il considère qu'ils ne sont pas toujours de bonne volonté. H. Kohl n'a cessé de répéter que son action reste dictée par les mêmes principes propres à la politique menée par les chrétiens-démocrates. Dans sa deuxième intervention, le chancelier ne fait que se répéter en étayant un peu plus son propos et en axant sa réponse sur la notion de risque.

Wolfgang Bötsch, (1938-2017) le secrétaire du groupe parlementaire, député CSU de Wurtzbourg, apporte ensuite son soutien au chancelier et s'oppose à C. Jäger en soulignant qu'il ne s'agit pas ici d'un traité entre la RDA et la RFA et en répétant que le crédit ne représente aucun risque. A. Dregger conclut la discussion en replaçant le crédit dans son contexte : la question existentielle est celle du stationnement, le crédit n'est qu'une préparation à cette décision primordiale. Les contreparties sont attendues, car, même s'il ne coûte rien à l'État, s'il n'est pas subventionné et s'il ne comporte aucun risque, le crédit ne peut exister que grâce au gouvernement. La stratégie à adopter pour l'instant est d'évoquer le moins possible dans le discours officiel les contreparties attendues afin d'augmenter leurs chances de mise en œuvre. Lors d'une autre réunion du groupe parlementaire en septembre 1983, A. Dregger est d'avis que tout ce qui se rapporte à la protection de l'environnement est aussi à compter dans les contreparties¹³⁶. À la lecture des interventions de A. Dregger sur la question des contreparties est-allemandes au crédit, une certaine fébrilité se fait sentir, la nécessité de se justifier est présente. Ainsi, lors de la séance suivante du 27 septembre 1983, le président du groupe parlementaire s'empresse de

¹³⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 10/11 du 13.09.1983, p. 25.

partager la nouvelle qui vient d'arriver : la RDA supprime le change minimum obligatoire pour les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans lors de leurs voyages en RDA¹³⁷.

La plus grande critique et les discussions les plus animées ont lieu au sein de la CSU. Suite à la révélation du crédit, la réaction la plus radicale est prise par le député F. Handlos qui, après avoir exprimé sa critique sur le crédit et tout son mécontentement envers le président de la CSU, annonce dans une lettre datant du premier juillet 1983 qu'il quitte le parti¹³⁸. Cette lettre adressée directement à F. J. Strauß a été envoyée également par son auteur à tous les membres du groupe de la CSU au Bundestag. F. Handlos a été président du groupe de travail de la CSU sur la politique de défense à caractère militaire (*Wehrpolitischer Arbeitskreis, WPA*) avant que E. Voigt ne lui succède pour une courte période en 1983 et avant d'être membre de la commission de la CDU/CSU sur la politique de défense au Bundestag¹³⁹. La critique de F. Handlos s'articule autour de deux points : le manque de crédibilité et de solidarité. L'absence de crédibilité repose sur le principe énoncé avec force quand la CSU était dans l'opposition et inscrit dans le programme fondamental du parti de 1976 : les traités doivent respecter le principe de la concession et de la contrepartie (*Leistung-Gegenleistung*)¹⁴⁰. Comme le crédit n'est lié à aucune contrepartie expressément exprimée, F. J. Strauß fait le contraire de ce qu'il a défendu pendant des années pour F. Handlos. Le député ne regrette pas le crédit en lui-même mais le fait qu'il ne soit subordonné à aucune condition (« *Der Kredit wurde ohne Auflagen gewährt !* »)¹⁴¹. Son second point de critique concerne le manque d'information et donc de solidarité envers les autres membres du parti au Bundestag dont a fait preuve F. J. Strauß. Le ministre-président de Bavière a participé à une conférence d'une journée au château Banz avec le groupe de la CSU au Bundestag sans jamais leur parler du crédit, tout comme les ministres de la CSU n'ont pas été mis au courant avant la réunion du cabinet où il en était question. F. Handlos ne souhaite donc plus soutenir cette politique qui pour lui jette par-dessus bord des années de lutte. Avec un autre député de la CSU qui quitte, un peu plus tard, le parti pour les mêmes raisons, E. Voigt, et avec le journaliste de télévision populaire Franz Schönhuber, il fonde alors un nouveau parti en novembre 1983 qui porte

¹³⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 10/12 du 27.09. 1983, p. 7.

¹³⁸ NL Strauß PV : 1960, lettre de Franz Handlos à F.J. Strauß du 01.07.1983.

¹³⁹ CSU-DAP Karton IV.

¹⁴⁰ « Die Christlich Soziale Union war und ist für eine Zusammenarbeit mit dem Osten. Diese muß aber dem Menschen dienen und seinen unveräußerlichen Rechten. Verträge müssen dem Grundsatz von Leistung und Gegenleistung entsprechen. Willfähigkeit gegenüber den Wünschen der kommunistischen Regierungen kann keine Aussöhnung mit den von ihnen unterdrückten Völkern bringen. », programme fondamental, p. 49.

¹⁴¹ NL Strauß PV : 1960, lettre de Franz Handlos à F.J. Strauß du 01.07.1983.

le nom des Républicains (*Die Republikaner*). F. Handlos quitte lui-même ce parti dès 1985 considérant qu'il s'oriente trop radicalement à droite. F. J. Strauß réagit à ce départ en minimisant l'importance du rôle joué par F. Handlos au sein de la CSU. Il le qualifie de marginal (*Außenseiter*) et certains membres de la présidence de la CSU jugent ce départ irréfléchi et précipité¹⁴².

La sensibilité du sujet, son caractère problématique parce qu'il remet en cause la crédibilité du parti pour une part importante des hommes politiques de la CSU qui n'ont pas participé mais doivent défendre le crédit octroyé, ressortent notamment dans l'affrontement entre la chancellerie bavaroise et le quotidien *Münchner Merkur*. Un article publié dans le *Münchner Merkur* du 6 juillet 1983¹⁴³, au lendemain du conseil des ministres bavarois pendant lequel F. J. Strauß informe ses ministres, provoque cet affrontement. La chancellerie bavaroise récuse les informations publiées dans cet article par le journaliste Rudolf Lambrecht, selon lesquelles la réunion du cabinet se serait déroulée dans une atmosphère déprimante et F. J. Strauß aurait donné l'impression d'être la victime du chancelier H. Kohl et du ministre des Affaires étrangères qui l'auraient utilisé politiquement et évincé. Le gouvernement bavarois estime qu'il s'agit d'une grossière falsification de l'information et souhaite poursuivre en justice le journal. Le rédacteur en chef du journal déclare qu'avec cette controverse la CSU ouvre une discussion secondaire pour faire diversion. Le FDP bavarois critique le manque de respect de la liberté de la presse de la CSU. Finalement, les deux parties trouvent un accord, la CSU pense sur le fond que ce qui a été écrit est toujours faux mais retire son reproche de falsification à condition que les journalistes ne diffusent plus ce compte rendu.

Dans les médias, F. J. Strauß et P. Jenninger viennent se justifier et défendre leur décision en faveur du crédit. En juillet 1983, P. Jenninger est par exemple interviewé par le journaliste Gerhard Löwenthal dans l'émission politique qu'il dirige le *ZDF-Magazin*¹⁴⁴. Sur l'octroi du crédit à la RDA, P. Jenninger souligne l'évidente portée politique. Pour lui, il s'agit d'un signe de courage, le courage d'emprunter aussi d'autres chemins, de nouveaux chemins. Dans son émission suivante, G. Löwenthal reçoit F. J. Strauß¹⁴⁵. Le président de la CSU réfute avoir abandonné le principe de concession et de contrepartie. Il cite différents

¹⁴² NL Strauß 14743, ils sont cités sans être nommés par une dépêche de la dpa.

¹⁴³ NL Strauß PV : 14743, Rudolf Lambrecht : « Empörung in der CSU über den Kredit für die DDR », *Münchner Merkur*, 05.07.2018.

¹⁴⁴ NL Strauß Fam : 1044, retranscription de l'interview lors de l'émission du 13.07.1983, *ZDF Magazin* 6420/2796.

¹⁴⁵ NL Strauß Fam : 1044, retranscription de l'interview lors de l'émission du 27.07.1983, *ZDF Magazin* 6420/2715.

points sur lesquels la RDA s'est déjà montrée coopérative mais il ne s'agit pas des principaux éléments attendus comme la baisse du change minimum obligatoire, même s'il indique que cette thématique a été abordée. Pour F. J. Strauß, il n'y a pas de nouvelle *Ostpolitik* comme avec le gouvernement social-libéral, lui s'inscrit dans la tradition de K. Adenauer pour montrer l'entre-deux comme une période d'égarement, d'illusion. Les chrétiens-démocrates ont toujours les mêmes principes politiques mais ils sont pragmatiques. C'est cette ligne qui est défendue dans l'espace public et dans les médias par les membres de la CSU à l'été 1983. Ainsi, T. Waigel déclare lui aussi en juillet 1983 que dans le contexte du crédit d'un milliard pour la RDA, il y a des attentes fondées qui, selon lui pour des raisons évidentes, ne figurent pas dans le texte du contrat. Le bilan de cette transaction ne peut être tiré qu'avec un recul temporel nécessaire. Il réaffirme que la décision a été prise à l'unanimité par le cabinet fédéral en présence des présidents des groupes parlementaires. Cette décision est en accord avec les principes de la politique de la CSU puisqu'il s'agit, dans le cadre d'une politique allemande clairement menée et fondée sur des positions juridiques incontestables, de la tentative d'aider les hommes de l'autre partie de l'Allemagne. T. Waigel souligne également la nécessité de saluer le fait que le SPD et la coalition CDU/CSU-FDP aient trouvé une ligne commune avec la garantie de l'État fédéral. Lors d'une autre prise de parole, à l'occasion d'une interview à la radio sur *Deutschlandfunk* sur les discussions autour du crédit accordé, T. Waigel répète que le principe de concession-contrepartie n'est en aucun cas abandonné. Il concède toutefois que si ce principe est respecté totalement sur le plan financier, sur le plan politique, les attentes sont plus grandes. Mais si une voie pragmatique s'ouvre pour aider des hommes, la CSU doit être, elle aussi, prête à y réfléchir de près. P. Jenninger déclare également que le crédit octroyé à la RDA comprend un risque politique assez élevé. Le gouvernement a donné un signal et il attend maintenant que face à cette confiance le retour soit également la confiance. Dès qu'il est possible de les interpréter comme telles, différentes mesures de la RDA sont présentées très rapidement comme une partie des contreparties attendues. Ainsi par exemple, F. J. Strauß présente les mesures sur la protection de l'environnement, comme celles contre la pollution de l'air ou celles sur les frais de la poste comme des avancées.¹⁴⁶ D'autre part le crédit est aussi présenté comme un élément de la stratégie diplomatique envers l'Union soviétique avant le premier voyage en URSS du chancelier. F. J. Strauß

¹⁴⁶ AAPD 1983 document 229, p. 1173-1176.

déclare que le crédit a aidé H. Kohl à réussir son voyage à Moscou¹⁴⁷. Le secrétaire général de la CSU (de mars à novembre 1983) et député au Landtag bavarois de 1974 à 2005, Otto Wiesheu (1944-) utilise la même argumentation et déclare que le chancelier a bien maîtrisé la situation malgré les difficultés, sans céder sur la question de la sécurité, il a pu montrer qu'il était prêt à coopérer en mettant en avant les gestes effectués envers la RDA¹⁴⁸. Dans les déclarations des responsables de la CSU, on retrouve donc deux lignes principales d'argumentation : l'Union ne change pas de cours, la continuité permet aussi d'avoir un comportement pragmatique avec la RDA. Le FDP n'a pas le monopole en matière de politique extérieure, la CSU peut aussi être active.

La communication postérieure à l'événement est aussi discutée et préparée par l'administration de la CSU¹⁴⁹. Ainsi, le 9 août 1983, Ludwig Mailinger (1951-) qui s'occupe du bureau de F. J. Strauß et travaille également auprès de Edmund Stoiber (1941-), le secrétaire général de la CSU de 1978 à 1983, membre de la présidence du parti depuis 1978 et chef de la chancellerie à Munich de 1982 à 1986, fait parvenir au service des relations publiques une version non définitive d'un tract rédigé par ses soins sur le crédit d'un milliard. L'auteur du tract semble vouloir atteindre trois objectifs : inscrire la politique allemande menée par la CSU dans la lignée de celle de K. Adenauer, montrer que le crédit accordé ne comprend aucun risque et ne coûte rien aux contribuables ouest-allemands, prouver que la CSU, désormais parti de gouvernement bien soutenu par les électeurs en mars 1983, agit. La politique allemande de la CSU au pouvoir est définie par les mêmes positions fondamentales et les mêmes buts : prendre au sérieux le préambule de la Loi fondamentale qui exige la réunification ; tant qu'aucun traité de paix n'est signé, l'Allemagne existe sur le plan du droit international dans ses frontières du 31 décembre 1937 et est représentée par la République fédérale ; suite au jugement de la cour constitutionnelle de Karlsruhe à l'initiative de F.J. Strauß et de l'État de Bavière, l'interprétation du traité fondamental de 1972 est conforme à la Loi fondamentale et a permis de restreindre l'abandon d'autres positions juridiques par les gouvernements SPD/FDP et d'avoir une plus grande flexibilité dans le choix des moyens pour mettre en œuvre cette politique. Le renvoi à K. Adenauer désigne les objectifs suivants : renforcer le sentiment d'appartenance de tous les Allemands, contribuer à garder en vie l'idée de la réunification dans la paix et la liberté et exiger sa mise en œuvre. La politique allemande

¹⁴⁷ NL Strauß PV : 14743

¹⁴⁸ *Ibid.* juillet 1983.

¹⁴⁹ CSU-DAP Ordner 62, 1983-1984.

et orientale de K. Adenauer est résumée par la devise suivante : « claire, décidée et inflexible sur ses principes, pragmatique et flexible dans la politique quotidienne »¹⁵⁰. Dans la partie centrale du tract consacrée au crédit lui-même et aux principes du commerce oriental, le respect de ces principes est mis en avant. Les deux principales règles que le crédit observe sont le fait que les comptes sont en ordre et qu'aux concessions financières d'un côté correspondent les contreparties politiques de l'autre. Le crédit octroyé à la RDA l'est par un consortium bancaire et les intérêts associés respectent ceux du marché, de plus la RDA s'est déclarée prête à renoncer à ses exigences financières envers la République fédérale en cas de défaut de paiement. L. Mailinger présente donc ce crédit comme complètement équilibré, sans coût pour le contribuable et sans risque, à la différence des crédits accordés à la Yougoslavie et à la Pologne puisque le créancier est la République fédérale, les intérêts sont moindres (2% et 2,5%) et ces crédits ne sont garantis que par le bon vouloir des gouvernements communistes respectifs. Le tract explique et justifie donc dans le détail pourquoi sur le plan économique ce crédit est bien mis en place. Il offre de plus « la chance d'obtenir des améliorations sur le plan humain pour [les] compatriotes en 'RDA' »¹⁵¹. Ainsi la contrepartie politique est annoncée très prudemment et très généralement par ce terme de « chance ». Dans ce tract, il n'est donc pas fait usage de la formule tant répétée et martelée du principe de concession – contrepartie afin de ne pas souligner le déséquilibre mais de le faire apparaître le moins possible. C'est pour cette raison également que l'accent est mis sur l'action, les faits et non les mots et sur l'attente supposée importante des Allemands de l'Est d'être entendus et aidés par les Allemands de l'Ouest.

Le 4 août 1983, O. Wiesheu envoie ses remarques sur ce tract à L. Mailinger. Le bureau de L. Mailinger confirme la bonne réception de cette note le 10 août 1983. O. Wiesheu juge opportune cette proposition. Dans son commentaire, il salue la structure du texte qui oppose clairement le crédit accordé par le gouvernement actuel à ceux accordés auparavant. Il indique qu'il faudrait encore mieux développer la partie qui présente la politique allemande et l'*Ostpolitik* de K. Adenauer afin de bien démontrer la continuité de la politique menée. L'important est d'illustrer les grandes lignes qui conduisent de K. Adenauer à F. J. Strauß. Il souhaite ajouter des éléments hérités de l'ère Adenauer d'ordre

¹⁵⁰ *Ibid.* : « Wir setzen die Deutschland- und Ostpolitik im Geiste Konrad Adenauers fort. Seine Devise lautete : Im Grundsatz, klar, entschieden und unnachgiebig – in der Tagespolitik pragmatisch und flexibel ! »

¹⁵¹ *Ibid.* : « Obwohl die wirtschaftliche Seite stimmt, bietet der Kredit darüber hinaus die Chance, menschliche Erleichterungen für unsere deutschen Landsleute in der ,DDR' zu erreichen. »

économique qui concernent le commerce avec l'Est et plus particulièrement la RDA. Il renvoie par exemple aux particularités du commerce interallemand qui, du point de vue de la RFA n'est ni commerce extérieur, ni commerce intérieur, et qui est régi juridiquement par l'accord de Berlin du 20 septembre 1951 à partir duquel Bonn et Berlin-Est ont convenu des listes de produits à échanger et des modalités du règlement monétaire¹⁵². L'accord de Berlin est modifié le 16 août 1960 afin de faciliter les échanges à long terme, il ouvre dans une certaine mesure la possibilité de dépasser le montant des échanges prévus sans prélèvement d'intérêt (*Swing*). O. Wiesheu insiste surtout sur cette disposition qui introduit une possibilité de découvert dans les règlements et sur le fait que la RDA soit devenue « un membre clandestin de la CEE »¹⁵³. Le traité de Rome du 25 mars 1957 fonde la Communauté économique européenne. La République fédérale a obtenu dans ce traité que le commerce interallemand ne soit pas soumis aux mêmes taxes que le commerce avec les pays tiers non membre de la CEE, alors même qu'à l'époque la doctrine Hallstein était encore en vigueur. O. Wiesheu propose également d'insister plus sur le SPD et ses positions actuelles en matière de politique allemande. Il s'agit en esquissant un portrait en faux du SPD de faire ressortir la capacité de la politique de la CSU à maintenir ses positions politiques, juridiques et en matière de droit international tout en recherchant la coopération dans les domaines où celle-ci est possible. Là où, d'après O. Wiesheu, le SPD se montre prêt à restreindre les contradictions ou les différences entre les deux ordres politiques à l'Ouest et à l'Est par exemple sur les questions fondamentales de politique, de droit ou de droit international. Pour lui, c'est seulement en distinguant bien les politiques menées d'un côté par K. Adenauer et F.J. Strauß et de l'autre par les gouvernements SPD/FDP et en inscrivant le crédit dans cette lignée politique que le reproche principal fait à l'octroi du crédit, c'est-à-dire d'être contradictoire avec le principe de concession et contrepartie, peut être au mieux contré.

Dans la revue d'information de la CDU, *Union in Deutschland (UiD)*, qui s'adresse aux membres actifs du parti et qui rend compte du travail politique dans les différentes instances du parti, on ne trouve aucun article ou aucun dossier d'information portant sur le crédit d'un milliard en 1983. La volonté de ne pas trop discuter de cet événement et de ne pas susciter de débat sur le sujet en interne est manifeste. On trouve deux articles sur le crédit dans la série A du service d'information *Deutschland-Union-Dienst (DUD)* publiée

¹⁵² Cahn, Jean-Paul (dir.) : *La République fédérale d'Allemagne et la construction de l'Europe, 1949-1963*, Paris, Éd. du Temps, 1999, p. 289.

¹⁵³ *Ibid.*

par la présidence fédérale de la CDU depuis 1964¹⁵⁴. Cette série destinée quotidiennement à la presse proche de la CDU a pour objectif d'informer et d'influencer la presse sur la politique allemande. Le premier article écrit par le député CSU membre du Bundestag de 1976 à 2009 et président du groupe de travail sur la politique allemande et Berlin du groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1982 à 1990, Eduard Lintner (1944-), met l'accent sur la signification politique du crédit. Dans le deuxième article, le secrétaire général de l'association des Allemands de l'Ouest et du centre de la CDU/CSU (*Ost-und Mitteldeutsche Vereinigung der CDU/CSU*) de 1970 à 1995, Gerold Rummler, présente la perplexité, la surprise et l'énervement des membres des différentes associations de l'Union. Tout en assurant que la confiance envers le chancelier n'est pas remise en cause, il appelle la CDU et la CSU à ne pas tergiverser et à faire des déclarations politiques fortes. On peut s'étonner également que les députés H. Czaja et H. Hupka qui, lors des discussions sur la politique allemande au sein du groupe parlementaire, interviennent presque toujours pour critiquer et rappeler les principes auxquels il ne faut pas déroger, ne prennent pas la parole sur cette question.

H. Czaja (1914-1997), député CDU du Bade-Wurtemberg de 1953 à 1990, président du groupe des députés réfugiés et expulsés de la CDU/CSU de 1980 à 1990 au Bundestag, a connu l'expulsion de Silésie polonaise en 1946 et est le président de 1970 à 1994 de la Fédération des expulsés (*Bund der Vertriebenen*). H. Hupka (1915-2006), député au Bundestag de 1969 à 1987, est d'abord membre du groupe parlementaire du SPD qu'il quitte en 1972 en opposition à l'*Ostpolitik* sociale-libérale pour rejoindre les rangs de la CDU. Ce journaliste qui a vécu l'expulsion de Ratibor en Silésie polonaise en 1945 s'engage dans la politique en faveur des expulsés. Il est l'un des fondateurs de l'association des Allemands de Silésie (*die Landsmannschaft Schlesien – Nieder- und Oberschlesien e. V*) en Bavière en 1948 qu'il préside au niveau fédéral de 1968 à 2000. Au sein du parti chrétien-démocrate, il est le président de l'association des Allemands de l'Ouest et du centre de la CDU/CSU de 1977 à 1989 et membre du groupe des députés réfugiés et expulsés de la CDU/CSU au Bundestag. L'association des Allemands de l'Ouest et du centre de la CDU/CSU est en charge de la défense des intérêts des membres de la CDU/CSU originaires des anciens territoires de l'Est mais aussi de la zone d'occupation soviétique puis de la RDA, elle porte ce nom depuis 1981 mais existe au niveau fédéral

¹⁵⁴ CSU-DAP : 122 : Lintner, Eduard : « Kredit an DDR auch von deutschlandpolitischer Bedeutung », *DUD* n°28 p. 3 et Rummler, Georg : « Das Milliarden Ding », *DUD* n°28 p. 5.

depuis le congrès du parti de la CDU de Berlin en 1968 sous le nom d'Union des expulsés et réfugiés (*Union der Vertriebenen und Flüchtlinge*)¹⁵⁵.

En novembre 1983, H. Kohl regrette de devoir aborder à nouveau le sujet puisque des questions lui sont toujours posées sur le crédit. Il critique les bavardages dans la presse et cette prétendue discussion au sein de la coalition pour savoir qui serait le plus fiable. Le chancelier répète que pour lui le crédit représente une main tendue dans un contexte où les Allemands de l'Est ont de plus en plus peur d'être muselés et séparés par une clôture de missiles. Il s'agit donc d'un pas important pour stabiliser les relations humaines en Allemagne¹⁵⁶. Il indique également que désormais, le gouvernement se trouve dans une position d'attente, aucun autre crédit n'est prévu. Un député de la CSU de Traunstein, Matthias Engelsberger, remercie ensuite le chancelier d'avoir annoncé au groupe parlementaire que d'autres crédits ne sont pas nécessaires et ne sont pas prévus¹⁵⁷. Le 29 novembre 1983, A. Dregger prend également la parole sur la question d'un autre crédit prévu pour la RDA. Il réexplique pourquoi il a tout de suite dit oui au premier crédit d'un milliard. Il indique que la même réponse positive pour un deuxième crédit ne pourrait avoir lieu qu'après une analyse précise du pour ou contre et après un bilan du gouvernement sur ce qui a effectivement changé de l'autre côté depuis. Il attend aussi que le gouvernement le consulte avant de prendre une telle décision ce qui lui vaut l'applaudissement des députés. Cette position correspond à l'information qui est diffusée auprès des députés du groupe de travail sur la politique allemande et Berlin de la CDU/CSU. Lors de la réunion du 8 novembre 1983, le secrétaire d'État auprès du ministère fédéral chargé des Relations interallemandes (*Bundesministerium für innerdeutsche Beziehungen*, BMIB), Ludwig A. Rehlinger, invité avec son collègue Ottfried Hennig, secrétaire d'État parlementaire au BMIB, explique que conformément à la décision du chancelier un nouveau crédit d'un milliard n'est pas à l'ordre du jour¹⁵⁸. C'est ce que rappelle également E. Lintner, le président du groupe de travail, le 29 novembre 1983 : au sujet des dernières spéculations

¹⁵⁵ En 1981, l'association compte environ 30 000 membres à la CDU (environ 4,11% des membres de la CDU) et 10 000 à la CSU, <https://www.kas.de/de/web/geschichte-der-cdu/ost-und-mitteldeutsche-vereinigung-omv-> [consulté le 02.12.2022].

¹⁵⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 10/15 du 08.11.1983, p. 26 : « Und gerade jetzt, in dieser schwierigen Zeit, in der viele unserer Mitbürger und Landsleute drüben in der 'DDR' Angst haben, daß – wie Tichonow es bezeichnet hat – 'ein Raketenzaun heruntergeht', und die Menschen nicht weiter zueinander kommen können, war dieser Kredit, oder, ist dieser Kredit als eine ausgestreckte Hand, als ein Angebot von uns, gerade auch noch von einer unionsgeführten Regierung, ein wichtiger Schritt zur Stabilisierung der menschlichen Beziehungen, des menschlichen Miteinanders in Deutschland. »

¹⁵⁷ *Ibid.* p. 42.

¹⁵⁸ Compte rendu du groupe de travail sur la politique allemande et Berlin du 08.11.1983, p. 42.

sur la possibilité d'un nouveau crédit d'un milliard, il explique que seules des discussions au niveau des fonctionnaires ont eu lieu. Pour le gouvernement il n'en est toujours pas question¹⁵⁹.

Pourtant à l'été 1984, sans causer autant de remous dans l'opinion publique et toujours avec la participation active de F.J. Strauß, un autre crédit de 950 millions de mark est octroyé à la RDA. Dès l'annonce publique du crédit le 25 juillet 1984, P. Jenninger a pu présenter les mesures prises dans le même temps par la RDA « de manière souveraine » (« *aus eigener Souveränität* ») : le caractère d'échange entre contributions financières et amélioration de la situation humanitaire était ainsi de fait manifeste. La contrepartie la plus importante accordée par la RDA porte sur la baisse du montant minimum de change pour tous les retraités ouest-allemands de 25 DM à 15 DM par jour et l'élargissement des possibilités de sortie du territoire pour les retraités est-allemands. Ce deuxième crédit n'est pas discuté en séance par le groupe parlementaire de la CDU/CSU.

Les stratégies développées par l'Union pour légitimer l'octroi du crédit se caractérisent d'abord par la volonté d'éviter les discussions sur le sujet puis par la mise en avant à la fois de la sécurité sur le plan économique et du courage, de la prise de risque nécessaire sur le plan politique, synonyme d'action et non de contradiction avec la politique menée jusqu'à présent. Malgré ces stratégies discursives, des remous se font tout de même sentir notamment du côté de la CSU avec la perte de quelques membres et le faible score de F. J. Strauß lors de sa réélection à la tête du parti avec seulement 662 voix sur 859 lors du congrès du parti de Munich du 15 et 16 juillet 1983.

1.5 Le oui au stationnement de missiles américains à moyenne portée sur le sol de la RFA : une mise à l'épreuve réussie pour l'Union chrétienne-démocrate ?

A. Dregger défend l'idée devant les députés du groupe parlementaire que « la question existentielle » n'est pas celle du crédit accordé à la RDA mais celle des missiles¹⁶⁰. Effectivement, les questions de sécurité déterminent en grande partie le positionnement des chrétiens-démocrates à leur arrivée au pouvoir. La décision prise en faveur du stationnement des euromissiles influe largement sur les différents champs d'action qui se

¹⁵⁹ Compte rendu du groupe de travail sur la politique allemande et Berlin du 29.11.1983, p. 43.

¹⁶⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 10/10 du 06. 09. 1983, p. 49.

rapportent à l'*Ostpolitik*. Il s'agit de montrer comment le traitement de cette question permet aux chrétiens-démocrates de se donner un rôle important, définissant l'image que souhaite renvoyer le parti.

La sécurité semble être la clé de voûte de la politique extérieure menée par les chrétiens-démocrates. Cette idée est exprimée dès 1979, plus précisément en décembre de cette année, au moment où l'OTAN adopte lors de son sommet à Bruxelles sa double décision. Lors du débat qui suit la déclaration de politique générale faite par H.-D. Genscher sur les résultats du sommet de l'OTAN à Bruxelles, M. Wörner, président de la commission de défense au Bundestag, est le porte-parole de la CDU/CSU en matière de sécurité. Il finit son intervention devant les députés par cet argument : « il n'existe ni paix, ni liberté sans sécurité »¹⁶¹. Cette phrase est d'ailleurs citée dans la présentation de la position de la CDU/CSU sur les décisions prises par l'Alliance dans le numéro de l'*UiD* paru juste après le débat au Bundestag¹⁶². La double décision de l'OTAN prévoit la modernisation de ses forces nucléaires, avec le déploiement en Europe de fusées Pershing-2 et de missiles de croisière. En parallèle, elle s'engage à mener des négociations pour la maîtrise des armements. L'Union chrétienne-démocrate l'accepte à condition que ses deux orientations soient suivies simultanément, elle met l'accent tant sur un possible réarmement que sur les propositions de désarmer et de contrôler l'armement¹⁶³.

Au-delà du fait que la question de la sécurité lie et mette en jeu de nombreux points « existentiels » comme aime à le démontrer A. Dregger dans la presse ou devant ses collègues, elle permet également au parti de développer une stratégie de communication reposant sur la continuité et la stabilité. Sur ce sujet, le passage de parti d'opposition à parti de gouvernement n'a en effet pas induit de changement de discours. Par opposition à leur premier adversaire politique, les chrétiens-démocrates ne semblent pas avoir changé de positions de la fin des années 1970 aux années 1980, d'autant plus qu'ils se montrent unis dans la défense de ces positions. À la différence des positions sur l'*Ostpolitik*, ce sont sur ces lignes de continuités plus crédibles que, pour eux, il vaut mieux mettre l'accent. On peut considérer qu'il s'agit également d'une partie importante de l'héritage laissé par le SPD puisque H. Schmidt a joué un rôle important dans les discussions sur l'équilibre des armements, un héritage jugé positivement qui est à défendre avec force¹⁶⁴. D'autant plus

¹⁶¹ Compte rendu de séance plénière 08/194 du 14.12. 1979, p. 1547 : « Es gibt keinen Frieden und schon gar keine Freiheit ohne Sicherheit für unser Volk wie für alle anderen Völker ».

¹⁶² « Die Glaubwürdigkeit der Allianz stand auf dem Spiel » *UiD* n°44/45 du 20.12.1979 p. 11.

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ Cf. Chap. 1.1p. 24.

qu'il s'agit de la question qui met à l'épreuve le SPD et lui fait connaître une crise sans précédent¹⁶⁵. De 1979 à 1983, les socialistes luttent entre eux pour définir la voie à suivre, ils expriment au congrès du parti à Cologne en 1983 le non au stationnement alors que quatre ans auparavant, lors du congrès du parti à Berlin ils avaient encore soutenu le stationnement. En Europe de l'Ouest, le SPD est un des partis voire le parti qui discute cette question avec le plus d'acharnement¹⁶⁶. Et plus la double décision de l'OTAN est débattue et critiquée au sein du SPD, plus la CDU et la CSU font en sorte de se placer en garant de la politique de sécurité du gouvernement et ne laissent aucun doute s'immiscer dans leur soutien à la double décision. Ainsi dans la déclaration de Berlin du 10 mai 1982, il est indiqué clairement que « la CDU continue fermement à soutenir la double décision puisqu'il s'agit d'un programme de désarmement. » En effet, selon elle, « plus on est bien décidé à suivre les deux parties de la décision, meilleures sont les chances d'obtenir un désarmement contrôlé des deux côtés »¹⁶⁷.

L'application ou non du deuxième volet de la double décision de l'OTAN dépend des négociations américano-soviétiques sur le contrôle de l'armement. Celles-ci ont lieu dans le cadre des pourparlers officiels qui commencent le 30 novembre 1981 et qui visent l'établissement d'un traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (traité FNI). Ce traité a pour objectif le démantèlement, par les États-Unis et l'URSS, de missiles à charges nucléaires et à charges conventionnelles ayant une portée se situant entre 500 et 5 500 km. Parallèlement à ces négociations qui se déroulent à Genève, les négociations START (traité de réductions des armes stratégiques, *Strategic Arms Reduction Talks*) débutent entre l'Union soviétique et les États-Unis le 29 juin 1982. D'autre part les négociations MBFR, sur la réduction mutuelle et l'équilibre des forces en Europe, qui avaient été engagées en 1973 entre le Pacte de Varsovie et l'OTAN sont toujours en cours à Vienne. La portée de la double décision de l'OTAN et des négociations sur un éventuel traité FNI dépasse les simples questions techniques sur le plan de la stratégie militaire ou du contrôle de l'armement, il est question de la crédibilité de l'OTAN, envers l'Union soviétique mais aussi envers ses membres puisque la cohésion et la capacité d'action de l'Alliance

¹⁶⁵ (Hansen 2016)

¹⁶⁶ *Ibid*, p. 5.

¹⁶⁷ « Die CDU hält nach wie vor am Doppelbeschluss der NATO fest : Er ist ein Fahrplan zur Abrüstung. Je entschlossener dieser Beschluss in seinen beiden Teilen vertreten wird, desto besser sind die Chancen zu einer kontrollierten Abrüstung auf beiden Seiten. Deshalb ist die CDU der bessere Garant für eine allseitige Abrüstung als die SPD. » texte de la déclaration dans CDU-Dokumentation 16, 13.05.1982, p. 3.

atlantique sont mises en cause, notamment depuis le fiasco de la bombe à neutron en 1977/78 qui a plongé l'Alliance atlantique dans une véritable crise¹⁶⁸.

Entre l'Union soviétique et les États-Unis, on peut distinguer cinq phases de négociations de 1981 à 1983, c'est-à-dire du début des négociations à Genève le 30 novembre 1981 au début du stationnement de missiles américains en Europe de l'Ouest qui entraîne une rupture des négociations à Genève de la part de Moscou. Les grandes étapes des négociations sont les suivantes. Le 23 février 1981, L. Brejnev propose lors d'un discours devant le XXVI^e congrès du Parti Communiste soviétique d'adopter dès à présent un moratoire concernant le stationnement de nouveaux missiles de portée moyenne entre les pays membres de l'OTAN et l'URSS, il propose donc un gel quantitatif et qualitatif à l'état actuel¹⁶⁹. À la fin novembre 1981, la proposition américaine est celle dite de « l'option zéro » qui signifie le renoncement de l'OTAN à stationner de nouvelles armes de moyenne portée à la condition que l'URSS élimine d'Europe les missiles SS-20 déjà installés. Cette solution devait reposer sur les principes d'un plafond égal pour les missiles européens et une réciprocité absolue dans la limitation de l'armement. Le fait d'avoir réussi à imposer la réflexion allant en direction de cette solution au sein de l'Alliance atlantique peut être considéré comme le mérite du gouvernement Schmidt/Genscher¹⁷⁰. Le 18 novembre 1981, devant les membres du National Press Club à Washington, R. Reagan annonce que les États-Unis sont prêts à renoncer au stationnement en Europe de missiles Pershing II et de missiles de croisière à longue portée si l'URSS démonte ses SS-4, SS-5 et SS-20. Cette position est précisée par Paul Nitze (chef de la délégation américaine) le 30 novembre lors du début de la première période de négociation à Genève¹⁷¹. Cette « option zéro » n'a d'ailleurs été adoptée par les chrétiens-démocrates qu'après que R. Reagan l'a présentée comme la position américaine. En effet, dans un premier temps, en République fédérale, la CDU/CSU remettait le plus en cause cette solution car elle permettait de penser que le stationnement ne soit pas une nécessité alors même que cette option semblait être inaccessible aux chrétiens-démocrates. Le 3 juin 1981, M. Wörner évoquait au Bundestag

¹⁶⁸ Rödder, Andreas : « Bündnissolidarität und Rüstungskontrollpolitik. Die Regierung Kohl-Genscher, der NATO-Doppelbeschluss und die Innenseite der Außenpolitik. », in : Gassert, Philipp / Geiger, Tim / Wentker, Hermann (éd.) : *Zweiter Kalter Krieg und Friedensbewegung. Der NATO-Doppelbeschluss in deutsch-deutscher und internationaler Perspektive*, Munich, Oldenbourg Verlag 2011, p.123-136, p. 123.

¹⁶⁹ AAPD 1983, document 9 p. 46 note de bas de page 38.

¹⁷⁰ Risse-Kappen, Thomas : *Null-Lösung. Entscheidungsprozesse zu den Mittelstreckenwaffen 1970-1987*, Francfort, New York, Campus Verlag, 1988, p. 98.

¹⁷¹ AAPD 1983, document 2 p. 12 note de bas de page n°11.

la « totale illusion d'une option zéro »¹⁷². H.-D. Genscher, quant à lui, a soutenu dès le début cette solution¹⁷³.

L. Brejnev, lors de sa visite à Bonn en novembre 1981, fait inscrire dans le compte-rendu de son voyage que l'URSS refuse une « option zéro » globale. Le 16 mars 1982, L. Brejnev annonce unilatéralement lors du XVII congrès des syndicats de l'URSS à Moscou un moratoire concernant le stationnement de missiles de moyenne portée comprenant le remplacement des SS-4 et SS-5 par des SS-20 dans la partie européenne de l'URSS¹⁷⁴. Le désaccord sur les critères communs à établir pour compter les missiles disponibles des deux côtés ne permet pas d'aboutir à un compromis¹⁷⁵. A partir du 25 mai 1982, la prise en compte des systèmes des États tiers comme la France et la Grande Bretagne dans le compte des armes de moyenne portée du côté de l'OTAN devient une condition sine qua non pour avancer dans les négociations du côté soviétique. En juillet 1982, P. Nitze et Yuli Kvitsinsky présentent les résultats de leur célèbre promenade en forêt à leur gouvernement en vue d'un possible accord¹⁷⁶. P. Nitze a quitté la position américaine stricte de l' « option zéro », les concessions américaines proposées sont le renoncement au stationnement des missiles Pershing II (mais pas à celui des missiles de croisières) en échange d'une réduction du nombre des missiles SS 20 stationnés à l'Est de l'Oural à 75 systèmes et de ceux stationnés dans la partie asiatique de l'Union soviétique à 90 ainsi que de l'exclusion des négociations des systèmes britanniques et français. Ces résultats sont refusés à la fois par le gouvernement soviétique, même s'il se déclare ouvert à la tenue d'autres entretiens préparatoires de ce type, et par le gouvernement américain. En décembre 1982, lors d'un discours prononcé à Moscou, I. Andropov propose de ne conserver en Europe qu'autant de missiles que la Grande Bretagne et la France réunies possèdent. Cela signifie que l'Union soviétique démantèlerait 100 missiles parmi lesquels plusieurs douzaines des plus modernes, les SS-20. Selon lui, il est nécessaire également de réduire le nombre de porte-avions nucléaires de moyenne portée au même nombre des deux côtés dans les régions concernées. I. Andropov répète sa proposition le 31 décembre 1982 dans une interview

¹⁷² Compte rendu de séance plénière 9/41 du 03.06. 1981, p. 2253 ; Helmut Kohl dans le compte rendu de séance plénière 9/70 du 03.12.1981, p. 4062.

¹⁷³ (Risse-Kappen 1988, p. 100)

¹⁷⁴ AAPD 1983, document 9 p. 46 note de bas de page n°38.

¹⁷⁵ Schwabe, Klaus : « Verhandlung und Stationierung : Die USA und die Implementierung des NATO-Doppelbeschlusses 1981-1987 », in : Gassert, Philipp, Geiger, Tim, Wentker, Hermann (éd.) : *Zweiter Kalter Krieg und Friedensbewegung. Der NATO-Doppelbeschluss in deutsch-deutscher und internationaler Perspektive*, Munich, Oldenbourg Verlag 2011, p. 65-93, ici p. 72-73.

¹⁷⁶ AAPD 1983, conversation le 16.07.1982, document 22 p.109-112 et document 93 p. 488-490.

avec le journaliste Kingsbury-Smith publié dans le journal *Prawda*¹⁷⁷. Pendant la troisième période de négociations, l'Union soviétique propose de réduire le nombre de missiles nucléaires de courte portée, c'est-à-dire les SS-12/22 et Pershing Ia d'une portée entre 500 et 1000 km¹⁷⁸. Après le début de la quatrième phase de négociations, les États-Unis présentent la première version « d'un accord sur l'annonce préliminaire de tirs prévus de missiles à moyenne portée » datant du 27 janvier 1983. Ce texte prévoit de prévenir 24 h à l'avance les tirs de missiles basés au sol d'une portée entre 1800 et 5500 km et de donner des informations sur ces tirs (lieu d'où ils sont tirés, cible, quel type de tir)¹⁷⁹. À la fin de la quatrième phase de négociations, R. Reagan lance une initiative pour aboutir à un résultat intermédiaire, à une conférence intermédiaire. Il conserve l'idée de la double option zéro comme objectif final mais indique qu'il faut commencer par une limitation égale de chaque côté sans discuter du nombre maximum de missiles conservés. Les Américains souhaitent limiter le plus possible ce nombre. R. Reagan ne souhaite pas fixer de nombre pour ne pas donner d'argument aux critiques soviétiques. Cette proposition du 30 mars est annoncée officiellement par R. Reagan dans un discours devant le Los Angeles World Affairs Council le 31 mars 1983¹⁸⁰. Le mémorandum soviétique présenté en réponse à la proposition américaine ne contient pas de grande nouveauté et refuse cette proposition, le gouvernement soviétique rejetant toujours tout stationnement américain¹⁸¹. À l'approche du délai imparti, les négociations entre les deux puissances ne peuvent plus aboutir.

La question du contrôle de l'armement et du stationnement de missiles sur le sol allemand est primordiale pour les chrétiens-démocrates puisqu'elle tisse des liens complexes entre différents domaines et sur différents plans. La politique du contrôle de l'armement renvoie tout d'abord à la dépendance de la République fédérale au contexte international et plus précisément à l'égard des deux grandes puissances. En général, dans l'historiographie, il est accepté que le gouvernement Kohl/Genscher a agi par « fidélité à l'Alliance » (« *Bündnistreue* ») quand il a pris la décision de stationner¹⁸². Le discours dominant au sein du parti est celui d'une « question existentielle »¹⁸³. Sur le plan international, il s'agit d'être en mesure de garantir la sécurité nationale, d'avoir la capacité de se défendre militairement et cela dépend, pour les chrétiens-démocrates, surtout des

¹⁷⁷ AAPD 1983, document 2 p. 13 note de bas de page n°13.

¹⁷⁸ AAPD 1983, document 35 p. 182, note de bas de page n°9.

¹⁷⁹ AAPD 1983, document 34, p. 179 note 19.

¹⁸⁰ Cf. lettre de R. Reagan à H. Kohl, AAPD 1983, document 75, p. 377-378.

¹⁸¹ AAPD 1983, document 97 p. 498-500.

¹⁸² Par exemple dans (Hacke 2003, p. 284, p. 330), (Hanrieder 1995, p. 97)

¹⁸³ Compte rendu du groupe parlementaire 9/67 du 13.12.1982, Kohl p.11 ; 10/10 du 6.09.1983 p. 49.

bonnes relations avec les États-Unis. Le plus important pour le chancelier est de faire preuve d'une loyauté sans faille envers les États-Unis¹⁸⁴. Il rappelle que lui n'était pas d'accord avec le renoncement de l'Allemagne de l'Ouest à l'arme atomique et présente l'administration américaine comme la seule prête à garantir par l'arme atomique la sécurité de la République fédérale, à la différence des Français et des Britanniques. Cette position est partagée par A. Dregger, comme il le souligne à la rentrée parlementaire de 1983. Les chrétiens-démocrates sont contre la prise en compte des missiles français et britanniques dans la comparaison des rapports de force entre les deux puissances car, et il s'agit là d'un intérêt de sécurité allemand, seuls les missiles américains sont déterminés à protéger l'Allemagne¹⁸⁵. C'est pour cette raison que H. Kohl loue à plusieurs reprises devant les députés la bonne coopération avec les Américains¹⁸⁶. Cela ne signifie pas qu'il ne pense avoir aucune marche de manœuvre ou d'influence par rapport aux États-Unis. Il développe aussi l'idée que, en miroir, la position allemande peut jouer un rôle déterminant sur celles des États-Unis et de l'Union soviétique et sur leurs relations¹⁸⁷. A. Dregger semble penser qu'une chance d'aboutir à un résultat à Genève dépend seulement d'un accord total, d'une correspondance parfaite des positions entre Américains et Allemands de l'Ouest (« *völlige Übereinstimmung* »)¹⁸⁸. Pour la CSU également, le contrôle de l'armement est essentiel, la dissuasion nucléaire ne peut être remplacée par une défense conventionnelle. Elle souligne l'importance de l'armée et de la relation avec les États-Unis. La CSU affirme que le groupe parlementaire de la CDU/CSU défend la même conception et la même position que les États-Unis, notamment lors du premier discours de politique extérieure célèbre de R. Reagan du 18 novembre 1981¹⁸⁹. Le congrès de politique extérieure organisé par la CSU à Munich en mars 1982 est finalement intitulé « Nous et l'Amérique – Alliés, Partenaires, Amis »¹⁹⁰. À cette occasion, F. J. Strauß tient un discours dans lequel il parle de la communauté de destin (« *Schicksalsgemeinschaft* ») entre les États-Unis et la République fédérale.

¹⁸⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 9/69 du 20.01.1983, p. 5.

¹⁸⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/10 du 06.09.1983, p. 3.

¹⁸⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 10/02 du 28.03.1983, p. 22.

¹⁸⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 9/67 du 13.12.1982, p. 11-12.

¹⁸⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 10/10 du 06.09. 1983, p. 3.

¹⁸⁹ ASCP, LG 9. WP 36, Reagan, Ronald : Remarks to Members of the National Press Club on Arms Reduction and Nuclear Weapons, 18.11.1981, <https://www.reaganlibrary.gov/research/speeches/111881a> [consulté le 30.09.2022].

¹⁹⁰ ACSP, CSU-DAP Ordner 65 : p. 12.

À l'automne 1982, en vue des négociations pour former une coalition gouvernementale, Friedhelm Krüger-Sprengel (1933-), expert sur les questions de défense et collaborateur du ministère de la Défense, envoie au président du groupe de la CSU au Bundestag F. Zimmermann une suggestion d'éléments pour rédiger un programme politique en matière de politique de défense et des propositions de mesures à prendre¹⁹¹. Ce document est construit en quatre grandes parties : la première concerne la ligne générale de la politique de défense, la deuxième se concentre sur les problèmes de fond, la troisième présente les principales mesures à prendre au ministère de la Défense en termes de personnel et la quatrième se penche sur la politique des relations publiques à mener sur le sujet. Les lignes directrices avancées dans la première partie se placent dans le cadre global du maintien de la paix et de la liberté et ont en point de mire un « désenchantement » (*Ernüchterung*) de la politique, un renforcement de la volonté d'obtenir des résultats et de parvenir à se défendre. Dans ce contexte programmatique, une des principales suggestions faite repose sur une conception de la politique de défense qui refuse toute notion de partenariat en matière de politique de sécurité nationale avec une dépendance énergétique forte envers l'Union soviétique tant que cette dernière réprime les droits de l'homme et l'unité allemande en exerçant une pression militaire. Ici, on retrouve une référence directe au concept de « partenariat de sécurité » (*Sicherheitspartnerschaft*) développé par le SPD¹⁹². La défense est définie comme une loi fondamentale à laquelle doivent se soumettre l'État et les citoyens de cet État. L'importance du service militaire est soulignée, il s'agit du privilège de servir l'État et la société, d'un service rendu au peuple, à l'Europe et à l'Alliance. Une défense appropriée, mesurée est la condition décisive pour obtenir une réduction réussie de l'armement. Les contreparties attendues du côté soviétique sont des mesures renforçant la confiance et le retrait substantiel de troupes soviétiques en RDA. L'emploi fait par le SPD et H. Schmidt du concept de « partenariat de sécurité » est rejeté également dans un texte publié par H. Graf Huyn. Selon ce dernier, il n'y a avec l'Union soviétique ni sécurité ni partenariat. Ces deux termes ne peuvent s'employer que pour parler de l'Ouest car l'expression présuppose un lien intrinsèque porté par des valeurs identiques et un comportement semblable or, pour lui, de telles similitudes n'existent pas avec l'Union soviétique¹⁹³.

¹⁹¹ LG-9. WP : 18 /2, LG AK IV 1982, il s'agit de la pièce-jointe de la note du 20.09.1982.

¹⁹² Herkendell, Michael : *Deutschland Zivil- oder Friedensmacht ? Außen- und sicherheitspolitische Orientierung der SPD im Wandel (1982-2007)*, Bonn, Dietz, 2012, p.82, p. 86-87.

¹⁹³ ACSP – LG-9. WP : 19 : H. Graf Huyn : « Sicherheitspartnerschaft mit der Sowjetunion ? Kanzler Schmidt beharrt auf einer falschen Formel », in : *DUD* n°13 du 20.01. 1982, p. 2.

Dans la deuxième partie du document, les problèmes de fond évoqués touchent principalement deux domaines : celui de l'avenir de la Bundeswehr et du budget de la défense qu'ils souhaitent augmenter pour l'année 1983 et celui du contrôle de l'armement. La direction du contrôle de l'armement est du ressort du ministère des Affaires étrangères mais la CSU est d'avis que le ministère de la Défense a besoin également de lignes directrices propres définies en accord avec l'Alliance et le ministère des Affaires étrangères qui détermineraient clairement le cadre militaire permettant des progrès en matière de contrôle de l'armement et la participation du ministère de la Défense aux négociations sur ce contrôle. Le premier point de la dernière partie du document s'intéresse au langage politique à adopter. Il est alors question de définir une langue claire et concise qui rende possible un nouveau départ en matière de politique de défense en créant les conditions nécessaires à une nouvelle prise de conscience et à un changement de direction. L'objectif semble être de remplacer ce que l'auteur du texte appelle des « paraphrases politiques » qui dissimuleraient, masqueraient les faits, les objets décrits par des concepts directs et clairs. Il serait important par exemple de désigner clairement la menace militaire, l'adversaire politique et les mesures militaires à prendre. Ce langage doit se caractériser par son adéquation et sa vérité et se comprendre en opposition à la langue utilisée par l'Union soviétique qui emploie par exemple le mot de « lutte pour la paix » (*Friedenskampf*) pour décrire une manœuvre militaire afin de la récuser avec force. Pour F. Krüger-Sprengel, il est ensuite indispensable d'avoir un programme de gouvernement clair et concis qui présente les décisions souhaitées le plus précisément possible et qui ne laisse pas la place aux renvois à « des processus, des réflexions ou des rêves sur le long terme ». D'autre part, en réponse au nouveau livre blanc de la défense pour l'année 1983 préparé par le ministère de la Défense encore dirigé par le SPD avec Hans Apel, il serait bon que le gouvernement de transition publie lui-même un livre blanc programmatique avant les nouvelles élections. Le livre du gouvernement social-libéral doit être contré car il se concentre essentiellement sur les questions d'équilibre des forces dans le but de parvenir à une juste répartition en Europe entre l'Est et l'Ouest et car il sous-entend que le réarmement et les efforts accrus en matière de défense conventionnelle sont politiquement superflus et s'opposent à la détente.

On remarque aisément que le document adressé à F. Zimmermann a été rédigé et proposé juste après la chute de la coalition social-libérale, avant que la coalition CDU/CSU-FDP n'arrive au pouvoir. Il est difficile de suivre la réalisation des suggestions et propositions faites dans ce texte. Mais que ce soit dans la réflexion sur les stratégies de

communication à employer ou dans les propositions de mesures concrètes à prendre, l'accent est mis sur la défense. Dans la plupart des documents libellés par la CSU, il est d'ailleurs question de politique de défense et non de sécurité, à la différence des comptes rendus du groupe parlementaire de la CDU/CSU. Malgré tout, l'importance donnée à la défense et plus particulièrement à la défense militaire au sein de la CSU se retrouve également au sein de la CDU notamment chez M. Wörner. À son arrivée à la tête du ministère de la Défense, ce dernier cherche à réaliser plus qu'un simple changement de climat, il semble vouloir participer au « tournant ». Il souhaite revaloriser les valeurs traditionnelles du milieu militaire comme par exemple la performance, le devoir, le service, l'efficacité et l'ordre¹⁹⁴. Cet officier de réserve, pilote d'avion passionné et atlantiste semblait être le candidat idéal. Il se préparait au poste depuis longtemps. Alors qu'il était vice-président du groupe parlementaire de la CDU/CSU, il avait déjà présenté au printemps 1982 en interne et également à la presse son nouveau concept de défense pour une politique active de maintien de la paix¹⁹⁵. Ce concept est discuté par le groupe de travail IV de la CSU lors d'au moins deux séances en mai et juin 1982. Le 24 mai 1982, F. Krüger-Sprengel introduit la discussion par un court rappel de ce projet. Il repose sur trois éléments principaux : le maintien de la paix, le désarmement et le dialogue Est/Ouest. Du point de vue de l'armement, il s'agit d'avoir recours à la technologie de nouvelles armes conventionnelles à la place des armes lourdes afin de rendre les armes nucléaires de courte portée superflues. Le 27 mai 1982, H. Graf Huyn envoie à M. Wörner un premier avis sur le texte proposé. Pour lui, de manière générale, l'important est de mettre en avant la continuité en reprenant, par exemple, des passages du programme commun à la CDU et la CSU de 1980 et en aucun cas de faire penser que l'Union propose une nouvelle politique. D'autre part, il souhaite utiliser plus de temps pour le discuter en détail et décider ensemble la forme et la date de parution¹⁹⁶. Il propose ensuite un commentaire détaillé du texte avec, pour lui, des parties à supprimer et d'autres à reformuler. Il ressort de ces remarques approfondies, la volonté de mettre en avant les notions défendues par l'Union, les fondements de la paix et non les méthodes du maintien de la paix. Ainsi, H. Graf Huyn veut ajouter les concepts de liberté, de droits de l'homme et de préservation du droit. Il suggère au sujet de la contradiction entre les valeurs de la démocratie libre et celles de la dictature

¹⁹⁴ Bald, Detlef : *Die Bundeswehr. Eine kritische Geschichte 1955-2005*, Munich, C.H. Beck Verlag, 2005, p. 110-121.

¹⁹⁵ ACSP, LG-9. WP :18/2, « Außenpolitisches Diskussionspapier über aktive Friedenssicherung ».

¹⁹⁶ *Ibid.*, lettre de H. Graf Huyn du 27.05. 1982 à Manfred Wörner.

socialiste de ne laisser planer aucun doute sur la possible existence d'un système neutre, conciliant qui relativiserait les valeurs occidentales. Pour lui, il s'agit d'imposer leur système de valeur dans la paix et la liberté¹⁹⁷. Les critiques en provenance de la CSU, les seules critiques au sein de l'Union, portent également sur les décisions à prendre sur l'armement et le contrôle de l'armement. H. Graf Huyn dans une lettre à F. Zimmermann indique qu'il est souhaitable de soutenir les réflexions sur le recours à une technologie plus moderne afin d'augmenter la puissance de combat des armes conventionnelles mais de refuser celles sur un changement à court ou moyen terme de la structure de la Bundeswehr parce qu'elles pourraient être perçues comme une concession envers le « mouvement pour la paix »¹⁹⁸. Il n'est pas question de développer une position en faveur du désarmement et d'une structure de défense au caractère plus défensif mais d'œuvrer pour la dissuasion par les armes conventionnelles renforcées sans les dissocier des armes nucléaires tout en soutenant une politique de l'équilibre et une réduction substantielle des armes nucléaires. La stratégie globale présentée est celle du gouvernement américain qui prévoit en parallèle la défense et le contrôle de l'armement sans mentionner la détente. Il s'agit d'obtenir des réductions substantielles tout en améliorant la défense. Dans ce cadre, une attention toute particulière est accordée à la Bundeswehr car ses membres sont considérés en majorité comme des sympathisants. Les précautions prises envers la Bundeswehr font refuser, par exemple, toute discussion sur un éventuel choix à faire entre chars d'assaut ou missiles. L'objectif général principal est de renforcer la puissance de combat de la Bundeswehr. En juin 1982, les membres du groupe de travail IV de la CSU au Bundestag sont satisfaits de constater que les remarques faites par le parti ont en grande mesure été prises en considération dans la nouvelle version du document de M. Wörner. Ce document est compris désormais comme le résultat d'une discussion au sein de l'Union exprimant les « prises de position sur la politique de défense ». Les députés de la CSU formulent tout de même encore quelques nouvelles remarques critiques. Ils proposent par exemple de remplacer la paire de concept : « détente – tension » (*Entspannung statt Spannung*) par « équilibre des intérêts – confrontation » (*Interessenausgleich statt Konfrontation*) et souhaitent parler du « peuple allemand » pour ne pas se limiter aux habitants de la République fédérale¹⁹⁹.

¹⁹⁷ *Ibid.*, pièce jointe à la lettre de H. Graf Huyn du 27.05.1982 à Manfred Wörner, p. 2 : « Die Grundwerte freiheitlicher Demokratie stehen im Gegensatz zu sozialistischer Diktatur. Wir müssen in einem anhaltenden Wettbewerb versuchen, unsere Wertordnung in Frieden und Freiheit durchzusetzen ».

¹⁹⁸ *Ibid.*, lettre de H. Graf Huyn à F. Zimmermann du 27.05.1982.

¹⁹⁹ *Ibid.*, commentaires du 14.06.1982 sur le document de politique extérieure « *Politik aktiver*

Le caractère épineux de la question du stationnement très fortement critiqué et discuté par le « mouvement pour la paix » justifie également la tenue des nouvelles élections voulues par H. Kohl en mars 1983. Pour tenir bon face aux opposants, la CDU/CSU a besoin d'un mandat. Le parti veut s'assurer d'avoir le plus de légitimité possible au moment de la prise de décision, de disposer d'une base morale grâce au soutien de leurs électeurs²⁰⁰. Ainsi, il peut montrer qu'il respecte le jeu démocratique et parlementaire. Néanmoins, H. Kohl tout comme A. Dregger ne désirent pas que la discussion autour de la politique de sécurité soit le seul et unique élément déterminant de la campagne électorale, ils préfèrent attendre les mois d'octobre, novembre pour pouvoir se référer au soutien de leurs électeurs²⁰¹. Cela prouve encore une fois que la discussion sur la paix, le pacifisme, les armes est difficile à mener par l'Union. A. Dregger rappelle en janvier 1983 que c'est le candidat du SPD qui a fait des missiles un thème de campagne²⁰². Les chrétiens-démocrates se trouvent gênés pour développer une argumentation crédible qui permette de dépasser le paradoxe évident au premier abord et mis en lumière par leurs détracteurs entre le oui au stationnement et la volonté d'assurer la paix avec le moins d'armes possible. Il leur faut trouver les arguments qui prouvent qu'être pour le stationnement ne signifie pas être pour la course à l'armement, que cela n'entre pas en contradiction avec leur programme pour la paix exprimé sous la formule : « créer la paix avec toujours moins d'armes » (« *Frieden schaffen mit immer weniger Waffen* ») par H. Kohl notamment lors de ces déclarations gouvernementales²⁰³. Il veut faire accepter l'idée que la CDU/CSU n'est pas le parti des missiles mais le parti de la paix et de la liberté²⁰⁴. H. Kohl défend devant les députés une politique qui allie désarmement et détente²⁰⁵. Pour lui, la condition préalable à cette politique est la prise en compte à égale valeur des deux volets de la double décision de l'OTAN²⁰⁶. Cette position est défendue au moins depuis

Friedenssicherung – unsere Alternative » du 07.06.1982.

²⁰⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 9/70 du 08.03.1983, Kohl : « Wenn mich etwas wirklich geleitet hat bei diesem riskanten Weg auch zum Wahldatum, war es, daß ich zutiefst davon überzeugt war und bin, daß es angesichts der sicherheitspolitischen Entscheidungen, die uns möglicherweise abverlangt werden, von elementarer Bedeutung ist, daß wir eine moralische Grundlage für unsere Politik haben, daß wir sagen können: Die Wähler haben uns ausdrücklich beauftragt, in diesem Sinne für das Land zu arbeiten. » p. 11-12.

²⁰¹ Compte rendu du groupe parlementaire 9/67 du 13.12.1982, p. 11.

²⁰² Compte rendu 9/69 du 20.01.1983, p. 4.

²⁰³ Déclarations de politique générale de H. Kohl : compte rendu de séance plénière 9/121 du 13.10.1982, p. 7213-7229, ici p. 7221 et compte rendu de séance plénière 10/4 du 04.05.1983, p. 56-74, ici p. 68 ; compte rendu du congrès de la CDU à Cologne des 25/26.05. 1983, p. 62.

²⁰⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/07 du 07.06.1983, H. Kohl p. 14 : « Wir sind nicht die Raketenpartei, wir sind die Partei von Frieden und Freiheit. »

²⁰⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/01 du 23.03.1983, p. 17.

²⁰⁶ Compte-rendu du groupe parlementaire 9/67 du 13.12.1982, p. 11.

l'été 1981 par la CDU/CSU²⁰⁷. Il semble donc très important de montrer que jusqu'au dernier moment, les efforts nécessaires sont faits pour aboutir à un accord. En mars 1983, H. Kohl comprend et indique aux députés que le contexte psychologique en Europe (« *die psychologischen Gegebenheiten in Europa* ») joue un rôle décisif, c'est pourquoi il faut qu'ils soient capables de montrer qu'ils ont tout fait pour parvenir à une réelle réduction des armes, le chancelier répète son slogan de campagne et souligne son actualité. Même si, lors de la même intervention, H. Kohl met en garde les curieux qui pourraient croire que la République fédérale puisse échapper au stationnement²⁰⁸. Le chancelier précise qu'il n'est l'inventeur ni de l'option zéro, ni d'une solution intermédiaire. Malgré tout, l'option zéro est un objectif souhaité par la politique en Allemagne alors même qu'une simple observation de la situation du monde, montre que ce ne peut être qu'un lointain but sur le chemin duquel il est nécessaire de trouver des solutions intermédiaires. Il n'est pas question de mener une politique du tout ou rien, il est donc nécessaire d'envisager une solution intermédiaire même si le chancelier lors d'une question sur la forme que pourrait prendre une solution intermédiaire du député Otto Wulff indique qu'il n'aime pas ce concept. Il répond de manière évasive à cette question de savoir s'il serait possible d'imposer une telle solution : un stationnement en partie à l'Ouest contre une réduction de l'armement de manière analogique à l'Est. Pour H. Kohl, il se passe quelque chose, il y a du changement mais ce n'est pas sûr que ce mouvement soit suffisant²⁰⁹. L'argumentation du chancelier n'est pas très factuelle et ne repose pas sur des questions précises de stratégie militaire mais plutôt sur un raisonnement d'ordre historique²¹⁰. En octobre et en novembre 1983, A. Dregger parle d'une « mission historique » dans la lignée de l'entrée de l'Allemagne dans l'OTAN en 1955²¹¹.

En juin 1983, le titre de l'intervention d'A. Dregger change, elle s'intitule préparation à la réalisation de la double décision. Ce nouveau titre introduit le terme de préparation et de réalisation, il sous-entend qu'en attendant le dernier cycle de négociation

²⁰⁷ Conférence de presse tenue à l'occasion de la visite d'A. Mertes et de M. Abelein au Danemark, en Finlande, Suède et en Norvège du 26.07. au 01.08. 1981, du 03.08. 1981.

²⁰⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 10/02 du 28.03.1983, p. 28 : « Ich warne nur Neugierige, zu glauben, daß wir, die Bundesrepublik, um irgendeine Form von Stationierung herumkommen. Das glaube ich nicht ! - um das deutlich auszusprechen. »

²⁰⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/01 du 23.03.1983, p.17 ; 10/02 du 28.03.1983, p.27.

²¹⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 10/07 du 07.06.1983, p. 14.

²¹¹ Compte rendu du groupe parlementaire du 10/13 du 11.10.1983, p.6-7 ; compte rendu du groupe parlementaire 10/15 du 08.11.1983, p. 1-3 ; compte rendu du groupe parlementaire 10/16 du 21.11.1983, p. 1-2.

à Genève à la fin de l'année, il est seulement question de se préparer au stationnement²¹². Tout en affichant par précaution la volonté et l'espoir d'aboutir à un résultat à Genève, les chrétiens-démocrates se montrent fermes sur la nécessité de stationner sans tarder si les négociations échouent. Ainsi A. Dregger, lors de cette même réunion, rappelle donc qu'ils espèrent toujours aboutir à une solution zéro lors du dernier cycle de négociations mais que, dans l'intervalle, ils doivent au préalable se préparer politiquement à cette solution alternative qu'ils ne souhaitent pas (en gras dans le texte original). Il n'est ici pas question des mesures pratiques à prendre mais de la préparation à la discussion de politique intérieure au sein des deux partis frères.²¹³

Une véritable stratégie de communication est développée afin de convaincre et de réussir cette « mise à l'épreuve » comme A. Dregger nomme également cette question²¹⁴. Les discussions au sein du groupe parlementaire de la CDU/CSU relèvent plus des questions de stratégie communicative pour convaincre leur électorat et le maximum de citoyens allemands que des questions d'ordre technique ou de divergence d'avis sur la question. Pour H. Kohl, il est nécessaire que le parti réussisse à garder existante la volonté de se défendre (« *den Verteidigungswillen für die Zukunft offenhalten* »). Il s'agit de combattre la disparition progressive du sentiment d'avoir l'obligation de se défendre qui, selon le chancelier, traverse également l'électorat chrétien-démocrate. H. Kohl évoque les sondages d'opinion en leur défaveur et exprime son inquiétude²¹⁵. En s'appuyant sur les sondages, le chancelier regrette l'impression générale qui se dégage de l'espace public selon laquelle l'Allemagne ne pourrait pas être mise en danger. Pour lui, les chrétiens-démocrates doivent se préparer et s'armer pour faire face à un automne agité (« *heißer Herbst* »). Cela signifie réfléchir aux moyens à employer pour donner naissance et développer dans la population un état d'esprit, une mentalité en faveur de la défense. Les termes employés renvoient à une défense armée puisque le chancelier utilise le lexique formé à partir du mot *Wehr-*, comme par exemple : « *Wehrhaftigkeit, Wehrgerechtigkeit* » et non, des mots composés à partir du terme à connotation plus générale de *Verteidigungs-*. Le chancelier signale donc qu'il est nécessaire de se tourner plus vers les soldats, de développer une grande stratégie dans le domaine de la défense²¹⁶. Il se place sur le plan psychologique, comme si les arguments factuels n'existaient pas ou ne pouvaient rien leur

²¹² Compte rendu du groupe parlementaire 10/08 du 14.06.1983, p. 2-3.

²¹³ *Ibid.*, p. 2.

²¹⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/05 du 17.05.1983, p. 15.

²¹⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/02 du 28.03.1983, p. 24.

²¹⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 10/01 du 23.03.1983, p. 17.

apporter auprès de la population. En février 1983, L. Mailinger fait parvenir à Manfred Baumgärtel²¹⁷ un brouillon de prospectus sur la question des missiles de moyenne portée dont l'objectif est de présenter les faits de manière la plus simple et la plus générale possible tout en critiquant vertement H.-J. Vogel (SPD)²¹⁸. Le document intitulé, « Désarmement – garantir la paix par l'équilibre » se place dans le contexte de la campagne électorale des élections anticipées de mars 1983. Ce tract construit en trois parties se concentre sur la menace représentée par l'Union soviétique, sur la critique du SPD ainsi que sur la solution, c'est-à-dire la double décision de l'OTAN.

Les chrétiens-démocrates doivent être présents sur le plus de plans possibles, c'est-à-dire ne pas oublier l'Église,²¹⁹ même s'il est compliqué de se situer par rapport aux groupes religieux qui soutiennent le mouvement contre le stationnement des missiles²²⁰. Une justification éthique de la politique de sécurité est également développée dans un texte communiqué par L. Mailinger au sein de la CSU²²¹. Dans un premier temps, on retrouve la même argumentation que celle présentée aux députés par H. Kohl et qui repose sur l'idée qu'il faut être prêt à se défendre car l'ordre politique en République fédérale est digne d'être défendu. Dans un deuxième temps, l'auteur du texte s'appuie sur la Bible pour récuser les arguments utilisés par le « mouvement pour la paix » qui font appel à la révélation et/ou au sermon sur la montagne. Pour lui, la paix divine dont parle la révélation ne peut être créée par l'homme, il doit la recevoir en cadeau de Dieu. La parole de Dieu dans la Bible ne contient aucune déclaration directe sur les questions politiques à l'ordre du jour. L'importance à accorder à la capacité à se défendre par la CSU est justifiée également dès 1981 par des documents qui présentent des thèses au sujet de la défense du pays du point de vue chrétien. H. Graf Huyn publie en avril 1981 un article dans lequel il différencie le service sous les armes et le militarisme dans la société en RDA ou en Union soviétique²²². Il caractérise le premier par un certain respect, la chevalerie envers l'adversaire et le deuxième par une haine non chrétienne envers l'ennemi. En 1982, H. Graf Huyn qui est aussi vice-président de la sous-commission désarmement et contrôle de l'armement fait

²¹⁷ Baumgärtel, Manfred (1938-2023), après un début de carrière politique au niveau local, il a été de 1982 à 1991 directeur de la CSU (*Landesgeschäftsführer*) et membre de la présidence du parti. De 1991 à 2004, il a dirigé la Hanns Seidel Stiftung.

²¹⁸ ASCP, CSU-DAP, Ordner 62.

²¹⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/02 du 28.03.1983, p. 23.

²²⁰ (Wirsching 2006, pp. 93-98)

²²¹ ASCP, CSU-DAP Ordner 62, Texte de L. Mailinger du 23.09.1983 : « Für einen Frieden in gesicherter Freiheit ».

²²² ACSP, LG-9. WP : 19, H. Graf Huyn : « Den Zapfenstreich beibehalten – Ein Beitrag zur Tagung ‚Soldat und Gesellschaft‘ im Bundesverteidigungsministerium », *DUD* n°74 du 24.04.1981, p. 6.

part aux membres du groupe de la CSU au Bundestag d'un texte intitulé « pour la paix dans la liberté » qui doit servir au travail politique des députés²²³. Dans ce texte, il s'intéresse surtout au désarmement et au contrôle de l'armement, à la question de la chrétienté et du service sous les armes et aux efforts menés par l'Union soviétique pour influencer au niveau mondial la « campagne pour la paix ». Dans la partie sur la chrétienté et le service sous les armes, l'auteur indique que ce ne sont pas les armes en soi qui sont moralement bonnes ou mauvaises mais la volonté de l'être humain si, comment et dans quel but il veut les employer ou non²²⁴. Ce texte est un remaniement d'un texte déjà envoyé en octobre 1981 aux députés CSU du Bundestag. Il s'intitulait alors « sécurité par l'équilibre ».

La préparation de la stratégie de communication semble prendre de l'ampleur à l'été 1983, après que A. Dregger a mis en garde contre le retard pris dans l'espace public par les chrétiens-démocrates²²⁵. D'après le président du groupe parlementaire, le problème se situe au niveau des membres du parti qui ne sont pas assez au fait du sujet et par conséquent au niveau des militants qui ne sont pas assez bien informés. Il s'agit, à tous les niveaux du parti, de pouvoir apporter une meilleure connaissance de la thématique aux militants que A. Dregger estime à environ un million. Pour ce faire, il indique qu'il serait bien qu'en plus de tous les experts en politique de défense, l'ensemble des députés soient familiers de tous les détails du dossier et que, dans chaque circonscription locale, il y ait des spécialistes formés pour être envoyés lors des tables rondes, des débats en public. En septembre, il annonce que la conférence de presse qu'il prévoit de tenir sur le sujet doit servir de lancement à la campagne de lutte contre la désinformation de l'opinion publique allemande prévue par les partis frères²²⁶. Il salue les initiatives prises au niveau des secrétariats généraux de la CDU et de la CSU et du ministère de la Défense et indique que la *Konrad*

²²³ *Ibid.*, le texte « *Für Frieden in Freiheit* » est envoyé en pièce-jointe à tous les membres du groupe parlementaire de la CDU/CSU dans une lettre envoyée par W. Bötsch le 25.05.1982.

²²⁴ *Ibid.*, p. 5 : « Was sagt nun die Heilige Schrift uns Christen über den Dienst mit der Waffe ? [...] Nicht die Waffe ist an sich moralisch gut oder böse, sondern der Wille des Menschen, ob, wie und wofür er sie einsetzen will oder nicht. [...] ».

²²⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/08 du 14.06.1983, p. 2-3 : « Wir haben, zusammen mit allen unseren Gliederungen, etwa eine Million Anhänger. Das wichtigste ist, daß sie informiert sind. Das Informations-Defizit ist ungeheuer groß, auch in unseren Reihen. Es ist offenbar so, daß demokratische Politiker sich sehr ungern mit einem so unpopulären Thema beschäftigen wie Raketen. Und manchmal hat man den Eindruck, daß das Meinungsbild von Moskau in Deutschland mehr bestimmt wird als von Bonn !

Es ist also ein sehr großer Nachholbedarf aufzuholen.

Ich halte es auch für notwendig, daß wir in jedem Kreisverband einige Spezialisten haben, die geschult sind und die wir auf Podiumsdiskussionen schicken können. »

²²⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 10/10 du 06.09.1983, p. 3.

Adenauer Stiftung a publié un écrit qu'il a fait parvenir au groupe parlementaire²²⁷. À la mi-septembre, le 16 septembre 1983 a lieu le premier débat au parlement sur la question de la politique de défense du gouvernement, en particulier sur le problème du stationnement des missiles. Ce débat, prévu pour une durée de 4h, est organisé à la suite de deux grandes questions déposées par le groupe des Verts²²⁸. Afin de prendre la main et d'être offensif sur cette question, comme l'indique W. Schäuble, alors secrétaire général du groupe parlementaire (*parlamentarischer Geschäftsführer*), la CDU/CSU a antéposé au traitement des deux questions une déclaration de politique générale présentée par le ministre des Affaires étrangères²²⁹. Afin de détourner l'attention des questions posées par les Verts, W. Schäuble explique que H.-D. Genscher va introduire le débat en abordant la conférence de Madrid dans le cadre du processus de la CSCE et surtout les succès du gouvernement accomplis dans le domaine du désarmement. Le ministre de la Défense et le spécialiste de politique extérieure W. Marx (1924-1985), député de Rhénanie-Palatinat de 1965 à 1985 et président de la commission des affaires étrangères au Bundestag de 1982 à 1985, prennent également la parole. La stratégie présentée par A. Dregger, lors de cette même séance, est claire. Elle repose sur une vision assez manichéenne afin de ne mettre en aucun cas sur un pied d'égalité les États-Unis et l'URSS que ce soit sur le plan politique ou moral. À ses yeux, il est nécessaire de répéter et de rappeler que l'Union soviétique est une dictature totalitaire aux objectifs expansionnistes alors que les États-Unis partagent avec l'Allemagne de l'Ouest les idéaux de la démocratie et des droits de l'homme. Dans un deuxième temps, A. Dregger souhaite que, lors de ce débat, les chrétiens-démocrates arrivent à convaincre leurs auditeurs que leur politique allie désarmement /armement et détente. Il faut démontrer qu'un « armement mesuré » n'est pas synonyme de course à l'armement, d'autant plus qu'avec les missiles la supériorité militaire de l'Europe de l'Ouest n'est pas assurée²³⁰. A. Dregger est d'avis que ce sont les Soviétiques qui s'arment en permanence, que les États-Unis ont désarmé et que ce sont les Européens, en premier lieu le chancelier allemand, qui ont demandé de créer un contrepoids avec les missiles de moyenne portée. Pour lui, une puissance moyenne à la frontière avec l'Est et l'Ouest met en danger sa sécurité si elle se place à équidistance des deux puissances mondiales. Les

²²⁷ *Ibid.*, p. 4.

²²⁸ Drucksache 10/53 du 11.05.1983 : Große Anfrage des Abgeordneten Bastian und der Fraktion DIE GRÜNEN, NATO-Nachrüstung ; Drucksache 10/138 du 10.06.1983 : Große Anfrage des Abgeordneten Bastian und der Fraktion DIE GRÜNEN, Pershing II und ‚Kleine Interkontinentalrakete‘ ; compte rendu de séance plénière 10/23 du 16.09.1983 p. 1573-1620.

²²⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/11 du 13.09.1983, Schäuble : p. 50-51.

²³⁰ *Ibid.*, p. 4 : « Wir müssen darauf hinweisen, daß maßvolles Nachrüsten kein Wettrüsten ist. »

prises de positions développées principalement par H. Kohl et A. Dregger font preuve d'une vision assez dichotomique de la situation. Le champ lexical de la force et de la faiblesse est employé. Dans les textes distribués par la CSU pour servir d'aide aux discussions sur la paix, le lien entre paix et liberté est mis en avant. Il ne peut être abandonné car la paix ne peut être garantie que si l'ordre politique de la liberté est protégé²³¹.

Un des éléments utilisés par les députés pour atteindre et convaincre plus de monde est le recours au registre de l'émotion. En partant du constat que cette thématique du stationnement et de la sécurité concerne personnellement chacun, le député de la CDU Friedrich Bohl (1945-), membre du Bundestag de 1980 à 2002 et secrétaire du groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1984 à 1989, par exemple, fait une nouvelle fois remarquer que le raisonnement défendu par l'Union pour garantir la paix n'est pas accepté car la peur, la crainte et le souci de perdre sa liberté ne sont plus présents. Il indique donc que c'est au gouvernement de jouer sur le caractère émotionnel, de révéler les inquiétudes. Il n'est pas question de savoir parler des moindres détails du sujet mais de créer un climat politique empreint d'émotion, une voix politique qui permettent de transmettre et de faire adhérer aux positions des chrétiens-démocrates²³².

A. Dregger porte un jugement négatif envers le « mouvement pour la paix ». Pour lui, il s'agit d'une minorité qui sait se faire entendre et qui use de la violence mais dont le chantage n'aura pas de prise sur le gouvernement.²³³ Il le qualifie de « mouvement de soumission »²³⁴. Pour le président du groupe, ce mouvement met en danger la sécurité et la paix car il n'est pas réaliste, fait preuve de pathos et fait le jeu de l'Union soviétique²³⁵. Selon lui, leur objectif principal est d'avoir une république incapable de se défendre et soumise à l'Union soviétique²³⁶. La participation active de l'Union soviétique pour soutenir le « mouvement pour la paix » est critiquée régulièrement dans les documents de l'Union, par exemple dans le mémorandum sur les principes de la CDU/CSU déterminant le rapport germano-soviétique publié par Volker Rühle et H. Klein à l'occasion de la visite en janvier 1983 de A. Gromyko. V. Rühle (1942-), député de Hambourg de 1976 à 2005, est le président suppléant du groupe parlementaire de la CDU/CSU en charge de la politique

²³¹ ASCP, CSU-DAP Ordner 62, Texte de L. Mailinger du 23.09.1983 : « Für einen Frieden in gesicherter Freiheit ».

²³² Compte rendu du groupe parlementaire 10/12 du 27.09.1983, p. 40.

²³³ Compte rendu du groupe parlementaire 10/08 du 14.06.1983, p. 3.

²³⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/13 du 11.10.1983, p. 6.

²³⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/11 du 13.09.1983, p. 6 : « Die sogenannte 'Friedensbewegung' mit ihrer Realitätsferne und ihrem Pathos führt die Sowjetunion in Versuchung, verhindert die weltweite Abrüstung und gefährdet damit – ganz gegen ihre Absicht – unsere Sicherheit und den Frieden. »

²³⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 10/14 du 25.10.1983, p. 45.

étrangère, de la politique de sécurité, de la politique allemande et de la politique de développement de 1982 à 1989. À ce poste, il s'est imposé face à Manfred Abelein. Celui qui est également président de la commission de la politique étrangère et de la politique de sécurité de la CDU au niveau fédéral de 1983 à 1989 est un protégé de H. Kohl. Dans les six points à régler, on trouve le souhait que l'Union soviétique se rende compte que les missiles SS 20 constituent une véritable menace et une critique de la campagne soviétique contre la double décision de l'OTAN.²³⁷ La CSU essaie de discréditer et critique aussi le « mouvement pour la paix » et rappelle en permanence qu'il ne faut pas négliger l'influence communiste dans ce groupe²³⁸. Dans un texte communiqué par L. Mailinger en septembre 1983, on retrouve également une vive critique du « mouvement pour la paix »²³⁹. Ce document est présenté comme aide argumentative aux orateurs actifs dans la discussion sur le stationnement et la paix. La première partie du texte est consacrée exclusivement au « mouvement pour la paix ». Pour l'auteur, un conflit a lieu entre les partisans chrétiens-démocrates du oui au stationnement et le « mouvement pour la paix » au sujet de la notion de paix, elle-même. Le « mouvement pour la paix » est qualifié de « mouvement contre la sécurité » (*Antisicherheitsbewegung*), de mouvement autoproclamé « pour la paix » qui mène « une politique d'insécurité »²⁴⁰. Ils sont présentés comme les adversaires de la « politique de sécurité de l'équilibre » du gouvernement (*Sicherheitspolitik des Gleichgewichts*) prêts à abandonner tout type de politique de sécurité. Dans ce contexte, ils mettent en danger la paix intérieure de la République fédérale en violant l'ordre juridique de la république puisqu'ils essaient, eux qui sont en minorité, d'imposer leur point de vue à une majorité démocratique. Alors qu'une majorité de la population a voté en faveur de la coalition au gouvernement, en conséquence pour cette politique de sécurité défendue par les chrétiens-démocrates, le « mouvement pour la paix » en se montrant prêt à résister ne respecte pas les règles de base de la démocratie. Le texte rejette également l'argument utilisé par le mouvement qui demande de prendre une décision en conscience car cela est compris comme un moyen de passer outre le droit. L'emploi de la peur par le mouvement est aussi critiqué. Pour l'auteur, le mouvement provoque volontairement une certaine insécurité psychologique dans la population (*psychologische Verunsicherung*). D'autre part, le mouvement est qualifié de « creuset » (*Sammelbecken*), le texte met en avant le

²³⁷ LG-9 WP 234 Union soviétique 1980-1983.

²³⁸ ASCP, CSU-DAP, Ordner 62.

²³⁹ ASCP, CSU-DAP Ordner 62, texte de L. Mailinger du 23 septembre 1983 : « Für einen Frieden in gesicherter Freiheit ».

²⁴⁰ *Ibid.*, p.2.

caractère très hétérogène de ce groupe qui, à côté de pacifistes convaincus, contient également des « pacifistes opportunistes » (*Zweckpazifisten*) qui veulent s'en prendre à l'État, sans oublier les forces qui soutiennent l'Union soviétique. Pour les membres de la CSU, la paix ne peut être synonyme de « survie à tout prix » comme ses membres semblent comprendre l'utilisation de la notion par le mouvement, le lien entre paix et liberté ne peut être abandonné. L'argumentation contre le mouvement repose donc dans ce document sur la démonstration des failles du groupe et de la mise en danger qu'il représente. La conviction d'avoir le droit de son côté, de défendre une décision politique légitime car démocratique permet à la CSU d'exercer cette critique.

Les chrétiens-démocrates s'intéressent beaucoup à ce mouvement bien entendu pour pouvoir le contrer au maximum. Un compte rendu de A. Dregger sur le « mouvement pour la paix » déclenche une des rares discussions entre les députés du groupe parlementaire²⁴¹. A. Dregger place le débat sur le plan constitutionnel d'une république ou d'une démocratie. À son avis, s'il s'avère dans les prochaines semaines que le processus politique de prise de position et d'expression de la volonté ne se réalise pas selon les normes de la constitution mais selon une minorité (même de plusieurs centaines de milliers de personnes) qui mettrait sous pression le gouvernement, alors la République fédérale ne posséderait pas les qualités d'une démocratie. Cette contribution renvoie à la question de savoir si, pour la question du stationnement de missiles, une décision majoritaire du parlement est légitime. Il s'agit du débat entre les limites d'une « démocratie majoritaire » et de la « désobéissance civile » qui a parcouru l'espace public en République fédérale²⁴². La contribution de A. Dregger est suivie par des remarques sur le manque d'information dans les industries et sur la possibilité négligée jusqu'à présent de publier par l'intermédiaire du service de presse du gouvernement une annonce chaque jour dans les journaux et les magazines. Pour le député CDU Hermann Kroll-Schlüter (1939-), membre du Bundestag de 1972 à 1990, il faut expliquer aux jeunes ce que cela veut dire réussir la paix avec toujours moins d'armes car c'est pour les jeunes d'une vingtaine d'années qu'il est particulièrement difficile de faire concorder la réalité aux discours séducteurs des années soixante-dix. A. Dregger souligne qu'en effet pour lui également le cœur du problème se situe dans les propos de H. Kroll-Schlüter sur le refus complet de la réalité et il en attribue la faute au SPD. L'intervention de H. Kroll-Schlüter est saluée et soutenue

²⁴¹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/14 du 25.10.1983, p. 59-60.

²⁴² (Wirsching 2006, pp. 98-103)

aussi par le député de la CDU Markus Berger (1938-2016), membre du Bundestag de 1977 à 1980 puis de 1981 à 1987. Cet officier, président à partir de 1983 de la commission pour la politique de sécurité de la CDU au niveau fédéral (*Bundesfachausschuss für Sicherheitspolitik*) ajoute qu'il faut voir l'armement non comme un objectif absolu mais comme un instrument de la sécurité. Le slogan d'H. Kohl n'équivaut pas à un planning qui mène à la solution zéro, pour lui, il s'agit d'une utopie dont il ne faut pas rêver. La politique de sécurité n'a plus été comprise ces dernières années car elle n'a plus été nommée ainsi. Aujourd'hui encore il est question de « politique pour la paix » ce qui n'est pas totalement identique. Il y a des preuves qui montrent que les chrétiens-démocrates sont prêts à désarmer comme par exemple les baisses d'armes passées sous silence. Il partage le point de vue de A. Dregger sur l'idée qu'il n'est pas question seulement de l'armement mais que cela touche aussi le système représentatif et démocratique. La question des missiles ne serait qu'un prétexte pour rassembler les masses afin de faire la révolution. Il faut éviter donc une réutilisation de ces masses. Le secrétaire général de la CDU de 1977 à 1989, H. Geißler (1930-2017) clôt cette discussion en ramenant le sujet sur le plan historique. La discussion doit se tenir depuis la position de la République fédérale comme appartenant à l'Alliance occidentale et non sur la voie du neutralisme, d'un no man's land politique entre les deux blocs. C'est de ce point de vue qu'il s'agit d'une discussion historique importante, il s'agit donc de se placer dans une perspective historique. H. Geißler, député du Bade-Wurtemberg de 1965 à 1967 puis de 1980 à 2002 au Bundestag est également ministre de la Jeunesse, de la Famille et de la Santé de 1982 à 1985. Appartenant à l'aile gauche de la CDU, cet expert en politique sociale travaille à donner une image plus moderne à la CDU notamment en voulant renouveler le programme du parti²⁴³.

À partir du mois d'octobre 1983, la période encore plus active des grandes manifestations contre le stationnement commence. Ainsi, le chancelier dessine la difficulté de la situation pour l'Union au vu de la période d'action qui débute et qui signifie le passage du domaine théorique au domaine pratique. Les députés doivent s'attendre à être interpellé à tout moment²⁴⁴. En préparation et en réponse à la semaine d'action prévue sur tout le territoire du 15 au 22 octobre, la CDU et la CSU organisent de nombreuses manifestations. A. Dregger rappelle aux députés que, même si les organisateurs et les participants à cette semaine d'action contre le stationnement ont la parole dans les médias, il ne faut pas que

²⁴³ « CDU-Urgestein – Heiner Geißler ist tot », in *Spiegel Online*, 12.09.2017.

²⁴⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/12 du 27.09.1983, p. 20.

les chrétiens-démocrates se montrent impressionnés, ils doivent renvoyer au fait que ce sont eux qui portent la responsabilité historique et qu'ils sont les députés élus librement et représentent la nation allemande²⁴⁵. L. Mailinger communique à O. Wiesheu et M. Baumgärtel en juillet 1983 un compte rendu des manifestations organisées par la CDU et la CSU pour l'automne à venir²⁴⁶. La CDU a prévu beaucoup de matériel d'information comme un abécédaire d'arguments au sujet de la politique de défense et de la double décision de l'OTAN ou des tracts présentant trois pensées fondamentales. La menace est le premier point. Il est question de montrer d'où elle vient sans se perdre dans le comptage des missiles mais en pointant du doigt clairement le caractère totalitaire du marxisme-léninisme du Pacte de Varsovie compris comme une essence expansionniste, militaire et agressive. Dans le deuxième point, il est nécessaire d'illustrer en quoi le système libre et démocratique de la République fédérale mérite d'être défendu. Le troisième point s'intéresse à ce qui est indispensable pour défendre le pays, c'est-à-dire la mission de la Bundeswehr dans le cadre de l'OTAN. La CDU a prévu également deux congrès au niveau fédéral, en novembre un « congrès européen pour la paix » et des discussions d'experts à la maison Konrad Adenauer. La CSU a préparé aussi deux grandes manifestations. Le cercle de travail sur la politique de défense (*wehrpolitischer Arbeitskreis*) a mis sur pied une réunion au niveau du Land de Bavière à Wurtzbourg qui veut avoir un impact dans la presse et se présenter comme le début de la campagne de manifestation et de discussion avec le « mouvement pour la paix » de la CSU. Le cercle de travail sur la politique extérieure et la politique allemande a retardé à dessein son congrès annuel pour qu'il ait lieu le premier octobre 1983 à Munich. La conclusion de L. Mailinger est positive, la CSU se place en bonne position par rapport à la CDU. Tous les rendez-vous prévus ont lieu avant le 15 octobre, le parti peut donc se présenter dans les médias comme l'instigateur des discussions et prouver que ses membres n'ont pas peur d'affronter le « mouvement pour la paix ».

Démontrer le danger représenté par le SPD et une possible coalition Verts / SPD fait partie des objectifs principaux de la stratégie de communication développée par les chrétiens-démocrates. Lors de la préparation au débat en séance plénière de septembre 1983, A. Dregger renvoie à la nécessité de souligner que, dans ce qu'il appelle le « soi-disant mouvement pour la paix », une partie de l'Église, des syndicats et du SPD grandit

²⁴⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/13 du 11.10.1983, p.11.

²⁴⁶ ASCP, CSU-DAP, Ordner 62.

un « irrationalisme politique et dangereux ». Il qualifie l'évolution en cours au SPD de bouleversante (« *bestürzend* »). Selon lui, le parti est irresponsable et ne défend pas les intérêts de l'Allemagne, il ne peut plus être un parti de gouvernement et ne se différencie plus des Verts sur cette question de sécurité²⁴⁷. A. Dregger indique à plusieurs reprises que le SPD a quitté le consensus national en matière de politique de sécurité en refusant le stationnement²⁴⁸. L'argument de la perte de réalité du SPD est souvent employé par le président du groupe parlementaire²⁴⁹. Pour les chrétiens-démocrates, le SPD fait le jeu de l'Union soviétique²⁵⁰.

Par opposition au SPD, un autre élément de la stratégie de communication repose sur la démonstration d'unité du parti. Avant le débat du 21 et 22 novembre 1983 et donc de la victoire du oui au stationnement au Bundestag, A. Dregger se félicite de l'unité du parti. Il met en avant le fait que personne ne soit venu le voir lors des permanences qu'il offrait aux députés dans le but de discuter d'un éventuel désaccord ou d'une divergence d'opinion, afin de résorber les éventuelles dissensions au sein du parti. Il se félicite que la CDU/CSU n'ait pas de contrainte de vote et que malgré cela, l'unanimité lors du vote du 22 novembre soit attendue.²⁵¹ Ainsi, le président du groupe exerce une certaine pression sur les députés et révèle la réelle importance accordée à un vote unanime. F. J. Strauß, dans un discours prononcé lors du congrès de politique extérieure de la CSU organisé le 27 mars 1982 à Munich, déclare que l'Union chrétienne-démocrate est unie comme un seul homme sur la question, qu'il n'existe pas différentes ailes au sein du parti et que même les jeunes de l'Union sont en accord avec le reste du parti, ce qui, pour le président de la CSU, mérite d'être signalé car il présente cela comme une caractéristique propre à l'Union²⁵².

Le débat au Bundestag a lieu les 21 et 22 novembre 1983²⁵³, sur 513 suffrages exprimés, le oui au stationnement obtient 286 voix et le non 226 voix auxquelles s'ajoute une abstention.²⁵⁴ Les députés Verts et la majorité des députés du SPD ont voté contre. Après le débat, les commentaires au sein du groupe parlementaire de la CDU/CSU portent

²⁴⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 10/11 du 13.09.1983, p. 5 ; compte rendu du groupe parlementaire 10/12 du 27.09.1983, p. 6.

²⁴⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 10/13 du 11.10.1983, p. 6.

²⁴⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/14 du 25.10.1983, p. 46, p. 55.

²⁵⁰ ASCP, CSU-DAP Ordner 62.

²⁵¹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/15 du 08.11.1983, p.2-3 ; compte rendu du groupe parlementaire 10/16 du 21.11.1983, p.1.

²⁵² ACSP, CSU – DAP Ordner 65 : p. 12-13.

²⁵³ Compte rendu de séance plénière 10/35 du 21.11.1983 ; compte rendu de séance plénière 10/36 du 22.11.1983.

²⁵⁴ Compte rendu de séance plénière 10/36 du 22.11.1983, p. 2590.

essentiellement sur la forme prise par le débat et sur l'unité démontrée²⁵⁵. Le député de la Hesse, Gerhard O. Pfeffermann (1936-2019), membre du Bundestag de 1972 à 1994, se plaint de la manière dont il a été traité alors qu'il faisait une remarque sur le caractère inacceptable de l'expression « soi-disant forces de sécurité » (*sogenannte Sicherheitskräfte*) utilisée par le député Vert Hubert Kleinert²⁵⁶. Dans le compte rendu du groupe parlementaire de la CDU/CSU, la citation des propos de H. Kleinert est inexacte et devient « soi-disant forces de l'ordre » (*sogenannte Ordnungskräfte*). T. Waigel renchérit et indique en effet que la comparaison entre les expressions « soi-disant mouvement pour la paix » (*sogenannte Friedenbewegung*) et « soi-disant force de l'ordre » (*sogenannte Ordnungskräfte*) est inadmissible. Les députés mettent en avant le fait que, à la suite d'une telle décision démocratique majoritaire la situation est meilleure pour l'Union. Herbert Werner, député de Ulm rappelle qu'il faut absolument continuer à défendre la stratégie de l'OTAN car même s'ils sont eux-mêmes conscients des problèmes que comporte cette stratégie, ils n'ont pas encore de solutions de remplacement²⁵⁷. Il faut également se préparer à débattre plus fortement de la question des stratégies alternatives car le SPD va débattre plus activement de cette question. Le ministre de la Défense renvoie alors au livre blanc publié par son ministère qui donne des réponses et à un document qui aborde les stratégies alternatives en détail²⁵⁸. M. Wörner s'inquiète également du fait que le débat continue sur le thème de la stratégie alors qu'il est clos sur l'armement. Le bilan tiré par l'Union est satisfaisant. Dès la réunion du 29 novembre 1983, A. Dregger mentionne les effets très bénéfiques de la décision prise²⁵⁹. Il rappelle sa conviction qu'ils ont ainsi rendu la paix plus sûre et que tout le monde sait désormais que le parti n'est pas sujet au chantage ni sur le plan intérieur ni sur le plan extérieur, qu'ils sont des alliés fidèles et prêts à la coopération avec l'Union soviétique sur la base de l'égalité. Il indique que Moscou est en train de s'adapter à la nouvelle situation et que, comme dans le passé, les Soviétiques respectent plus les faits que les questions. Il félicite également le groupe parlementaire qui, à l'occasion d'un vote libre, a fait preuve d'unité et montré dans un contexte de pression psychologique et politique qu'il pouvait conserver sa capacité d'action. Le 5 décembre 1983, A. Dregger répète que la décision prise, qui était incontestable, a changé la situation : la question n'a plus la même signification, les Verts et le SPD se demandent ce qu'ils

²⁵⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/17 du 23.11.1983.

²⁵⁶ Compte rendu de séance plénière 10/36 du 22.11.1983, p. 2581.

²⁵⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 10/17 du 23.11.1983, p. 24.

²⁵⁸ *Ibid.*, p.26.

²⁵⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/18 du 29.11.1983, p. 3-4.

doivent faire désormais, à Moscou il existe une certaine insécurité car le passage d'une stratégie de soumission à une stratégie de compromis envers l'Ouest est nécessaire²⁶⁰. Le compte rendu délivré au groupe de travail sur la politique extérieure du 23 novembre 1983 présente la même tonalité. Après le résumé initial du président du groupe sur le débat de deux jours au Bundestag, la discussion à laquelle les députés H. Czaja (CDU), Heinz Günther Hüscher (CDU), Karl Lamers (CDU)²⁶¹, Ortwin Lowack (CSU)²⁶², W. Marx (CDU), Adolf Müller (CDU), Heinz Schwarz (CDU) et Hans Stercken (CDU)²⁶³ participent est positive. Ils sont d'accord pour affirmer que le débat est très profitable pour l'Union : l'unité de la coalition et les résultats du vote ont une influence positive sur la population mais aussi sur l'Alliance et en particulier sur les États-Unis²⁶⁴.

Au sein de l'Union chrétienne-démocrate la question du stationnement de missiles américains à moyenne portée sur le sol de la République fédérale n'a pas provoqué de réelles discussions sur le oui au stationnement en lui-même car la décision ne semble être jamais remise en cause mais sur l'argumentation à développer pour présenter cette décision au public. L'objectif est de démontrer qu'il s'agit d'une question existentielle, que le stationnement n'est pas souhaité mais nécessaire, que la volonté de défendre son pays n'est pas immorale et qu'il faut quitter les illusions des années 70 pour revenir à la réalité. Avec le vote du oui au stationnement à l'unanimité par la coalition gouvernementale CDU/CSU et FDP, le « mouvement pour la paix » perd presque instantanément sa force. Le point qui avait permis de rassembler tant de strates différentes de la population étant réglé, la large base de la société qui soutenait le mouvement disparaît²⁶⁵. Il semble donc que la « mise à l'épreuve » vécue par l'Union chrétienne-démocrate est réussie. Même si la question de savoir si les chrétiens-démocrates ont réussi à convaincre qu'ils étaient les vrais partisans de la paix ne peut au minimum que rester ouverte, leur démonstration d'unité dans l'espace public leur permet de se présenter en vainqueur du débat. Rétrospectivement, cette décision

²⁶⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 10/19 du 05.12.1983, p. 6.

²⁶¹ Karl Lamers (1935-2022) est député de Rhénanie-du-Nord-Westphalie au Bundestag de 1980 à 2002.

²⁶² Ortwin Lowack (1942-), député de Bayreuth de 1980 à 1994, membre des commissions des affaires étrangères, de défense et juridique, est porte parole du groupe de la CSU au Bundestag en matière de politique extérieure, allemande, de défense et de développement. Il est également président avec Egon Bahr de la sous-commission pour le désarmement et le contrôle de l'armement de 1987 à 1991.

²⁶³ Hans Stercken (1923-1999), député d'Aix-la-Chapelle de 1976 à 1994, est président de la commission des affaires étrangères au Bundestag de 1985 à 1994. De 1985 à 1988, il préside le conseil interparlementaire de l'Union interparlementaire (UIP), cette organisation mondiale des parlements des États souverains.

²⁶⁴ Compte rendu du groupe de travail sur la politique extérieure du 23.11.1983, p. 57.

²⁶⁵ (Wirsching 2006, pp. 103-106)

devient dans le discours des hommes politiques de la CDU et de la CSU et tout particulièrement du chancelier H. Kohl la première pierre ayant permis le retour de la détente entre les deux grandes puissances et, par suite, le développement de la coopération entre la RFA et l'URSS²⁶⁶.

1.6 Le nouveau récit d'une tradition chrétienne-démocrate en matière d'*Ostpolitik* ?

De manière générale, les discours tenus au sein de la CDU/CSU pendant les deux premières années de leur retour au gouvernement se distinguent par la volonté de s'inscrire dans une tradition de longue durée qui remonte aux débuts de la République fédérale. Revendiquer la continuité avec la politique de K. Adenauer permet de faire passer au second plan l'opposition chrétienne-démocrate à l'*Ostpolitik* de W. Brandt. Pour le chancelier, cela signifie avant tout être un partenaire digne de confiance, prévisible et stable dans les relations avec les États-Unis et les pays européens mais également avec les pays de l'Est²⁶⁷. Pour la CSU, la continuité avec K. Adenauer est plutôt soulignée dans le domaine de la politique allemande. Dans une interview en mars 1983, T. Waigel reprend mot pour mot des propos inscrits dans un document de travail issu d'une journée de réflexion à Wilbad Kreuth du groupe des députés CSU du Bundestag²⁶⁸. La continuité n'est envisageable que sur la base des principes formulés par K. Adenauer et des textes suivants : la déclaration commune du Bundestag du 17 mai 1972, les décisions prises par le tribunal constitutionnel fédéral de Karlsruhe de 1973 et 1975.

La continuité s'accompagne sur le plan de la sécurité et de l'*Ostpolitik* d'un « tournant » sur le plan moral et spirituel. Ce « tournant » se traduit dans le discours par la valeur morale attribuée à la politique menée. Il s'agit de poursuivre la politique initiée par K. Adenauer tout en s'attachant à tirer parti des traités conclus et des négociations entamées par les gouvernements sociaux-libéraux. Sur le plan de la sécurité, la continuité et la stabilité dans la politique menée deviennent même un élément du « tournant » revendiqué par les chrétiens-démocrates. En novembre 1985, H. Kohl revient sur l'automne 1983 et rappelle que le « tournant » en politique c'est aussi le fait que le gouvernement de la

²⁶⁶ Comptes rendus du groupe parlementaire 10/52 du 11.12.1984 p. 8 ; 10/68 du 11.06.1985 p. 20 ; 10/72 du 03.09.1985 p. 18-19 ; 10/79 du 05.11.1985 p. 48.

²⁶⁷ Compte rendu 9/62 du 09.11.1982, p. 12.

²⁶⁸ ACSP LG-9. WP 2, interview de T. Waigel in *Industrie- und Handelsrevue. Das deutsche Osthandelsmagazin*, n°1, mars 1983, p. 10 ; LG-9. WP 9, Arbeitspapier zur Deutschlandpolitik, Klausurtagung der CSU-Landesgruppe du 7 au 08.01.1983.

République fédérale soit devenu « un partenaire tout à fait fiable dans le monde [...] sans aucune discussion »²⁶⁹.

²⁶⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/79 du 5 novembre 1985, p. 48 : « Aber, liebe Freunde, das dürfen wir auch einmal sagen : Daß das alles so ist, ist entscheidend unser Verdienst. Und erinnern Sie sich bitte jetzt an die gleiche Woche vor zwei Jahren ! Erinnern Sie sich an den November 1983 und sagen Sie dies den vielen Dummköpfen und Toren draußen, die fragen : 'Wo ist eigentlich die Wende ?' : Die Wende der deutschen Politik - unter vielem anderen- besteht auch darin, daß wir ein absolut zuverlässiger Partner in der Welt geworden sind, ohne Wenn und Aber ! »

2 L'équilibre à trouver entre réalisme et principes. Le difficile exercice du maintien de l'unité au sein du parti ? (1984–1987)

2.1 Le refroidissement des relations germano-soviétiques

À la suite du stationnement des missiles américains sur le sol de la République fédérale, les relations germano-soviétiques connaissent un certain refroidissement qui se traduit par très peu de rencontres au sommet entre les deux pays. De 1984 à 1986, seul le ministre des Affaires étrangères allemand se rend à deux reprises à Moscou. Son premier voyage a lieu du 20 au 22 mai 1984 et son deuxième voyage en Union soviétique se déroule du 20 au 22 juillet 1986. Aucune visite de personnalités soviétiques de très haut rang n'est organisée en République fédérale. Seule une délégation du Soviet suprême dirigée par Mikhaïl Zimyanin (*Simjamin*), secrétaire au comité central du Parti Communiste de l'URSS, se rend à Bonn en avril 1985 et rencontre des parlementaires allemands. En retour, une délégation du Bundestag se rend en Union soviétique du 3 au 5 décembre 1985.

Au printemps 1984, les relations sont également marquées par une nouvelle campagne soviétique contre le « revanchisme » et le « militarisme » ouest-allemand qui ne reconnaît pas la réalité du statu quo territorial en Europe et ne respecterait pas les engagements pris à ce sujet dans les années 70¹. Ces thèmes avaient disparu de la propagande depuis les années soixante, depuis, par exemple, la réponse soviétique à la note pour la paix (*Friedensnote*) envoyée par le gouvernement Erhard à cent dix pays orientaux mais aussi occidentaux². Cette campagne est interprétée par le président du groupe parlementaire comme une arme auprès du Pacte de Varsovie afin de distendre les relations des pays membres avec la République fédérale mais aussi auprès des pays occidentaux. A. Dregger et H. Kohl réfutent cette campagne en reposant le cadre de la politique de gouvernement défini par la Loi fondamentale, les traités passés avec les puissances alliées victorieuses et le droit international. C'est d'ailleurs ce cadre qui leur permet de justifier la défense des expulsés.

¹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/38 du 10.09.1984, p.4 ; 10/70 du 25.06.1985, p.9-10 ; (Hacke 2003, p. 314)

² Dokumente zur Deutschlandpolitik. IV. Reihe. Band 12/1, Bundesministerium für innerdeutsche Beziehungen (éd.), Francfort sur le Main 1981, p. 381-385 ; réponse soviétique du 17.05.1966.

Le durcissement des positions soviétiques est constaté par les parlementaires à de nombreuses reprises et est associé à l'idée que l'Union soviétique doit s'adapter à une nouvelle situation. En réaction, A. Dregger propose d'adopter une position qui dégage de la fermeté sur le fond tout en restant flexible dans les échanges et les contacts afin d'être prêt à coopérer sur le plan économique³. Les interrogations sur la situation en Union soviétique sont nombreuses. En septembre 1984, alors que la visite de E. Honecker en République fédérale est annulée, et que la venue du chef d'État bulgare Todor Jivkov est reportée, les députés s'interrogent sur une possible restriction supplémentaire des 'libertés' accordées par l'Union soviétique aux pays du Pacte de Varsovie⁴. Ils soulignent que les traités avec l'Union soviétique sont plus importants que le Pacte de Varsovie et, qu'en vue du changement de pouvoir à Moscou, la cohésion entre les pays de l'Ouest est importante. A. Dregger estime qu'il faut compter sur quelques semaines voire quelques mois difficiles tant que la question du pouvoir n'est pas réglée à Moscou. Le chancelier répète qu'en matière de politique allemande tout dépend de l'Union soviétique, ils ne savent pas vraiment quelle est la situation en URSS, il s'agit donc de partir de la réalité. Se concentrer sur ce qui est faisable dans un premier temps, cela signifie pour A. Dregger se concentrer sur quelques points comme augmenter la libre circulation en Allemagne, améliorer la protection de l'environnement et développer les échanges économiques⁵. Un argument avancé contre la puissance mondiale qu'est 'aujourd'hui' l'Union soviétique repose sur l'idée que les peuples survivent aux systèmes⁶.

Les relations germano-soviétiques sont marquées, notamment en 1985 et 1986, par les discussions autour du programme américain d'initiative de défense stratégique (IDS). C'est ce qu'affirme le chancelier le 9 février 1985 devant les participants de la conférence internationale sur la sécurité de Munich (*Münchner Wehrkundetagung*)⁷. Il présente, à ce moment-là, l'IDS comme le problème dominant sur le plan de la politique de sécurité pour les années à venir, alors qu'ultérieurement il essaie de minimiser l'importance du projet car ce dernier le place dans une position difficile. L'initiative a été rendue publique par R. Reagan dès le 23 mars 1983⁸ ; Ce projet de défense anti-missile a pour but de protéger les

³ Compte rendu du groupe parlementaire 10/20 du 17.01.1984, p. 4.

⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/38 du 10.09.1984, p.3.

⁵ *Ibid.* p.4.

⁶ *Ibid.* p. 6.

⁷ H. Kohl : discours du 09.02.1985, in : Europa-Archiv, 1985 (40) 6, p. D 164-D172 ; AAPD 1985, document 39 remarque 16.

⁸ Ronald Reagan : Address to the Nation on Defense and National Security, 23.03.1983, <https://www.reaganlibrary.gov/research/speeches/32383d> [consulté le 12.03.19]

États-Unis d'une frappe nucléaire stratégique par des missiles. Il doit combiner des systèmes capables d'intercepter les missiles ennemis depuis le sol et l'orbite terrestre. La *Strategic Defense Initiative Organization* (SDIO) a été créée en 1984 pour superviser le programme et diriger les recherches, elle sera supprimée en 1993 par l'administration Clinton. Au départ, elle obtient des fonds substantiels mais dès le début le projet fut contesté au Congrès et perçu avec d'extrêmes réserves au sein même de l'administration, l'opportunité d'un premier déploiement discuté pour l'année 1993 est écartée en 1986-1987⁹ ; Il s'agissait de mettre sur pied un système anti-missiles balistiques (*Anti-Ballistic Missile* - ABM) capable de rendre obsolètes les missiles balistiques intercontinentaux (*Intercontinental Ballistic Missile* – ICBM)¹⁰. Selon les termes de l'accord SALT II, il s'agit de missiles balistiques basés au sol d'une portée supérieure à 5500 kilomètres. Ces missiles sont lancés à partir d'une base terrestre fixe ou mobile et sont capables d'emporter une charge à des distances intercontinentales. Une fois sortis de l'atmosphère, ils décrivent une trajectoire elliptique en direction de leur cible. Ainsi, l'objectif est, tout en continuant à négocier pour une réduction des armements, de sortir de la dissuasion par la menace de destruction assurée en exploitant des technologies nouvelles.

Ce projet fut reçu négativement par l'Union soviétique qui y voyait une remise en cause du système d'équilibre des forces par la dissuasion. Le programme fit donc l'objet de protestations énergiques. Ce fut un thème très présent lors des rencontres au sommet entre R. Reagan et M. Gorbatchev à la reprise des négociations à Genève puis à Reykjavik. Le chef d'État soviétique refuse le projet et fait, dans un premier temps, de son abandon par les États-Unis un préalable à tout accord américano-soviétique. Dans le cadre des relations américano-soviétiques, l'IDS soulève notamment la question du positionnement par rapport au Traité ABM signé le 26 mai 1972 à Moscou. Il est entré en vigueur le 3 octobre 1972 et n'est pas limité dans le temps. Ce traité restreignait le déploiement des ABM à deux zones (la première ayant pour centre la capitale respective de chaque partie et la deuxième contenant des silos lanceurs d'ICBM) ainsi que le déploiement des lanceurs, des missiles intercepteurs du type ABM (100 unités de chaque type dans l'une et l'autre zone) et des radars ABM situés dans ces zones. En 1974, le Traité fut complété par un Protocole limitant pour chaque partie le déploiement des ABM à une seule zone.

⁹ Baulon, Jean-Philippe : « Les logiques d'une passion stratégique : les États-Unis et la défense antimissile », in : *Hérodote*, n°140, 2011, p. 123-138.

¹⁰ (Soutou 2001, p. 656)

Pour les Européens se pose la question d'une participation au projet américain ou d'un développement d'un projet européen propre en parallèle dans le but de garder une certaine indépendance. La position de la République fédérale est particulière car sa dépendance envers les États-Unis ne lui permet pas de s'opposer seule au projet, de même qu'une adhésion inconditionnelle ne peut servir les intérêts allemands. C. Hacke parle d'un accord réservé (« *bedingte Zustimmung* ») de H. Kohl à l'initiative¹¹. Au-delà des discussions sur le coût et la faisabilité du système, la question principale reste la compatibilité du projet avec les engagements internationaux des États-Unis et ses conséquences pour la stabilité stratégique.

Au sein de l'Union, le sujet est suivi et débattu avec soin. Un groupe de travail « espace » (AG *Weltraum*) est constitué le 8 juin 1984. Il se compose de membres de la commission affaires étrangères et de la commission défense du Bundestag. Ce groupe intitulé précédemment « armes de l'espace » (*Weltraumwaffen*) est d'abord présidé par le député CDU Willy Wimmer (1943-) de la circonscription de Neuss II de Rhénanie-du-Nord-Westphalie puis par V. Rühe à partir de mai 1985 après une pause du groupe et une reprise en février 1985. En juillet 1984, un projet de programme du groupe de travail révèle les nombreuses préoccupations et inquiétudes que suscite l'IDS¹². Ce programme prend la forme d'une liste de questions et est construit sur des suppositions. Les interrogations s'intéressent à la faisabilité et au financement d'une telle initiative mais surtout à ses conséquences en matière de sécurité et de contrôle de l'armement. Que peut offrir l'IDS pour garantir une sécurité pérenne du territoire de la République fédérale et ne pas susciter l'instabilité ? Comment éviter une nouvelle course à l'armement et concilier cette initiative avec les efforts de désarmement et les traités existants sur le contrôle de l'armement. Quelles vont être en réponse les mesures prises par l'Union soviétique ? Ces préoccupations se retrouvent dans une déclaration faite à la presse par V. Rühe et W. Wimmer au nom du groupe parlementaire chrétien-démocrate en date du 9 octobre 1984¹³. L'essentiel est de ne pas aboutir à une sécurité à deux vitesses qui ne soit pas égale pour tous les membres de l'OTAN. Il s'agit d'éviter un découplage des États-Unis avec l'Europe. Etant donné qu'il est question d'un projet de recherches, la stratégie de dissuasion par une réaction flexible doit rester en vigueur pour tous les membres de l'OTAN. Les recherches sont nécessaires pour pouvoir estimer quelles sont les possibilités soviétiques et se protéger d'une éventuelle

¹¹ (Hacke 2003, p. 290)

¹² ACSP, classeur AK V AK *Weltraum* 83-86, projet daté de juillet 1984.

¹³ ACSP, classeur AK V AK *Weltraum* 83-86, document du service de presse du 09.10.1984.

avance de l'URSS dans ce domaine de la technologie. Une prise de position du groupe parlementaire envoyée en octobre 1984 aux membres du groupe espace en vue de préparer leur réunion du 3 octobre 1984 reprend ces mêmes idées générales. Il est fondamental de préserver la « paix dans la liberté » par une dissuasion crédible et une sécurité égale pour tous les membres de l'Alliance. La problématique est de déterminer dans quelle mesure par l'intermédiaire de ce système défensif la stabilité et la capacité à dissuader d'attaquer sont garanties et ainsi comment une réduction nette des systèmes nucléaires offensifs peut être atteinte. Les recherches pour la réalisation d'un tel programme sont du point de vue de la politique de sécurité nécessaires. L'Union soviétique représente une menace, les recherches devraient pouvoir permettre d'estimer le potentiel technologique soviétique. Il ne s'agit pas d'encourager à la course à l'armement dans l'espace mais d'essayer de l'empêcher en soutenant la volonté de négocier sérieusement afin de limiter l'armement et de maintenir l'équilibre stratégique. Si de telles négociations ne sont pas atteintes, il faut s'assurer qu'un système comme l'IDS ne mette pas en danger la paix et la sécurité et ne limite pas les efforts en cours en matière de désarmement. Une protection égale pour les Européens présuppose de s'assurer que le système puisse protéger d'une menace spéciale régionale et prendre en considération le déséquilibre sur le plan conventionnel. Une information sans lacune des États-Unis et la consultation des alliés sont nécessaires.

Les appréciations de l'IDS au sein de l'Union restent partagées. Un document de synthèse écrit par V. Rühle et W. Wimmer présente ces divers avis¹⁴. J. Todenhöfer (1940-) est partisan d'une participation active de la République fédérale à la recherche américaine. Ce juriste de formation, élu d'une circonscription de Tübingen depuis 1980, est membre de la CDU depuis 1970 et député au Bundestag de 1972 à 1990. Il est d'ailleurs en charge de la préparation et du compte rendu de l'audition sur le thème de l'IDS prévue le 10 décembre 1985¹⁵, il participe aussi à la visite de A. Dregger à Washington durant laquelle il est beaucoup question de la thématique de l'IDS¹⁶. C'est également le cas de H. Graf Huyn qui est soutenu par le groupe de députés de la CSU travaillant sur la politique extérieure, même s'il veut rester prudent, alors que d'autres membres de l'Union se montrent plus réservés. La prudence est visible par exemple en mars 1985 au sein du groupe de travail sur les questions de politique extérieure¹⁷. Alors qu'il est prévu qu'une délégation

¹⁴ Compte rendu du groupe de travail V du groupe de la CSU au parlement du 15.10.1984, p.2.

¹⁵ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieur du 21.06.1985, 518, p. 44.

¹⁶ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieur du 11.06.1985, 518, p. 42.

¹⁷ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieur du 29.03.1985, 516/1, p. 37.

gouvernementale américaine sous la direction du général James A. vienne informer les membres de la commission des affaires étrangères et de la défense, les députés chrétiens-démocrates se mettent d'accord pour ne demander que des informations et ne pas exprimer leurs opinions sur la question pendant la réunion. D'autre part, ils souhaitent qu'une discussion ait lieu au sein du groupe parlementaire sur la thématique de l'IDS en lien avec les relations germano-américaines.

Le sujet de l'IDS est activement débattu par les députés quelques jours avant une première déclaration gouvernementale et un premier débat prévu sur le sujet pour une durée de trois heures au Bundestag le 18 avril 1985¹⁸. Le 15 avril 1985, le compte rendu d'A. Dregger introduit l'échange¹⁹. Il repose sur l'argument qu'il est « moralement justifié » de chercher des alternatives au système de la dissuasion nucléaire. D'autre part, il est impossible d'affirmer avant au moins cinq ans si un tel système peut fonctionner. C'est pourquoi, il est nécessaire d'attendre avant de se prononcer sur la participation au projet et de s'assurer qu'il ne s'agisse pas d'un transfert unilatéral de technologies mais que la participation aux recherches soit aussi synonyme de voix au chapitre. Les intérêts allemands sont d'ordre économique et industriel, la nation industrielle allemande ne veut pas rester à la traîne. Les enjeux principaux de la discussion sont donc de justifier moralement et politiquement une participation au projet afin de rester du côté des États-Unis et de ne pas renforcer l'anti-américanisme ambiant qui est vu comme un danger par les chrétiens-démocrates. Les conséquences d'une telle initiative sur le plan de la politique d'alliance et de la politique de sécurité sont donc primordiales.

H. Geißler s'implique dans les échanges et met en évidence le rôle que n'occupe pas l'Union et qu'elle doit acquérir, celui de « leader d'opinion » (*Meinungsführerschaft*)²⁰. Il explique cette situation par un « changement de conscience » à l'œuvre qui détermine le cadre dans lequel se passent les discussions. Il le caractérise du côté du SPD par une minimisation du danger que représente l'Union soviétique et une criminalisation politique des États-Unis ainsi que par une propagande soviétique jugée réussie qui met sur un même pied d'égalité l'Union soviétique et les États-Unis sur les plans politique et moral. C'est pourquoi il ne considère pas le sujet comme, en premier lieu, un problème technologique ou économique, de savoir de combien de missiles chaque côté dispose, mais comme un problème sur le plan moral de démontrer l'incompatibilité de la liberté et de la dictature. Il

¹⁸ Compte rendu de séance plénière 10/132 du 18.04.1985.

¹⁹ Notes sur les décisions prises par la présidence du groupe parlementaire le 15.04.1985, p.1-3.

²⁰ Compte rendu du groupe parlementaire CDU/CSU 10/64 du 16.04.1985 p. 17-22.

souhaite donc combattre l'emploi de concepts et de mots clés qu'il juge inappropriés entre autres raisons parce qu'ils proviennent du discours soviétique et sont repris par le SPD. C'est le cas par exemple de l'expression de « militarisation de l'espace » (« *Militarisierung des Weltraums* », « *Das Thema Weltraumwaffen* »). H. Geißler présente le programme aux députés chrétiens-démocrates le 16 avril 1985, comme une « nécessité politique et morale indispensable »²¹, comme la chance de participer à l'élaboration d'une possible alternative à la politique de dissuasion nucléaire. La participation à la recherche pour développer un tel système de défense permettrait de résoudre le « paradoxe moral » constitué par la politique de dissuasion nucléaire défendue jusqu'à présent et acceptée car les chrétiens-démocrates travaillent par tous les moyens à dépasser ce statu quo. Pour H. Geißler, il s'agit d'une bataille d'ordre politique et morale avec l'Union soviétique. Il met en avant le caractère défensif de ce système. Cette initiative doit être perçue comme un autre moyen de lutter contre la minimisation du danger que représente la politique soviétique. Sachant que le terrain du combat est surtout psychologique, il faut avoir du poids dans la discussion en forgeant les mots, en décidant des concepts qui marquent la sémantique de la discussion. Pour J. Todenhöfer, ce projet ne peut remplacer complètement la dissuasion nucléaire car l'IDS est prévu contre les missiles mais pas contre les missiles de croisières (*cruise missile*) ou les avions qui ne seraient pas atteints par le système car ils volent bas. Selon lui, cette initiative permettrait de compléter la stratégie actuelle de dissuasion. J. Todenhöfer présente également deux arguments qu'il aimerait entendre lors du débat. Premièrement, si le système de l'IDS fonctionne, il supprimerait la capacité de frapper en premier. Deuxièmement, il rendrait d'ici l'an 2000 les missiles balistiques sans valeur, cela veut dire que l'on pourrait atteindre ce que 20 ans de négociations sur le désarmement n'ont pas réussi à apporter : faire des missiles stratégiquement de la ferraille et ainsi avoir le plus grand désarmement du siècle. V. Rühle se montre beaucoup plus prudent. Pour lui, il serait préférable d'éviter que le débat sur l'IDS prenne trop d'ampleur car il pourrait être préjudiciable aux discussions sur le désarmement à Genève or les missiles « réels » constituent le vrai danger actuellement. Comme il s'agit d'un projet dont on ne connaît pas encore tout le potentiel ni la faisabilité, V. Rühle indique qu'il vaut mieux rester dans le cadre du traité ABM et se concentrer surtout sur l'avancée des négociations à Genève. Il ne faut pas non plus prendre le risque d'affaiblir le caractère moral de la défense de la

²¹ *Ibid.*, p. 19.

politique de dissuasion²². Il insiste sur le primat du politique sur les aspects techniques et économiques. Il semble important de faire en sorte que ce soit un programme transatlantique et non américain, ne serait-ce qu'en commençant par changer sa dénomination. Pour ce faire, la première étape serait de développer une position européenne commune. Malgré tous ces arguments, en faveur du programme, la prudence est donc de mise et, comme V. Rühle, le député de Ulm H. Werner (CDU) met en avant le fait qu'il ne faut pas se précipiter et prendre le temps d'examiner avec soin les différentes possibilités.

Les déclarations faites par les participants au débat de la CDU et de la CSU devant les députés du Bundestag reprennent ces différents éléments et suivent dans l'ensemble la même structure argumentative avec toutefois quelques nuances que nous allons essayer de mettre en lumière. Il s'agit dans un premier temps de montrer en quoi cette initiative américaine constitue un problème primordial de sécurité qui influe à la fois sur les relations Est/Ouest et sur les relations entre les États-Unis et l'Europe. Dans un deuxième temps, les députés de l'Union souhaitent prouver que ce projet est nécessaire, moralement et politiquement légitime. Le point principal de l'argumentation en faveur de ce projet repose sur la compréhension de l'initiative comme le développement d'un système de défense sans désavouer les positions tenues jusque-là en faveur d'un maintien de la paix fondé sur la dissuasion nucléaire. Les orateurs de l'Union veulent prouver qu'un oui à la participation au projet ne renie pas le oui au stationnement prononcé en 1983, que les deux positions peuvent se justifier moralement. Leur argumentation est établie sur un équilibre entre le fait que pour l'instant, il n'existe pas d'alternative à la dissuasion nucléaire pour maintenir la paix, et comme il n'y a rien de plus moral que de chercher à maintenir la paix et qu'on ne peut pas y renoncer, elle est donc justifiée. Pour autant, il n'est pas moins légitime de chercher une alternative à celle-ci. Rechercher à développer un système de défense contre des missiles d'attaques n'est pas seulement moralement justifié mais cela s'impose aussi politiquement, selon les propos de A. Dregger²³. Pour H. Kohl, c'est un devoir de prendre en compte et de réfléchir à la possibilité d'une alternative à la dissuasion nucléaire. Pour lui, il est question de vision politique, ne pas le faire serait la preuve d'un manque de sens des responsabilités. Dans cette perspective, H. Kohl replace sa déclaration dans la lignée de sa prise de position à Munich le 9 février mais également dans la continuité des formules qu'il utilise pour décrire la politique du gouvernement depuis sa prise de fonction. Ce projet

²² *Ibid.*, p. 29.

²³ Compte rendu de séance plénière 10/132 du 18.04.1985, p. 9729.

peut rendre plus sûre « la paix dans la liberté », c'est-à-dire l'objectif premier de la politique de sécurité du gouvernement selon ses dires. Le chancelier continue à répéter cet argument qui repose sur la moralité du projet à plusieurs reprises tout au long des discussions²⁴.

D'autre part, H. Kohl, A. Dregger, W. Wimmer, H. Graf Huyn et V. Rühle rappellent chacun à force de nombreux exemples que le danger vient de l'Union soviétique puisqu'elle a déjà commencé à développer de tels systèmes et qu'elle est déjà allée à l'encontre du Traité ABM, de l'Acte final d'Helsinki et des accords SALT II²⁵. L'équilibre n'existe déjà plus entre les deux puissances, la stabilité est mise en danger et le Traité ABM est déjà en partie vidé de sa substance du fait de l'Union soviétique. Après les prises de paroles du chancelier et du député SPD, Horst Ehmke, A. Dregger revient lui aussi sur le fait que c'est l'Union soviétique qui menace les droits de l'homme et la liberté en Europe et que ce sont les États-Unis qui protègent les droits fondamentaux et la liberté. Une nouvelle fois, il replace la discussion dans le contexte de Guerre Froide, soulignant qu'il n'y a pas d'alternative à l'alliance germano-américaine. Pour lui, il est impossible de mettre sur le même plan les États-Unis et l'Union soviétique : dictature et démocratie ne sont pas interchangeables. W. Wimmer, qui est depuis peu (avril 1985) le porte-parole du groupe parlementaire CDU/CSU sur les questions de politique de défense, revient aussi sur la supériorité de l'Union soviétique dans la recherche dans l'espace et parle d'une situation menaçante du fait des Soviétiques²⁶. Il comprend donc l'IDS comme un signal lancé par les États-Unis dans le but de rendre vain, disqualifier le système de menaces soviétiques. Pour V. Rühle, l'avance de Moscou dans le domaine doit être rattrapée et « un équilibre dans la recherche » doit aussi être atteint entre les deux superpuissances²⁷.

Mettre en avant le déséquilibre entre les deux puissances permet de prouver que l'IDS concerne directement les intérêts politico-stratégiques de la République fédérale et des alliés occidentaux, puisque la sécurité de l'Europe ne peut être découplée de celle des États-Unis. Le projet doit donc être appréhendé dans le cadre d'une politique stratégique, d'une politique du contrôle de l'armement. Le chancelier se montre convaincu que cette initiative a déjà favorisé et encouragé la reprise des négociations à Genève. Il est nécessaire d'atteindre de manière concrète un rapport entre les armes offensives et les armes défensives qui garantisse une stabilité à un niveau d'armement le plus bas possible. Les

²⁴ Compte rendu du groupe parlementaire CDU/CSU 10/67 du 21.05.1985, p. 8.

²⁵ H. Graf Huyn d'après un compte-rendu gouvernementale états-uniens qu'il cite lors de la réunion du groupe V de la CSU au Bundestag du 9 avril 1984, ACSP classeur AK V, AG Weltraum 83-86.

²⁶ W. Wimmer : « *Bedrohungslage* », compte rendu de séance plénière 10/132 du 18.04.1985, p. 9746.

²⁷ *Ibid.*, V. Rühle : « *Gleichgewicht in der Forschung* », p. 9748.

intérêts sont également bien évidemment d'ordre économique et technologique, ce projet peut signifier un grand élan en matière d'innovation technologique. Il est donc souhaitable de définir les critères et les conditions de participation à cette recherche. Le chancelier souligne avec force que ce ne sont pas ces intérêts économiques et techniques qui seront déterminants pour se décider à participer ou non au projet.

Finalement, le chancelier se place en faveur d'une participation allemande à l'IDS mais présente également cette décision comme non encore prise. Pour lui, le gouvernement se laissera le temps de décider et ne succombera à aucune contrainte temporelle. Le discours d'H. Kohl est en effet parcouru par des réserves et des précautions prises par rapport à ce projet, dans le contenu et dans la forme. Pour rassurer les députés du Bundestag, il présente le projet américain comme un programme de recherche sur le long terme qui ne donnera pas automatiquement suite au développement et à la réalisation des systèmes élaborés, prévus. D'autre part, il ne s'agit pas d'une coopération exclusivement germano-américaine mais entre l'Europe et les États-Unis. Le chancelier annonce que le gouvernement va s'engager à développer avec ses alliés européens une position commune sur l'IDS. H. Kohl use également de précautions langagières comme « en principe ». Il qualifie cette initiative de « chance et risque en même temps ». A. Dregger est lui-aussi prudent à la fin de son intervention puisqu'il rappelle que l'IDS n'est pas une réalité mais « seulement une vision [...] La réalité, ce sont les missiles offensifs »²⁸. C'est pour cette raison qu'il lui semble juste que les négociations à Genève ne se réduisent pas et ne se concentrent pas sur l'initiative américaine.

Au sein des prises de paroles de l'Union, celle du député CSU H. Graf Huyn se distingue un petit peu dans le ton et les arguments. H. Graf Huyn commence par reprendre le député du FDP Helmut Schäfer, membre de la commission des affaires extérieures, porte-parole du groupe parlementaire du FDP sur les questions de politique extérieure, président de la commission du FDP de politique extérieure, de sécurité et de développement et de la société germano-soviétique du Bundestag. H. Graf Huyn comprend ce projet comme la réponse américaine défensive et stratégique aux abus de l'Union soviétique envers l'Ouest sous couvert d'arriver à la détente. La participation de la République fédérale ne doit pas attendre, il déplore d'ailleurs que deux années soient déjà passées depuis le discours de R. Reagan. Pour lui, il ne faut pas se perdre dans des discussions sur le si et le quand alors

²⁸ *Ibid.*, A. Dregger : « SDI ist nur eine Vision, keine Realität. [...] Realität sind die Offensivraketen. », p. 9732.

qu'une nouvelle ère débute aux États-Unis. Il est le seul lors de ce débat à utiliser un argument supplémentaire d'ordre religieux. Pour lui, la dimension de défense qui est ajoutée par ce projet correspond aux efforts de l'Église chrétienne. Afin d'appuyer son propos, il cite le pape. À ses yeux, seule une solution zéro « absolue » concernant les missiles intercontinentaux et de moyenne portée pourrait rendre superflue l'IDS et nécessiter une redéfinition de l'ampleur du projet. À Genève, en premier lieu, il s'agit de supprimer les armes offensives. Pour lui, pour l'instant, aucun signe de coopération de la part de Moscou ne peut être constaté. L'Union soviétique essaie plutôt de diffamer l'initiative américaine en la qualifiant de « guerre des étoiles » ou de « militarisation de l'espace ». De son point de vue, la coopération européenne est souhaitable mais, si des difficultés voient le jour, il ne faut pas qu'elle devienne un frein au programme. Il se montre donc moins résolu à avoir une position européenne commune à tout prix.

L'intervention de H.-D. Genscher est également en faveur d'une participation au projet, essentiellement pour des raisons d'ordre politique et stratégique. Il cite comme texte de référence la position prise par le conseil de sécurité du Bund (« *Bundessicherheitsrat* ») le 27 mars 1985, cette instance permanente du gouvernement fédéral /du cabinet²⁹. Il rappelle lui-aussi que beaucoup de questions ne sont pas encore réglées à ce jour mais que l'Europe ne doit pas s'interdire de réfléchir à cette initiative, qu'il s'agit même de son devoir afin d'éviter l'isolement en matière de politique de sécurité. Son intervention se différencie cependant par le vocabulaire utilisé et par le cadre général dans lequel H.-D. Genscher place son discours. Le ministre des Affaires étrangères pose d'emblée les deux puissances au même niveau et structure son discours par rapport aux négociations au sommet en cours à Genève. Il exprime une idée identiquement défendue par les chrétiens-démocrates mais fait le choix de mots différents. Ainsi, il ne parle pas de maintien de la paix mais du fait d'empêcher la guerre (« *Kriegsverhinderung* ») ou de dissuasion nucléaire mais du principe de la « riposte graduée » (« *Strategie der flexiblen Reaktion* »). Tant qu'il n'existe pas de meilleure solution pour empêcher la guerre que cette stratégie de la « riposte graduée », celle-ci doit être maintenue valable. H.-D. Genscher déplace un peu le curseur et met l'accent non sur l'IDS mais sur les négociations entre les États-Unis et l'Union soviétique. Il attend beaucoup de ces discussions et il est d'avis que les deux superpuissances sont d'accord sur trois points : la réduction et la limitation des armes nucléaires, la volonté d'empêcher une course à l'armement dans l'espace et de mettre fin à

²⁹ *Ibid.*, p.9734.

celle sur terre et, enfin, le souhait de renforcer la stabilité stratégique. Pour lui, un résultat important du débat au parlement serait que tous les groupes parlementaires du Bundestag approuvent ces objectifs des négociations à Genève. Selon le ministre des Affaires étrangères, la « stabilité stratégique est le concept clé de l'accord américano-soviétique du 8 janvier » 1985 sur lequel il faut s'appuyer et qui constitue une chance³⁰. Il le comprend comme une réflexion sur une idée d'un maintien de la paix durable qui signifie que la coopération en matière de politique de sécurité est nécessaire. Il le présente comme un concept réaliste dont le premier objectif est la réduction des armes nucléaires existantes. Celui-ci n'est possible que s'il inclut la sécurité des partenaires des États-Unis et que s'il repose sur l'égalité de traitement des deux superpuissances (« *Gleichberechtigung* »). Afin d'éviter l'instabilité, il est nécessaire de convaincre l'Union soviétique que l'objectif d'obtenir une stabilité stratégique avec moins d'armes nucléaires est sérieux. S'il est juste que l'IDS a augmenté l'intérêt de l'Union soviétique de revenir à la table des négociations alors il est également juste de pouvoir utiliser l'IDS pour la politique du contrôle de l'armement. H.-D. Genscher conclut son discours sur les négociations à Genève. Il s'agit pour lui de créer une paix stable et durable au moyen d'un nouveau grand projet en faveur d'une gestion coopérative des relations Est/Ouest. Cela, on ne peut le faire qu'en négociant et non en refusant de négocier.

Sur l'IDS en particulier, le ministre des Affaires étrangères reste cependant également prudent et n'oublie pas de rappeler que l'espace est déjà utilisé à des fins militaires, que les deux puissances poursuivent déjà des recherches sur des systèmes de défense d'un nouvel ordre. Il s'agit d'un état de fait indiscutable. Comme cela va donc encore durer avant d'avoir des réponses fiables, il n'est ni nécessaire, ni possible de donner une réponse définitive à ce jour sur ces nouveaux systèmes de défense. Néanmoins, sur les aspects technologiques, qui ne représentent pas les aspects les plus importants, une réponse positive est indispensable. C'est pourquoi, il souhaite avoir une Europe qui puisse être sur un pied d'égalité avec les États-Unis et le Japon dans la coopération. Les Européens doivent donc urgemment définir leurs intérêts, besoins et objectifs et parler et agir ensemble.

Lors du débat au parlement, l'opposition constituée essentiellement par le groupe du SPD et celui des Verts, s'emploie à montrer à quel point l'intervention du chancelier sert aussi à unifier la position des chrétiens-démocrates alors que les autres prises de paroles

³⁰ « Meine Damen und Herren, strategische Stabilität ist der Schlüsselbegriff der amerikanisch-sowjetischen Vereinbarung vom 8. Januar », *ibid.*, p. 9735.

de la coalition gouvernementale font preuve de divergences. Ces divergences sont visibles également lors de certaines réunions des députés en groupe de travail. Par exemple, lors de la séance du groupe de travail de politique extérieure du 13 mai 1985, le président du groupe H. Klein annonce qu'un groupe de travail « espace » va être constitué avec des membres des groupes de travail de politique extérieure, de défense, de politique économique, de recherche et technologie³¹. A. Mertes et H. Stercken soulignent la nécessité d'avoir rapidement une position sur l'IDS qui remplace les différentes conceptions au sein de la coalition, du gouvernement et de l'Alliance. J. Todenhöfer à qui H. Klein propose d'être membre et M. Abelein critiquent ce groupe. M. Abelein (1930-2008), député du Bade-Wurtemberg au Bundestag de 1965 à 1990 et fervent opposant à l'*Ostpolitik* sociale-libérale est également membre de l'Assemblée de l'Atlantique Nord qui permet aux parlements des pays membres de se rencontrer et de débattre de problèmes de sécurité d'intérêt commun. Il en est le vice-président de 1985 à 1987.

Après le débat au parlement, A. Dregger se félicite de son bon déroulement et remercie le groupe parlementaire pour ce succès (« *Erfolgserlebnis* »), il est à poursuivre³². Néanmoins, le 13 mai 1985, T. Waigel, devant la présidence du groupe parlementaire, indique que l'important est d'avoir un processus de décision au sein du parti plus clair. Pour lui, la position sur le projet IDS est confuse et ne doit pas le rester comme l'a été la préparation de la visite de R. Reagan en République fédérale qui, selon lui, constitue un contre-exemple³³. Les dernières interventions au sein du groupe parlementaire avant la pause estivale de 1985, ont pour objectifs de bien rappeler la continuité des positions gouvernementales malgré ce que l'opposition ou la presse peut dire ou écrire. L'Union n'a pas changé de point de vue et il n'existe aucune contradiction entre le oui au stationnement et le oui à une participation à l'IDS désormais. A. Dregger souhaite également mieux définir la coopération entre les États-Unis et l'Europe et aimerait que l'Europe soit notamment responsable au sein du projet des missiles de courte portée. A. Dregger ne veut pas de coopération seulement au niveau des entreprises qui pour des raisons de confidentialité pourraient perdre l'usage des techniques développées mais un encadrement au niveau des gouvernements³⁴. Cette question ne peut être réglée tout de suite mais dès

³¹ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 13.05.1985, 518, p. 28.

³² Compte rendu du groupe parlementaire de la CDU/CSU du 23.04.1985, p. 7-9.

³³ Notes sur les décisions prises par la présidence du groupe parlementaire le 13.05.1985, p. 2.

³⁴ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/70 du 25.06.1985, p.5.

l'été et l'automne 1985, A. Dregger ou H. Graf Huyn font entendre leur voix en faveur d'un « accord-cadre » (*Rahmenabkommen*)³⁵.

À la rentrée parlementaire de septembre 1985, A. Dregger tient devant le groupe parlementaire de la CDU/CSU ses premiers propos sur M. Gorbatchev en lien avec l'IDS depuis son arrivée au pouvoir en Union soviétique. Il ne s'agit pas pour lui d'un « vieux monsieur » mais d'un homme plein de fraîcheur et de vivacité qui poursuit une campagne d'influence dans l'espace public américain et d'Europe occidentale. Cette campagne se caractérise pour A. Dregger par une propagande, une polémique et une désinformation totale qui se concentre sur l'IDS. Cette propagande lui semble contradictoire car elle déclare d'un côté qu'un tel système est militairement vain et inefficace tout en affirmant de l'autre côté que ce système serait terrible car il menace l'équilibre et militariserait l'espace. A. Dregger déplore que le chef d'État soviétique puisse utiliser toutes les possibilités qu'offre une société ouverte où les médias bénéficient de la liberté d'expression alors qu'il continue à empêcher que les Allemands de l'Ouest puissent aussi avoir de l'influence dans l'espace public soviétique. En restant prudent sur la véracité de ces propos difficiles à vérifier, le président du groupe indique que M. Gorbatchev aurait affirmé que, si les États-Unis étaient prêts à renoncer à l'IDS, l'Union soviétique serait prête à réduire son arsenal de missiles de 40 %. Pour le député chrétien-démocrate cela prouve bien l'importance et la pertinence que revêt l'IDS³⁶.

À la même période, A. Dregger rappelle qu'au moment où il parle la commission Teltschik se trouve au États-Unis pour régler la question de la participation des entreprises allemandes à la phase de recherche et préserver les intérêts allemands tant que cela concerne l'utilisation privée. Il se félicite, sans encore connaître les résultats de ce voyage, de pouvoir affirmer que cela signifie que la République fédérale ne s'isole pas, ne se « singularise » pas comme le craignait le Ministre des Affaires étrangères en ne participant pas à l'initiative³⁷. À ce sujet, un certain différent entre les chrétiens-démocrates et le FDP est plus que perceptible. Il concerne deux points principaux. Pour l'Union, le danger d'une « singularisation » de l'Allemagne n'est pas fondé comme le pense le FDP. Les discussions jugées trop longues et trop éloignées de la réalité sont attribuées également au FDP qui tergiverserait trop, serait trop prudent avant de prendre une décision³⁸. Dès le mois de juin

³⁵ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/75 du 24.09.1985, p. 28-29 ; compte rendu du groupe de travail V de la CSU au Bundestag du 21.10.1985, p. 1-2.

³⁶ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/74 du 10.09.1985, p. 3-5.

³⁷ *Ibid.*, p. 4.

³⁸ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/80 du 12.11.1985, p. 44-45.

1985, H. Kohl fait remarquer qu'il n'y a qu'en Allemagne que le débat sur l'IDS prend un tour philosophique. Il estime que l'Allemagne perd trop de temps à réfléchir « à développer une philosophie » alors que pendant ce temps les autres pays européens signent déjà des précontrats avec les Américains³⁹. Au niveau européen et plus particulièrement au niveau du couple franco-allemand, le débat sur l'IDS est lié au développement d'une coopération stratégique. Celle-ci prend la forme par exemple du projet EUREKA, une agence européenne de recherche, lancé par les Français. Alors que H. Kohl voit plutôt le caractère complémentaire des deux programmes, H.-D. Genscher semble y voir une fonction de substitution par rapport à l'IDS⁴⁰. Des députés européens participent à la réunion du groupe parlementaire chrétien-démocrate du 12 novembre 1985 afin de discuter du lien entre IDS et EUREKA⁴¹. Pour A. Dregger, le projet qui était au départ pensé comme un programme anti-IDS est désormais sur les bons rails car il a évité trois erreurs : être considéré comme une grande entreprise bureaucratique, comme un nouveau pot à subvention et comme un programme anti-IDS. En rapport avec la réalisation du marché commun, A. Dregger présente le projet EUREKA comme quelque chose qui est vraiment dans l'intérêt national de la République fédérale et qu'il faut soutenir politiquement avec force. Le ministre pour la recherche et la technologie, Heinz Riesenhuber répète que les deux programmes ne sont pas en concurrence et qu'ils offrent tous les deux des chances de progression technique.

La critique portant sur la perte de temps envers le FDP, est exprimée particulièrement au sein de la CSU. En juin 1985, lors d'une réunion de travail du groupe « espace », plusieurs documents et note sur le ministre des Affaires étrangères sont distribués aux députés. Dans un compte rendu des prises de position de H.-D. Genscher sur l'IDS lors du conseil de l'OTAN au Portugal, les propos cités indiquent que le gouvernement est bien inspiré d'adopter une position pondérée et bien pesée et qu'il se garde de jugement trop hâtifs et sans sens critique⁴². En octobre 1985, lors d'une réunion du groupe de travail V du groupe de la CSU au Bundestag, H. Graf Huyn présente à ses collègues le dernier compte rendu établi par le groupe d'experts en charge de l'IDS⁴³. Les conclusions tirées dans ce document sont en résumé l'approbation du programme et d'une

³⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/70 du 25.06.1985, p. 19-20.

⁴⁰ Benien, Theodor : *Der SDI-Entscheidungsprozeß in der Regierung Kohl/Genscher (1983-1986). Eine Fallstudie über Einflußfaktoren sicherheitspolitischer Entscheidungsfindung unter den Bedingungen strategischer*

Abhängigkeit, Munich, Tuduv-Verlagsgesellschaft, 1990, p. 101 ; (Hacke 2003, p. 329)

⁴¹ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/80 du 12.11.1985, p. 20-24.

⁴² ACSP, classeur AK V AK Weltraum 83-86, Materialien du 11.06.1985.

⁴³ ACSP, classeur AK V 83-85, compte rendu du groupe de travail V de la CSU du 21.10.1985, p. 1-2.

participation européenne et non de la République fédérale seule. Le député de la CSU indique également que l'ambassadeur américain à Bonn Richard Burt a fait montre d'une certaine impatience en lui demandant quand du côté du gouvernement allemand on passerait du « oui de principe » à un « oui ». H. Graf Huyn est d'avis que l'annonce d'une telle décision allemande après la rencontre au sommet entre R. Reagan et M. Gorbatchev serait malheureuse du point de vue du calendrier. Pour lui, il aurait fallu se décider plus tôt en faveur de l'IDS ce qui aurait amélioré les conditions de participation au programme. Or le chancelier annonce en décembre 1985 qu'une décision sera prise sur l'IDS avant Noël et celle-ci se fait attendre jusqu'en avril 1986 lors d'une deuxième déclaration gouvernementale et d'un deuxième débat au Bundestag⁴⁴ ; ce qui donne l'occasion au député de la CSU H. Graf Huyn de réitérer sa critique envers le gouvernement en mars 1986⁴⁵. Pour lui, la position allemande est complexe car le oui du gouvernement est trop tardif pour qu'il puisse imposer ses revendications de manière efficace. Quand il évoque la position ambivalente du gouvernement, H. Graf Huyn semble viser plus précisément le ministre des Affaires étrangères. Le temps perdu serait dû aux craintes soulevées par H.D. Genscher de perturber la position allemande dans les relations Est-Ouest avec une position officielle favorable à l'IDS. C'est un point de vue que le député bavarois ne semble pas partager puisque cela contredit le comportement soviétique passé après le stationnement des missiles Pershing II et actuel avec leur retour à la table des négociations malgré, dans les deux cas, les menaces antérieures. Pour lui aussi, c'est justement la thématique de l'IDS qui a ramené Moscou à Genève. Dans ce même compte-rendu de séance, H. Graf Huyn exprime ouvertement ce que le SPD dénonce et reproche aux chrétiens-démocrates à savoir qu'avec l'IDS il s'agit d'un programme de recherche pertinent pour la politique de défense qui a des conséquences économiques et techniques mais celles-ci restent à l'arrière-plan derrière les conséquences pour la politique de défense. Le député social-démocrate dit ouvertement que le choix de la direction de la délégation par le ministre de l'Économie est un choix tactique pour la coalition. Le ministère de la Défense devrait être la vraie autorité responsable⁴⁶.

La prise de position du gouvernement est présentée par le ministre FDP de l'Économie Martin Bangemann puisque qu'il était à la tête de la commission qui a effectué

⁴⁴ Compte rendu de séance plénière 10/210 du 17.04.1986, pp 16051-16086.

⁴⁵ ACSP, classeur AK V 83-85, compte rendu du groupe de travail V de la CSU du 17.03.1986.

⁴⁶ Compte rendu de séance plénière 10/210 du 17.04.1986, p.1.

les négociations avec les Américains de janvier à mars 1986⁴⁷. Ces négociations ont abouti à la signature de deux accords sur le transfert de technologie et la participation à la recherche sur l'IDS avec les États-Unis le 27 mars 1986. Le premier accord rappelle les grands principes de la coopération et le deuxième porte sur la participation des entreprises et institutions de recherche allemandes à l'IDS. Le ministre de l'Economie s'emploie pendant son discours à montrer comment il a respecté les lignes directrices définies par le chancelier dans sa précédente déclaration gouvernementale sur le sujet en 1985 et obtenu des résultats satisfaisants dans le cadre d'une solution de participation non étatique. En effet, M. Bangemann rappelle que le gouvernement a choisi de ne pas avoir une participation étatique de la République fédérale. Il s'agit d'un soutien du gouvernement envers l'industrie allemande pour que les différentes entreprises prennent contact avec l'administration américaine. Le ministre admet que de cette façon l'influence allemande sur l'architecture générale du programme reste limitée. Les principes généraux qui doivent régler les échanges scientifiques et économiques et la coopération dans les domaines de la recherche, la production et la commercialisation et sur lesquels repose le premier accord sont la clause de la nation la plus favorisée / le traitement préférentiel, la libre concurrence et la non-discrimination. D'autre part un mécanisme de consultation a été mis en place. Afin de contrer toute inquiétude sur ces accords signés, le ministre de l'Économie souligne que les deux parties se sont entendues pour rester dans le cadre du traité ABM et pour assurer un échange d'informations entre les ministères de la Défense sur les résultats de la recherche. Cet échange doit garantir les savoirs nécessaires à une amélioration de la défense conventionnelle en particulier la défense aérienne. Il rappelle également que la différence est toujours bien présente entre recherche et mise en pratique des résultats de la recherche. Le but principal de ces accords est d'avoir un cadre qui assure la protection des intérêts des participants allemands issus de l'économie et de la recherche dans « l'échange libre de connaissances » et « un partenariat équitable »⁴⁸. Le ministre donne comme exemple de réussite pour avoir un échange dans les deux sens les dispositions concernant la possibilité d'utiliser des résultats non classifiés de la recherche. Selon lui, le danger de n'avoir d'échange que dans le sens Allemagne – États-Unis, un des risques leitmotivs dans les discours du chancelier, est donc bien contré. Mais on peut se demander ce qu'il en est alors des résultats classifiés. En conclusion, M. Bangemann replace ces accords dans le contexte

⁴⁷ *Ibid.*, p. 16051-16055.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 16053.

des négociations américano-soviétiques à Genève et « l'espoir » du gouvernement que la déclaration commune du 8 janvier 1985 soit suivie de sa mise en œuvre. V. Rühle, dans son intervention, estime qu'il est toujours préférable d'avoir un accord que pas d'accord pour pouvoir avoir de l'influence sur le programme américain. Une partie de son argumentation est axée sur l'Union soviétique. Pour lui, il est nécessaire dans les échanges avec l'URSS de discuter des moyens et des étapes pour aboutir à un développement parallèle qui mène à la suppression complète et contrôlée de toutes les armes atomiques.

Le député Karl-Hans Laermann, vice-président de la commission sur la recherche, la technologie et l'analyse de l'impact de la technologie, présente le point de vue du FDP lors de ce débat. Il insiste sur la volonté d'intensifier la coopération avec les partenaires de l'Europe de l'Est. Il s'agit de progresser dans le transfert de connaissances et de technologie entre l'Est et l'Ouest, sans compliquer ou interférer dans le transfert Ouest-Ouest. K.-H. Laermann est d'avis que la proposition de R. Reagan faite à Genève à M. Gorbatchev d'échanger les connaissances de bases sur le programme IDS n'est pas seulement une formule creuse. Un député SPD lui reproche lors de son intervention de ne pas parler de la dispute entre H.-D. Genscher et M. Bangemann.

Après le député K.-H. Laermann, le chancelier intervient dans le débat. Dans un premier temps, il s'efforce de diminuer l'ampleur du rôle de ce programme pour les relations Est-Ouest. Il souhaite déplacer l'accent mis sur les questions de sécurité et l'IDS, pour ne pas en faire le point décisif des relations Est/Ouest et concevoir ces dernières sur différents plans. Afin de souligner leur nature variée, il met en avant l'importance également des questions politiques, militaires, économiques, scientifiques et technologiques et culturelles. Cela est certainement le signe d'un certain malaise au sein du gouvernement pour défendre avec conviction ce programme sans avoir un effet négatif sur les relations germano-soviétiques. Les deux superpuissances sont en train de développer la recherche sur le terrain de la défense anti-missile, il est donc nécessaire de s'efforcer politiquement de s'impliquer dans un système de sécurité coopératif nouveau entre les deux superpuissances. Pour lui, cela ne peut se passer que par le dialogue et, quand cela est possible, par la coopération sans oublier que l'objectif principal est de préserver les intérêts nationaux existentiels. Un argument que reprend le ministre de la Défense M. Wörner qui conclut le débat par son intervention. Il réfute l'idée avancée par le SPD que le soutien et la participation à l'IDS rendent plus difficile l'*Ostpolitik* car les Soviétiques sont revenus à la table des négociations à Genève et car il pense que ces derniers respectent les partenaires qui sont conscients de leurs propres intérêts tout comme l'Union soviétique l'est. Cet

argument n'est pas nouveau, il a été utilisé notamment par A. Dregger au moment de la crise des euromissiles.

L'opposition qui s'exprime lors de ce débat principalement par les voix des députés H. Ehmke (SPD) et Annemarie Borgmann (*Die Grünen*), l'une des porte-paroles du groupe parlementaire, spécialiste des questions sur la paix et le désarmement ainsi que sur les mouvements de solidarité internationaux, insiste sur l'insignifiance des accords passés et sur la certitude que par la position adoptée le gouvernement ne peut avoir d'influence sur le projet américain et ne peut soutenir les projets européens. Ce manque de pouvoir du gouvernement se traduit par l'acceptation de conserver les textes secrets pour l'opinion publique comme les États-Unis ont demandé au gouvernement allemand. Plus qu'un remplacement des armes offensives par des armes défensives, H. Ehmke voit une course à l'armement entre armes offensives et défensives en plein essor et un démantèlement en secret du traité ABM. L'accent mis sur le fait qu'il s'agisse d'un programme de recherche qui soit aussi civil ne convainc pas le député social-démocrate. Pour lui, ce qu'a présenté le ministre de l'Économie n'est qu'une petite partie d'un programme militaire d'armement américain. Il propose comme alternative, une solution politique, celle d'une stratégie de partenariat de sécurité (« *eine Strategie der Sicherheitspartnerschaft* »)⁴⁹. D'autre part, il est d'avis que ce programme met en danger le commerce avec l'Est et qu'il va avoir des effets négatifs sur la politique économique, la politique extérieure et la politique technologique du pays. Pour la députée verte A. Borgmann, il aurait été plus honnête, moins hypocrite d'envoyer le ministre de la Défense et non celui de l'Économie puisque l'aspect militaire du programme est dominant. Pour elle, le programme américain prouve que la réelle volonté de désarmement est faible et que le discours sur le contrôle de l'armement ou le désarmement n'est qu'un paravent.

La thématique de l'IDS est également présente lors des voyages des parlementaires allemands et soviétiques au cours de l'année 1985. Du 15 au 21 avril, une délégation du Soviet suprême emmenée par M. Zimyanin est en visite en République fédérale. Le secrétaire du comité central du parti communiste soviétique en charge de la propagande et de l'idéologie se montre féroce et intraitable selon les commentaires de la presse et des députés chrétiens-démocrates⁵⁰. Il formule à plusieurs reprises une mise en garde envers le

⁴⁹ *Ibid.*, p. 16056.

⁵⁰ Kremp, Herbert : « Abgeordnete verbitten sich rüden Ton sowjetischer Gäste », in : *Die Welt*, 20/21.04.1985 ; « Simjanin : Wir werden das so behandeln, wie Bonn es verdient – Der ZK-Sekretär droht und lockt / Auftritt vor den Bonner Journalisten », in : *FAZ* du 20.04.1985 ; « Bonn vor Beteiligung an Weltraumrüstung gewarnt – Sowjetischer ZK-Sekretär : Die Bundesrepublik gerät dadurch in noch größere

gouvernement allemand dont une participation à l'IDS aurait pour conséquence un transfert de la course aux armements dans l'espace ce qui également mènerait à une rupture dans le processus de limitation des armes nucléaires. Pendant son séjour à Bonn, M. Zimyanin tient un discours devant les membres de la commission des affaires étrangères du Bundestag et a une discussion avec H.-J. Vogel, H. Kohl, P. Jenninger, H.-D. Genscher, Wolfgang Mischnick, plusieurs membres du groupe des Verts et A. Dregger. Le discours du secrétaire soviétique ne présente pas de nouveauté par rapport au discours officiel. Il part du traité de Moscou comme fondement des relations germano-soviétiques, regrette les nouvelles discussions en Allemagne de l'Ouest sur les frontières,⁵¹ aborde la question de la sécurité à lire selon le principe d'égalité et de sécurité égale et met en avant les propositions faites par M. Gorbatchev en matière de désarmement, évoque les bonnes relations économiques entre la RFA et l'URSS et finit par rappeler le souhait d'être des partenaires et non des ennemis. La discussion de M. Zimyanin avec A. Dregger est qualifiée « d'impitoyable » (« *knallhart* ») par ce dernier. Il ajoute néanmoins qu'une deuxième discussion a eu lieu entre les deux hommes dans la « Chambre séparée » de l'ambassadeur soviétique en République fédérale Vladimir Semionov et que celle-ci a été marquée par une surabondance de cordialité et d'hospitalité afin de montrer la volonté de continuer le dialogue⁵².

À la demande du chef du parlement, le groupe parlementaire de la CDU/CSU accepte l'invitation des parlementaires allemands par la délégation soviétique. Ce séjour est organisé dès la fin de l'année. A. Dregger, P. Jenninger et T. Waigel tous trois présents à Moscou présentent le voyage de la délégation du Bundestag du 3 au 5 décembre 1985 au groupe parlementaire juste après leur retour le 6 décembre 1985⁵³. Tous les partis du Bundestag sont représentés au sein de cette délégation. A. Dregger se félicite de ne pas avoir montré de désaccord à Moscou, il critique seulement l'attitude d'une députée verte, Hannegret Hönes. Les membres de cette délégation n'ont pas rencontré M. Gorbatchev mais A. Gromyko. Sur les questions de sécurité abordées avec A. Gromyko, A. Dregger a mis en exergue la contradiction entre deux phrases du communiqué de Genève signé par R. Reagan et M. Gorbatchev le 21 novembre 1985 et a fait remarquer que le sujet de l'IDS n'est pas présent dans ce communiqué. A. Dregger estime qu'il s'agit d'un sujet irritant, A.

Abhängigkeit von den USA », in : *Süddeutsche Zeitung*, du 20.04.1985 ; ACDP fond Werner Marx, carton K005/1.

⁵¹ Cf. chapitre 2 de ce travail, sous-paragraphe 2.3.

⁵² Compte-rendu du groupe parlementaire 10/65 du 23.04.1985, p. 7.

⁵³ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/85 du 06.12.1985, p. 3-10.

Gromyko n'a pas répondu à sa question sur l'IDS pendant environ 12 minutes. A. Dregger présente la conversation avec M. Zimyanin comme celle qui a été le moins agréable. La sortie de M. Zimyanin que A. Dregger ne répète pas devant le groupe parlementaire de la CDU/CSU est relatée dans un article du *Zeit* du 13 décembre 1985. M. Zimyanin aurait dit en réponse à une question sur la venue d'E. Honecker en République fédérale de lui demander directement et aurait ajouté une accusation envers la République fédérale qui ne menace plus la RDA de guerre mais d'un englobement politique. Cette sortie de M. Zimyanin est, du côté soviétique, minimisée en la rapportant au caractère personnel de son locuteur (« *menschlische(r) Faktor* »). Lors de ce voyage, A. Dregger était surtout responsable des questions de sécurité, T. Waigel des questions économiques et P. Jenninger de toutes les autres questions.

Dans son compte rendu, A. Dregger indique qu'il a voulu mettre en avant le côté émotionnel des relations germano-soviétiques en soulignant les points communs : avoir été touché par la guerre tous les deux sur leur territoire, être deux peuples qui ont des valeurs affectives, un vécu émotionnel (« *Gefühlswerte* »). Il met en avant également les intérêts communs à la RFA et à l'Union soviétique sur le plan de l'économie et du maintien de la paix, une raison suffisante pour affirmer qu'il faille toujours se parler et développer les échanges.

Le compte rendu de P. Jenninger montre la volonté de souligner le positif. Celui-ci replace cette visite dans son contexte historique et la compare à la dernière fois qu'une délégation du Bundestag s'est rendue en URSS en 1973⁵⁴. Pour lui, les membres de la délégation ont été mieux traités. Il qualifie les discussions de « concrètes, utiles et précieuses » (« *sachlich, nützlich und wertvoll* »). Il ne souhaite pas en rester là et veut continuer à développer les contacts parlementaires aussi au niveau des commissions et des spécialistes. Même si les thèmes problématiques, l'IDS et les négociations à Genève, se trouvaient au premier plan et même si A. Gromyko a bien souligné que les relations germano-soviétiques se dérouleraient dans un cadre plus étroit, limité en cas d'une réponse positive de la République fédérale à l'IDS, P. Jenninger relativise et estime qu'en comparaison à la situation au moment de la crise des missiles, l'atmosphère est plus amicale et beaucoup moins marquée par les menaces comme en 1983.

⁵⁴ Sommer, Theo : « Gemeinsame Sorgen um die Entspannung, Wehner in Moskau : eine heilsame Provokation », in : *Die Zeit* n° 41/ 1973, 12.10.1973.

T. Waigel affirme que tous les thèmes qui les concernaient ont été abordés : les Russes allemands, les sépultures de guerre, la relation interallemande, les questions sur l'origine des tensions. La détente a été interrompue par les Soviétiques. Ces trois comptes rendus ne donnent pas lieu à une discussion lors de la réunion du groupe parlementaire.

La question des droits de l'homme pèse également sur les relations germano-soviétiques. Le rôle fédérateur et mobilisateur des droits de l'homme permet au gouvernement Kohl de justifier son action tant à l'intérieur de la RFA que dans les relations internationales. L'insistance sur le non-respect des droits de l'homme tout particulièrement en Union soviétique et en RDA souligne les différences entre la démocratie à l'Ouest et la dictature à l'Est, c'est-à-dire qu'elle justifie la représentation idéologique des chrétiens-démocrates. Il s'agit de délégitimer les pays du bloc soviétique. Ainsi les chrétiens-démocrates réaffirment leur ancrage à l'Ouest, rassurent leurs alliés et se présentent comme les partenaires allemands les plus fiables. Le rappel du respect nécessaire des droits de l'homme est un élément déterminant des relations germano-soviétiques. Les principales déclarations internationales citées sont alors la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, la convention européenne des droits de l'homme de 1950 et l'acte final de la conférence de la CSCE d'Helsinki. La CDU/CSU cite comme exemple emblématique de non-respect des droits de l'homme en Union soviétique la question des dissidents poursuivis et la question des Russes allemands qui demandent à quitter le territoire de l'URSS et qui n'y sont pas autorisés. Dans les discussions au sommet, il s'agit d'un thème qui est très souvent abordé par les dirigeants ouest-allemands exigeant de l'Union soviétique qu'elle respecte la troisième corbeille de l'acte final d'Helsinki. L'un des exemples les plus connus est l'engagement des chrétiens-démocrates en faveur du couple Sakharov, assigné à résidence à Gorki par le régime soviétique. W. Marx soutient les différentes initiatives organisées en faveur de ce couple. Tout comme H. Kohl a lancé un appel à ce sujet au gouvernement soviétique, le ministre des Affaires étrangères H.-D. Genscher aborde cette problématique lors de ses discussions en mai 1984 à Moscou avec son homologue russe A. Gromyko. Le Parlement adopte le 25 mai 1984 une résolution commune aux groupes parlementaires de la CDU/CSU, du FDP et du SPD, demandant la libération d'Andreï Sakharov et d'Elena Bonner⁵⁵. Longtemps, ces rappels semblent rester

⁵⁵ Lettre de remerciement en date du 18.11.1983 adressée par la société à W. Marx ; lettre de H.-D. Genscher à W. Marx du 15.06.1984, Nachlass Marx, Werner, 01-356-A 225 ; compte rendu de séance plénière 10/72 du 25.05.1984, p. 5111B-5114B ; Drucksache 10/1473 du 22.05.1984.

lettre morte. La première déclaration allant dans le sens d'un respect de la troisième corbeille d'Helsinki est tenue par M. Gorbatchev en décembre 1988 devant l'assemblée générale des Nations Unies⁵⁶. Les droits de l'homme se situent à l'articulation de la politique duale menée par le gouvernement de coalition CDU/CSU et FDP. On retrouve d'un côté le pragmatisme, la volonté de continuer à développer la coopération économique, technique et culturelle avec l'URSS et de l'autre la distance normative présente dans le discours officiel avec les régimes du bloc de l'Est⁵⁷. Le recours aux droits de l'homme relève de stratégies politiques fines. Plusieurs initiatives en faveur de dissidents soviétiques sont jugées finalement peu profitables et rejetées par les députés de la CDU/CSU. Ainsi Johann Baptist Gradl, qui n'est alors plus député mais toujours président de la confédération du parti de l'*Exil-CDU*, déconseille à W. Marx de lancer une initiative pour décerner le prix Nobel de nouveau à des dissidents tout simplement car le gouvernement doit s'entendre en politique avec Moscou⁵⁸. Il s'agit en effet de continuer à développer des liens, de réinvestir économiquement l'Europe de l'Est. Au début des années 1980, indépendamment du climat général, seules les relations commerciales avec l'URSS se développent relativement bien⁵⁹.

Avant la pause estivale de 1986, A. Dregger annonce que l'un des deux grands thèmes de l'été dans la perspective de la campagne électorale est la question de savoir si la République fédérale reste un partenaire fiable de l'Alliance atlantique ou si elle se tourne plus en direction de Moscou⁶⁰. Les discussions de H.-D. Genscher à Moscou en juillet 1986 accompagnées notamment de la signature d'un accord au niveau gouvernemental sur les échanges scientifiques et techniques jusqu'ici bloqué adoucissent les relations⁶¹. Mais celles-ci sont de nouveau refroidies par les déclarations de H. Kohl en octobre 1986 sur M. Gorbatchev⁶². Au sein des relations germano-soviétiques se croisent toutes les grandes thématiques primordiales aux yeux des chrétiens-démocrates en matière de politique extérieure comme les autres sous-parties de ce chapitre s'attachent à le montrer également.

⁵⁶ Cable-Satellite Public Affairs Network (C-SPAN) Archives, « Retransmission de l'intervention de Mikhaïl Gorbatchev à l'ONU », 07.12.1988, <http://www.c-span.org/video/?5292-1/gorbachev-united-nations> [consulté le 20 mai 2023].

⁵⁷ (Hacke 2003, p. 305), (Winkler 2000, p. 603)

⁵⁸ Nachlass Marx, Werner : ACSP 01-356- A253.

⁵⁹ (Hacke 2003, p. 316)

⁶⁰ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/101 du 24.06.1986, p. 11.

⁶¹ AAPD 1986, documents 209 et 210, p. 1090-114.

⁶² Interview paru dans le *Newsweek* du 15.10.1986.

2.2 H. Geißler et A. Dregger rendent le consensus impossible avec l'opposition. Le SPD, un adversaire qui permet de surmonter les dissensus internes

Malgré les divergences de positions et d'opinions, les chrétiens-démocrates, lorsqu'ils étaient dans l'opposition se targuaient de s'efforcer d'avoir une politique extérieure commune, bipartisane avec les sociaux-démocrates⁶³. Arrivés au gouvernement, c'est désormais surtout à partir de 1984 qu'ils estiment que cela n'est plus possible et souhaitable. Lors de la crise des euromissiles, les désaccords étaient déjà grands, ils s'intensifient quand, à la question de sécurité, s'ajoute la question allemande. En effet, dès 1984, des personnalités importantes du parti social-démocrate comme Egon Bahr, l'un des instigateurs de l'*Ostpolitik* de W. Brandt, ou H.-J. Vogel le chef de l'opposition au Bundestag depuis sa défaite face à H. Kohl aux élections de 1983, sont prêts à accepter la revendication du régime est-allemand de fermer la centrale de Salzgitter⁶⁴. Cette centrale est chargée de recenser les violations des droits de l'homme commises en RDA et sa demande de fermeture est l'une des principales exigences que E. Honecker présente en octobre 1980 à Gera comme une condition à la normalisation des relations entre la RFA et la RDA⁶⁵. Cette inflexion de la politique sociale-démocrate ne peut être acceptée par l'Union car les chrétiens-démocrates s'appliquent à dénoncer publiquement les atteintes faites aux droits de l'homme en RDA notamment à la frontière entre les deux États allemands en soulignant les chicanes rencontrées par les voyageurs, le caractère inhumain du mur, des barbelés, et de l'ordre de tirer donner aux gardes-frontières est-allemands. La mention de ces quatre éléments devient une formule consacrée dans les discours d'H. Kohl⁶⁶. L'objectif principal de la politique extérieure en Europe de la CDU/CSU consiste à mener une politique active de maintien de la paix garantissant la sécurité et la liberté⁶⁷. La volonté de défendre et de maintenir les droits de l'homme constitue un élément central

⁶³ Ce fut un objectif, difficilement réalisable, affiché dès 1969 en ce qui concerne l'*Ostpolitik* (Grau 2005, p. 52, p. 98) repris à partir de 1980 (Clemens 1989, p. 207, p. 210)

⁶⁴ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/39 du 18.09.1984, p.3.

⁶⁵ Grosser, Dieter, Bierling, Stephan, Neuss, Beate (éd.) : *Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung, Bundesrepublik und DDR. (1969-1990)*, vol. 11, Stuttgart, Reclam, 1996, ici document 40 du 13.10.1980.

⁶⁶ « Mauer, Stacheldraht, Schießbefehl und Schikanen », cité par exemple en mai 1983 lors du congrès du parti à Cologne ou lors du discours de H. Kohl pendant la visite de Erich Honecker en République fédérale le 07.09.1987.

⁶⁷ Déclaration gouvernementale de H. Kohl, compte rendu de séance plénière 9/121, 13.10.1982, p. 7213–7229.

de cette politique, seule jugée à même d'amener une « réelle détente »⁶⁸. La politique de détente des gouvernements antérieurs est estimée illusoire car elle tendait à minorer la dangerosité de l'URSS et les différences entre les systèmes occidental et oriental. Les chrétiens-démocrates affichent une continuelle nécessité de « démasquer » le SPD, c'est-à-dire ses positions jugées trop conciliantes avec l'URSS, sa tendance au neutralisme. Il est souvent question de la naïveté des sociaux-démocrates face à l'agressivité soviétique⁶⁹.

Les droits de l'homme sont un instrument politique sur le plan intérieur de la confrontation avec le SPD. Cette question permet aux chrétiens-démocrates de se démarquer du SPD jugé trop complaisant envers les régimes autoritaires du bloc communiste, minimisant la dangerosité de la politique soviétique. Il est souvent question dans les débats au sein du groupe parlementaire de la CDU/CSU d'élaborer des stratégies pour montrer à l'opinion publique que sa politique est différente de celle du SPD. L'insistance sur les droits de l'homme doit montrer la solidité des principes et des positions des chrétiens-démocrates, à la différence de ceux du SPD qui ne seraient qu'opportunistes et/ou qui seraient trop infléchis par des pressions soviétiques⁷⁰. Se différencier du SPD, cela signifie aussi pour les chrétiens-démocrates réaffirmer avec force la politique d'ancrage à l'Ouest de la République fédérale : les chrétiens-démocrates récusent donc le concept avancé par le SPD de partenariat de sécurité (*Sicherheitspartnerschaft*), car il suppose un équilibre, une mise au même niveau des deux blocs⁷¹. En septembre 1985, à l'approche des élections législatives de 1987, H. Geißler, le secrétaire général de la CDU, présente au groupe parlementaire de la CDU/CDU une action en faveur des droits de l'homme à mener l'année suivante⁷². Il s'agit au fond d'une manœuvre pour mettre le SPD dans l'embarras et le forcer à infléchir sa politique. Pour H. Geißler, la politique extérieure est l'un des domaines qui va jouer un rôle primordial dans la campagne électorale. Il est donc nécessaire de tirer avantage d'être le parti au gouvernement, même si le SPD profite toujours de réseaux développés quand il était au pouvoir pour multiplier au maximum les contacts avec les Allemands de l'Est et les Soviétiques⁷³.

⁶⁸ Ce reproche fait à l'*Ostpolitik* social-libérale est souvent repris comme contre-exemple, notamment par la CSU : Arbeitsgruppe V der CSU-Landesgruppe : Materialien zur Deutschland-, Außen- und Sicherheitspolitik, Teil I : ACSP NL Strauß PV 16433, p.20.

⁶⁹ « Union : Aggressive Planspiele Moskaus – Aktuelle Stunde über Sowjet-Manöver/Opposition : Wörner will Feindbilder schärfen », in : *Süddeutsche Zeitung*, 10.11.1984.

⁷⁰ Geißler, Heiner : « Menschenrechtsverletzungen in der Sowjetunion nicht verschweigen » : *DUD*, n°94, 21.05.86, p. 3-4.

⁷¹ (Herkendell 2012, p. 86)

⁷² Compte-rendu du groupe parlementaire 10/72 du 03.09.1985, p. 67.

⁷³ *Ibid.*, p. 87-88.

Une résolution commune du Bundestag en matière de politique allemande n'est plus envisageable en 1985 alors que ce fut le cas en 1984. J. Gros, dans son étude des processus d'élaboration de la politique allemande au sein du triangle formé par la présidence du parti de la CDU, le groupe parlementaire CDU/CSU et le gouvernement, consacre une sous-partie aux négociations ratées pour parvenir à une résolution commune en 1985⁷⁴. Ce spécialiste en sciences politiques tire diverses conclusions. L'échec est dû aux luttes intestines au sein du groupe parlementaire, à cause notamment du désaccord sur le degré d'irrévocabilité de la frontière polonaise occidentale. Il s'agit d'une défaite des défenseurs de la politique allemande prônée par H. Kohl puisque ce sont eux qui, l'ayant eux-mêmes déjà votée, ont forcé pour l'adoption d'un document de compromis pour une résolution commune. Ce document contenait des formulations utilisées par H. Kohl. Les députés « nationaux-conservateurs » ont pu renforcer leur position à l'intérieur du groupe parlementaire. A. Dregger a fait en sorte d'éviter que dans l'opinion publique l'impression d'une division au sein du groupe parlementaire ne naisse, c'est pourquoi il a forcé l'échec d'une résolution commune. Pendant toute la discussion, la présidence du groupe a dû faire le grand écart entre la défense de la politique allemande gouvernementale et la tentative de conserver voire de développer un profil propre sur la question allemande. Une fonction de correction incombe ainsi au groupe parlementaire en ce qui concerne la politique allemande gouvernementale. H. Kohl n'a pas été présent dans la discussion, il s'est fait représenter en premier lieu par W. Schäuble. Les considérations d'ordre politique au sens du pouvoir politique et la paix au sein du groupe parlementaire l'ont emporté dans ce cas sur les réflexions sur le contenu de la politique extérieure.

La seule résolution commune adoptée par le Bundestag concernant la politique allemande depuis celle de 1972 dans le contexte des traités de l'Est fut signée en 1984 par la CDU/CSU, le FDP et le SPD⁷⁵. Le consensus de base présenté dans cette résolution ne peut être reconduit en 1985. Au début de l'année 1985, le groupe parlementaire du SPD propose une version pour une telle résolution. Les négociations emmenées par H. Werner puis E. Lintner à la rentrée de septembre 1985 (CDU/CSU), Uwe Ronneburger (FDP), Gerhard Heiman (SPD) pour trouver un terrain d'entente durent sans succès jusqu'à la pause estivale du Bundestag. Les formulations choisies par le SPD au sujet des frontières et au sujet de l'égalité des droits entre les deux États allemands rencontrent l'opposition

⁷⁴ (Gros 1998, pp. 225-252)

⁷⁵ Drucksache 10/914 du 24.01.1984.

surtout des députés « nationaux-conservateurs » de l'Union⁷⁶. En septembre 1985, la chancellerie force l'aboutissement des négociations pour diverses raisons. En ce qui concerne la relation au SPD, il s'agit pour le gouvernement de conserver voire de reprendre l'initiative en matière de politique allemande et d'intégrer le SPD à sa politique. Un texte de compromis est proposé au groupe parlementaire chrétien-démocrate qui le refuse car en cherchant le consensus minimal il est devenu trop vague et permet une interprétation trop grande. Devant les nouvelles discussions au sein du groupe parlementaire et afin de faire taire les controverses, en octobre 1985, la chancellerie envoie des signaux pour renoncer à la déclaration commune. A. Dregger développe alors la stratégie de mettre en avant les différences de positions entre le gouvernement et l'opposition pour cacher les dissensions au sein de son propre parti. Ainsi il provoque de nouveau l'unité au sein de l'Union. Nous reviendrons plus en détail sur le contenu du désaccord dans la sous-partie suivante⁷⁷. Ici, il est important d'esquisser et de comprendre les stratégies politiques utilisées par le parti pour se démarquer de son premier concurrent. L'Union souhaite aussi par son refus d'une déclaration commune mettre la lumière sur les changements de positions du SPD décisifs en matière de politique allemande. K.-R. Korte donne trois exemples allant dans ce sens⁷⁸.

Ces stratégies entrent en jeu avec force dès le printemps 1985 en vue des élections fédérales de janvier 1987. Les déclarations et les documents attaquant le SPD et soulignant l'absence de point commun entre les partis sont de plus en plus nombreux. H. Geißler affirme qu'il n'existe pas de point commun avec le SPD ni en ce qui concerne la politique extérieure, la politique financière et la politique économique⁷⁹. H. Kohl fait la même affirmation deux mois plus tard⁸⁰. Le chancelier met l'accent cependant sur les questions de politique extérieure puisque, pour lui, les deux talons d'Achille du SPD sont l'anti-américanisme et la question de l'unité de la nation⁸¹. L'anti-américanisme du parti social-démocrate est en permanence évoqué et critiqué par les chrétiens-démocrates.⁸² Il leur est reproché également de ne pas avoir les mêmes analyses et jugements selon qu'il s'agisse des États-Unis ou de l'Union soviétique. Les sociaux-démocrates auraient la tendance à passer sous silence ce que l'URSS fait et à critiquer ce que l'administration américaine

⁷⁶ Il s'agit du groupe autour de M. Abelein, H. Graf Huyn, C. Jäger, L. Niegel, H. Werner, H. Czaja, H. Hupka.

⁷⁷ Cf. chapitre 2, la sous-partie 2.3.

⁷⁸ (Korte 1998, p. 248)

⁷⁹ Compte-rendu 10/60 du 12.03.1985, p. 55.

⁸⁰ Compte-rendu 10/66 du 13.05.1985, p. 15.

⁸¹ Compte-rendu 10/67 du 21.05.1985, p. 13.

⁸² Notamment dans un communiqué de presse du 22.04.1985 distribué en pièce jointe aux députés du groupe parlementaire lors de leur réunion du 23.04.1985 (compte-rendu 10/65).

entreprend.⁸³ Selon A. Dregger, il est judicieux de mettre en avant les questions de politique extérieure et de sécurité pour gagner les élections⁸⁴. Un des arguments principaux en défaveur du SPD pour les chrétiens-démocrates est le soutien de Moscou pour le SPD et pour les Verts. L'idée que le SPD est dépendant non seulement de Moscou mais aussi des Verts est développée à plusieurs reprises. Cette dépendance par rapport au parti des Verts s'expliquerait par le fait que les sociaux-démocrates prévoient de former une coalition avec ce parti. Or le rapport des Verts à la violence notamment est problématique pour les chrétiens-démocrates en plus de leur politique économique divergente et de leurs actions dans le cadre du mouvement pour la paix⁸⁵.

Dans le contexte de la campagne électorale, les critiques contre le SPD restent donc nombreuses au sujet de la politique de sécurité notamment sur le programme d'initiative de défense stratégique américain. H. Geißler utilise cette thématique pour lancer la campagne électorale et polariser l'attention sur les différences entre le SPD et l'Union. Lors du premier débat au parlement du 18 avril 1985, H. Kohl adresse deux critiques directes aux sociaux-démocrates. Il signifie que le SPD a quitté le chemin de la construction européenne politique et indique ne pas comprendre comment ils peuvent allier le non à l'initiative avec les intérêts de l'une des nations industrielles la plus importante. Dans son discours, A. Dregger parle de « soumission »⁸⁶. Il se demande pourquoi le SPD ne proteste que contre l'allié de la République fédérale qui la protège et non contre les violations soviétiques des traités qui menacent la République. Il suit avec inquiétude l'éloignement du SPD de la politique de sécurité de H. Schmidt et souhaite lui faire comprendre que ses membres sont isolés et que leurs électeurs ne vont pas les suivre s'ils se positionnent contre un système défensif, non-nucléaire qui n'est pas dirigé contre des hommes ni même contre des missiles offensifs volants. V. Rühle est d'avis que H. Ehmke ne peut pas être à la fois contre la dissuasion nucléaire et contre la recherche d'une alternative du point de vue de la défense. La déclaration de H. Graf Huyn va dans le même sens. Il présente un SPD contre tout, contre la double décision de l'OTAN, contre un parapluie anti-nucléaire, contre les dépenses militaires qui seraient à geler et par conséquent contre une capacité de défense conventionnelle. Quel type de défense est alors possible ? Pour H. Graf Huyn, il s'agit des mêmes revendications que celles entendues à Moscou. L'anti-américanisme virulent que

⁸³ Par exemple H. Kohl, compte rendu de séance plénière 10/210 du 17.04.1986, p. 16068.

⁸⁴ Compte-rendu 10/74 du 10.09.1985, p. 46.

⁸⁵ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/39 du 18.09.1984 p. 1 ; 10/40 du 02.10.1984, p. 4.

⁸⁶ Compte rendu de séance plénière 10/132 du 18.04.1985 p. 9728.

les sociaux-démocrates laissent entendre a pour conséquence de les rendre non aptes à faire part de l'Alliance. Lors de ce débat, aucune critique directe envers le SPD n'est formulée dans les deux interventions faites par le FDP. H.-D. Genscher rappelle seulement qu'il trouve irresponsable de ne pas vouloir négocier.

Le reproche principal adressé au SPD sur l'initiative américaine est de ne pas servir les intérêts allemands en refusant la participation de la République fédérale. Se tenir à l'écart de l'IDS reviendrait à mettre en danger la République fédérale car le programme touche à la sécurité nationale⁸⁷. Alors qu'E. Bahr reproche au gouvernement sa trop grande complaisance avec les États-Unis et se demande si celui-ci serait capable de dire non à son plus important allié,⁸⁸ V. Rühle remarque avec inquiétude le glissement des sociaux-démocrates vers la gauche et un certain radicalisme⁸⁹. Lors de ce deuxième débat sur l'IDS, les chrétiens-démocrates se montrent satisfaits de pouvoir contrer l'argument du SPD affirmant que l'IDS et la participation de l'Allemagne à l'IDS rendrait plus difficile l'*Ostpolitik*. Ils rappellent que cet argument avait déjà été utilisé lors de la crise des euromissiles et que la suite a prouvé que cela ne tient pas puisque les Soviétiques sont revenus à la table des négociations et le refroidissement annoncé n'a donc pas vraiment eu lieu⁹⁰.

Lors de la campagne électorale, les chrétiens-démocrates s'efforcent donc d'attester qu'ils représentent le parti le plus fiable et le plus responsable. Dans cette perspective, ils s'interrogent sur la direction prise par la politique sociale-démocrate. La Guerre Froide comme système de fonctionnement structure toujours le discours de l'Union. L'équilibre entre les deux blocs pour garantir la paix, les armes nucléaires pour dissuader l'adversaire, les dispositions offensives de l'Union soviétique, l'absence d'alternative au concept de sécurité de l'OTAN sont autant de paramètres centraux dans le conflit Est-Ouest qui pour les chrétiens-démocrates n'ont pas perdu en légitimité. Quand le SPD et les cercles autour du SPD remettent en question ces paramètres, les membres de l'Union s'empressent de tirer la sonnette d'alarme. En septembre 1985, H. Kohl pose la question suivante devant le groupe parlementaire CDU/CSU : « où va le SPD ? »⁹¹ dans le contexte de la parution du « *Bülows-Papier* »⁹². Ce document, controversé au sein même du SPD, semble donner

⁸⁷ Compte rendu de séance plénière 10/210 du 17.04.1986, p. 16070.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 16059.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 16059.

⁹⁰ *Ibid.*, M. Wörner p. 16084.

⁹¹ Compte-rendu 10/73 du 09.09.1985, p. 7-8.

⁹² Von Bülow, Andreas : « Entwurf eines Antrags zur Sicherheitspolitik für den Bundestag 1986 », *Das Bülow-Papier. Strategie vertrauensschaffender Sicherheits-Strukturen in Europa. Wege zur Sicherheits-*

l'occasion aux chrétiens-démocrates de se présenter sous un meilleur jour car le texte est facilement critiquable. Deux points sont principalement relevés : l'idée qu'après un retrait des troupes soviétiques en Europe de l'Est, la présence militaire américaine sur le continent européen devrait être également réduite (à l'exception d'endroits symboliques comme à Berlin-Ouest) et les propositions concernant la Bundeswehr⁹³. Andreas von Bülow, député du SPD, ancien ministre du gouvernement Schmidt et ancien secrétaire d'État parlementaire au ministère de la Défense, suggère de changer la structure de l'armée en la faisant reposer essentiellement sur les réservistes et de raccourcir le service militaire dans les années 90 à sept ou huit mois au lieu de 15 mois. Il propose et défend le concept de capacité à la non-agression structurelle (*strukturellen Nichtangriffsfähigkeit*), les modifications à apporter à la Bundeswehr doivent permettre de faire en sorte qu'elle ne puisse être à l'origine d'une offensive. Ce texte entre dans la lignée des contributions d'experts en sécurité du SPD qui poursuivent l'objectif de délégitimer la politique de sécurité établie du gouvernement et d'imposer de nouveaux concepts alternatifs comme ceux de « sécurité commune » (*gemeinsame Sicherheit*) ou de *Disengagement*⁹⁴.

Le bureau du parti prépare une documentation contre Johannes Rau, le candidat du SPD à la chancellerie.⁹⁵ Celle-ci est construite en trois parties. La première s'attache à mettre en lumière les contradictions entre les annonces faites par J. Rau et la réalité, les deux autres font une revue des jugements portés sur le candidat d'abord par ses camarades au sein du parti puis par la presse et les chrétiens-démocrates. En matière de sécurité, les deux points controversés évoqués sont la position du SPD par rapport à l'appartenance à l'OTAN et la relation aux États-Unis. En matière de politique allemande, les propos relatés portent sur le préambule de la Loi fondamentale au sujet de l'unité de l'Allemagne. Il est reproché au SPD d'envisager de changer ce préambule et d'abandonner l'objectif de la réunification.

Le 9 novembre 1986, V. Rühle déclare au sujet des relations germano-soviétiques : « pour le dialogue avec l'Est nous n'abandonnons aucune position de l'Alliance comme le SPD l'a fait avec sa politique parallèle » (*Nebenaußenpolitik*)⁹⁶. Le député CDU vise les nombreux contacts pris à l'Est par les sociaux-démocrates grâce aux réseaux internationaux de leur parti qui lui permettent de développer « la deuxième phase de la politique de

Partnerschaft, Francfort sur le Main, Eichborn, 1985.

⁹³ « Nichts Einseitiges », in : *Der Spiegel* n°38, 16.09.1985.

⁹⁴ (Hansen 2016, p. 109)

⁹⁵ CDU-Dokumentation 24/1986.

⁹⁶ 09.11.1986 service de presse V. Rühle.

détente »⁹⁷. Un document d'information et d'aide à l'argumentation publié par la *Konrad-Adenauer-Haus* de Bonn fait la liste des nombreuses rencontres et rappelle en sept points principaux en quoi la politique allemande du SPD va à l'encontre des intérêts allemand⁹⁸. Le SPD a abandonné les bases communes de la politique allemande car elle ne défend plus le fait que la question allemande est ouverte. En reprenant à son compte les exigences de Gera posées par E. Honecker comme la reconnaissance d'une nationalité est-allemande, le SPD devient le représentant des intérêts du SED. En conséquence de cette reconnaissance, les compatriotes est-allemands deviennent des étrangers et les Berlinoises des apatrides. Le SPD abandonne le droit à la réunification et met en danger ainsi le droit à la libre autodétermination. La politique sociale-démocrate met en péril la liberté de Berlin. Le SPD efface les différences entre la liberté et la dictature. La politique allemande du SPD sert les dirigeants est-allemands et tire dans le dos du gouvernement. Tous ces points s'opposent à la nation allemande défendue par les chrétiens-démocrates. En janvier 1987, deux jours après les élections, A. Dregger annonce officiellement que le SPD a définitivement rompu le consensus national que ce soit en matière de politique d'alliance ou de politique allemande⁹⁹.

2.3 La question de la frontière germano-polonaise : V. Rühle, l'homme du chancelier, suscite l'un des débats les plus vifs du groupe parlementaire de la CDU/CSU

Les relations germano-polonaises et la question de la frontière germano-polonaise ne sont pas seulement au centre des discussions entre gouvernement et opposition mais constituent également un thème sensible au sein de l'Union.

Dans la première partie des années 1980, le gouvernement chrétien-démocrate est soumis au défi de préserver la continuité des relations germano-polonaises dans un contexte particulièrement changeant en Pologne¹⁰⁰. Les intérêts ouest-allemands sont principalement d'élargir les possibilités de voyage pour la population d'origine allemande restée en Pologne et de développer les échanges culturels. Pour la Pologne, l'important est le soutien économique, le paiement des réparations et le maintien de la division de

⁹⁷ (Herkendell 2012, pp. 85-88)

⁹⁸ Sous la direction de Axel König : « SPD-Deutschlandpolitik – gegen die Interessen der Deutschen », CDU Extra 29/1986.

⁹⁹ Compte-rendu 10/113 du 27.01.1987, p. 31-35.

¹⁰⁰ (Winkler 2000, p. 466, p. 481) ; (Stokłosa 2011, pp. 457-525) sur les années 1980 ; AAPD, document 197 du 02.07.1983.

l'Allemagne qui est intimement lié à la préoccupation d'avoir une frontière occidentale sûre. Avec le traité de Varsovie une des questions les plus brûlantes des relations germano-polonaises avait perdu de son acuité et la conférence d'Helsinki avait constitué le point d'orgue du processus de normalisation des relations entre les deux pays¹⁰¹. Après l'introduction de l'état de guerre en Pologne en décembre 1981 puis la suspension de la loi martiale le 31 décembre 1982 et son annulation le 22 juillet 1983, la République fédérale a été la première parmi les États occidentaux à renouer ses relations avec le gouvernement polonais communiste. La population allemande a envoyé des milliers de colis alimentaires à des personnes privées comme à des institutions caritatives ou ecclésiastiques¹⁰². Dans un premier temps qui dure au moins jusqu'en 1988 avec la première visite officielle de H.-D. Genscher en Pologne depuis mars 1981 et sa rencontre avec le président du syndicat Solidarność, le nouveau gouvernement ouest-allemand ignore l'opposition polonaise dans le souci de préserver l'*Ostpolitik* et le dialogue avec le régime en place, tout comme le gouvernement Schmidt précédemment.

Le discours officiel sur les relations entre les deux pays est de souhaiter une réconciliation avec la Pologne comme cela a eu lieu avec la France. En septembre 1984, H. Kohl déplore la campagne d'accusation de revanchisme qui a lieu aussi en Pologne contre les Allemands. Il se justifie d'être allé à Brunswick parler devant les expulsés et estime que cela aurait dû être fait avant par les précédents chanceliers. Il cite la déclaration gouvernementale de K. Adenauer en 1949 et rappelle le souhait d'avoir aussi une réconciliation avec la Pologne comme il y a eu une réconciliation avec la France et une amélioration des relations avec Israël¹⁰³. Les déclarations de A. Dregger en juin 1983, à l'occasion de la visite du pape polonais dans son pays natal, correspondent à la ligne qu'il essaie de tracer tout au long des discussions sur le thème au sein de son parti. Il indique qu'il place la liberté et le droit à l'autodétermination des Allemands et des Polonais au-dessus des questions de frontières qu'il qualifie de « compliquées et importantes »¹⁰⁴. En juin 1984, V. Rühle et H. Klein se trouvent à Varsovie¹⁰⁵. En novembre 1984, le chef de la diplomatie de Bonn devait être le premier responsable de ce niveau, parmi les pays occidentaux qui avaient réprouvé le coup de force de décembre 1981, à reprendre le chemin de Varsovie. Une rencontre avec le groupe parlementaire de la CDU/CSU avant son voyage

¹⁰¹ (Stokłosa 2011, pp. 385-387)

¹⁰² *Ibid.*, p. 470.

¹⁰³ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/38 1^{ère} partie du 10.09.1984, H. Kohl p. 22.

¹⁰⁴ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/09 du 21.06.1983, p. 21.

¹⁰⁵ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/34 du 8.06.1984 p.18.

avait été prévue à la demande de membres du groupe de travail sur la politique extérieure, notamment de H. Czaja en lieu et place d'une séance de question sur l'assassinat du prêtre polonais Jerzy Popiełuszko¹⁰⁶. Mais le ministre des Affaires étrangères doit reporter sa visite car les autorités polonaises lui refusent de déposer une gerbe sur la tombe d'un soldat allemand reposant en Pologne et de s'incliner sur celle du père Popiełuszko.

Les débats en République fédérale sur la frontière polonaise occidentale qui ont essentiellement lieu au tournant des années 1984-85 ne semblent pas être déclenchés par un événement particulier sur le plan de la politique extérieure. K.-R. Korte replace ces discussions dans le contexte de l'organisation du 8 mai 1985 et des critiques exprimées envers le chancelier sur ses qualités de dirigeant. Il s'agit pour lui de la question de la portée territoriale de l'obligation d'œuvrer à la réunification (*Wiedervereinigungsgebot*)¹⁰⁷. Le chancelier voit dans les frontières de 1937 une situation juridique qui engage la République fédérale mais n'y associe aucun objectif réaliste de sa politique. Le gouvernement qu'il dirige ne fait pas la distinction entre la situation politique et la situation juridique. J. Gros présente les discussions au sujet des frontières lors des journées allemandes des jeunes chrétiens-démocrates les 24 et 25 novembre 1984 comme symptomatiques des diverses positions au sein de l'Union. Pour lui, elles permettent de manière générale de prouver que cette question des frontières était un sujet à ce moment-là qui ne pouvait être débattu de façon offensive au sein de la CDU¹⁰⁸.

Lors de leur congrès annuel (*Deutschlandtage*), la présidence des jeunes chrétiens-démocrates emmenée par Christoph Böhr présente à l'assemblée des délégués une motion principale rédigée sous la responsabilité de Friedbert Pflüger, alors attaché de presse du président R. von Weizsäcker, dont le texte a suscité une controverse sur la frontière occidentale de la Pologne avec l'Allemagne. Dans cette motion, il est question de s'engager à ce que cette frontière ne soit plus remise en question du côté allemand¹⁰⁹. La formulation de « côté allemand » implique un changement de paradigme dans la politique allemande défendue puisqu'elle sous-entend d'aller au-delà de la reconnaissance de la frontière polonaise dans le cadre du traité de Varsovie par la République fédérale. Les termes choisis impliquent que cette reconnaissance est exigée aussi pour une Allemagne réunifiée. Cette

¹⁰⁶ Compte-rendu du groupe parlementaire 10/49 du 15.11.1984.

¹⁰⁷ (Korte 1998, pp. 243-264)

¹⁰⁸ (Gros 1998, p. 227)

¹⁰⁹ « Die Junge Union setzt sich dafür ein, daß von deutscher Seite die polnische Westgrenze nicht mehr in Frage gestellt wird. » cité d'après le service de presse du Bundestag : « Junge Union : Eigene Wege in der Ost- und Bündnispolitik », Parl. -Polit. -Pressedienst, 06. 11. 1984.

phrase n'est pas acceptée et suscite des débats vifs dans l'assemblée. Les représentants bavarois ne sont pas les derniers à intervenir pour aboutir à un compromis. Le passage le plus important est alors nuancé, il n'est plus question de frontière mais de droit de résidence pour les Polonais et de droit à l'autodétermination¹¹⁰. Cette nouvelle formulation permet de ne pas entamer de changement programmatique mais dans le même temps elle devient une formule de compromis qui n'engage pratiquement à rien et perd sa force initiale. Les participants au congrès parviennent péniblement à un compromis qui, dans la presse, est analysé comme contreproductif. Ainsi, le commentaire publié dans le quotidien suisse de référence la *Neue Zürcher Zeitung*, développe l'idée que les discussions mettent manifestement en lumière un certain nombre de nuances différentes dans les positions défendues par H. Kohl et par H.-D. Genscher, même si de l'intérieur du parti on ne veut pas l'admettre publiquement¹¹¹. Le chancelier met l'accent sur le caractère ouvert de la question allemande et ne précise pas si cela s'applique aussi aux anciens territoires allemands à l'est de la RDA. Son partenaire de coalition ne cesse de rappeler la nécessité de donner la pleine assurance à la Pologne de l'inviolabilité de sa frontière. La discussion lancée par les jeunes chrétiens-démocrates sur la ligne Oder-Neiße semble ne pas avoir rendu service à l'*Ostpolitik* du gouvernement à Bonn. Alors que la présidence du groupe souhaitait renoncer formellement à remettre en question cette frontière, elle a réussi à remettre au premier plan, à minima seulement dans l'espace publique, les subtiles réserves sur le plan juridique contre la carte du territoire de l'après-guerre germano-polonais. Le commentaire publié dans l'organe de presse du SPD va sans surprise plus loin et parle de marche arrière (« *Rückwärtsgang* »)¹¹². Ce commentaire écrit par Jürgen Itzfeldt tend à démontrer que la requête finalement adoptée exprime le contraire de la formulation initiale et que H. Hupka dans ce contexte pourrait très bien devenir le président d'honneur des jeunes chrétiens-démocrates.

Lors de sa réunion du 25 octobre 1984, le groupe des députés expulsés et réfugiés procède à une explication sur le plan juridique de la valeur du traité de Varsovie pour la question des frontières et montre précisément quel est le désaccord d'interprétation entre la

¹¹⁰ « Die Junge Union setzt sich dafür ein, daß im Rahmen einer friedensvertraglichen Regelung das Heimatrecht von Millionen Polen nicht in Frage gestellt wird. [...] Die Junge Union tritt für das Selbstbestimmungsrecht des polnischen Volkes ein. » cité d'après Karl Feldmeyer : « An der Deutschlandpolitik hat sich die Junge Union erhoben » in : *FAZ*, 26.11.1984.

¹¹¹ « Die Junge Union und die polnische Westgrenze. Misslungener Klärungsversuch des Bundeskongresses » in : *Neue Zürcher Zeitung*, 27.11.1984.

¹¹² Itzfeldt, Jürgen : « Deutschlandtag der Jungen Union : Ostpolitischer Rückwärtsgang » in : *Vorwärts*, 01.12.1984.

Pologne et la République fédérale selon eux¹¹³. La question est de déterminer dans quelle mesure la Pologne peut par le biais du traité de Varsovie avoir des revendications territoriales. Il s'agit donc de rappeler que le principal contenu du traité est le renoncement à la violence. Cela conduit au respect de l'inviolabilité des frontières et de l'intégrité territoriale. La République fédérale s'est engagée à accepter la souveraineté territoriale et administrative de la Pologne sur les territoires situés à l'est de la ligne Oder-Neiße jusqu'au règlement définitif de la question par un traité de paix. Les députés du groupe introduisent alors une distinction en droit international entre droit de possession (qui serait un droit partiel) et droit de propriété (qui serait un droit entier). Pour eux le gouvernement ouest-allemand a accepté le droit de possession de la Pologne mais pas reconnu sur le plan du droit international son droit de propriété. La nuance entre ses couples de mots opposés est ténue. Si la Pologne essayait constamment d'interpréter en sa faveur le traité de Varsovie comme un traité de reconnaissance des frontières, un changement juridique par la pratique étatique pourrait avoir lieu si on acceptait cette interprétation. En conclusion, les députés défendent à l'unanimité l'idée que seule une indication claire du désaccord existant du côté de la République fédérale permet d'éviter cette conséquence non souhaitée. Ils réitèrent ce rappel de ne pas laisser l'interprétation polonaise du traité s'imposer en novembre 1984¹¹⁴. Lors d'une discussion suivante sur la portée du traité de Varsovie, après avoir constaté que la discussion sur les frontières se durcit, les députés du groupe portent l'attention sur des propos du ministre des Affaires étrangères qu'ils trouvent illogiques¹¹⁵. Les propos rapportés sont en substance les suivants : la division de l'Allemagne ne peut être acceptée sur le long terme mais il est nécessaire d'éviter le malentendu selon lequel il s'agit d'un changement du statu quo territorial en Europe. Les députés de ce groupe soulignent alors la nécessité d'éviter de faire des droits de l'Allemagne une coquille vide. Rien dans le traité de Varsovie n'indique une reconnaissance des frontières. D'autres documents prouvent à quel point, les députés chrétiens-démocrates font attention à ne pas reconnaître en droit international le territoire polonais et proposent de rappeler le traité de Varsovie quand il est question de conclure de nouveau accord¹¹⁶.

Dans la presse du début de l'année 1985, les questions posées aux chrétiens-démocrates portent essentiellement sur l'unité du parti, le besoin présenté comme encore

¹¹³ Compte rendu succinct du groupe de députés expulsés et réfugiés du 25.10.1984, p. 51.

¹¹⁴ Compte rendu succinct du groupe de députés expulsés et réfugiés du 15.11.1984, p. 51.

¹¹⁵ Compte rendu succinct du groupe de députés expulsés et réfugiés du 10.12.1984, p. 51.

¹¹⁶ Compte rendu succinct du groupe de travail de politique extérieure du 02.05.1984, p. 1.

existant au sein de l'Union de faire un travail sur son passé et sur la relation au FDP et plus précisément avec H.-D. Genscher. Dans leurs réponses, A. Dregger et ses collègues du parti essaient de détourner l'attention de la question des frontières et du traitement du passé pour porter l'accent sur le futur et sur la nécessaire réconciliation germano-polonaise selon le modèle de l'amitié franco-allemande. Le 6 janvier 1985, comme le rapporte le commentaire de l'agence de presse allemande du 7 janvier, A. Dregger se positionne sur la question des frontières avec la Pologne lors d'une interview menée par F. Bauer et K. Kemper. Les journalistes ont formulé leur question par rapport à un appel du ministre des Affaires étrangères de cesser cette discussion. Dans sa réponse A. Dregger qualifie la question de non actuelle et de contreproductive : non actuelle car la République fédérale et la Pologne n'ont pas de frontière commune et que seule une Allemagne unifiée dans le cadre d'un traité de paix pourrait prendre des décisions à ce sujet avec la Pologne ; contreproductive car le plus important n'est pas la question des frontières mais la question de la liberté. La discussion doit pour lui porter sur le rétablissement de l'unité de l'Europe et du droit à l'autodétermination des peuples européens donc du peuple polonais comme du peuple allemand. Il souhaite mettre au premier plan la question de la liberté et de l'unité de l'Europe¹¹⁷. A. Dregger rappelle cette position un mois plus tard lors d'une discussion avec le journal *Der Spiegel*¹¹⁸. Il appelle à trouver des solutions pragmatiques, puisqu'aucune disposition définitive ne peut être prise tant qu'un traité de paix n'est pas possible et que les Allemands et les Polonais ne disposent pas du droit à l'autodétermination. Cela consiste pour lui, à se préparer « moralement et spirituellement » et à travailler à la réconciliation. Il considère que la seule perspective d'avenir pour l'Allemagne et la Pologne est une Europe libre et unie vivant en paix avec l'Union soviétique.

Malgré toutes les tentatives pour clore les débats sur ce sujet, une deuxième période de discussions a lieu en février 1985. La sensibilité de la question des frontières est de nouveau rendue bien visible par la controverse au sujet du titre choisi par l'association des Allemands de Silésie à donner à leur rencontre bisannuelle du 14 au 16 juin 1985. H. Kohl avait confirmé sa présence avant que ne soit connu ce titre : « 40 ans d'expulsion – la Silésie reste nôtre » (*40 Jahre Vertreibung – Schlesien bleibt unser*). Suite à la polémique lors de

¹¹⁷ Kommentarübersicht (BPA) 07.01.1985, Pressedokumentation des Bundestages.

¹¹⁸ « Spiegel-Gespräch : Dregger mit Redakteuren Paul Lersch und Olaf Petersen : 'Die Polen sind Teil des Abendlandes', Der Vorsitzende der CDU/CSU-Fraktion, Alfred Dregger, über Ostpolitik und Vertriebene », in : *Der Spiegel*, n° 6 du 03.02.1985.

sa publication, bien avant que la rencontre n'ait lieu, la position du chef du gouvernement est claire. H. Kohl assure sa présence seulement si l'association choisit un slogan plus anodin. Il s'agit en effet d'éviter que ce qui dans un premier temps était pensé comme un signe fort de la prise en compte des expulsés dans la politique du gouvernement ne devienne un poids pour le gouvernement. En effet depuis Ludwig Erhard, aucun chancelier ne s'est rendu à l'une de ces manifestations. Le slogan finalement choisi est : « 40 ans d'expulsion – la Silésie reste notre futur dans une Europe de peuples libres » (*40 Jahre Vertreibung – Schlesien bleibt unsere Zukunft im Europa freier Völker*). Ainsi le gouvernement peut montrer que l'aspect principal pour lui dans la question des territoires orientaux et du droit à l'autodétermination des Allemands n'est pas une question de frontière mais une question de liberté¹¹⁹. Le groupe parlementaire du SPD se saisit de l'occasion pour interroger les chrétiens-démocrates lors d'une séance de questions puis d'actualité (*Fragestunde und Aktuelle Stunde*) le 6 février 1985¹²⁰.

La veille, devant le groupe parlementaire, A. Dregger avait rappelé que les chrétiens-démocrates acceptaient entièrement les traités de l'Est, tout particulièrement le fait qu'ils ne soient pas un traité de paix tout comme le SPD l'a déclaré au moment où ils ont été conclus. Pour lui, cette réserve tant qu'un traité de paix n'a pas été signé est la clé de la politique allemande et de l'*Ostpolitik* et ne doit absolument pas par conséquent être abandonnée. Cela constituerait un grand danger pour la partie libre de Berlin. Il ne souhaite pas mettre en avant les aspects juridiques de la question mais il ne veut pas les laisser tomber. Il est nécessaire de mettre au premier plan les liens et les points de réconciliations. A. Dregger place de nouveau la politique du gouvernement dans la continuité des gouvernements précédents et affirme que, comme pour les questions de sécurité, c'est finalement le SPD qui change de ligne en se montrant prêt à abandonner la réserve sur un traité de paix¹²¹.

Lors de cette réunion du groupe parlementaire du 5 février 1985, V. Rühle rapporte quelques éléments sur son voyage en Pologne avec H. Klein en vue de préparer le débat du lendemain¹²². Son compte rendu est bref et repose essentiellement sur deux points. Premièrement, il n'est pas possible d'ignorer les expulsés dans le processus de réconciliation avec les pays de l'Est. Deuxièmement, il est nécessaire de parler

¹¹⁹ (Gros 1998, p. 229)

¹²⁰ Compte rendu de séance plénière 10/119 du 06.02.1985 p. 8797-8827.

¹²¹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/57 du 05.02. 1985, p. 9-11.

¹²² *Ibid.*, p. 52-54.

d'aujourd'hui et de demain pour les relations germano-polonaises et non d'hier ou d'un éventuel après-demain, cela veut dire pour lui concrètement, parler d'échanges pour la jeunesse, de jumelages de villes, d'accords en matière de culture et de sciences. Un forum germano-polonais est prévu à l'automne pour discuter de ces thèmes. V. Rühle souhaite que les responsables politiques fassent campagne pour le réalisme nécessaire. Pendant cette réunion du groupe parlementaire, ni le compte rendu de V. Rühle ni les propos de A. Dregger sur la Pologne ne font l'objet de discussion. C'est la question d'avoir des contacts officiels avec les membres de la chambre du peuple (*Volkskammer*), le Parlement est-allemand, qui occupe la majorité de la réunion.

La séance plénière du 6 février 1985 au Bundestag est presque entièrement consacrée à cette problématique autour de la Pologne et de sa frontière occidentale. La séance de questions est suivie par une séance d'actualité puis par une discussion. Comme pour le SPD, les réponses du gouvernement n'ont pas été assez claires, à la demande du député social-démocrate Helmuth Becker et afin de pouvoir poursuivre le débat, une séance sur les problèmes d'actualité est ouverte. La séance de question repose sur huit questions posées par les députés sociaux-démocrates regroupées sous les thématiques suivantes : d'une part sur la participation du chancelier à la rencontre organisée par l'association des Allemands de Silésie et le caractère du traité germano-polonais, d'autre part sur les irritations de gouvernements occidentaux au sujet des débats autour du titre choisi pour cette rencontre et les subventions accordées aux associations d'expulsés pour les années 1983 et 1984. Les questions des députés du SPD essaient de démontrer les divergences entre H. Kohl et H.-D. Genscher et les divergences entre H. Hupka et le chancelier. Le ministre d'État auprès du chancelier Friedrich Vogel est en charge de répondre aux questions. Par rapport au ministre des Affaires étrangères, il reste très succinct et n'avance pas de réel argument, le plus important étant pour lui que le chancelier explique la position du gouvernement devant les membres de l'association des Allemands de Silésie afin que ceux-ci puissent peut-être également approuver ces positions¹²³. F. Vogel n'apporte aucune information et indique ne pouvoir confirmer l'existence d'irritations au sein des gouvernements occidentaux évoquées par le SPD. Il désolidarise H. Hupka du journal hebdomadaire *Der Schlesier* dans lequel l'article de Thomas Finke jugé inacceptable par les sociaux-démocrates a été publié¹²⁴. L'auteur de cet article a pour les chrétiens-

¹²³ Compte rendu de séance plénière 10/119 du 06.02.1985, p.8798, p. 8802.

¹²⁴ *Der Spiegel* n°6/1985 p. 98-102.

démocrates agi en solitaire. F. Vogel rapporte également que les subventions accordées à cet organe de presse ont été suspendues par le ministre fédéral des Relations interallemandes. Au sujet du terme de « *Verzichtspolitiker* » utilisé par les membres des associations d'expulsés et de réfugiés, le ministre délégué auprès du chancelier dénonce pour le gouvernement un emploi « faux, partial et nuisible »¹²⁵. Le député SPD Jürgen Schmude rassemble les revendications de son parti envers le gouvernement. La coalition libérale-chrétienne-démocrate doit reconnaître les frontières existantes à l'Est comme inviolables et définitives (« *Unverletzlichkeit und Endgültigkeit der Grenzen* »)¹²⁶, le chancelier ne doit pas participer à la réunion organisée par les Allemands de Silésie. C'est dans ce contexte que V. Rühle prend la parole et prononce un discours qui suscite de nombreux commentaires.

V. Rühle part de son expérience en Pologne et place son discours sous le signe de la nuance et du réalisme. Son objectif semble être de clarifier la situation et de mettre un terme aux discussions. On peut distinguer deux grandes parties dans ce discours, relativement court. V. Rühle prend appui dès l'introduction sur les faits, sur la différence, vécue lors de son dernier voyage en Pologne qui vient de se finir, entre l'image de l'état des relations germano-polonaises et l'état actuel de ces relations. Ces relations sont pour lui meilleures que leur image dans l'espace public le laisse à penser. Il souligne la bonne volonté des deux parties pour poursuivre le dialogue et termine ses remarques introductives sans autre explicitation par le constat qu'il est évident que les discussions actuelles sont nocives, aberrantes et insensées pour la relation entre les deux pays. Cela lui permet dans une première partie de son discours de montrer comment faire pour favoriser l'avancée des relations germano-polonaises vers la réconciliation. Dans un deuxième temps, il en appelle aux deux parties pour œuvrer dans ce sens. Toute la première partie de son discours est construite par la répétition d'une seule structure : des phrases relatives introduites par *wer*, cet élément pronominal qui désigne une personne indéterminée et qui permet en conséquence de s'adresser à tous. Les mots clés qu'il utilise pour favoriser le dialogue entre les deux pays sont ceux de compréhension, de lucidité et de réalité. Pour lui, le conflit sur les principes est stérile et bloque le dialogue, la compréhension implique donc également la volonté de mettre sous cloche pour l'instant les points de vue controversés afin de pouvoir limiter le potentiel constant de nuisance de ces prises de positions. V. Rühle rappelle

¹²⁵ Compte rendu de séance plénière 10/119 du 06.02.1985 p. 8810.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 8811.

la situation juridique, dans le traité de Varsovie, la République fédérale a tenu compte des intérêts polonais de vivre dans un État aux frontières garanties sans anticiper un traité de paix. Il distingue cette situation juridique sans anticipation sur une décision pour l'ensemble de l'Allemagne d'une situation politique dans laquelle le traité de Varsovie entre la République fédérale et la Pologne garderait « un effet contraignant » qu'une Allemagne unifiée ne pourrait ignorer¹²⁷. Après cette formulation jugée nouvelle par beaucoup et qui lance une autre vague de discussions notamment dans la presse, V. Rühle replace son discours dans le cadre « officiel » du parti esquissé à de nombreuses reprises tant par des membres de la CDU que de la CSU et défini par l'ordre de paix européen (*europäische Friedensordnung*)¹²⁸ à atteindre et rappelle que la question allemande doit rester ouverte tant qu'elle n'est pas résolue par le droit à l'autodétermination du peuple allemand. Il n'est possible d'atteindre cet ordre européen de paix que si les frontières perdent de leur signification et cela n'est possible que si les frontières sont politiquement incontestées. Pour V. Rühle, c'est pour accéder à cet objectif que Polonais et Allemands doivent travailler sur la base du traité de Varsovie et des documents issus de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. Le discours du chrétien-démocrate est suivi immédiatement par les applaudissements de la CDU/CSU, du FDP et du SPD. H. Ehmke et H.-J. Vogel réagissent par l'approbation et soulignent que c'était à H. Kohl de tenir un tel discours dès le début.

Le député FDP Helmut Schäfer, membre de la commission des affaires étrangères, porte-parole du groupe parlementaire du FDP pour les questions de politique extérieure et président de la commission du FDP pour la politique extérieure, la politique de défense et la politique du développement, représente ensuite le deuxième parti de la coalition gouvernementale. Il salue la clarté du discours de V. Rühle et souligne, lui aussi, qu'il aurait dû être tenu plus tôt afin d'éviter toutes les « irritations ». Le fait qu'une telle discussion ait lieu ce jour montre la nécessité d'élucidation, un combat à rattraper (« *Nachholgefecht* ») qui est aujourd'hui clos¹²⁹. Le gouvernement ne doit pas se replier sur les positions juridiques. Il n'accepte pas les critiques de H. Hupka et H. Czaja envers le ministre des Affaires étrangères. Il concède qu'au sein de son parti, cela n'a pas tout de suite été la position adoptée et qu'il a fallu en discuter mais que le FDP est parvenu à la décision que le chancelier doit désormais participer à la réunion. H. Kohl prend ensuite la

¹²⁷ « Aber es gibt eine politische Lage. Wer nüchtern und illusionslos nachdenkt, der weiß, daß der Warschauer Vertrag mit Polen eine politische Bindungswirkung hat, die auch von einem wiedervereinigten Deutschland nicht ignoriert werden könnte. », *ibid.* p. 8812.

¹²⁸ Cf. premier chapitre de ce travail.

¹²⁹ Compte rendu de séance plénière 10/119 du 06.02.1985 p.8813-8814.

parole pour clore cette discussion qu'il qualifie de polémique¹³⁰. Il considère les reproches de revanchisme aberrants c'est pour cette raison qu'il est important pour lui de se rendre à la réunion organisée par les Allemands de Silésie. Il utilise les mots clés de « paix, réconciliation et de compréhension ». Il affirme l'inviolabilité des frontières et le maintien de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les États en Europe¹³¹. Il conclut sur les expulsés et les réfugiés.

Suite au discours remarqué de V. Rühle, les chrétiens-démocrates doivent prendre position et inclure ces propos dans leur discours. À la radio, H. Klein, en tant que porte-parole du groupe parlementaire pour les questions de politique extérieure, s'efforce d'intégrer les propos de V. Rühle dans un processus logique en faveur d'une amélioration des relations avec les pays de l'Est dont les étapes précédentes importantes sont la Charte des expulsés de 1950 et le oui au stationnement de missiles américains sur le sol allemand à l'automne 1983¹³². Il exprime le souhait d'avoir une communauté européenne active par elle-même et non une action guidée par les événements survenant au niveaux des deux superpuissances. Dans l'organe de presse du parti, Walter Brückmann, vice-porte-parole de la CDU, écrit un article pour récapituler les résolutions principales prises sur le sujet et prouver que la CDU n'est pas restée bloquée au niveau de l'*Ostpolitik* de 1972¹³³. Dans ce but, il renvoie aux principes généraux adoptés au congrès du parti de Hambourg de novembre 1981. Il considère également que la question des frontières ne peut être séparée des autres éléments constituant la politique allemande et l'*Ostpolitik* dont l'objectif est par la réalisation des valeurs fondamentales de liberté, solidarité et justice d'œuvrer au maintien de la paix. De cette manière, le chancelier H. Kohl se tient dans la directe continuité de la politique de K. Adenauer.

Les commentaires sont plutôt élogieux pour V. Rühle à qui les journalistes prédisent un bel avenir. Ils trouvent que ce discours lui a fait gagner en prestance¹³⁴. V. Rühle a par son discours forcé le passage du parti au réalisme. Il présente lui-même sa formulation comme libératrice, le bon lien entre droit et réalisme constitue une base commune pour le groupe parlementaire. Il indique avoir reçu une large approbation de la part du groupe

¹³⁰ *Ibid.*, p. 8817.

¹³¹ *Ibid.* p. 8818.

¹³² SDR/9.2.85/12.45/he Politik im Gespräch : « Hans Klein, außenpolitischer Sprecher der CDU/CSU-Bundestagsfraktion, zum Ausgleichsprozess zwischen Ost- und Westeuropa », Kommentarübersicht (BPA), 11.02.1985.

¹³³ Brückmann, Walter : *DUD*, n°.40, 39. Jahrgang, Bonn, 02.02.1985.

¹³⁴ Neumaier, Eduard : « Volker Rühle hat viel dazugelernt, Ein junger Außenpolitiker gewinnt an Statur, Beachtliche Rede im Bundestag », *Stuttgarter Zeitung*, 11.02.1985.

parlementaire¹³⁵. La réunion du groupe parlementaire du 26 février 1985 ne donne pas totalement cette impression, il semble qu'un besoin de clarification soit présent. Trois thématiques principales sont à traiter pendant cette séance mais c'est le point sur la préparation du débat sur l'état de la nation qui suscite une longue discussion. La partie du compte rendu consacrée à ce point est longue de plus de soixante pages¹³⁶. A. Dregger introduit le débat en essayant dès le départ de le circonscrire au minimum. Il rappelle l'importance de faire preuve d'unité au sein du groupe. Pour lui, l'unanimité des décisions du groupe parlementaire fait sa force et il indique clairement qu'il ne trouve pas bénéfique de débattre pendant une réunion publique, ce que sont toutes les séances du groupe parlementaire¹³⁷. Le groupe a besoin d'une position unanime. Les points de débat portent essentiellement sur comment articuler le lien entre droit et politique, comment éviter une mauvaise compréhension des propos de F. Vogel, sur les propos de V. Rühle, sur le fait que le chancelier /le gouvernement Kohl reste ou non dans la lignée de la politique de K. Adenauer.

Le député M. Abelein lance la controverse et se montre véhément, comme son collègue H. Geißler le lui fait remarquer lors de sa prise de parole. Le député répond à son président que ce ne sont pas les députés du groupe qui ont lancé la discussion en public mais « des membres éminents de la présidence du groupe parlementaire et du gouvernement ». Afin d'exprimer le fait qu'il est d'un avis différent et qu'il se demande quelle est la position de l'Union, il reprend les propos de F. Vogel et de V. Rühle prononcés le 6 février 1985 et les récuse¹³⁸. Les propos de F. Vogel sont pour lui en éclatante contradiction avec ce que les chrétiens-démocrates et les précédents gouvernements chrétiens-démocrates disent depuis trente ans. Il ne peut accepter la dernière phrase de V. Rühle et estime que l'opposition entre droit et politique est créée de toute pièce, pour lui, le

¹³⁵ DFS/15.2.85/22.30/HM-EF Bericht aus Bonn, « Volker Rühle, zur Deutschland- und Ostpolitik der CDU », Kommentarübersicht (BPA), 19.02.1985.

¹³⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 10/59 du 26.02.1985, p. 2-12 et 26-77.

¹³⁷ *Ibid.* p. 3 : « ich würde es nicht für gut halten, das in einer öffentlichen Sitzung zu tun [...], weil sonst, das, was wir erreichen wollen, gefährdet würde. »

¹³⁸ Compte rendu de séance plénière 10/119 du 06.02.1985 p. 8806 : F. Vogel : « Ich möchte sehr deutlich sagen, daß für die Bundesrepublik Deutschland nach Abschluß des deutsch-polnischen Vertrages diese Gebiete für die Bundesrepublik Deutschland Ausland sind. Dies ist ganz genau die Rechtssituation, die durch diesen Vertrag für die Bundesrepublik Deutschland entstanden ist. » ; p. 8812 V. Rühle : « Wir haben Verständnis für den Wunsch des polnischen Volkes, in gesicherten Grenzen zu leben. Die Bundesregierung konnte bei der Abschluß des Warschauer Vertrages diesem Interesse Rechnung tragen, und sie konnte dabei rechtlich nur im eigenen Namen handeln und einem Friedensvertrag nicht vorgreifen. Aber es gibt auch eine politische Lage. Wer nüchtern und illusionslos nachdenkt, der weiß, daß der Warschauer-Vertrag mit Polen eine politische Bindungswirkung hat, die auch von einem wiedervereinigten Deutschland nicht ignoriert werden könnte. »

droit semble être l'aboutissement du politique. M. Abelein apparaît également déçu des propos tenus par H. Klein de la CSU alors qu'il présente la CSU comme l'endroit où chercher un « certain appui » dans ce domaine quand les choses vacillent, battent de l'aile au sein de la CDU. H. Klein s'est montré prudemment en accord avec V. Rühle. Il a déclaré comme le député de la CDU que la République fédérale n'aurait pas dans le futur de revendications territoriales et a poursuivi en commentant qu'il lui paraissait logique quand on se penchait plus sur la question de considérer qu'il existe un « certain élément contraignant »¹³⁹. M. Abelein se montre compréhensif envers son collègue de la CSU qu'il considère être dans une position délicate pris entre le niveau régional et le niveau fédéral et analyse ces propos en deux parties : la première pour la chancellerie bavaroise et la deuxième pour la chancellerie fédérale de Bonn. Il met également en avant l'argument selon lequel il faut lire les traités de l'Est dans leur ensemble, c'est-à-dire citer à chaque fois l'article 1 et l'article 4 du traité de Varsovie¹⁴⁰. Lui aussi renvoie en conclusion au danger pour Berlin. Si on considère, comme il ne le souhaite pas, que l'empire allemand ne continue pas d'exister tant qu'un traité de paix n'est pas signé alors quelle position juridique et quelle légitimité peuvent-ils avoir à Berlin. Il regrette l'absence du chancelier et il doute des propos tenus par H. Kohl ce jour-là quand il s'est rangé derrière les discours de Heinrich Windelen et V. Rühle pour présenter sa position et considère que cela ne peut être le point de vue défendu par le chancelier. Si c'est le cas H. Kohl ne peut alors plus se prévaloir d'être dans la lignée de K. Adenauer selon lui¹⁴¹.

A. Dregger est le premier à répondre à M. Abelein avant d'ouvrir la discussion un peu plus tard dans la séance. Il s'efforce de défendre le chancelier et de montrer les contradictions dans les propos de M. Abelein. Son argument de défense principal est d'affirmer que le chancelier ne se rapportait pas à une phrase, un mot ou un paragraphe des interventions de H. Windelen et V. Rühle mais à leur discours dans leur ensemble. Le chancelier n'a pas la tâche de censurer chaque parole tenue par ses collègues. Pour sa part, il indique que lors du débat sur la situation de la nation, sa contribution est construite autour de la réserve tant qu'un traité de paix n'est pas signé puisqu'il s'agit de la seule approche

¹³⁹ *Ibid.*, p. 8825 : « daß die Bundesrepublik auch künftig keine Gebietsansprüche stellen wird. Wenn man das logisch weiterdenkt, liegt hier selbstverständlich eine gewisse Bindungswirkung, wie Rühle gesagt hat, für einen gesamtdeutschen Souverän. »

¹⁴⁰ Le traité entre la République fédérale d'Allemagne et la République populaire de Pologne. Bonn : Office de presse et d'information du gouvernement fédéral, 1973, 202 p., p. 7-9.

¹⁴¹ Compte rendu de séance plénière 10/119 du 06.02.1985, p. 8817 : H. Kohl : « Meine Freunde, Heinrich Windelen und Volker Rühle, haben in ihren Beiträgen meine Position nochmal aus der Sicht der Union sehr klar unterstrichen. »

opérationnelle de la division de l'Allemagne et de l'Europe et autour de la réconciliation avec la Pologne¹⁴².

À la réouverture de la discussion, H. Graf Huyn est le premier à prendre la parole¹⁴³. Il souhaite réussir à avoir une position politique claire de réconciliation avec la Pologne tout en ayant une position politique et juridique claire pour l'Allemagne dans son ensemble mettant en avant la question allemande qui reste ouverte. L'Union n'a pas besoin de conflit autour des frontières mais de solidarité des êtres humains les uns envers les autres pour la liberté, pour une politique libre. Les chrétiens-démocrates ont besoin d'une bonne politique occidentale, comme celle du gouvernement, qui ne montre pas qu'ils veulent un déplacement ou une fixation des frontières qui séparent mais une dévalorisation des frontières qui séparent jusqu'à ce qu'elles perdent leur signification. Cela reviendrait à démontrer pour lui une nouvelle dimension de la politique commencée par K. Adenauer.

Ce sont ensuite les deux protagonistes mis en cause par M. Abelein qui ont la parole et qui tentent de préciser et d'expliquer à nouveau les éléments qui leur semblent être le plus important. F. Vogel souhaite éviter que des oppositions soient perçues là où elles n'existent pas. Il se défend d'avoir abandonné l'idée de l'Allemagne dans son ensemble. Il reprend la référence aux articles 1 et 4 du traité de Varsovie tout en mettant l'accent sur le premier car il souligne l'importance de trouver un *modus vivendi* avec la Pologne. V. Rühle rappelle qu'il était nécessaire de parler des positions juridiques car les précédents gouvernements ne l'ont pas fait et que c'est un des mérites des chrétiens-démocrates. Cependant, l'accent ne doit pas être mis avec trop de force sur ces positions car cela risque d'avoir l'effet inverse et de rendre plus difficile leur maintien si le gouvernement allemand perd le soutien politique de ses amis et Alliés occidentaux pour la garantie de conserver la question allemande ouverte. Il répète à l'attention de M. Abelein que la seule description des positions juridiques ne peut constituer une politique et il se positionne contre une manière de penser qui ne soit pas politique. Son objectif reste de clore la discussion alors qu'elle semble repartir.

F. Vogel et V. Rühle sont défendus ensuite par les députés W. Schäuble, Paul Mikat, K. Lamers et A. Mertes. Les points communs de leur argumentation reposent sur l'articulation à trouver entre des positions juridiques nécessaires à défendre plutôt « en silence » afin de ne pas empêcher une politique allemande active et de ne pas entraver le

¹⁴² Compte rendu du groupe parlementaire 10/59 du 26.02.1985, p. 11-12.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 27-29.

soutien de leurs alliés. C'est ce que W. Schäuble, P. Mikat et A. Mertes s'efforcent de faire lors de leur intervention. W. Schäuble se replace dans un processus historique et voit le débat actuel de manière négative. Pour lui la discussion risque de cacher le plus important à savoir les réussites de la politique allemande du gouvernement. Depuis 1982, les Allemands de l'Est et de l'Ouest ne se sont pas éloignés, on peut même considérer qu'ils s'intéressent de nouveau plus à la question allemande et à leur identité nationale. Pour lui, H. Kohl a réussi à actualiser la question allemande de manière positive et à susciter un regain d'intérêt à l'Est et à l'Ouest pour cette question. La discussion sur les frontières ne donne pas une impulsion historique positive et expose au danger de l'isolement, il est donc nécessaire de la conclure dans l'intérêt de la politique allemande. C'est également ce que démontre A. Mertes dans une contribution structurée par le contexte international de politique extérieure. Il se replace dans le contexte des années 70 et du début des années 80 pour expliquer en quoi la défense des positions juridiques est si importante pour la CDU/CSU. C'est en effet dans ce domaine que l'Union a le plus de mérite, il ne faut pas les changer et il ne faut pas donner l'impression de faire pareil que les gouvernements sociaux-libéraux précédents. Mais, une fois ce cadre posé, il est nécessaire d'annoncer partout qu'on ne peut pas se satisfaire de la division. Or personne en dehors de l'Allemagne ne comprend la réunification autrement que comme la réunion de la RFA et de la RDA. C'est pourquoi, la réserve pour un traité de paix est primordiale, elle justifie notamment la présence des Alliés à Berlin. Il est donc souhaitable d'adopter une stratégie fine qui veille à conserver les positions juridiques discrètement afin de ne pas réduire les chances de populariser dans le reste du monde le maintien de la question allemande ouverte. Cette stratégie doit également permettre de compléter les positions juridiques et les revendications par la création au niveau international d'une situation d'intérêts qui aille dans le sens souhaité par l'Union. Cela signifie qu'il faille placer la liberté avant l'unité, ne préférer aucune menace d'utiliser la force, garantir de ne pas utiliser la force et de ne pas conclure d'accord germano-russe sur le dos des Polonais. De la même manière, en ce qui concerne plus précisément la question des frontières, il faut compléter la situation juridique par une politique qui favorise l'amitié envers la République fédérale. Les amis sont à chercher aussi à l'Est. Il est souhaitable de faire en sorte que les autres comprennent que le droit à l'autodétermination de tout le peuple allemand est dans l'intérêt des occidentaux. A. Mertes rappelle néanmoins qu'une avancée n'est possible que si un changement en Union soviétique a lieu envers les peuples de Pologne, Biélorussie, Tchécoslovaquie, etc. En conclusion, il rappelle que quand on prend la parole sur la question allemande, il faut avoir

en tête ces deux aspects : l'aspect temporel et l'aspect du pouvoir politique. P. Mikat se réfère également aux années 70 et retrace l'histoire et les raisons de la déclaration commune au Bundestag et de la lettre à la nation allemande. Il les interprète comme un instrument opérationnel préparatoire à la prise du gouvernement car une fois au pouvoir, ces documents permettent de défendre avec plus de force une politique active de maintien de la question allemande ouverte. Il voit aussi un danger d'isolement en cas d'abus des positions juridiques. Pour lui, H. Kohl n'a pas bougé d'un millimètre de la ligne tracée par K. Adenauer, il n'oppose pas le droit et la politique mais les mets côte à côte, il ne les considère pas identiques comme semble le faire M. Abelein. En conclusion, il souhaite éviter de construire des différences inutiles et superflues. H. *Geißler*, après avoir critiqué le style et la forme de l'intervention de M. Abelein, se penche sur le fond et accepte difficilement que le député s'adresse au chancelier. Le secrétaire général de la CDU a compris que M. Abelein mettait en relation H. Kohl et K. Adenauer de manière négative et il le réfute. Pour lui, il ne faut pas oublier que K. Adenauer a toujours lié la question des frontières à l'idée de la liberté et de la réalisation des droits de l'homme. Il cite lui-aussi le congrès du parti à Hambourg pour rappeler que l'*Ostpolitik* n'est pas restée bloquée en 1972.

Les députés C. Jäger, Lorenz Niegel (1933-2001), député de Bavière (Kulmbach) au Bundestag de 1969 à 1990 et H. Werner n'acceptent pas les propos tenus par V. Rühle. C. Jäger aurait voulu une explication avant et regrette le manque de dialogue au sein du parti. Pour lui, la question d'actualité n'était pas le bon cadre pour un débat d'une telle importance. Il rappelle que l'amitié avec la Pologne est souhaitable mais pas l'amitié avec le régime communiste en place. L. Niegel indique que ses applaudissements au Bundestag tenaient du soutien de principe à un collègue du même parti mais ne signifiaient pas un accord sur le fond. Il trouve inquiétant d'avoir eu les applaudissements d'E. Bahr. Pour H. Werner, la situation montre que les positions de l'Union en matière de politique allemande ne sont pas claires. Il est urgent d'avoir une discussion générale pour définir dans quelles mesures les points de vue défendus dans les années 70 et au début des années 80 sont encore valables, peuvent ou doivent l'être encore et où la « politique quotidienne » doit commencer. Il ne veut pas utiliser les termes « d'élément contraignant », pas avant que tous les Allemands et les autres participants soient assis à la table des négociations pour conclure un traité de paix.

Les interventions de H. Czaja et H. Hupka se placent dans un entre deux qui se veut conciliant. H. Czaja veut voir comment construire des ponts, comment se rapprocher. Il

considère le droit et la politique sur le même document et non sur deux documents différents. Pour lui faire preuve de réalisme, cela veut dire nommer les choses telles qu'elles sont. Il donne comme exemple pouvoir nommer la dictature, l'injustice, le terrorisme, les camps de concentration. Il s'efforce de construire son intervention pour définir et délimiter ce que peut vouloir dire un « élément contraignant » sur le plan politique. Cela ne peut signifier casser l'espace juridique défini par la constitution et par les traités ou abandonner ce cadre politiquement sans le remplacer. Il est d'accord néanmoins pour explorer politiquement la marge de manœuvre laissée par ce cadre pour rester crédible. Il dit vouloir trouver une voie médiane et s'inquiète des positions prises par le SPD. H. Hupka place son intervention sous le signe des catégories morales, il oppose la démocratie à la dictature. Il faut rester crédible dans la condamnation de la dictature, il n'y a pas de question des frontières mais une question de morale, une question de droit à l'autodétermination. Il met en avant leur responsabilité par rapport aux générations futures. Il se place sous l'égide de la constitution et ne voit un changement possible que si celui-ci a lieu dans le communisme.

A. Dregger conclut les échanges. Sur la forme, il considère que le style de la discussion a été bon et qu'elle a eu lieu car il s'agit d'un thème qui tient à cœur aux chrétiens-démocrates et qu'ils désirent éviter tout dommage au peuple allemand et augmenter ses avantages. Il s'exprime également pour recueillir l'approbation de chacun. Il construit son discours autour de trois points : la politique allemande menée par H. Kohl ne fait l'objet d'aucun désaccord au sein du groupe parlementaire, la situation juridique de l'Allemagne est complexe et les intérêts soviétiques ne vont pas du tout dans le sens d'une réunification allemande bien au contraire. Pour le président du groupe, le chancelier a le mérite d'avoir mis fin à la mise à l'écart des associations d'expulsés et d'avoir ramené dans la conscience des hommes dans les deux Allemagnes et dans le monde la question nationale. La situation juridique de l'Allemagne est compliquée car il existe une contradiction entre les faits et les positions juridiques, car les traités ne sont pas explicites, ils sont sujet à être interprétés différemment. Il est important de connaître comment l'Union soviétique argumente et ce qu'elle veut atteindre. En conclusion, comme la situation juridique est « délicate et fragile » (*heikel und zerbrechlich*)¹⁴⁴, les hommes politiques allemands qui prennent la parole à ce sujet doivent faire preuve de prudence, de réserve et de circonspection au maximum et éviter la polémique, les explosions émotionnelles et le pathos. Il est nécessaire de se tourner vers le futur et d'avoir en point de mire des

¹⁴⁴ *Ibid.* p. 75-76.

perspectives politiques européennes. A. Dregger parvient à avoir l'approbation du groupe parlementaire avant de passer au sujet de discussion suivant. Le président du groupe obtient donc finalement l'adhésion du groupe parlementaire en évitant de reprendre les formulations précises qui ont fait débat, en se concentrant sur des concepts généraux de liberté, de réconciliation et en portant l'attention sur l'Union soviétique.

Dans la presse, la majorité des articles présentant les désaccords au sein de l'Union sont datés du 27 ou 28 février 1985 suite au discours du chancelier H. Kohl sur la situation de la nation et à la réunion longue et agitée du groupe parlementaire la veille du discours du chancelier¹⁴⁵. Dans la *FAZ* du 27 février 1985, les différents sont situés à l'intérieur de l'Union et entre l'Union et l'opposition. Au sein du parti et plus précisément au sein du groupe parlementaires ces différents sont qualifiés de « controverse ouverte », le débat est « véhément », les avis divergent « rudement »¹⁴⁶. Afin de prouver cette violence des discussions, l'article mentionne le fait que le chancelier ait été aussi critiqué et que la question de savoir si par son soutien à V. Rühle sa politique ne s'éloigne pas de la ligne fixée par K. Adenauer ait été posée. M. Abelein est présenté comme étant celui qui mène la critique. Pour le journaliste, il regrette amèrement ce qu'il qualifie le changement de position du président de la CSU en matière de politique allemande puisque dans son intervention du 6 février 1985, le député CSU H. Klein a parlé en direction de Bonn mais aussi de Munich. Dans cet article, se retrouvent dans le rang des députés critiques H. Graf Huyn, Herbert W. Köhler, C. Jäger, H. Werner, H. Czaja, H. Hupka et L. Niegel ; dans celui qui soutient V. Rühle se retrouvent H. Geißler, P. Mikat, K. Lamers, A. Mertes.

L'article de la *Sueddeutsche Zeitung* met l'accent sur le dépassement des divergences. Tandis que A. Dregger affirme que les désaccords existants ont été réglés, V. Rühle défend le point de vue que même si la discussion n'est certainement pas close au sein du parti, la nécessité de l'achever fait l'unanimité puisque cette discussion sur les questions de frontière est dommageable et inutile. M. Abelein qui est désigné et réduit à la fonction d'homme politique au service des expulsés est présenté comme complètement isolé¹⁴⁷.

L'un des objectifs principaux du discours du chancelier sur la situation de la nation pour l'année 1985 est de clore la discussion. Son discours est construit autour de cinq points

¹⁴⁵ Discours sur l'état de la « nation allemande divisée » de H. Kohl, compte rendu de séance plénière 10/122, 27.02.1985, p. 9009-9017.

¹⁴⁶ « Gegensätze in der Deutschlandpolitik Die Union im Streit mit sich und mit der Opposition – Abelein greift Kohl und Rühle an / Keine gemeinsame Erklärung mit der SPD zur 'Lage der Nation' », *FAZ*, 27.02.1985.

¹⁴⁷ Bonn (dpa) « Union streitet über Deutschlandpolitik – Widerspruch gegen Äußerungen Rühles zur Grenzfrage / Auch Kohl attackiert », *Süddeutsche Zeitung*, Munich, 28.02.1985.

principaux qui définissent la politique allemande du gouvernement et la replace au sein de la toile qui constitue sa singularité. Il est question de nation et de liberté, de l'appartenance de la République fédérale à l'Ouest, du fait que la politique allemande ait une tâche à réaliser au niveau européen et également une contribution à l'approfondissement et à la stabilisation des relations Est-Ouest avant de démontrer en quoi et comment, par quelles réalisations, les relations entre les deux États allemands forment un réseau de plus en plus solide et dense. La question des frontières et notamment des frontières avec la Pologne est abordée à deux reprises par le chancelier. Les propos les plus importants se trouvent tout d'abord dans le point concernant les relations Est-Ouest, et représentent la réassurance que les intérêts territoriaux polonais seront respectés. Le chancelier affirme que la République fédérale et la République populaire de Pologne n'ont aucune revendication territoriale l'une envers l'autre et n'en auront aucune dans le futur¹⁴⁸. La deuxième mention des frontières se trouve à la fin du discours du chancelier quand il aborde son cinquième point. Il mentionne le fait que le centre de la politique allemande et de l'*Ostpolitik* de ce gouvernement est non de déplacer les frontières mais de les dépasser par la compréhension et l'humanité avec tous les voisins¹⁴⁹.

Suite à la prise de parole du chancelier, la discussion est ouverte et la frontière occidentale de la Pologne n'en est pas le sujet principal même si la thématique est évoquée par chacun de manière plus ou moins directe. Les propos sans ambivalence du chancelier semblent dans un premier temps avoir suffi. Les relations entre les deux Allemagnes et Berlin donnent plus de vie aux échanges. Les élections à Berlin-Ouest sont prévues le 10 mars 1985 et c'est le candidat du SPD dans la ville qui prend le premier la parole après le chancelier. Hans Apel salue les paroles claires prononcées par le chancelier indiquant qu'il est question de droit à l'autodétermination et de droit des hommes et non de frontière et de souveraineté¹⁵⁰. Pour H. Apel, le chancelier a de nouveau soutenu V. Rühle et il en attend de même du groupe parlementaire de la CDU/CSU. Ses critiques sont surtout adressées à A. Dregger et à ses positions divergentes de celle du chancelier¹⁵¹. Le président du groupe parlementaire de la CDU/CSU intervient juste après. Il approuve sans réserve au nom du

¹⁴⁸ Discours sur l'état de la « nation allemande divisée » de H. Kohl, compte rendu de séance plénière 10/122 du 27.02.1985, p. 9009–9017, p. 9012 : « Wir, die Bundesrepublik Deutschland und die Volksrepublik Polen, haben gegeneinander keinerlei Gebietsansprüche und werden solche auch in Zukunft nicht erheben. »

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 9014 : « Nicht Grenzen zu verschieben, sondern sie zu überwinden durch Menschlichkeit und Verständigung mit allen unseren Nachbarn, das ist der Kern der Deutschland- und Ostpolitik dieser Regierung. »

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 9018.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 9018, 9023.

groupe l'intervention de H. Kohl et prononce, à quelques développements supplémentaires près, le même discours que devant les députés de son groupe la veille. Il s'efforce de ne pas mettre la question des frontières au centre et place au-dessus des frontières la question de la liberté¹⁵². La liberté est un élément constituant des interventions de la CDU/CSU mais aussi du FDP et du SPD¹⁵³. H.-D. Genscher met en avant une politique de paix européenne et évacue la question des frontières en rappelant que les traités signés sont valables dans leur totalité¹⁵⁴. Le ministre des Relations interallemandes H. Windelen construit son discours autour de la notion du droit. Pour lui, les positions juridiques représentent la base de la politique allemande ayant pour objectif la paix et la liberté.¹⁵⁵ Le SPD avec H.-J. Vogel conclut le débat et ne trouve pas que les interventions qui ont suivi celle du chancelier aient permis dans leurs interprétations de mettre fin aux dissensions au sein de l'Union¹⁵⁶.

De très nombreux articles de commentaire sont publiés le 28 février 1985. De manière générale, l'intervention d'H. Kohl est saluée et présentée comme une clarification raisonnée puisque le chancelier a nettement affirmé que la République fédérale n'avait aucune revendication territoriale envers la Pologne actuellement et dans le futur¹⁵⁷. Dans son commentaire du discours, le journaliste Hans-Peter Schütz souligne une prise de parole digne d'attention et marquée par la raison, ce qui rend le gouvernement prévisible pour ses interlocuteurs¹⁵⁸. Il fait remarquer que seuls quelques hommes politiques de la CDU/CSU n'ont pas applaudi. Même si cette « révolte » est clairement réprimée, elle va tout de même laisser des traces car ces discours d'une aile du parti que le journaliste qualifie de « racontars/histoires » (*Gerede*) mettent à mal le climat du dialogue alors même qu'ils ne peuvent parvenir à faire bouger les choses. Les attaques de M. Abelein sont présentées comme réduites à néant et provenant d'un petit groupe issu du groupe parlementaire. Un commentaire fait remarquer que cette fois-ci H. Czaja est resté réservé et a plutôt soutenu le chancelier¹⁵⁹. La séance du groupe parlementaire est également qualifiée de « catharsis » de trois heures pour la politique allemande, les relations avec la Pologne et la question des frontières ayant un effet purifiant qui pourrait conduire à des nouveaux points communs¹⁶⁰.

¹⁵² *Ibid.*, p. 9027.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 9030, 9039, 9043.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 9042.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 9053.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 9055.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p.9012.

¹⁵⁸ Schütz, Hans-Peter : « Klares Wort », in : *Stuttgarter Nachrichten*, 28. 02.1985.

¹⁵⁹ Bonner Redaktion : « Abeleins Attacke gegen Kohl wurde abgeschlagen, Kritik einer kleinen Gruppe in der CDU/CSU-Fraktion an der Bonner Ostpolitik », in : *Hannoversche Allgemeine*, 28.02.1985.

¹⁶⁰ Kielinger, Thomas : « Unions-Fraktion im reinigenden Gewitter », in : *Die Welt*, Bonn, 28.02.1985.

Le débat qui suit le discours du chancelier au Bundestag est présenté dans la presse de manière apaisée en comparaison des débats antérieurs, l'opposition applaudit le chancelier¹⁶¹. Les commentaires publiés dans l'organe de presse du SPD quelques jours après le discours sur la situation de la nation du chancelier sont plus mitigés. De manière générale, il est souligné qu'après le moment « d'unité » et de consensus pour les points fondamentaux, les contradictions, le flou sont de retour tant pour le chancelier que pour les députés¹⁶².

Au cours de l'année 1985, les relations germano-polonaises sont régulièrement abordées dans le travail des députés de la CDU/CSU. V. Rühle continue auprès des députés plus réticents son travail pour clôturer les discussions au sein de l'Union.¹⁶³ Les députés du groupe d'expulsés et de réfugiés le reçoivent en attendant des éclaircissements sur les points suivants : ce qu'il faut comprendre par « politiquement un effet contraignant », comment procéder avec les exigences polonaises qui vont au-delà du cadre fixé par le traité de Varsovie et par leur soutien du côté allemand, à quoi contraint et à quoi ne contraint pas le traité de Varsovie. V. Rühle répète alors qu'il trouve absurde d'avoir une discussion sur la situation juridique puisqu'il ne l'a jamais remise en cause. Il n'est pas celui qui a lancé la discussion et il a cherché à apporter par ses discours une contribution pour la clore. Il a lui-même défendu et présenté la position juridique de la République fédérale à Varsovie et celle-ci reste inchangée mais ne faire que défendre et faire valoir celle-ci, cela ne constitue pas une politique. La discussion autour du slogan choisi pour la rencontre des Allemands de Silésie a été nocive pour la défense des positions juridiques mais surtout pour la politique du gouvernement. Il est satisfait que les discussions se soient achevées avec le discours du chancelier qui tout en préservant les positions juridiques, les a intégrées dans une juste politique sur le plan intérieur et le plan extérieur. Cette politique doit constituer avant tout à ne pas perdre le nécessaire soutien de l'Occident tout en conservant une marge de manœuvre nécessaire à la politique allemande envers l'Est. Au centre de la politique du gouvernement doit se trouver la mise en place, la réalisation du droit à l'autodétermination pour tous les Allemands. Par son discours et en engageant sa responsabilité politique, V.

¹⁶¹ Iserlohe, Norbert : « In Bonn eine neue Lage », in : *Bonner Rundschau*, 28.02.1985 ; Lölhöff, Helmut : « Ruhige Debatte über die Lage der Nation, Vorher Streit in der CDU/CSU-Fraktion », in : *Frankfurter Rundschau*, 28.02.1985.

¹⁶² « Streit über die Deutschland- und Ostpolitik spaltet Bundestagsfraktion der CDU/CSU – Rechte probt den Aufstand », in : *Vorwärts*, 02.03.1985 ; Kutschke, Peter : « Die Union : Von ihrer Vergangenheit eingeholt – Protest der Hardliner – Klarstellungen folgen Verwirrungen und Distanzierungen », in : *Vorwärts*, 02.03.1985.

¹⁶³ Compte rendu succinct du groupe des députés expulsés et réfugiés du 27.03.1985, p. 60-61.

Rühe souhaite contribuer, sur le plan intérieur, à une nécessaire prise en compte réaliste de la faisabilité des objectifs politiques du gouvernement. Il voit dans l'absence d'une telle prise de conscience un danger conséquent et il émet l'hypothèse que cela soit peut-être le cas surtout chez les plus jeunes. Pour lui, c'est la mission de tous les députés de l'Union de transmettre le nécessaire réalisme et la juste vision des choses face à ces groupes de la population, c'est-à-dire de ne pas seulement décrire les positions juridiques mais de les associer à une présentation de la situation politique et de montrer l'imbrication de ces deux aspects. V. Rühe rappelle de se concentrer sur le faisable aujourd'hui et demain.

La discussion a lieu ensuite avec notamment les députés O. Hennig, Philipp von Bismarck, membre du Parlement européen, Fritz Wittmann (CSU), H. Czaja, H. Hupka, Roland Sauer. Ils se placent à l'unanimité derrière le discours du chancelier le 27 février et regrettent la fausse impression donnée par la télévision dans l'espace public puisque seule la phrase contenant la mention « aucune revendication territoriale » a été mise en avant. Il est nécessaire de conserver la situation juridique intacte afin de pouvoir obtenir d'abord la souveraineté pour tous les Allemands mais de ne se donner aucun but définitif pour ne pas créer de tension au sujet de la situation juridique. La question allemande est ouverte et doit être représentée juridiquement de manière correcte dans le cadre européen. Tant que la question allemande est ouverte, leur formule « réconciliation par la vérité »¹⁶⁴ garde son poids pour la Pologne. Il n'est pas question des « frontières nationales » mais de « sauver le maximum pour l'Allemagne » et d'apporter tout cela pour créer un ordre de paix européen et libre. La discussion dans l'espace public pour eux n'a pas commencé par le titre choisi par les Allemands de Silésie mais par les propos à la Pentecôte 1983 du ministère des Affaires étrangères. Il faut éviter « les mots irritants » à l'avenir contre les membres du gouvernement et d'autres hommes politiques. Ils renvoient à la fausse représentation de la situation juridique dans les cartes. La discussion est conclue par le besoin de continuer de temps en temps les échanges entre autres aussi sur ces sujets pour parvenir à une terminologie commune.

La question de la terminologie est très importante pour ces députés car c'est finalement un de leurs principaux moyens d'avoir de l'influence. Le premier mars 1985, H. Klein vient rendre compte de ses impressions lors de son voyage en Pologne¹⁶⁵. Il ne

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 61.

¹⁶⁵ Compte rendu succinct du groupe des députés expulsés et réfugiés du 01.03.1985 p. 81.

parle pas du contenu des discussions qui doit rester confidentiel et souligne que le plus important pour l'instant est de trouver des formes et des directives claires dans leurs propos.

En septembre 1985, lors d'une réunion du groupe de travail de politique étrangère, les députés CDU/CSU s'intéressent aux relations germano-polonaises pour les intensifier afin de rivaliser avec la politique extérieure menée par le SPD en parallèle du gouvernement¹⁶⁶. Ils se réjouissent qu'un homme politique polonais de haut rang invité par le SPD se soit efforcé d'avoir un rendez-vous avec A. Dregger et considère cela comme un succès de leur politique. La liste des manifestations et des représentants du parti qui prévoient de s'y rendre est présentée. H. Czaja et H. Hupka renvoie à la situation alarmante en Pologne qui pèse négativement sur les relations des deux pays car en ce moment seul 8% des rapatriés arrivent en République fédérale à la suite d'une demande de sortie du territoire. Les députés C. Jäger et H. Czaja essaie de défendre ce qu'ils appellent le « *Heimatrecht* », le droit de vivre dans son pays natal, de la Pologne dans les territoires de l'Est¹⁶⁷.

Au début de l'année 1986, dans la presse, O. Hennig remercie encore le chancelier pour ses propos clairs sur le fait que le gouvernement de la République fédérale ne dispose pas du droit de décider et de parler à la place d'un gouvernement allemand représentant une Allemagne réunifiée¹⁶⁸. Il apprécie également que le chancelier appelle à cesser de considérer cela comme étant du revanchisme puisqu'il s'agit d'une partie constituante du droit à l'autodétermination du peuple allemand.

Malgré les affirmations annonçant que la discussion est close, les propos de V. Rühle sont encore repris et discutés en mars 1987, après les élections, lors de la présentation des accords de coalition par H. Kohl au groupe parlementaire¹⁶⁹. Au moment de la discussion à la fois sur la politique allemande, la politique extérieure et la politique de sécurité, après une première intervention du député CDU Bernhard Friedmann, Herbert Werner prend la parole et regrette que ce soit la deuxième fois que les députés se retrouvent devant un accord de coalition qui ne contient à l'écrit rien en rapport avec la politique allemande. Cela l'inquiète car cela indique selon lui que non seulement les membres de la coalition ne

¹⁶⁶ Compte rendu succinct du groupe de travail de politique extérieure du 09.09.1985, p. 28 ; le SPD essaie de développer au maximum les contacts avec l'Est, en dehors des canaux gouvernementaux, le parti peut se prévaloir d'une bonne coopération avec le SED suite à la mise en place par H.-J. Vogel et E. Honecker d'un groupe de travail commun aux deux partis le 14 mars 1984 qui conduit à un accord sur la création d'une zone en Europe libre de toute arme chimique et doit poursuivre le travail pour le développement d'un corridor sans arme nucléaire au milieu de l'Europe ; (Herkendell 2012, 87-88)

¹⁶⁷ Compte rendu succinct du groupe de travail de politique extérieure du 05.11.1985, p. 44.

¹⁶⁸ Hennig, Ottfried in : *Ostpreußenblatt* du 04.01. 1986.

¹⁶⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/2 du 10.03.1987.

partagent pas une position unanime dans ce domaine mais aussi cela lui donne l'impression que certains parmi eux comprennent autre chose avec le concept « d'effet contraignant » et avec la valeur juridique des traités et leur interprétation que par exemple les spécialistes de politique allemande. Il demande que l'on ou que l'Union ait le courage de réaliser un processus de clarification afin que tous dans l'Union sachent quel est leur point de départ et où ils veulent arriver quand l'Union soviétique entreprendra une percée dans la politique allemande¹⁷⁰. Le chancelier prend la parole juste après l'intervention de H. Werner et lui répond directement avant de poursuivre la discussion avec H. Czaja¹⁷¹. Il réfute tout désaccord au sein de la coalition sur les questions fondamentales. Le chancelier utilise l'argument selon lequel comme sa position est inchangée, il n'a pas besoin d'aborder cette thématique chaque jour. Il axe sa réponse sur la fidélité aux principes tout en indiquant rester pragmatique selon les situations. Il finit son intervention par anticiper la prise de parole du député suivant et défend à mots couverts sa participation à des manifestations organisées par les associations d'expulsés les années passées. Pour lui, l'Union n'est capable de gouverner que si elle offre « une patrie politique » (*politische Heimat*) dans le domaine de la politique allemande aux expulsés et réfugiés des territoires de l'Est. De cette manière, H. Czaja laisse en effet de côté une partie de ce qu'il avait prévu de dire mais conserve tout de même trois remarques. Il considère que les propos du chancelier au sujet de la situation juridique sont « convaincants, équilibrés, clairs et explicites. »¹⁷² Il est d'avis qu'un grand nombre d'autres personnes, professeurs comme hommes politiques au niveau régional et communal, membres également de la CDU ne parlent pas la même langue. C'est pourquoi, il fait appel à la responsabilité de chacun et les invitent à s'efforcer d'utiliser la même langue que le chancelier ou du moins de se mettre d'accord avec lui sur les points concernant la politique extérieure et allemande. Sa troisième remarque concerne la défense des expulsés et réfugiés afin qu'ils ne soient pas exclus et ignorés par les hommes politiques ou les envoyés qui échangent avec les dirigeants des pays de l'Est comme particulièrement en Pologne et en Roumanie. Il souhaite que les réfugiés et expulsés aient leur mot à dire et soient une force de conception et de participation à la politique sur ces questions. Il est nécessaire que de telles forces se trouvent au sein du groupe parlementaire. Dans sa réponse le chancelier répète qu'on ne peut affirmer qu'un groupe soit exclu ou mis de côté, il s'est déplacé pour de bonnes raisons aux manifestations organisées par les associations

¹⁷⁰ *Ibid.* p. 42-43.

¹⁷¹ *Ibid.* p. 44-48.

¹⁷² *Ibid.* p. 48.

d'expulsés et de réfugiés et il considère que dans nombre d'endroits, il était le premier chancelier à venir. Le député L. Niegel de la CSU prend ensuite la parole et revient sur la question posée par H. Werner sur « l'effet contraignant politique ». Il attaque alors le ministre des Affaires étrangères et demande si la lettre envoyée par ce dernier à toutes les ambassades allemandes signifiant que ce concept prononcé par V. Rühle représente la ligne gouvernementale officielle a été retirée ou va l'être dans la prochaine déclaration gouvernementale. Tout autant problématique est pour lui la qualification d'étranger pour l'Allemagne orientale. Il demande ensuite directement au chancelier, s'il a eu une explication avec E. Honecker lors de l'enterrement de Constantin Tchernenko sur le fait que la reconnaissance des frontières en Europe et la souveraineté des États en Europe est pratiquement fixée et s'il faut considérer que c'est la ligne officielle. Le chancelier ne revient pas sur ce qui a été dit dans le cadre officiel et affirme une nouvelle fois que le gouvernement ne s'engage pas pour un possible gouvernement d'une Allemagne réunifiée et qu'il n'a aucune revendication territoriale. Il conseille urgemment de ne pas constamment aborder la question des frontières car pour lui la question des frontières est complètement évidente. Le chancelier est strictement contre la manière de thématiser ce point qui conduit les gens à demander si le gouvernement dit la vérité puisqu'il se répète si souvent. Comme une évidence, il se présente comme le défenseur des positions allemandes, des positions juridiques, des positions contractuelles. Il répète qu'il souhaite cesser d'aborder la question sous cet angle et réutilise le terme « d'effet contraignant » du droit des traités, de la constitution, du préambule, de la décision de la cour constitutionnelle fédérale. Et il ajoute dans un deuxième temps que politiquement cela ne suffit pas de parler de l'unité de la nation un jour par an le 17 juin au Bundestag sans se faire par soi-même une idée du développement de la situation en RDA et sans s'occuper des hommes au centre de l'Allemagne. Les deux volets constituent la politique chrétienne-démocrate et chrétienne-sociale. Il serait satisfait si chacun au sein de l'Union à chaque visite en RDA pouvait réfléchir à avoir la « dignité nécessaire » afin que les habitants voient que le gouvernement fédéral a la volonté de garder le contact avec eux mais également qu'il soigne ses contacts avec le gouvernement est-allemand sans oublier une seconde à qui ils ont affaire. A. Dregger reprend ensuite la parole et continue sur la lancée du chancelier pour faire cesser la discussion sur « l'effet contraignant ». Ceux qui ont signé sont liés aux traités, c'est-à-dire la République fédérale et non l'Empire allemand qui perdurerait. Il reprend comme le chancelier quelques minutes avant lui l'expression utilisée par F. J. Strauß de « pacta sunt servanda » et distingue la situation juridique de la politique pratique

et opérationnelle. On remarque donc que désormais quand il est question de « l'effet contraignant » des traités signés l'adjectif politique a disparu.

La question de la frontière germano-polonaise est essentielle pour les chrétiens-démocrates parce qu'elle touche aux conditions dans lesquelles la réunification pourrait avoir lieu. Elle met les chrétiens-démocrates au défi de montrer que l'Union depuis son retour au gouvernement n'est pas restée sur ses positions de 1972. L'enjeu est de prouver que tout en préservant la situation juridique actuelle, la politique de la CDU/CSU avance et est tournée vers l'avenir. L'homogénéisation des positions contrastées qui s'expriment au sein du parti est difficile à réaliser et semble en 1987 encore fragile. Elle repose sur la constance et la généralité des principes mis en avant dans le discours pour obtenir l'approbation de l'ensemble du parti comme la liberté, la réconciliation, le droit à l'autodétermination.

Ces positions ne semblent pas être totalement convaincantes pour les observateurs extérieurs au parti. Les discussions au sein de la CDU/CSU ont eu un effet négatif en Pologne. Un article de la *FAZ* présente le point de vue assez critique du gouvernement polonais envers la politique du gouvernement allemand et notamment de la CDU/CSU¹⁷³. Malgré les contributions positives envers la Pologne de V. Rühle et R. von Weizsäcker, le président de la commission de politique extérieure de la Diète Ryszard Wojna considère que la CDU continue à avoir une position « irréaliste ». Pour lui, le parti est pris en otage par son aile la plus à droite. Le gouvernement polonais a d'ailleurs refusé la proposition de A. Dregger d'organiser une rencontre avec le premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais, Wojciech Jaruzelski, lors de son séjour en Pologne en juillet 1985 sous prétexte qu'il s'agit d'une visite privée¹⁷⁴. Selon le porte-parole du gouvernement polonais Jerzy Urban, les propos du député de la CDU lors de la rencontre des Allemands de Silésie auraient déplu, il aurait parlé de génocide et de crimes contre l'humanité dans le contexte des déplacements de population. Le gouvernement polonais semble regretter que H. Kohl assure la nation polonaise de ses meilleures intentions mais que les interventions de A. Dregger, de F. Zimmermann, de H. Czaja et H. Hupka qui continuent inlassablement à exiger une ligne révisionniste et nationaliste ne soient pas remises en question.

¹⁷³ « Der CDU 'unrealistische' Haltung vorgeworfen », in : *FAZ*, 04.07.1985.

¹⁷⁴ « Dregger abgeblitzt », in *Der Spiegel* « 25/1985, 16.06.1985.

2.4 La politique mémorielle au service de l’ancrage à l’Ouest et de la question allemande : une initiative d’H. Kohl qui rassemble les députés chrétiens-démocrates

Alors que la question de la frontière germano-polonaise ne peut pas vraiment faire l’objet d’un traitement historique, de nombreux aspects des thématiques liées à l’*Ostpolitik* connaissent un tel sort dans le discours des chrétiens-démocrates. Les discussions sur les frontières, signe souvent de désaccord au sein du parti, ne donnent pas une impulsion historique positive et exposent la République fédérale au danger de l’isolement. Les autres aspects permettent au contraire souvent de dégager un consensus au sein de l’Union.

Comme esquissé dans le chapitre 1, le recours à l’histoire se retrouve à la croisée des intérêts à défendre dans les relations avec les pays de l’Est et dans les relations interallemandes. Il a permis de styliser le changement de pouvoir de 1982 en un moment historique et, au travers de la thématique de l’histoire et de l’identité, de poser les marques du « tournant » souhaité¹⁷⁵. Pour pouvoir qualifier leur politique de morale, les chrétiens-démocrates utilisent également l’histoire. Ce recours est d’autant plus important qu’il s’agit d’un domaine « qui ne peut être perturbé par l’extérieur »¹⁷⁶ alors même que l’Union se voit obligée d’œuvrer dans un cadre contraint.

L’utilisation politique de l’histoire joue un rôle considérable pour les partis. En effet, les partis politiques tentent en permanence et surtout en période d’élections de définir et d’avoir leur propre image, tradition et identité politique¹⁷⁷. L’histoire peut les aider à y parvenir. Il s’agit donc dans cette sous-partie de continuer à étudier la politique mémorielle (*Geschichtspolitik*) menée par les chrétiens-démocrates dans le cadre de leur *Ostpolitik*. Il faut la comprendre, comme elle est définie par Edgar Wolfrum, comme un champ d’action et un champ politique, dans lequel différents acteurs cherchent à utiliser l’histoire politiquement et la charge de leurs intérêts spécifiques¹⁷⁸. Cela peut prendre la forme par

¹⁷⁵ Cf. chapitre 1.2 p.27-28.

¹⁷⁶ Propos du ministre des Relations interallemandes H. Windelen devant le groupe de travail sur la politique allemande et Berlin, compte rendu succinct du groupe 14 du 05.05.1983 p. 37 : « Bereich [...], der von außen nicht gestört werden könne, nämlich die Stärkung des Bewußtseins der Einheit der Nation. »

¹⁷⁷ Wolfrum, Edgar : *Geschichtspolitik in der Bundesrepublik Deutschland. Der Weg zur bundesrepublikanischen Erinnerung 1948–1990*, Darmstadt, wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1999 ; Bösch, Franz: *Macht und Machtverlust, die Geschichte der CDU*, Munich, Deutsche Verlags-Anstalt, 2002 ; (Wirsching 2006) ; (Rödter 2003)

¹⁷⁸ (Wolfrum 1999, p. 25) : « ein Handlungs- und Politikfeld, auf dem verschiedene Akteure Geschichte mit ihren spezifischen Interessen befrachten und politisch zu nutzen suchen. »

exemple de la promotion consciente du souvenir de certains événements, processus ou personnes historiques dans une intention politique et à dessein politique¹⁷⁹.

Les interrogations suivantes sous-tendent notre réflexion : dans quelle mesure la politique de l'histoire menée en matière d'*Ostpolitik* par les chrétiens-démocrates permet de légitimer leurs discours et actions ; comment l'Union développe par sa volonté de promouvoir politiquement le souvenir un moyen d'élargir et de mieux définir ses contours, un moyen de se différencier plus clairement de ses adversaires politiques. Dans cette perspective, trois axes principaux se dégagent pour la période de 1984 à 1987 : développer un discours historique propre, préparer avec soin des journées commémoratives, comme celle en 1985 des 40 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, et mettre en œuvre les projets de construction de musées. Cette période est de manière générale décrite par certains historiens comme caractérisée par un contexte de « retour de l'histoire » (« *Rückkehr der Geschichte* »)¹⁸⁰.

Au cours des années 1980, le chancelier et historien de formation H. Kohl essaie de développer un discours historique général qui permette de confirmer la nation allemande, qui ne mette pas l'accent seulement sur le passé national-socialiste. L'intention de s'intégrer dans une « histoire totale » (« *ganze Geschichte* »), dans une « continuité historique »¹⁸¹ est clairement exprimée dans les comptes rendus sur l'état de la nation annuels. C'est d'ailleurs le chancelier qui a tenu dès 1983, dans son premier compte rendu de juin, à compléter de nouveau le titre de ces discours par la mention de : « dans l'Allemagne divisée » (« *im geteilten Deutschland* »). L'objectif de ces interventions suivies d'un débat au Bundestag est d'esquisser un état des lieux des relations entre les deux Allemagnes, un état des lieux de la situation en RDA et de faire l'annonce de la politique allemande à venir. En juin 1983, le discours a vraiment un caractère programmatique. Le chancelier nomme comme moyen de maintenir la question allemande ouverte, en sus de la situation juridique à préserver, la « force historique » de la « volonté de la nation allemande à atteindre l'unité »¹⁸². H. Kohl prend soin de bien contextualiser ses discours, il déclare par exemple le 27 février 1985 que son compte rendu a lieu « à un

¹⁷⁹ Bouvier, Beatrix et Schneider, Michael (dir.) : *Geschichtspolitik und demokratische Kultur. Bilanz und Perspektiven*, Bonn, Dietz 2008, p. 7 : « die bewusste Förderung der Erinnerung an bestimmte historische Ereignisse, Prozesse oder Personen in politischer Absicht und zu politischen Zwecken ».

¹⁸⁰ (Wirsching 2006, p. 471)

¹⁸¹ Discours sur l'état de la nation de H. Kohl, compte rendu de séance plénière 10/16, 23.06.1983, p. 987–994, p. 990.

¹⁸² *Ibid.*, p. 990 : « die geschichtliche Kraft » des « Wille[ns] der deutschen Nation zur Einheit ».

moment politique et historique » (« *in einem politischen und geschichtlichen Augenblick* ») en référence à la commémoration de l'année 1945¹⁸³. H. Kohl s'attache également à nommer d'autres événements marquants de l'histoire commune allemande comme par exemple la fête de Hambach de 1832, l'assemblée nationale de Francfort dans l'église Saint-Paul de 1848-1849, la charte des expulsés (« *die Charta der deutschen Heimatvertriebenen* ») du 5 août 1950 ou les traités de Paris¹⁸⁴. En mettant au premier plan certains événements de l'histoire allemande à la portée symbolique forte et renvoyant à un combat pour des valeurs importantes, le chancelier essaie de renforcer par l'histoire les grandes orientations et valeurs de sa politique. C'est un moyen d'affirmer son adhésion à la liberté, au parlementarisme, au non usage de la violence ou à l'Europe. Les voix critiques perçoivent dans ce procédé le danger d'une relativisation du passé national-socialiste qui serait considéré seulement comme une période historique parmi d'autres¹⁸⁵. En 1985, le chancelier parle d'une « mission historique » (*einem « geschichtlichen Auftrag »*)¹⁸⁶ d'une « performance historique » à réaliser (« *geschichtliche Leistung* »)¹⁸⁷. En 1988, il affirme que le cours de l'histoire est déterminé au bout du compte par la volonté et l'action des hommes, que les hommes politiques portent la responsabilité¹⁸⁸. Il est évident que le chancelier utilise et mentionne l'histoire devant le Bundestag pour légitimer et donner du poids à sa politique. Par l'évocation de l'histoire allemande commune et le souhait de tirer les leçons du passé, le chancelier exprime sa volonté de contribuer au maintien et au renforcement de l'unité de la nation. Cette idée parcourt ses déclarations gouvernementales d'autant plus en 1987 qu'au début de son mandat¹⁸⁹.

Les députés CDU/CSU responsables du groupe parlementaire présentent aussi lors de leurs réunions le traitement de l'histoire souhaité par l'Union et le chancelier. L'histoire apparaît le plus souvent dans leurs discours en relation avec les questions de l'*Ostpolitik* et de la politique allemande. A. Dregger, F.-J. Strauß ou T. Waigel soulignent très

¹⁸³ Compte rendu sur l'état de la nation de H. Kohl, compte rendu de séance plénière 10/122, 27.02.1985, p. 9009-9017, p. 9010.

¹⁸⁴ Compte rendu sur l'état de la nation de H. Kohl, compte rendu de séance plénière 10/59 du 15.03.1984, p. 4164 ; 10/122 du 27.02.1985, p. 9010 et 9012.

¹⁸⁵ (Wirsching 2006, pp. 474-476) ; (Seuthe 2001, p. 310)

¹⁸⁶ Compte rendu sur l'état de la nation de H. Kohl, compte rendu de séance plénière 10/122, 27.02.1985, p. 9017.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 9012.

¹⁸⁸ Compte rendu sur l'état de la nation de H. Kohl, compte rendu de séance plénière 11/113, du 1^{er} décembre 1988, p. 8095 : « Nicht historische Zwangsläufigkeiten sind es, die den Lauf der Geschichte bestimmen. Auf menschliches Wollen und Tun kommt es letztlich an. Dieses Wissen ruft uns in die Verantwortung. Es mahnt uns, hier und heute ins Werk zu setzen, was der Einheit der Nation und der Freiheit ihrer Menschen dient. »

¹⁸⁹ Compte rendu de séance plénière 10/4 du 4 mai 1983, p. 73, compte rendu de séance plénière 11/4 du 18.03.1987, p. 65.

régulièrement que « l'identité de la nation allemande » et l'unité de la nation sont les points de départ¹⁹⁰. L'Union veut mener une politique en faveur de l'unité de la nation rendue principalement possible par l'affirmation d'une histoire commune et unie. Comprendre l'histoire allemande dans son ensemble (« *als Ganzes zu begreifen* »)¹⁹¹ devient aussi un leitmotiv dans différents comptes rendus des députés.

À cela s'ajoute la thématization d'un manque d'historicité jugé dangereux mais qui n'est jamais vraiment documenté par des faits ou des données¹⁹². Selon les chrétiens-démocrates, l'insuffisance de conscience historique induit de nombreux risques. Le plus grand danger est alors de mal comprendre et juger l'Union soviétique, de sous-estimer son potentiel de menace et de considérer la paix en Europe comme allant de soi. Les chrétiens-démocrates considèrent que ce risque est surtout pris par le SPD et, régulièrement pendant les réunions du groupe parlementaire, ils développent de nombreuses critiques à ce sujet envers leur adversaire politique. Cette argumentation est particulièrement présente en 1983 avant la décision du Bundestag de la mise en application de la double décision de l'OTAN et à partir de 1985 quand le SPD saisit de plus en plus ouvertement chaque occasion d'avoir un dialogue avec les gouvernants de Berlin-Est et de Moscou¹⁹³. À la fin des années 1980, les rapprochements du SPD avec le SED et sa volonté d'accepter quelques-unes des exigences posées par E. Honecker à Gera sont vertement critiqués par l'Union qui y voit le danger d'une neutralisation de l'Allemagne. F.-J. Strauß évoque une rupture dans le « consensus national » de la part du SPD notamment en ce qui concerne la question de la politique d'alliance¹⁹⁴. Le président du groupe parlementaire présente également l'absence d'historicité comme une arme au service de l'Union soviétique¹⁹⁵. Le combat contre le manque d'historicité devient pour les chrétiens-démocrates un combat contre les campagnes soviétiques ennemies et contre les rivaux politiques en République fédérale.

L'histoire est mise en relation dans les discussions au sein du parti avec ce qu'ils nomment les « questions immatérielles » (« *die immateriellen Fragen* ») ou le défi « spirituel et moral » (« *geistig-moralisch* »). Dans ses comptes-rendus devant le groupe parlementaire, H. Kohl utilise les deux formulations sans les différencier. Elles ne font

¹⁹⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 9/58, 12.10.1982, p. 10 ; 10/105, 14.10.1986, p. 11 ; 10/113, 27.01.1987, p. 30.

¹⁹¹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/83, 03.12.1985, p.4 ; 10/89, 21.01.1986 p. 11.

¹⁹² Compte rendu du groupe parlementaire 10/01, 23.03.1983, p. 21.

¹⁹³ Compte rendu du groupe parlementaire 10/10, 06.09.1983, p. 8 ; 10/11, 13.09.1983 p.5 ; n°10/70, 25.06.1985 p. 7.

¹⁹⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10 / 113, 27.01.1987, p. 33.

¹⁹⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/70, 25.06.1985, p. 10.

pas l'objet d'explication plus précise. Ces termes répétés dans le discours doivent être compris comme le pendant de la politique économique afin de donner du poids à l'ambition de l'Union de ne pas être seulement perçue comme le parti de l'économie. À côté de l'économie, il est question de créer un autre pôle consacré à ces « questions immatérielles ». Cette ambition est particulièrement mise en avant à la fin de l'année 1986 quand la campagne en vue des élections au Bundestag de 1987 est lancée activement¹⁹⁶. On voit donc bien comment le recours à l'histoire constitue une stratégie discursive employée par les chrétiens-démocrates pour renforcer leur politique et bien se différencier de leurs adversaires.

Les chrétiens-démocrates souhaitent allier à cette rhétorique historique quelques faits et projets marquants. Un des objectifs clairement formulés par l'Union est d'occuper l'espace public avec cette thématique. Pour réaliser ce dessein, l'accent est mis particulièrement sur deux entreprises : la « revitalisation » de différents jours anniversaire et les projets de construction de musées.

L'exemple des commémorations organisées pour le 17 juin, en souvenir de l'insurrection ouvrière de 1953 en Allemagne de l'Est violemment réprimée par l'Union soviétique, semble être le plus parlant. Il illustre la tentative de l'Union de faire justice à la question nationale en se souvenant de cet événement. Cette date est proclamée fête nationale en Allemagne de l'ouest dès le mois d'août 1953 par K. Adenauer. Ce jour férié devient le jour de l'unité allemande (« *Tag der deutschen Einheit* ») afin d'entretenir l'espoir de la réunification. Alors que son sens se perd par la suite, E. Wolfrum écrit qu'il s'agit dans les années 1980 d'une « restauration du 17 juin »¹⁹⁷. Pour H. Kohl, la cérémonie organisée tous les ans au Bundestag le 17 juin constitue un « oui à l'unité de la nation ».¹⁹⁸ L'entreprise de redonner vie à la journée de commémoration nationale n'est pas jugée réussie par l'historien H.-P. Schwarz dans sa biographie politique d'H. Kohl¹⁹⁹. Pendant les années 1970, les discussions tournaient autour d'un éventuel retrait de cette journée comme jour férié, dès son compte rendu sur l'état de la nation de 1983, H. Kohl annonce quant à lui clairement que le nouveau gouvernement veut conserver le 17 juin comme

¹⁹⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 10/66, 13.05.1985, p. 16 ; 10/95, 18.03.1986, p. 3 ; 10/105, 14.10.1986, p.10 ; 10/109, 11.11.1986, p. 17 ; 10/113, 27.01.1987, p. 34 ; 11/13, 15.9.1987, p. 28 ; compte rendu succinct du groupe de travail 14, 31.03.1987, p. 50.

¹⁹⁷ (Wolfrum 1999, p. 325)

¹⁹⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 10/52, 11.12.1984, p. 12.

¹⁹⁹ (H.-P. Schwarz 2012, p. 375)

symbole de l'unité allemande. De 1982 à 1989, le 17 juin reste un sujet important de discussion pour les députés CDU/CSU du groupe parlementaire qui, en fonction du contexte des années, est traité selon des aspects différents.

Le 17 juin 1983 a été marqué par une petite discussion au sein du groupe parlementaire autour des dates historiques mentionnées par H. Kohl dans ses déclarations gouvernementales. En octobre 1982, C. Jäger s'étonne à la suite du compte rendu du chancelier présentant sa prochaine déclaration gouvernementale que le chancelier n'ait pas l'intention de citer le 17 juin. H. Kohl lui indique qu'il ne s'agit pas d'un oubli et argumente en faveur du 500^{ème} anniversaire de la naissance de Martin Luther et du 30 janvier 1933. Il ne laisse ensuite pas la place à la tenue d'un débat à ce sujet et montre ainsi de nouveau sa volonté de traiter de l'histoire de la République fédérale dans un cadre vaste²⁰⁰. Néanmoins, le chancelier se dédie peut-être après coup de son argumentation devant le groupe parlementaire puisqu'il ajoute le 17 à sa liste d'événements historiques importants pour sa déclaration gouvernementale de mai 1983²⁰¹. Le 8 mars, dès sa réélection, le chancelier évoque devant le groupe parlementaire pour l'année 1983 l'année Luther et le 30^{ème} anniversaire du 17 juin, il exige dans ce contexte « une réflexion intérieure » sans préciser ses attentes²⁰².

En 1984, le 17 juin s'avère être également la date retenue pour la tenue des élections européennes. Cette coïncidence temporelle fait débat notamment pour le groupe parlementaire du SPD. Le président du Bundestag, R. Barzel, doit se justifier et expliquer pourquoi jusqu'au 24 mai 1984 aucune solution n'a été trouvée et pourquoi les députés doivent considérer que cela ne sera pas possible à la date précise du 17 juin d'avoir une séance commémorative. La discussion entre les députés montre qu'ils ne veulent en aucun cas ne rien organiser au Bundestag en souvenir du 17 juin et qu'ils souhaitent obtenir un consensus avec le FDP et le SPD²⁰³. Les députés essaient au sein du groupe parlementaire de ne pas discuter longuement du sujet afin de garder une image unie. M. Abelein est d'avis que par la discussion sur un possible report de la cérémonie de commémoration la politique européenne et la politique allemande peuvent « de nouveau » être considérées comme incompatibles. Cela serait alors néfaste politiquement. A ce sujet, les députés membres du groupe de travail sur la politique extérieure ont pris position et souligné le lien étroit entre

²⁰⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 9/58 du 12.10.1982, p. 13.

²⁰¹ Compte rendu de séance plénière 10/04 du 04.05.1983 p. 72.

²⁰² Compte rendu du groupe parlementaire 9/70 du 08.03.1983, p. 12.

²⁰³ Compte rendu du groupe parlementaire 10/32, du 24.05.1984.

la politique européenne et la politique allemande. Pour eux, la coïncidence temporelle doit donc plutôt être perçue comme une chance de démontrer ce lien²⁰⁴. La conviction est partagée par le groupe que « l'opposition Est-Ouest entraînant la division de l'Europe et de l'Allemagne » doit être plus intensivement traitée pendant la campagne électorale. Le SPD, la CDU/CSU et le FDP trouvent finalement un compromis qui consiste à organiser la cérémonie commémorative un jour avant soit le 16 juin 1984.

Les années suivantes, « il n'était plus question » du maintien de cette « fête nationale de la liberté et de l'unité de l'Allemagne », de ce « jour férié national »²⁰⁵. La coutume est d'organiser des séances plénières commémoratives spéciales au Bundestag avec obligation de présence pour tous les députés du groupe parlementaire et hymne national. L'objectif est de donner une image d'unité et d'unanimité. C'est pourquoi, A. Dregger n'a pas voulu engager un débat sur les *Aussiedler* (ces personnes de souche allemande issues de l'émigration allemande vivant en Europe centrale et orientale qui reviennent en RFA) pendant la réunion du groupe parlementaire le 17 juin 1986²⁰⁶. Il lui semblait plus important d'essayer de renforcer le sentiment national en cette journée nationale commémorative. Ce dessein est réaffirmé à Mayence en octobre 1986 lors du congrès du parti. La décision n° C4 souligne le rôle particulier joué uniquement par l'Union pour « maintenir en vie la volonté de parvenir à l'unité allemande ». L'Union se présente comme la seule responsable car pour elle, le SPD a quitté l'espace commun qu'ils partageaient en matière de politique allemande²⁰⁷. Des discussions particulières et concrètes sur la manière de réaliser ce dessein n'ont pas eu lieu au sein du groupe parlementaire et des différents groupes de travail. Ce n'est qu'en mai 1989 que fut exprimée la volonté de mener un débat sur les possibilités d'organiser différemment la journée du 17 juin. Selon A. Dregger beaucoup souhaitent faire disparaître le jour férié. Cette intention est à comprendre dans le contexte du choix de l'orateur pour l'année 1989. Cette année-là, Erhard Eppler doit prendre la parole devant le Bundestag. Ce membre du SPD fait partie des initiateurs du document commun publié par le SPD et le SED en août 1987 sous le titre « le conflit des idéologies et la sécurité commune » (« *Der Streit der Ideologien und die*

²⁰⁴ Compte rendu succinct du groupe de travail de politique extérieure (AG12) du 21.05.1984, p. 31 : « Gerade mit der Wahl am 17. Juni sei der Zusammenhang der ungelösten deutschen Frage mit der Europapolitik besonders hervorzuheben ».

²⁰⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/100, du 17.06.1986, p. 26.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 28.

²⁰⁷ Compte rendu du 34ème congrès de la CDU du 7 au 8 octobre 1986 à Mayence, p. 185 : « damit der Willen zur deutschen Einheit wach gehalten wird », « aus der Gemeinsamkeit der Deutschlandpolitik ausgestiegen ist ».

gemeinsame Sicherheit »). C'est l'une des raisons pour lesquelles les chrétiens-démocrates accueillent cette proposition du SPD avec mécontentement²⁰⁸. Un tel débat ne vit jamais le jour, tout comme le combat contre l'éviction de ce jour férié n'a jamais eu beaucoup de succès. C'est également pour cette raison que le chancelier répète souvent devant le groupe parlementaire qu'une heure de commémoration le 17 juin une fois par an ne suffit pas pour que le « oui à l'unité de la nation » soit une « pratique vécue quotidienne de [leur] politique »²⁰⁹. Le succès concret de la politique allemande n'est donc pas mesuré aux cérémonies du 17 juin mais à l'augmentation ou la diminution de la circulation des voyageurs entre la République fédérale et la RDA.

Les chrétiens-démocrates placent au centre de leur politique historique également des événements qui leur permettent de prouver la solidité du lien de la République fédérale à l'Europe de l'Ouest et pas seulement des événements historiques en relation directe avec la RDA et l'Europe de l'Est. C'est ainsi que le 22 septembre 1984, H. Kohl et François Mitterrand se retrouvent main dans la main devant l'ossuaire de Douaumont pour symboliser la réconciliation et honorer les soldats tombés. Cette visite était à l'initiative du chancelier après que la République fédérale n'a pas été invitée aux cérémonies à l'occasion des 40 ans du débarquement allié en Normandie et a fait preuve de réserve en juin 1984. Du côté de la République fédérale, le 8 juin eut lieu simplement une cérémonie commémorative au cimetière *La Cambe* à laquelle l'ambassadeur ouest-allemand à Paris, Franz Jochen Schoeller a participé²¹⁰. H. Kohl a demandé à F. Mitterrand en mai 1984 « s'il serait envisageable pour le président d'aller ensemble à Verdun »²¹¹. Le chancelier présente ce lieu comme la meilleure illustration de la folie de la guerre. F. Mitterrand accepte et l'annonce lors de la conférence de presse qui suit leur discussion. Dans le compte rendu du ministère des Affaires étrangères, le sous-directeur Hans Schauer affirme qu'automatiquement, sans le vouloir, un parallèle avec l'agenouillement de W. Brandt à Varsovie est tracé²¹². Le chancelier souhaite ainsi créer une nouvelle image souvenir historique symbole de réconciliation, d'amitié et d'ancrage à l'Ouest pour marquer la politique extérieure et indirectement mais clairement l'*Ostpolitik* des chrétiens-démocrates. A. Dregger montre sa gratitude envers le chancelier devant le groupe parlementaire et

²⁰⁸ Notes sur la réunion de la présidence du 29.05.1989, p. 13 ; compte rendu succinct du groupe de travail 14, 30.05.1989, p. 72.

²⁰⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/103, 23.09.1986, p. 14 ; compte rendu du groupe parlementaire 11/2, 10.03.1987, p. 58.

²¹⁰ AAPD1984, document 164, p. 795-797.

²¹¹ *Ibid.*, document 155, p. 749.

²¹² *Ibid.*, document 241, p. 1116.

trouve « l'heure passée à Douaumont, à laquelle il a pu participer, inoubliable ». Pour lui, cet événement est une bonne préparation aux cérémonies prévues pour les 40 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai 1985. À plusieurs reprises, il souligne comment ce geste avec le président français est à intégrer dans une série de mesures et d'entreprises mises en place pour être fidèle aux traités avec l'Ouest et pour les remplir de vie²¹³. Il trace donc lui-même indirectement un parallèle avec l'*Ostpolitik* de la coalition sociale-libérale du SPD/FDP dans l'intention de se profiler soi-même et de travailler la position de la CDU/CSU. Le président du groupe parlementaire veut placer le 8 mai dans la suite du 22 septembre en mettant en avant les aspects de la réconciliation et de l'amitié partagés dans toute l'Europe par tous leurs alliés occidentaux. « Le commun », « le lien » doivent être au centre²¹⁴. A. Dregger salue que le chancelier ait abordé tôt ce thème avec les Alliés occidentaux qu'il trouve important « politiquement et psychologiquement ». L'inquiétude principale des chrétiens-démocrates est que l'unité ne règne pas entre les Alliés occidentaux.

La première fois qu'il évoque l'organisation du 8 mai 1985 devant le groupe parlementaire en décembre 1984, le chancelier rappelle dans un premier temps que du territoire allemand ne peut naître à nouveau tant de misère. Il continue son discours par une histoire rapide de l'ancrage à l'Ouest des Allemands au vingtième siècle en mentionnant Neville Chamberlain, Aristide Briand et Gustav Stresemann puis K. Adenauer et son propre gouvernement. Il répète ce qu'il considère être la déclaration centrale de la politique extérieure allemande : les Allemands de l'Ouest sont « une part de l'Ouest [...], de la communauté de valeurs occidentale partagée par les membres de l'OTAN et dans l'alliance de la communauté européenne »²¹⁵. D'autres députés expriment leur volonté de mettre au premier plan l'alliance occidentale. C. Jäger, qui prend régulièrement la parole sur les questions concernant l'*Ostpolitik* et la politique allemande fait remarquer que le 5 mai 1985, c'est-à-dire les 30 ans de l'entrée en vigueur des traités de Paris et en particulier du traité allemand, est aussi une date très significative à prendre en considération²¹⁶. Pour lui, cette date devrait être perçue comme un contrepoids à faire valoir contre les critiques de revanchisme adressées aux chrétiens-démocrates par l'Est. Le maire de Berlin-Ouest, E. Diepgen, souligne que le groupe parlementaire doit aussi faire vivre le souvenir de cette

²¹³ Compte rendu du groupe parlementaire 10/40, 02.10.1984, p. 6 ; 10/ 52, 11.12.1984, p. 23 ; 10/54, 15.01.1985, p. 4.

²¹⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/57, 5.02.1985, p. 10 ; 10/56, 22.01.1985, p. 15.

²¹⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/52, 11.12.1984, p. 15.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 32.

date²¹⁷. Il présente le 5 mai comme l'intégration complète de la République fédérale dans la communauté des valeurs occidentales.

À la question de savoir, si une manifestation commune avec la RDA ou Berlin-Est peut être organisée à Berlin, E. Diepgen répond très prudemment et très sceptiquement. Le manque d'enthousiasme prouve que le plus important pour les membres de l'Union est de démontrer l'amitié envers les alliés occidentaux par des gestes symboliques et des discours solennels, tout particulièrement envers la France et les États-Unis. Le 8 mai 1985 est dans ce contexte une bonne occasion puisque le onzième sommet économique des sept nations industrielles occidentales est organisé à Bonn à la suite de la visite du président américain Ronald Reagan en République fédérale.

Même si de nombreux députés et cadres du parti se réjouissent « d'occuper le thème du 8 mai »²¹⁸, quelques voix critiques se font entendre. A. Dregger souligne que le 8 mai ne donne pas de motif de célébration car la libération de l'Allemagne et de l'Europe est liée à un « sombre revers » qu'il qualifie ainsi : « la victoire de Staline », « la domination de l'Union soviétique sur la moitié de l'Europe » et l'expulsion et la fuite. C'est la raison pour laquelle il souhaite se concentrer avec tant de force sur la tradition de l'ancrage à l'Ouest. Le député de la CSU, L. Niegel, exprime également clairement sa désapprobation lors de cette réunion du groupe parlementaire. Il ne comprend pas pourquoi justement à l'occasion des 40 ans une cérémonie doit être organisée alors que rien n'a été fait pour les 25 ou 30 ans ? Il annonce qu'il ne sera pas présent au Bundestag le 8 mai 1985 et il est effectivement absent ce jour-là, tout comme le ministre président bavarois F.-J. Strauß²¹⁹.

Après coup, le groupe parlementaire considère la journée de commémoration du 8 mai positivement même si une manifestation commune à Berlin n'a pas pu voir le jour. A. Dregger se réjouit d'avoir surmonté le 8 mai sans que l'alliance occidentale ne soit affaiblie²²⁰.

Les chrétiens-démocrates veulent donc promouvoir le souvenir de certains événements historiques à l'occasion de cérémonies commémoratives afin de mettre au premier plan des images particulièrement fortes pour servir à renforcer leur politique allemande et leur *Ostpolitik*.

²¹⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 10/56, 22.01.1985, p. 13-14.

²¹⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 10/57, 5.2.1985, p. 19

²¹⁹ *Ibid.*, p. 19 ; Leinemann, Jürgen : « Möglichkeiten, das Gewissen abzulenken », in : *Der Spiegel*, n° 20/1985, p. 24-26.

²²⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 10 / 66, 13.05.1985, p. 20.

L'exemple des discussions au sein du groupe parlementaire de la CDU/CSU au sujet des projets muséaux du gouvernement montre clairement comment l'Union essaie d'occuper les thèmes de l'identité nationale et de l'histoire commune.

Le projet de création d'une maison de l'Histoire à Bonn et d'un musée historique allemand à Berlin est surtout à l'initiative du chancelier²²¹. Cet état de fait a causé des discussions sur la participation réelle et l'influence du groupe parlementaire au cours de la réalisation du projet.

H. Kohl annonce l'entreprise à Bonn dès sa première déclaration gouvernementale et le projet à Berlin dans sa deuxième déclaration gouvernementale de mars 1983. La maison de l'Histoire doit accueillir « une collection sur l'histoire allemande depuis 1945 » qui est consacrée « à l'histoire de notre État et de notre nation divisée »²²². La création du musée historique allemand est mise en relation avec les cérémonies prévues en 1987 à l'occasion des 750 ans de Berlin²²³. Les deux projets développés dans les années 80 sont finalement inaugurés après la réunification. Dans les discussions, ils sont traités presque toujours de manière concomitante.

Dans sa déclaration gouvernementale de mai 1983, le chancelier ajoute que la création de la maison de l'Histoire à Bonn doit également servir l'objectif « d'aider la ville de Bonn à être à la hauteur de sa fonction de capitale fédérale »²²⁴. En 1983 et 1984, la conception du projet est prise en main par une commission d'experts composée de trois historiens et d'un pédagogue de musée et dirigée par le ministre de l'Intérieur F. Zimmermann. En 1985, le gouvernement accepte le rapport de la commission et lance un concours d'architecture. Avant d'arriver à la mise en place d'une fondation « maison de l'Histoire de la République fédérale d'Allemagne » comme « forme d'organisation finale » et au premier coup de pioche, plusieurs débats ont lieu au Bundestag comme par exemple le 4 décembre 1986 au sujet de la politique de soutien de la culture du gouvernement ou le 16 février 1989 au sujet de la première discussion de la loi sur la création d'une fondation « maison de l'Histoire de la République fédérale d'Allemagne » pour ne citer que les plus importants²²⁵. L'on peut considérer que le Bundestag participe vraiment au projet à partir

²²¹ (Seuthe 2001, pp. 150-165) ; compte rendu du groupe parlementaire 10/95 du 18.03.1985, p. 21.

²²² Déclaration du chancelier H. Kohl, compte rendu de séance plénière 9/121 du 13.10.1982, p. 7213-7229, ici p. 7227.

²²³ Déclaration du chancelier H. Kohl, compte rendu de séance plénière 10/4 du 04.05.1983, p. 56-74, ici p. 73.

²²⁴ *Ibid.*, p. 74.

²²⁵ Drucksache 11/2583 du 24.06.1988, p. 1.

de 1986, en janvier 1986, la loi pour la création de la fondation est présentée comme l'un des principaux projets de loi jusqu'à la pause estivale de 1986²²⁶.

Les documents et comptes rendus issus du travail parlementaire de la CDU/CSU montrent également une participation tardive du Bundestag au projet. Bien que H. Kohl explique ses deux projets de musée au groupe parlementaire lors de la première réunion de la 10^{ème} période législative, le 23 mars 1983, les discussions à ce sujet n'apparaissent qu'à la fin de l'année 1985. Dans son compte rendu consacré essentiellement aux négociations pour former la coalition gouvernementale, le chancelier aborde ces deux projets après la question de l'unité de la nation²²⁷. Ainsi il souligne de nouveau l'importance qu'il accorde au projet sur le plan de la politique allemande. Ensuite la maison de l'Histoire est mentionnée très brièvement par un député. Le président de la confédération des expulsés et du groupe des réfugiés et expulsés du groupe parlementaire, H. Czaja, exige plus de précision dans la conception du projet notamment en ce qui concerne « l'Allemagne » et ce qui est compris par ce terme²²⁸. Cela n'est pas étonnant venant d'un défenseur de longue date de l'appartenance des territoires de l'Est à l'Allemagne. La première réelle discussion au sein du groupe parlementaire a lieu le 18 mars 1986. C'est également à moment-là qu'il apparaît certain que le groupe de travail sur la politique allemande et Berlin est représenté par quatre de ses députés dans les instances correspondantes²²⁹. Oscar Schneider, qui succède à F. Zimmermann, ministre de l'Aménagement du territoire, du Bâtiment et de l'Urbanisme fait rédiger un compte rendu à ce sujet²³⁰. La discussion en présence du chancelier a pour objet la dénomination de la maison et la délimitation du contenu de cette maison. Deux députés proposent de nommer cette maison simplement « maison de l'Histoire » afin de ne pas trop donner l'impression avec la mention de la République fédérale que l'histoire de la division de l'Allemagne et de la responsabilité de la République fédérale pour l'Allemagne dans son ensemble tombe en oubli. Avec l'objectif de donner plus d'importance à l'histoire des Allemands dans les territoires de l'Est, le député de la CSU, Kurt Rossmanith, qui compte parmi les membres du groupe des députés réfugiés et expulsés, provoque une petite discussion au sujet d'une formulation dans la demande de décision des groupes parlementaires de la CDU/CSU et du FDP. Il regrette au cours du

²²⁶ Compte rendu succinct du groupe de travail Intérieur, Environnement et Sport (AG2) du 14. 01. 1986, p. 6.

²²⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 10/01 du 23.03.1983, p. 21.

²²⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 10/72 du 03.09.1985, p. 59.

²²⁹ Compte rendu succinct du groupe de travail 14 du 11.03.1986, p. 45.

²³⁰ Comptes rendus succincts du groupe de travail aménagement du territoire, bâtiment et urbanisme du 25.02.1986, p. 25 et du 11.03.1986, p. 26.

travail l'oubli progressif du renvoi clair aux « territoires à l'Est de l'Oder et de la Neisse comme territoires orientaux allemands » en faveur de cette formulation « les hommes dans toutes les parties de l'Allemagne ». H. Czaja défend cette dernière formulation car il s'en donne la paternité. Pour lui, elle incarne également le meilleur résultat atteignable avec le FDP. D'autre part, H. Czaja souligne que des spécialistes du droit public et du droit international doivent absolument accompagner le travail. Les députés du groupe des réfugiés et expulsés rédigent une résolution dans laquelle ils prient A. Dregger de proposer au ministère de l'Aménagement du territoire, du Bâtiment et de l'Urbanisme l'entrée au conseil scientifique de la maison de l'Histoire de la République fédérale de quatre experts en droit international et en droit constitutionnel nommés²³¹. Les questions d'ordre juridique sont également sujet à discussion. Le député berlinois Markus Berger souligne que l'histoire de la République fédérale doit être représentée comme un État de droit libéral²³².

À ses réactions, le chancelier répond par une distinction claire entre la conception de la maison à Bonn et le musée à Berlin même s'il souligne que les deux projets se complètent et doivent avancer parallèlement. À Berlin doit avoir lieu « la représentation du destin des Allemands en dehors des territoires de la 'RDA' et de la République fédérale »²³³. Pour lui, il est impossible de renommer le projet de Bonn. Il répète qu'il est temps en 1986 de faire quelque chose pour la capitale Bonn sans changer le fait que la République fédérale soit provisoire. Il met l'accent sur le musée de Berlin, la « grande maison [...] de l'histoire allemande »²³⁴. Pendant cette réunion il recherche le soutien pour son projet.

La dernière proposition de résolution des groupes parlementaires de la coalition sur « l'établissement d'une 'maison de l'Histoire de la République fédérale' à Bonn et d'un 'musée de l'histoire allemande' à Berlin » démontre de nombreux changements en comparaison des textes discutés en mars ou en septembre au sein du groupe parlementaire de la CDU/CSU. Les députés du groupe y sont favorables en octobre 1986. Elle ne contient plus la même formulation sur les anciens territoires de l'Est allemands. Il n'est question que de la République fédérale et de l'Allemagne. Les députés précisent néanmoins la désignation du chancelier dans sa déclaration gouvernementale en ne parlant pas simplement de l'histoire de la nation divisée mais de l'histoire « de la partie libre de

²³¹ Compte rendu succinct du groupe des députés réfugiés et des expulsés du 20.03.1986, p. 57.

²³² Compte rendu du groupe parlementaire 10/95 du 18.03.1986, p. 21-37, ici p. 24.

²³³ *Ibid.*, p. 23.

²³⁴ *Ibid.*, p. 32.

l'Allemagne dans la nation divisée »²³⁵. Ce faisant, ils placent un fort accent sur le lien entre la maison à Bonn et le musée de Berlin. Les deux projets doivent « coopérer étroitement et se compléter mutuellement »²³⁶. La seule mention sur la situation juridique reste courte et claire et se limite à indiquer « l'obligation de réunification de la Loi fondamentale et son interprétation contraignante par le tribunal constitutionnel fédéral »²³⁷.

La discussion du mois de mars au sein du groupe parlementaire et le vote de la proposition de résolution du mois d'octobre sont liés au débat prévu en décembre au Bundestag au sujet de la politique culturelle. Ce grand débat se passe le 4 décembre 1986. Pour le groupe parlementaire de la CDU/CSU, les députés Klaus Daweke et H. Werner ont la parole. Quand Rudolf Seiters présente le débat au groupe parlementaire, il rappelle que cela a coûté « un combat puissant pour continuer à préserver les intérêts du groupe »²³⁸.

Sans surprise, le plus grand nombre de discussions tourne autour du terme « d'Allemagne ». De même, la plupart des critiques proviennent du groupe des députés des réfugiés et des expulsés²³⁹. Selon eux, l'intégration de la République fédérale dans l'Allemagne dans son ensemble, la connexion de la maison avec le musée berlinois et la prise de position des associations d'expulsés n'ont pas été assez prises en considération. Ils ne trouvent pas dans la conception première d'indication sur ce que l'Allemagne est encore aujourd'hui²⁴⁰. Malgré cette critique et les discussions, le projet du chancelier reçoit l'appui du groupe parlementaire de la CDU/CSU. Dans les notes sur les décisions prises le 23 janvier 1989 par le groupe, le président souligne qu'elles doivent partir « d'un concept fondamental de l'Allemagne ». À la question des liens entre le travail du musée à Bonn et celui du musée de Berlin, la ministre des Relations interallemandes répond sans équivoque que le musée de Bonn se limite exclusivement à l'histoire de la République fédérale. Dans ce contexte, deux membres de la présidence du groupe répètent l'idée que les chrétiens-démocrates ne doivent en aucun cas donner l'impression d'une division de l'histoire allemande²⁴¹.

Pendant que les discussions critiques sur la maison à Bonn au sein du groupe parlementaire de la CDU/CSU ont plutôt un caractère défensif, le musée à Berlin est utilisé

²³⁵ *Ibid.*, p.1.

²³⁶ Drucksache 10/6268 du 24.10.1986, p.2.

²³⁷ *Ibid.*, p.1.

²³⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 10/111 du 02.12.1986, p. 27.

²³⁹ Compte rendu succinct du groupe des députés réfugiés et des expulsés du 20.03.1986, p. 57 ; du 14.02.1989, p. 69.

²⁴⁰ *Ibid.* p. 57.

²⁴¹ Notes sur les décisions de la séance de la présidence du 23.01.1989, p. 4.

par les chrétiens-démocrates comme moyen offensif d'avoir une politique allemande active. C'est pour cette raison que le lien entre la maison de Bonn et le musée de Berlin est si souvent mis en avant. Dès le début, le projet d'un musée à Berlin est inclus dans les préparatifs des cérémonies pour le 750^e anniversaire de Berlin. Un des premiers grands événements de la cérémonie doit être la pose de la première pierre. Tout avait pour objectif que cela ait lieu vraiment à l'occasion des cérémonies en 1987. Le chancelier présente ainsi le projet toujours comme un cadeau à Berlin et comme un cadeau aux Allemands également²⁴². H. Kohl défend avec force le projet dans son discours au sujet de la situation de la nation du 27 février 1985 qu'il qualifie de « mission nationale de rang européen »²⁴³. Avec les cérémonies d'anniversaire et le musée d'histoire allemande, les chrétiens-démocrates veulent donner un signal en faveur de l'histoire commune.

En septembre 1983, la thématique occupe A. Dregger et R. von Weizsäcker pendant la première séance du groupe parlementaire à Berlin suite au changement de pouvoir. A. Dregger met en avant que cet « événement extraordinaire » ne peut être seulement un événement berlinois mais doit être un « événement allemand dans son ensemble » pour « rendre clairement visible le grand patrimoine sur lequel ils se tiennent »²⁴⁴. Le maire de Berlin souligne également que malgré les rapports actuels avec Berlin-Est, il faut trouver une forme de manifestation qui puisse montrer que Berlin et non « une partie de Berlin » fête son anniversaire²⁴⁵. Le chancelier et chef du parti annonce que le groupe parlementaire de la CDU/CSU accorde son plein soutien à Berlin pour « remplir cette mission qui concerne l'Allemagne dans son ensemble. »²⁴⁶ Il est alors applaudi avec force. Les trois comptes rendus ne déclenchent pas de discussion lors de cette réunion au sujet du projet à Berlin. La séance se tient sous le signe du débat en matière de politique de sécurité qui, en septembre 1983 est déjà entré dans une phase chaude.

Le 9 septembre 1985, les préparatifs des cérémonies pour les 750 ans de Berlin sont le plus largement discutés²⁴⁷. Le maire de Berlin, E. Diepgen, délivre un compte rendu complet, objectif et politique afin que Berlin à l'occasion des cérémonies soit compris « comme un et comme historique »²⁴⁸. Le musée de l'histoire allemande rend possible pour

²⁴² Compte rendu du groupe parlementaire 10/01 du 23.03.1983, p.21 ; discours sur la situation de la nation de H. Kohl, compte rendu de séance plénière 10/122 du 27.02.1985, p. 9017.

²⁴³ *Ibid.*, p. 9017.

²⁴⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/11 du 13.09.1983, p.8.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 44.

²⁴⁶ *Ibid.*, p.9.

²⁴⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 10/73 du 09.09.1985, pp 10-44.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 12.

lui de se rapprocher de cet objectif en mettant en avant le caractère « national » (« *gesamtstaatlich* ») de Berlin. En même temps, E. Diepgen se garde de donner l'impression que le soutien donné à un Berlin fasse disparaître les différences entre les deux systèmes à Berlin-Est et Berlin-Ouest. C'est pourquoi, il trouve important de soutenir, de favoriser l'attractivité de Berlin, notamment de la partie occidentale de la ville. La force d'attraction de la partie occidentale libre et démocratique doit faire face à la partie orientale totalitaire et communiste. E. Diepgen reste pragmatique et souligne qu'autant que possible les contacts doivent être mis en place et la coordination existante même s'il est conscient de la difficulté de la situation et veut rester prudent. H. Kohl en réaction au compte rendu du maire de Berlin défend le même point de vue. Il met en avant que les chrétiens-démocrates ne doivent jamais « oublier la différence entre liberté et non liberté »²⁴⁹. En outre, pendant cette séance, le chancelier cherche le soutien du groupe avant que le projet ne soit discuté dans l'espace public. En arrière-plan, les négociations entre les deux États allemands au sujet d'un accord culturel continuent d'avoir lieu.

Il s'avère complexe de déterminer une participation à l'organisation des cérémonies des 750 ans de la capitale en commun ou en parallèle entre Berlin-Est et Berlin-Ouest. Cela est d'autant plus compliqué que théoriquement le sénat de Berlin ne reconnaît pas l'administration de Berlin-Est. D'après les comptes rendus du groupe de travail de la politique allemande et Berlin, le gouvernement adopte au cours de l'année 1986 une attitude prudente et réservée²⁵⁰. Cela tient également au fait que les Alliés ont exprimé un certain manque de confiance sur la question²⁵¹. Finalement l'invitation de E. Diepgen n'est pas acceptée par Berlin-Est et E. Honecker annonce son refus de participer à la cérémonie d'ouverture organisée par Berlin-Ouest²⁵². En dépit de ce qui avait été prévu ou souhaité, aucun échange de visite n'a lieu²⁵³. Avec les comptes rendus, on se rend compte que les députés du gouvernement sont informés par le secrétaire d'État parlementaire auprès du ministère des Relations interallemandes O. Hennig sans pouvoir avoir vraiment d'influence sur le cours des événements.

Les comptes rendus sur les préparations des cérémonies des 750 ans de Berlin sont caractérisés par des mentions permanentes à la position particulièrement symbolique de Berlin pour la politique allemande et pour les relations est-ouest et par l'intégration dans

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 26.

²⁵⁰ Comptes rendus du groupe de travail 14 du 14.10.1986, p. 55; du 11.11.1986, p. 42.

²⁵¹ Compte rendu succinct du groupe de travail 14 du 20.01.1986, p. 55.

²⁵² Compte rendu succinct du groupe de travail 14 du 05.05.1987, p. 36.

²⁵³ (Korte 1998, p. 326)

un cadre national et européen. H. Kohl caractérise la ville comme « l'interface de l'histoire allemande »²⁵⁴. Dans cette perspective, le musée prévu à Berlin joue un rôle important car il est « nécessaire pour se réassurer historiquement et pour documenter l'identité nationale »²⁵⁵.

Les chrétiens-démocrates mènent une politique mémorielle active, élément essentiel de leur *Ostpolitik* et de leur politique allemande, même si elle a un caractère déclamatoire. Elle constitue pour eux un moyen de se singulariser, de montrer que l'Union n'est pas que le parti de l'économie et de s'intégrer dans une tradition historique qui ne se concentre pas seulement sur l'héritage de l'*Ostpolitik* des années 1970. L'histoire commune allemande doit permettre de renforcer l'unité de la nation. Le combat contre un manque d'historicité met en lumière les différences entre les systèmes politiques en République fédérale et en Union soviétique, différences encore et toujours soulignées malgré les changements qui s'annoncent en URSS.

2.5 À l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev des chrétiens-démocrates unis dans la circonspection

Le refroidissement des relations germano-soviétiques perdure malgré l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, la reprise des négociations entre R. Reagan et M. Gorbatchev en 1985 et le retour d'une certaine détente²⁵⁶.

M. Gorbatchev succède à C. Tchernenko à la tête de l'Union soviétique à la mort de celui-ci. Il se distingue de ses prédécesseurs par sa relative jeunesse (54 ans) et par les attentes formulées à son égard. Son arrivée au pouvoir s'accompagne d'une vaste tentative de modernisation de l'économie et des institutions dans un contexte marqué par la stagnation économique et la baisse des cours du pétrole. M. Gorbatchev utilise lui-même le terme de « stagnation » pour fustiger la politique de ses prédécesseurs²⁵⁷. L'URSS fait face à une véritable crise systémique due à la stagnation de son économie aggravée par les

²⁵⁴ (Korte 1998, p. 326)

²⁵⁵ Compte rendu du groupe parlementaire du 25.09.1989, p.1.

²⁵⁶ AAPD 1985 doc 85 et 87 ; AAPD 1987 doc 17 (sur une possible annonce d'un début de stationnement dans le cadre de l'IDS en 1993), doc 21.

²⁵⁷ Fejtö, François : *La fin des démocraties populaires. Les chemins du post-communisme*, Manchecourt, Éditions du Seuil, 1997, p. 149.

effets du contre-choc pétrolier de 1984, à l'accumulation des échecs extérieurs (enlissement en Afghanistan, les suites de la mise en place des Pershing en 1983, la crise polonaise) et elle n'est plus capable de soutenir le rythme effréné de la course aux armements avec les États-Unis²⁵⁸.

Dans l'historiographie, deux pôles se dessinent entre les historiens persuadés que dès le début, M. Gorbatchev voulait des changements profonds et qu'il les a engagés et ceux, plus pessimistes, qui soulignent les aspects manipulateurs du gorbatchévisme. De fait, M. Gorbatchev se trouve dans une situation ambiguë, il semble pris dans une contradiction fondamentale entre la nécessité des réformes et les réflexes résultants de sa formation et de sa pleine implication dans le système. Il se retrouve au milieu de trois tendances : une, dès le départ profondément réformatrice, une plus tacticienne que vraiment réformatrice et une conservatrice qui ne voulait rien changer²⁵⁹. Les historiens s'accordent à tracer deux périodes : une première jusqu'en 1988 pendant laquelle la « nouvelle pensée » est plus comprise comme un slogan, une tactique sans fond réel.

De 1985 à 1987, la période est dominée par la reprise des négociations entre R. Reagan et M. Gorbatchev. Le relancement du dialogue a lieu à Genève du 19 au 21 novembre 1985²⁶⁰. Dans leur déclaration commune, les deux dirigeants affirment leur volonté d'éviter toute guerre entre les deux superpuissances, notamment une guerre nucléaire, et définissent dans quel cadre précis le dialogue doit se dérouler puisque les échanges entre ministre des Affaires étrangères et deux prochaines rencontres au sommet sont déjà prévus. Il s'agit du sommet de Reykjavik à l'automne 1986 puis du sommet de Washington en décembre 1987. H. Kohl et A. Dregger soulignent de nouveau la non symétrie entre les relations germano-soviétiques et germano-américaines même si un léger changement se fait sentir du côté soviétique²⁶¹. Andreas Wirsching présente le gouvernement allemand entre scepticisme et isolement²⁶². Du point de vue allemand, pendant que M. Gorbatchev discute avec R. Reagan, se rend à Paris, Londres et Rome, la politique allemande reste dans l'ombre. De fait, comme M. Gorbatchev a comme priorité sur le plan de la politique extérieure les négociations avec les États-Unis et comme le durcissement des relations germano-soviétiques se poursuit, la République fédérale est isolée du côté occidental.

²⁵⁸ (Soutou 2001, p. 665) ; (Wirsching 2006, pp. 546-547)

²⁵⁹ (Soutou 2001, pp. 664-665)

²⁶⁰ AAPD 1985, document 319.

²⁶¹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/103 du 23.09.1986, p. 9 -11.

²⁶² (Wirsching 2006, pp. 547-554)

La première mention de M. Gorbatchev par A. Dregger devant les parlementaires chrétiens-démocrates a lieu en septembre 1985²⁶³. Dans son discours, il met en avant ce qu'il estime être une dissymétrie entre la campagne de M. Gorbatchev dans l'espace public et les médias occidentaux et la fermeture de l'espace public soviétique aux occidentaux. Alors que M. Gorbatchev a la possibilité d'influencer l'opinion publique occidentale et qu'il cherche clairement à le faire, A. Dregger regrette que ce ne soit pas possible pour les occidentaux dans l'espace public soviétique. Il qualifie le discours public de M. Gorbatchev de « désinformation, de propagande et de polémique » qui de manière intéressante pour lui se concentre sur la question du programme de l'IDS. Il est d'avis que le fait que le discours officiel soviétique fixe l'attention sur l'IDS prouve que le sujet n'est pas un non-sens. Pour A. Dregger, le SPD tire les mêmes fils que l'Union soviétique.

H. Kohl utilise en septembre et en novembre 1985 la même expression pour qualifier la réaction à avoir, il parle « d'optimisme mesuré » (« *gedämpften Optimismus* », « *gedämpft optimistisch* »)²⁶⁴. Dans un premier temps, il s'agit d'une remarque au sujet des discussions entre R. Reagan et M. Gorbatchev sur le contrôle de l'armement, dans un deuxième de la situation en Union soviétique. À la question de savoir si le « nouvel homme » réforme vraiment, H. Kohl indique que cela reste très douteux même s'il remarque tout de même que dans les propositions faites pour la rencontre de Genève une série d'éléments n'étaient pas envisageables un an auparavant donc les choses semblent quelque peu bouger.

En lien avec les questions de désarmements, l'incertitude sur la ligne politique à suivre domine. Alors que le XXVIIème congrès du Parti Communiste soviétique s'ouvre le 25 février 1986, le jour même, lors de la réunion du groupe parlementaire de la CDU/CSU, A. Dregger informe en direct les membres du groupe sur une initiative de M. Gorbatchev²⁶⁵. Les socialistes au Parlement européen auraient déposé immédiatement une motion de bienvenue (« Begrüssungsantrag ») en faveur de cette initiative qui, selon A. Dregger, a pu tout de suite être refusée par les chrétiens-démocrates avec une solide majorité. Ce congrès du PC soviétique est considéré dans l'historiographie comme celui de

²⁶³ Compte rendu du groupe parlementaire 10/74 du 10.09.1985, p.3-5.

²⁶⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/75 du 10.09.1985, p.13, compte rendu du groupe parlementaire 10/79 du 05.11.1985, p.47

²⁶⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/93 du 25.02.1986, p. 19.

l'adoption de la « Nouvelle Pensée »²⁶⁶. Celle-ci est l'approche qui conduit M. Gorbatchev à innover sur le plan extérieur. Marie-Pierre Rey la définit ainsi :

« la 'Nouvelle Pensée' définit une nouvelle approche des relations internationales qui met en avant l'interdépendance des problèmes auxquels est confrontée la planète, la nécessité d'opter pour une 'vision désidéologisée' des relations internationales et la volonté d'en finir avec le principe de la lutte des classes²⁶⁷. De ces principes généraux émergent des idées concrètes, à savoir que la coexistence pacifique doit aboutir à une véritable coopération entre les Etats, que la sécurité doit être mutuelle et que les deux grands doivent privilégier dans leur réflexion stratégique le concept de 'suffisance raisonnable' pour favoriser, à terme, un désarmement conventionnel et nucléaire. »²⁶⁸

H.- D. Genscher, plus sceptique envers les États-Unis que H. Kohl, exige dès le début de l'année 1986 de « prendre au mot » les propositions de désarmement faites par M. Gorbatchev²⁶⁹. H.-D. Genscher insiste pour ne pas considérer les initiatives de M. Gorbatchev seulement comme pure propagande notamment envers les voix critiques dans le camp de la CDU et de la CSU. Les discussions de H.-D. Genscher à Moscou en juillet 1986 accompagnées de la signature notamment d'un accord au niveau gouvernemental sur les échanges scientifiques et techniques jusqu'ici bloqués commencent à adoucir les relations germano-soviétiques²⁷⁰.

H. Kohl affirme en septembre 1986 que dans les derniers mois l'Union soviétique a compris que cela ne menait à rien d'éviter ou d'isoler la République fédérale, il cite différents exemples et date le changement au plus tard de la conférence des pays du Pacte de Varsovie et chefs de gouvernement en juin 1986²⁷¹. Pour le chancelier, il s'agit de la reconnaissance de la République fédérale comme un membre à part entière de l'alliance occidentale, de la constatation que la politique menée pendant un an après la prise de pouvoir de M. Gorbatchev consistant à contourner, isoler, exclure la République fédérale ne mène à rien. Il répète qu'on peut parler de tout avec la République fédérale mais en aucun cas il n'oublie qu'avec l'URSS il s'agit d'une dictature communiste. L'Union doit rester le parti des droits de l'homme et ne pas se retrouver à équidistance entre les États-

²⁶⁶ Rey, Marie-Pierre : « Gorbatchev et la « Maison Commune Européenne » Une opportunité manquée ? », 12.03.2007, <http://www.mitterrand.org/Gorbatchev-et-la-Maison-Commune.html>, [consulté le 18.03.16].

²⁶⁷ Cf. le discours de M. Gorbatchev présenté le 26 février 1986 rapporté dans Petro, Nicolai N. et Rubinstein, Alvin Z. : *Russian Foreign Policy : from Empire to Nation-State*, New York, Longman, 1997, p. 149.

²⁶⁸ Rey, Marie-Pierre : « Gorbatchev et la « Maison Commune Européenne » Une opportunité manquée ? », 12.03.2007, <http://www.mitterrand.org/Gorbatchev-et-la-Maison-Commune.html>, [consulté le 18.03.16].

²⁶⁹ (Wirsching 2006, p. 512)

²⁷⁰ AAPD 1986, doc. 210, p. 1106-1113.

²⁷¹ Compte rendu du groupe parlementaire 10/103 du 23.09.1986, p. 9-11.

Unis et l'Union soviétique. Il remarque une fois encore que les communistes sont malgré tout réalistes au pouvoir et qu'ils respectent la réalité.

Le chancelier reconnaît tout de même un changement du côté soviétique. Lors du 34^{ème} congrès de la CDU du 7 au 8 octobre 1986 à Mayence, il affirme dans son discours devant les délégués du parti que la politique soviétique menée par le secrétaire général M. Gorbatchev reflète une « nouvelle dynamique ». Cette politique soviétique contient « des risques, mais aussi des chances pour plus de compréhension, de coopération et surtout pour des résultats importants dans le domaine du désarmement et du contrôle de l'armement »²⁷². Juste après la rencontre au sommet à Reykjavik de R. Reagan et M. Gorbatchev, le chancelier constate que l'Union soviétique n'a pas consulté la République fédérale comme l'ont fait les États-Unis mais qu'ils ont d'une façon inconnue jusqu'alors informé les Allemands au sujet de leurs intentions. Il mentionne une grande ouverture loin de l'habituelle vague de propagande. Ainsi il note qu'à côté de la vague de propagande contre la CDU/CSU et contre lui personnellement, une deuxième voie est objectivement empruntée par l'Union soviétique en vue d'avoir des contacts avec eux²⁷³. Le chancelier ne semble toutefois pas accorder beaucoup de crédit à cette voie d'après les propos qu'il profère lors d'un interview avant d'aborder le sommet de Reykjavik avec R. Reagan lors de son voyage officiel aux États-Unis.

La situation des relations germano-soviétiques et plus particulièrement des relations personnelles entre H. Kohl et M. Gorbatchev ne s'améliore pas suite à la comparaison effectuée par le chancelier entre le secrétaire général du PC soviétique et Joseph Goebbels lors d'une interview publiée dans le magazine *Newsweek*. Alors que le chancelier essayait de se justifier en mettant en cause l'hebdomadaire américain en lui reprochant de ne pas avoir rapporté correctement ses propos, il s'avère que le chancelier a dit textuellement « Goebbels également était un expert en relations publiques. » Et c'est bien le secrétaire d'État Friedhelm Ost, porte-parole du gouvernement qui a souhaité ajouter « un des responsables des exactions de l'époque hitlérienne » pour rappeler au public américain qui était Goebbels²⁷⁴. L'un des porte-parole suppléants, Herbert Schmülling du FDP, avait dans un premier temps reproché à l'hebdomadaire américain d'avoir ajouté lui-même cette

²⁷² Compte rendu du 34^{ème} congrès de la CDU du 7 au 8 octobre 1986 à Mayence, p. 42.

²⁷³ Compte rendu du groupe parlementaire du 14.10.1986.

²⁷⁴ « Er ist ein moderner kommunistischer Führer, der sich auf Public Relations versteht. Goebbels, einer von jenen, die für die Verbrechen der Hitler-Ära verantwortlich waren, war auch ein Experte in Public Relations. » ; (Wirsching 2006, pp. 551-554) ; de Bresson, Henri : « L'Union soviétique annule la visite du ministre ouest-allemand de la recherche » in : *Le Monde*, 04.11.1986.

information. Le texte de l'interview a été revu avant publication par les services de presse de la chancellerie.

Cette sortie peu heureuse du chancelier est commentée durement dans la presse sur une longue période et par les Sociaux-démocrates comme les Verts²⁷⁵. Les dirigeants du SPD en meeting électoral à Dortmund ont parlé de retour à la Guerre Froide²⁷⁶. Les Verts ont demandé une séance de questions d'actualité (*Aktuelle Stunde*) au Bundestag afin de demander la démission du chancelier²⁷⁷. Pour la session des questions lors des séances plénières du Bundestag du 5 et 6 novembre, le député social-démocrate Walter Kolbow demande au chancelier et à la chancellerie si l'objectif du chancelier en formulant cette comparaison est « d'offenser Gorbatchev ou de réhabiliter Goebbels »²⁷⁸. H. Kohl se justifie devant le Parlement lors de la séance du 6 novembre 1986²⁷⁹. Il évoque très brièvement ses propos publiés dans *Newsweek* au milieu de sa déclaration gouvernementale. Ses remarques sur les relations Est-Ouest puis sur les relations germano-soviétiques et enfin sur M. Gorbatchev en particulier sont entourées d'une première partie consacrée à la discussion entre H. Kohl et R. Reagan portant essentiellement sur le sommet de Reykjavik et d'une troisième partie consacrée au sommet franco-allemand de Francfort. Ainsi le chancelier hiérarchise de nouveau les relations extérieures de la République fédérale et souhaite prouver que la RFA est un allié fiable ancré à l'Ouest. Il rappelle dans le paragraphe précédent sa tentative d'explication de sa comparaison que « le gouvernement fédéral n'a jamais laisser planer le doute qu'il ne prenait pas au sérieux et qu'il n'appréciait pas positivement les efforts fournis par le secrétaire général pour une amélioration des relations Est-Ouest »²⁸⁰. Il se contente ensuite de répéter qu'il n'était pas dans son intention d'offenser le secrétaire général soviétique, la seule déclaration qu'il avait jusqu'à présent faite dans un interview accordé à *Die Welt*²⁸¹. « Je n'ai jamais douté du sérieux de ses efforts pour l'amélioration des relations Est-Ouest ». Le chancelier ne

²⁷⁵ « Extremes Mass an Instinktlosigkeit » in : *Der Spiegel* 44/1986, 26.10.1986 ; « Die Amateure sind wieder unterwegs », in : *Der Spiegel*, 48/1986 du 23 novembre 1986 ; « Maximaler Schaden », in : *Der Spiegel* 51/1986, 14.12.1986.

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ Demande réitérée lors du débat au parlement par la députée verte A. Borgmann si le chancelier persiste à ne pas présenter d'excuses, compte rendu de séance plénière 10/243 du 06.11.1986, p. 18756.

²⁷⁸ Drucksache 10/6289 du 31.11.1986, p. 12 : « Bezweckt Bundeskanzler Kohl mit seinem Vergleich in der amerikanischen Zeitschrift 'Newsweek' zwischen dem sojetischen Generalsekretär Gorbatschow und dem NS-Propagandaminister Goebbels die Beleidigung Gorbatschows oder die Rehabilitation Goebbels ? »

²⁷⁹ Compte rendu de séance plénière 10/243 du 06.11.1986, p. 18742.

²⁸⁰ *Ibid.* : « Die Bundesregierung hat nie einen Zweifel daran gelassen, daß sie die Bemühungen des Generalsekretärs um eine Verbesserung der West-Ost-Beziehungen ernst nimmt und positiv würdigt. »

²⁸¹ *Ibid.* : « Es liegt mir fern, Generalsekretär Gorbatschow zu nahe zu treten oder gar beleidigen zu wollen. »

s'excuse pas et formule simplement le regret que ses propos aient donné l'impression qu'il veuille comparer personnellement M. Gorbatchev et J. Goebbels ce qui n'est pas le cas d'après lui²⁸². Il évoque donc un malentendu sans pouvoir formuler clairement le message qu'il aurait voulu faire passer. Le chancelier met l'accent sur le rôle du chef du Parti communiste soviétique dans le dialogue entre les deux puissances en lui rendant hommage. Les partis d'opposition ne sont pas satisfaits de la déclaration faite par Helmut Kohl, ils lui reprochent de porter atteinte au crédit de la RFA à l'extérieur.

En septembre 1987, H. Kohl estime encore que la direction que vont prendre les changements en Union soviétique est toujours incertaine, il est difficile de déterminer si cela va réussir, s'il va y avoir des revers, mais il considère qu'il y a une chance²⁸³. V. Rühle parle d'un malaise présent dont il faut sortir en ce qui concerne le développement en Union soviétique²⁸⁴. Il ne sait toujours pas comment va évoluer le cycle de réforme en Union soviétique. Il examine la *Perestroïka et Glasnost* et observe que les réformes en matière d'économie sont les moins impressionnantes.

En avril 1987, dans un article de presse à l'adresse des chrétiens-démocrates, le président des jeunes chrétiens-démocrates affirme encore qu'il n'y a pas d'illusion à avoir sur la politique de réformes engagée par M. Gorbatchev et il interprète ce mouvement comme une victoire de la pensée, de la société occidentale²⁸⁵.

Lors d'une séance du groupe de travail sur la politique allemande et Berlin, O. Hennig donne un compte rendu pour le gouvernement et indique que pour ce dernier il n'existe pas plus d'information au sujet du débat public sur une éventuelle initiative de M. Gorbatchev en matière de politique allemande.

H. Geißler présente dans un communiqué de presse du 5 août 1987 les priorités de la CDU en tant que parti populaire du centre²⁸⁶. La politique extérieure est le deuxième point fort à développer. Le désarmement et l'amélioration des relations avec l'Union soviétique sont les deux priorités mises en avant dans ce domaine. Il salue le processus en cours avec M. Gorbatchev et espère qu'il conduira à plus de démocratie. Le parti est prêt à

²⁸² *Ibid.* « Dabei ist der falsche Eindruck vermittelt worden, ich hätte Generalsekretär Gorbatschow persönlich mit Goebbels vergleichen wollen. Das war nicht meine Absicht. Ich bedauere es sehr, daß dieser Eindruck entstehen konnte und distanzieren mich mit Entschiedenheit davon. »

²⁸³ Compte rendu du groupe parlementaire 11/11 du 02.09.1987.

²⁸⁴ V. Rühle, 31.03.87.

²⁸⁵ DUD du 07.04.1987.

²⁸⁶ Ses propos sont repris et publiés dans l'*UiD* : Geißler, Heiner : « Wählerbasis erhalten und erweitern – Arbeitsschwerpunkte der CDU als Volkspartei der Mitte », in *UiD* 24/87, 13.08.1987, p.5-8.

intensifier les relations sur les plans scientifique, économique, culturel, technique et sur celui des relations humaines. Mais il souligne qu'un des critères de jugement du processus en cours reste l'état du respect des droits de l'homme, la question de la protection de ces droits.

Cette période de 1984 à 1987 semble se caractériser par la distance et les dissensions. La distance est toujours présente et soulignée avec l'Union soviétique mais elle se creuse également entre les deux grands partis de l'échiquier politique ouest-allemand sur le plan de la politique extérieure. Au lieu de pouvoir se prévaloir de nouveaux succès, l'Union chrétienne-démocrate semble rouvrir de vieilles discussions qui portent préjudices à son unité mais aussi à ses contacts avec l'Est. Face à ces remous, qui ont bénéficié d'une grande couverture médiatique, la position prise par le chancelier H. Kohl pose question. Dans la presse et au sein du SPD, il lui est reproché dans un premier temps un manque de clarté, une attitude attentiste comme s'il ne souhaitait pas imposer ses idées ou qu'il envoyait d'abord ses lieutenants, comme V. Rühle, défendre ses positions avant de lui-même faire des annonces²⁸⁷. Le chancelier doit donc s'imposer entre les voix divergeantes au sein de la CDU/CSU et contenter également son partenaire de coalition. Cette question de la frontière polonaise se repose avec plus d'acuité lors du processus d'unification puisqu'il s'agit de reconnaître son caractère définitif, intangible²⁸⁸. De 1984 à 1987, H. Kohl donne surtout l'impression de ne pas vouloir ouvrir de telles discussions, il cherche plutôt à utiliser des thématiques plus consensuelles qui permettent de donner une image positive des chrétiens-démocrates. Ainsi, la politique mémorielle est un élément essentiel de l'*Ostpolitik* et de la politique allemande du parti. Il s'agit de s'intégrer dans une tradition historique qui ne se concentre pas seulement sur l'héritage de l'*Ostpolitik* des années 1970 mais de mettre en avant l'histoire commune allemande afin de renforcer l'unité de la nation.

Alors que H. Kohl veut rester au centre et rallier un maximum de positions, le parti reste tiraillé entre centre-droit ou centre-gauche. H. Geißler influe pour choisir cette dernière voie. À l'été 1987, le secrétaire général de la CDU tente d'emprunter cette « nouvelle » direction en vue des prochaines élections quand les préparatifs du prochain congrès du parti sont lancés pour travailler sur le programme du parti²⁸⁹. Le désarmement

²⁸⁷ « Absage an 'gruppe Stahlhelm' », in : *Der Spiegel*, 10/1985, 03.03.1985.

²⁸⁸ Signature le 14 novembre 1990 du traité sur la frontière germano-polonaise à Varsovie par les ministres des Affaires étrangères polonais et allemand.

²⁸⁹ « Kein Zentimeter wird zurückmarschiert », in : *Der Spiegel*, 32/1987, 02.08.1987.

et l'amélioration des relations avec l'Union soviétique retrouvent dans ce contexte une place centrale.

3 Sur le chemin d'une *Ostpolitik* plus active : la volonté d'écrire le succès (1987–1989)

3.1 Le changement de climat

Le changement de climat semble permis par les rencontres prévues en haut lieu par M. Gorbatchev et par la signature du traité INF. A. Wirsching ajoute l'aspect économique aux causes des modifications dans les relations germano-soviétiques, le plus important pour l'Union Soviétique¹. Il évoque le développement rapide d'une sorte de nouveau partenariat entre Bonn et Moscou². Le 22 avril 1987, le ministre de la Recherche, Hans Riesenhuber signe à Moscou un accord sur la coopération pour une utilisation pacifique de l'énergie atomique et la ministre de la Santé, Rita Süßmuth signe le lendemain un accord germano-soviétique sur la santé³. La visite de R. von Weizsäcker avec H.-D. Genscher du 6 au 11 juillet 1987 en URSS constitue également une étape importante et confirme le réchauffement⁴. Le rôle de H.-D. Genscher est prépondérant dans cette évolution, sur fond de rivalité avec le chancelier, il devient l'avocat de la détente et du désarmement et l'interlocuteur privilégié des Soviétiques⁵.

Le désarmement se trouve au centre de la problématique des relations Est-Ouest de 1987 à 1989 et est l'objet de la sous-partie 4.2 de ce chapitre.

La fin de l'opposition de l'Union soviétique à la visite officielle de E. Honecker en République fédérale est aussi un signe de l'amélioration des relations. Cette visite est un des sujets principaux traité dans la sous-partie 4.3 de ce chapitre.

La « glace » semble brisée définitivement lors de la première visite officielle du chancelier Kohl à Moscou du 24 au 27 octobre 1988 durant laquelle 6 contrats sont signés⁶. A. Wirsching émet même l'hypothèse que, peut-être à l'exception de l'année 1970, les relations germano-soviétiques non jamais été aussi marquées par la confiance et pleines de promesses⁷. Dans le discours chrétien-démocrate, de la visite du chancelier allemand à

¹ (Wirsching 2006, pp. 554-563) Partie intitulée « Tauwetter in Moskau : Gorbatschow und die Deutschen », sous-partie : « Das Eis bricht : Neue Harmonie und Renaissance der Deutschen Frage. ».

² *Ibid.*, p. 554.

³ AAPD 1987, document 126, note de bas de page n°20 p. 641.

⁴ AAPD 1987, document 203, p. 1016-1018 ; document 206, p. 1029-1036.

⁵ (Bozo 2005, p. 50) ; (Hacke 2003, p. 312, p. 352)

⁶ AAPD 1988, document 300 et 301, p. 1553-1580, document 303 et 304, p. 1582-1603.

⁷ (Wirsching 2006, p. 556)

Moscou à la visite officielle de Gorbatchev en RFA, il est question de « nouvelle ère », de « nouvelle page » dans les relations germano-soviétiques⁸. Le jugement est positif dans les deux cas⁹. Avant son voyage, H. Kohl ne veut pas avoir trop d'attentes et souhaite rester réaliste¹⁰. Il qualifie les traités à signer, si les questions restées ouvertes sur Berlin sont réglées, de « symbole de l'amélioration de la coopération. »¹¹ Pour lui, la force de la République fédérale repose sur la Bundeswehr et son économie performante.

Malgré tout, l'année 1988 est encore marquée par des déclarations au sein de la CDU et de la CSU qui demandent des faits et non des paroles à M. Gorbatchev¹². Plusieurs articles publiés dans le *DUD* développent une argumentation précautionneuse envers la politique de M. Gorbatchev ne voulant pas faire dépendre la politique extérieure de la République fédérale d'une seule personnalité ou d'un processus de réformes incertain¹³. Plusieurs chrétiens-démocrates font encore appel à la prudence et à un jugement distancié et réaliste de la situation en Union soviétique¹⁴.

Seul l'enchaînement des événements en 1989 provoque un changement durable. La situation en Europe de l'Est s'accélère au premier semestre 1989, en février l'armée soviétique retire ses dernières troupes d'Afghanistan, le sommet de l'OTAN des 30 et 31 mai 1989 aboutit à une situation satisfaisante,¹⁵ la visite de M. Gorbatchev à Bonn du 12 au 15 juin 1989 s'effectue dans une atmosphère euphorique,¹⁶ le discours de M. Gorbatchev devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg du 6 juillet signe la fin de la doctrine Brejnev qui limitait la souveraineté des États satellites de l'Union soviétique en Europe de l'Est¹⁷.

⁸ Lamers, Karl : « Eine 'neue Seite' in den deutsch-sowjetischen Beziehungen – Die Überwindung der Spaltung Europas erfordert einen langen Atem », in : *DUD* n° 202/42 du 24 octobre 1988 ; communiqué de presse de H. Geißler au sujet de la visite de M. Gorbatchev à Bonn du 11.06.1989.

⁹ « La visite de M. Gorbatchev en Allemagne fédérale – Bonn et Moscou veulent 'contribuer à surmonter la division de l'Europe'. », in *Le Monde*, 14.06.1989.

¹⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 11/36 du 19.09.1988, p. 73-78.

¹¹ *Ibid.*, p.74.

¹² Kram, Johannes : « Schüleraustauschprogramm zwischen der UdSSR und der Bundesrepublik Deutschland – Gorbatschow sollte die Hindernisse beseitigen », in *DUD* n° 73/42 du 18.04.1988 ; Wimmer, Willy : « Mauer und Blockgrenze vertragen sich nicht mit dem 'gemeinsamen Haus Europa' – Das 'neue Denken' erfordert ein neues Handeln, in *DUD* n° 114/42 du 20.06.1988, p. 2.

¹³ Pöttering, Hans-Gert : « Für eine eigene selbstbewußte Außen-und Sicherheitspolitik – Unser Sicherheitspartner sind die Vereinigten Staaten », in *DUD* n° 84 /42 du 03.05.1988, p.3 ; Interview de V. Rühle in *Berliner Morgenpost* du 07.04.1988 : « Deshalb sollten wir alles tun, um den Reformprozeß zu unterstützen. Aber natürlich müssen wir dabei auch immer gegen Rückschläge und neue Schwierigkeiten gewappnet sein. »

¹⁴ Repnik, Hans-Peter : « Gorbatschows Propaganda zeigt Wirkung - Dramatischer Stimmungsumschwung in der Bundesrepublik Deutschland », in *DUD*, n° 86/42 du 05.05.1988, p.2.

¹⁵ « La fin du sommet de l'OTAN à Bruxelles, M. Bush a imposé à la RFA sa conception du désarmement », in *Le Monde*, 31.05.1989.

¹⁶ Compte rendu du groupe parlementaire de la CDU/CSU 11/60 du 13.06.1989, p. 7-10.

¹⁷ Discours publié dans : Conseil de l'Europe-Assemblée parlementaire. Compte-rendu. 41^{ème} session ordinaire, 8-12.05 et 3-7.07.1989, tome 1, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1990, p. 197-205.

Cela détermine le contexte dans lequel, l'Union chrétienne-démocrate doit se placer. Cette analyse constitue la dernière sous-partie de ce travail.

3.2 Le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire de 1987 : de vifs débats, un processus d'acceptation difficile

Dans le discours des chrétiens-démocrates, presque chaque prise de position officielle concernant le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire de 1987 suit l'objectif de faire ressortir le succès de la politique extérieure de sécurité menée jusqu'ici par l'Union. Ce récit permet de détourner l'attention des nombreuses tensions au sein de la coalition que cette thématique cause désormais. C'est la ligne directrice du discours de A. Dregger en janvier 1985 au sujet de la déclaration commune des ministres des Affaires étrangères américain et soviétique¹⁸. George Shultz et A. Gromyko s'accordent à parler de désarmement et de limitation de l'armement sur trois niveaux : les armes de moyenne portée, les armes stratégiques et les armes spatiales. Deux éléments ont permis selon A. Dregger d'aboutir à ce résultat qu'il qualifie de « grande réussite » (« *ein großer Erfolg* ») : le rôle décisif du Président américain en lien avec le programme IDS et la position unanime de la CDU-CSU et quasi-unanime du FDP au Bundestag au moment du vote sur le stationnement des missiles en Allemagne de l'Ouest¹⁹. Pourquoi l'Union soviétique aurait-elle dû négocier sérieusement si elle avait pu obtenir beaucoup plus sans concession, en influençant la politique intérieure de ses partenaires de négociations ? Pour le président du groupe parlementaire, le oui au stationnement a mis fin à cette possibilité et a participé au retour à la table des négociations de l'Union soviétique.

La dynamique lancée par l'URSS et les États-Unis détermine la politique de l'Union en matière de contrôle de l'armement²⁰. Du point de vue de Bonn, les négociations de Genève sur les armes nucléaires stationnées en Europe en 1986 et 1987 sont trop rapides et incontrôlables²¹. La première véritable rupture dans la politique soviétique de désarmement a lieu le 15 janvier 1986 lorsque M. Gorbatchev écrit à R. Reagan pour lui proposer l'élimination complète des armes nucléaires dans un délai de 15 ans. À la différence des

¹⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 10/54 du 15.01.1985, p. 6-8.

¹⁹ *Ibid.*, p. 6.

²⁰ (Wirsching 2006, pp. 563-572) Le chapitre sur : « An der Seite Amerikas : Die transatlantischen Beziehungen in der Endphase des 'Kalten Krieges' ».

²¹ (H.-P. Schwarz 2012, pp. 426-455), p. 439 : « In der Innenpolitik ist Helmut Kohl ein Pragmatiker, in der Europapolitik ein Gestalter, in der Abrüstungspolitik der Jahre 1985 bis 1989 ein Getriebener. »

années 1981-1983, il n'est plus question, par la négociation, de réguler la modernisation des arsenaux pour assurer la stabilité à des niveaux d'armement aussi bas que possible. Désormais, la négociation ne doit plus seulement se contenter de maîtriser la course aux armements mais viser à éliminer des catégories entières d'armes nucléaires²². Le 24 février 1986, les États-Unis répondent favorablement à l'offre soviétique en posant comme unique condition une élimination globale des FNI, en Asie au même titre qu'en Europe.

Malgré l'échec des négociations, notamment à cause du préalable de l'abandon du projet IDS exigé par les Soviétiques et non accepté par les Américains, le sommet de Reykjavik en octobre 1986 entre R. Reagan et M. Gorbatchev consacre le retour de l'option zéro dans les négociations. Ce retour place la République fédérale devant un dilemme inattendu concernant sa relation avec les États-Unis. Si les armes nucléaires américaines disparaissent en majeure partie d'Europe, cela ne signifie pas seulement l'infériorité de l'Ouest du point de vue des armes conventionnelles mais aussi la « singularisation » de la République fédérale comme puissance non-nucléaire, comme le craignent les chrétiens-démocrates puisque le désengagement américain en Europe est encouragé. Avant et après le sommet de Reykjavik, A. Dregger souligne le caractère existentiel de cette question de sécurité pour l'Allemagne, la plus importante du moment²³. L'inquiétude porte essentiellement sur les armes d'une portée inférieure à 500km, entre 150 et 500 km qui représentent la véritable menace pour l'Allemagne et les pays du Benelux si la solution zéro pour les armes à portée intermédiaire est atteinte. Le défi pour le gouvernement fédéral est d'arriver à faire valoir les intérêts allemands dans les négociations américaines et soviétiques sans toutefois faire ralentir celles-ci²⁴. Alfred Dregger insiste en conséquence sur l'importance des relations avec les États-Unis et l'importance de conserver l'unité dans l'Alliance. C'est également le point central de la conclusion du discours de V. Rühle, son « plaidoyer »²⁵ comme il le nomme, devant les députés du groupe parlementaire. Avec les Américains, il faut chercher à savoir si, à la table des négociations, les Soviétiques sont prêts à franchir le pas « révolutionnaire » de la destruction d'armes et s'assurer de leur engagement à négocier ensuite au sujet des armes de plus petite portée. V. Rühle insiste donc sur le caractère « révolutionnaire » des négociations à Genève si elles aboutissent puisqu'il s'agirait d'un premier traité qui prévoit la destruction d'armement. Il indique que

²² Paolini, Jérôme : « Histoire d'une négociation », in : *Politique étrangère*, n°1 - 1988 - 53^eannée. p. 27-46.

²³ Compte rendu du groupe parlementaire n°10/104 du 30.09.1986 p. 2, n° 10/105 du 14.10.1986 p. 14-16.

²⁴ Compte rendu du groupe parlementaire n° 10/105 du 14.10.1986 p. 14.

²⁵ Compte rendu du groupe parlementaire n°10/104 du 30.09.1986, p. 18.

grâce au stationnement des euromissiles de 1983, le côté occidental a de quoi négocier en face des SS-20, ce qui n'aurait pas été le cas sans le stationnement. Il met l'accent également sur l'importance pour la CDU-CSU de se montrer comme le parti qui sait allier sécurité et désarmement, à l'inverse du SPD qui ne s'intéresse unilatéralement qu'au désarmement²⁶. Ainsi, J. Todenhöfer, porte-parole du groupe parlementaire de la CDU/CSU sur la politique de désarmement, parle d'une supériorité menaçante du Pacte de Varsovie dans le domaine des missiles de plus courte portée et des armes conventionnelles²⁷. Le projet IDS avait déjà causé de telles craintes. De telles inquiétudes pèsent sur les discussions transatlantiques tout au long de la seconde moitié des années 1980 et, en conséquence, les avances de M. Gorbatchev sont considérées dans un premier temps avec scepticisme par les chrétiens-démocrates.

À la différence du SPD, Alfred Dregger estime que Reykjavik est un succès²⁸. Les dirigeants du parti mettent l'accent sur la chance que ces négociations représentent. À la suite de la rencontre au sommet, A. Dregger fait valoir la volonté d'avoir une position européenne à formuler et mettre en avant dans les discussions des deux superpuissances²⁹.

Le ministère des Affaires étrangères donne d'importantes impulsions pour concevoir une nouvelle politique de sécurité allemande. « À quel point les propositions de désarmement de Gorbatchev correspondent aux intérêts allemands, c'est une des questions les plus discutées de l'année 1987 à Bonn en matière de politique extérieure. »³⁰ Le FDP et H.-D. Genscher sont pour la forme la plus complète de désarmement nucléaire, ils sont donc prêts à faire des concessions préalables envers l'Union soviétique. Chez les chrétiens-démocrates la situation est différente. Au départ, seule une minorité autour de H. Geißler soutient sans réserve la ligne du ministre des Affaires étrangères. F.J. Strauß, A. Dregger, M. Wörner, V. Rühle et d'autres craignent une conférence de Potsdam en matière de politique de désarmement, c'est-à-dire que les grandes puissances décident sans eux. Une double solution zéro pour les armes de moyenne portée plus longues (LRINF, 1000 – 5500km) et celles plus courtes (SRINF 500-1000km) était envisageable pour ceux qui nourrissent de telles craintes tant qu'il n'y avait aucune chance qu'elle soit réalisable. Le 30 septembre 1986, H.D. Genscher réussit à rallier H. Kohl à sa position. Position que H.

²⁶ *Ibid*, p. 16.

²⁷ Todenhöfer, Jürgen : « Sowjetische Abrüstungsvorschläge mit Pferdefuß – bedrohte Überlegenheit des Warschauer Paktes », in : *DUD* n°208 du 30.10.1986, p. 3.

²⁸ Compte rendu du groupe parlementaire n°10/108 du 04.11.1986 p. 3.

²⁹ Compte rendu du groupe parlementaire n°10/110 du 24.11.1986, p. 2 ; compte rendu du groupe parlementaire n°10/111 du 02.12.1986, p. 4.

³⁰ (Wirsching 2006, pp. 565-566)

Kohl présente lors d'une déclaration de politique générale au Bundestag le 6 novembre 1986 : Bonn soutient la solution zéro pour les missiles à moyenne portée LRINF associée à la poursuite des négociations pour les missiles à moyenne portée SRINF dans l'idée toujours d'avoir des plafonds³¹. Il qualifie la solution zéro « d'acceptable ». H. Kohl anticipe la présentation de cette déclaration gouvernementale devant le groupe parlementaire le 4 novembre 1986. Il rappelle que la sécurité des États-Unis et celle de l'Europe de l'Ouest ne doivent faire qu'un, que les intérêts en matière de sécurité de l'Europe, compris comme l'Alliance et l'Europe occidentale, doivent être en harmonie avec les résultats sur le désarmement et le contrôle de l'armement. Il propose pour formuler cette idée de manière prégnante le slogan suivant : « pas moins de sécurité du fait qu'il y ait moins d'armes mais plus de sécurité de ce fait »³². L'important est également que la politique menée fasse preuve de continuité, d'une ligne claire³³. Le chancelier rappelle aussi le poids qui doit être accordé à l'Europe. C'est également ce que fait A. Dregger en souhaitant que le parti s'efforce de développer une position européenne pour les discussions sur le désarmement des deux grandes puissances³⁴.

Le 28 février 1987, M. Gorbatchev annonce accepter la possibilité d'un accord séparé sur les euromissiles. L'Union soviétique n'insiste plus pour lier un accord sur une réduction des euromissiles à des accords dans les autres dossiers. Dans la presse française, cette annonce est considérée comme un habile coup de théâtre qui prend les gouvernements européens à contre-pied³⁵. M. Gorbatchev ne semble pas prendre beaucoup de risque en abandonnant cette condition préalable à tout résultat à laquelle il tenait jusqu'à présent. Il n'attend plus une renonciation du Président américain au projet d'IDS puisque la Maison Blanche a déjà laissé entendre que la mise en œuvre de ce projet pourrait être retardée. L'option zéro, dans un premier temps la destruction des SS-20 afin d'éviter un réarmement en Europe de l'Ouest, a été proposée par les Occidentaux, H. Schmidt en tête, et a été approuvée par le Conseil atlantique et par R. Reagan lui-même³⁶. H. Schmidt a précisé cette

³¹ Compte rendu de séance plénière 10/243 du 06.11.1986, p.18738-18744, ici p. 18740.

³² Compte rendu du groupe parlementaire 10/108 du 04.11. 1986, p. 17 : « Nicht weniger Sicherheit durch weniger Waffen, sondern mehr Sicherheit durch weniger Waffen ».

³³ *Ibid*, p. 19.

³⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/110 du 24.11. 1986, p.2 ; compte rendu du groupe parlementaire 10/111 du 02.12. 1986, p.4.

³⁵ « La proposition de M. Gorbatchev sur les euromissiles M. Reagan estime que ,tout accord doit être vérifiable' » in : *Le Monde*, 06.03.1987 ; « L'offre d'un 'accord séparé' sur les euromissiles bouleverse les données des négociations Est-Ouest » in : *Le Monde*, 03.03.1987.

³⁶ Cf. chapitre 1.1 et chapitre 1.5.

option par exemple dans une lettre adressée à L. Brejnev à la fin de l'année 1979³⁷. Même si cette solution lui semble peu vraisemblable, il lui semble important de la maintenir comme une possibilité envisageable. Le président américain a réitéré à Reykjavik cette offre, le démantèlement à la fois des SS-20 soviétiques et des missiles de croisière et Pershing II américains. Alors que, jusqu'à présent, peu de monde avait pensé que l'Union soviétique l'accepte un jour, les Occidentaux se voient dans l'obligation de reconnaître cette option zéro afin de ne pas perdre en crédit.

Plus la solution zéro n'est plus simplement théorique, plus se développent les différends au sein de la coalition gouvernementale. Pour l'Union, la discussion a conduit à une brève résurgence de vieilles positions des années 60 entre atlantistes et gaullistes. Ainsi, A. Dregger et F. J. Strauß prennent en quelque sorte une position gaullienne en demandant une union de sécurité européenne où se retrouveraient les forces nucléaires britanniques et françaises ainsi que les forces conventionnelles des puissances non-nucléaires puisqu'ils mettent en doute la capacité de défense de l'alliance politico-militaire occidentale. V. Rühle et M. Wörner représentent le courant plus « atlantiste » puisqu'ils restent fidèles à la garantie nucléaire américaine et s'efforcent d'obtenir un désarmement nucléaire progressif et contrôlé en envisageant la possibilité de fixer des plafonds.

En mars 1987, une séance du groupe parlementaire démontre la complexité de la question pour les chrétiens-démocrates. Cette réunion a lieu dans le contexte de l'installation du nouveau gouvernement Kohl, le troisième, suite aux élections législatives, et est dominée par la réception du nouveau contrat de coalition. Dans ce cadre, la discussion sur la réussite et la chance que constitue l'après Reykjavik conduit à une réflexion sur le lien entre politique de sécurité et politique allemande. L'Union se donne la mission d'en faire leur réussite sur le plan du désarmement mais surtout sur le plan de la politique de sécurité. Le député B. Friedmann influe sur le débat dans ce sens puisqu'il demande au chancelier de réintroduire l'idée de réunification et de souligner le lien entre politique allemande et politique de sécurité. Ce député publie en 1987 un livre à ce sujet³⁸. H. Werner fait part de ses inquiétudes alors qu'il lui paraît évident que cela ne va pas durer longtemps avant que l'Union soviétique n'entreprenne une offensive en matière de politique allemande. Il regrette que les accords de coalition ne comportent rien sur la politique allemande et estime qu'un processus de clarification au sein du parti est nécessaire. H. Kohl

³⁷ (Soell 2008, p. 739)

³⁸ Friedmann, Bernhard : *Einheit statt Raketen : Thesen zur Wiedervereinigung als Sicherheitskonzept*, Herford, Busse Seewald, 1987.

construit sa réponse autour de la fidélité aux principes. Le député H. Kroll-Schlüter se sert des critiques exprimées par Henry Kissinger, l'ancien ministre des Affaires étrangères américain, pour faire valoir sa préoccupation quant à la possibilité de devoir vivre en Europe, une fois la solution zéro atteinte, sans réduction des armes conventionnelles et à courte portée. Il indique par la même occasion que la réponse de H.D. Genscher ne le rassure pas³⁹. Le ministre M. Wörner et V. Rühle lui répondent et se concentrent sur un argument de crédibilité dans leur intervention. Ils rappellent que les États-Unis comme l'Union soviétique veulent désormais la solution zéro et que même si le gouvernement allemand disait non, cela ne changerait rien. M. Wörner s'efforce de montrer qu'une telle décision ne signifie ni le couplage ni le découplage de l'Amérique à l'Europe. Il conclue par le fait que pour lui cette décision est défendable dans la mesure où des concessions soviétiques sont attendues ainsi qu'une poursuite des négociations pour d'autres catégories d'armes. V. Rühle s'efforce à renforcer ce que vient de dire M. Wörner⁴⁰. Il rappelle que l'Union soviétique n'a pas réussi à atteindre deux de ses objectifs de négociations puisqu'elle doit désormais comme les Américains supprimer des missiles et parce que les Soviétiques n'ont pas réussi à contrôler les systèmes français et britanniques. Au sujet du lien entre les missiles à courte portée et les négociations en cours, V. Rühle estime qu'il faut préciser ce que l'on peut entendre dans l'espace public. Pour lui, les chrétiens-démocrates n'ont pas les mains vides, ils disposent de leviers pour peser dans la discussion. Les missiles de courte portée entre 500 et 1000 km sont déjà contenus dans les négociations car ils constituent un élément des positions défendues par l'OTAN depuis 1981. Pour les Américains, l'objectif est d'aboutir en association avec la solution zéro à une limitation du nombre des deux côtés. Dans un deuxième temps, les chrétiens-démocrates souhaitent donc l'engagement à poursuivre les négociations pour la catégorie des armes d'une portée entre 150 et 1000 km en ayant pour objectif le désarmement, de disposer de moins de systèmes et du droit aux mêmes limites supérieures⁴¹. Afin de renforcer leur crédibilité et d'amoindrir celle des Verts ou des partisans du mouvement pour la paix, il est nécessaire de démontrer que les décisions à prendre en matière de défense sont tout à fait compatibles avec la politique de contrôle de l'armement, voire même complémentaires de la volonté de « créer la paix avec moins d'armes ». Ce sont ces deux éléments qu'il faut articuler habilement. Ils constituent également la chance pour le parti de prouver que par la force, par le

³⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/2 du 10.03. 1987, p.61-62.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 66-69.

⁴¹ *Ibid.*, p. 68.

stationnement, par des efforts en matière de défense, la porte des décisions en faveur du désarmement peut s'ouvrir⁴². A. Dregger conclut la discussion par des paroles pragmatiques. Que les chrétiens-démocrates le veuillent ou non, la solution zéro va être mise en œuvre puisque c'est le souhait des deux grandes puissances, il faut donc partir de cette réalité désormais pour essayer d'élargir le désarmement⁴³.

Cette discussion a lieu juste avant la déclaration gouvernementale du 18 mars 1987 de H. Kohl⁴⁴. Il s'agit de la première déclaration gouvernementale du chancelier depuis la mise en place du nouveau gouvernement. Il y présente par conséquent un panorama de la politique que la coalition s'est engagée à mener. Son intervention est construite en cinq points principaux annoncés dès l'introduction et développés ensuite. Le cinquième point concerne la volonté de renforcer la paix en Europe. Cela signifie pour le chancelier, être un « partenaire fiable » défendant « la communauté des valeurs occidentales » et mener une politique de « détente réaliste »⁴⁵. La qualification de réaliste renvoie au devoir de ne pas effacer la différence fondamentale entre démocratie et dictature et à la nécessité de protéger la liberté et la sécurité du pays. H. Kohl essaie de montrer dans son discours sur la politique extérieure que politique de détente réaliste et sécurité militaire ne se contredisent pas mais se complètent et sont indissociables l'une de l'autre⁴⁶. Une page de la déclaration du chancelier est consacrée au désarmement⁴⁷. Il parle de « désarmement et de contrôle de l'armement » et essaie de mettre en avant la volonté du gouvernement de continuer et de faire avancer les négociations. Il rappelle le caractère historique des propositions faites à Reykjavik, les plus larges annoncées jusqu'à présent. Le gouvernement approuve la solution zéro en Europe accompagnée de la réduction de ces systèmes au niveau mondial à chacun 100 ogives⁴⁸. La supériorité soviétique dans la catégorie des missiles intermédiaires de plus courte portée suscite l'inquiétude. Pour cette raison, H. Kohl souligne que le gouvernement attend des deux grandes puissances qu'elles s'engagent résolument et concrètement à entamer immédiatement les négociations qui doivent s'ensuivre concernant les missiles intermédiaires de plus courte portée⁴⁹. Ces négociations doivent avoir pour

⁴² *Ibid.*, p. 69.

⁴³ *Ibid.*, p. 70.

⁴⁴ Compte rendu de la séance plénière au Bundestag n° 11/4 du 18.03.1987, p. 51-73.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 52.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 67.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 70.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 70 : « Die Bundesregierung stimmt der in Reykjavik in Aussicht genommenen INF-Regelung zu : Nulllösung in Europa bei gleichzeitiger weltweiter Verringerung dieser Systeme auf jeweils 100 Gefechtsköpfe. »

⁴⁹ *Ibid.*, p. 70 : « Die Bundesregierung erwartet deshalb, daß sich die beiden Weltmächte konkret und

objectif d'atteindre un niveau de réduction bas avec les mêmes limites supérieures de chaque côté⁵⁰. Le désarmement nucléaire renforce le problème du déséquilibre sur le plan conventionnel en Europe. Dans ce domaine également, il est nécessaire de s'efforcer d'atteindre un équilibre « contrôlable, complet et stable au plus faible niveau ». Cela doit aussi avoir lieu dans le cadre de la préparation à Vienne d'une conférence sur le contrôle de l'armement conventionnel. Le chancelier souhaite atteindre un plus large consensus au Bundestag. Le oui à la solution zéro est donc encore conditionné à une poursuite des négociations. V. Rühle présente aux députés du groupe de politique extérieur un compte rendu de ses entretiens au comité central du parti communiste soviétique et au ministère des Affaires étrangères à Moscou à l'occasion du « groupe/forum de discussion de Bergedorf »⁵¹. Sur les questions de contrôle de l'armement et du désarmement, l'optimisme est de mise. Il a essayé de montrer la problématique liée à la solution zéro pour les missiles de courte portée qui doit être prise en compte par les Soviétiques. Leur démontage devrait être fixé comme objectif des négociations. Il précise que la difficulté pour les chrétiens-démocrates est à la fois d'être pour une solution zéro dans le domaine des missiles de moyenne portée mais contre une dénucléarisation de l'Europe. Lors de la discussion suivant le compte rendu de V. Rühle, les membres du groupe sont unanimement d'accord de se retenir de faire des déclarations sur ces questions. Une séance commune avec le groupe de travail de défense est prévue.

Lors d'une visite du secrétaire d'État G. Shultz à Moscou le 15 avril 1987, M. Gorbatchev fait une deuxième offre : une deuxième option zéro à négocier immédiatement sur les SRINF de portée comprise entre 500 et 1000 km. Quand la double solution zéro se dessine dans l'accord entre URSS et USA, une large partie de l'Union est plutôt contre et ne veut pas l'accepter d'office, alors que le SPD, le FDP, les Verts et, selon les sondages, également plus de trois quarts de la population se prononcent en faveur des propositions de M. Gorbatchev. En avril 1987, peu après sa réélection, la coalition chrétienne-démocrate libérale connaît une crise. Les adversaires d'une double solution zéro sont rapidement en manque d'arguments car un accord sur des plafonds communs pour les SRINF ouvre la question de savoir avec quels systèmes l'Ouest pourrait atteindre ces plafonds : faut-il

verbindlich verpflichten, sofortige Folgeverhandlungen über die Mittelstreckensysteme kürzerer Reichweite aufzunehmen. »

⁵⁰ *Ibid.*, p. 70 : « Ziel dieser Verhandlungen muß es sein, alle diese Systeme auf ein niedriges Niveau mit gleichen Obergrenzen zu reduzieren. »

⁵¹ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 31.03.1987, p.42.

retirer aux Pershing II leur deuxième étage pour qu'ils deviennent des systèmes de plus courte portée ou moderniser les Pershing IA. Pour H. Kohl, une nouvelle discussion sur un possible « réarmement » n'est pas envisageable, elle ne pourrait s'imposer sur le plan intérieur et la pression des Alliés occidentaux se fait sentir aussi de plus en plus sur le gouvernement. Le processus d'acceptation de la double solution zéro au sein de la CDU/CSU ne se fait pas sans vagues. Avant la déclaration gouvernementale du 4 juin 1987, c'est-à-dire avant l'acceptation officielle du gouvernement allemand de la double solution zéro, le parti est traversé par de longues discussions. Dans les comptes rendus des réunions du 5 mai, du 19 mai et du 2 juin 1987, plus de 70 pages, voire 80 pour les deux premiers, sont consacrées aux discussions sur la thématique du désarmement.

Fin avril 1987, pendant la pause Pascale, une interview accordée par H.-D. Genscher à la presse suscite les critiques des chrétiens-démocrates. Le mécontentement vient de propos soutenant sans réserve l'attitude positive des États-Unis envers les solutions zéro et la volonté affirmée du ministre d'éviter que la méfiance ne s'immisce dans la position américaine⁵². Ces propos sont plusieurs fois évoqués le 5 mai au sein du groupe parlementaire.

Lors de la séance du groupe de travail sur la politique extérieure du 5 mai 1987, la présidente, la députée Michaela Geiger, rappelle en faisant le compte rendu de la dernière réunion de la présidence du groupe parlementaire que le président a insisté sur la nécessité d'avoir une position unie de l'Union sur la question de la solution zéro. Sur cette thématique V. Rühle présente les discussions qu'il a menées à Washington, un débat « intensif » s'ensuit entre les députés J. Todenhöfer, O. Lowack, H. Geißler, K. Lamers, H. Czaja, Hans-Peter Repnik⁵³, Heinrich Lummer et V. Rühle⁵⁴. Ils concluent unanimement que le groupe parlementaire doit tenir sa position peu favorable à une solution zéro des missiles d'une portée inférieure à 1000 km mais, à l'exception de la réserve de deux membres de la réunion non nommés, une position favorable à une solution zéro pour les missiles d'une portée supérieure à 1000km et pour le désarmement d'autres missiles et d'autres armes.

⁵² « Angst vor der Courage – Bonns Christdemokraten fürchten eine Einigung der Supermächte », in *Der Spiegel* 18/1987, 26.04.1987.

⁵³ H.-P. Repnik (1947-), député de Constance au Bundestag de 1980 à 2005, est le président de 1985 à 1989 du groupe du Bade-Wurtemberg au sein du groupe parlementaire de la CDU/CSU. À la suite du remaniement d'avril 1989, il devient premier secrétaire d'État parlementaire auprès du ministère de la coopération économique.

⁵⁴ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 05.05.1987 p. 35.

Le chancelier introduit la discussion sur le désarmement lors de la séance du 5 mai 1987 par l'association des concepts de « désarmement et détente »⁵⁵. Il comprend et présente son discours comme un compte rendu intermédiaire puisque les négociations sont en cours. Il trouve problématique que la question soit traitée de manière trop émotionnelle. Pour lui, le désarmement en soi n'a pas de valeur, il ne peut avoir de valeur que s'il signifie plus de sécurité ou plus de liberté. Il revient sur le mérite du parti d'avoir réalisé la double décision de l'OTAN et s'étonne que la solution zéro pour les armes d'une portée supérieure à 1000 km, qu'il considère être la « vraie solution zéro », ne fasse presque plus l'objet de discussion⁵⁶. À son avis, elle devrait être fêtée comme une victoire et il se félicite de ce succès. Il n'oublie pas que d'autres changements ont rendu possible cette solution zéro, au premier rang desquels se trouvent les nouveaux développements en Union soviétique. Néanmoins, pour l'instant, le chancelier considère que pas grand-chose ne s'est réellement, concrètement modifié, qu'il faut se garder de faire comme si, avec M. Gorbatchev, tout avait changé ou au contraire rien n'avait changé⁵⁷. Le chancelier trouve absurde que certains croient vraiment que M. Gorbatchev veuille introduire une démocratie, sans préciser à qui il pense. Il rappelle que le système soviétique doit rester communiste et se défend en affirmant cela d'avoir de nouveau une grille de lecture déterminée par la Guerre Froide. Il invite à suivre le processus en cours en Union soviétique avec sympathie car il peut correspondre aux intérêts allemands, sans pour autant être trop serein ou trop attentiste. H. Kohl pense que les négociations peuvent encore durer pendant dix voire quinze ans, il ne souhaite donc pas prendre de décisions hâtives et agir sous l'effet de la pression. Il ajoute également ne pas vouloir reporter la prise de décision aux calanques grecques. Le chancelier semble essayer de trouver et de justifier difficilement un équilibre entre deux positions extrêmes qui ne lui conviennent pas. Il en ressort une impression de flou et d'hésitation. Il rappelle qu'il est en pleine consultation avec les partenaires européens afin de passer en revue la ligne européenne. Si les Européens n'arrivent pas ensemble à faire percevoir leurs propres intérêts, ils risquent de devenir la balle de jeu des deux puissances mondiales. H. Kohl se place dans la lignée de K. Adenauer et renvoie à l'image du pont atlantique pour symboliser les relations germano-américaines⁵⁸. Il souligne que les intérêts allemands ne sont pas totalement identiques aux intérêts européens ou américains. Sa

⁵⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 11/6 du 05.05. 1987, p.16-35.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 23.

⁵⁸ (Hacke 2003, pp. 63-108) ; Schwarz, Hans-Peter : « Konrad Adenauer und Amerika », in : *Die Politische Meinung* 49/2004, 412, p. 25-31.

conclusion est construite autour de deux points : la responsabilité et la volonté de ne pas subir de pression pour décider rapidement. Le gouvernement est responsable de la paix et de la sécurité de la République fédérale mais il a aussi, dans un sens élargi, une responsabilité envers les Allemands qui vivent en dehors de la RFA, envers les jeunes qui servent dans la Bundeswehr et une responsabilité dans une perspective historique. Même si la situation est compliquée, notamment au sein de la coalition, le chancelier rappelle que sans avoir tous les éléments, il ne peut décider tout de suite et se laisser imposer ce qu'il doit faire ou non. Il invite les députés à rester unis, à régler les divergences d'opinion au bon endroit : au sein du groupe et au bon moment : quand il sera temps de décider. Il met en garde de parler trop dans l'espace public avant que le temps des consultations et des conseils ne soit fini.

A. Dregger reprend ensuite les points de l'intervention du chancelier qui lui semblent essentiels sans rien ajouter d'autre⁵⁹. Après un rapide résumé sur la politique de paix et de sécurité de K. Adenauer à H. Kohl, il réitère le principal objectif : s'assurer que le désarmement soit synonyme d'une augmentation de la sécurité aussi pour les Allemands. Le plus important pour lui est d'avoir comme instrument de mesure équilibre et sécurité. Il rappelle l'importance de définir une position européenne pour les négociations en matière de sécurité afin d'avoir plus de poids face aux superpuissances. Il indique que la veille, la présidence du groupe a traité le sujet et est parvenu à un résultat présenté par le chancelier. Le groupe parlementaire doit donc défendre unanimement cette position, l'unanimité étant ce qui fait la force du groupe. Il invite à mener la discussion du jour dans ce sens.

V. Rühle rapporte qu'il a défendu à Washington la politique du groupe parlementaire sur la base de la déclaration gouvernementale du chancelier⁶⁰. Il présente les points communs entre la position américaine et la sienne. Il affirme que l'administration américaine n'est pas encore sûre de la réponse à apporter à la proposition soviétique de solution zéro pour les armes d'une portée inférieure à 1000 km et qu'elle veut de véritables consultations avec les Européens auparavant. Le député de la CDU estime que l'alternative entre le oui à cette deuxième solution zéro ou un réarmement à l'Ouest n'est pas acceptable. Il souhaite exprimer avec force le oui pour la première solution zéro sur les armes d'une portée supérieure à 1000 km sans nécessairement chercher à rajouter d'autres éléments à cet accord par peur d'en demander trop. Du fait de la division du pays, la situation singulière

⁵⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/6 du 05.05. 1987, p.35-37.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 37-42.

de l'Allemagne est d'avoir stationné sur son sol des armes nucléaires qui peuvent être utilisées sur ce même sol. Il considère que ses interlocuteurs américains ont accordé une grande attention à ce point que les Allemands surveillent particulièrement. Il estime que l'Allemagne, qui est la seule dans cette position singulière en Europe, a besoin de la dissuasion nucléaire pour contrebalancer le déséquilibre sur le plan des armes conventionnelles en Europe. Il serait insupportable qu'il n'y ait des armes nucléaires que sur le sol de la République fédérale. Ce serait détruire le consensus rétabli en 1983 par les chrétiens-démocrates, la nécessité d'une composante nucléaire dans la dissuasion de mener une guerre en Europe. Il appelle à utiliser la position présentée par le chancelier dans sa déclaration gouvernementale comme base aux consultations à venir au sein de la coalition puis avec les partenaires occidentaux pour analyser la proposition soviétique. Il a été convaincu à Washington que leur voix est déterminante.

Alors que la majorité des orateurs affiche la défense de la ligne définie par le chancelier dans leur intervention, deux députés ne peuvent début mai 1987 accepter sans réserve de solution zéro. La solution zéro pour les missiles d'une portée supérieure à 1000 km reste problématique pour M. Abelein et J. Todenhöfer. Le premier affirme qu'il est grand temps que le sujet soit débattu par le groupe parlementaire « calmement et en détail »⁶¹. Il ne pense pas qu'il faille, comme le chancelier l'a dit, se taire quand on n'est pas au fait sur la question. Il veut montrer en quoi le sujet est complexe. Il est favorable à une solution zéro multipliée par cinq. Il trouve la solution zéro pour les armes d'une portée supérieure à 1000 km trop dangereuse et établit une liste des risques. Les principaux sont le découplage des États-Unis de la sécurité européenne, un certain pas en direction du neutralisme, le début de l'existence de zones de sécurité différentes, tout ce qu'ils ont toujours combattu. Les Allemands se retrouvent dans la zone des missiles intermédiaires. M. Abelein considère que plus on descend dans le nombre de kilomètres plus cela devient dangereux puisque la situation serait alors celle de la possibilité d'avoir un conflit européen limité. Il compare le contexte entourant les négociations actuelles aux précédentes et il estime qu'une fois de plus l'Union soviétique a l'avantage, est à l'initiative alors que du côté occidental, il n'est question que de souhaits et d'attente de négociations futures. Il trouve que la dissuasion assurée par les grands missiles intercontinentaux américains n'est pas crédible. Il souligne les liens nombreux entre la question du désarmement et la situation

⁶¹ *Ibid.*, p. 43-51.

allemande. Il appelle à demander aux Russes de faire un grand pas aussi et de donner aux citoyens de la RDA le droit à l'autodétermination.

Après avoir été le porte-parole des questions de politique de développement, J. Todenhöfer est alors porte-parole du groupe parlementaire sur les questions de désarmement. Il se distingue au sein du groupe parlementaire par ses interventions sur l'Afghanistan. Il présente un grand intérêt pour ce pays et met régulièrement en avant ces nombreux voyages là-bas⁶². Il se situe dans l'aile droite de la CDU et défend souvent des positions qui ne s'alignent pas totalement avec le discours du chancelier⁶³. Le 5 mai, il commence par exprimer son plus grand respect pour ce qui a déjà été obtenu par le chancelier et le groupe parlementaire sur la question du désarmement⁶⁴. Ces résultats sont dus à la solidité et la stabilité de la politique menée, en comparaison, il juge que les sociaux-démocrates ne peuvent que se taire. Il affirme traiter le sujet depuis sept ans. En ce qui concerne la question des missiles intermédiaires de plus courte portée, il voit une très grande concordance entre les positions de V. Rühle, M. Abelein et A. Dregger. Ils ne peuvent se satisfaire ou accepter le fait que les armes nucléaires restantes d'une portée inférieure à 500 km ne se retrouvent finalement stationnées que sur le sol allemand en Europe. J. Todenhöfer sait qu'ils ne disposent pas de beaucoup de soutien pour éviter cette situation, c'est pour cette raison qu'il se félicite d'avoir une si grande concordance de point de vue sur la question dans ce groupe. Il considère qu'il serait fou d'accepter une solution zéro pour les missiles intermédiaires entre 500 et 1000km comme l'a fait H.-D. Genscher, cela lui semble incompréhensible. En ce qui concerne les missiles intermédiaires de plus grande portée, l'offre actuelle n'est pas une solution zéro car il resterait 100 ogives en Asie et aussi 100 en Amérique. Une « véritable » solution zéro serait donc une solution mondiale pour lui. Il se plie ensuite à l'exercice de présenter les avantages et inconvénients d'une solution zéro pour les missiles intermédiaires de grande portée. Il compte parmi les avantages la disparition de toute une catégorie d'armes d'Europe. Cette disparition pourrait avoir un effet attractif pour d'autres catégories d'armes. Elle constitue un acompte de confiance (il cite ainsi le député K. Lamers) donné à l'Union soviétique et pourrait s'avérer

⁶² Il effectue de nombreux voyages en Afghanistan, notamment à la fin de l'année 1985 accompagné du journaliste Claus Bienfait, *Der Spiegel* 2/1985, 06.01.1985.

⁶³ En dehors de ses prises de positions au sein du groupe parlementaire, le député est présent aussi dans la presse et est souvent compris dans l'aile droite du parti, par exemple : « RFA, le porte-parole de la CDU pour les questions de sécurité préconise la création d'une force nucléaire européenne », in : *Le Monde*, 19.04.1984 ; Todenhöfer, Jürgen : « Moskau sollte auf die Bonner Abrüstungsoffensive eingehen. Stattdessen neue Kampagne gegen die Bundesrepublik Deutschland », in : *DUD*, 16.07.1984 ; ou sur la question allemande : « RFA, la CDU remet à jour sa doctrine sur la réunification », in : *Le Monde*, 18.02.1988.

⁶⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 11/6 du 05.05. 1987, p. 63-70.

renforcer cette confiance. Il compte trois principaux inconvénients. Le couplage nucléaire de l'Europe occidentale aux États-Unis qui signifierait paradoxalement l'abandon du partage d'un destin commun entre l'Europe et les États-Unis. Il comprend que les États-Unis soient pour. Les Pershing II et les missiles de croisière sont l'arme de dissuasion la plus importante face à la supériorité conventionnelle du Pacte de Varsovie. La perte de ces armes renforce la possibilité d'une invasion par arme conventionnelle du Pacte de Varsovie. Cela signifie également la perte de leur atout principal pour négocier sur le plan conventionnel. J. Todenhöfer invite donc à peser le pour et le contre et propose une solution zéro sous conditions. Il dessine un plan à deux étapes qui prévoit dans un premier temps de détruire la majorité des missiles intermédiaires de grande portée tout en conservant un minimum de 100 ou 200 ogives par sécurité afin de conserver un atout à jouer dans les négociations. Aux députés qui déclarent que les États-Unis et l'Union soviétique ont déjà décidé et se sont déjà mis d'accord, il répond que lui, en tant que député représentant les intérêts allemands, il ne peut accepter cet argument de dire : « puisqu'ils se sont mis d'accord maintenant je ne dis plus rien ». Il estime que les Russes et les Américains ont négocié seuls. L'alternative qu'il propose correspond à une proposition soviétique du 25 septembre 1986 : 100 ogives de chaque côté en Europe. Il rappelle que celle-ci fut applaudie au Bundestag par tous. Ce serait pour lui une solution intermédiaire qui aurait l'avantage d'annuler les deux premiers inconvénients qu'il a cités. Il se réfère à A. Mertes pour parler avec lui d'une Union pour le « désarmement avec sécurité ». Il conclut son intervention sur l'unité du parti et se félicite que la discussion soit, ces derniers jours, âpre mais juste, loyale.

H. Geißler répond à J. Todenhöfer en estimant que ce qu'il vient de présenter est contraire aux positions défendues par le chancelier, actuellement comme depuis le début des années 1980. De ce fait, son discours n'est pas crédible⁶⁵. Il justifie le fait qu'il soit si direct par le besoin de trouver dans la population le consentement et un consensus pour leurs objectifs politiques et la majorité. Le secrétaire général développe ensuite un panorama de la politique menée et à mener en repartant de 1982. La double décision de l'OTAN est une demande, une exigence de l'Union qui constitue une feuille de route pour une solution zéro. La victoire de l'Union en imposant cette double décision de l'OTAN a empêché la stratégie soviétique et a obligé l'Union soviétique à accepter les réalités et donc la proposition occidentale. Il qualifie les événements de 1982-83 « d'acte presque

⁶⁵ *Ibid.*, p. 71-81.

révolutionnaire dans la politique de désarmement »⁶⁶ et rappelle la nécessité de les présenter comme un succès et non, après coup, comme une erreur. Les chrétiens-démocrates doivent faire comprendre leur conception en matière de politique de défense car la discussion se passe au sein du peuple allemand, il est important de ne pas laisser de côté l'arrière-plan spirituel de toute la discussion. H. Geißler développe tout un paragraphe pour montrer que le parti n'a jamais eu cet arrière-plan spirituel et se réfère à ce sujet au congrès du parti à Cologne les 25 et 26 mai 1983 lors de la préparation des 10 000 jours de paix. Il cite le pape et rappelle le C- du parti et son importance dans la discussion. M. Gorbatchev comme nouvelle figure dans la discussion est à prendre au sérieux ne serait-ce que du fait de la popularité dont il bénéficie dans la population. H. Geißler termine son intervention par des remarques sur la forme de discours à adopter. Pour l'instant, la discussion n'a pas mené à la clarté notamment depuis les propos de H.-D. Genscher fin avril 1987. Il considère lui aussi que le ministre des Affaires étrangères s'est précipité et a dit autre chose que les chrétiens-démocrates. Il est absolument indiscutable que la solution zéro pour les missiles intermédiaires d'une portée supérieure à 1000 km est acceptée et considérée comme un succès. Les chrétiens-démocrates doivent donc pour gagner un maximum « d'acceptation et de consensus » dans la population argumenter de la manière la plus claire, la plus compréhensible et la plus univoque possible. Pour rester crédible, il est important d'avoir le même discours qu'en 1982, 1983 et d'utiliser des concepts que tout le monde puisse comprendre. H. Geißler propose une liste de cinq concepts à éviter dans les interviews et les déclarations publiques afin de justifier leur politique. Il s'agit des concepts de « capacité d'invasion, capacité de réaction, potentiel conventionnel, syndrome de dissuasion échelonné et dénucléarisation »⁶⁷. Il fait remarquer que le député W. Wimmer, le porte-parole du groupe parlementaire pour les questions de défense, a juste auparavant utilisé l'un d'entre eux lors de sa prise de parole : le concept de dénucléarisation⁶⁸. W. Wimmer a construit son intervention autour de la « problématique conventionnelle » qui a été introduite dans la discussion, il s'en réjouit, après des mois à avoir discuté de la « problématique nucléaire ». Les propositions de M. Gorbatchev mettent, selon lui, la dénucléarisation à l'ordre du jour. Il demande d'initier au sein de l'Alliance l'élaboration d'un concept entre le désarmement conventionnel et nucléaire qui

⁶⁶ *Ibid.*, p. 73.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 78 « Invasionsfähigkeit, Reaktionskapazität, konventionelles Potential, Abgestuftes Abschreckungssyndrom, Denuklearisierung ».

⁶⁸ *Ibid.*, p. 51-55, ici p. 53.

puisse être défendu. H. Geißler souhaite au contraire formuler les choses positivement. Cela signifie, saluer l'acceptation de l'Union soviétique même si elle a lieu avec sept ans de retard, en parler comme d'un grand succès du chancelier, du gouvernement, de la CDU et de la CSU. Il s'agit également de ne pas dire qu'ils sont contre d'autres solutions zéro mais de demander le désarmement pour les autres missiles de moyenne et courte portée tout en négociant l'ampleur de la réduction. Enfin, il est nécessaire d'exiger une conception européenne, d'avoir une réduction au niveau mondial et pas seulement européen. Sans vouloir lier ces exigences avec la solution zéro déjà acceptée, il est tout de même plus que souhaitable pour les intérêts allemands de demander la destruction des armes chimiques et de la supériorité conventionnelle de l'Union soviétique en ayant un nouvel équilibre au niveau le plus bas possible. Le secrétaire général souligne qu'il est question d'armes américaines et que donc ils n'ont pas la possibilité de décider seuls.

Le ministre de la Défense, M. Wörner se déclare ensuite en accord avec le chancelier et H. Geißler⁶⁹. Il est également d'avis que la question est trop importante pour considérer qu'il faille la laisser aux spécialistes, néanmoins toute personne participant au débat a besoin d'un minimum de connaissances. Il souhaite saisir l'occasion de pouvoir présenter aux députés le cœur du sujet de manière concrète et détaillée. Pour lui, la question n'est pas de savoir s'ils veulent le désarmement ou non mais comment et dans quel ordre le désarmement doit-il être mené afin que la sécurité soit renforcée et non amoindrie. Il définit deux critères : l'amélioration de la stabilité de la sécurité et une meilleure garantie de la paix, c'est-à-dire continuer à faire en sorte que les guerres restent impossibles. Il présente les armes nucléaires comme raison de l'absence de guerre en Europe. Il faut donc déterminer de quoi ils ont besoin comme dissuasion tant que l'Union soviétique conserve sa supériorité conventionnelle. M. Wörner ne pense pas que M. Gorbatchev puisse attaquer demain mais il faut considérer l'éventualité, qu'il ne souhaite pas, que peut-être dans deux ou trois ans il ne sera plus au pouvoir. Le problème cardinal de la sécurité est le déséquilibre sur le plan conventionnel, c'est sur ce sujet qu'il faut obliger M. Gorbatchev à répondre. Il invite à capitaliser mieux ce qu'ils ont déjà atteint et avance le chiffre de 2400 armes nucléaires en moins depuis 1980. Il déconseille d'utiliser le vocabulaire du découplage qu'il considère être un argument « diabolique », il estime que tant que 250 000 soldats américains et leur famille sont présents en Allemagne, le pays est couplé sans aucun doute à la sécurité américaine. L'heure est à l'Europe, ils essaient avec le chancelier depuis le

⁶⁹ *Ibid.*, p. 82-93.

retour de la pause Pascale de réunir Français, Anglais et Allemands afin d'arriver à avoir les Européens sur la même ligne. Il conclut son discours par un appel à l'unité pour défendre ensemble la ligne du chancelier.

Lors de son dernier point sur la discussion, A. Dregger réitère son soutien au chancelier et parle de la différence des débats au sein du groupe parlementaire depuis qu'ils sont au pouvoir et non plus dans l'opposition. Dans l'opposition, leurs débats étaient dans l'ensemble académiques, ils devaient l'être car des professions de foi étaient exigées. En étant au gouvernement, il leur faut désormais prendre en compte quelques réalités. Ils ont un partenaire de coalition qui débat totalement différemment de la CDU/CSU. Il est question de savoir si le FDP va signer la motion faite par le SPD au Bundestag⁷⁰ ou s'ils doivent proposer un autre texte. Il estime que remettre le FDP sur le « bon chemin » va être difficile. D'autre part, l'Allemagne n'est pas une superpuissance, les Allemands de l'Ouest restent un partenaire important au sein de l'Alliance non sans influence mais il est nécessaire d'utiliser cette influence intelligemment et de ne pas la surestimer. Une dernière réalité est la position européenne. Il semble possible au président du groupe parlementaire d'avoir l'accord des Français et des Britanniques. Il veut saisir la chance qui ne durera peut-être pas de pouvoir penser à une « union de la sécurité » (« *eine Sicherheitsunion* »). Il rappelle que le sommet de Reykjavik ouvre des chances. Il est important de vérifier ce qui est juste d'un point de vue factuel, d'un point de vue d'experts, ce qu'il est possible d'atteindre et comment on le formule pour qu'en dehors du parti cela soit compris.

Trois autres députés participent à la discussion pour mettre en avant l'aspect qui leur semble primordial⁷¹. B. Friedmann tient à souligner, comme souvent, le lien entre cette question du désarmement et la question allemande. Il souhaite que le président américain dise à M. Gorbatchev lors de leur conversation que « en lien avec tout ça il faut aborder la question nationale allemande. » Il demande à ne plus perdre de temps et met en avant le fait que R. Reagan l'a dit devant l'ONU, comme le gouvernement français à Varsovie ou Margaret Thatcher en Russie à M. Gorbatchev. Il s'agit pour lui de mains à saisir. Il rappelle que si A. Dregger approuve, c'est déjà la quatrième fois sans réelle action par la suite. Le député souhaite organiser une séance extraordinaire pour travailler sur les intérêts allemands et les faire ressortir dans le débat, comme cela a été convenu. O. Lowack veut lier la solution zéro pour les armes de moyenne portée à trois conditions : avoir un accord

⁷⁰ Motion du groupe parlementaire du SPD : « Beseitigung nuklearer Mittelstreckenwaffen größerer und kürzerer Reichweite in Europa », Drucksache 11/225 du 05.05.1987.

⁷¹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/6 du 05.05. 1987, p.56-62et p. 96-97.

entre Européens, être proche d'un accord pour les armes d'une portée entre 500 et 1000km avant de conclure pour une solution zéro pour les armes intermédiaires d'une plus longue portée et avoir déjà abordée la question des armes conventionnelles. Il considère que l'Union soviétique est prête à faire plus de propositions dans le domaine conventionnel car ce serait pour elle le seul moyen de répartir les forces de son économie. Alfred Biehle est le seul député de la CSU qui prend la parole avec T. Waigel. Il indique que le parti doit mener la discussion de manière offensive et ne pas fermer les yeux sur le fait que les échanges sur le désarmement sont de plus en plus compliqués à mener, même au sein du parti, au sein de la jeune union. Une explication avancée est qu'avec le temps la compréhension s'amenuise pour ce « fouillis de concepts, de chiffres et de conceptions »⁷². La solution zéro va devenir bientôt réalité car l'Allemagne n'aura plus de partenaires pour l'empêcher. Les chrétiens-démocrates doivent, pour lui, soutenir positivement la double solution zéro en s'appuyant sur la position américaine qui fait le lien entre une réduction des missiles LRINF et SRINF. A. Biehle cite une déclaration du président américain du 23 avril 1987 pour justifier son propos⁷³. Il aborde la question de la vérification et du budget du ministère de la Défense notamment pour le domaine conventionnel. Il demande au ministre M. Wörner des aides à l'argumentation pour montrer comment les missiles aériens ou navals ne sont pas une solution en cas de désarmement des armes de moyenne portée.

T. Waigel, qui a repris la présidence de la séance puisque A. Dregger a dû partir, conclut la discussion par cinq remarques⁷⁴. Les arguments de M. Abelein et de J. Todenhöfer sont d'importance et ne peuvent être simplement effacés, il exprime l'inquiétude de tomber dans une logique automatique de solutions zéro dans laquelle l'Union ne pourrait plus dire jusque-là oui mais pas plus loin et l'expliquer à la population. Il estime néanmoins que le moment est révolu et qu'on ne peut plus formuler de telles pensées car elles ne peuvent plus être reprises comme cela aurait pu être le cas il y a cinq ou six ans. Les chrétiens-démocrates doivent sur la base de la déclaration gouvernementale définir leurs objectifs, envers les partenaires, surtout européens mais aussi envers le FDP.

⁷²*Ibid.*, p. 59.

⁷³ « The basic structure of an INF agreement -- the nature and level of LRINF missile reductions -- was agreed upon by General Secretary Gorbachev and myself at Reykjavik and is reflected in the draft treaty text presented by U.S. negotiators last month. This calls for reductions to an interim global ceiling of 100 warheads each on U.S. and Soviet land-based longer range INF missiles, with none in Europe, along with concurrent global constraints at equal levels on shorter range INF missiles and provisions for effective verification. », in : « Statement on Soviet-United States Intermediate-Range Nuclear Force Reduction Negotiations » du 23.04.1987, <https://www.reaganlibrary.gov/archives/speech/statement-soviet-united-states-intermediate-range-nuclear-force-reduction> [consulté le 18 octobre 2022].

⁷⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 11/6 du 05.05. 1987, p. 97-101.

Il revient sur la déclaration de H. Geißler pour la contredire car pour lui un lien entre les différentes solutions zéro existe, il cite la déclaration gouvernementale afin d'appuyer son propos. Il met en avant la nécessité de bien montrer le contexte dans son ensemble du désarmement et de présenter les causes de la tension dans le monde. Ce dernier point est important pour ne pas perdre la dimension d'ensemble, ne pas abandonner la qualité morale nécessaire à la victoire. C'est pourquoi, les chrétiens-démocrates ne doivent pas cesser de vouloir entendre parler M. Gorbatchev et les Russes de stabilité en Europe, de droit à l'autodétermination, de l'Afghanistan et du désamorçage d'autres conflits régionaux. Selon T. Waigel, le parti pourra s'en sortir positivement aux yeux de la population seulement en présentant le contexte dans son ensemble.

L'intervention de V. Rühle est reprise en annexe du compte rendu de séance, mise en forme par le service de presse en date du 5 mai 1987. Le texte de six pages présenté sous le titre « discussions à Washington » n'est pas totalement identique aux propos rapportés dans le compte rendu de séance. Il est raccourci par endroit, mis en contexte à d'autres endroits et la fin est différente, plus développée. Pour les missiles intermédiaires de plus petite portée, il a, comme cité précédemment, défendu la position du désarmement mais avec des deux côtés une limite supérieure à un niveau inférieur par rapport au niveau soviétique actuel. Pour lui, l'occident possède le droit à une limite égale, plusieurs possibilités permettraient de respecter ce droit sans qu'un nouveau stationnement ait lieu à l'Ouest. V. Rühle indique, qu'après consultation avec A. Dregger, il a proposé à Washington de faire dépendre ce droit du fait que l'Union soviétique dans un délai défini entreprenne des pas concrets et précis en matière de désarmement dans le domaine conventionnel. En conclusion, il souhaite éviter quelle que soit la réponse occidentale à l'Union soviétique, d'avoir finalement un accord qui ne serait soutenu qu'avec des réserves par les Européens et qui ne passerait pas le sénat américain. Une telle situation est à éviter dès le début selon lui.

L'analyse chronologique des discussions au sein du groupe parlementaire permet de montrer le lent processus d'acceptation qui a lieu au sein de l'Union chrétienne-démocrate. Ces discussions sont déterminées et ponctuées par les déclarations gouvernementales de H. Kohl au Bundestag. Le 7 mai 1987, le chancelier doit prendre en compte les derniers éléments des négociations entre Américains et Soviétiques⁷⁵. Le 27

⁷⁵ Compte rendu de la séance plénière au Bundestag 11/ 10 du 07.05.1987.

avril, le projet soviétique de traité FNI est présenté à Genève⁷⁶. H. Kohl présente sa déclaration comme un rapport intermédiaire. Il ne fait aucune nouvelle déclaration dans son discours, il s'efforce de montrer pourquoi aucune décision ne peut être encore prise et met en avant les partenaires extérieurs du gouvernement. Cela s'explique par le contexte de consultations nombreuses entre Européens et avec les États-Unis. La République fédérale ne peut s'isoler au sein de l'Alliance, elle a besoin que ses intérêts particuliers soient pris en compte. Dès son introduction, le chancelier souligne que le débat du jour concerne l'état des discussions sur le désarmement à Genève entre les deux superpuissances mais aussi les consultations intensives entre les partenaires européens et les membres de l'Alliance nord atlantique. La formulation des objectifs du gouvernement ne varie pas, le principal objectif de la politique de sécurité reste de préserver la paix dans la liberté, préserver la paix cela signifie éviter toute forme de guerre, la guerre nucléaire comme la guerre conventionnelle. Tout au long de son discours, H. Kohl place la politique à suivre par le gouvernement dans le cadre de l'alliance avec les démocraties occidentales et en particulier avec les États-Unis. Il se félicite des progrès obtenus avec l'Union soviétique et du bon chemin sur lequel se trouvent les relations ouest-allemandes avec les pays du Pacte de Varsovie. Tout cela ne peut fonctionner qu'avec la certitude d'avoir la capacité de défense. Il rappelle que l'objectif de la stratégie de la riposte graduée et de la dissuasion est d'empêcher la guerre et qu'il n'existe toujours pas d'autre alternative à cette stratégie. C'est la raison qu'il invoque pour déclarer que l'Alliance ne peut à court terme renoncer complètement aux armes nucléaires. Le gouvernement tend à obtenir des accords sur le contrôle de l'armement qui garantissent une sécurité augmentée de tous les participants avec un niveau de forces à l'équilibre au niveau le plus bas possible. Aucune zone de moindre sécurité ne doit être créée. Les systèmes d'armes existants et la menace objective qui en résulte sont déterminants pour l'appréciation de la situation en vue d'une politique de contrôle de l'armement. Les avantages géographiques et géostratégiques sont clairement du côté du Pacte de Varsovie. Pour lui, le Pacte de Varsovie est en capacité réelle d'envahir l'Europe occidentale alors que les forces européennes occidentales ne sont pas aptes aux offensives et aux opérations sur commande en raison de leur ampleur et leur structure. Il renvoie une fois encore à la nécessité d'avoir une vue d'ensemble en particulier en ce qui concerne les missiles intermédiaires nucléaires. La sécurité de tous les participants ne peut être moindre à cause du désarmement. Le chancelier souhaite obtenir par des efforts allant dans la même

⁷⁶ AAPD 1987, document 119 p. 590, document 123, p. 612.

direction des progrès dans tous les domaines, sur le plan nucléaire, sur le plan des armes chimiques et des armes conventionnelles. Les chances de parvenir à un accord n'ont encore jamais été aussi bonnes. Il qualifie le SPD de risque pour la politique de sécurité des trois dernières années. Il rappelle que les propositions de traité sont le point de départ des négociations et non leur fin. Il invite donc à atteindre une décision dans un futur proche sans précipitation. Il soutient la position américaine d'une solution zéro globale pour les missiles intermédiaires de grande portée et renvoie à sa déclaration gouvernementale du mois de mars pour les missiles intermédiaires de plus courte portée. Il évoque une réunion ministérielle le 27 avril sous sa direction qui n'a conclu sur aucune note définitive mais réalisé un premier bilan. Un examen sérieux des négociations est nécessaire, le chancelier continue à rester vague et présente les critères essentiels pour parvenir à une décision. Tout va dépendre, selon lui, de la capacité dans la CE de rassembler les intérêts et de parler d'une voix. Il réitère la nécessité de consultations aux plus hauts niveaux pour faire avancer le processus de décision. Il s'agit de s'assurer que le processus garde sa dynamique et soit poursuivi afin de faire disparaître tous les graves déséquilibres de l'armement, de renforcer la stabilité au niveau mondial et de rendre la paix plus sûre pour tous. C'est ce qui définit la responsabilité du gouvernement allemand pour le chancelier.

Le groupe de travail au Bundestag sur la politique allemande et les questions sur Berlin aborde la discussion sur le contrôle de l'armement le 19 mai 1987⁷⁷. Le secrétaire d'État parlementaire auprès de la chancellerie et le représentant du gouvernement fédéral à Berlin Peter Lorenz (1922-1987) estime que dans l'opinion publique l'impression se renforce que l'alliance occidentale et la République fédérale allemande ne disposeraient pas d'un concept commun cohérent pour le contrôle de l'armement et le désarmement. Dans la suite de la réunion, une connexion entre la politique de contrôle de l'armement et la politique allemande est jugée peu utile.

La réunion du groupe parlementaire du 19 mai se place également dans le contexte d'une relative défaite électorale pour le parti puisqu'aux élections en Rhénanie-Palatinat, la CDU reste en tête mais a perdu des voix au profit du FDP. La majorité absolue n'a pas été atteinte et le parti a perdu 6,8% par rapport à l'élection précédente. H. Geißler revient plus précisément sur les objectifs non atteints⁷⁸. Il regrette que la question soit devenue une thématique de campagne, tout comme A. Dregger ne le souhaitait pas. Pour le secrétaire

⁷⁷ Compte rendu du groupe de travail 14 du 19.05.1987, p. 45.

⁷⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 11/7 du 19.05.1987, p.51-61.

général, il aurait fallu se taire sur la politique de sécurité les quinze derniers jours avant l'élection puisqu'il était difficile de donner une réponse simple au sujet de faits complexes. Pour lui, les discours prononcés n'ont pas été formulés positivement. Le message qui est passé dans les médias ou dans l'espace public signifiait que l'Union est contre une double solution zéro. Or, pour H. Geißler cet énoncé paraît « logique dans son contenu mais faux du point de vue de la langue » car il est nécessaire de distinguer les deux solutions zéro. Pour lui, le problème n'est donc pas le contenu de la politique menée mais les mauvais mots, les mauvais concepts employés pour présenter cette politique. Les députés reviennent donc plus ou moins directement sur la cacophonie au sein du parti qui est transparue dans l'espace public⁷⁹. Suite à la confusion issue du parti avec différents documents qui ne disent pas la même chose, plusieurs demandes d'un concept clair, valable dans le temps sont exprimées afin de ne pas être mis dans la case de celui qui dit non⁸⁰. Le premier accord à trouver est celui avec le FDP. H. Werner parle « d'un problème FDP »⁸¹. Les chrétiens-démocrates n'ont pas réussi, pour lui, à faire comprendre que ce qui ne se trouvait pas dans l'accord de coalition mais dans la déclaration gouvernementale du chancelier devait être considéré comme accepté par la coalition.

H. Czaja fait à H. Geißler le reproche d'avoir défendu la même position que le FDP. Il estime que le FDP et H.-D. Genscher, de manière un peu plus dissimulée, sont pour une double solution zéro et que le chancelier n'est pas pour une double solution zéro sans examen préalable (« unbesehen »)⁸². Il interroge H. Geißler pour savoir s'il n'est pas normal que les électeurs choisissent de voter directement pour le FDP dans cette situation. Le député CDU d'Osnabrück, président de la sous-commission pour la politique culturelle extérieure et représentant spécial du groupe parlementaire de la CDU/CSU pour la Pologne, Karl-Heinz Hornhues (1939-), ne souhaite pas se retrouver dans la situation des dernières semaines, il veut donc réussir à anticiper et ne pas se laisser surprendre à chercher un contre argument de dernière minute alors que le partenaire de coalition adopte relativement rapidement une position optiquement meilleure⁸³. T. Waigel affirme que l'Union ne peut pas se taire alors que le FDP parle⁸⁴. Le député CDU de Francfort sur le Main, Helmut Link

⁷⁹ « 'Schwierigste Situation seit 1982' », in *Der Spiegel* 19/1987, 03.05.1987 ; « 'Wir können uns nicht verstecken' », in *Der Spiegel* 20/1987, 10.05.1987 ; « 'Nichts gelernt' », in *Der Spiegel* 21/1987, 17.05.1987 ; « M. Kohl souhaite que les missiles nucléaires à très courte portée soient pris en considération », in *Le Monde*, 17.05.1987.

⁸⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 11/7 du 19.05. 1987, p. 65, p. 67.

⁸¹ *Ibid.*, p. 61.

⁸² *Ibid.*, p.70.

⁸³ *Ibid.*, p. 73-74.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 77.

(1927-2009) estime que l'analyse de H. Geißler n'était pas complète⁸⁵. La vraie cause qui explique les mauvais titres dans les médias pour l'Union est le fait que le gouvernement soit divisé. Le FDP a une autre position que la CDU/CSU. Selon lui, pour le FDP, avec la double solution zéro tous les intérêts allemands sont entre de bonnes mains. La sémantique seule ne peut pas faire disparaître les différences de contenu. Cette différence va donc rester et l'Union va devoir en permanence montrer son inquiétude car la sécurité, tout comme les intérêts allemands, ne sont pas garantie par ce désarmement. L'Union sera toujours présentée du côté des perdants tant que cette différence existera puisqu'elle sera montrée comme celle qui empêche le désarmement dans l'espace public. Il est donc indispensable que le gouvernement se mette d'accord pour que H.-D. Genscher ne parle pas différemment du chancelier ou de la présidence du groupe parlementaire. Il faut arriver à trouver une terminologie commune entre l'Union et le FDP. Le parti, le chancelier doivent lutter contre ou avec le FDP pour y parvenir. Le ministre de la Défense, M. Wörner considère que le FDP a cédé au populisme mais il ne veut pas fixer les critiques sur la personne du ministre des Affaires étrangères. H. Geißler met également en garde ses collègues et les invite à ne pas avoir de ressentiment envers le FDP car il n'existe pas d'alternative à la coalition en place pour rester au pouvoir⁸⁶.

Le 19 mai, les points essentiels de la discussion portent sur les intérêts allemands à défendre, la langue à utiliser pour convaincre dans l'espace public et l'unité au sein de la coalition à retrouver en définissant une position unique, claire et précise. La solution zéro pour les armes d'une portée supérieure à 1000 km est acceptée sans hésitations par tous, c'est celle pour les armes d'une portée entre 500 et 1000 km qui suscite plus d'incertitudes et d'inquiétudes. La sécurité constitue le nœud du problème.

H. Kohl prend la parole en premier, il préconise de faire attention à la langue utilisée et demande une réflexion d'ordre sémantique⁸⁷. Pour lui, les intérêts à défendre sont clairement définis depuis K. Adenauer et se résument dans le fait que l'Union soit le parti qui s'engage pour la paix, pour la liberté du pays, or cela nécessite en amont la sécurité⁸⁸. Il affirme que le slogan utilisé en 1983 de vouloir créer la paix avec toujours moins d'armes est toujours d'actualité. Il dit oui à la double solution zéro mais il veut parler aussi des armes d'une portée entre 0 et 500 km et des armes chimiques. Il ne souhaite pas rester au

⁸⁵ *Ibid.*, p. 80.

⁸⁶ *Ibid.*, p.100.

⁸⁷ *Ibid.*, p.21.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 22.

niveau des ministres mais se placer au niveau d'une personne lambda sans forcément utiliser un langage de spécialiste. Il conclut en soulignant que cette décision est l'une des plus importantes à prendre.

H. Czaja présente de quelle manière, lui personnellement, comprend quels sont les intérêts allemands à protéger. Il s'agit de défendre les intérêts européens, le maintien de la liberté et l'espoir de la liberté pour ceux qui ne sont pas libres. Cela n'est possible pour lui que s'il existe une force de dissuasion suffisante, capable de faire face à la supériorité soviétique sur le plan conventionnel et au chantage politique qu'engendre cette supériorité militaire conventionnelle⁸⁹. Il souhaite avoir un concept de sécurité couplé au désarmement qui fonctionnerait contre les pressions exercées par la supériorité conventionnelle de l'Union soviétique et contre les pressions politiques contre la liberté. M. Wörner affirme que l'Union n'est ni le parti du réarmement ou du désarmement mais le parti de la sécurité⁹⁰. Les chrétiens-démocrates doivent définir ce qui est bon ou mauvais pour la sécurité de l'Allemagne sans se demander si cela est populaire ou non.

A. Dregger rappelle que les deux dernières déclarations gouvernementales constituent la position officielle du parti. Il revient sur l'importance de la langue et souligne la contradiction entre le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Défense. Pour lui, qui ne dit pas « zéro et amen » se trouve dans une situation compliquée⁹¹. Le plus urgent est donc de trouver une position allemande claire pour le gouvernement qui soit défendue par tous les ministres de manière unanime et commune. Dans un deuxième temps, il serait bon que l'Ouest dispose d'un concept sur le désarmement car la situation actuelle simplifie les choses pour M. Gorbatchev. Dans la coalition occidentale, la discussion tourne autour de l'idée d'un « mur pare-feu ». Les États-Unis, la Grande-Bretagne essentiellement ne veulent plus de négociation pour les armes d'une portée inférieure à 500 km après la réalisation de la double solution zéro. Ils souhaitent rééquilibrer la situation par un réarmement par exemple, sans voir qu'un changement dans l'armement va nécessairement peser sur les Allemands. Les Américains préfèrent une double solution zéro mais ils affirment qu'ils prendront en considération la position européenne. Les Soviétiques sont prêts à accepter une seule solution zéro sans condition préalable ou en lien avec un autre élément de décision. Cela serait en effet déjà un succès pour M. Gorbatchev. Pour A.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 69.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 88.

⁹¹ *Ibid.*, p. 32.

Dregger, il est donc indispensable d'obtenir une clarification de la position à Bonn puis à Paris, puis avec la Grande-Bretagne et enfin avec les États-Unis.

Lors de cette discussion au sein du groupe parlementaire, chaque orateur résume les positions de chacun avant de mettre en avant les points qu'ils jugent personnellement essentiels. Les considérations sur M. Gorbatchev portent sur la prétendue facilité pour lui de négocier et de profiter d'un système dictatorial qui lui enlève le problème des élections à préparer ou des journaux à convaincre. Ils considèrent qu'il est allé loin en parole (« verbales Bewegen »)⁹² et qu'il semble condamné à ouvrir le système et condamné au succès dans ce domaine car dans le cadre de la politique économique ou de la politique agricole, cela semble être mission impossible. Les chrétiens-démocrates doivent faire confiance et miser sur le fait que le « virus de la liberté » est le plus fort de tous. Dans cette mesure, ils essaient de montrer que M. Gorbatchev n'a tout de même pas les meilleures cartes en main. H. Geißler rappelle la popularité de M. Gorbatchev qui est supérieure à celle de R. Reagan, il mentionne un sondage qui semble l'effrayer selon lequel presque 80% des personnes interrogées ne se sentent plus menacées par l'Union soviétique. Or, pour lui, les tensions ne viennent pas des armes mais des frictions entre les deux systèmes, entre la démocratie et la dictature. Il met en avant un des mérites de la CDU/CSU d'avoir mis en place avec la double décision de l'OTAN une feuille de route pour la solution zéro. Pour gagner, les chrétiens-démocrates ont besoin d'unanimité au sein de l'Alliance et d'une majorité parlementaire claire. Dans l'Alliance, seule l'amitié avec les États-Unis peut garantir la sécurité. Pour M. Wörner, les propositions de M. Gorbatchev semblent évidentes aux personnes qui ne s'y connaissent pas en matière de politique de sécurité, et remportent une vague d'assentiment pleine d'émotion. Or, l'Union pour des raisons de sécurité en Allemagne n'est pas tout à fait d'accord avec la proposition de M. Gorbatchev et ce n'est pas un langage bien choisi qui pourra faire effacer ce désaccord. Le ministre rappelle que la situation est différente des débats de 1982-1983 ne serait-ce que parce que les chrétiens-démocrates ne disposent pas de majorité au Parlement pour défendre leur position. Il espère qu'il pourra avec le chancelier ouvrir la possibilité d'avoir un discours décisif pour la formulation de la position allemande. V. Rühle, l'expert de la thématique qui a rédigé une aide à l'argumentation lors des discussions sur la solution zéro ou la double solution zéro datée du 13 mai 1987 et envoyée à tous les membres du groupe parlementaire de la

⁹² *Ibid.*, p. 46.

CDU/CSU, prend la parole à la fin de la réunion⁹³. Il reprend les paroles du chancelier pour qualifier ce thème de « question capitale qui va concerner des générations ». La proposition soviétique d'une solution zéro pour les armes d'une portée entre 500 et 1000km est pour lui problématique car elle signifie une perte de flexibilité de pouvoir continuer à désarmer pour les armes d'une portée inférieure à 500 km. Or le point principal est de conserver des chances de désarmement dans cette catégorie car beaucoup de membres au sein de l'Alliance favorables à la double solution zéro sont d'avis de développer comme un mur pare-feu, de moderniser ou de se réarmer et d'arrêter de négocier pour cette catégorie. Pour conserver ces chances, V. Rühle est favorable à une réduction avec une même limite supérieure et l'engagement de poursuivre les négociations. Il estime que les chrétiens-démocrates auraient pu être dans l'offensive dans la presse ou l'espace public en présentant leur vision comme la volonté de faire avancer le désarmement pour les armes d'une portée inférieure à 500km. Il considère qu'ils sont le parti qui veut le désarmement et la sécurité.

Pour le président du groupe, un point important demeure : ne pas perdre la clientèle électorale traditionnelle du parti comme les membres de la Bundeswehr et leur famille. Il est nécessaire de soigner l'héritage de K. Adenauer et de se présenter donc comme le seul parti en République fédérale qui dispose de compétences en matière de politique extérieure et de sécurité⁹⁴. Une compétence qui est également présentée associée à la fiabilité.

Plusieurs députés, comme H. Werner⁹⁵ ou V. Rühle⁹⁶, signalent aussi l'importance d'avoir une vue d'ensemble et de replacer la discussion dans un contexte plus général. H. Werner évoque la division allemande et la division de l'Europe. V. Rühle ne veut pas d'un partage des tâches, pour lui la problématique doit être abordée par différents aspects, dans tous les domaines concernés. A. Dregger essaie de ne pas avoir qu'un seul thème de discussion, il rappelle d'autres sujets très importants comme les relations entre la Bundeswehr et la NVA ou la recherche de savoir ce que veut dire M. Gorbatchev avec la « Maison commune européenne », projet politique développé entre 1987 et 1989⁹⁷.

⁹³ *Ibid.*, p. 84-91.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 45.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 61.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 98.

⁹⁷ Momzikoff, Sophie : « Aux origines de la Maison commune européenne de Gorbatchev : influences et concepteurs (années 1970-1989) », in : *Histoire Politique* n°46, 2022, <http://journals.openedition.org/histoirepolitique/2803> [consulté le 08 novembre 2022] ; Rey, Marie-Pierre : « Gorbatchev et 'la maison commune européenne', une révolution mentale et politique ? », in: *Revue Russe* n°38, 2012, p. 101-110 ; M. Gorbatchev utilise cette expression dès 1984 et 1985 : le 18 décembre 1984 en Grande-Bretagne ou le 30 septembre lors d'une visite en France : Gorbatchev, Mikhaïl : *Ausgewählte Reden und Aufsätze*, volume 2, Berlin, Dietz 1987, p.127 et p. 487.

Le compte rendu du 19 mai 1987 est accompagné par dix pages d'aide à l'argumentation adressées à tous les députés du groupe parlementaire de la CDU/CSU par V. Rühle. Le texte s'applique à démontrer pourquoi l'Union a des réserves au sujet de la « double option zéro » et comment le parti souhaite réaliser le désarmement tout en l'associant à la sécurité. L'objectif est de contrer le discours selon lequel l'Union aurait « peur du désarmement ». Après avoir rappelé le oui à la solution zéro pour les missiles intermédiaires d'une portée de 1000 à 5500 km et le rôle important joué par l'occident et la coalition FDP/CDU-CSU pour parvenir à cette réussite, le deuxième point développe les arguments prouvant l'engagement de l'Union pour le désarmement. Il est avancé que le gouvernement mené par l'Union a détruit unilatéralement 2400 armes nucléaires d'une portée inférieure à 500km, c'est-à-dire des armes situées au niveau du champ de bataille en Europe de l'Ouest (*Gefechtsfeldwaffen*), et que d'ici 1992 toutes les armes chimiques auront disparu du sol allemand. La République fédérale, elle-même ne dispose pas d'armes atomiques, biologiques et chimiques (ABC)⁹⁸. Le troisième point estime que la déclaration gouvernementale du chancelier du 18 mars 1987 est claire et toujours indiscutable car la proposition de M. Gorbatchev, ultérieure à la déclaration du chancelier, était prévisible. Elle donne donc également une réponse à la dernière proposition soviétique car la situation n'est pas « nouvelle » puisqu'on pouvait l'anticiper. Le quatrième point s'attache à rappeler la position de l'OTAN et le cinquième point, le plus important et le dernier abordé, présente les réserves de l'Union concernant une solution zéro pour les missiles intermédiaires d'une portée plus courte. La première inquiétude concerne le danger que représente la dénucléarisation de l'Europe. L'Union soviétique peut proposer les solutions zéro les unes après les autres car elle dispose d'une supériorité conventionnelle. La position qui préconise l'installation en occident d'un « mur pare-feu » après la double solution zéro n'est pas acceptable car elle n'implique pas un arrêt des négociations sur le désarmement nucléaire tant qu'un équilibre sur le plan conventionnel n'est pas atteint. Cette position ne convient pas également car elle n'anticipe pas assez le fait que la prochaine proposition russe de solution zéro devrait être encore plus attractive. Il ne serait pas crédible de dire « non » plus tard si le non n'est pas affirmé dès à présent. Cette solution ne correspond pas non plus aux

⁹⁸ La République fédérale a renoncé au droit de produire ou de stocker sur son territoire des armes nucléaires, chimiques et biologiques dans le cadre de la signature des Accords de Paris du 23 octobre 1954, ainsi elle peut adhérer à l'OTAN et à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ; cf. par exemple : Küsters, Hanns Jürgen : « Souveränität und ABC-Waffen-Verzicht. Deutsche Diplomatie auf der Londoner Neunmächte-Konferenz 1954 », in *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 42/4 1994, p. 499-536. Des armes chimiques sous contrôle américain sont stockées en République fédérale, notamment en Rhénanie-Palatinat.

intérêts allemands en matière de politique de sécurité et de désarmement. La mise en place d'une menace particulière, propre à l'Allemagne constitue la deuxième inquiétude. Il est préoccupant qu'après une double solution zéro, il reste environ 4500 ogives nucléaires en Europe. M. Wörner met en garde contre un développement qui aboutirait à ce que seule la crainte « d'armes nucléaires de théâtre inadaptées » puisse dissuader de faire la guerre en Europe⁹⁹. Dans la dernière sous-partie du texte, un regret est exprimé. La solution zéro pour les missiles intermédiaires de courte portée signifierait dans un premier temps la fin de la poursuite du désarmement nucléaire. Cela ne correspond pas aux intérêts allemands en matière de sécurité et de désarmement puisque justement, les chrétiens-démocrates veulent que le nombre des systèmes qui ne peuvent toucher que le sol allemand ne soit pas multiplié mais au contraire réduit drastiquement d'environ 50%.

Ce texte est repris et est de nouveau présenté aux députés du groupe de la CDU/CSU lors de la réunion du 2 juin 1987. Le titre a été modifié en « plus de stabilité avec moins d'armes en Europe ». Et il s'agit finalement du texte de la proposition de résolution défendue par les groupes parlementaires de la CDU/CSU et du FDP¹⁰⁰. Les seuls changements concernent quatre phrases dans lesquelles le sujet devient le « Bundestag allemand » au lieu de « nous » ou le « gouvernement fédéral ». Cette réunion a lieu un jour après que le chancelier se laisse convaincre par son ministre des Affaires étrangères et que le gouvernement décide le premier juin 1987 d'accepter le principe d'une double solution zéro (solution zéro élargie). Le texte est à l'unanimité considéré comme un succès de la politique de désarmement du gouvernement par le groupe de travail de politique extérieure du 2 juin 1987¹⁰¹. M. Abelein, O. Lowack, H.-P. Repnik, H. Geißler, H. Stercken, K. Lamers et Lutz Stavenhagen (1940-1992), membre de la CDU, ministre d'État auprès du ministère des Affaires étrangères de 1985 à 1987 puis à la chancellerie de 1987 à 1991, sont pour défendre cela de manière offensive dans l'espace public. Les députés du groupe de travail sont d'accord avec la proposition de J. Todenhöfer d'écouter des représentants du ministère de la Défense pour parler des répercussions sur les décisions prises sur le désarmement.

⁹⁹ Il existe différents niveaux d'armes nucléaires : le niveau stratégique est représenté par les armes intercontinentales (d'une portée supérieure à 5500km, elles sont déployées sur le territoire des États-Unis et de l'Union soviétique), le niveau de théâtre ou intermédiaire est représenté par les armes d'une portée comprise entre 500 et 5500 km, situées sur l'espace européen et le niveau du champ de bataille correspond aux lieux où se situent des armes d'une portée inférieure à 500 km ; Freedman, Lawrence : *The Evolution of Nuclear Strategy*, Londres, Palgrave Macmillan, 4^{ème} édition 2019.

¹⁰⁰ Drucksache 11/405 du 03.06. 87.

¹⁰¹ Compte rendu du groupe de travail sur la politique extérieure du 02.06.1987, p. 41.

A. Dregger construit son intervention du 2 juin 1987 devant les députés chrétiens-démocrates autour de ce document qui doit être présenté avec le FDP lors du débat en séance plénière¹⁰². Le président du groupe met en avant trois points et indique que ce texte a été adopté à l'unanimité la veille par les chefs des partis, les présidents des groupes parlementaires, le chef du groupe de la CSU et les ministres compétents. A. Dregger annonce que la coalition a depuis hier de nouveau une position commune en matière de politique de désarmement. Il s'emploie à montrer le peu qui a changé dans cette position commune par rapport à la déclaration gouvernementale du 18 mars 1987 du chancelier. Le concept de limite supérieure commune disparaît, remplacé par l'acceptation d'un simple accord américano-soviétique valable globalement qui stipule qu'ils n'auront plus dans le futur de missiles de courte portée (de 500 à 1000 km) et qui est compris comme le premier pas d'un règlement plus vaste concernant toutes les portées entre 0 et 1000 km¹⁰³. À cela s'ajoute le rappel que les 72 missiles de type Pershing IA de la Bundeswehr ne font partie ni des négociations en cours ni de négociations futures. Le deuxième point de changement touche l'idée d'un « pare-feu » et le refus de ce concept car il s'agirait alors non de désarmement mais de rééquipement (*Umrüstung*). Le troisième point souligne que « la réelle cause du déséquilibre en Europe, c'est à dire la supériorité conventionnelle de l'Union soviétique, la supériorité chimique » doit devenir l'objet principal des négociations sur le désarmement.

B. Friedmann prend la parole après le président du groupe et annonce son intention d'effectuer une évaluation personnelle de la proposition de résolution même s'il va voter en sa faveur et même s'il sait quelle a été la difficulté pour parvenir à ce texte¹⁰⁴. Pour lui, les positions prises l'ont été par obligation et leurs conséquences sont peu réjouissantes. Un agresseur de l'Est sur le territoire allemand n'a pas à compter sur une riposte sur son propre territoire. Il reste des missiles qui peuvent être tirés depuis le territoire allemand et tomber seulement sur le sol allemand. Les Allemands sont toujours livrés à la supériorité soviétique si la disparition des missiles de courte portée entre 0 et 500km est décidée, sur le plan

¹⁰² Compte rendu du groupe parlementaire 11/8 du 02.06.1987, p. 5-10.

¹⁰³ Drucksache 11/405 du 03.06.1987 :

« Der Deutsche Bundestag spricht sich dafür aus, daß die noch in Europa vorhandenen amerikanischen und sowjetischen bodengestützten nuklearen Systeme in einem Reichweitenbereich zwischen 0 und 1000 km in Verhandlung Schritt für Schritt im Zusammenhang mit der Herstellung eines konventionellen Gleichgewichts und einer weltweiten Beseitigung chemischer Waffen deutlich und überprüfbar reduziert werden. Ein erster Schritt wäre eine global geltende Vereinbarung der Vereinigten Staaten von Amerika und der Sowjetunion, daß sie in Zukunft keine Mittelstreckenflugkörper kürzerer Reichweite (500 bis 1000 km) haben werden. »

¹⁰⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 11/8 du 02.06.1987, p. 10-12.

conventionnel il leur faudra donc trouver un moyen de suivre. Il s'avère que ce qu'il est possible de réaliser financièrement ne va pas augmenter la force de défense de la Bundeswehr. B. Friedmann est également d'avis que les États-Unis ne sont plus prêts à garantir la sécurité allemande via la leur comme auparavant. Les intérêts des grandes puissances et même les intérêts d'un certain nombre d'alliés comme l'Angleterre, la France et l'Italie n'ont pas tenu compte des intérêts allemands. Il est d'accord sur le fait qu'il faille négocier la disparition des missiles de courte portée et baisser les niveaux sur le plan conventionnel, mais il n'est pas possible d'affirmer que la situation sur le plan sécuritaire se soit améliorée pour les Allemands.

Le secrétaire général de la CDU considère le résultat de la veille comme bon¹⁰⁵. Il rappelle que le groupe parlementaire débat sur le sujet presque à chaque séance depuis maintenant six semaines et il estime que ce qui a été décidé par la coalition correspond à une exception près aux positions développées et défendues par le groupe parlementaire. Le point de divergence concerne les missiles d'une portée entre 500 et 1000 km. La CDU/CSU a souhaité avoir une réduction au niveau le plus bas de ces armes pour parvenir à une limite supérieure commune aux deux côtés. L'Alliance et les États-Unis ont accepté la proposition soviétique de détruire ces missiles. Les Américains n'ont rien à détruire car ils n'en ont pas dans cette catégorie. Les Français et les Anglais en ont et, sur le sol allemand, il est donc question des 72 missiles Pershing IA. Il s'agit donc désormais de maintenir ces missiles hors des négociations. H. Geißler réfute ensuite l'idée que l'accord trouvé nuise à la sécurité allemande car cette sécurité repose sur la présence de troupes américaines en Europe et surtout en République fédérale et sur la puissance de dissuasion des armes nucléaires. Pour lui, c'est l'Union soviétique qui va démonter le plus de missiles et il met en avant l'idée d'intégrer la version navale des missiles à la doctrine de l'OTAN de la riposte graduée afin de retrouver un équilibre. Il met en garde et souhaite éviter de nourrir la représentation que la solution trouvée affaiblit le lien étroit avec les États-Unis puisqu'il s'agit depuis K. Adenauer d'un élément constitutif de leur politique. Pour lui, une solution européenne construite autour de la France n'est pas une alternative raisonnable. Il n'est pas possible de mener une politique de désarmement et de défense sans et contre l'Alliance. Il souhaite que le parti ne renvoie pas l'image que ce qui se passe nuit aux intérêts allemands mais au contraire salue avec enthousiasme cet événement historique. Il invite à soutenir activement l'accord trouvé afin de rattraper les erreurs des semaines passées.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.14-22.

Gerhard Scheu, député CSU de la circonscription de Bamberg, s'exprime contre la résolution et indique son impossibilité de voter pour¹⁰⁶. Il critique H. Geißler et considère qu'une singularisation de la République fédérale sera la conséquence de cette décision. Il revient sur l'idée d'une alliance indéfectible avec les États-Unis et estime que ce n'est pas la position de K. Adenauer qui aurait dit aux Américains, selon lui, « qu'on ne peut pas ne pas tenir compte des intérêts des Alliés ainsi. » Sa principale objection concerne la perte de la part de la CDU/CSU de toute prudence dans leur rapport avec l'Union soviétique. Il aurait aimé trouver dans la résolution que le gouvernement fédéral se positionne en faveur d'une réduction des systèmes nucléaires américains et soviétiques sur le sol européen d'une portée entre 0 et 1000 km après l'obtention d'un équilibre sur le plan conventionnel. Il estime en effet que ce n'est pas aux démocraties et aux États de droit de prouver qu'ils respectent les traités mais à l'Union soviétique de démontrer qu'elle supprime cette menace. Il regrette de ne pas trouver même l'adverbe « en même temps » et qu'aucun lien contraignant ne soit mis en place. Il rappelle que la CDU/CSU est le parti, s'il conserve son identité, qui affirme qu'ils ont affaire de l'autre côté à des communistes, à des marxistes-léninistes. Cela signifie à ses yeux, des personnes prêtes à tromper l'adversaire politique si nécessaire, il aurait donc souhaité que des précautions soient prises. Pour lui, la voie tracée est celle de la possibilité de faire chanter la République fédérale d'Allemagne.

Le débat ne semble pas compliqué à M. Abelein parce qu'il n'y a rien à décider, la question étant déjà dépassée pour lui¹⁰⁷. Et le déroulement lui semble prévisible puisqu'il s'en prend à H.-D. Genscher qui représente le gouvernement allemand pour dire aux autres gouvernements alliés que la double solution zéro est ce qu'il faut faire. Il juge cet événement historique différemment de H. Geißler. Il réclame de développer une véritable conception et estime que la résolution actuelle soulève plus de questions qu'elle n'en résout. Cela le dérange d'avoir à réaliser la prouesse de dire désormais que la double solution zéro est bonne alors que jusque-là seule la première solution zéro était défendue. Il n'aime pas l'idée que ce soit le grand succès du ministre des Affaires étrangères. Pour lui la sécurité ne s'améliore pas mais se détériore. Il reprend les armes catégorie par catégorie pour montrer tout ce qui ne va pas selon lui. Il interroge la signification encore existante des Pershing IA. Il compare la discussion actuelle à celle des années 1950 autour du plan Rapacki¹⁰⁸ et

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 23-28.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 28-36.

¹⁰⁸ Il s'agit d'un plan de désarmement présenté par le ministre des Affaires étrangères polonais, Adam Rapacki, devant l'Assemblée générale des Nations Unies le 2 octobre 1957 et rejeté par la suite par les puissances occidentales. Il prévoyait la création d'une zone de neutralisation atomique en Europe centrale ;

pense que les arguments n'ont pas changé, que M. Gorbatchev n'a fait que « ressortir de son coffre de vieux chapeaux ». Pour lui, le découplage avec les États-Unis est là.

M. Wörner revient sur les interventions plus négatives des deux précédents orateurs et tente d'aplanir la situation en assurant avoir lui-même des réserves mais dans une moindre mesure¹⁰⁹. Il rappelle à G. Scheu que le président de la CSU a approuvé le compromis même s'il aurait aimé modifier une chose ou deux. Il s'agit d'une étape importante sur le chemin de la sécurité européenne et allemande. Le ministre de la Défense demande à mener la discussion de manière plus nuancée tout en présentant la situation dans tout son contexte. Il est nécessaire d'être conscient des grandes lignes, des piliers dans cette situation qu'il n'est possible que d'accepter. La politique de sécurité et de défense allemande ne peut être menée contre la volonté de la superpuissance américaine. Les Américains étant décidés à imposer une telle solution, il faut l'accepter. Le cœur du débat est de réussir à associer le désarmement nécessaire avec la poursuite du maintien de la sécurité en République fédérale, en Europe et dans le monde libre. Ils doivent donc trouver une conception. Le ministre indique que son état-major travaille depuis deux ans à un tel concept. Dans ce concept en sept phases que le ministre ne présente pas, la supériorité conventionnelle du Pacte de Varsovie est le prochain secteur dont il faut s'occuper. Le problème de sécurité repose sur la capacité d'agression du Pacte de Varsovie. Il est donc nécessaire de déconstruire les potentiels stratégiques des deux puissances. Ensuite il s'agit d'obtenir une interdiction mondiale des armes chimiques. Cette discussion est à l'ordre du jour en 1987, alors que le comité *ad hoc* pour la totale prohibition des armes chimiques a été rétabli le 5 février 1987 par la Conférence du désarmement de Genève¹¹⁰. Ce comité doit rédiger un projet de convention d'interdiction de ces armes. M. Wörner rappelle que la position adoptée sur les Pershing IA ne repose pas sur le FDP mais sur l'Alliance et qu'elle correspond aux intérêts allemands. Ne pas les intégrer dans les négociations, cela signifie conserver les espaces de possible invasion à risque, de garder un atout pour

ONU, Assemblée générale, Documents officiels, 12^{ème} session, séance plénière, A/PV 697, 02.10.1957.

¹⁰⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/8 du 02.06.1987, p.36-49.

¹¹⁰ La Conférence du désarmement à Genève, cette institution de la Guerre Froide tributaire du contexte international, a été dans les années quatre-vingt plus une enceinte de discussion que de négociation. Alors que la puissance soviétique en armes chimiques est supérieure car elle a été développée dès le lendemain de la guerre sans interruption, du côté américain, la fabrication d'armes chimiques a été interrompue par Richard Nixon en 1968/69 et reprise par R. Reagan en 1987. La France choisit une position proche de la position américaine car elle prévoit de fabriquer des armes chimiques tant que l'interdiction n'est pas conclue car il lui semble prudent de maintenir un stock limité mais crédible pour faire face à la supériorité soviétique ; cf. Compagnon, Jean : « L'interdiction des armes chimiques, mars 1988 », in : *Revue Défense Nationale*, 2021/HS2, p. 33-45.

négocier et de ne pas laisser le concept de « mur pare-feu » s'installer. Il est nécessaire de combiner la force de défense conventionnelle avec les armes nucléaires tout comme il n'y a pas d'alternative à la stratégie de dissuasion. Il ne veut pas se laisser dire que les chrétiens-démocrates sont sur les ruines de leur stratégie. Il indique que l'Allemagne est devenue en partie plus faible mais l'Alliance va devoir s'occuper d'augmenter les armes navales et les missiles de croisières. La sécurité repose toujours sur la riposte graduée et la présence américaine. Le ministre refuse de parler de tout découplage. Il demande aux députés d'engager toutes leurs forces pour rester crédibles, parler de succès et mettre à mal tout « mouvement pour la paix ». M. Gorbatchev en réduisant la question à celles des armes nucléaires a réalisé quelque chose de très dangereux puisqu'ainsi il semble dire que les tensions reposent sur les armes nucléaires, sur les soldats. Or M. Wörner souligne que les tensions viennent de l'Union soviétique et demande à ce que l'Occident aille à l'offensive et exige de l'Union soviétique de « la modération en politique extérieure, la mise en place de plus de liberté et de respect des droits de l'homme. » L'offensive des chrétiens-démocrates doit reposer sur la mise en avant du désarmement sur le plan conventionnel et des tensions politiques d'où la demande à l'Union soviétique de capituler sur ce point¹¹¹.

K. Lamers estime aussi que cela ne sert à rien de revenir et de discuter encore sur la première solution zéro puisque la décision est prise. Il est d'avis que ce qui se joue aurait aussi eu lieu indépendamment de la situation sur le désarmement car en Amérique depuis longtemps la volonté est présente d'abandonner les armes stationnées au sol au profit des systèmes navals et aériens. Il regrette de devoir constater que beaucoup d'entre eux utilise la même langue que celle du « mouvement pour la paix » en désignant « la République fédérale de champ de bataille ». Il invite également à arrêter de parler de guerre puisque leur objectif est justement d'éviter la guerre. Il ne souhaite pas que les chrétiens-démocrates ratent la chance historique d'associer ce succès à la CDU/CSU. Et cela ne serait pas dû seulement à H.-D. Genscher mais aussi à eux-mêmes. Ils doivent faire en sorte que le point concernant les armes d'une portée inférieure à 500 km, qui correspond dans la résolution au principal changement par rapport à ce qui a été discuté auparavant, soit perçu comme un succès et non comme quelque chose qu'ils aient été obligés d'accepter malgré leur réserve.

W. Schäuble indique qu'à chaque réunion la tendance change un peu¹¹². Cette résolution lui semble réunir les éléments les plus importants car elle permet de préserver la

¹¹¹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/8 du 02.06.1987, p. 49.

¹¹² *Ibid.*, p. 53-57.

liberté et la paix et d'empêcher une guerre à tout prix. Elle correspond à la ligne politique directrice du parti d'avoir moins d'armes. Il perçoit comme une victoire le fait que l'idée d'un « mur pare-feu » ait été écartée et que le lien entre les armes de styles différents et de portées différentes ait été créé. Il met en évidence que la vitalité de l'Alliance est décisive et invite en conséquence les députés à réfléchir aux suites que leurs éventuels propos pourraient avoir sur l'Alliance. Il ne faut pas non plus laisser penser que les questions posées indiqueraient une tendance grandissante vers le neutralisme. Selon lui, le problème des dernières semaines n'était pas un problème au niveau de la coalition gouvernementale mais au niveau de l'Alliance.

Le débat paraît « fantomatique » à Anton Stark (1929-2018), juriste et député CDU du Bade-Wurtemberg¹¹³. Il est d'avis que la politique repose essentiellement sur la crédibilité et la continuité. Il met en garde d'aborder encore et encore la thématique de la confiance en l'Amérique et d'un éventuel découplage, même si la situation a changé sur le plan psychologique selon lui. Il est fondamental que le rapport de confiance avec les États-Unis reste le plus étroit possible. Il ne faut pas susciter l'impression que quelque chose de terrible a été arraché aux chrétiens-démocrates contre leurs convictions, sinon des élections risquent d'être perdues dans le futur.

Pour T. Waigel, le texte négocié ne donne aucune raison de se réjouir¹¹⁴. Il rappelle la différence d'intérêts entre l'Alliance et la République fédérale. Il leur reste l'autorisation de dire aux États-Unis ce qu'ils peuvent tolérer et ce qu'ils ne peuvent pas tolérer. Il indique qu'il faut garder raison, puisque la raison fait partie du flegme essentiel en politique, garder le discernement dans l'irrévocable. Le député de la CSU appelle au soutien du groupe parlementaire afin de permettre au chancelier, aux ministres, au président du groupe parlementaire d'avoir la légitimité pour une intervention convaincante et tournée vers l'avenir. Le groupe parlementaire ne doit pas se diviser.

H. Czaja trouve aussi qu'il est très dangereux dans une telle situation difficile de se déchirer au sein du groupe parlementaire ou de se résigner¹¹⁵. Il remercie V. Rühe, M. Wörner pour leurs activités ces dernières semaines et regrette que de tels discours n'aient pas été tenus depuis deux ans. Ce faisant, il critique H.-D. Genscher et espère avoir de l'influence à l'avenir pour limiter son domaine de compétences.

¹¹³ *Ibid.*, p. 57-60.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 60-63.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 63-65.

A. Dregger conclut le débat¹¹⁶. Il est devenu clair pour chacun que les problèmes ne peuvent être minimisés. Il répète que les États-Unis sont toujours présents et accordent beaucoup d'importance à l'Alliance. La composante européenne doit être développée et renforcée pas contre les États-Unis mais en complément. Une composante européenne plus forte ne peut être une alternative à l'alliance avec les Américains. Il ne faut pas remettre en question la position sur les Pershing IA. La résolution qui va être soumise au vote est un compromis. Il invite à mettre l'accent sur le fait que les chrétiens-démocrates ont participé activement afin d'arriver à ce processus de désarmement. Il est donc légitime pour eux d'avoir le droit d'exiger que le désarmement soit réalisé de manière à ce que les intérêts allemands en matière de sécurité soient respectés. Il rappelle la suite nécessaire des négociations pour le reste des armes. Il partage la demande de T. Waigel de faire le maximum pour donner la possibilité aux orateurs du débat prévu le jeudi suivant de présenter cette résolution comme celle de la CDU/CSU et du FDP. Lors du vote, une grande majorité est pour, deux voix sont contre et deux abstentions sont exprimées.

De manière générale, le débat est marqué par la nécessité d'accepter une situation qui ne peut connaître de véritable alternative et par la volonté de démontrer l'unité du parti. Il permet à certains députés d'exprimer leurs craintes et leurs réserves ou de se démarquer de leurs collègues.

Le 4 juin 1987, H. Kohl défend cette décision dans une nouvelle déclaration de politique générale de manière indirecte¹¹⁷. Le chancelier rappelle encore une fois le cadre dans lequel les négociations doivent se dérouler pour l'Allemagne. Il n'exprime pas un oui clair et franc pour les deux solutions zéro mais énumère de nouveau les suites nécessaires à un accord pour que les intérêts allemands soient bien pris en compte. Le chancelier refuse de prendre en compte les 72 Pershing IA stationnés en République fédérale dans la double solution zéro. Ces missiles appartiennent à l'armée de l'air allemande mais sont équipés d'ogives américaines. M. Gorbatchev avait, quant à lui, insisté au début de l'année 1987 pour les inclure dans la double solution zéro. La résolution présentée par la coalition gouvernementale est adoptée par 232 oui de la CDU/CSU et du FDP, 189 non du SPD et des Verts et une abstention du député CSU G. Scheu¹¹⁸.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 65-70.

¹¹⁷ Compte rendu de séance plénière 11/16 du 04.06.1987.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 976-977.

Le 23 juin 1987, lors de la dernière réunion du groupe parlementaire avant la pause estivale, le chancelier annonce distribuer aux députés un texte sur le thème de la politique du désarmement¹¹⁹. L'objectif est d'avoir une terminologie commune bien définie ainsi qu'une base de discussion et de travail. Il rappelle qu'il est important de faire face sur le plan de la communication, le parti doit réagir aux offensives soviétiques. Le chancelier fait certainement référence à toutes les propositions faites par M. Gorbatchev qui sont souvent jugées comme étant autant destinées à convaincre de sa bonne foi qu'à mettre les Occidentaux dans l'embarras¹²⁰. Pour répondre aux évolutions en Union soviétique, H. Kohl souhaite développer un concept général qui contienne une partie sur le désarmement mais aussi une partie sur les droits de l'homme et sur d'autres points. En ce sens, il cite une phrase de la dernière déclaration de Reykjavik dont il attribue l'existence à leur instigation : « Nous estimons que le véritable critère d'évaluation des intentions des Soviétiques sera leur comportement dans tous les domaines, des droits de l'homme à la maîtrise des armements. »¹²¹ La dernière demande soviétique d'intégrer les ogives américaines des missiles Pershing IA allemands dans le traité FNI est rejetée par les États-Unis et l'ensemble de l'Alliance. Suite à cette exigence, le chancelier invite les députés à fournir un travail d'éclaircissement au niveau local pour rendre évidentes les nombreuses considérations justifiant le refus. Elles reposent toutes sur le manque d'équilibre au niveau du nombre des armes nucléaires à l'Est et à l'Ouest. « La position allemande sur les Pershing IA montre clairement que la République fédérale vise à avoir la position d'une puissance nucléaire ». Ce reproche soviétique formulé à l'égard du gouvernement fédéral est absurde pour le chancelier car l'Allemagne n'a jamais cherché à avoir le pouvoir de disposer des ogives américaines. H. Kohl affirme que ce reproche est partagé par d'autres pays du bloc de l'Est. Il répète que la position contre la prise en compte des Pershing IA est une position défendue par l'ensemble de l'Alliance. Pour lui, l'Europe de l'ouest doit être considérée comme une unité géographique et stratégique et le gouvernement fédéral a besoin à la fois d'une amitié et d'un partenariat étroit avec les États-Unis mais aussi avec les Européens et surtout avec les Français. En Europe, au sein de la communauté européenne, il est nécessaire de mener une réflexion poussée sur les positions économiques

¹¹⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/10 du 23.06.1987, p. 4-19.

¹²⁰ « Le pacte de Varsovie propose à l'OTAN d'ouvrir des consultations sur les 'déséquilibres' militaires », in : *Le Monde*, 31.05.1987.

¹²¹ Communiqué final diffusé à l'issue de la réunion de l'Atlantique Nord en session ministérielle à Reykjavik les 11 et 12 juin 1987 ; <https://www.vie-publique.fr/discours/127672-communique-final-diffuse-lissue-de-la-reunion-du-conseil-de-latlanti> [consulté le 10 novembre 2022].

et commerciales à défendre mais également sur la volonté d'avoir une défense commune. Tout en étant conscient que le retour vers une communauté de défense européenne est impossible, notamment car personne ne doit croire que les Français puissent prendre la place des Américains, le chancelier invite à se pencher sur la question. Il souligne l'importance du fait que la France ait participé à l'élaboration de la conception générale décidée à Reykjavik sur le contrôle de l'armement. Le parti doit montrer aux citoyens à quel point il s'agit d'un succès de leur politique, à quel point cela est devenu en Europe un élément de communauté. Le dialogue avec les Français doit être ouvert et direct sans jamais donner l'impression de vouloir développer des positions qui pourraient être interprétées comme anti-américaines. Les deux ne s'excluent pas, ils sont une nécessité.

Le chancelier clôt son intervention sur le désarmement en saluant la venue du président américain à Berlin à l'occasion des festivités organisées pour les 750 ans de la ville. Il considère que cette visite confirme l'amitié germano-américaine et la position de soutien des États-Unis envers Berlin. Il leur appartient désormais, dans les mois qui viennent, au travers d'initiatives concrètes de mettre à profit les affirmations du président à propos de la garantie de sécurité qui vaut également pour Berlin-Ouest. Le chancelier cite quatre exemples : l'exigence d'améliorer les liaisons aériennes avec Berlin, la proposition d'avoir la tenue de plus de congrès internationaux, de conférences des Nations Unies mais aussi d'organiser de grandes compétitions sportives à Berlin comme les jeux olympiques et d'amener les jeunes occidentaux et orientaux à davantage de rencontres en proposant une diversité de programmes d'échange. Ce dernier point correspond à un succès de la politique menée par les chrétiens-démocrates pour le chancelier. H. Kohl regrette que ces propositions aient disparus du débat public seulement huit jours plus tard, il revient au parti de rendre en permanence ces thèmes visibles dans les actualités. En conclusion, le chancelier demande pour la question du désarmement de garder une phrase en tête : chaque étape de désarmement doit apporter plus de sécurité et non moins. Il invite les députés à faire bloc sur les questions des politiques extérieure et de sécurité.

Alfred Dregger indique que la politique de défense et de désarmement sera un des trois thèmes inévitables de la pause estivale aux côtés de la politique agricole allemande et commune¹²² et de l'allègement fiscal¹²³. Il ne veut pas dissocier les deux termes car l'unité

¹²² Cette première thématique est par exemple traitée au Bundestag en juin 1987, compte rendu de la séance plénière 11/20 du 25.06.1987, p. 1270-1302.

¹²³ Le gouvernement Kohl entreprend plusieurs réformes fiscales, (Wirsching 2006, pp. 270-288)

de mesure de cette politique reste la sécurité¹²⁴. Il introduit le débat par une réflexion sur « le pouvoir et l'intérêt » comme « facteurs déterminants de la politique ». Le président du groupe relève deux succès dus à la politique des chrétiens-démocrates même s'il est vrai que ce qui a été convenu, à l'état actuel, n'a pas libéré l'Allemagne de la menace nucléaire causée par les missiles au sol de courte et moyenne portée des puissances mondiales mais seulement tous les autres pays européens. Le premier succès présenté est l'abandon du concept de « mur pare-feu », à l'inverse de ce qu'affirme un éditorial de la *FAZ*. Il est de leur devoir de vérifier, en se rapportant au communiqué du 12 juin de Reykjavik que le désarmement des armes d'une portée inférieure à 500 km ait bien lieu et qu'il ne tombe pas jusque zéro. Le ministre de la Défense doit travailler à définir le nombre nécessaire à garder. La volonté de l'Alliance de développer un concept de désarmement général qui prenne en compte la sécurité de l'Alliance et sa stratégie de dissuasion constitue le deuxième succès. Le poids de la position sur les Pershing 72 IA dépend de l'effectivité du développement d'un concept général.

A. Dregger poursuit son intervention sur la France. Il revient sur la discussion en cours dans l'espace public français et également au sein de la SPD. Il s'agit de renforcer le pilier européen dans l'Alliance, ce qui signifierait pour la France assumer une coresponsabilité de la France envers l'Allemagne. Il pense que les Français ont compris que dans une Europe divisée leur sécurité dépend aussi de ce qui se passe en Allemagne aussi bien en ce qui concerne la politique intérieure que la politique extérieure et de sécurité. Dans ce sens, il rappelle que depuis qu'il existe une politique extérieure chrétienne-démocrate, c'est-à-dire depuis K. Adenauer, les interactions entre la France et l'Allemagne dans tous les domaines, également sur le plan de la défense et de la sécurité, sont un point qu'ils ont toujours défendu. Sa dernière remarque concerne l'Union politique européenne, A. Dregger souhaite, lui-aussi, la coopération des forces européennes non comme une alternative à, mais comme un facteur de l'Alliance.

Le président du groupe ouvre ensuite la discussion. Les questions des députés portent essentiellement sur la clarification des positions à défendre. Plusieurs députés en profitent pour mettre en avant leur thématique de prédilection en la combinant à la question de la réduction de la capacité militaire. Il s'agit par exemple de la question allemande pour le député B. Friedmann et de la question des droits de l'homme pour H. Czaja.

¹²⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 11/10 du 23.06.1987, p. 29-37.

T. Waigel a deux questions par rapport à la position américaine et la position du FDP envers les Pershing IA¹²⁵. Ces deux questions sont relatives à deux points de critique développés par les adversaires des chrétiens-démocrates. Par rapport à la position américaine, il s'agit du fait que la position allemande puisse retarder les négociations à Genève. Pour les libéraux, il est question de ne pas faire échouer les négociations à cause des Pershing IA. T. Waigel souhaite ne pas donner la chance au FDP de disparaître à nouveau et de revenir avec une position différente de celle de la coalition. Il demande donc au chancelier de bien fixer les choses et de faire en sorte par une décision claire d'éviter toute nouvelle discussion défavorable à la CDU et à la CSU.

B. Friedmann souligne que le chancelier a bien fait d'évoquer le voyage du président américain à Berlin mais qu'il a omis d'évoquer la phrase mémorable du président s'adressant à M. Gorbatchev sur l'ouverture du mur¹²⁶. Cette main tendue est à saisir et ce avant la pause estivale en précisant la position du gouvernement. Il pose également la question des conséquences des décisions de Montebello et du déploiement d'armes nucléaires sur le territoire de la République fédérale et celle de la répartition des contraintes liées à la situation sur le plan conventionnel.

H. Czaja salue la mise au même niveau par le chancelier des efforts de diminution de la capacité militaire et de ceux pour obtenir le respect des droits de l'homme¹²⁷. Il affirme qu'il faut défendre les droits de l'homme avec force et sérieux pendant la période de pause estivale, notamment dans les territoires voisins orientaux. Pour lui, c'est le moment car il s'agit de petits pas réalisables mais difficiles à faire sur le long chemin qui pourrait mener au dépassement de la division de l'Allemagne et de l'Europe. Il exprime trois demandes au chancelier. La première concerne la maison Adenauer, afin de la faire travailler non seulement sur les droits de l'homme au Chili ou au Salvador mais qu'elle mette aussi en avant son travail pour les droits de l'homme des Polonais, des Tchèques et des Allemands. Il demande également un compte rendu de la part du ministre des Affaires étrangères sur ce qui est fait sur les droits de l'homme dans les différentes commissions au niveau européen. Il appelle le parti à orienter la coopération politique dans le sens d'une augmentation des droits pour les Allemands et tous les Européens. Il souhaite donner la

¹²⁵ *Ibid.*, p. 37-38.

¹²⁶ *Ibid.*, p.38-39 ; discours de R. Reagan du 12 juin : « General Secretary Gorbachev, if you seek peace, if you seek prosperity for the Soviet Union and Eastern Europe, if you seek liberalization: Come here to this gate! Mr. Gorbachev, open this gate ! Mr. Gorbachev, tear down this wall ! » <https://www.reaganlibrary.gov/archives/speech/remarks-east-west-relations-brandenburg-gate-west-berlin> [consulté le 10 novembre 2022].

¹²⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 11/10 du 23.06.1987, p.42-45.

même intensité dans les actions pour ces personnes. Il critique les positions qui qualifient le processus en cours d'ouverture « des différences de système » envers l'Est et rappelle qu'il faut souligner encore la différence entre l'ordre fondé sur le droit et la liberté et une dictature dure. Il n'est pas d'accord avec l'exigence du président R. von Weizsäcker d'avoir un « plan Marshall allemand » pour l'Est. Il est d'accord pour aider financièrement à condition d'avoir une réforme de l'économie de plan dans les pays socialistes et, en retour, des conditions meilleures pour les hommes vivant dans les pays voisins orientaux.

Le chancelier répond à H. Czaja que les chrétiens-démocrates sont les avocats des droits de l'homme par excellence¹²⁸. Il appelle les députés à les laisser être le parti des droits de l'homme. Il estime avoir ainsi une position imbattable au sein d'une grande partie de la jeune génération. Cela vaut naturellement pour Augusto Pinochet, pour l'Afrique du Sud et pour tous les pays sous pouvoir communiste. Il souhaite montrer que les Allemands ont appris de leur histoire. Il signale qu'il ne peut faire en sorte que les Polonais changent leur constitution mais qu'il est favorable pour accorder une aide économique au pays car il veut suivre un chemin pragmatique. Il ne donne pas de réponse précise et concrète sur l'Europe, mais mentionne la position de F. Mitterrand. Le président français, selon lui, partage son avis et celui de R. Reagan sur la question allemande.

À B. Friedmann, le chancelier affirme qu'il pense se trouver dans une phase de l'histoire dont personne ne sait où elle va mener. Il estime que M. Gorbatchev emprunte un chemin dont on ne connaît pas l'issue. Malgré tout, même de manière insuffisante, des actes ont été effectués dès à présent et les mots ont été dépassés. Il rappelle qu'ils ne peuvent attendre dans la situation mondiale actuelle que la chance de réaliser l'unité de la nation soit donnée. Mais, ils se doivent d'œuvrer en faveur d'une amélioration ou d'une atténuation de la division. Il y a une série de points en matière de droits de l'homme sur lesquels il veut questionner M. Gorbatchev. Il cite la liberté de culte à évoquer par le parti en donnant l'exemple de personnes catholiques en RDA dont les enfants n'ont pas le droit de faire des études pour cette raison. Il aborde l'histoire commune et donne l'exemple de Katyn en Pologne et du travail fait et à faire sur les événements. Il revient ensuite, à proprement parler, sur la question de la sécurité et répète l'importance essentielle de ne pas minimiser la persistance du danger, de ne pas acter sa disparition.

Sur l'attitude américaine, le chancelier répond à T. Waigel que sa position comme celle des Américains est claire : ils souhaitent parvenir à un accord d'ici la fin de l'année

¹²⁸ *Ibid.*, p. 45-57.

1987. D'ailleurs, il est d'avis que cela correspond également aux intérêts soviétiques. Il juge non nécessaire de montrer qu'ils subissent la contrainte du temps afin de ne pas donner un avantage au côté soviétique. Au sujet du FDP, le chancelier élude la question et renvoie aux positions prises dans la décision commune. La question allemande, l'*Ostpolitik* et la politique de désarmement sont inséparables. H. Kohl y voit comme problème le développement dans le pays d'un climat émotionnel (« *Emotionalisierung* ») qui repousse tout ce qui n'est pas consensuel. Reconnaître que la paix a un prix, cela est « inconfortable »¹²⁹. Il est d'avis que les chrétiens-démocrates peuvent imposer cette idée aussi à la jeune génération. Il est convaincu que pour les prochaines élections au Bundestag de 1990, la question de la politique de sécurité aura sa place. Il en appelle en conclusion au devoir de chacun.

Lors de son intervention, le ministre de la Défense M. Wörner revient sur l'article du secrétaire d'État Rühl cité par A. Dregger et W. Wimmer et indique qu'il l'a lu en amont et l'a validé¹³⁰. Il le défend en nommant ses objectifs : faire disparaître les illusions sur ce que veut M. Gorbatchev avec sa politique de contrôle de l'armement ; être contre une conception du contrôle de l'armement par secteur, cela signifie avoir une approche globale ; refuser le concept de « mur pare-feu » et développer un plaidoyer en faveur d'une politique du contrôle de l'armement occidentale cohérente. Il invite tout le monde à le lire. Il conclut ainsi, : « notre sécurité repose toujours sur la stratégie de la riposte graduée, sur une Alliance soudée et sur le partenariat atlantique ». Il a l'intention sans attendre les réactions de l'Alliance de dessiner les contours d'un concept de contrôle de l'armement conventionnel en accord avec le chancelier et après discussion avec les cadres de la CDU/CSU.

Le député A. Biehle, président de la commission de la défense, pose la question de savoir ce qu'il reste sur le plan financier pour le domaine conventionnel au vu de toutes les restrictions budgétaires en Europe, au Canada, aux États-Unis et en Allemagne. Sa question reste sans réponse.

Cette réunion du 23 juin permet donc aux députés chrétiens-démocrates de préparer la période de l'après-acceptation de la double solution zéro. Il est donc désormais question de défendre cette position et pour ce faire plusieurs axes se dégagent et déclinent finalement la même idée : intégrer la question du désarmement dans un contexte plus large. Ainsi

¹²⁹ « Und es ist unbequem die Erkenntnis, daß Freiheit ihren Preis kostet, daß Freiheit nicht zum Null-Tarif zu haben ist. », *Ibid.* p. 56.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 57-59.

l'accent est mis sur la coopération européenne ou au sein de l'Alliance ou sur d'autres question à relier à la problématique de la sécurité comme celle des droits de l'homme ou de la division allemande.

Le texte distribué aux députés pour servir d'aide à l'argumentation correspond dans l'ensemble à l'intervention du chancelier lors de la réunion du groupe parlementaire et reprend cette idée générale. Il est construit en trois parties. La première est consacrée au concept général de l'Alliance sur le désarmement, la deuxième partie à une étroite coopération européenne occidentale sur les questions de politique de sécurité et la troisième à l'initiative berlinoise du président américain. Le « concept global cohérent » que les membres de l'Alliance veulent développer et mettre en place dans les prochaines années est présenté par H. Kohl comme la réponse à apporter aux propositions soviétiques sur le désarmement. Le chancelier souligne les similitudes entre ses déclarations et ce concept. La relation d'interdépendance entre d'un côté le contrôle de l'armement et de l'autre les exigences de sécurité et le maintien de la riposte graduée de l'Alliance en est une. Il place cette interdépendance au centre du concept et la conçoit comme une compréhension globale de la question : le lien entre le processus du contrôle de l'armement et les relations Est-Ouest. Il présente les résultats de Reykjavik comme un succès puisque l'idée de « mur pare-feu » n'est pas retenue et que le refus d'inclure les Pershing IA est affirmé. Les difficultés principales qui ralentissent encore la conclusion d'un accord concernant la question de la vérification, le chancelier affirme soutenir les positions américaines sur ce point.¹³¹ Il estime que les négociations à Reykjavik ont apporté des progrès dans la position occidentale pour, par la suite, réussir à obtenir sur le plan conventionnel une certaine stabilité dans toute l'Europe. Les avancées à faire sont aussi à rechercher à Vienne dans le cadre de la conférence sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces (MBFR) militaires entre les membres du Pacte de Varsovie¹³² et de ceux du pacte de l'Atlantique Nord et dans la décision d'interdire les armes chimiques. La deuxième partie se concentre essentiellement sur la position européenne et plus précisément sur les relations avec la France. Pour le chancelier, les intérêts européens exigent une coordination institutionnelle bien ancrée. Il salue la « charte de la sécurité européenne » proposée par Jacques Chirac.

¹³¹ Il s'agit de définir des règles de vérification qui permettent de s'assurer que le traité signé est bien respecté, cette thématique a été négociée jusqu'à la fin, juste avant la signature ; la question est présentée au ministère des Affaires étrangères par exemple dans les documents suivants : AAPD 1987, doc. 28, p. 128-130, doc. 64 du, p. 297-304, doc 127, p. 643-647, doc 234, p. 1189-1190, doc 349, p. 1782-1786.

¹³² Cette conférence s'est tenue du 30 octobre 1973 au 2 février 1989 et n'a eu aucun résultat concret mais a permis le maintien d'un dialogue entre l'Est et l'Ouest.

Et il considère qu'il est réjouissant que la France ait participé à l'élaboration du concept général développée par l'Alliance. Dans la dernière partie, l'accent est mis sur l'engagement américain démontré à Berlin par R. Reagan pour la paix et la liberté et pour Berlin dans son ensemble.

Le discours présenté aux députés chrétiens-démocrates afin de le défendre dans l'espace public se caractérise donc par sa volonté de ne pas être trop technique et d'avoir une approche globale du contrôle de l'armement en ce qui concerne l'ensemble des armes mais également l'ensemble des thématiques à envisager et présenter en lien avec ce contrôle. Néanmoins, à l'été 1987, un autre point plus technique doit encore être traité avant de parvenir à un accord des deux puissances.

Alors que jusqu'à la pause estivale de 1987, le refus d'inclure les Pershing IA dans les négociations était partagé par tous les membres de l'Alliance, cette position change et cause de nouveaux remous au sein du parti chrétien-démocrate. Les Pershing IA n'étaient pas cités jusqu'en 1987, J. Todenhöfer analyse ce critère de réussite ou d'échec imposé par l'Union soviétique comme la preuve que Moscou pense ainsi pouvoir avec l'aide de l'opposition en République fédérale faire plier le gouvernement et toute l'Alliance. Cette situation est pour lui inacceptable car la politique de sécurité allemande doit être décidée à Bonn et non à Moscou¹³³. L'URSS exerce de fortes pressions et les États-Unis et la Grande Bretagne sont finalement en faveur de cette solution. La dynamique entre les deux superpuissances dans le sens du désarmement s'impose au-delà des inquiétudes pour une « singularisation » de la République fédérale. Elle aide également H.-D. Genscher à convaincre H. Kohl de renoncer à la prise en compte des Pershing IA, ce que ce dernier accepte de faire après avoir eu une conversation en face à face avec H.-D. Genscher le 26 août 1987. Le même jour, H. Kohl annonce sa décision, qu'il place sur le compte de la compétence accordé au chancelier de déterminer la ligne de politique du gouvernement (*Richtlinienkompetenz*)¹³⁴.

Le 2 septembre A. Dregger reconnaît les désaccords au sein de l'Union et présente son intervention sur les Pershing IA comme la tentative de formuler une position commune à tous les membres du parti¹³⁵. Il souligne clairement la difficulté de cette entreprise. Il

¹³³ Jürgen Todenhöfer : « Deutsche Sicherheitspolitik wird in Bonn gemacht – Sowjet-Polemik gegen Pershing IA ist unredlich » in : *DUD* n°128, 13.07.1987, p. 4.

¹³⁴ Déclaration du chancelier H. Kohl devant la conférence de presse fédérale (*Bundespressekonferenz*), Bulletin 1987, p. 682.

¹³⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 11/11 du 02.09.1987, p. 3.

précise que l'intervention que le chancelier fera ce jour-là ne correspond pas à une déclaration gouvernementale mais une simple contribution au débat. Avant d'ouvrir le débat, il essaie de déminer le terrain et rappelle que la République fédérale n'est pas une puissance mondiale et que de ce fait ils ne peuvent faire que leur possible dans un champ de force, dans une zone d'influence essentiellement déterminés par d'autres pour que le peuple allemand survive en paix dans un monde dangereux.

Devant les députés, H. Kohl commence son intervention en parlant de la visite de E. Honecker à Bonn pendant huit pages¹³⁶. Il s'attaque ensuite à la question du jour et rappelle lui aussi que la République fédérale n'est pas une puissance mondiale. Le gouvernement ne peut influencer que faiblement sur les données de la politique mondiale. Il met en avant la question du calendrier qui est vitale pour lui car si un accord n'est pas trouvé tant que le parlement américain peut encore le ratifier, sous-entendu avant les nouvelles élections présidentielles, le chancelier estime que de nouvelles négociations ne pourront pas avoir lieu avant 1990. Alors que, si un accord est signé cette année, le temps de la mise en œuvre, les premières destructions d'armes dans le cadre de la double solution zéro pourraient commencer en 1991, 1992 et d'ici là il y aurait la possibilité de relancer, d'amener dans le débat les autres problèmes importants pour les chrétiens-démocrates dans le domaine du désarmement. Le chancelier affirme de nouveau sa volonté de « créer la paix avec moins d'armes » et dit qu'il n'est pas sûr que tout le monde ait compris ce que cela voulait dire. Il fonde son action sur deux principes valables depuis 1983. Premièrement, l'objectif de leur politique n'est pas la montagne d'armes à détruire mais un désarmement pertinent : cela signifie qu'à la fin de ce désarmement, la sécurité doit être renforcée et non amoindrie. Deuxièmement, il est nécessaire de s'éloigner de l'idée que l'arme nucléaire puisse disparaître de la surface du monde, maintenant qu'elle a été inventée. Il répète que la paix a un prix et remercie le groupe parlementaire de son soutien.

En juin, lors de la dernière réunion du groupe parlementaire, le projet américain de traité pour Genève n'était pas encore connu. Ce projet contient beaucoup d'éléments sur la question de la vérification mais aussi des propositions pour les lieux de production¹³⁷. Le chancelier qualifie la situation de phase de décision, à cause de la proposition américaine mais aussi en raison des discussions en parallèle. Il prend la défense de R. Reagan en le qualifiant d'ami fiable qui veut aider et qui a, partout quand c'était possible, représenté les

¹³⁶ *Ibid.*, p. 4-12.

¹³⁷ AAPD 187, document 234 du 25.08.1987, p. 1189-1190.

intérêts allemands. Il précise que le président américain a continué à maintenir des consultations étroites. C'est dans ce contexte que le chancelier est parvenu à la décision d'inclure les Pershing IA dans les négociations tout en nommant quatre conditions à cette décision. Il faut que l'accord passé entre Américains et Soviétiques soit valable à l'échelle mondiale, que les questions restées ouvertes sur la vérification soient réglées de manière satisfaisante, que la ratification et la mise en œuvre soient réalisées et que le calendrier soit respecté. Le chancelier essaie de montrer que la question n'est pas celle des Pershing IA mais celle de la situation qui fera suite à la modernisation de ces armes. Il ne parle pas de pression mais d'un « horizon d'attentes » qui donne la chance de mener les négociations nécessaires dans d'autres domaines et d'aboutir à un succès comme par exemple : la réduction de 50 % des armes stratégiques, l'interdiction des armes chimiques, les questions sur le plan conventionnel et la question de armes de portée inférieure à 500 km. Pour lui, il est nécessaire de trouver une solution acceptable en matière de limite supérieure sans « mur pare feu » car on ne peut pas dire que ce qui se passe sous 500 km ne concerne pas la République fédérale. Il souhaite aider le président américain et il estime que le pas fait améliore sa position face aux alliés. Il rappelle que le pont transatlantique a deux extrémités un côté américain et un côté européen, notamment avec la France. Il souligne en dernier lieu le problème du manque de consultation soulevé par son parti et la coalition en indiquant sa volonté et la nécessité d'agir vite. Il a pris le risque d'avoir des ennuis, notamment avec la CSU. L'argument d'autorité étant celui de la responsabilité et de la conviction.

La dernière intervention d'importance dans cette discussion est celle de T. Waigel qui constitue une attaque directe envers le chancelier. Le président du groupe de la CSU au parlement ne revient pas beaucoup sur le contenu mais il s'attache à démontrer en quoi il déplore la manière de faire de H. Kohl. Il résume les différentes étapes des positions prises en matière de politique de sécurité. Il débute par la position prise en mars consistant à proposer la thématique des « limites supérieures communes » contre la double solution zéro. Le FDP s'est retiré ensuite et a provoqué une nouvelle discussion qui a mené en juin à la position favorable à la double solution zéro tout en précisant que les Pershing IA n'étaient pas pris en compte. Il rappelle que tous les orateurs chrétiens-démocrates ont signifié que les Pershing IA étaient le gage de la poursuite des négociations. Alors qu'un débat compliqué a eu lieu début juin au sein du groupe parlementaire et au sein du groupe de la CSU, T. Waigel a adopté la position commune souhaitée malgré les réserves qu'il pouvait avoir. Il ne peut assumer cela que s'il est informé de tout au sein de la coalition et que s'il est associé au processus de décision. C'est ce qui lui donne la responsabilité et la

crédibilité nécessaires. Or cette fois, rien n'a laissé présager le changement de position du chancelier. Il comprend que H. Kohl puisse se référer à la compétence accordée au chancelier de déterminer la ligne de politique du gouvernement pour justifier sa décision mais pas dans ce domaine ni dans ce cas-là. La séance s'arrête quelques minutes après sans poursuite du débat car une séance plénière est prévue ensuite et les députés chrétiens-démocrates ne veulent pas arriver en retard, d'autant plus qu'un vote sur le sujet doit avoir lieu. Le député O. Lowack a juste le temps de poser une question sur la modernisation.

La décision d'H. Kohl a causé une grande dissension entre F.J. Strauß et le chancelier. Provisoirement la CSU retire ses ministres des réunions à Bonn jusqu'à ce qu'une rencontre personnelle entre H. Kohl et F. J. Strauß ait lieu le 3 octobre 1987. Ainsi, il semble aux membres de la CSU que le chancelier a beaucoup plus en commun avec le FDP qu'avec la CSU en matière de politique extérieure. Dans des notes sur les décisions de la présidence du groupe parlementaire le premier septembre 1987, T. Waigel rappelle que jusqu'à présent, il y avait toujours une position commune en matière de sécurité et que, lors des réunions du groupe parlementaire du mois de juin précédent, un large malaise planait à cause des divergences avec la ligne du FDP¹³⁸. Il qualifie le comportement du chancelier de brusque envers son partenaire de coalition la CSU et il espère que cela ne se répètera pas.

Le 8 septembre, la présidente du groupe de travail sur la politique extérieure, M. Geiger, annonce qu'à l'initiative du président du groupe parlementaire au Bundestag, un groupe de travail va être créé pour avancer sur le traitement conceptuel de la politique de sécurité¹³⁹. V. Rühle doit diriger ce groupe qui se compose de cinq membres du groupe de travail de politique extérieure et cinq du groupe de travail de politique de défense. Ce groupe de travail pour un « concept général de politique de sécurité » est composé en date du 9 septembre 1987 du côté du groupe de travail de défense par M. Geiger, J. Todenhöfer et W. Wimmer¹⁴⁰. Le président du groupe de travail demande la participation d'au moins un député de la CSU. Les résultats concrets de ce groupe de travail n'ont pas été découverts dans les documents d'archives consultés.

La défense des intérêts allemands continue de déterminer la ligne politique de la coalition gouvernementale et des chrétiens-démocrates en particulier. Début septembre

¹³⁸ Notes sur les décisions de la présidence du groupe parlementaire du 01/09/ 1987, p. 2.

¹³⁹ Compte rendu du groupe de travail sur la politique extérieure du 08.09.1987, p. 31.

¹⁴⁰ Compte rendu du groupe de travail sur la défense du 09.09.1987, p. 37.

1987, dans le contexte de visite d'E. Honecker en République fédérale (7.09-11.09), la question du désarmement n'est plus le seul sujet important de politique extérieure du moment. A. Dregger annonce aux députés du groupe parlementaire qu'ils doivent discuter de la question avec le secrétaire général du SED. En octobre, dans le cadre du prochain discours du chancelier sur l'état de la nation, les groupes du FDP et de la CDU/CSU présentent une motion sur l'élimination mondiale de tous les missiles à moyenne portée américains et soviétiques¹⁴¹. Cette motion contient les attentes, les exigences à avoir après la conclusion d'un traité entre Américains et Soviétiques. Elles sont présentées au nombre de quatre et invoquées ensuite à de nombreuses reprises par les dirigeants chrétiens-démocrates¹⁴². Il s'agit d'exiger une interdiction mondiale des armes chimiques, de parvenir à un équilibre stable des armes conventionnelles à un niveau le plus bas possible en Europe, de l'Atlantique jusqu'à l'Oural, d'établir un mandat de négociations au sujet des missiles nucléaires au sol d'une portée inférieure à 500 km qui corresponde à la décision des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN prise lors de la conférence à Reykjavik du 12 juin 1987 et d'avoir un accord entre les États-Unis et l'Union soviétique pour une réduction de 50% de l'arsenal nucléaire stratégique. Dans cette motion, le développement d'un concept général de désarmement enveloppant tous les domaines de l'armement est demandé. Le texte est voté et accepté lors du débat sur la situation de la nation par la majorité des partis de la coalition au Bundestag avec 240 oui pour 179 non¹⁴³.

Au sortir d'une discussion avec le chancelier et les présidents de la CDU, de la CSU, A. Dregger salue la rencontre annoncée et prévue à New York, le 3 novembre 1987 entre R. Reagan et M. Gorbatchev pour signer un accord sur les FNI¹⁴⁴. Il considère cette signature comme le premier pas d'un processus de désarmement qui prend en considération les intérêts européens et en particulier allemands. Ces intérêts sont ceux énoncés dans la motion présentée par la coalition. Il se sent obligé avec les députés chrétiens-démocrates de défendre cette motion et d'élaborer au sein de l'OTAN un concept de désarmement pour ce domaine à présenter dans les négociations avec l'Union soviétique. Il ne souhaite pas laisser s'imposer l'idée que la double décision zéro a été acceptée simplement en réponse aux propositions soviétiques sans stratégie claire du côté occidental. Il est donc temps de

¹⁴¹ Drucksache 11/945 du 14.10.1987.

¹⁴² Par exemple : compte rendu du groupe parlementaire 11/16 du 03.11.1987, p. 6-7 ; Compte rendu du groupe de travail sur la politique extérieure du 01.12.1987 p.43-44 ; Compte rendu du groupe parlementaire 11/21 du 12.01.1988, p. 3.

¹⁴³ Compte rendu de la séance plénière 11/33 du 15.10.1987, p. 2201.

¹⁴⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 11/16 du 03.11.1987, p. 6-7.

mener la discussion sur l'après double décision zéro. A. Dregger ne voit aucune raison de retirer du concept général de désarmement un domaine d'armement, cela est incompatible avec les intérêts allemands, à l'inverse de ce que certains alliés laissent penser selon lui¹⁴⁵. Il ne partage pas également la volonté de certains au sein de l'Alliance de prendre dès à présent des décisions sur la modernisation des armes nucléaires restantes. Pour lui, il ne faut pas commencer à emprunter ce chemin mais proposer d'abord un concept général de désarmement. M. Wörner est d'avis qu'il n'y a aucune divergence d'opinion sur la nécessité d'un concept général de désarmement¹⁴⁶. Il se rapporte au communiqué final de la réunion des ministres de la Défense des membres de l'OTAN à Monterey du 3 et 4 novembre 1987 pour justifier ses propos¹⁴⁷. Il cite la dernière phrase du point 4 du communiqué qui porte, dans la perspective de l'accord sur les armes FNI, sur la suite du désarmement dans le cadre des START et la volonté de réduire de 50% l'arsenal des armes nucléaires stratégiques américaines et soviétiques. Dans ce contexte, les ministres déclarent l'importance d'avoir une approche compréhensible intégrée et cohérente qui concerne tous les éléments nucléaires et non nucléaires du contrôle de l'armement et de la sécurité¹⁴⁸. Le ministre juge désormais que la priorité et l'attention doivent être portées sur le réel problème de sécurité en Europe, c'est-à-dire la supériorité conventionnelle du Pacte de Varsovie. Il estime que le désarmement doit avoir lieu dans ce domaine et que M. Gorbatchev a ainsi la possibilité de montrer que ses annonces sont sérieuses. Au sujet de la modernisation, il rappelle que celle-ci est menée de manière continue dans le Pacte de Varsovie. Il est donc d'avis de ne pas provoquer une situation dans laquelle, à l'Ouest, la modernisation serait considérée comme quelque chose de « très problématique », de s'enfermer soi-même dans une situation qui signifierait avoir moins de poids dans les négociations. Il considère que le moment n'est pas propice avant la conclusion des négociations en cours et souhaite évacuer la question pour l'instant.

M. Abelein mentionne un télégramme envoyé à Monterey par les deux présidents du groupe parlementaire¹⁴⁹. Son intervention est très critique, il rappelle que l'armement conventionnel est vraiment plus cher que l'armement nucléaire. Il regrette que l'Union chrétienne-démocrate ne fasse que suivre l'avis du ministre des Affaires étrangères. Il

¹⁴⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 11/17 du 10.11.1987, p.5-7.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 17-20.

¹⁴⁷ Press release M-NPG-2(87) 40, NATO Nuclear Planning group, communiqué du 04.11.1987.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 1 : « In this connection, we emphasize the importance of a comprehensive, integrated and coherent approach to all elements of arms control and security, nuclear and non-nuclear. »

¹⁴⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/17 du 10.11.1987, p. 24-26.

retrace ainsi avec ironie le récent parcours du groupe parlementaire : « solution zéro mais jamais double solution zéro, H.-D. Genscher a dit double solution zéro, nous disons oui mais pas sans un concept général, H.-D. Genscher affirme qu'il faut descendre encore plus bas dans les niveaux d'armes, sans concept général et nous acceptons »¹⁵⁰. Il espère donc que ce développement ne va pas se poursuivre ainsi.

A. Biehle, président de la commission de défense au Bundestag et député de la CSU, considère que le passage cité par M. Wörner du communiqué de Monterey n'est pas rédigé assez clairement¹⁵¹. Il aurait aimé que les armes conventionnelles soient nommées dans cette phrase et non des « éléments ». D'autre part, il juge incompréhensible pour la majorité de supprimer les armes FNI qui servent la dissuasion car elles peuvent atteindre le territoire soviétique, de ne garder que les missiles d'une portée inférieure à 500 km et de moderniser les armes nucléaires de théâtre restantes que le député qualifie « d'armes suicidaires » (*Selbstmordwaffen*). Il est d'avis d'affirmer aux Américains que la modernisation n'est pas possible et que le groupe parlementaire, le parti et le pays ne vont pas survivre à un deuxième ou troisième débat sur le réarmement. Il avance qu'il faut se préparer à une triple solution zéro proposée par les Soviétiques. Il souhaite faire comprendre aux Américains et aux alliés de l'OTAN que les missiles de courte portée et les armes de théâtre doivent être comprises dans ce concept afin de construire un pont jusqu'aux armes conventionnelles. Les 50 % proposés par les Américains ne lui suffisent pas. Il souhaite également que l'aspect financier ne soit pas oublié car sinon la Bundeswehr ne pourra pas remplir ses missions dans le domaine conventionnel. Pendant sa prise de parole, il y a du tumulte dans l'assemblée. Dans une brève réponse, M. Wörner met en garde contre l'utilisation de concept comme celui « d'arme suicidaire », il perçoit ces armes également comme armes de dissuasion.

Le 3 novembre 1987, les députés du groupe de travail sur la politique extérieure mènent une discussion sur la politique de sécurité suite à l'intervention de K. Lamers qui a présenté ses échanges à Paris lors d'une conférence sur la sécurité européenne¹⁵². Il y a remarqué un changement prudent de la stratégie française dû à la situation modifiée par l'accord américano-soviétique sur les armes FNI. H. Lummer, O. Lowack, K.-H. Hornhues, J. Todenhöfer H. Stercken, L. Stavenhagen participent à la conversation. Il est alors une nouvelle fois rappelé la nécessité d'une position claire du groupe parlementaire sur les

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 26.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 44-46.

¹⁵² Compte rendu du groupe de travail sur la politique extérieure du 03.11.1987 p.56.

prochaines questions de politique de l'armement et donc également de sécurité. M. Geiger indique qu'une discussion publique doit être évitée et que le nouveau groupe créé sur la politique de sécurité travaille sur cette thématique. Ils sont d'accord à l'unanimité pour traiter en priorité la question du désarmement des armes conventionnelles. Et, dans ce contexte, les députés soulignent le besoin d'avoir des contacts plus intenses avec des hommes politiques américains en particulier avec des parlementaires.

Le premier décembre 1987, J. Todenhöfer démissionne de son poste de porte-parole sur les questions de politique de l'armement sans donner de justification officielle dans les documents étudiés et sans grand retentissement. K. Lamers lui succède au poste de président de la sous-commission pour le désarmement et le contrôle de l'armement¹⁵³. V. Rühe annonce également que A. Dregger ne sera plus non plus porte-parole pour la politique de désarmement d'autant plus que le nouveau groupe sur la sécurité est chargé de coordonner ces questions. Aucune réaction de la part de A. Dregger n'a été trouvée. Lors de la réunion, les échanges d'opinion avec A. Dregger sont abordés. M. Geiger indique que le président du groupe n'est pas satisfait de la communication. Il n'y a pas d'interlocuteur de l'Union au ministère des Affaires étrangères et les députés ne sont pas intégrés au processus de décision du fait du manque de consultations au sein de la coalition au sujet des questions de politique extérieure. Aucun échange au sein de la coalition sur les questions de politique extérieure n'aurait eu lieu à la différence des nombreuses discussions dans d'autres domaines. Le président du groupe parlementaire déplore cet état de fait tout en précisant qu'il a convenu d'un échange avec le ministre des Affaires étrangères sur ces questions. A. Dregger rappelle les quatre exigences présentées dans la motion du 14 octobre 1987. Cette présentation lance un débat des députés J. Todenhöfer, K. Lamers, H. Czaja, H. Stercken, Heinz Schwarz, Heinrich Pohlmeier, H. Geißler, V. Rühe et M. Geiger sur différents aspects de la question : la menace particulière pour l'Allemagne, les liens entre États-Unis et Allemagne : la relation étroite avec les États-Unis considérés toujours comme la nécessaire puissance garante de leur sécurité et la coopération renforcée avec le Congrès américain, les liens franco-allemands, la dénucléarisation, la signification de la politique du désarmement dans la politique extérieure et de la coopération avec le FDP. Les avis sont présentés comme non divergents¹⁵⁴.

¹⁵³ Compte rendu du groupe de travail sur la politique extérieure du 01.12. 1987 p.42.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 44.

Le jour de la signature du traité FNI à Washington, lors du compte rendu du 8 décembre 1987, A. Dregger souligne la position unanime créée par leur politique après la réalisation de la double solution zéro¹⁵⁵. Les chrétiens-démocrates veulent un concept de désarmement général qui soit également un concept de sécurité qui garantisse une sécurité égale pour tous les membres de l'Alliance. Il ne faut pas laisser penser que ce qui a été affirmé dans les deux décisions prises par le Bundestag et dans le résultat de la conférence des ministres des Affaires étrangères à Reykjavik ne soient pas leur position. Le chancelier parle d'une heure historique, c'est le premier pas dans une direction très importante et bonne pour eux¹⁵⁶. Il ne peut qu'espérer que d'autres pas suivent. Il est reconnu mondialement que cet accord n'a été possible que par une position claire et ferme de la République fédérale sous leur direction. Il parle d'un succès causé par leur fermeté et leur ténacité. Ce jour est associé pour beaucoup de personnes à des espoirs à l'Est comme à l'Ouest. Cet accord est une réussite pour l'Alliance.

H. Kohl critique donc la politique du SPD et demande aux députés de rappeler dans l'espace public que la ligne proposée par les sociaux-démocrates n'aurait pas pu aboutir à ce résultat. Il fait reposer son argumentation sur le non au stationnement de ces derniers en 1982/1983 et sur leur programme adopté au congrès du parti à Nuremberg en août 1986¹⁵⁷. La sixième décision prise par les délégués sociaux-démocrates intitulée « préserver la paix et la sécurité » comprend la demande de retrait sans condition des missiles de moyenne portée américains et soviétiques (incluant les 72 Pershing IA) et la volonté d'obtenir une solution zéro supplémentaire au lieu d'un éventuel réarmement pour les armes d'une portée entre 150 et 500 km.

Le chancelier répète quelles sont désormais leurs attentes. Il leur faut définir les priorités. Il est essentiel, qu'à côté du désarmement, ils obtiennent dans le secteur économique, de la coopération scientifique et technique, dans celui de l'environnement et des questions culturelles des progrès dans les relations entre l'Est et l'Ouest ; et, en ce qui concerne les Allemands en particulier, dans le domaine humanitaire notamment, la solidarité avec les personnes d'origine allemande surtout dans les pays de l'Europe de l'Est. Il rappelle l'importance pour lui de l'engagement pour la défense des droits de l'homme dans le monde. Il poursuit ensuite son intervention sur l'Allemagne de l'Est.

¹⁵⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 11/20 du 08.12.1987, p.4.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 5-13.

¹⁵⁷ « Nürnberger Beschlüsse : Aufbruch in die Zukunft », <https://library.fes.de/prodok/fc87-01867.pdf> [consulté le 17 novembre 2022].

H. Kohl prononce une déclaration gouvernementale le 10 décembre 1987 à ce sujet¹⁵⁸. Celle-ci reprend les points énoncés devant les députés, le chancelier souligne la solidarité de l'Alliance qui a permis ce « résultat historique ».

La signature du traité FNI ne signifie pas la fin de l'actualité des questions sur le contrôle de l'armement mais est bien considérée comme une étape par les chrétiens-démocrates. La discussion sur la modernisation ou non des armes nucléaires tactiques pèse en 1988 et 1989 sur l'alliance occidentale. En janvier 1988, le groupe parlementaire parle du voyage du président de la CSU à Moscou. A. Dregger estime que F. J. Strauß a défendu clairement et avec succès la position de l'Union, celle du groupe parlementaire¹⁵⁹. Cette dernière n'a pas beaucoup évolué depuis la fin de l'année 1987. L'exigence d'avoir un concept général de désarmement qui soit à la fois un concept de sécurité est reformulée avec d'autant plus de poids que les politiques de sécurité sont en mouvement aux États-Unis comme en France. Les quatre points principaux restent identiques (le désarmement conventionnel, le désarmement des armes chimiques, le désarmement des missiles de grande portée, et de portée inférieure à 500 km). Les chrétiens-démocrates ne souhaitent ni une troisième solution zéro ni la conception en Allemagne d'un rideau, d'un mur de feu nucléaire (il n'est plus question de « *Brandmauer* » mais de « *Feuerwand* ») par des systèmes de courte portée pour empêcher une percée vers l'Ouest. Ils veulent une réduction drastique à un niveau le plus bas possible. La question de garder la stratégie de la riposte graduée reste ouverte et dépend de la réponse donnée par l'OTAN. Depuis la signature du traité FNI, T. Waigel rappelle également l'importance de continuer à développer les négociations sur le désarmement en même temps à tous les niveaux et celle de développer un concept général au sein de l'OTAN¹⁶⁰. Cela est d'autant plus primordial que les changements induits vont mener nécessairement à une autre répartition du poids au sein de l'Alliance. Le président de la CSU est présent pour faire lui-même le compte rendu de son voyage de décembre 1987 à Moscou en compagnie du président du groupe de la CSU au Bundestag, T. Waigel, du secrétaire général de la CSU, Gerold Tandler, du chef de chancellerie à Munich, E. Stoiber, et du rédacteur en chef du *Bayernkurier* Wilfried Scharnagl¹⁶¹. F. J. Strauß fait un récit vivant aux députés chrétiens-démocrates. Il rappelle que la seule condition préalable à la tenue de son voyage était de rencontrer M. Gorbatchev.

¹⁵⁸ Compte rendu de la séance plénière 11/49 du 10.12.1987, p. 3400-3406.

¹⁵⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/21 du 12.01.1988, p. 2-3.

¹⁶⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 11/22 du 19.01.1988, p.5.

¹⁶¹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/21 du 12.01.1988, p. 7-30.

Lors de sa venue, il est reçu deux heures trente par le secrétaire général. Il dessine d'emblée une atmosphère particulièrement agréable du fait de M. Gorbatchev et il fait ainsi une description positive de son visage : « amical, joyeux et ouvert ». F. J. Strauß lui a remémoré que les attentes si elles sont déçues conduisent à des espoirs perdus puis sur le plan politique à des tensions¹⁶². Une guerre nucléaire ne peut être menée car elle ne pourrait être contrôlée, il donne l'exemple de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Il parle d'un « nouvel esprit » à Moscou¹⁶³. Au sujet du traité FNI, F.-J. Strauß a confirmé à M. Gorbatchev qu'il n'était pas en effet un grand ami de cet accord. Il le considère de manière très critique et y voit surtout une détérioration de la situation technique et militaire sur le territoire allemand. Il estime que 97 % du potentiel nucléaire n'est pas concerné par le traité. La seule valeur du traité est qu'il puisse signifier psychologiquement le début sur le plan politique d'une nouvelle époque, s'il devient l'entrée en matière d'une série d'autres mesures prises¹⁶⁴. Pendant que les négociateurs américains et soviétiques se mettaient d'accord, l'Union soviétique a continué à augmenter le nombre de ses missiles de portée inférieure à 500 km. Le président de la CSU affirme avoir été surpris que ses interlocuteurs soviétiques ne parlent pas de troisième solution zéro, il a lui en tout cas été très clair sur la question et a affirmé avec force que du côté allemand, l'Union chrétienne-démocrate était contre. Elle s'oppose à une dénucléarisation des armes de portée entre 0 et 500 km mais souhaite atteindre un équilibre plus équitable. F.- J. Strauß a trouvé intéressant d'entendre de la part de Eduard Chevardnadze, la volonté de ne pas faire de pause et de continuer de suite les autres négociations c'est-à-dire de s'occuper en même temps de la réduction des armes stratégiques et de l'interdiction des armes chimiques, à laquelle les Américains s'opposent encore, selon le ministre des Affaires étrangères soviétique, à cause de la problématique de la vérification. Le but affiché est de perdre des deux côtés la capacité d'attaque tout en conservant la capacité d'assurer sa sécurité. F. J. Strauss affirme alors que c'est la première fois que l'Union soviétique se place sur cette ligne et qu'il veut y croire. Il répète qu'il considère qu'il n'est pas possible de garantir la sécurité européenne sans une composante nucléaire. Il indique vouloir se débarrasser de la peur de l'Union soviétique. Or, les Allemands seuls ne peuvent y parvenir, les Soviétiques doivent y contribuer en suivant et respectant ce qui a été planifié. La disparition de cette crainte rendra possible sur le plan germano-soviétique des choses jusqu'à présent inconcevables pour le président de la CSU.

¹⁶² *Ibid.*, p.11.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 14.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p.23.

Suite au voyage du chancelier aux États-Unis, du 17 au 19 février 1988, et en prévision du sommet de l'OTAN à Bruxelles en mars 1988, le groupe parlementaire discute de la question de la sécurité¹⁶⁵. A. Dregger mentionne les discussions en cours au sein de l'Alliance. Après la double solution zéro, les Américains et les Britanniques notamment sont d'avis de moderniser rapidement les armes de courte portée (inférieure à 500 km) ou d'augmenter leur nombre. La position des chrétiens-démocrates est différente et fixée depuis longtemps : ils ne souhaitent ni de rééquipement des missiles de courte comme de moyenne portée ni un « mur pare feu » à 500 km. Ils sont également contre une triple solution zéro même s'il peut paraître difficile d'expliquer à la population que les deux premières sont bonnes mais que la troisième est moins bonne. Ils doivent y arriver car ils ne peuvent renoncer dans ce domaine à la dissuasion. Dissuasion qui pour eux a aussi contribué au maintien de la paix. Le chancelier a obtenu à Washington que la position allemande soit acceptée et qu'il n'y ait pas de modernisation prévue pour l'instant. Le président du groupe se félicite également que R. Reagan ait confirmé que si les Américains produisaient de nouvelles armes chimiques, des armes binaires, elles ne seraient plus stationnées en Allemagne. Il estime encore une fois que seul le chancelier et les chrétiens-démocrates ont pu obtenir ces succès car ils bénéficiaient de la confiance de leurs alliés et qu'ils ont toujours prouvé leur fidélité à l'Alliance. Le chancelier revient sur l'intervention de A. Dregger lors de sa prise de parole¹⁶⁶. Il dit ne pas comprendre nombre de discussions actuelles et semble minimiser les différences éventuelles. Ce dont les chrétiens démocrates et leurs amis américains ont besoin, c'est d'affirmer dans un concept général les éléments suivants. Le traité FNI est négocié et doit être bientôt ratifié, les négociations START doivent aboutir, tout comme celles sur les armes chimiques et sur les armes conventionnelles et les armes d'une portée inférieure à 500 km. Il ne faut pas faire de ces éléments un paquet, des objectifs dépendant les uns des autres mais un concept intellectuel qui permette de faire de la politique. Cela veut dire ne pas avoir le regard fixé sur ce que fait M. Gorbatchev mais être capable d'action. Et pour le chancelier, la thématique des « armes conventionnelles et du désarmement » est la plus difficile pour M. Gorbatchev.

Lors de sa déclaration à la Maison blanche suite à sa discussion avec R. Reagan, H. Kohl s'efforce de montrer que les derniers événements sont dans l'intérêt américain mais aussi dans l'intérêt de la République fédérale. Il rappelle que l'examen des relations Est-

¹⁶⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 11/24 du 23.02.1988.

¹⁶⁶ *Ibid*, p. 14-19.

Ouest démontre qu'il existe des chances d'une amélioration fondamentale et qu'elle est à utiliser de manière conséquente tout en restant lucide. En 1988, les négociations START sont à l'ordre du jour. Le chancelier soutient avec force la division par deux des potentiels offensifs d'armes stratégiques des deux superpuissances ainsi que l'interdiction mondiale d'armes chimiques. L'obtention d'un équilibre sur le plan conventionnel doit se faire dans le même temps que la réduction claire et vérifiable des systèmes nucléaires de courte portée. L'objectif est d'atteindre les mêmes limites supérieures mais pas une solution zéro, pas de zone sans arme nucléaire et encore moins une dénucléarisation de l'Europe. Tous ces sujets sur le désarmement et toutes les mesures nécessaires au maintien d'une sécurité commune doivent être réunis dans un concept général de l'Alliance. Le sommet de l'OTAN doit donner les impulsions décisives dans ce sens.

Lors d'une conférence de presse donnée à Washington le 19 février 1988 par H. Kohl et H.-D. Genscher, le chancelier souligne avec force que l'OTAN est aujourd'hui plus importante que jamais. Il résume les étapes importantes : la « doctrine Harmel », les décisions prises à Montebello et à Reykjavik. Il définit la « doctrine Harmel » comme la volonté d'offrir le dialogue et la coopération aux pays du Pacte de Varsovie à partir de la sécurité d'avoir la capacité de défense. Il considère cette doctrine comme faisant toujours partie de la politique actuelle. Il est désormais temps lors du sommet de l'OTAN à Bruxelles de prendre les décisions pour la période après les négociations FNI, en particulier de « prendre au mot » M. Gorbatchev pour les questions de contrôle de l'armement conventionnel. L'important est qu'il n'existe pas de zones de sécurité différentes, la défense est à voir comme un ensemble.

La veille du sommet, le ministre de la Défense présente la politique de sécurité en contexte aux députés du groupe parlementaire¹⁶⁷. Un glissement s'effectue entre les concepts associés ensemble, dans le discours, on remarque le passage du couple de concepts « désarmement et sécurité » à « sécurité et détente ». Les commentaires après la tenue du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement des seize pays membres de l'OTAN les 2 et 3 mars 1988 à Bruxelles sont positifs¹⁶⁸. L'adoption de la déclaration sur la maîtrise des armements conventionnels dans laquelle est affirmée la volonté de futures négociations visant à aboutir à « l'instauration d'un rapport stable et sûr entre des forces classiques dont les niveaux auront été réduits » en Europe est tout particulièrement saluée

¹⁶⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 11/25 du 01.03.1988, p. 5-22.

¹⁶⁸ « Ziel der Bundesregierung bleibt : Frieden schaffen mit immer weniger Waffen », « CDU begrüßt NATO-Erklärung » in : *UiD* 8/88, 10.03.1988, p. 3-4.

par l'Union chrétienne-démocrate¹⁶⁹. Il incombe à la République fédérale d'être capable d'assurer sa défense afin de pouvoir suivre les évolutions au sein du bloc de l'Est.

Les négociations des deux puissances sur le désarmement revêtent un caractère existentiel pour l'Union chrétienne-démocrate. Le défi pour le gouvernement fédéral est d'arriver à faire valoir les intérêts allemands dans ces négociations sans toutefois les faire ralentir. Pour les chrétiens-démocrates, la question centrale reste la sécurité du pays et non le désarmement ou une éventuelle dénucléarisation. En alliant désarmement et sécurité, l'objectif est également de faire ressortir dans le discours chrétien-démocrate le succès de la politique extérieure de sécurité menée jusqu'ici. Jusqu'à la signature du traité FNI et au-delà, la ligne définie par H. Kohl est acceptée petit à petit par le groupe parlementaire de la CDU-CSU. Un processus d'acceptation a lieu pour dire oui à la première solution zéro puis à la double solution zéro sans réserves et enfin pour prendre en compte les missiles Pershing IA. La difficulté rencontrée par les chrétiens-démocrates est de justifier leur réticence à accepter le désarmement sans contrepartie pour eux du côté soviétique. Sur cette question, le chancelier choisit, après hésitation, de suivre la ligne défendue depuis le début par le FDP. La CSU doit accepter que la ligne du FDP s'impose. Afin d'avoir l'adhésion du plus grand nombre au sein du parti, le chancelier ainsi que son ministre de la Défense développent un discours qui tend à intégrer la question du désarmement dans un contexte plus large. Il s'agit ainsi de ne pas mettre l'accent sur les points techniques précis mais d'élargir le point de vue pour avoir une approche plus globale du contrôle de l'armement qui comprenne un concept de sécurité mais qui englobe également les progrès à atteindre dans les relations entre l'Est et l'Ouest dans le secteur économique, scientifique, environnemental, culturel et humanitaire.

3.3 L'analyse des changements en Union soviétique et en Europe de l'Est dans une perspective européenne

L'amitié et la coopération avec les États-Unis puis, dans le cadre de la construction européenne, avec l'Europe occidentale sont souvent présentées comme les deux piliers de

¹⁶⁹ « Orientations futures de la maîtrise des armements classiques » https://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_23458.htm?selectedLocale=fr [consulté le 01 décembre 2022].

la politique chrétienne-démocrate depuis K. Adenauer¹⁷⁰. « L'union politique de l'Europe » constitue la sixième des sept lignes directrices définies par le chancelier Kohl dans sa déclaration gouvernementale du 4 mai 1983¹⁷¹. La Communauté européenne avec l'Alliance atlantique sont les fondements de la politique extérieure du gouvernement. L'Europe est « une mission historique ». Garantir la paix dans la liberté est également une mission de la politique européenne du gouvernement. H. Kohl se prononce régulièrement pour une union de l'Europe occidentale plus développée, englobant le maximum de domaines. Il estime que « c'est là, dans une Europe libre, que l'Allemagne tout entière trouvera sa place »¹⁷². Il se place dans la lignée de K. Adenauer¹⁷³ et définit souvent la CDU comme le parti européen allemand. Le lien avec la question allemande est évident, la liberté étant le cœur de la question. L'unification de l'Allemagne n'est envisagée qu'au travers d'une liberté commune dans « un ordre de paix européen », dans une « Europe unie disposant de la libre autodétermination », un État nation d'un nouvel ordre « sous un toit européen »¹⁷⁴. La construction européenne est « l'avenir économique, culturel et politique » du gouvernement fédéral¹⁷⁵. A. Dregger voit la division de l'Allemagne et la division de l'Europe comme identiques, il ne peut y avoir de priorité temporelle entre les deux, elles ne peuvent être surmontées qu'en un seul acte unique. Le reconnaître et le dire est un impératif de la politique chrétienne-démocrate afin de garantir sa fiabilité et sa capacité à être soutenue, à fédérer. Réaliser cet objectif, cela signifie établir le respect des droits de l'homme et le droit à l'autodétermination des peuples¹⁷⁶. A partir de ce cadre général, différents éléments sont mis en avant et s'entrecroisent avec la politique allemande : principalement la question de la sécurité et de la défense européenne ainsi que la question des relations Est-Ouest.

Le développement d'un volet sur la défense européenne constitue un thème important et régulièrement abordé par les chrétiens-démocrates. La France et l'Allemagne sont alors conçue comme l'élément central, moteur permettant un tel développement¹⁷⁷,

¹⁷⁰ Par exemple par H. Kohl dans le compte rendu 11/4 du 17.03.1987, p. 41.

¹⁷¹ Bulletin n° 43, Bonn, 05.05.1983, p. 397-412.

¹⁷² Compte rendu du 34^{ème} congrès de la CDU à Mayence du 7 au 8 octobre 1986, p. 29.

¹⁷³ Et le cite, en date du 5 mai 1955 : « In einem freien und geeinten Europa ein freies und geeintes Deutschland ».

¹⁷⁴ Déclaration gouvernementale du 18 mars 1987, compte rendu de la séance plénière 11/4 du 18 mars 1987 p.52 et p. 65 ; compte rendu du groupe parlementaire 10/01 du 23.03.1983, p. 18.

¹⁷⁵ *Ibid*, p. 68.

¹⁷⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 11/15 du 13.10.1987.

¹⁷⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 10/93 du 25.02.1986, p. 45, réunion en présence d'Egon Klepsch,

sans toutefois ignorer non plus le Royaume-Uni par exemple. Au début de la nouvelle période législative, A. Dregger affirme sa volonté de parler de la sécurité et du désarmement en Europe en liant ces thématiques à une perspective pour l'avenir de la nation allemande et de l'Europe dans le processus de dépassement de la division.¹⁷⁸ Il semble satisfait de présenter aux députés les conversations auxquelles il a pris part dans le cadre du comité Monnet¹⁷⁹. Le comité créé en premier lieu par Jean Monnet en 1955, « comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe », est refondé en 1985 en prévision des trente ans de la signature des traités de Rome de 1957¹⁸⁰. Du côté français, Jacques Chaban-Delmas, Laurent Fabius et Edgar Faure sont par exemple membres. A. Dregger affirme avoir déclaré à sa refondation que le comité n'avait de sens que s'il traitait des questions non présentes dans d'autres institutions. Pour lui, la thématique qui exige de nouvelles perspectives est celle de la politique de sécurité. Il trouve remarquable que le comité ait accepté une phrase proposée par lui-même : « sur la durée, il ne peut y avoir de solidarité sociale et économique entre les États de la Communauté européenne si celle-ci ne s'étend pas au domaine de la politique de sécurité par une politique de défense commune ». L'Europe ne peut affirmer ses intérêts que si elle devient l'interlocutrice des puissances mondiales. Et cela n'est possible que si elle est plus qu'une union économique, si elle arrive à devenir plus qu'une union monétaire, à fonder plus qu'un marché commun. Elle doit devenir aussi une union sur le plan de la sécurité et ainsi une union politique qui, en tant qu'interlocutrice des puissances mondiales, puisse traiter également des questions politiques d'ordre général. En juin, le président du groupe parlementaire se réfère de nouveau à ce passage accepté par le comité pour inviter le parti à ne pas laisser totalement cette thématique au SPD, il affirme qu'elle intéresse E. Bahr, mais la CDU/CSU doit « s'occuper intensivement des questions existentielles de la nation » allemande¹⁸¹. Le 2 juin 1987, le groupe de travail sur la politique de défense décide d'accepter le texte intitulé « La contribution européenne à la protection de la paix » (*Der europäische Beitrag zur Sicherung des Friedens*) en y ajoutant les positions du groupe de la CSU au Bundestag du 18 mai 1987¹⁸². Le 8 décembre 1987, A. Dregger résume encore une fois les objectifs à

président du groupe du Parti Populaire européen et vice-président au Parlement européen ; compte rendu du groupe parlementaire 10/110 du 24.11.1986, p. 2.

¹⁷⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 11/4 du 17.03.1987, p. 46.

¹⁷⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/5 du 31.03.1987, p. 8-10.

¹⁸⁰ Fondation Jean Monnet pour l'Europe : *20 ans d'action du Comité Jean Monnet (1955-1975)*, Paris, Notre Europe, 2011 ; Wilkens, Andreas (éd.) : *Interessen verbinden : Jean Monnet und die europäische Integration der Bundesrepublik Deutschland*, Bonn, Bouvier, 1999.

¹⁸¹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/9 du 16.06.1987, p. 7.

¹⁸² Compte rendu du groupe de travail de politique de défense du 02.06.1987, p. 44.

moyen terme pour les chrétiens-démocrates. Il s'agit de réaliser le marché commun, de fonder une union économique et monétaire, une union sécuritaire et une union politique afin de pouvoir faire valoir la voix de l'Europe de manière appropriée dans le système de superpuissance actuel¹⁸³.

A. Dregger effectue un voyage aux États-Unis en mai 1988. Dans son compte rendu aux députés chrétiens-démocrates, il considère que sa plus importante discussion n'a pas eu lieu avec l'administration américaine puisqu'elle doit changer mais avec ceux qu'il estime pouvoir être les penseurs de la future administration¹⁸⁴. Il cite un entretien avec les experts en politique de sécurité des journaux suivants : le *Washington Post* et le *New York Times*. Au texte du compte rendu est associé en pièce jointe, un des exposés de A. Dregger lors de son séjour à Washington tenu devant l'institut américain des études germaniques contemporaines de l'université Johns Hopkins le 5 mai 1988¹⁸⁵. Cette université privée prestigieuse pour ses facultés de médecine, de santé publique et des affaires internationales se définit comme première université de recherche du pays. Fondée en 1876, elle s'est inspirée de l'université de Heidelberg et d'un modèle d'instruction développé d'après Wilhelm von Humboldt. Le président du groupe parlementaire construit son intervention en trois parties, la première analyse les conséquences du traité FNI pour l'Alliance ; la seconde se concentre sur le travail fourni du côté allemand pour réunir les membres européens de l'Alliance en incluant complètement la France dans une union européenne de sécurité qui permette à l'Europe d'avoir plus d'influence et plus de responsabilité au sein de l'Alliance ; la dernière partie aborde une thématique non résolue, celle du dépassement de la division de l'Allemagne et de l'Europe.

Il n'est pas d'accord avec les écoles de pensée américaine qui souhaitent après le traité FNI remplacer l'association actuelle par une régionalisation plus forte de la stratégie de défense. Pour lui, il n'existe qu'une seule stratégie pour éviter la guerre dans une Europe divisée, celle d'une alliance dans laquelle la dissuasion et les risques sont partagés entre l'Amérique du nord et l'Europe occidentale. Il cite l'ambassadeur des États-Unis en République fédérale, Richard Burt, lors d'un congrès sur la sécurité de la CDU le 13 avril 1988 à Bonn. En substance, cette citation indique que, pour les États-Unis, le partage des risques signifie le refus d'un concept de limitation au sol européen d'une guerre nucléaire,

¹⁸³ Compte rendu du groupe parlementaire n°11/20 du 08.12.1987, p. 4.

¹⁸⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 11/30 du 17.05.1988, p. 11-16.

¹⁸⁵ *Ibid.*, annexe : « Nukleare Abrüstung – Konsequenzen für das Bündnis – Perspektiven für Deutschland und Europa » p. 1-23.

pour la République fédérale cela signifie le refus de la dénucléarisation de son territoire. La CDU/CSU refuse une troisième solution zéro pour les missiles de portée inférieure à 500 km car la dénucléarisation de l'Europe mettrait à jour complètement la grande supériorité conventionnelle et chimique de l'Union soviétique. A. Dregger affirme n'avoir jamais caché que débiter le désarmement nucléaire par les armes d'une portée inférieure à 500km aurait été un meilleur choix que de débiter avec les armes d'une portée intermédiaire¹⁸⁶. Mais comme cela s'est passé différemment, les chrétiens-démocrates doivent en conséquence accepter la réalité des faits.

La deuxième partie de son discours aborde la question de la sécurité de tous mais aussi la question des droits de l'homme, du droit à la liberté des Européens centraux et orientaux qui ont été soumis contre leur volonté au pouvoir communiste. Dans cet exposé, A. Dregger estime que l'Europe a besoin d'avoir plus confiance en ses propres capacités et de développer une identité propre en matière de politique de sécurité. L'Europe, elle-même, doit devenir un partenaire des États-Unis et un interlocuteur de l'Union soviétique. Il propose de s'appuyer sur un organisme déjà existant, l'Union de l'Europe occidentale (UEO), dont les membres sont également membres de l'OTAN. Il faut donc donner plus de vie à cet organisme qui porte sur la défense européenne¹⁸⁷. Elle a besoin d'un conseil des ministres, d'un conseil permanent et d'un comité militaire et doit s'ouvrir à tous les pays européens prêts à fournir la contribution nécessaire. Cela ne signifie pas se détourner des États-Unis, l'OTAN ne peut conserver sa force que si l'Europe est elle-même forte. Les deux États européens disposant de l'arme atomique, la France et le Royaume Uni, portent aussi la responsabilité de la sécurité en Europe. Ils doivent coordonner leur potentiel atomique et les mettre également au service de la sécurité des pays alliés européens. Tant que les superpuissances n'ont pas réduit leur potentiel atomique au niveau du potentiel réuni des deux pays européens disposant de l'arme atomique, il n'y a pas de raison pour l'Allemagne de demander à la France ou la Grande-Bretagne un désarmement nucléaire. Il est d'avis que ce n'est pas la faute des Américains si les Européens n'étaient pas présents à la table des négociations à Reykjavik lors des discussions entre R. Reagan et M. Gorbatchev. A. Dregger exprime une nouvelle fois l'objectif de la CDU/CSU depuis K. Adenauer d'avoir une union politique européenne, il est d'avis que H. Kohl a contribué à

¹⁸⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 11/30 du 17.05.1988, p. 14.

¹⁸⁷ Les groupes parlementaires de la CDU/CSU, du FDP et du SPD posent « une petite question » (*kleine Anfrage*) au gouvernement sur la réactivation et l'élargissement de l'UEO : Drucksache 11/4255 du 21.03.1989.

s'en rapprocher par sa collaboration avec la France. Il est positif quant au fait qu'après l'élection présidentielle en France, quel qu'en soit le résultat, la France et l'Allemagne seront dans la position de prendre les initiatives nécessaires pour atteindre cet objectif.

Même si le dépassement de la division allemande et européenne semble à beaucoup irréaliste, il considère que celui-ci correspond au souhait des peuples d'Europe. L'oppression dans les pays communistes empêche ce dépassement. Il n'est pas possible de l'ignorer mais de même il ne faut pas l'accepter. Pour cette raison, les chrétiens démocrates conservent l'objectif de l'unité allemande et européenne. A.Dregger cite le point 8 du « rapport Harmel » afin d'affirmer qu'il conserve toute son actualité¹⁸⁸. La frontière tracée il y a plus de 40 ans n'est pas une frontière historique ou culturelle, elle est une ligne de démarcation des puissances victorieuses, un morceau figé du régime de guerre qui contrevient à la dignité européenne et aux droits des hommes à la liberté et à l'autodétermination. L'objectif du dépassement de la division ne peut être atteint qu'en coopération étroite avec les deux superpuissances, en respectant leurs intérêts et aussi leurs intérêts sécuritaires. Il semble à A. Dregger que le chemin emprunté par M. Gorbatchev est aussi peu sûr que de savoir quand ou si l'Union soviétique peut s'ouvrir à une telle politique. L'URSS doit donc déterminer ce qui est le plus dans son intérêt : une Europe réunie avec laquelle elle pourrait étroitement travailler ou le maintien de son ordre oppressif dont le poids économique, politique et militaire ne fait qu'augmenter d'année en année. A. Dregger est d'avis que plus le processus de construction européenne avance rapidement plus l'Union soviétique doit se poser cette question cardinale. Si l'objectif de l'Union européenne présenté dans la partie précédente est atteint, le président du groupe parlementaire considère que l'on aura obtenu un modèle doté d'une force de rayonnement pour toute l'Europe. Il conclut son intervention par l'appel de R. Reagan à M. Gorbatchev « d'ouvrir le mur » le 12 juin 1987 à Berlin. Ainsi, il estime que les États-Unis vont rester, non seulement pour la politique de sécurité mais aussi pour la politique européenne, leur allié le plus précieux et fiable. On retrouve donc dans cet exposé, la majeure partie des éléments de discours utilisés par les chrétiens-démocrates pour allier politique européenne, politique de sécurité et politique allemande.

¹⁸⁸ « Aucun règlement définitif et stable en Europe n'est cependant possible sans une solution de la question allemande, qui est au cœur des tensions actuelles en Europe. Tout règlement de ce genre devra faire disparaître les barrières artificielles entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, barrières dont la division de l'Allemagne constitue la manifestation la plus évidente et la plus cruelle. » OTAN, « les futures tâches de l'Alliance » Rapport au conseil – Rapport Harmel, https://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_26700.htm [consulté le 24 juillet 2022].

De manière concrète, sur le plan des textes officiels définissant la construction européenne, l'Acte unique européen, signé le 17 février 1986 à Luxembourg par l'Allemagne, la France, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Irlande, le Royaume-Uni, l'Espagne et le Portugal, puis le 28 février par le Danemark, l'Italie et la Grèce a été ratifié par les douze membres de la Communauté européenne au cours de l'année 1986. Il entre en vigueur le premier juillet 1987. Ce texte est un traité modificatif qui amende les traités de Rome. Il donne à la Communauté européenne l'objectif d'achever le marché commun, rebaptisé marché unique avant le premier janvier 1993. Il modifie le processus de décision en instaurant la règle de la majorité qualifiée au Conseil et en renforçant les pouvoirs du Parlement européen. Il élargit également les compétences de la Communauté européenne à de nouveaux domaines comme la recherche, l'environnement ou encore la politique étrangère.

En préparation d'une réunion de la commission des affaires extérieures qui doit traiter de la construction européenne et du futur conseil européen au Luxembourg, le groupe de travail de politique extérieure est unanime pour agir auprès du gouvernement afin qu'il se décide au plus vite sur l'Acte unique européen et que le Bundestag puisse le ratifier avant la fin de la période législative en cours¹⁸⁹. Dans ce contexte de ratification, certaines limites « au tout européen » sont toutefois clairement visibles. Le groupe de travail sur la politique extérieure discute, lors de sa séance du 11 novembre 1986, de la proposition de loi pour l'Acte unique en vue de sa ratification. « Le gouvernement a apporté la clarification suivante : la compétence en matière de politique extérieure reste détenue par le gouvernement fédéral afin de rester capable d'action au sein de la Communauté européenne »¹⁹⁰. Le même groupe refuse l'institutionnalisation de la commission Europe créée à l'occasion des réflexions sur l'Acte unique¹⁹¹. Il demande plutôt la création d'une sous-commission pour les questions européennes. Le choix d'une sous-commission s'explique par la volonté de maintenir des liens étroits avec le travail général en matière de politique extérieure. C'est la requête que va présenter le groupe de travail au secrétaire parlementaire. La question est de nouveau abordée par la présidente du groupe de travail de politique extérieure, M. Geiger, en mars 1987¹⁹². Aucun accord mutuel n'a été trouvé

¹⁸⁹ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 04.11.1986, p. 37.

¹⁹⁰ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 11.11.1986, p. 37.

¹⁹¹ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 05.12.1986, p. 38.

¹⁹² Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 31.03.1987, p. 41.

sur le sujet à cette date. Les membres du groupe de travail sont d'avis que, si la solution d'une commission Europe est retenue, une imbrication, une interconnexion au niveau des personnes est nécessaire dès le début afin de pouvoir clarifier les décisions de politique européenne à temps en amont. Renate Hellwig, députée CDU du Bade-Wurtemberg de 1980 à 1998 et présidente depuis 1984 de la commission sur l'Europe, voit dans sa participation à ce groupe l'interconnexion personnelle garantie et s'engage à clarifier les questions factuelles à venir dans le groupe de travail de politique extérieure avant qu'elles ne soient discutées au sein de la commission des affaires étrangères. H. Stercken, le président CDU de la commission des affaires étrangères, indique la fréquence à laquelle sa commission traite des propositions européennes ce qui fournit un argument en faveur de la création d'une sous-commission. Une commission européenne ne pourrait en tant qu'organisme de coordination avec le Parlement européen ne présenter que des prises de position à débattre. Néanmoins, il est fort possible que la création d'une commission Europe soit privilégiée car seules trois sous-commissions peuvent être mises en place au Bundestag. C'est finalement une sous-commission qui est créée.

La fin de l'année 1987 est également marquée par l'échec du sommet européen de Copenhague. Après la rencontre au sommet de Bruxelles en juin 1987, les chefs d'États et de gouvernement des Douze n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur deux principaux volets de la modification du financement de la Communauté dans la perspective du grand marché européen de 1992 : la maîtrise des dépenses agricoles et l'aide aux régions défavorisées. Cette absence d'accord rend impossible dans l'immédiat l'adoption du budget communautaire et compromet la crédibilité de l'Europe à la veille du sommet américano-soviétique de Washington. À ce sujet, le chancelier se montre optimiste en regardant le chemin déjà parcouru plutôt que d'accepter de se résigner¹⁹³. H. Kohl souligne également qu'une politique envers l'Est « offensive » n'est possible qu'avec un soutien plein et assuré de l'Ouest. Il parle d'une condition fondamentale pour une politique extérieure, une politique de sécurité et une politique européenne allemandes solides.

La République fédérale préside la Communauté européenne la première moitié de l'année 1988. En prévision de celle-ci, la présidente du groupe M. Geiger annonce que le SPD souhaite au sein de la sous-commission pour les questions européennes présenter une demande commune à tous les groupes parlementaires au sujet de la présidence ouest-

¹⁹³ Compte rendu du groupe parlementaire n°11/20 du 08.12.1987, p. 13.

allemande de la Communauté européenne¹⁹⁴. Elle indique que les députés chrétiens-démocrates doivent la refuser d'autant plus que le gouvernement veut présenter sa propre proposition. Le groupe vote le refus des propositions du SPD. H. Pohlmeier, député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, indique que le bureau du parti va fonder un groupe *ad hoc* pour la préparation et l'accompagnement de la présidence ouest-allemande par le groupe parlementaire. A. Dregger affirme que la réalisation ou non du marché commun européen d'ici l'année 1992 dépend du chancelier et du parti lors de la présidence allemande de la Communauté européenne¹⁹⁵.

Avant le Conseil européen extraordinaire des chefs d'États et de gouvernement à Bruxelles les 11 et 12 février 1989, décidé après l'échec de Copenhague, H. Kohl se montre optimiste et veut croire à l'obtention d'un résultat¹⁹⁶. Réussir à garder l'année 1992 pour la réalisation du marché commun est un objectif existentiel pour le chancelier pour deux raisons. La première concerne l'économie et la seconde l'*Ostpolitik* puisque seul un ancrage clair à l'Ouest permet de mener une politique raisonnable envers l'Est. A. Dregger estime d'ailleurs de manière dithyrambique après le sommet qu'il constitue le deuxième grand succès pour les chrétiens-démocrates¹⁹⁷. Il dramatise son discours. Ce résultat était une question de survie pour la Communauté européenne. Pour lui, à Bruxelles, la pierre angulaire du marché commun a été posée ce qui signifie à moyen terme un pas également vers l'union économique, monétaire, politique et de sécurité. Il rappelle encore une fois que créer une union politique européenne a depuis le début été l'objectif de la CDU-CSU. Avec le nouveau rapport de force entre les États-Unis et l'Union soviétique depuis le traité FNI et le rapport Iklé¹⁹⁸, la réalisation de cette union est d'autant plus importante qu'avant. Le chancelier revient également sur le sommet de Bruxelles et émet d'abord des remerciements pour la position ferme du président et du premier ministre français¹⁹⁹. Il répète que le capital qu'ils ont réussi à obtenir dans les bonnes relations avec Paris et avec Washington est un trésor pour la paix, la liberté et le bien-être de leur pays. Il souhaite qu'en juin 1989, lors des élections au Parlement européen, la CDU-CSU se présente comme **le** parti (en gras dans le texte) de l'Europe depuis K. Adenauer. Ce compte rendu est

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 40.

¹⁹⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 11/21 du 12.01.1988, p. 2.

¹⁹⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 11/23 du 02.02.1988, p.50-51. Deux initiatives acceptées : sur le traité de l'Élysée et sur la politique allemande et sur Berlin.

¹⁹⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 11/24 du 23.02.1988, p. 6-7.

¹⁹⁸ Sous la double présidence de M. Fred Iklé, secrétaire adjoint à la Défense des États-Unis, et du professeur Albert Wohlstetter, un groupe d'une douzaine d'experts américains des questions de défense et de sécurité ont publié en janvier 1988 un rapport sur la stratégie à long terme des États-Unis intitulé Dissuasion sélective.

¹⁹⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/24 du 23.02.1988, p. 11-12.

accompagné d'une courte lettre adressée à tous les membres du groupe parlementaire de la CDU/CSU au sujet du sommet de Bruxelles. Elle reprend les deux idées principales formulées par H. Kohl et A. Dregger. La construction européenne est une question existentielle. L'Europe doit parler d'une seule voix à la hauteur de ses responsabilités dans le monde et contribuer à faire face aux défis à venir. Par le résultat obtenu à Bruxelles, la présidence allemande a démontré sa capacité d'action. M. Geiger estime devant les députés du groupe de travail de politique extérieure que le compromis obtenu à Bruxelles n'a été rendu possible que par l'engagement personnel du chancelier²⁰⁰. Les députés du groupe jugent également le sommet comme un succès, en particulier si l'on considère la position de départ britannique. Les avantages pour les Allemands sont considérables.

La présidence de H. Kohl de la Communauté européenne est louée pour son succès devant les députés du groupe parlementaire, elle a été louée à l'étranger et les députés souhaitent la louer encore plus en Allemagne même²⁰¹. Ce succès est détaillé dans une proposition présentée au Bundestag par les deux groupes parlementaires de la coalition²⁰². L'accent est mis notamment sur le renforcement de la capacité d'action de la Communauté européenne en matière de politique extérieure et de politique économique extérieure et sur les progrès réalisés dans le développement de la coopération politique européenne comme un instrument central de la défense des intérêts de politique extérieure et de la construction européenne. En septembre 1988, A. Dregger vante encore la position de la République fédérale à la pointe de l'Europe, par sa stabilité monétaire et ses exportations²⁰³. Cette position a été atteinte et confortée sous la responsabilité de la CDU/CSU. La politique européenne suit la voie tracée pendant la présidence de H. Kohl. Peter Kittelmann, député CDU de Berlin, salue le fait que le chancelier, dans un domaine impopulaire pour une large majorité de l'opinion publique, et malheureusement aussi dans leurs rangs, a réussi à mettre au premier plan la problématique du marché commun et de l'unification européenne²⁰⁴.

Un aspect privilégié de la politique européenne des chrétiens-démocrates est donc également la relation franco-allemande. La stratégie du chancelier repose sur la coopération avec la France comprise comme moteur pour l'unification européenne, un moteur qui

²⁰⁰ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 23.02.1988, p. 47.

²⁰¹ Compte rendu d'une séance de la présidence du groupe parlementaire « ouverte » le 04.07.1988, p. 3.

²⁰² Proposition présentée par les groupes parlementaires de la CDU/CSU et du FDP, Drucksache 11/2573 du 23.06.1988.

²⁰³ Compte rendu du groupe parlementaire 11/35 du 05.09.1988, p. 8.

²⁰⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 11/36 du 19.09.1988, p. 137 qui rapporte les discussions lors du débat général organisé le deuxième jour de la session spéciale de réflexion (*Klausurtagung*).

n'exclut personne mais qui avance sans automatiquement attendre tout le monde²⁰⁵. Le 22 janvier 1988, F. Mitterrand et H. Kohl et une vingtaine de ministres français et ouest-allemands ont célébré le vingt-cinquième anniversaire du traité franco-allemand de l'Elysée. À cette occasion, pour relancer les relations entre les deux pays, les deux gouvernements ont annexé au traité deux protocoles additionnels dans les domaines de la défense et de l'économie. Et les deux chefs d'Etat ont signé une déclaration commune réaffirmant la « communauté de destin » des deux pays et leur volonté de « renforcer leur coopération au service de la construction européenne et de la paix »²⁰⁶. Ainsi la création d'un « conseil franco-allemand de défense et de sécurité », d'un « conseil franco-allemand économique et financier », d'un « haut conseil culturel » commun et d'une brigade franco-allemande est décidée. Ces protocoles additionnels doivent être ratifiés par les deux parlements. Lors de la discussion sur ces textes au sein du groupe de travail de politique extérieure, ils sont unanimement bien accueillis²⁰⁷. Les députés font remarquer que les problèmes d'harmonisation de la position sur le désarmement et le contrôle de l'armement ne sont pas seulement entre Bonn et Paris mais aussi au sein de l'OTAN. De même, ils formulent le besoin de prendre plus en compte les voix critiques qui s'élèvent chez les autres membres de la Communauté européenne, de leur présenter les accords plus précisément et proposent d'intensifier les échanges au niveau des parlements. Le groupe prévoit une séance spéciale pour traiter de la coopération franco-allemande. Le 12 janvier 1988, le secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères L. Stavenhagen présente cet anniversaire et la relance du traité comme un « contrepoids » à l'*Ostpolitik* dominante dans l'espace public²⁰⁸. Le 29 novembre 1989, le groupe de politique extérieure adopte le compte rendu sur les protocoles préparé avec le SPD pour la commission des affaires étrangères et met l'accent sur la volonté présentée dans le compte rendu de créer un groupe au parlement commun.

La construction européenne est pensée par les chrétiens-démocrates comme un outil pouvant aider dans le développement des relations Est-Ouest. A l'occasion des discussions

²⁰⁵ Compte rendu du groupe parlementaire n°11/20 du 08.12.1987, p. 4.

²⁰⁶ « Communiqué de la présidence de la République, en date du 22 janvier 1988, sur les décisions prises à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée pour le renforcement de la coopération franco-allemande. », <https://www.vie-publique.fr/discours/129490-communique-de-la-presidence-de-la-republique-en-date-du-22-janvier-1988>, [consulté le 21 août 2022] ; « 25^{ème} anniversaire de la signature du traité de coopération franco-allemand », in : *Le Monde*, 23.01.1988.

²⁰⁷ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 02.01.1988, p. 30-31.

²⁰⁸ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 12.01.1988, p 47.

sur un traité commun entre la Communauté européenne et le Conseil d'assistance économique mutuelle (Comecon), les députés chrétiens-démocrates font attention au fait que Berlin soit inclus à l'accord de manière complète et non comme lors du traité sur la protection de l'environnement avec la RDA en se rapportant à des institutions ou des personnes.²⁰⁹ Si cela ne devait pas être le cas, sur le long terme le statut de Berlin au sein de la Communauté européenne pourrait être remis en cause par l'Est. H. Czaja indique, en rapport à la qualité d'un tel accord en droit international, l'importance de maintenir ouverte la question allemande. Le secrétaire d'État L. Stavenhagen confirme que le gouvernement tient à une inclusion juridique irréprochable de Berlin. La conclusion de l'accord n'est pas urgente, c'est le Comecon qui pousse pour obtenir cet accord et non la Communauté européenne. Une déclaration sur les relations entre le Comecon et la Communauté européenne ne doit pas conduire à une reconnaissance internationale des frontières en Europe et contredire ainsi le fait que la question allemande est ouverte²¹⁰.

Après le sommet de l'OTAN à Bruxelles, les 2 et 3 mars 1988, H. Kohl délivre un compte rendu qui se veut être une préparation aux différentes campagnes électorales de l'année 1990 : les élections au Bundestag de 1990 mais également les élections régionales en Bavière, en Basse-Saxe et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie²¹¹. Il résume les points forts de l'Union chrétienne-démocrate à mettre absolument en avant. Cette dernière est celle qui a stabilisé les relations franco-allemandes et américano-allemandes comme rarement auparavant après la Seconde Guerre mondiale ; qui a contribué de manière décisive au lancement de la Communauté européenne vers de nouveaux horizons et qui a aussi été capable, à partir de cette position ancrée à l'Ouest d'ouvrir une base de discussion raisonnable avec les pays voisins à l'Est ; tout cela sans avoir abandonné un seul principe ou une seule position fondamentale de sa politique.

La politique européenne chrétienne démocrate est surtout indissociable des objectifs à atteindre en matière de politique allemande. Le lien entre politique allemande et politique européenne semble faire l'objet de plus de discussions, de plus de réflexion que celui avec la politique de sécurité. Il est possible de l'analyser à différents niveaux : au sein de la CSU, au sein de l'Union chrétienne-démocrate, à Berlin, et notamment lors de la visite de cinq

²⁰⁹ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 03.11.1987, p. 53.

²¹⁰ Compte rendu du groupe de travail de politique extérieure du 10.11.1987, p. 39.

²¹¹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/26 du 08.03.1988, p. 3-17.

jours de E. Honecker en République fédérale en septembre 1987 et des commentaires et discussions qu'elle a suscités.

Cette rencontre révèle de nouveau des inquiétudes ancrées chez de nombreux chrétiens-démocrates, notamment dans le groupe des plus conservateurs. Ces craintes concernent principalement le maintien des positions juridiques et politiques, la prise en compte des populations d'origine allemande dans les territoires de l'est et du groupe des expulsés et réfugiés de ces territoires en République fédérale.

En janvier 1986, E. Diepgen fait part de son souci principal en matière de politique allemande²¹². Il s'agit d'un manque de « fidélité » envers les positions fondamentales par les représentants politique de la République fédérale dans leur rapport à la RDA et à Berlin-Est, notamment lors de visites, le maire de Berlin-Ouest vise notamment des membres de l'opposition. Il a peur que le statut particulier de la ville soit mis à mal. H. Czaja souligne le soutien donné par les États-Unis sur le plan de la question allemande notamment depuis Berlin et rappelle qu'il faut clairement se servir du fait que l'Union et le chancelier aient réussi, parfois sans le total soutien des partenaires de coalition, à avoir de nouveau un très bon lien américano-ouest-allemand, un très bon lien avec le président américain. Il faut s'en servir pour exiger sans cesse du SPD de retrouver un niveau minimum de positions communes sur l'ouverture de la question allemande et sur le maintien des positions politiques et juridiques pour toute l'Allemagne.

L'idée qu'il ne faut absolument pas oublier les personnes qui ont dû quitter leur pays natal (*Heimat*) car ils forment un électorat non négligeable pour la CDU et la CSU reprend de la force, notamment depuis le dernier résultat de 3 % aux élections du Land de Bavière en octobre 1986 du parti *Die Republikaner*, créé en 1983 à la droite de la CSU. A ce sujet, lors de son bilan devant les députés CDU/CSU, T. Waigel indique la nécessité de vérifier minutieusement que tous au sein de l'Union prennent soigneusement en considération les sentiments de ces groupes de population dans les domaines de la politique extérieure, de la politique allemande et de l'*Ostpolitik*²¹³. L'accent à mettre sur les positions fondamentales est très important afin d'éviter les pertes en voix pour l'Union chrétienne démocrate. A. Dregger rebondit sur ce bilan pour parler des thèmes nécessaires à aborder en période électorale comme la protection de la nation, de toute la nation allemande et la protection de la paix intérieure et extérieure²¹⁴. Dans la situation actuelle, il ne pense pas

²¹² Compte rendu du groupe parlementaire 10/89 du 21.01.1986, p. 34.

²¹³ Compte rendu du groupe parlementaire 10/105 du 14.10.1986, p. 6.

²¹⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 10/105 du 14.10.1986, p.12-15.

que l'Union puisse s'en sortir en ne parlant que de demande et d'offre, de données économiques et sociales. Il partage l'avis de son collègue de la CSU : l'Union ne doit pas négliger l'élément patriotique, national afin que toutes les personnes qui ont dû quitter leur pays natal à l'est votent pour eux. Le chancelier lui-même revient sur ce thème abordé dans le premier chapitre de ce travail et qu'il nomme « les questions immatérielles »²¹⁵. L'Union chrétienne-démocrate s'attache à avoir une politique économique et budgétaire forte mais cela ne suffit pas au vu des changements sociétaux, le chancelier cite les dimensions psychologiques à prendre en compte. Ces « questions immatérielles » sont d'importance décisive, il donne l'exemple du thème de la famille ou celui du paysage culturel des Allemands. H. Kohl inclut la RDA dans ses considérations. Il affirme qu'une des grandes tentations de la politique est-allemande est d'utiliser l'adjectif allemand pour définir des réalités est-allemandes, afin « qu'allemand » devienne au niveau mondial synonyme de « RDA ». Il invite les députés chrétiens démocrates à faire attention à ce qu'il nomme « l'occupation de l'histoire allemande par la RDA ». Il met en cause des reformulations et des utilisations de l'histoire allemande dans la coopération internationale, dans le domaine linguistique, pour des définitions historiques d'événements et dans des biographies. Pour lui, il est nécessaire de révéler et de dénoncer ces détournements. Dans la législature à venir, le chancelier veut donner un bon exemple en relevant le défi que représente le préambule de la loi fondamentale. La division de l'Allemagne ne se retrouve pas seulement le long de la frontière entre l'Est et l'Ouest mais aussi dans la question d'un consensus fondamental. Les chrétiens-démocrates veulent continuer à préserver le principe du consensus présent dans le préambule et dans la loi fondamentale. Le chancelier n'est pas sûr d'y parvenir. Au niveau du Bundestag, il n'est pas certain que tous aient la nécessaire sérénité et détermination pour choisir le bon cap dans les décisions portant sur le système des valeurs à défendre. Il pense en conséquence que l'Union chrétienne-démocrate va être la plus sollicitée sur ces questions. Par la suite, F. J. Strauß reprend l'idée du chancelier sur le consensus en matière de politique allemande pour revenir sur l'histoire²¹⁶. Il souhaite ne pas réduire l'histoire allemande à la période 1933-1945, et ne pas présenter à la jeunesse allemande une histoire faite de lignées infinies d'erreurs, de crimes ou d'accidents à l'issue catastrophique car il estime que le monde et l'Europe ont besoin « d'un peuple allemand normal »²¹⁷ avec une jeunesse qui regarde vers l'avant et non une jeunesse qui avancerait

²¹⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 10/113 du 27.01.1987, p. 10-28, ici p. 15.

²¹⁶ *Ibid.*, p.30-35.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 33.

voûtée à travers l'histoire du temps présent. C'est ce que les chrétiens-démocrates doivent défendre vivement dans l'espace public car sinon ils ne pourront pas être à la hauteur de leurs missions envers l'Europe, le peuple allemand et aussi dans les échanges d'idées avec l'Est. Le président de la CSU estime donc que la représentation donnée par l'Allemagne à l'étranger doit changer. Ils ne veulent être qu'un peuple normal.

La préparation et les évocations en amont de la visite sont intéressantes à suivre. Cette rencontre a une longue histoire et n'est officiellement annoncée qu'en juillet 1987. En mars 1987, W. Schäuble, ministre fédéral avec attributions spéciales et directeur de la chancellerie fédérale, rend compte de son court déplacement à Berlin-Est²¹⁸. Il relate brièvement la genèse de son voyage qui fait suite à une lettre envoyée par H. Kohl à E. Honecker au sujet de l'accord trouvé à Reykjavik. Le sujet de la visite était donc les questions de désarmement d'un point de vue bilatéral entre les deux Allemagnes, en complément des dialogues déjà institués sur la thématique entre les chargés de mission au désarmement des deux gouvernements, mais aussi les relations bilatérales dans leur ensemble. Le ministre se montre optimiste et estime qu'ils ont une chance, dans le temps qui leur est encore imparti, de parvenir à des améliorations claires et concrètes des relations interallemandes avec des conséquences positives pour les hommes. Les thèmes de discussions en cours présentés par W. Schäuble sont les jumelages entre villes, l'accroissement des relations sportives, l'incorporation de Hambourg et Hanovre dans la régulation sur la circulation frontalière, une interconnexion électrique incluant Berlin, les négociations sur un traité sur la protection de l'environnement, les négociations pour un accord sur la coopération scientifique et technique, les liaisons routières et ferroviaires en direction de Berlin, l'augmentation des liaisons téléphoniques, le problème de l'augmentation des retours de colis. Tous les points sont en grande partie préparés en amont et traités pendant la visite du secrétaire général est-allemand.

Sur la question de la venue de E. Honecker, W. Schäuble indique rester sur les mêmes positions à savoir attendre que les choses mûrissent, ne pas en parler et ne pas éveiller de nouvelles attentes. E. Honecker est invité et il a en principe accepté l'invitation, les deux côtés vont trouver un moment propice quand ils l'estimeront venu. Ainsi, le gouvernement ouest-allemand ne se montre pas dépendant de la réponse est-allemande. Les améliorations des voyages, les déplacements liés au tourisme pour les hommes sont plus

²¹⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 11/5 du 31.03.1987, p. 16-28.

importants que les projets de visite en haut lieu. Et il y a des points à régler rapidement qu'il y ait une visite ou non de E. Honecker²¹⁹.

Peu avant la visite officielle de E. Honecker en République fédérale, le député CDU de la Hesse, G. O. Pfeffermann s'imagine ce qu'ils auraient dit si un tel cérémonial avait été organisé par un précédent chancelier²²⁰. Le chancelier lui répond que le cérémonial accordé à E. Honecker correspond à ce qui se fait d'habitude sur le plan international dans une version réduite au minimum. En contrepartie, cette visite permet d'augmenter les possibilités de communication et d'obtenir des informations. A. Dregger, le lendemain de l'arrivée de E. Honecker à Bonn, évoque le protocole choisi et l'explique par le traité fondamental de décembre 1972²²¹. La RDA a elle-même déjà fait quelques efforts. Les chrétiens-démocrates doivent préserver le fait que le peuple allemand constitue une nation avec une seule nationalité et vérifier qu'ils ne font eux-mêmes aucune concession sur les questions des différences de système comme cela s'est passé manifestement dans le document commun signé par le SPD et le SED, le 27 août 1987²²².

Lors de sa dernière intervention avant la venue de E. Honecker à Bonn, H. Kohl consacre son discours à cette dernière puis à la question du désarmement²²³. Il reformule sa position qu'il date du premier octobre 1982 : il souhaite saisir la chance qui peut se présenter pour rapprocher les hommes en Allemagne dans le respect de la loi fondamentale et du préambule de cette dernière. Des grands discours une fois par an le 17 juin ne lui suffisent pas. Sans vouloir surestimer la situation dans les pays du Pacte de Varsovie et sans savoir vraiment quel va être le cours des événements dans l'Union soviétique de M. Gorbatchev, il lui est possible d'affirmer qu'en ce moment la situation donnée permet des choses qui, il y a un an de ça, n'étaient pas envisageables, possibles. Il évoque le voyage de F. J. Strauß en Bulgarie²²⁴. Un autre exemple sont les discussions avec la Hongrie qui donnent aux chrétiens-démocrates la possibilité pour la première fois de parvenir à un accord en faveur d'un groupe aux traditions allemandes (« *der deutschen Volkstumsgruppe* »). Même s'il s'agit de petits progrès en faveur de la langue, de publications, cela serait une première étape qui pourrait être appliquée également à la Pologne ou à d'autres pays pour munir les Allemands dans ces pays de certains droits et de

²¹⁹ *Ibid.*, p. 22.

²²⁰ Compte rendu de la présidence du groupe parlementaire du 01.09.1987, p. 4.

²²¹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/12 du 08.09.1987, p.3-5.

²²² Das gemeinsame Papier von SED und SPD : « Der Streit der Ideologien und die gemeinsame Sicherheit », document 51 in : (Grosser 1996)

²²³ Compte rendu du groupe parlementaire de la CDU/CSU 11/11 du 02.09.1987, p. 4-12.

²²⁴ Voyage du 26 au 30 août 1987.

certaines statuts. Le chancelier rappelle avec fierté une nouvelle fois que la période de refroidissement après le stationnement des missiles Pershing II n'a pas eu lieu. Sa politique est même parvenue, au contraire, à développer les contacts sans même avoir à abandonner un seul principe, que ce soit la question de la citoyenneté ou de Salzgitter par exemple.

Le deuxième point de son discours s'attache à la question de savoir s'il est possible de faire davantage en faveur des hommes suite à la distance qui s'installe due au manque de connaissances. Le nombre de visites en RDA pourrait être beaucoup plus élevé, même si elles sont tout de même en hausse pour les retraités et les jeunes générations (le chiffre d'un million pour chaque catégorie est donné). H. Kohl parle d'un exercice sur le fil pour faire preuve de pragmatisme sur certains points, pour permettre les discussions et des traités raisonnables, pour faire le maximum pour Berlin sans abandonner toutes les positions de principe. Rien ne sera décidé qui ignore Berlin. Grâce à ces rappels, le chancelier peut faire accepter aux députés ce qu'il a lui-même accordé dans le protocole pour recevoir E. Honecker dans le cadre « d'une visite de travail d'après un protocole international ». H. Kohl met l'accent sur la « nécessaire dignité »²²⁵ dont il faut faire preuve pour tous tout au long de la visite, notamment sur les images qui vont circuler. L'objectif est donc de réussir au maximum cette visite, surtout du point de vue de la rencontre humaine, sans lui associer trop d'attentes. Le nombre de journalistes attendu montre également l'intérêt porté à cette rencontre en dehors de l'Allemagne, le chancelier estime que le sommet mondial d'économie du 2 au 4 mai 1985 est la dernière fois qu'il y a eu autant de journalistes à Bonn. D'après lui, même dans les pays amis, il y a des voix pour dire que si les Allemands ne se parlent pas cela est grave pour la paix, ils doivent donc se parler. Et d'autres pensent que si les Allemands se parlent, ils pourraient s'associer et peut-être sortir de leur alliance respective. Il déplore dans ce sens les images du SPD avec le SED qu'il nomme de « scènes de fraternité » (*Bruderschaftszenen*). Il doit être clair que leur position reste incontournable (*unabdingbar*). Ils sont membres du monde libre, de l'Ouest. Personne ne doit nourrir ces inquiétudes venant de l'extérieur. L'ancrage à l'Ouest de la République fédérale constitue une partie de la raison d'État. Il s'agit de la politique de K. Adenauer. Dans l'objectif de rassembler davantage les Allemands, le chancelier a proposé au gouvernement le don de 100 Mark à l'arrivée en République fédérale (*Begrüßungsgabe*). Cela représenterait un budget de 140 millions de Deutsche Mark. H. Kohl demande aux députés de faire de cette question, leur question et de démontrer qu'en 1982 il se disait que l'Union allait tout

²²⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 11/11 du 02.09.1987, p. 9.

détruire au pouvoir et désormais il se dit qu'il s'agit de personnes à qui l'on peut faire confiance. Il demande d'être présent avec le cœur et de bien prouver que c'est leur politique. Les maitres mots de cette intervention sont donc ceux de chance et de rapprochement des Allemands.

Autant la préparation de la rencontre a suscité des inquiétudes, autant l'après visite déclenche de nombreux contrôles minutieux de ce qui a été obtenu et/ou concédé. Trois séances consécutives du groupe parlementaires sont principalement consacrées à la politique allemande. Les discours à table, lors du dîner du 7 septembre, sont retransmis dans les deux Allemagnes à la télévision et constituent un des points forts de cette rencontre. Le discours du chancelier Kohl se distingue par le rappel des positions fondamentales de la République fédérale et la fidélité à ces principes qui en découle²²⁶. L'Europe y est présente comme l'objectif à atteindre d'une Europe unie, libre et en paix²²⁷. Dans le communiqué final publié en commun, les deux chefs d'État affirme que les rapports entre les deux pays doivent « donner des impulsions positives pour une coopération et un dialogue pacifiques en Europe »²²⁸. Cette rencontre donne lieu à un accord sur la coopération en matière de protection de l'environnement, un traité sur l'échange d'informations et d'expériences dans le domaine de la radioprotection et un autre sur la coopération scientifique et technique.

Après la visite de E. Honecker, A. Dregger reprend le titre d'un commentaire de la visite paru dans la *Sueddeutsche Zeitung* : « sans illusion » en ce qui concerne les réelles possibilités et « sans résignation » en ce qui concerne l'objectif national : « Unité, liberté et droits de l'homme pour tous les Allemands »²²⁹. Il qualifie le discours du chancelier de digne et approprié, pour lui, tout ce qui devait être dit l'a été, de manière polie, mais exprimé. A. Dregger et T. Waigel ont le même jour un entretien programmé avec E. Honecker, qu'il nomme le secrétaire général car la fonction au sein du parti est plus importante que celle exercée au sein de l'État. Les positions juridiques restent inchangées,

²²⁶ Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung, n° 83, du 10.09.1987, p. 705-708.

²²⁷ « Wir sind augerufen, an einer großen Aufgabe mitzuwirken : der Aufgabe, eine europäische Friedensordnung zu gestalten, die die Spaltung Europas überwindet, Völker und Staaten zusammenführt und für die Menschen die Grenzen öffnet. », *Ibid*.

²²⁸ « Sie [Bundeskanzler Kohl und Generalsekretär Honecker] betonten, daß das Verhältnis der beiden Staaten zueinander ein stabilisierender Faktor für konstruktive West-Ost Beziehungen bleiben muß. Von ihm sollten positive Impulse für friedliche Zusammenarbeit und Dialog in Europa und darüber hinaus ausgehen. » p. 204 in : « Gemeinsames Kommuniqué über den offiziellen Besuch des Generalsekretärs des Zentralkomitees der Sozialistischen Einheitspartei Deutschlands und Vorsitzenden des Staatsrates der Deutschen Demokratischen Republik Erich Honecker in der Bundesrepublik Deutschland vom 7. bis 11. September 1987 », ministère des Relations interallemandes (éd.) : *Texte zur Deutschlandpolitik*, série III, Volume 5 (1987), Bonn, 1988, p. 203-211.

²²⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/12 du 08.09.1987, p. 1-6, ici p. 1.

comme conclues dans le traité fondamental de décembre 1972. La RDA n'est pas l'étranger pour la République fédérale, la question allemande est et reste ouverte et n'est pas résolue. Un plus grand degré de reconnaissance accordé à la RDA est le prix à payer pour les énormes concessions faites, non à la République fédérale, mais à la population tout particulièrement en ce qui concerne les voyages touristiques. Ce prix est à payer aussi pour sceller le début d'une possible étroite coopération, en conservant les réserves sur le plan juridique et politique et sans effacer les différences fondamentales entre la liberté et la dictature. Il rappelle que le gouvernement négocie avec « l'autre côté » parce qu'ils ont le pouvoir et qu'il s'agit de leurs concitoyens. A. Dregger critique lui-aussi le texte commun signé par le SPD et le SED. L'objectif des chrétiens-démocrates est d'obtenir le respect des droits de l'homme et du droit à l'autodétermination pour tous les Allemands. Ils veulent intensifier la coopération, il ne faut pas négliger le chemin qui mène à l'unité de la nation allemande. Il est nécessaire de parler également de questions de sécurité et d'armement avec la RDA. Un deuxième objectif est la réalisation peu à peu de la complète libre circulation. Les chrétiens-démocrates souhaitent que l'ordre de tirer à la frontière interallemande soit définitivement aboli car il menace la vie et blesse la dignité humaine et la dignité de la nation allemande. A. Dregger conclut son discours par un dernier point : le sauvetage des biens culturels allemands en RDA, il donne l'exemple des villes de la mer Baltique comme Stralsund, Greifswald, Pasewalk ou Görlitz, dont de grands ensembles urbains sont en péril et nécessitent une rénovation.

M. Abelein prend ensuite la parole pour affirmer qu'il ne serait pas bon de quitter cette réunion du groupe parlementaire sans avoir de discussion suite au compte rendu sur la visite de E. Honecker²³⁰. Il indique que pour lui cette rencontre ne suscite pas un sentiment de joie. À l'écoute de cette phrase quelques applaudissements isolés se font entendre. Il fait référence à la presse internationale, au *Herald Tribune*, pour se positionner et regretter l'impression décrite dans le quotidien d'avoir vécu un événement historique mais aussi dramatique car il marque clairement la reconnaissance de la division des deux Allemagnes. M. Abelein espère qu'il ne s'agit pas là de l'impression générale car ce serait une « impression misérable ». Le député du Bade-Wurtemberg reprend A. Dregger pour démontrer comment le protocole proposé met à mal sur plusieurs points les positions juridiques défendues. La vision du chancelier, librement élu et de « l'homme qui est responsable personnellement de la construction du mur et de l'ordre de tirer » côte à côte

²³⁰ *Ibid.*, p. 10-13.

avec une haie d'honneur, des deux drapeaux et hymnes nationaux allemands lui fait mal. Ce cérémonial aura pour lui des conséquences dans le domaine international qui ne vont pas dans le sens de la politique chrétienne-démocrate. Il trouve que le chancelier a été trop « mielleux » avec E. Honecker, que la dignité n'était présente que du côté de E. Honecker. Son troisième point de critique concerne la certaine légitimation donnée à E. Honecker par cette rencontre. M. Abelein pense que cela ne doit pas plaire à la population est-allemande car pour elle rien n'a changé. Il se demande ce qui justifie la venue de E. Honecker si ce n'est les attentes. Qu'a-t-elle apporté si après cette rencontre le quotidien socialiste continue à être marqué par des chicanes pour ceux qui par exemple font une demande de départ, par la prison pour ceux qui divergent politiquement, par la même pratique le long du mur et par une éventuelle poursuite du commerce d'esclave, avec un paiement pour tous ceux qui sont expulsés de la RDA. Il qualifie de macabre l'annonce faite par le régime est-allemand de suspendre l'ordre de tirer pendant les cinq jours de visite. Il se demande si l'actuelle vague d'approbation portée par les médias, concernant également le SPD et les Verts, va vraiment leur rapporter des voix aux prochaines élections. Il est extrêmement sceptique quant à la réelle « substance » qu'aura à moyen terme cette visite.

La ministre Dorothee Wilms qui n'avait pas prévu d'intervenir pour laisser le chancelier faire son compte rendu devant le Bundestag lors du débat prévu à ce sujet le jeudi qui suit, prend tout de même la parole pour répondre à M. Abelein²³¹. Elle réfute toute courbette de sa part ou de celle du chancelier. Elle rappelle que, comme le chancelier et d'autres l'ont déjà dit à plusieurs reprises lors d'interview, elle aussi a affirmé qu'ils voyaient cette rencontre avec des sentiments mitigés. Elle affirme qu'à tous les niveaux : manifestations publiques, groupes de travail, plus petites délégations, tous les thèmes ont été mis sur la table. Elle souligne l'approbation portée au discours de H. Kohl par beaucoup d'invités présents et de journalistes, qu'elle qualifie elle-même de courageux et clair. Il est impossible de savoir dès à présent ce que cette visite va signifier. Mais, il faut essayer d'obtenir plus d'améliorations pour les hommes « dans l'autre partie de l'Allemagne » et d'intensifier les liens entre les hommes des deux côtés.

A. Dregger salue le fait qu'il y ait une discussion à ce sujet²³². Ce qui s'est déroulé du point de vue du protocole est une exécution du traité fondamental de 1972. La question en 1982 était de savoir comment les chrétiens-démocrates pouvaient utiliser de manière

²³¹ *Ibid.*, p. 13-15.

²³² *Ibid.*, p.15-16.

optimale ce qui avait été réalisé contre leur volonté ? C'est toujours la seule question qui reste dans la vie pratique et aussi dans la politique pratique. Cette rencontre n'a pas été conclue de manière hâtive. Il estime que plus les contacts sont intensifs, plus les jeunes de la RDA viennent en RFA, d'autant moins « l'autre système » aura la possibilité de parfaire la division allemande comme il l'entend et d'autant plus sera efficace la pression en faveur l'unité de la nation. Il est important de ne pas tomber dans un trop plein de sentiments qui puisse faire oublier les réserves fixées par la cour constitutionnelle et faire disparaître les différences entre les deux systèmes. Les discours tenus le soir du 7 septembre constituent pour A. Dregger une césure, un tournant essentiel que les présents dans la salle ont ressenti.

W. Schäuble estime qu'afin de juger des résultats de cette rencontre il faut résumer ce qui a été obtenu avant la visite, ce qui a été mis en route, ce qui est encore discuté et après coup ce qui va encore venir²³³. Cette rencontre est comprise comme un pas en direction d'un développement qui a pour fonction de rendre un peu moins douloureuses les conséquences de la division pour les êtres humains en Allemagne, de stabiliser ce développement et de faire en sorte qu'il progresse. Il nomme ensuite avec précision tous les éléments qui ont été discutés, en commençant par le développement des voyages touristiques, la circulation postale, le développement des connexions ferroviaires, la poursuite des discussions sur l'amélioration des liaisons en matière de transport notamment de et vers Berlin-Ouest, le développement du tourisme, la possibilité de mettre en place d'autres jumelages par exemple pour Berlin ou entre Bonn et Potsdam, dans le cadre des jumelages le développement de rencontres à tous les niveaux par exemple sportif (non professionnel mais de masse), l'achat et la livraison d'énergie électrique entre les fournisseurs d'énergie est- et ouest-allemands, la création de bourses. Il salue le fait que les deux ministres des transports se soient mis d'accord en amont pour réduire le prix des voyages. Tous ces éléments sont également mentionnés dans le communiqué commun sur la visite officielle de E. Honecker²³⁴. W. Schäuble ajoute qu'il s'agit de petits éléments qui peuvent paraître insignifiants mais qui, en s'ajoutant, traduisent dans l'ensemble une amélioration de la situation et décrivent un développement auquel les Berlinoises prennent bien part également. Ils n'ont pas réussi à élargir aux Berlinoises le règlement qui autorise à passer une nuit et deux jours en RDA pour les Allemands de l'Ouest depuis 1984 (*die Zweitages-Regelung des grenznahen Verkehrs*)²³⁵. En conclusion, W. Schäuble rappelle

²³³ *Ibid*, p. 48-58, ici p.48.

²³⁴ Cf. note 228 de ce chapitre.

²³⁵ « Deutschland-Politik - Besser mit Kohl », in : *Der Spiegel*, 32/1984, 05.08.1984.

qu'ils ne doivent pas tomber dans l'euphorie ni taire que la matinée de la veille leur ait à tous paru compliquée, que la marge de manœuvre laissée aux Allemands reste limitée, mais que le gouvernement parce qu'il a une position claire sur les points fondamentaux a plus de succès dans le développement de la coopération beaucoup plus que ceux qui par absence de principes ne savent plus où ils se situent. Les discours étaient connus avant la rencontre, E. Honecker a juste ajouté une phrase : « que le socialisme et le capitalisme sont inconciliables comme le feu et l'eau ». À une question des journalistes à propos de cette phrase, W. Schäuble a indiqué qu'il le pensait aussi même s'il l'aurait dit différemment.

Le député Hansheinz Hauser CDU de Krefeld, qui a repris la présidence de séance, dit qu'il serait bien de comparer avec la visite de H. Schmidt en RDA du 11 au 13 décembre 1981, la troisième rencontre entre chefs d'État allemands après celles de Erfurt et Kassel entre W. Brandt et Willi Stoph, qui s'est déroulée en grande partie au château Hubertus près du lac Werbellin et s'est achevée à Güstrow. Le député chrétien-démocrate évoque le bonbon donné par E. Honecker à H. Schmidt par la fenêtre lors du départ du train de retour du chancelier²³⁶. H. Hauser n'évoque pas l'atmosphère particulière sur le parcours du chancelier dans la ville de Güstrow bouclée et surveillée par les agents de la Stasi. En comparaison, à Bonn, il parle d'un grand pas en avant pour la politique allemande chrétienne-démocrate qui a préservé ses positions fondamentales.

H. Czaja salue la mise en avant par M. Schäuble des réussites humanitaires considérables obtenues et surtout le discours extrêmement significatif du chancelier²³⁷. Le passage ajouté par E. Honecker est dû à la position claire du chancelier. H. Kohl a contredit catégoriquement les peurs que la visite devienne en pratique voire même juridiquement la reconnaissance de la RDA comme un État étranger, indépendant de l'Allemagne et souverain. H. Czaja a pris la parole afin que les résultats de la rencontre soient vraiment présentés avec force par le service de presse et d'information du gouvernement et au sein du parti par la maison Adenauer. Il est nécessaire de souligner non seulement les améliorations mais aussi la réussite du chancelier qui par une déclaration d'intention claire a assuré les positions fondamentales : la question allemande est ouverte, le refus d'une reconnaissance de la RDA comme État étranger et comme une entité en droit international séparée de l'Allemagne. Il met en avant cela car selon lui la presse du bloc de l'Est mais aussi la presse occidentale, il cite la *Neue Zürcher Zeitung*, donnent l'impression que la

²³⁶ « Ein Bonbon zum Abschied », in ; *Der Spiegel Geschichte* 7/2015, 18.11.2015. Il existe une photo célèbre de ce moment : © Dieter Klar, dpa.

²³⁷ Compte rendu du groupe parlementaire 11/12 du 08.09.1987, p.59-62.

normalisation est en cours dans le sens d'une reconnaissance d'un État étranger en dehors de l'Allemagne qui continue d'exister. Il souhaite contredire cette impression à l'étranger. C'est pourquoi il fait appel à H. Geißler pour mettre tout en œuvre par le biais de l'appareil du bureau du parti pour ancrer dans la population cette position que le secrétaire général chrétien-démocrate a encore déclaré dix jours auparavant dans un journal de Mayence, à savoir que la RDA ne pourra jamais être l'étranger pour eux. La position de E. Honecker qui travaille dans le sens de la normalisation le préoccupe. Il exprime encore un souhait critique en citant une phrase de la déclaration gouvernementale de H. Kohl présentant comme venu le temps où l'intérêt à une suppression de la division grandit en Europe. Il invite donc à ne pas trop retarder les pas à faire en faveur d'une telle suppression. En conséquence, il aborde le thème des droits de l'homme et leur amélioration comprise comme une première phase sur le chemin de la suppression de la division. Il cite pour donner du poids à sa demande les textes officiels sur lesquels s'appuyer : la ligne directrice de l'OTAN, le rapport Harmel qui comprend la « véritable » détente caractérisée par la suppression de la division de l'Europe et de l'Allemagne et A. Dregger qui a indiqué vouloir parler avec E. Honecker de l'article 12 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PICDP)²³⁸. Il pense qu'il faut exiger dans ce domaine du concret et tirer profit de tous les pas dans ce sens. Il souhaite modifier la phrase affirmant que pour l'Allemagne peu de choses sont envisageables en ce moment sur les questions centrales.

W. Schäuble lui répond qu'il a conjointement avec R. Seiders, le premier secrétaire du groupe parlementaire, parlé avec H. Geißler de faire en sorte que la maison Adenauer propage ces importantes paroles du chancelier par tous les moyens au sein du parti et dans l'espace public, tout comme le ministère des Affaires étrangères.²³⁹ Il ne peut se contenter que des formulations existantes et ne peut changer ce qui a été dit par le gouvernement. Il espère que les prochains interlocuteurs de E. Honecker dans les Länder feront preuve de dignité, ce qui signifie pour lui : être des hôtes polis car ils ont invité E. Honecker mais sans perdre la face, à savoir exprimer ce qui doit l'être car ça ne va pas. Il faut conduire un combat millimètre par millimètre. Sur la question de la reconnaissance, il rappelle que les

²³⁸ Ce pacte ayant trait aux droits de l'homme a été adopté en décembre 1966 par l'Assemblée générale des Nations unies. Il est entré en vigueur le 23 mars 1976. Il a été signé puis ratifié par la République fédérale en 1968 et en 1973 et par la RDA en 1973 (avec réserves et déclarations). L'article 12 du pacte évoque la libre circulation : « 1. Quiconque se trouve légalement sur le territoire d'un État a le droit d'y circuler librement et d'y choisir librement sa résidence. 2. Toute personne est libre de quitter n'importe quel pays, y compris le sien. [...] 4. Nul ne peut être arbitrairement privé du droit d'entrer dans son propre pays. », <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-civil-and-political-rights> [consulté le 21 novembre 2022].

²³⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/12 du 08.09.1987, p.62-65.

deux côtés ont reconnu être un État mais ces deux États ont des relations « particulières » (*besonderer Art*).

Le 15 septembre 1987, la séance du groupe parlementaire de la CDU/CSU consacre une bonne partie des discussions à la politique allemande. En annonçant le programme, A. Dregger invite tous les députés à donner leur appui entier sur ce thème pour ne pas donner une mauvaise impression dans l'opinion publique²⁴⁰.

Avant cette discussion, H. Kohl revient sur les élections au Schleswig-Holstein et à Brême²⁴¹. À Brême, le SPD conserve sa majorité absolue et la CDU obtient 23,4 % soit 9,9 % de moins qu'aux élections précédentes. Au Schleswig-Holstein, le ministre président sortant Uwe Barschel de la CDU perd la première place et passe derrière le SPD (45,2 %) avec 42,6 % soit 6,4 % de voix en moins par rapport aux élections de 1983. Cette élection est de plus entachée par ce qui va devenir l'affaire Barschel, puisque ce dernier est accusé d'avoir tenté, avant les élections du mois de septembre, de salir la réputation du candidat SPD, Bjorn Engholm, en pleine ascension. C'est un article du *Spiegel*, publié le jour même des élections le 13 septembre 1987 qui a révélé l'affaire²⁴². Uwe Barschel, qui avait donné le 18 septembre sa « parole d'honneur » devant les caméras de télévision qu'il n'était en rien mêlé à cette affaire, a été retrouvé mort à Genève le 11 octobre 1987. De nouvelles élections se déroulent le 8 mai 1988 et sont remportées par le SPD. La CDU perd une région gouvernée par elle pendant 37 ans. Le chancelier rappelle que la CDU et la CSU sont un parti populaire et non un parti de gauche ou de droite. Pour obtenir des scores entre 45 et 50 %, il est indispensable, selon lui, d'obtenir la voix de chaque électeur, cela signifie que le parti doit être la patrie natale politique (*Heimat*) du maximum, être un parti populaire ouvert et sensible. Il vise la voix de tous chez les expulsés, chez les personnes âgées et les seniors et ne pense pas qu'il faille changer de position.

H. Czaja réagit à l'intervention du chancelier, dans un premier temps, en critiquant H. Geißler qui aurait dit que « oui, nous voulons la voix des expulsés mais ils peuvent aussi de temps en temps retourner en voyage dans leur pays natal et faire des visites »²⁴³. Il considère cette phrase comme un coup au visage et estime que les minorités ne doivent pas recevoir de petits cadeaux de temps en temps mais être intégrées et avoir une contribution

²⁴⁰ Compte rendu du groupe parlementaire 11/13 du 15.09.1987, p.1.

²⁴¹ *Ibid.*, p.19-29.

²⁴² « Waterkantgate : 'Beschaffen Sie mir eine Wanze' : in *Der Spiegel*, 38/1987, 13.09.1987 ; « RFA : le SPD favori aux élections régionales du Schleswig-Holstein. Le point final de l'affaire Barschel, le plus gros scandale politique de l'histoire de la République fédérale » : in *Le Monde*, 05.05.1988.

²⁴³ Compte rendu du groupe parlementaire 11/13 du 15.09.1987, p. 32-35, ici p. 33.

active. Il considère que le chancelier a fait beaucoup pour les droits de l'homme en RDA mais que le ministère des Affaires étrangères n'a absolument pas réussi à faire de même dans les pays du bloc de l'Est.

L'intervention de D. Wilms ne se concentre pas sur les détails des discussions entre E. Honecker et H. Kohl, elle renvoie les députés à la lecture du communiqué final publié²⁴⁴. Elle ne souhaite pas donner trop d'importance à cette rencontre qu'elle replace dans le contexte général de la politique allemande. C'est la stratégie qu'elle propose pour réagir face aux critiques sur l'invitation du gouvernement. Elle affirme même que la visite de E. Honecker n'est « qu'une infime partie de la politique allemande ». Elle s'efforce de justifier la rencontre et de définir de nouveau la politique allemande du gouvernement. Les fondements de la politique allemande se retrouvent dans les déclarations gouvernementales du chancelier à chaque début de législature et dans ses déclarations sur la situation de la nation allemande. La coalition gouvernementale mène une politique qui repose sur les positions constitutionnelles et en droit international définies notamment par le traité fondamental qui a été accepté par le gouvernement à son arrivée au pouvoir. Ces positions ont été de nouveau exprimées par le chancelier dans son discours à table.

En amont, le gouvernement s'est trouvé devant la question de savoir s'il était juste, sur la base du traité fondamental, de continuer à intensifier les relations pratiques avec la RDA et dans ce contexte d'organiser une visite du secrétaire général en République fédérale. L'alternative de ne pas le faire n'était pour eux politiquement pas acceptable. La mission en matière de politique allemande donnée par la loi fondamentale est de s'engager pour l'unité et la liberté. Il est nécessaire donc de replacer la visite de E. Honecker dans une chaîne de développements qui permette petit à petit d'obtenir un peu plus de liberté pour les concitoyens allemands et de lutter contre l'éloignement des deux parties de l'Allemagne. D. Wilms est d'avis que la visite aura un effet positif non pas trop par ce qui a été obtenu pendant ces deux jours à Bonn et qui avait été préparé en amont, mais sur le moyen terme par les petites améliorations humaines et les petits pas vers l'unité. Elle rappelle également la nécessité de marquer leurs positions à l'étranger, de les présenter et de les interpréter clairement afin qu'aucun malentendu ne voit le jour à l'étranger. Elle souhaite aussi intensifier le dialogue avec la jeune génération. La politique allemande n'est pas seulement une thématique relevant de la politique du pouvoir mais aussi relevant de l'idéologie. Il ne faut rien ajouter à la phrase du chancelier : « la liberté est le cœur de la

²⁴⁴ *Ibid*, p. 63-67.

question allemande » mais expliciter cette phrase encore plus dans leur politique. Elle ne nie pas que cette visite a été pour tous empreinte d'émotion.

La discussion est ensuite ouverte et elle porte pendant dix-sept pages sur trois thèmes principaux : l'image et la réception à l'étranger, dans le monde, de cette rencontre interallemande, la question de la frontière Oder-Neisse suite à une phrase prononcée par E. Honecker et les effets, les conséquences de cette visite à mettre en avant.

La première remarque de H. Czaja porte sur les répercussions à l'intérieur et à l'extérieur de la République fédérale²⁴⁵. Il demande si le discours du chancelier a bien été transmis à tous les gouvernements et si une présentation en langue étrangère incluant également les propos de D. Wilms va être transmise par le service de presse et d'information du gouvernement fédéral au maximum de pays étrangers. Il se renseigne également sur ce qui a été fait par la maison Adenauer comme campagne de communication pour clarifier le discours du chancelier pour tout un chacun en République fédérale. Le député CDU Helmut Sauer de Salzgitter estime qu'ils ont tous perçu et accompagné cette visite avec des sentiments mêlés. Dans ces diverses rencontres, notamment par exemple lors d'une réunion de l'OTAN avec des collègues députés étrangers, il s'est étonné de voir si peu d'hommes politiques au fait sur la division allemande. Il pense donc que la visite de E. Honecker a contribué mondialement à ce qu'on parle à l'étranger de la division allemande. E. Lintner fait remarquer que dans les échos que l'on trouve à l'étranger de cette visite, il n'est pas question seulement de la reconnaissance, cette reconnaissance étatique désormais clairement visible comme conséquence du traité fondamental mais aussi de ce dialogue intensif à deux, de cette demande expresse de point commun, la rencontre étant analysée comme un exemple signifiant que l'on sent un sentiment d'appartenance commun, que l'on donne de l'importance à l'unité. Cet aspect doit être renforcé par les chrétiens-démocrates dans leurs efforts d'interprétation. D. Wilms répond à H. Czaja que le ministère comme la maison Adenauer sont en train d'organiser un grand tirage du discours du chancelier également traduit dans d'autres langues²⁴⁶. Une brochure est en préparation incluant une partie historique sur la division allemande depuis 1945 ainsi que les positions juridiques déterminant la politique allemande. W. Schäuble répond également à H. Czaja²⁴⁷. Ils ont donné l'instruction à toutes les ambassades ouest-allemandes et le ministère des Affaires étrangères a mis en place l'envoi du discours du chancelier à tous

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 68-70.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 76.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 80-83.

les gouvernements, une version anglaise existe aussi. Il renvoie la question sur la maison Adenauer à H. Geißler qui n'est plus présent à ce moment-là. Son suivi des réactions en Europe ou dans des continents plus éloignés lui a fait constater que personne (à l'exception de très peu de voix voisines européennes) n'a écrit qu'il s'agissait de la pérennisation de la division allemande mais partout ils ont soupçonné, à tort selon le ministre, que les Allemands étaient de nouveau sur le chemin de réaliser leur unité. Les chrétiens-démocrates doivent, selon lui, montrer que ce n'est pas le cas. W. Schäuble se dit plus réservé que d'autres quant à la « maison européenne » décrite par M. Gorbatchev, il ne veut pas dans sa maison avoir les communistes comme gardien d'immeuble en charge de l'espionnage. C'est pourquoi, il trouve important que cette rencontre soit comprise comme un pas qui a rapproché les Allemands dans le monde. Il pense que c'est ce qu'il faut dire à leurs concitoyens.

La troisième remarque de H. Czaja porte sur une citation de E. Honecker qui met sur le même plan la frontière entre les deux Allemagnes (Elbe-Werra) et la frontière entre la RDA et la Pologne (Oder-Neisse). Cette phrase a été prononcée depuis sa terre natale, lors de l'étape sarroise du voyage de E. Honecker. En réponse au discours de bienvenue de Peter Neuber, maire de Neunkirchen, le chef de l'État est-allemand a tenu les propos suivants :

« Que les conditions à la frontière [entre la RDA et la RFA] ne soient pas celles qu'elles devraient être n'est que trop évident. Mais je crois que si nous travaillons ensemble dans le sens du communiqué que nous avons signé à Bonn et que nous parvenons ainsi à une coopération pacifique, viendra alors le jour où les frontières ne nous sépareront plus mais nous uniront, comme nous unit la frontière entre la RDA et la Pologne. »

Pour la première fois, le gouvernement est-allemand ne renvoie pas aux calendes grecques la destruction du mur et des barbelés, mais la soumet à la réalisation des objectifs plutôt modestes fixés par le communiqué de Bonn. Entre la RDA et la Pologne n'existent en effet ni mur ni barbelés. Les citoyens des deux pays peuvent se rendre les uns chez les autres à condition d'être en possession d'un visa. H. Czaja se demande si cette comparaison à l'identique des deux frontières à court terme ne sert pas à suggérer un concept de confédération interallemande communiste. H. Sauer indique que les chrétiens-démocrates doivent constater que la frontière Oder et Neisse continue à être une frontière illégale (*Unrechts-Grenze*) et qu'ils interdisent cette comparaison. Pour E. Lintner, il s'agit d'une question d'interprétation. Il estime que leur rôle est de montrer pratiquement que E. Honecker a admis que la frontière avec le mur et l'ordre de tirer n'est pas une situation

normale. Les chrétiens-démocrates ne doivent pas se laisser entraîner sur le terrain de cette comparaison mais rappeler ce qu'E. Honecker a reconnu en public. Le député CDU Wilfried Böhm de Melsungen revient sur la citation pour lui donner une autre interprétation²⁴⁸. Pour lui, il s'agit de la répétition de vieux propos de E. Honecker « qu'un jour le socialisme va toquer aux portes de la République fédérale ». Il y voit la menace que les communistes veulent continuer leur objectif de finlandisation de la République fédérale en l'intégrant au bloc de pouvoir socialiste. D. Wilms précise que cette phrase de E. Honecker ne vient pas d'eux qu'elle ne correspond en aucun cas à leur définition et leur description. Elle ne pense pas que ce soit une phrase prononcée comme ça sous le coup de l'émotion mais que celle-ci a été préparée, elle prête de fait à plusieurs interprétations. Selon la ministre, cette position est inacceptable mais ils ne courent pas le risque de se faire duper. Elle indique à H. Sauer, qu'ils doivent sûrement en parler auprès des concernés, auprès des expulsés. V. Rühle considère l'intervention de W. Böhm légitime mais il indique que la question est surtout de savoir ce qu'ils en font. Il ne suffit pas d'analyser mais il faut également avoir un effet politique. En lien avec la formule de « maison commune européenne », les chrétiens-démocrates doivent affirmer que les frontières doivent devenir des portes. W. Schäuble affirme de nouveau qu'il ne faut pas se taire sur ce qui se passe à la frontière entre les deux Allemagnes et affirmer que cela doit cesser. Ainsi E. Honecker aurait peut-être la possibilité de remarquer plus facilement que cela pourrait être un avantage politique de rendre la frontière moins inhumaine et de donner un peu plus de droits à tous les Allemands. C'est dans cette direction qu'il faut essayer de l'entraîner.

De manière générale, V. Rühle est d'avis que, de toute part, il a été reconnu qu'un nouvel élan est venu avec la rencontre qu'il faut saisir pour améliorer la situation des personnes en RDA²⁴⁹. Il replace ce développement dans la lignée des crédits accordés à la RDA et y voit la chance de rendre ce développement irréversible, la libre circulation garantie par le règlement des visites. En amont de cette rencontre, les intentions étaient différentes des deux côtés : E. Honecker est venu pour fixer un symbole de la division de l'Allemagne alors que le gouvernement ouest-allemand a essayé d'utiliser cette visite pour mettre les points communs au premier plan. Finalement, il est possible d'affirmer que cette rencontre n'a pas symbolisé la division mais a plutôt été aux yeux de tous le symbole des similitudes. V. Rühle pense qu'avec le temps l'effet va être d'autant plus fort. Il invite tout

²⁴⁸ *Ibid.*, p.74-75.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 77-80.

le monde à instrumentaliser cette visite afin que les Allemands en RDA puissent conquérir les droits qui existent déjà chez certains de leurs voisins dans le pacte de Varsovie. La visite a aussi montré que le grave défaut de la RDA au niveau international est son régime aux frontières.

A.Dregger conclut la réunion par un compte rendu de sa conversation avec E. Honecker en compagnie de T. Waigel²⁵⁰. Il a trouvé remarquable que E. Honecker s'efforce de ne déclencher aucune controverse. Il a supporté ce que le chancelier avait à lui dire et aussi ce que A. Dregger et T. Waigel avaient à lui transmettre. A. Dregger lui a indiqué que tout homme a le droit de quitter ou de retourner dans son pays à tout moment, qu'il s'agit d'une obligation pour la RDA également et qu'ils attendent que les droits de l'homme soient, au moins progressivement, de plus en plus respectés. L'ordre de tirer à la frontière ne doit pas être suspendu temporairement mais définitivement. Il explique la capacité de E. Honecker à tolérer ses propos par son objectif premier : que la visite ait lieu et qu'elle soit synonyme de valorisation de son image par le biais du protocole. À cet effet, il a dû faire cette concession. Déterminer si cette valorisation représente un pas vers la consolidation de la division de l'Allemagne ou vers le dépassement de cette dernière, cela dépend de la discussion idéologique, politique et spirituelle qui va se poursuivre dans les années qui viennent. Plus il sera possible d'aller vers un maximum d'ouverture plus cela va révéler le système inhumain qu'est le communisme et réveiller peut-être le sentiment patriotique. Les chrétiens-démocrates sont convaincus que leur système est le meilleur. Il est important en conséquence qu'ils s'emploient à faire émerger la conscience de leur identité nationale commune, notamment dans la jeune génération, que cette frontière avec barbelé et mur ne puisse résister devant cette identité nationale. En conclusion, le président du groupe exhorte à ne pas mettre de côté le discours du chancelier mais qu'il fasse en permanence l'objet d'une discussion spirituelle et morale.

La séance suivante du groupe parlementaire a lieu le 6 octobre 1987 et est encore consacrée principalement à la politique allemande²⁵¹. Avant de tenir un long débat sur la question, H. Kohl présente les quatre grands thèmes importants qu'il souhaite faire avancer et conclure au sein du gouvernement, des deux partis frères et de la coalition : la réforme des impôts, la question dans le domaine de la santé de l'explosion des coûts, la politique agricole et une loi sur le conseil²⁵². Il mentionne à la fin de son intervention la visite prévue

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 83-85.

²⁵¹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/14 du 06.10.1987, p. 27 -99.

²⁵² *Ibid.*, p. 4-10.

le lendemain du président du conseil des ministres hongrois, Károly Grósz. Cet événement n'est pas considérable du point de vue de la taille et de la signification du pays mais par la possibilité de rendre visible une partie de la politique chrétienne-démocrate. Le chancelier affirme qu'ils ont réussi à obtenir des avancées sur quelques points par leurs négociations avec la Hongrie qui n'ont jamais été atteintes jusqu'à présent dans un État du Pacte de Varsovie, même s'il concède que le contexte actuel leur été plutôt favorable.

La Hongrie est un pays avec lequel l'Allemagne n'a pas de problématique particulière, traditionnellement elle entretient des relations amicales avec les Allemands et la République fédérale²⁵³. Elle fait partie des premiers pays de l'Est vers lequel un gouvernement dirigé par la CDU/CSU s'est tourné. La politique orientale de l'Allemagne de l'Ouest est initiée en 1955 par le voyage de K. Adenauer à Moscou. En échange notamment du rapatriement des prisonniers de guerre allemands encore détenus en Union soviétique, le chancelier établit des relations diplomatiques entre la RFA et l'Union soviétique. Par la suite, le gouvernement fédéral souhaite mettre en place des relations bilatérales avec les pays afin d'éviter le problème de la reconnaissance de la RDA ainsi qu'une certaine valorisation du Pacte de Varsovie. Dans un premier temps, en 1963-1965, le chancelier L. Erhard et son ministre des Affaires étrangères avaient pour idée de nouer d'abord des relations économiques avec l'Europe de l'Est²⁵⁴. Ainsi Gerhard Schröder établit des missions commerciales à Varsovie en septembre 1963, à Bucarest, Budapest et Sofia en 1964. En 1966, l'année de la note sur la paix du chancelier Erhard, la RFA se trouve en tête des partenaires occidentaux de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie, sur le plan économique, commercial. En 1967, RFA et Hongrie reprennent des relations diplomatiques. Sous János Kádár, la Hongrie a assez tôt emprunté un chemin propre notamment en matière de développement économique. Le chancelier justifie le soutien qu'il souhaite apporter aux Hongrois qui se trouvent dans une situation difficile par deux arguments principaux. Il est dans l'intérêt allemand qu'un tel développement économique à la hongroise au sein du Pacte de Varsovie soit une réussite et ne connaisse pas de revers car cela signifierait également un revers ailleurs. Et puis surtout, lors de cette visite, H. Kohl et K. Grósz vont conclure un traité qui, pour la première fois donne des droits aux concitoyens allemands vivant en Hongrie²⁵⁵. Ce traité pourrait être un précédent pour les

²⁵³ Timmermann, Heiner (éd.) : *Ungarn nach 1945*, Sarrebruck, Saarbrücken-Scheidt : Dadder, 1990.

²⁵⁴ (Soutou 2001, p. 473)

²⁵⁵ AAPD 1987, document n°277, p. 1408-1417. Le 7 octobre 1987 est signé un traité sur la coopération économique, financière, scientifique, technique et culturelle entre les deux pays. La question des visas est également traitée.

autres pays de l'Est comme la Pologne d'où son importance particulière. Les droits de l'homme sont à protéger pour leurs concitoyens et ensuite dans le monde.

E. Lintner présente ensuite son compte rendu qui avait été reporté après un vote du groupe parlementaire lors de la réunion précédente²⁵⁶. Celui-ci fait suite aux deux journées de réflexion organisées par le groupe de travail sur la politique allemande avec la participation du groupe des députés expulsés et réfugiés²⁵⁷. Il constate tout d'abord que l'impatience en ce qui concerne la politique allemande n'existe pas depuis la visite de E. Honecker mais déjà depuis quelques mois. Elle s'articule en particulier autour d'une espèce d'insatisfaction avec ce qui est obtenu ou justement non obtenu. La politique officielle est sujette à une série de reproches graves comme l'absence de principes ou la consolidation de la division. Cela aboutit à l'exigence d'emprunter de nouveaux chemins. Le président du groupe de travail sur la politique allemande et Berlin structure son intervention autour de plusieurs questions.

En premier, il se demande si les prémices de la politique allemande sont toujours justes. Est-ce que la position de l'Union soviétique sur la question de la réunification n'a pas changé de manière décisive ? La réponse à cette dernière question est négative selon E. Lintner. Les tensions ne sont pas la raison de l'armement tout comme la division n'est pas la raison des tensions. L'opposition idéologique est la cause des tensions. Les députés des deux groupes de travail ont réfléchi au scénario dans lesquels une réunification serait pensable et ont trouvé quatre possibilités. La première est refusée par les chrétiens-démocrates puisqu'il s'agit d'une réunification sous régime socialiste. La deuxième serait une réunification sous le régime de la RFA, problématique pour l'URSS car rien ne montre que l'Union soviétique pourrait considérer cela comme acceptable. Les deux autres ne sont pas rejetées d'emblée mais discutées également dans l'opinion publique. La troisième possibilité serait une réunification en conservant l'ancrage à l'Ouest avec la participation à la Communauté européenne et un moindre statut dans l'OTAN. Cela reviendrait à affirmer que l'Union soviétique serait prête à laisser l'Allemagne réunifiée décider de la question de ses alliances. Les députés sont parvenus à la conviction que cela était illusoire. La quatrième possibilité serait d'avoir une Allemagne dans son ensemble neutre. O. Hennig, le secrétaire d'État parlementaire au ministère des Relations interallemandes, a fait savoir

²⁵⁶ Compte rendu du groupe parlementaire 11/14 du 06.10.1987, p. 27-34.

²⁵⁷ Ces journées ont eu lieu le 14 et 15 juin 1987 in Eichholz, elles sont annoncées ainsi que leur compte rendu par A. Dregger dans le compte rendu du groupe parlementaire 11/9 du 16.06.1987, p. 7 ; compte rendu du groupe de travail sur la politique allemande et Berlin du 25.05.1987, p. 47.

dans l'espace public que l'Union soviétique pourrait en effet réfléchir à une telle solution. Certainement non pas pour réaliser un tel projet mais au moins pour apporter la confusion dans les rangs allemands et la méfiance chez les alliés. E. Lintner nomme un sondage selon lequel 80 % de la population pourrait s'imaginer une Allemagne neutre placée entre Est et Ouest et trouver cela acceptable et agréable. Il y voit un signal d'alarme caractéristique d'une perte de réalité survenue dans la population. En conséquence, les chrétiens-démocrates vont devoir problématiser ce thème dans l'opinion publique afin de parvenir à des estimations plus raisonnables. Ce chemin n'est pas acceptable pour la CDU/CSU car cela reviendrait à détruire la défense occidentale alors que le bloc de l'Est resterait dans l'ensemble intact et cela signifierait également une mise en danger de la paix et de la liberté. En conclusion le groupe de travail n'a pas trouvé d'alternative tenable qui puisse remplacer de manière responsable les grandes lignes de la politique allemande actuelle. Les députés ont donc constaté que « la grande nouvelle voie » en matière de politique allemande, attendue ou présentée ici ou là, n'existe pas²⁵⁸.

Cette conviction amène la question suivante : comment commenter, vendre, représenter la politique allemande. La mission donnée par la loi fondamentale donne l'échelle de mesure : conserver et renforcer la volonté de l'unité. E. Lintner différencie la politique chrétienne-démocrate de celle de la coalition sociale-libérale dans le traitement des traités signés. Pour ces derniers on trouve des éléments de division, de séparation alors que la CDU/CSU met en avant les éléments de communauté dans sa manière de mener sa politique en renforçant toute forme de contact. E. Lintner conclut son compte rendu par un appel : puisque la politique allemande ne concerne pas seulement les relations interallemandes, les relations entre la RFA et la RDA, il est nécessaire que, lors par exemple du forum germano-polonais ou lors du traitement des questions humanitaires, la question allemande soit amenée dans la discussion et y tienne une part importante. Il souhaite que cela soit automatique, comme allant de soi, et non à obtenir difficilement au cas par cas.

A. Dregger poursuit la séance avec une petite introduction destinée à orienter les débats avant d'ouvrir la discussion. Il évoque les échanges menés le 3 octobre 1987 sous la présidence de H. Kohl et de F.J. Strauß au sujet « des fondements spirituels de l'Union », de l'élément chrétien-social, de l'élément libéral et de l'élément conservateur attaché aux valeurs auquel il rattache l'élément conservateur national. Les deux présidents de partis ont souligné la nécessité d'éviter la création d'un parti démocratique légitime à la droite de

²⁵⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 11/14 du 06.10.1987, p.31.

l'Union. Ils ne peuvent pas l'interdire mais ils peuvent faire en sorte de l'empêcher. Pour parvenir à cet objectif, il est déterminant de donner l'impression qu'ils perçoivent les intérêts allemands en les analysant et en les faisant valoir. Cela dépend également de leur capacité à faire en sorte que la politique allemande et la politique de sécurité et extérieure ne soit pas une question secondaire mais qu'au contraire ils donnent l'impression que cela est au cœur de leur pensée et que les faits suivent. Le président du groupe parlementaire souhaite que la discussion du jour se développe autour de la signification de ce thème. Il appelle les députés à rester concis afin que la discussion ne se prolonge pas trop et ne perde pas d'intérêt pour les participants.

La discussion tourne autour de trois axes principaux. Le premier concerne les réflexions sur les différentes voies envisageables pour parvenir à l'unité de la nation et de l'État allemand. Le second décrit une atmosphère empreinte d'inquiétude, d'impatience ou d'insatisfaction dans la population en ce qui concerne la politique allemande du gouvernement. Le troisième organise la politique allemande en lien avec la politique européenne.

B. Friedmann prend en premier la parole²⁵⁹. Il souligne l'actualité de la discussion et revient encore une fois sur le lien entre politique de sécurité et politique allemande comme il le fait à chacune de ses interventions depuis un an déjà. Pour lui, la situation de sécurité s'est dégradée : l'Europe va être pendant de nombreuses années livrée à la supériorité du bloc soviétique en ce qui concerne les armes conventionnelles et chimiques. Il se demande s'il est possible de regagner un peu de la sécurité qui menace d'être perdue d'une autre manière. Les armes sont présentes car il y a des tensions ou qu'elles sont craintes. La division de l'Allemagne et de l'Europe est une conséquence mais aussi une cause de tensions. Il s'adresse à A. Dregger pour lui faire remarquer que c'était indiscutable ces dernières années. C'est dernièrement que l'on a affirmé que la séparation est seulement une conséquence des tensions et plus une source de tensions. Pour lui le lien entre politique allemande et politique de sécurité n'est pas nouveau, il remonte au rapport Harmel. Mettre en avant le lien entre désarmement et politique allemande revient à faire de la politique allemande un sujet d'actualité sur la durée. En construisant ce lien, la politique allemande pourrait avancer par exemple en demandant au président américain et à M. Gorbatchev de renvoyer dans leur accord à la question allemande non résolue. Soit ils disent non et rien n'est perdu, soit ils disent oui, ils en parlent et un pas supplémentaire a été réalisé. B.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 35-39.

Friedmann réfute à son sujet le reproche d'accepter une neutralisation de l'Allemagne. Quand il parle de politique opérative cela signifie démontrer aux autres que c'est dans leurs intérêts de faire avancer la question allemande. Il trouve que beaucoup de choses dites sur la politique allemande deviennent des formules creuses. Pour lui, leurs interlocuteurs principaux sont les quatre puissances alliées issues de la Seconde Guerre mondiale et pas la RDA.

O. Lowack voit deux manques dans la conception de B. Friedmann : la réduction de l'Allemagne à la RDA et la RFA et le fait de réveiller des illusions qu'ils ne peuvent réaliser et que l'Union soviétique n'est pas prête à accepter²⁶⁰. Il présente deux points à prendre en compte pour réfléchir à une éventuelle réaction si l'Union soviétique lançait une initiative. L'URSS va essayer d'utiliser la situation actuelle caractérisée par une absence de mise en avant du sentiment d'appartenance des Allemands. Pour lui, les chrétiens-démocrates n'ont pas vraiment utilisé l'élément national, les émotions des Allemands ont été plutôt retenues. Dans ces conditions, il est possible que l'Union soviétique utilise la situation pour fixer le statut quo qui inclurait dans un accord international les territoires de l'Est et les adjugerait chacun aux pays dans lequel ils se trouvent. Le député se demande si une telle possibilité a déjà été envisagée et une réaction a été prévue par le parti. La deuxième éventualité, réaliste pour O. Lowack, serait que l'Union soviétique demande à détruire le mur sans pour autant que ne se produise la réunification. Ainsi l'URSS, un M. Gorbatchev amical feraient preuve de grandeur. Ce serait un petit élément pour demander plus de crédit plus d'amabilité envers l'Union soviétique. Est-ce que les chrétiens-démocrates se sont préparés à une telle situation ?

Dietmar Kansy, député CDU de Basse-Saxe prend la parole pour la première fois sur ce thème de la politique allemande au sein du groupe parlementaire²⁶¹. Il pose la question de savoir si la solution sera un État allemand ou une nation allemande avec deux États. Il demande une réponse pour pouvoir se positionner clairement par rapport notamment à une solution européenne. W. Schäuble revient sur l'intervention de D. Kansy pour indiquer qu'il n'y a pas besoin de répondre à ce genre de question de savoir ce qu'on aimerait avoir, ce qui nous serait préférable car elles ne se posent pas. Il considère cela comme des divagations qui n'apportent rien et font s'éloigner des réalités. Le conflit est déterminé par l'idéologie. Il pense que la solution sera libre et celle d'un État.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 40-41.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 68-69.

Les critiques et les propositions d'améliorations sont principalement exprimées dans trois interventions.

H. Werner, le député CDU de Ulm, expose un développement sur la jeune génération²⁶². Il regrette que pour celle-ci les chrétiens-démocrates au sein de la maison Adenauer et ailleurs ont fait passer à l'arrière-plan le point de vue de l'Allemagne dans son ensemble, c'est-à-dire comprenant les territoires de l'Est, ces dernières années. Il approuve la manière de faire du gouvernement et du chancelier avec E. Honecker lors de sa visite. Cela n'empêche que des malentendus ont vu le jour et qu'il faut faire en sorte de les faire disparaître. Il souligne que, lors de la journée de la patrie des expulsés, des critiques lui ont été formulées : « vous ne vous battez plus pour les positions, vous utilisez des formules creuses, vous ne prenez pas cela au sérieux. » Les chrétiens-démocrates ont donc l'obligation de toujours montrer que le gouvernement ne fait pas que parler mais agit aussi concrètement dans ce domaine. Ils doivent réussir à conserver les groupes patriotiques, conservateur et nationaux pour eux. Il faut faire valoir dans l'espace public que la loi fondamentale n'est pas un frein mais le fondement d'une pratique offensive et opérationnelle. Le parti doit réfléchir en privé pour définir jusqu'où il est prêt à aller avec l'Union soviétique afin de ne pas être pris de court dans le cas d'une initiative surprise. H. Werner refuse catégoriquement les illusions de neutralité. L'élément porteur est la liberté et, pour lui, elle ne peut être réalisée que dans une communauté d'États libres et occidentaux. Cela signifie laisser s'infiltrer la politique allemande dans d'autres domaines comme l'a indiqué E. Lintner et non comme le souhaite B. Friedmann pour un seul domaine. Parler à tous les niveaux, dans toutes les instances (ONU, CE) de la question allemande non comme un élément menaçant, sinistre, fantomatique mais comme enrichissement, comme une sécurité pour une Europe unie libre. Sans un changement structurel, d'ordre idéologique en Union soviétique, il pense que les chrétiens-démocrates ne vont rien atteindre dans le domaine de l'élargissement de la liberté, du droit à l'autodétermination, des droits des groupes ethniques dans toute l'Europe. Leur seul levier est d'encourager par diverses mesures tout changement idéologique et de société en Union soviétique. Wilfried Böhm, député CDU de la Hesse, regrette l'impression, fausse selon lui, mais qui existe que la CDU/CSU n'est plus le parti de l'unité allemande. Il invite donc à contrer cette impression.

²⁶² *Ibid.*, p. 49-53.

W. Schäuble conclut sa prise de parole sur une contradiction : le gouvernement est parvenu à obtenir beaucoup, selon lui, plus que les autres et pourtant dans la population, dans le groupe des expulsés et des réfugiés l'atmosphère est plutôt pessimiste²⁶³. Cela explique sa demande d'avoir ce jour une discussion qui mène à la reconnaissance que les chrétiens-démocrates font tout ce qui est en leur pouvoir pour tous leurs concitoyens. Il faut que tous disent dans l'espace public que l'Union et ce gouvernement font tout ce qui est en leur pouvoir et obtiennent plus que tous les autres auparavant, afin de renforcer la confiance. A. Dregger confirme que la partie « vente » est aussi très importante en politique et qu'il ne faut pas l'oublier.

Michael von Schmude (1939-), député CDU du Schleswig-Holstein, évoque le mécontentement envers la politique allemande du gouvernement et la fatigue présente en matière de politique européenne²⁶⁴. Il s'appuie sur son expérience dans sa région suite à l'analyse des dernières élections. Cette atmosphère plutôt pessimiste est, pour lui, la conséquence des illusions suscitées par la politique de détente des années soixante-dix, des illusions par rapport au communisme et à l'URSS. Afin de contrer cette ambiance, il invite à ne pas parler de politique de petit pas mais de grand pas car ils peuvent se prévaloir de succès. Leur politique est au service du plus grand objectif : l'unification. Ils doivent affirmer une nation mais aussi un État et être offensifs. Cela signifie montrer clairement les succès : le rapprochement des hommes, le dépassement de ce qui sépare autant que possible, amener à l'ordre du jour la réunification, la question allemande sur le plan international et exprimer la reconnaissance du droit à l'autodétermination de tous les Allemands dans tous les domaines politiques : extérieure, de sécurité et allemande.

Les interventions formulées dans le cadre européen sont plus nombreuses et dominent la discussion. Le président du groupe donne l'exemple et est suivi par plusieurs députés.

A. Dregger se livre à une présentation générale de la question en la remettant en perspective dans un contexte historique²⁶⁵. Il répète que la question allemande est ouverte et le restera tant qu'elle n'est pas réglée et justifie cette répétition par le fait que cela ne semble plus aller de soi pour tous les hommes politiques. Il est en faveur de l'unité de l'Allemagne, l'unité de la nation allemande, et l'unité de l'Europe.

²⁶³ *Ibid.*, p. 73-77.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 80-84.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 41-48.

Sa mise en contexte le fait remonter au dix-neuvième siècle. Il rappelle qu'il voit en 1945 la deuxième division de l'Allemagne, la première ayant eu lieu suite à la guerre austro-prussienne de 1866 ayant conduit à la solution de la petite Allemagne en 1871 sans l'Autriche. Il considère que parler de grande Allemagne pour les territoires de l'Est est une erreur de dénomination, commise également par E. Honecker, et une preuve du manque de conscience historique. Actuellement la situation est différente de la « première division ». Le dépassement de la division de 1945 se heurte aux intérêts des grandes puissances et au conflit des systèmes entre liberté et dictature. Ils ne vivent plus dans un système de puissances européennes mais dans un système de puissances mondiales. Ces deux nouveaux éléments – conflit de système et système de puissances mondiales – font du dépassement de la division un problème de sécurité. Les possibilités semblent donc encore limitées. La solution dite « autrichienne » synonyme de neutralité n'est pas acceptable pour les chrétiens-démocrates. La RDA est pour l'Union soviétique le plus important allié : comme avant-poste en Europe centrale un moyen de pression sur l'Europe de l'Ouest, le verrou envers la Pologne et un précieux partenaire industriel au sein du Pacte de Varsovie. Dans ces conditions, le président du groupe parlementaire n'a rien trouvé de satisfaisant à offrir en échange à une Union soviétique qui serait prête à laisser le sort de la RDA dans les mains des électeurs. En conséquence, s'efforcer d'obtenir en même temps l'unité allemande et l'unité européenne, comme inscrit dans la loi fondamentale, constitue de la « *Realpolitik* » et est, selon lui, la seule possibilité envisageable.

Il présente alors un plan pour parvenir à cette unité européenne et allemande. La première étape est la réalisation de l'union politique des États libres d'Europe. Cela signifie avoir un interlocuteur à la hauteur des superpuissances. A. Dregger se désole encore une fois qu'il n'y ait pas eu d'interlocuteur européen à la table de Reykjavik alors que la question concernait les pays européens en premier lieu. Il ne rejette pas la faute aux États-Unis mais aux États européens eux-mêmes qui n'ont pas réussi à s'unir dans une union politique et porter leur voix. Il considère cela dangereux et indigne de laisser son destin déterminé par d'autres. Il estime également qu'une telle union politique retirerait tout fondement au ressentiment antiallemand et à la méfiance envers l'Allemagne. Il s'agit d'un facteur psychologique important pour une politique qui souhaite causer des changements. La deuxième étape serait la constitution d'une union politique de l'Europe de la Pologne au Portugal. Cette Europe réunie pourrait devenir un centre pour le maintien de la paix entre les deux superpuissances, promouvoir la coopération avec l'Union soviétique et profiter de ses ressources. La première étape de l'union est possible et nécessaire dès à présent. A.

Dregger doute du fait que cela soit encore possible dans dix ans si elle n'est pas réalisée tout de suite. L'union politique de toute l'Europe, la deuxième étape, n'est qu'une vision mais une vision qui ne met rien en jeu, ni la paix, ni la liberté, ni la sécurité et qui construit sur de l'existant qui n'est pas en danger. Le président du groupe parlementaire ajoute qu'insister sur la politique européenne ne signifie pas négliger la politique allemande, la « véritable » politique allemande. Aucune position juridique, aucun objectif politique ne doivent être abandonnés²⁶⁶.

Les chrétiens-démocrates doivent mener cette discussion spirituelle pour l'ordre intérieur de l'Allemagne avec le SED, exiger le respect des droits de l'homme, le droit à l'autodétermination des peuples. Cela signifie, pour lui, faire l'inverse du SPD avec le SED. Il qualifie le document signé entre les deux partis de « péché contre la démocratie », contre l'obligation de garder ouverte la question de l'unité et de la liberté allemande et de l'unité et la liberté européenne. Dans la politique présente, la démocratie et l'identité nationale sont des éléments primordiaux. Pour A. Dregger, aucun État n'existe sur la durée sans identité nationale. L'identité en RFA n'est pas une identité fédérale allemande mais une identité allemande qui inclut les Allemands en RDA et dans les territoires de l'Est. C'est ce qu'il est nécessaire de rendre visible et non de réprimer. Il est convaincu que la visite d'E. Honecker a contribué à renforcer la conscience d'appartenir à une nation. Il analyse l'aide accordée par H. Kohl à la Hongrie d'un point de vue européen également en considérant que ce pays, comme la Tchécoslovaquie ou la Pologne, appartient à l'Europe occidentale. La « véritable » politique allemande signifie aussi utiliser la force économique de la République fédérale.

A. Dregger conclut ses réflexions par l'importance dans le discours et dans la politique de ne pas mener un combat pour la réunification allemande mais pour le droit à l'autodétermination des peuples européens, cela ne doit pas être une affaire des Allemands mais des Européens. Seulement si cela est l'affaire des Européens, le gouvernement ouest-allemand pourra avoir du poids dans la discussion et avoir plus de chance de réussite.

B. Friedmann revient sur le plan de A. Dregger pour l'intégration dans une solution européenne. Il est d'accord pour dire qu'elle doit se réaliser par étape, dans le cadre de l'UEO et ensuite dans celui d'une Europe élargie.

²⁶⁶« Und zur genuinen Deutschlandpolitik gehört, daß wir nichts von unseren politischen Zielen und rechtlichen Positionen aufgeben dürfen, gar nichts, sondern an unseren politischen Zielen der Einheit der deutschen Nation und an den rechtlichen Positionen, die über den Grundlagenvertrag von 1972 hinweggerettet worden sind und von denen nichts verlorengegangen ist bei dem Honecker-Besuch hier in Bonn, daran aber auch gar nichts aufgeben », *Ibid.*, p. 47.

H. Czaja remercie B. Friedmann de faire de la question allemande une actualité même s'il n'est pas d'accord avec lui²⁶⁷. Il est d'avis que les membres du parti doivent faire leur possible pour que la question allemande soit à l'ordre du jour des discussions avec les alliés mais aussi de manière plus générale sur le plan international. D'après le chancelier l'intérêt pour la suppression de la division de l'Europe et de l'Allemagne est en expansion. H. Czaja renvoie à la déclaration gouvernementale du chancelier de mars 1987. Il remercie le président du groupe parlementaire d'avoir avec raison renvoyé à l'Acte unique qui actualise dans son article 30 la coopération politique à côté du marché commun et de la monnaie. Il est d'avis que si les chrétiens-démocrates et leurs collègues européens ne reviennent pas aux préoccupations fondamentales des fondateurs de la communauté européenne, c'est-à-dire à la coopération politique, l'Europe ne pourra pas devenir populaire. Cela signifie que dans les instances, dans le cadre de la coopération politique européenne, les avancées sur le chemin du dépassement de la division font partie des activités de la Communauté européenne. Des premiers pas réalisables sont ceux à faire en faveur des droits de l'homme. H. Czaja s'en prend de nouveau au ministère des Affaires étrangères qui ne fait pratiquement rien dans ce domaine selon lui. Il souhaite miser sur l'homme pour faire sortir l'Europe de l'Est du « marais de l'économie centralisée planifiée ». Les cercles les plus larges possibles doivent avoir comme objectif principal d'avoir la volonté de trouver une solution dans la paix pour la question allemande. Ce n'est pas le cas au SPD pour H. Czaja. Il est d'avis que l'éventuelle perte des territoires de l'Est ne doit pas se faire sans un dédommagement sur le plan européen. Les États satellites ou du moins d'Europe de l'Est ne pourront pas survivre, perdurer sans l'aide économique existentielle de l'Ouest. À quel tarif pour l'Allemagne ? Qui va réussir à amener l'autre à faire des concessions ? Il pense que cela est possible pour eux en maintenant la liberté et les droits de l'homme.

R. Hellwig, la défenseur des affaires européennes au Bundestag, annonce proposer une procédure²⁶⁸. Elle présente le lien étroit entre succès durable de la politique allemande et unification politique nécessaire de l'Europe de l'Ouest comme incontournable. Elle regrette d'avoir parfois l'impression qu'il y aurait le groupe en faveur de l'Europe de l'Ouest et le groupe en faveur de l'Allemagne. Il faut relier ces deux groupes et leur prouver

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 59-64.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 70-72.

que les chrétiens-démocrates font le maximum pour l'Europe de l'Est, pour leurs concitoyens en RDA, quand ils se montrent prêts à aborder de manière concrète et offensive la question de l'unification politique de l'Europe de l'Ouest. Elle est d'avis que l'Union de la CDU/CSU se trouve plutôt dans la défensive pour des raisons financières, par avarice, car les députés croient avoir besoin de leur argent pour eux-mêmes, pour l'État social. Quand il est question de dépenses pour l'Europe, ils se voient comme contributeurs nets. Pour elle, il faudrait se considérer comme une force spirituelle motrice qui voit d'un même œil le lien entre son avenir dans la politique d'unification et sa disposition à apporter une contribution financière, en tant que plus grande force économique. Elle souhaite qu'advienne une grande offensive comme auparavant au temps des pères fondateurs de la construction européenne. Elle trouve que la dimension historique et la vision de l'Europe comme espace décisif disposant d'une véritable marge de manœuvre ne sont pas assez ancrées dans le groupe parlementaire. Elle ne pense pas seulement à l'Allemagne comme troisième puissance européenne entre les superpuissances mais au pilier européen dans l'alliance occidentale qui donnerait aussi aux Européens de l'Est plus de marge de manœuvre envers l'URSS. Elle invite donc à créer un groupe de travail au sein du groupe parlementaire, un « brain-trust » avec des experts sur le maximum de domaines différents.

A. Dregger complète l'intervention de R. Hellwig par la nécessité de faire comprendre aux autres pays européens que la nécessaire solidarité économique et sociale entre Européens ne peut être garantie sur la durée que s'ils organisent leur sécurité par une défense commune.

D. Wilms se réjouit que l'Europe, la vision européenne soit au centre de l'intervention de A. Dregger²⁶⁹. Elle ajoute que cela n'enlève en rien à leur sécurité et aussi à leur crédibilité qui est importante sur le plan international. Elle revient d'un voyage aux États-Unis où la question de la neutralité et de la position des Allemands a joué un grand rôle. Elle souligne l'importance dans ce contexte de l'intégration de la question allemande à la question européenne. Qu'est-ce que cela signifie pour la politique pratique ? En complément de l'intervention de W. Schäuble, elle ajoute quatre points essentiels à ses yeux.

Elle est du même avis que A. Dregger et considère que les chrétiens-démocrates doivent mener la discussion spirituelle sur la gouvernance, la politique réglementaire, sur la confrontation des systèmes particulièrement dans le contexte de la signature du document

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 77-80.

SED/SPD. Pendant les quinze dernières années, cette discussion a été qualifiée de non moderne en République fédérale, il est temps que l'Union s'y attèle.

Elle invite les chrétiens-démocrates à utiliser les instances internationales comme la CSCE ou l'ONU pour aborder la question du droit à l'autodétermination ou des droits de l'homme en Europe, en Europe de l'Est, en RDA et pour les Allemands où qu'ils vivent et revendiquer leur réalisation. La CSCE, cette instance multilatérale de dialogue et de négociation entre les deux blocs, organise depuis la fin des années soixante-dix des réunions de suite de la conférence d'Helsinki. Après Belgrade et Madrid, c'est à Vienne que se déroule la troisième réunion de suite de 1986 à 1989²⁷⁰. Le potentiel économique de la République fédérale doit également être utilisé pour obtenir des avancées pour les hommes et renforcer leur sentiment d'appartenance.

Un autre domaine dans lequel l'Union se doit d'être active est celui de la politique d'éducation et d'information dans le but d'ancrer les positions juridiques définissant la politique allemande dans la conscience de la population, à la différence de la politique menée par le SPD.

La question de la culture, de l'histoire et le traitement de ces domaines sont des points également décisifs pour l'Union. La ministre regrette que souvent la RFA soit absente dans des symposiums sur la culture allemande et européenne, en histoire, alors que la RDA est présente et occupe ce domaine. L'Union est tenue de donner des impulsions pour que des scientifiques, des professeurs ouest-allemands participent à ces manifestations.

Malgré tout, la ministre a constaté dans les quinze jours qui ont suivi la visite de E. Honecker que l'amélioration des relations interallemandes sert bien l'unité et non la division.

Le député berlinois, P. Lorenz, donne voix à une légère critique de la mise en avant de la politique européenne²⁷¹. Contrairement à A. Dregger précédemment, il est d'avis qu'il ne faut pas abandonner le mot de réunification, comme le SPD et W. Brandt semblent le souhaiter. Il donne une première justification en évoquant le souci de continuité dans la politique allemande et l'importance de conserver les concepts qui renvoient dans la population à des objectifs clairs. D'autre part, le concept d'Europe peut être problématique à cause de la situation actuelle de la CE.

²⁷⁰ AAPD 1987, documents 65, 106, 117, 179, 225, 287, 377.

²⁷¹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/14 du 06.10.1987, p. 88-90.

A. Dregger conclut la discussion en rappelant son objectif : clarifier les opinions, les points de vue au sein de la CDU/CSU²⁷². Il annonce faire en sorte que le chancelier et le secrétaire général de la CDU, qui n'étaient pas présents, soient informés afin que cela ne reste pas qu'une simple discussion au sein du groupe parlementaire. Il termine en résumant à nouveau sa vision en deux temps pour dépasser la division de l'Allemagne et de l'Europe.

L'analyse des débats à la suite de la visite de E. Honecker en RFA démontre bien que la construction européenne dans le discours chrétien-démocrate permet de donner un cadre aux intérêts nationaux allemands qui ne suscitent pas l'inquiétude chez les partenaires et qui renforce la crédibilité de leur politique allemande. Les liens entre politique allemande et politique européenne sont d'ailleurs illustrés en permanence par les députés chrétiens-démocrates. Chaque occasion de replacer et de recontextualiser divers événements ou actions politiques par rapport à la construction européenne semble être saisie.

Ainsi, après la mort de F. J. Strauß, le 3 octobre 1988, A. Dregger le présente, lors de son discours en son honneur, comme « un fédéraliste bavarois, un patriote allemand et un Européen convaincu »²⁷³. Tout cela selon le principe de subsidiarité que A. Dregger explique comme le fait que la plus grande des communautés n'a pas le droit de prétendre définir ce que la plus petite peut accomplir. Le président du groupe affirme que les chrétiens-démocrates sont tous de l'avis de F. J. Strauß : ils doivent faire connaître et imposer ce principe « allemand » de la subsidiarité en Europe si une union politique solide des *États* libres d'Europe voit le jour. Il présente également, comme un héritage important laissé par K. Adenauer, la connexion de l'idée nationale avec l'idée d'une union politique européenne. Cette idée a, selon lui, été au tout début la plus défendue efficacement par F. J. Strauß. Une nation allemande dans son ensemble au sein d'une union européenne, c'est la grande vision pour laquelle les chrétiens-démocrates travaillent.

Un autre exemple est donné par le maire de Berlin-Ouest. E. Diepgen considère devant les députés du groupe parlementaire que le domaine du développement des infrastructures est une mission qui concerne la politique allemande et européenne²⁷⁴. Les infrastructures doivent être pensées du nord au sud mais aussi de l'ouest à l'est, de manière à avoir des perspectives pour une solution des problèmes en Europe de manière générale. Pour lui, des possibilités de développement, le dépassement de la division ne sont

²⁷² *Ibid.*, p. 96-99.

²⁷³ Compte rendu du groupe parlementaire 11/ 40 du 11.10.1987, p. 3.

²⁷⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 11/22 du 19.01.1988, p. 13-14.

envisageables que si l'on offre plus de chances aux hommes et à la communication et s'il l'on continue à maintenir et à développer des infrastructures communes.

Sur la thématique de la politique européenne et allemande, le groupe des députés représentant les expulsés et réfugiés s'exprime en prévision des élections européennes de 1989²⁷⁵. Dans cette phase de préparation, ils estiment que l'Union chrétienne-démocrate doit clairement montrer que le dépassement de la division de l'Allemagne et le processus de construction européenne sont deux objectifs de la politique allemande de même niveau. La politique allemande sert les intérêts légitimes de l'Allemagne et des Allemands. Le groupe de travail a suivi avec attention les préparatifs du bureau fédéral de la CDU pour les élections européennes de juin 1989²⁷⁶. Il constate que la position politique de l'Union sur cette question est annoncée clairement sous le titre « l'avenir de l'Allemagne s'appelle Europe » mais pas développée dans le contenu proposé notamment par H. Kohl ou H. Geißler. Les deux phrases présentes dans le discours de H. Kohl qui semble évoquer le sujet leur paraissent insuffisantes :

« Nous les chrétiens-démocrates d'aujourd'hui avons [...] l'obligation historique de travailler pour l'union de l'Europe. **La CDU était et est le parti européen en Allemagne.** [En gras dans le texte original] »²⁷⁷

De même, les thèses principales 2 et 3 annoncées par H. Geißler sous-entendent une antériorité du processus de construction européenne au dépassement de la division allemande et non une mise au même niveau des deux objectifs que le groupe des députés représentant les expulsés et réfugiés défendent. Lors de la discussion sur « l'avenir de l'Allemagne s'appelle Europe » organisée le 18 janvier 1989 à la *Konrad-Adenauer-Haus*, le secrétaire général, en charge d'ouvrir les débats, développe neuf thèses générales. Il affirme en numéro deux que seul un ordre de paix européen issu d'une Union européenne politique constitue une chance réaliste de dépasser la division de l'Europe puis celle de l'Allemagne²⁷⁸.

²⁷⁵ Compte rendu du groupe de travail des députés exilés et réfugiés du 23.02.1989, p. 62.

²⁷⁶ La documentation « Deutschlands Zukunft heißt Europas » se retrouve notamment dans les publications suivantes : *UiD* 34/1988, 27.10.1988, *UiD* 2/89, 19.01.1989, *UiD* 10/89, 30.03.1989, *UiD* 19/89, 08.06.1989.

²⁷⁷ « Wir christlichen Demokraten von heute haben [...] die historische Verpflichtung, für die Einigung Europas zu arbeiten. **Die CDU war und ist die Europapartei in Deutschland.** » *UiD* 34/1988, 27.10.1988, p. 3.

²⁷⁸ « Eine Europäische Politische Union und eine von ihr ausgehende europäische Friedensordnung sind die einzige realistische Chance, die Teilung Europas und damit die Teilung Deutschlands zu überwinden und die Voraussetzungen dafür zu schaffen, daß das deutsche Volk in freier Selbstbestimmung seine Einheit wiedererlangen kann », in : *UiD* 2/89, 19.01.1989, p. 3.

Le lien entre question allemande et construction européenne est d'actualité au début de l'année 1989. Le président du groupe parlementaire indique que dans la deuxième partie de la période législative la politique extérieure, la politique de sécurité et la politique allemande occuperont encore plus le premier plan²⁷⁹. Dans ces domaines, la capacité d'action et la cohésion de l'Union chrétienne-démocrate et de la coalition sont déterminantes, après une année 1988 davantage consacrée selon lui aux réformes de politique intérieure. E. Lintner, le député président du groupe de travail sur la politique allemande et Berlin se réjouit quelques jours avant un débat sur l'Europe au Bundestag²⁸⁰ que le président du groupe de la CDU/CSU ait prévu dans son discours de mettre en lumière les liens entre la construction européenne et la réunification²⁸¹. C'est ce qu'entreprend de faire A. Dregger lors de la séance du 17 janvier 1989. La question de l'Allemagne et de l'Europe est à traiter de manière non isolée mais dans une vue générale incluant également les changements à l'Est et la situation aux États-Unis. A. Dregger montre comment une union politique européenne est bonne pour les États-Unis mais aussi pour l'Union soviétique et surtout pour l'Allemagne. Il cite le passage du programme d'action du parti populaire européen (PPE) pour les années 1989 à 1994 adopté au Luxembourg lors du septième congrès du parti les 7 et 8 novembre 1988 au nom de tous les partis membres du PPE qui soutiennent le souhait des Allemands dans une Europe des peuples libres d'achever l'unité et la liberté de l'Allemagne²⁸². Seulement ainsi la division européenne pourra être dépassée. Au sujet de ce programme, le président du groupe renvoie à une proposition de décision de la CDU/CSU au sujet du projet de traité pour la création de l'Union européenne, décision à présenter encore au FDP pour qu'elle devienne celle de la coalition²⁸³. Il s'agit pour lui de la formulation la plus positive et offensive possible qu'ils peuvent porter sur la

²⁷⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/ 48 du 17.01. 1989, p. 3-10.

²⁸⁰ Compte rendu de la séance plénière 11/149 du 15.06.1989.

²⁸¹ Compte rendu du groupe de travail de politique allemande et sur Berlin du 13.06.1989, p. 78.

²⁸² La version allemande du programme intitulé « Au côté des citoyens » se trouve : « An der Seite der Bürger, Aktionsprogramm der Europäischen Volkspartei 1989-1994 », in : *Europa im Blickfeld*, I/1988 du 30 novembre 1988. https://www.kas.de/documents/252038/253252/Programm_Europawahl1989.pdf/6786f492-88e6-302e-234e-663299ce7563 [consulté le 22 novembre 2022]. Ici A. Dregger cite le point 424 de la partie intitulée « Wir fördern die Zusammenarbeit und Vertrauensbildung mit den Staaten Mittel-, Ost- und Südosteuropas » du chapitre 4 « Wir stärken Europas Sicherheit und den Frieden in der Welt : « 424. Die Christlichen Demokraten würdigen und unterstützen ausdrücklich den Wunsch der Deutschen, in einem Europa freier Völker die Einheit und Freiheit Deutschlands zu vollenden. Ohne Überwindung der deutschen Teilung kann auch die europäische Teilung nicht überwunden werden und umgekehrt. Indem die Deutschen ihr nationales Anliegen mit dem gesamteuropäischen Anliegen verbinden, setzen sie auf den europäischen Weg zur deutschen Einheit. Auf diesem Weg wird auch das deutsche Volk seine Einheit in freier Selbstbestimmung wiedererlangen. », p. 50.

²⁸³ *Ibid*, p. 8 : « Deshalb fordert der Deutsche Bundestag die Regierungen der Staaten der EG, die Institutionen der EG und das Europäische Parlament auf, bei der Ausarbeitung des Entwurfs für eine Europäische Union als gemeinsames Ziel zu verankern, die Teilung Deutschlands und Europas zu überwinden. »

question de l'unité de l'Allemagne et de l'Europe. Lors du vote, le texte est accepté à l'unanimité. J. Todenhöfer annonce juste avant qu'il soutient cette proposition et qu'il retire celle qu'il avait lui-même faite. Il rappelle que pour qu'un traité sur l'Union européenne soit ratifié en Allemagne, il est nécessaire que le texte n'empêche en aucune façon l'objectif de la refondation de l'unité étatique de l'Allemagne et que la République fédérale en conserve le droit, sans devoir avoir l'accord des autres États membres de la Communauté européenne sous réserve d'agir dans le sens de cet objectif et de la réaliser.

L'Europe et la construction européenne constituent donc un fil rouge qu'on retrouve dans le discours des chrétiens-démocrates dans tous les domaines principaux de politique extérieure en rapport avec l'*Ostpolitik*. Elles traduisent une vision et sont utilisées également comme outil pour légitimer les positions plus délicates à défendre en matière de politique allemande notamment. L'unanimité semble être de mise au sein de l'Union, incluant même le groupe des représentants des expulsés, seules des nuances sur l'importance, la primauté à donner à l'une ou l'autre des questions sont constatées. Aucun véritable débat interne non médiatisé n'a été découvert. La question européenne est comprise du point de vue de l'ancrage à l'Ouest, le concept gorbatchévien de « maison commune européenne » ne semble être considéré qu'avec méfiance, sans réussir à déterminer et à analyser ce qu'il pourrait définir vraiment. Les députés chrétiens-démocrates donnent l'impression de n'y voir que la portée symbolique que suscite l'image suggérée sans y adhérer.

3.4 Des évolutions significatives du congrès de Wiesbaden au congrès de Brême. Pour la CDU, « une chance » à saisir de « façonner » le début « d'une nouvelle époque » en Europe.

Le congrès de la CDU à Wiesbaden se déroule du 13 au 15 juin 1988. Il est qualifié de « congrès du programme »²⁸⁴. Dans une interview accordée au *Spiegel*, H. Geißler, qui est présenté par le journaliste comme le gagnant du congrès précédent du 9 novembre 1987 à Bonn, indique que tout le parti va préparer le contenu des décisions à prendre pour ce « congrès du programme »²⁸⁵. Alors qu'il aurait dû être celui de la confiance en soi et de

²⁸⁴ Compte rendu du congrès de la CDU à Wiesbaden, 13-15.06.1988, p. 90.

²⁸⁵ « Wir haben eine Vertrauenskrise - CDU-Generalsekretär Heiner Geißler über den Kurs der Union » in *Der Spiegel*, 47/1987, 15.11.1987.

l'hommage rendu à son chef, les sept cent quatre-vingts délégués du parti ont préféré faire part de leurs inquiétudes et parfois même exprimer de fortes critiques. Les succès du chancelier, le rapprochement avec l'Est, l'avancée de l'Europe sous la présidence allemande de la Communauté, semblent susciter plus de protestations que de manifestations d'adhésion enthousiaste.

Ce congrès est particulièrement intéressant dans le cadre de l'*Ostpolitik* car les discussions concernent dans leur grande majorité la politique extérieure et sont axées sur la préparations des années 1990. Les trois textes principaux débattus puis soumis à un vote portent sur « notre responsabilité dans le monde » pour la motion introduite et commentée par H. Kohl qui traite des politiques : extérieure, de sécurité, européenne et allemande, sur la « politique fondée sur la conception de l'homme chrétien » par le secrétaire général H. Geißler et enfin sur « la CDU comme parti du peuple moderne ».

La motion directrice (*Leitantrag*) « Notre responsabilité dans le monde » est adoptée lors de ce congrès. La partie sur l'Allemagne est adoptée en deuxième lecture par la présidence du parti²⁸⁶. Ce texte a suscité de nombreuses discussions et du mécontentement au sein de l'Union chrétienne-démocrate. Dans un article du *Zeit*,²⁸⁷ il est indiqué que la reformulation de la partie sur l'Allemagne a été effectuée à grand fracas médiatique. On y retrouve le vocabulaire des années 1950 pour observer les années 1980 et envisager le futur. Les commentaires font part de retour en arrière plus que d'une vision nouvelle pour le futur.

Dans la presse française, le congrès est présenté comme le lieu d'expression des états d'âme du parti chrétien-démocrate et non de la satisfaction de la politique accomplie. « On reproche pêle-mêle au chancelier de sacrifier l'objectif de la réunification au rapprochement avec l'URSS et la RDA, de sacrifier les intérêts nationaux à une fumeuse idée européenne, de chercher à séduire les électeurs situés à la gauche du parti au détriment de la clientèle traditionnelle, chrétienne bien-pensante et conformiste. »²⁸⁸ En février 1988, le groupe parlementaire évoque pour la première fois cet écrit²⁸⁹. A. Dregger indique que quelques collègues de la CDU se sont plaints de certains passages sur la politique allemande dans ce texte soumis à discussion. Il défend donc la situation et ce texte même si lui-même considère que des corrections doivent être apportées. En accord avec H. Geißler, il annonce

²⁸⁶ Compte rendu du congrès de la CDU à Wiesbaden, 13-15.06.1988, p. 131.

²⁸⁷ « Union im Spreizschritt », in : *die Zeit*, 25/1988, 17.06.1988.

²⁸⁸ « RFA : le congrès de Wiesbaden – Les états d'âme du Parti chrétien-démocrate », in : *Le Monde*, 17.06.1988.

²⁸⁹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/24 du 23.02.1988, p. 3.

que la phase de correction a commencé et que, en conséquence, des groupes de travail doivent y prendre part. Il ajoute qu'il s'agit du premier jet d'une commission mandatée par la présidence de la CDU²⁹⁰. Le texte reflète l'avis de cette commission et pas encore complètement celui de la CDU. À partir du premier jet de la commission et des discussions dans les fédérations, ce texte doit devenir une motion directrice votée lors du congrès du parti. A. Dregger atteste encore une fois qu'aucune position constituant la politique allemande n'est abandonnée, qu'aucun voisin ne dispose d'un droit de veto et que le dépassement de la division allemande n'est pas remis à un avenir lointain. Il s'agit d'une mission actuelle et tout ce qui est fait en matière de politique allemande va dans ce sens.

Le chancelier évoque lui aussi la situation en critiquant la presse qui ne vérifierait pas ses informations et en se détachant de ce document qui n'est pas le sien mais la base d'une discussion qui se veut « ouverte et franche » au sein du parti²⁹¹. Il est d'avis que le parti est le lieu où il faut parler de la ligne politique à suivre. La discussion a lieu d'abord dans les fédérations. Il réfute également tout changement de position par rapport à la question allemande et indique qu'il ne s'agit pas de la rédaction d'un nouveau programme du parti.

Après ces tentatives d'explications, M. Abelein formule plusieurs critiques²⁹². La première porte sur la forme. Il se plaint d'être informé par le *Spiegel* de ce qui se passe au sein de la CDU car, de manière générale, sinon, on l'apprend après coup. Le groupe parlementaire court après les informations selon lui. Ses autres critiques portent sur le fond. Le député veut revenir sur ce texte dont il ne connaît pas la provenance : un texte d'une commission ou du secrétaire général ou du parti²⁹³. Son reproche principal est de faire passer au second plan la réunification comme un objectif à atteindre mais dans un lointain avenir. Son argumentation repose dans un premier temps sur une analyse des titres des points du document : aucun ne contient le mot de réunification, il est d'abord question de l'Europe comme « notre avenir politique » et au point suivant de « plus de rencontres et de coopération en Allemagne », comme si la réunification se réduisait aux rencontres et à

²⁹⁰ Heiner Geißler est le président de cette commission, son suppléant est Peter Radunski et la gestion de la commission est confiée à Wulf Schönbohm. Les membres de cette commission issus du parti mais aussi de la société civile sont présentés dans l'édition de l'*UiD*, n°6/88 du 19 février 1988. Il s'agit de : Markus Berger, Lothar Domröse, Johann Baptist Gradl, Christian Hacke, Walther Leisler Kiep, Egon Klepsch, Karl Lamers, Wolfgang Pfeiler, Hans-Gert Pöttering, Hans-Peter Repnik, Volker Rühe, Wolfgang Schäuble, Hans-Peter Schwarz, Lutz Stavenhagen, Hans Stercken, Horst Teltschik, Roland Wegener, Werner Weidenfeld, Peter Weilemann, Dorothee Wilms, Manfred Wörner.

²⁹¹ Compte rendu du groupe parlementaire 11/24 du 23.02.1988, p.8-26.

²⁹² *Ibid.*, p.26-29.

²⁹³ Le texte présenté par la commission est disponible dans l'édition de l'*UiD*, n°6/88, 19.02.1988.

la coopération. D'autre part, il interroge le besoin de rédiger un nouveau document sur ce thème, si la CDU ne prévoit aucun changement de ses positions sur la question allemande. Il considère en plus que le texte contient de nouvelles formulations. Celles qui ne lui plaisent pas sont : « la liberté avant l'unité »²⁹⁴ (« *Freiheit geht vor Einheit* »), « la liberté est la condition de l'unité » (« *Freiheit ist Bedingung der Einheit* »)²⁹⁵. Il trouve l'adverbe avant pas assez précis et ne souhaite pas sceller l'absence de liberté pour une partie des Allemands. Le chancelier lui rappelle que la première formulation est extraite d'une déclaration gouvernementale de K. Adenauer. Cette autre phrase lui déplaît : « l'unité seulement avec le consentement de leurs voisins » (« *Einheit nur mit Einverständnis ihrer Nachbarn...* »)²⁹⁶. Il affirme que les Allemands disposent du droit à l'autodétermination de manière totalement indépendante du consentement de tout autre nation. Ce droit est inscrit, pour M. Abelein, dans le fait qu'un traité de paix n'a pas été signé et dans la responsabilité commune des quatre puissances victorieuses. Il est mécontent également d'une phrase au sujet du dépassement de la division : « le dépassement de la division de l'Europe et donc de l'Allemagne a pour condition préalable le dépassement du conflit Est-Ouest » (« *Überwindung der Teilung Europas und damit Deutschlands setzt eine Überwindung des West-Ost-Konflikts voraus.* »). Pour lui, la réunification allemande n'a pas une priorité inférieure à l'unité européenne. La possibilité de parvenir à l'unité allemande sans ou avec l'unité européenne existe. La phrase suivante ne lui convient pas non plus : « La solution de la question allemande n'est présentement pas atteignable pour cette raison » (« *Die Lösung der deutschen Frage ist daher gegenwärtig nicht zu erreichen.* »)²⁹⁷. Cette phrase est juste mais il est inutile de l'écrire. M. Abelein a peur du risque que représenterait l'impression que les chrétiens-démocrates repoussent de plus en plus la réalisation de l'unité allemande et qu'ils la fassent dépendre de la responsabilité d'autres institutions et de développements. En conclusion, il a parfois l'impression qu'on donne à la réunification la signification d'une formule de prière, utilisée dans certaines conditions mais qui dans la pratique ne joue aucun rôle. Ce n'est pas la juste place d'une telle question centrale dans un programme ou des propos politiques de la CDU selon lui.

H. Kohl répond directement à M. Abelein, il ne revient pas sur chaque point mais se défend d'avoir fait de l'unité de l'Allemagne une « formule de prière »²⁹⁸. Au contraire,

²⁹⁴ Cette phrase n'est pas présente dans le texte publié dans l'*UiD*.

²⁹⁵ *UiD*, n°6/88, 19.02.1988, p. 17.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 17.

²⁹⁷ *Ibid.*, p.18.

²⁹⁸ Compte rendu du groupe parlementaire 11/24 du 23.02.1988, p.30-31.

il pense que ces cinq dernières années, des propos ont été tenus qui n'avaient pas été entendu depuis une décennie. Il cite notamment les amis du gouvernement fédéral comme le président américain à Berlin, le président français devant le Bundestag. La politique chrétienne-démocrate a, pour lui, permis de nouveau de prendre conscience de cette question. Il prie les députés de débattre consciencieusement de ce texte et de ne pas tirer leurs informations de la presse.

B. Friedmann s'adresse, quant à lui, directement à H. Geißler mais ses remarques sont de même nature que celles de M. Abelein dans l'ensemble²⁹⁹. Il souhaite ne pas trop enfermer le pays dans des liens. De par l'Histoire, les partenaires pour la question allemande sont les puissances victorieuses et non les voisins de l'Allemagne. D'autre part, il n'est pas possible à partir du préambule de la loi fondamentale de conclure que l'Europe unie doit d'abord voir le jour, cela peut arriver en même temps, avant ou après une unification de l'Allemagne. Il est également possible d'envisager une situation où malgré la permanence de l'opposition entre l'Est et l'Ouest un chemin est trouvé pour l'Allemagne. Il ne veut pas l'exclure comme A. Dregger. Il ne souhaite pas faire reposer la division de l'Allemagne sur le conflit Est-Ouest car il ne souhaite ni attendre que le communisme disparaisse par lui-même, ni avoir une position agressive pour le faire disparaître.

H. Czaja affirme être convaincu que le chancelier a une bonne position sur le peuple, la patrie et l'Histoire³⁰⁰. Mais il n'est pas convaincu que les politologues qui produisent un tel texte se trouvent sur la même ligne. Le député CDU de Stuttgart s'arrête surtout sur les manques dans ce texte. Les positions juridiques qui définissent le cadre de la politique allemande sont toutes bien exposées, en revanche il n'a rien trouvé sur les progrès actifs et actuels obtenus pour l'Allemagne. Les conséquences pratiques de la situation juridique sont absentes, par exemple un exposé des mesures possiblement réalisables dans les conditions actuelles. Dans la partie sur l'Europe, il n'est pas question d'une politique allemande active pour toute l'Europe, pour l'Allemagne dans son ensemble. L'objectif semble être une Europe réduite au minimum or cela ne permet pas d'envisager l'Allemagne dans son ensemble dans une Europe unie entièrement. Lui, l'expulsé qui a dû fuir, ne trouve pas de mention de la grande difficulté des autres Européens, des non Allemands. Les droits des groupes ethniques sont présentés comme des droits traditionnels et les Allemands dans les autres parties de l'Allemagne sont qualifiés « d'Allemands en Europe orientale », cela n'est

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 33-35.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 35-38.

pas acceptable pour lui. Il trouve qu'un tel texte peut augmenter le risque d'éclatement des forces politiques et détruire la stabilité au centre. Sa deuxième inquiétude concerne le fait de rater une chance historique. Pour lui, le bloc soviétique a presque la tête sous l'eau, en particulier en Europe orientale. Il fait la comparaison avec le plan Marshall de la fin des années quarante et du début des années cinquante pour lequel un conseil de l'économie européen a été créé en associant les États-Unis et le Canada afin d'agir de l'extérieur. Il est d'avis qu'il faut créer un tel conseil économique de l'Europe orientale en association avec leurs alliés français, anglais et les Soviétiques. Seuls, les pays du bloc soviétique ne pourront pas sortir du marasme de l'économie planifiée selon lui. Les États-Unis d'Europe doivent prendre en compte tous les groupes ethniques et leurs droits dans les territoires controversés. Le chancelier rebondit sur cette dernière phrase de H. Czaja pour encore une fois affirmer que la CDU est le parti des droits de l'homme partout dans le monde.

H. Geißler, le président de la commission qui a proposé le texte, prend ensuite la parole et rappelle le contexte de création de cette commission, le déroulement des discussions et les objectifs du parti à atteindre avec le lancement de ce processus de discussion³⁰¹. Il renvoie les députés à la dernière parution de *l'Union in Deutschland*, le numéro 6 de l'année 1988 du 19 février 1988, dans lequel les deux textes complets - sur la politique extérieure, de sécurité, européenne et allemande et sur la politique fondée sur la conception de l'homme chrétien - sont publiés et introduits par une courte présentation de ce que souhaite faire le parti avec cette première version. Par ce procédé, la direction du parti désire que tous les niveaux de la CDU (au niveau local, des fédérations, régional) participent à une discussion interne sur ces deux thématiques puis qu'ensuite, une discussion soit également lancée avec la population et les différents groupes sociaux. Ainsi, la direction du parti invite à organiser des rencontres avec des experts, des tables rondes, des débats publics sous différentes formes, etc. Toutes les propositions venant du parti ou de la population doivent être déposées pour le 15 avril 1988 afin que la direction du parti puisse proposer ses changements qui seront ensuite de nouveau discutés au sein du parti avant de rédiger les motions à débattre et voter lors du congrès du parti à Wiesbaden. Ce procédé a été choisi pour démontrer comment la CDU s'attache à traiter à tous les niveaux de thèmes précis, intéressants et importants pour le peuple. C'est aussi une tentative de regagner la confiance de la population. H. Geißler invite les députés à lire les textes en entier car, selon lui, par exemple H. Czaja peut trouver des éléments qu'il estimait

³⁰¹ *Ibid.*, p.43-46.

manquant non dans la partie consacrée à la politique allemande mais dans celle sur le dialogue Est-Ouest.

H. Geißler conclut son intervention par deux remarques sur ce qui est dommageable pour le parti : s'exprimer dans l'espace public avant même d'avoir eu accès au texte, associer les commentaires sur le contenu à des attaques personnelles. Pour lui, cette pratique doit être réservée aux adversaires politiques. Néanmoins, il cite un commentaire du chancelier qui aurait déclaré qu'il s'agit « d'un excellent texte » (« *ausgezeichnet* »), laissant penser que désormais celui-ci se dédit.

M. von Schmude regrette que l'opinion publique ne soit pas plutôt occupée par les commentaires positifs sur le sommet européen de Bruxelles et sur le voyage aux États-Unis du chancelier³⁰². Cela serait préférable au champ de bataille qui s'est ouvert au sujet de ces textes proposés par la commission. Il se demande donc si le timing était judicieux alors qu'ils auraient pu faire valoir dans l'espace public beaucoup de points positifs en matière de politique extérieure et de politique européenne. Il rappelle que la confusion, le désarroi sont dus au fait que beaucoup ont appris par la presse, de manière incomplète, de quoi il s'agissait. Du point de vue du contenu, il est d'accord avec beaucoup d'éléments mais il regrette que plusieurs passages sur les fondements de la politique allemande prêtent à confusion et puissent causer des malentendus : comme les titres, le fait qu'il soit question d'unité nationale mais pas d'unité étatique, la phrase : toute voie particulière est vouée à l'abandon (« *Jeder Sonderweg scheidet aus* ») est trop imprécise³⁰³. Il aimerait savoir de quelle voie il est question car pour lui une voie particulière qui mènerait à l'unité allemande par la liberté et la paix est admissible.

H. Werner est le dernier député à formuler ses critiques³⁰⁴. La principale est l'impression suscitée, malgré toutes les mentions de la situation juridique, que le concept d'Allemagne est réduit à la RFA et à la RDA. Il regrette que personne dans le groupe de travail sur la politique allemande et Berlin au Bundestag ne soit devenu membre de cette commission, si on excepte les deux ministres W. Schäuble et D. Wilms.

En avril 1988, la présidence du parti annonce des changements substantiels du texte. Le lendemain, J. Todenhöfer présente une longue critique des formulations sur la politique allemande³⁰⁵. Il regrette avec véhémence que la politique allemande menée ne soit pas,

³⁰² *Ibid.*, p. 46- 48.

³⁰³ Cette phrase n'est pas présente dans le texte publié dans l'*UiD*, on trouve seulement p.18 : « Die CDU lehnt deshalb deutsche Sonderwege entschieden ab. »

³⁰⁴ Compte rendu du groupe parlementaire 11/24 du 23.02.1988, p. 49-50.

³⁰⁵ Compte rendu du groupe parlementaire 11/27 du 12.04.1988, p. 19-26.

selon lui, active. Il considère certains propos de la ministre D. Wilms comme ne respectant pas les jugements de la cour constitutionnelle fédérale. Pour lui, il n'est pas possible de donner la priorité à l'unification européenne sur l'unification allemande mais il faut considérer l'inverse comme juste. Cela n'est pas inscrit non plus dans la loi fondamentale. Son intervention suscite plus de réactions contre elle-même que d'autres commentaires critiques sur le texte discuté.

Le chancelier se défend d'avoir abandonné la réunification³⁰⁶. Il développe sa réponse autour du nationalisme et des liens particuliers toujours constatés avec l'hymne allemand, le drapeau et toutes les marques visibles, symbole de la nation allemande. Pour lui, la motion directrice à adopter lors du congrès du parti n'est pas un nouveau programme, elle correspondra à toutes leurs exigences et à leurs traditions. Elle veut s'inscrire dans la continuité de la politique menée depuis K. Adenauer. Le chancelier, à la différence de J. Todenhöfer, ne perçoit pas l'opposition entre d'un côté la construction européenne et de l'autre l'unité de la nation. Il considère cela de manière pratique d'un point de vue du développement et de la chance.

Le député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Paul Breuer(1950-) est d'avis que ce n'est ni le moment, ni l'endroit pour avoir la conversation lancée par J. Todenhöfer. Elle anticipe celle qu'il faut mener lors du congrès et ne sert pas à grand-chose avant d'avoir les dernières formulations retenues pour le texte définitif. Il donne l'exemple du discours du chancelier à Bonn devant E. Honecker. Alors que des collègues du SPD avaient peur qu'un éclat ait lieu, le chef de l'État est-allemand a accepté sans rien dire ce que le chancelier affirmait sur la situation en RDA qui ne lui convenait pas. Que cela soit possible en public, devant le monde entier, cela est dû au succès de la politique de l'Union chrétienne-démocrate selon P. Breuer.

Manfred Langner (1941-), député CDU de la Hesse, critique également les propos de J. Todenhöfer³⁰⁷. Il trouve qu'il exagère beaucoup et que ses propos ne sont pas justes.

La ministre des Relations interallemandes conclut cette discussion par quatre remarques³⁰⁸. La première concerne la nécessité de faire valoir dans l'espace public les succès de la politique allemande menée par le gouvernement Kohl. La cour constitutionnelle dans ses jugements indique que le gouvernement mène une politique active en faveur de l'unité de la nation allemande, en faveur de la réunification tout en

³⁰⁶ *Ibid.*, p.30-36.

³⁰⁷ *Ibid.*, p.37-38.

³⁰⁸ *Ibid.*, p.40-43.

constatant que la manière de réaliser cette politique est laissée à l'appréciation politique du gouvernement. Pour D. Wilms, il est tout à fait juste que l'unité de l'Allemagne, la création d'un nouvel État Nation n'est pensable qu'en toute liberté et en appliquant le droit à l'autodétermination. Au sujet de l'Europe, elle juge que ce serait commettre une grande erreur de vouloir trouver seul une solution de la question allemande. Il faut plutôt suivre le chemin déjà emprunté par K. Adenauer et essayer en collaboration avec l'Europe de réaliser l'unité allemande, avec l'Europe et non contre ou sans l'Europe.

Cette défense de l'Europe est présente dans les principaux discours du congrès de Wiesbaden, le discours de H. Kohl constitue à la fois un compte rendu habituel et une introduction à la discussion du texte proposé par la présidence du parti³⁰⁹. L'introduction décrit la CDU comme la force la plus puissante et déterminante de la « coalition du milieu »³¹⁰. Son premier objectif est de garantir la qualité économique et humaine de la République fédérale. Son idée directrice est la « liberté assumée, responsable »³¹¹. Le retour sur les six années déroulées au pouvoir évoque le succès en matière de politique de sécurité puisqu'alors même que le congrès se tient, des missiles sont en train d'être démontés. La première partie de l'intervention du chancelier se consacre aux questions de politique intérieure concernant le chômage, l'emploi. La deuxième traite des questions démographiques et la dernière de politique extérieure. Dans cette troisième partie, le chancelier souligne la place traditionnellement importante des questions de politique extérieure et de politique allemande. Le chancelier revient sur les débats suscités par la première version du texte et fait un rappel à l'ordre³¹². Il commence et finit cette partie par la politique sur l'Allemagne pour montrer qu'il s'agit d'une priorité. Les arguments pour montrer que la politique allemande fonctionne bien sont toujours les mêmes, le chancelier mentionne le nombre de voyageurs dans les deux sens entre les deux Allemagnes. Il évoque les discussions dans l'espace public sur les rapatriés de souche allemande (*Aussiedler*), pour lui, il faut les accepter à bras ouverts et faire preuve de solidarité. Au sujet de l'Union soviétique, H. Kohl salue le changement de politique avec M. Gorbatchev mais il multiplie

³⁰⁹ Compte rendu du congrès de la CDU à Wiesbaden, 13-15.06.1988, p. 23-43.

³¹⁰ Ce concept est utilisé par H. Kohl pour nommer la coalition CDU/CSU/FDP. Il débute chacune de ses déclarations gouvernementales par ce concept qui en 1982 cherche à communiquer au parlement mais aussi à l'opinion publique un sentiment de nouvel élan politique pour se démarquer de l'ère précédente dominée par le SPD.

³¹¹ *Ibid.*, p. 26.

³¹² « die klaren Aussagen zur Europa-, zur Sicherheits- und zur Entwicklungshilfepolitik stärker beachtet worden wären. Hier zeigt sich doch die klare konzeptionelle Kraft unserer Partei. », *ibid.* p. 36.

les marques de prudence. Il attend de « vraies preuves », des faits et non des mots. Concernant le désarmement, il souligne de nouveau le succès et répète que le désarmement et la sécurité sont indissociables, que les Allemands doivent pouvoir se défendre. La discussion sur le discours de H. Kohl est introduite par D. Wilms et son idée principale est que la politique européenne est une partie de la politique allemande.

A. Dregger construit son intervention autour de deux parties, la première sur l'Union chrétienne-démocrate comme parti de réformes et la deuxième sur l'Union comme parti de la paix, de la liberté et de l'unité de l'Allemagne et de l'Europe. On retrouve dans son discours une certaine méfiance envers M. Gorbatchev « *Experiment Gorbatschev* » même s'il souligne qu'il n'y a pas que des risques, il les nomme en premier³¹³. L'Allemagne dans le cadre de la construction européenne peut mener une politique allemande et envers l'Est.

Le texte finalement adopté n'a pas fondamentalement changé, la phrase de K. Adenauer « la liberté avant l'unité » a été ajoutée. La phrase sur une voie particulière (*Sonderweg*) a été précisée par la mention de l'adjectif neutraliste, cette option est refusée³¹⁴. Les autres phrases critiquées par M. Abelein ont disparu ou ont été reformulées. Seul le titre de la partie axée sur la politique allemande a été modifié, il passe de « plus de rencontres et de coopération en Allemagne servent la liberté et l'unité » à « approfondir la cohésion avec les hommes et les femmes en RDA ». Le mot de réunification n'est donc toujours pas utilisé dans le titre.

La fin de l'année 1988 est marquée par le voyage à Moscou du chancelier, du 24 au 27 octobre 1988, suivi d'une visite aux États-Unis du 12 au 16 novembre 1988³¹⁵. Les deux chefs d'État déclarent à Moscou la fin de la « période glaciaire » des relations germano-soviétiques. Le chancelier exprime publiquement ses espoirs et ses aspirations de pouvoir réaliser la réunification de l'Allemagne. Cette nouvelle ère dans les relations germano-soviétiques est complétée par la visite de M. Gorbatchev à Bonn du 12 au 15 juin 1989. Dans leur déclaration commune du 13 juin 1989, les deux chefs de l'État reconnaissent explicitement le droit à l'autodétermination.

³¹³ *Ibid.*, p. 44-54, ici p. 50.

³¹⁴ Le texte est publié en annexe du compte rendu du congrès de Wiesbaden, ici, p. 484.

³¹⁵ Sur les conversations de H. Kohl avec M. Gorbatchev et H.-D. Genscher avec E. Chevardnadze voir AAPD 1988, document 300 et document 301 ; sur la conversation de H. Kohl avec R. Reagan à Washington voir AAPD 1988, document 324.

Dans ce contexte, les changements dans le bloc de l'Est, particulièrement en Hongrie et en Pologne, suscitent les réflexions. En novembre 1988, T. Waigel, après un voyage à Moscou, est d'avis que la Perestroïka et la Glasnost sont en fait l'aveu de la supériorité du système occidental par l'Union soviétique. Il n'est pas utile d'avoir une contribution à la discussion sur la politique allemande dans laquelle se trouverait la mention d'une réunification dans les frontières de X, Y³¹⁶. A. Dregger voit l'issue des changements dans le bloc de l'Est comme incertaine. L'OTAN et la Bundeswehr conservent leur importance. Il affirme une nouvelle fois que la construction européenne et la réunification ne sont pas opposées. Seule l'union politique peut créer les conditions des changements politiques nécessaires à la réalisation de leur objectif national³¹⁷.

Au printemps et en été 1988, une nouvelle vague de grève en Pologne donne lieu à la rencontre du ministre de l'Intérieur le général Czeslaw Kiszczak avec Lech Walesa le 31 août 1988. Pour la première fois, le régime et l'opposition échangent et ouvrent la voie aux négociations autour de la « table ronde » de février 1989. Les résultats sont présentés le 5 avril 1989 et trois protocoles déterminent les changements à venir. Le premier concerne le processus de libéralisation et de modernisation, le deuxième règle le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché et le troisième sur le pluralisme syndical assure l'égalité des droits entre les « vieux » syndicats dépendants de l'État et les « nouveaux » syndicats indépendants. Ainsi s'organisent en juin puis en août des élections presque libres et un compromis historique entre un État communiste et un chef de gouvernement non communiste, le démocrate catholique Tadeusz Mazowiecki.

En Hongrie, la révolution se passe par le haut. En mai 1988, le chef du parti János Kádár est écarté du secrétariat général du Parti socialiste ouvrier hongrois. Ce dirigeant peut être qualifié de réformateur puisqu'il a, dès son arrivée au pouvoir après la dure répression de l'insurrection de 1956, commencé à libéraliser le régime dans la limite d'un régime socialiste. Il a toléré une dissidence politique, introduit plus tard certains mécanismes du marché dans l'économie et au début des années 1980, il a laissé se développer des activités économiques privées. Son successeur K. Grószpeut se maintenir longtemps au pouvoir. Miklós Németh devient premier ministre le 24 novembre 1988. En octobre 1989, le parti socialiste ouvrier hongrois est dissous et la république populaire de Hongrie est remplacée par la nouvelle république de Hongrie.

³¹⁶ Compte rendu de la présidence du groupe parlementaire du 07.11.1988.

³¹⁷ Compte rendu de la présidence du groupe parlementaire du 16.01.1989, p. 1.

Les changements en Hongrie s'accompagnent d'une politique plus libérale à la frontière avec l'Autriche. Le 27 juin 1989, la frontière avec l'Autriche est ouverte, dès le 2 mai la démolition des barrières à cette frontière avait commencé. Cette ouverture provoque la ruée de réfugiés est-allemands. En août 1989 la représentation permanente de la République fédérale à Berlin-Est est obligée de fermer ses portes à cause de la trop grande affluence d'Allemands de l'Est souhaitant quitter la RDA. Après les tensions à la frontière particulièrement fortes au mois d'août en raison des nombreux passages illégaux, le gouvernement hongrois décide d'ouvrir la frontière pour autoriser les réfugiés à se rendre en Autriche puis en République fédérale dans la nuit du dimanche 10 septembre au lundi 11 septembre. Le ministre des Affaires étrangères hongrois, Gyula Horn déclare que soixante mille ressortissants est-allemands se trouvent actuellement en Hongrie et qu'un nombre croissant d'entre eux souhaitent s'établir à l'étranger.

Pour le chancelier et le ministre des Affaires étrangères, c'est un soulagement après plusieurs semaines de négociations laborieuses et d'impasses diplomatiques. Le chancelier remercie le gouvernement hongrois. « C'est une décision qui est un témoignage d'humanité et de solidarité européenne. »³¹⁸ H.-D. Genscher déclare que la République fédérale « n'oubliera pas » les mesures décidées par Budapest « d'une façon autonome et sous sa propre responsabilité ». Il a assuré qu'à aucun moment la partie hongroise n'avait soulevé la question « d'une éventuelle contrepartie économique [...] et nous n'avons fait aucune promesse »³¹⁹.

Le congrès annuel de la CDU s'ouvre à Brême le 11 septembre. H. Kohl revient donc dès le début de son discours d'ouverture³²⁰ sur la situation en Hongrie, il déclare : « Nous devons nous élever avec la plus grande fermeté contre ces propos de comptoir stupides où l'on dit que ces gens-là [les Allemands de l'Est] viennent chez nous uniquement pour améliorer leur situation économique. Ceux qui disent cela n'ont rien, absolument rien compris des aspirations des hommes. [...] Notre conception de la liberté implique que tout Allemand a le droit de parvenir par son travail à un niveau de vie comme le nôtre. » Pour lui, « il est clair que ce ne peut être le but d'une politique interallemande raisonnable que d'inciter nos compatriotes de RDA à venir le plus nombreux possible chez nous. Les problèmes de la RDA ne peuvent pas être résolus en République fédérale. Ils doivent être

³¹⁸ « Plus de six mille réfugiés est-allemands attendus en République fédérale, le chancelier ouest-allemand remercie 'de tout cœur' la Hongrie d'ouvrir ses frontières. », in : *Le Monde*, 12.09.1989 ; « DDR-Flüchtlinge - Umfassender Beistand », in : *Der Spiegel*, 37/1989, 10.09.1989.

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ Compte rendu du 37^{ème} congrès de la CDU à Brême du 11 au 13.09.1989, p. 17 à 35.

résolus en RDA ». H. Kohl appelle à accepter tout le monde et à faire bon accueil aux réfugiés. Au sujet de la réunification, le chancelier souligne que « la division de notre patrie est antinaturelle, car il est contre la nature de l'homme de lui dénier le droit à la liberté et à l'autodétermination ». Il confirme également que la RFA va aider économiquement les pays du pacte de Varsovie qui progressent le plus dans la voie des réformes, c'est-à-dire la Hongrie et la Pologne. Les chrétiens-démocrates « sont aujourd'hui plus que jamais les témoins des débuts d'une nouvelle époque en Europe. C'est [leur] chance [...] et [leur] devoir de façonner de manière significative ces débuts. »³²¹ Le chancelier rappelle que ce sont leurs idées, qu'ils défendent depuis quarante ans, qui sont en train de s'imposer. L'Union chrétienne-démocrate n'a aucune raison de réécrire son programme. Il s'agit des idéaux de liberté et de paix, de prospérité et de justice sociale. Depuis K. Adenauer, les chrétiens-démocrates ont une vision d'une Europe libre, sans frontières, une Europe qui ne connaît plus la guerre. Ils veulent une Europe unie dans laquelle les hommes et les peuples, les Allemands aussi, se retrouvent librement. C'est cette représentation de l'Europe qui peut conduire à une plus grande vision, celle du dépassement du conflit Est-Ouest. Lors de son discours de candidat au poste de secrétaire général, V. Rühle critique, comme H. Kohl, le SPD et son rapprochement avec le SED. Il voit dans la politique du SPD « un déficit moral et politique » envers la question de la liberté³²². Il explique le changement en cours par la force d'attraction de la liberté et de la démocratie, par les élections libres. Il affirme, comme d'autres délégués lors du congrès, que le communisme est mort et que la démocratie est en marche. Sur les événements qui se déroulent en Hongrie et en RDA, de nombreux commentaires à la tribune ont souligné que les analyses de la CDU sur l'irrésistible désir de liberté des compatriotes est-allemands se révèlent exactes. Une certaine inquiétude est palpable, d'un autre côté, relative à la suite des événements. H. Geißler demande si les chrétiens-démocrates sont prêts « à l'éventualité d'une évolution semblable à celle qui se produit en Pologne ? ». Il n'y a apporté et n'a reçu aucune réponse³²³.

Lors de ce congrès, les délégués doivent procéder au renouvellement des instances dirigeantes du parti et donner le coup d'envoi à une année politique particulièrement chargée. H. Kohl est le seul candidat à sa succession, il ne se trouve pas dans la meilleure des positions. En effet, depuis la fin de l'année 1987 et encore dans la majeure partie de

³²¹ *Ibid.*, p. 26.

³²² *Ibid.*, p. 125-130.

³²³ *Ibid.*, p. 44.

l'année 1989, la CDU/CSU connaît une mauvaise situation. Elle perd ou gagne plus difficilement de nombreuses élections régionales, il est question d'une crise de confiance. Six sondages du *Spiegel* sur l'année 1988 donnent le résultat d'une année noire pour la CDU/CSU³²⁴. En 1988, la CDU a perdu la majorité à Berlin-Ouest et la mairie de Francfort. En conséquence de la crise, un remaniement gouvernemental est annoncé dans une conférence de presse sur l'avenir, le 17 avril 1989. Le remaniement ministériel touche trois portefeuilles régaliens et voit la création d'un second poste de ministre fédéral avec attributions spéciales. La principale nouveauté réside dans l'entrée au gouvernement, comme ministre des Finances, du président de la CSU bavaroise, T. Waigel qui a succédé à F. J. Strauß à sa mort. Il prend le portefeuille de Gerhard Stoltenberg qui devient ministre de la Défense à la suite de Rupert Scholz. Avec T. Waigel, le chancelier veut lier plus étroitement les Bavarois au destin du gouvernement, éviter que la CSU ne défende ses positions en Bavière en critiquant la politique menée à Bonn. W. Schäuble est promu au ministère de l'Intérieur. F. Zimmermann descend dans la hiérarchie, il quitte le ministère de l'Intérieur pour devenir ministre fédéral des Transports et remplace Jürgen Warnke. Gerda Hasselfeldt de la CSU devient ministre de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics et de l'Urbanisme à la place de O. Schneider. R. Seiders de la CDU et H. Klein de la CSU sont les nouveaux ministres fédéraux aux attributions spéciales. R. Seiders est le directeur de la chancellerie fédérale et H. Klein est le nouveau directeur de l'office de presse et d'information, il remplace F. Ost.

Le texte de la conférence de presse se termine par une présentation de la CDU comme le parti qui depuis sa création combat le radicalisme de droite comme de gauche et refuse en conséquence toute coalition avec les Républicains ou les Verts. Tous ceux qui votent pour les Républicains votent pour une coalition SPD/Verts. L'avenir de l'Allemagne s'appelle Europe. Leur objectif reste l'union politique et un ordre de paix européen qui est ouvert pour les peuples de l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, dans lequel le peuple allemand peut accomplir l'unité et la liberté de l'Allemagne par libre autodétermination. Malgré tout, la mauvaise lancée électorale continue pour l'Union chrétienne-démocrate. La CDU réalise une médiocre performance aux élections européennes du 18 juin 1989 puisqu'elle obtient 38 % des voix. Le seul point positif pour elle est de n'avoir pas été dépassée par le SPD (37 %) et de rester la première force. L'année à venir est chargée sur

³²⁴ « 1988 – schwarzes Jahr für CDU/CSU und Grüne – SPIEGEL- Umfrage über die politische Situation im Monat Dezember », in *Der Spiegel* 52/1988, 25.12.1988.

le plan électoral. Avant les prochaines élections législatives prévues en décembre 1990, la CDU va devoir affronter les élections municipales et régionales en Rhénanie-du-Nord-Westphalie puis les élections régionales en Sarre et en Basse-Saxe au printemps 1990.

Suite à ces défaites et en prévision des nouvelles échéances, la position du chancelier est donc délicate au sein de son propre parti. Des cadres du parti comme H. Geißler, K. Biedenkopf qui a perdu la présidence de la CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie en mai 1987, Lothar Späth, ministre président du Bade-Wurtemberg, et R. Süßmuth, la présidente du Bundestag, mènent campagne pour le remplacement de H. Kohl au poste de président du parti et exigent la séparation des mandats de chancelier et de président du parti. Les signes de détérioration de la relation de confiance entre H. Geißler et H. Kohl s'intensifient en 1989, si bien que le chancelier ne propose plus sa candidature au poste de secrétaire général du parti, ce qui a suscité des critiques³²⁵. H. Geißler quitte ses fonctions et est remplacé par V. Rühe, proche du chancelier. Malgré les complots ou les avis pour un départ du chancelier, H. Kohl est réélu à la présidence du Parti chrétien-démocrate avec un score plutôt médiocre de 77 % des délégués³²⁶. Le chancelier apparaît néanmoins comme le seul vainqueur du congrès de Brême où il n'a pas été épargné par les critiques. L. Späth, un de ses principaux contradicteurs, n'a pas été réélu au présidium du parti composé de sept vice-présidents. E. Diepgen paie sa défaite à Berlin-Ouest par la perte de son poste au présidium de la CDU.

Suite au congrès de Brême de la CDU du 11 au 13 septembre 1989, la présidence du groupe parlementaire salue les derniers événements en Hongrie qui démontrent que le désir de liberté des Allemands a ouvert la voie³²⁷. Le député CDU Horst Günther, le président du groupe de travail des affaires sociales et du travail depuis 1987, demande un catalogue d'arguments concrets afin de pouvoir présenter la politique de l'Union dans l'espace public sur cette question. V. Rühe revient de Hongrie et affirme qu'il est nécessaire de traiter avec une très grande prudence les événements. K.-H. Hornhues exprime encore une fois cette nécessité du point de vue de la communication d'exprimer clairement le fait que le développement actuel repose sur la politique cohérente et rigoureuse de l'Union chrétienne-démocrate en particulier dans le domaine de la modernisation de l'armement. A. Dregger annonce que le chancelier va se rendre en Pologne après la conclusion des

³²⁵ *Ibid.*, p. 23-24.

³²⁶ *Ibid.*, p. 124, H. Kohl reçoit 571 voix sur 738.

³²⁷ Compte rendu de la présidence du groupe parlementaire du 13.09.1989, p.1.

négociations de préparation. Un soutien financier accordé à la Pologne devrait accompagner le projet.

Les chrétiens-démocrates remercient la Hongrie et veulent exiger de la RDA qu'elle change son comportement illégal, inhumain et réactionnaire³²⁸. E. Lintner indique avec l'accord de A. Dregger qu'il faut également respecter ceux qui souhaitent rester en RDA. La RDA doit commencer désormais à se réformer.

Les discussions portent sur l'emploi ou non du concept de « réunification ». A. Dregger renvoie à des propos tenus par le SPD dans lesquels la réunification est refusée et affirme en conséquence qu'il n'est pas possible d'avoir un quelconque point commun avec ce SPD³²⁹. Il dépeint la peur en RDA d'une coalition rouge - verte en Allemagne de l'Ouest qui pourrait supprimer la citoyenneté commune. Il est important de soutenir les volontés de réformes en RDA. Au sujet du dernier compte rendu sur l'état de la nation, le député CSU de Wurtzbourg, W. Bötsch souligne que l'objectif de la réunification doit être articulé clairement³³⁰. En réponse, W. Schäuble renvoie à la déclaration de la présidence fédérale de la CDU et le président de séance ajoute que le concept d'autodétermination favorise l'approbation internationale pour l'objectif allemand car ce concept est valable aussi pour tous les autres peuples. W. Schäuble constate après les critiques des députés de la CDU, Bernd Wilz et Johannes Gerster, au sujet de la décision de la présidence fédérale que cette décision s'adresse à la RDA et qu'il est juste de la prier de réaliser la réunification. L'autodétermination signifie pour la RDA aussi la réunification. K.-H. Hornhues invite à ne pas parler d'aide pour les relations avec la RDA mais plutôt de « coopération économique d'ampleur »³³¹.

Entre les deux congrès de 1988 et de 1989, la CDU, dans une mauvaise passe électorale, cherche diverses stratégies pour relancer la confiance en sa politique. Après un processus de discussion difficile, le chancelier H. Kohl semble reprendre la main à la faveur des événements dans le bloc de l'Est. L'analyse des éléments de discours mis en avant et des débats sur la politique allemande démontre entre les deux congrès de 1988 et 1989 un certain décalage entre le discours qui reste prudent et conservateur et la pratique ouverte

³²⁸ Compte rendu de la présidence du groupe parlementaire du 25.09.1989 à Berlin, p. 2.

³²⁹ Compte rendu de la présidence du groupe parlementaire du 23.10.1989, p. 1.

³³⁰ Compte rendu de la présidence du groupe parlementaire du 06.11.1989, p. 1.

³³¹ Compte rendu de la présidence du groupe parlementaire du 27.11.1989, p. 3.

d'accueil et d'aide. L'analyse de la réalisation de la réunification constitue une autre étape qui justifierait un autre travail de recherche.

Conclusion

Dans la presse française et allemande, les articles consacrés à la mort du chancelier H. Kohl en juin 2017 mettent en avant son rôle dans la réunification allemande et dans la construction européenne¹. Les succès de la ligne Kohl ne se trouvent pas sur le plan intérieur avec la politique chrétienne-démocrate en faveur de la famille ou avec les réformes du système fiscal ou du système social. Le plan extérieur, international est déterminant pour pouvoir justifier d'une réussite.

De 1982 à 1989, la période étudiée peut se définir comme un entre-deux, entre la fin d'une période de détente et les bouleversements finalement rapides et surprenants liés à la chute du mur de Berlin. Cet entre-deux se retrouve dans la politique extérieure envers les pays de l'Est menée par l'Union chrétienne-démocrate. Dans le cadre du contexte international et de la coalition gouvernementale CDU/CSU/FDP, le parti conduit par H. Kohl manœuvre souvent entre deux pôles : celui des convictions politiques et celui des actes en fonction des réalités à accepter. L'analyse du discours menée porte plutôt sur le premier pôle puisque les documents, les débats examinés ont surtout concerné la manière dont la politique à défendre ou à développer est à définir et à communiquer dans l'espace public. Ainsi, la tentative a été entreprise de montrer la distance et le fossé existants, parfois, entre les annonces, les décisions prises et les positions de base. Le traitement des différents champs d'action qui se rapportent à l'*Ostpolitik* a permis aux chrétiens-démocrates de se donner un rôle important et de définir l'image que souhaite renvoyer le parti.

Le discours politique chrétien-démocrate est empreint de principes, compris comme des règles définissant une manière type d'agir et correspondant à une prise de position morale se construisant le plus souvent à partir de droits et de valeurs. Ces principes renvoient à ce qui est considéré comme bon pour l'Allemagne et les Allemands et qui est donné à la fois comme un idéal à atteindre et quelque chose à sauvegarder. La vision du monde véhiculée par le discours chrétien-démocrate est marquée par une certaine idéologie, une grille de lecture binaire toujours déterminée de 1982 à 1989 par la Guerre Froide et l'antagonisme des blocs. Il y transparait une image de l'Ouest positive. On peut distinguer

¹ Vernet, Daniel : « Mort de Helmut Kohl, l'artisan de la réunification allemande », in : *Le Monde* du 17 juin 2017 ; « Helmut Kohl ist tod. Doch sein Europa lebt », in : *Die Zeit* n°25/2017 ; « Der schwarze Riese », in : *Der Spiegel*, n°25/2017, 16.06.2017.

deux grands axes de positionnement des chrétiens-démocrates : par rapport aux précédentes politiques sociales-libérales et par rapport aux changements progressifs dans le bloc à l'Est. Ainsi trois périodes se dessinent : celle de la prise de responsabilités en 1982-1983, celle de l'entre-deux de 1984 à 1987 et celle du début d'une plus grande action de 1987 à 1989.

Tout d'abord, il n'est pas question de changer ou de refuser l'héritage issu des politiques précédentes sociales-libérales mais d'essayer d'en tirer profit au maximum tout en montrant la singularité de la politique menée. Pour faire souffler un vent de nouveauté et de redémarrage politique, les chrétiens-démocrates misent à la fois sur la continuité et la notion de tournant sans y voir de contradiction. La revendication de s'inscrire dans une tradition de longue durée remontant à K. Adenauer sert à témoigner de la fiabilité et de la stabilité du parti. Ainsi, la République fédérale peut être le meilleur allié, le meilleur partenaire à l'Ouest avec les États-Unis et les pays européens et détenir la meilleure position pour poursuivre le dialogue avec l'Est. Le « tournant moral et spirituel » présenté dans le discours repose sur la valeur morale attribuée à la politique menée. Celle-ci peut paraître vague mais elle est invoquée tant en matière d'*Ostpolitik* que de politique de sécurité. L'offensive morale rassemble tout autant la CDU que la CSU. Les armes ne sont pas diabolisées, elles font parties de la stratégie développée pour préserver la paix. L'unanimité atteinte par la coalition CDU/CSU/FDP pour le oui au stationnement des missiles américains Pershing II participe dans le discours chrétien-démocrate de la rhétorique du succès mise en place après 1983 et jusqu'à la fin de la période. Dans cette narration, cette décision constitue la première pierre ayant permis le retour de la détente et du dialogue sur le désarmement entre les deux grandes puissances et, par suite, le développement de la coopération entre la République fédérale et l'Union soviétique. Le oui au stationnement de missiles américains sur le sol allemand est donc raconté comme une « mise à l'épreuve » réussie de la stabilité et de la continuité de la politique de la coalition gouvernementale. Les députés chrétiens-démocrates développent une argumentation reposant sur le caractère existentiel, nécessaire, moral et réaliste de la décision prise. À défaut de pouvoir être effectivement compris comme les « vrais partisans de la paix », la démonstration d'unité du parti et de la coalition gouvernementale dans l'espace public semble réelle.

L'octroi à la RDA du crédit d'un milliard en juillet 1983 ne fait pas partie de cette rhétorique du succès, il est plutôt minimisé dans le discours afin de ne pas devenir un écueil pour l'unité du parti. Le groupe parlementaire n'exerce aucune influence sur cet événement, il le discute brièvement pour comprendre comment l'accepter. Ce fait largement traité dans

l'espace public n'est pas repris ultérieurement dans le discours chrétien-démocrate, il n'entre pas dans le récit promu par le parti. Sur le moment, seul compte le symbole de la main tendue et l'absence de risque pris. Le chancelier assume la responsabilité de la décision. Suite à ce premier crédit, les députés sont informés pour les rassurer qu'il n'y en aura pas d'autre ; or en juillet 1984 c'est de nouveau le cas. Ce deuxième crédit n'est même pas réellement mentionné ni discuté par le groupe parlementaire de la CDU/CSU. L'élément retenu dans le discours du parti pour faire preuve de réussite en matière de politique allemande sont les chiffres en hausse d'échanges, de voyages entre la RDA et la RFA.

Le narratif du succès trouve ses appuis sémantiques dans les termes de continuité, de stabilité et de fiabilité. En miroir de leur opposant politique principal, le SPD, les chrétiens-démocrates développent un discours qui s'appuie sur la continuité politique depuis K. Adenauer et sur les textes qui permettent l'interprétation des traités passés avec l'Est pour démontrer leur force et affirmer la réalisation d'un tournant. Ils pensent ainsi pouvoir argumenter que le SPD qui s'est éloigné de la ligne proposée par H. Schmidt et qui s'apprête à faire de grandes concessions en matière de politique allemande n'en est pas capable. De cette manière, la CSU est bien intégrée et peut faire valoir son rôle indéniable dans l'élaboration de ces textes.

Même s'ils sont recherchés, les liens avec les pays de l'Est sont toujours marqués par une approche distante et la mise en avant de la différence par rapport à soi. L'Union soviétique reste dépeinte comme dangereuse, comme un élément dont il faut se méfier, envers lequel la prudence est de mise. La période de refroidissement palpable des relations germano-soviétiques entre la fin 1983 et l'année 1987 trouve sa justification dans les points problématiques que sont les droits de l'homme et le réarmement puis le désarmement. La question de la position de la République fédérale sur le plan international entre Est et Ouest semble retrouver de l'acuité dans la deuxième moitié des années 1980. Du moins, les chrétiens-démocrates y répondent à nouveau afin de réaffirmer leur appartenance et leur soutien à la politique de l'Alliance atlantique et leur défense de la nation allemande qui comprend la garantie de la liberté de Berlin. En parallèle cela revient à accuser le SPD de rompre le consensus national encore de mise en matière de politique d'alliance ou de politique allemande. Une politique extérieure bipartisane ne peut plus voir le jour sur les questions relatives à l'*Ostpolitik*.

La défense de la nation allemande est l'élément central de l'*Ostpolitik* chrétienne-démocrate car elle touche aux conditions dans lesquelles la réunification pourrait avoir lieu. Maintenir la question allemande et une possible modification des frontières ouvertes constitue le cœur de la politique à mener. La question de la frontière germano-polonaise discutée à nouveau vivement en 1985 met les chrétiens-démocrates au défi de montrer que l'Union depuis son retour au gouvernement n'est pas seulement restée sur ses positions de 1972. L'enjeu est de prouver que tout en préservant la situation juridique acquise, la politique de la CDU/CSU avance et est tournée vers l'avenir. L'homogénéisation des positions contrastées qui s'expriment au sein du parti est difficile à réaliser et semble en 1987 encore fragile. Elle repose sur la constance et la généralité des principes mis en avant dans le discours pour obtenir l'approbation de l'ensemble du parti comme la liberté, la réconciliation, le droit à l'autodétermination. Alors que H. Kohl, H.-D. Genscher, V. Rühle ou R. Weizsäcker prononcent des discours positifs envers la Pologne, certaines interventions de A. Dregger, F. Zimmermann, H. Czaja ou H. Hupka restent problématiques pour les observateurs extérieurs à l'Union chrétienne-démocrate.

Afin de dégager un consensus au sein de l'Union, de laisser à l'arrière-plan les discussions sur les frontières, signe souvent de désaccord au sein du parti et de risque d'isolement sur le plan international, et de lancer une dynamique positive, les chrétiens-démocrates traitent de nombreux aspects des thématiques liées à l'*Ostpolitik* par le biais d'une approche mémorielle. Le recours à l'histoire sert une politique mémorielle active qui a essentiellement un caractère déclamatoire. Celui-ci permet de renforcer la singularité des positions chrétiennes-démocrates. L'Union n'est pas que le parti de l'économie et le simple héritier sans mérite de l'*Ostpolitik* sociale-libérale. Il s'agit de s'intégrer dans une tradition historique qui ne se concentre pas seulement sur les années 1970, de renforcer l'unité de la nation allemande en mettant en lumière une histoire commune et en combattant contre un supposé manque d'historicité de la population. Ce manque d'historicité est en fait une formulation pour instrumentaliser les différences entre les systèmes politiques en République fédérale et en Union soviétique.

La distance et les dissensions caractérisent la période de 1984 à 1987. Au lieu de pouvoir se prévaloir de nouveaux succès, l'Union chrétienne-démocrate semble rouvrir de vieilles discussions qui portent préjudice à son unité mais aussi à ses contacts avec l'Est. Face à ces remous, qui ont bénéficié d'une grande couverture médiatique, la position prise par le chancelier H. Kohl pose question. Le chancelier doit s'imposer entre les voix divergentes au sein de la CDU/CSU et contenter également son partenaire de coalition. De

1984 à 1987, H. Kohl donne surtout l'impression de ne pas vouloir ouvrir de telles discussions, il cherche plutôt à utiliser des thématiques plus consensuelles qui permettent de donner une image positive des chrétiens-démocrates. Ainsi, la politique mémorielle est un élément essentiel de l'*Ostpolitik* et de la politique allemande du parti. Alors que H. Kohl veut rester au centre et rallier un maximum de positions, le parti reste tiraillé entre centre-droit ou centre-gauche. H. Geißler influe pour choisir cette dernière voie. À l'été 1987, le secrétaire général de la CDU tente d'emprunter cette « nouvelle » direction en vue des prochaines élections quand les préparatifs du prochain congrès du parti sont lancés pour travailler sur le programme du parti². Le désarmement et l'amélioration des relations avec l'Union soviétique retrouvent dans ce contexte une place centrale.

L'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev ne permet pas cette amélioration. Les discours des principaux membres du groupe parlementaire restent empreints de précaution et de circonspection jusqu'en 1988. Les chrétiens-démocrates attendent des faits et non des mots afin de croire à la politique de changement annoncée par le dirigeant soviétique. Seul l'enchaînement des bouleversements de l'année 1989 provoquera un changement durable.

En 1987, la politique de sécurité redevient omniprésente dans l'espace public et dans les discussions des députés chrétiens-démocrates. Cette actualité repose sur la dynamique lancée par les États-Unis et l'Union soviétique. Les négociations des deux puissances sur le désarmement revêtent un caractère existentiel pour l'Union chrétienne-démocrate. Le défi pour le gouvernement fédéral est d'arriver à faire valoir les intérêts allemands dans ces négociations sans toutefois les faire ralentir. En alliant désarmement et sécurité, l'objectif est de faire ressortir dans le discours chrétien-démocrate le succès de la politique extérieure de sécurité menée jusqu'ici. À la différence du SPD, l'Union chrétienne-démocrate ne veut pas d'un désarmement qui équivaldrait à une perte de sécurité face à la domination soviétique sur le plan conventionnel. La question centrale reste la sécurité du pays et non le désarmement ou une éventuelle dénucléarisation. Jusqu'à la signature du traité FNI et au-delà, la ligne définie par H. Kohl est acceptée petit à petit par le groupe parlementaire de la CDU-CSU. Un processus d'acceptation a lieu pour dire oui à la première solution zéro puis à la double solution zéro sans réserves et enfin pour prendre en compte les missiles Pershing IA. La difficulté rencontrée par les chrétiens-démocrates est de justifier leur réticence à accepter le désarmement sans contrepartie pour eux du côté soviétique. Sur cette question, le chancelier choisit après hésitation de suivre

² « Kein Zentimeter wird zurückmarschiert », in : *Der Spiegel*, 32/1987, 02.08.1987.

la ligne défendue depuis le début par le FDP. Cette hésitation est clairement visible puisque dans un premier temps H. Kohl estime ne pas vouloir se soumettre aux impératifs temporels avant justement de les invoquer pour aboutir à une conclusion de l'accord entre les deux puissances avant la fin de l'année 1987. La CSU doit accepter que la ligne du FDP s'impose. Au départ seule une minorité autour de H. Geißler soutient sans réserve la ligne du ministre des Affaires étrangères. Le secrétaire général défend activement la ligne du chancelier et va même au-delà en s'alignant sur le parti libéral. Le FDP est pour la forme la plus complète de désarmement même si cela implique de faire des concessions préalables envers l'Union soviétique. F.J. Strauß, A. Dregger, M. Wörner, V. Rühle craignent que les grandes puissances décident sans eux en matière de désarmement. Le désaccord avec le FDP est exprimé clairement par les députés, un compromis est formulé dans la résolution du 3 juin 1987 puis dans la motion du 14 octobre 1987 communes aux deux groupes parlementaires. Afin d'avoir l'adhésion du plus grand nombre au sein du parti, le chancelier ainsi que son ministre de la Défense développent un discours qui tend à intégrer la question du désarmement dans un contexte plus large. Il s'agit ainsi de ne pas mettre l'accent sur les points techniques précis mais d'élargir le point de vue pour avoir une approche plus globale du contrôle de l'armement qui comprenne un concept de sécurité mais qui englobe également les progrès à atteindre dans les relations entre l'Est et l'Ouest dans le secteur économique, scientifique, environnemental, culturel et humanitaire.

Les renvois à l'Europe, à la construction européenne sont également très nombreux dans le discours chrétien-démocrate en particulier dans la deuxième partie des années 1980 et à la fin de la période étudiée. Cet emploi correspond à une vision européenne réelle mais sert aussi d'outil pour légitimer les positions délicates à défendre sur le plan international en matière de politique allemande notamment. Sur ce point, l'unanimité au sein de l'Union semble solide et inclue même le groupe des représentants des expulsés au sein du parti. La question européenne reste comprise du point de vue de l'ancrage à l'Ouest.

Alors que les années 1988 et 1989 voient se croiser les réflexions programmatiques sur la politique allemande à mener et les bouleversements en cours dans les pays du Pacte de Varsovie, les intérêts politiques personnels au sein du parti se croisent également. Le terme d'autodétermination l'emporte sur celui de réunification. H. Kohl s'impose encore une fois et sort renforcé en septembre 1989.

Ce travail a permis de mettre en exergue les différents éléments de langage utilisés par les chrétiens-démocrates qui constituent de nombreux fils rouges dans leur discours,

qui démontrent une compréhension particulière du monde et définissent leur culture politique. Le tournant, le recours à l'Histoire, les droits de l'homme, l'Europe, la continuité et la stabilité de la politique extérieure incarnent les principaux de ces éléments de langage, à côté des grandes valeurs à défendre comme la liberté, la sécurité, le droit à l'autodétermination. De nouveaux concepts ne sont pas mis en avant dans le discours chrétien-démocrate qui se définit par des ajustements, des ajouts d'adjectifs aux concepts développés par d'autres ou par la négative en refusant certains concepts présentés par les adversaires politiques. Les intérêts allemands restent ceux à défendre : ceux des expulsés, ceux en matière de sécurité. Les députés chrétiens-démocrates débattent le plus souvent en matière d'*Ostpolitik* de la manière d'exprimer et de penser la politique décidée par le gouvernement et non, à l'exception notable de propositions faites lors des discussions sur le désarmement ou sur la question allemande, des changements à effectuer ou autres voies à explorer. L'étude détaillée du discours politique est donc réellement pertinente, d'autant plus que certaines positions sont finalement difficilement tenables de par le contexte international ou le contexte intérieur en République fédérale. L'influence du groupe parlementaire sur les grandes orientations de l'*Ostpolitik* du chancelier est indéniable dans la période étudiée même si ce groupe semble être resté éloigné des prises de décision.

En matière d'*Ostpolitik*, de politique allemande et de sécurité, les recherches conduites tendent à confirmer l'existence de deux groupes principaux au sein des instances de l'Union chrétienne-démocrate étudiée : un autour du chancelier Kohl et un autre constitué des députés de la CSU et de quelques députés conservateurs plus à droite de la CDU. Les factions identifiées dans les études portant sur les années 1970 semblent pérennes. On retrouve dans le groupe parlementaire les leaders conservateurs campés sur leurs positions juridiques et sans grande ouverture envers l'Est emmené par A. Dregger, F.J. Strauß, H. Czaja. Ce groupe est défié notamment par H. Geißler, V. Rühle. La volonté générale de toujours aboutir à une position commune défendue à l'unanimité s'est confirmée dans les années 1980. Les documents étudiés montrent que le groupe parlementaire se donne comme fonction principale d'être informé au maximum, de fournir un soutien indéfectible à la politique menée par H. Kohl et par conséquent d'offrir une image d'unité à l'extérieur. Les débats et les discussions sont bien encadrés, malgré tout les différentes ailes au sein de l'Union chrétienne-démocrate sont visibles publiquement. Les dissensions internes persistent, affaiblissent certainement le parti mais ne lui font pas risquer l'éclatement.

L'énergie dépensée dans la critique de l'*Ostpolitik* sociale-libérale se retrouve dans les années 1980 dans l'inscription dans la continuité et l'accommodation sans encombre avec les traités de l'Est. Il en ressort une image conservatrice, idéologisée de l'Union chrétienne-démocrate dont la politique n'est pas novatrice. Le parti se montre pragmatique et doté d'une capacité d'adaptation au vu des nombreuses réalités qu'il ne peut qu'accepter au cours de la période analysée.

Les documents étudiés permettent difficilement de justifier un rôle décisif de plus en plus important du chancelier en matière de politique extérieure en face du ministre des Affaires étrangères. La question peut se reposer à l'aune des évolutions ultérieures et du rythme extraordinaire des événements à partir de l'automne 1989.

Index des noms propres

- Abelein, Manfred 86, 107, 136, 137, 138, 140, 142, 144, 156, 189, 190, 195, 205, 208, 225, 251, 252, 279, 280, 281, 286
- Abrahamson, James A. 100
- Adenauer, Konrad 13, 28, 55, 62, 63, 64, 65, 93, 126, 135, 136, 137, 138, 140, 142, 155, 159, 187, 188, 200, 203, 207, 208, 215, 233, 234, 237, 241, 249, 262, 274, 280, 284, 285, 286, 289, 295
- Andropov, Iouri 27, 72
- Apel, Hans 76, 143
- Bahr, Egon 92, 118, 123, 140, 235
- Bangemann, Martin 110, 111, 112
- Barschel, Uwe 256
- Barzel, Rainer 8, 55, 57, 156
- Baumgärtel, Manfred 82, 89
- Becker, Helmuth 7, 132
- Berger, Markus 87, 163, 279
- Biedenkopf, Kurt 7, 291
- Biehle, Alfred 195, 218, 226
- Blüm, Norbert 55
- Bohl, Friedrich 85
- Böhm, Wilfried 260, 267
- Böhr, Christoph 127
- Bonner, Elena 25, 113, 116, 144, 145, 190
- Borgmann, Annemarie 113, 172
- Bötsch, Wolfgang 59, 83, 292
- Bozo, Frédéric 26, 176
- Brandt, Willy 6, 8, 9, 36, 38, 93, 118, 158, 254, 273
- Brejnev, Leonid 27, 71, 72, 177, 182
- Breuer, Paul 284
- Briand, Aristide 159
- Brückmann, Walter 135
- Burt, Richard 110, 236
- Carstens, Karl 27, 55
- Carter, Jimmy 45
- Chaban-Delmas, Jacques 235
- Chamberlain, Neville 159
- Chirac, Jacques 219
- Clemens, Clay 8, 9, 10, 12, 118
- Czaja, Herbert 50, 66, 92, 127, 134, 140, 142, 144, 146, 147, 148, 150, 162, 163, 186, 199, 201, 211, 215, 216, 217, 227, 244, 245, 254, 256, 258, 259, 271, 281, 282, 283
- Daweke, Klaus 164
- Deßloch, Hubertus 49
- Diepgen, Eberhard 10, 159, 160, 165, 166, 245, 274, 291
- Dregger, Alfred 10, 27, 33, 39, 40, 54, 56, 57, 58, 59, 67, 68, 69, 74, 79, 80, 81, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 95, 96, 99, 100, 102, 103, 104, 107, 108, 109, 113, 114, 115, 117, 120, 121, 122, 125, 126, 130, 131, 132, 136, 137, 141, 142, 143, 147, 149, 150, 153, 157, 158, 159, 160, 163, 165, 168, 169, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 188, 190, 194, 195, 196, 198, 201, 202, 203, 206, 212, 214, 215, 218, 220, 224, 225, 227, 228, 229, 231, 234, 235, 236, 237, 238, 241, 242, 245, 248, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 261, 263, 264, 265, 268, 269, 270, 272, 273, 274, 276, 278, 279, 281, 286, 287, 292
- Ehmke, Horst 103, 113, 122, 134
- Engelsberger, Matthias 67
- Eppler, Erhard 157
- Erhard, Ludwig 95, 131, 262
- Fabius, Laurent 235
- Faure, Edgar 235
- Finke, Thomas 132
- Friedmann, Bernhard 147, 182, 194, 206, 207, 215, 216, 217, 265, 266, 267, 270, 271, 281
- Fröhlich, Stefan 14
- Geiger, Michaela 186, 223, 227, 239, 240, 242
- Geißler, Heiner 10, 23, 88, 100, 101, 119, 121, 122, 136, 140, 142, 173, 174, 177, 180, 186, 191, 192, 193, 196, 198, 199, 200, 202, 205, 207, 208, 227, 255, 256, 259, 275, 277, 278, 279, 281, 282, 283, 289, 291
- Genscher, Hans-Dietrich 20, 22, 24, 25, 27, 28, 31, 42, 43, 44, 69, 71, 72, 73, 84, 105, 106, 109, 110, 112, 114, 116, 117, 123, 126, 128, 130, 132, 144, 170, 176, 180, 183, 186, 190, 192, 199, 200, 208, 210, 211, 220, 226, 232, 286, 288
- Gerstenmaier, Eugen 40
- Gerster, Johannes 292
- Goebbels, Joseph 171, 172, 173
- Gorbatchev, Mikhaïl 15, 20, 97, 108, 110, 112, 114, 117, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 185, 187, 192, 193, 194, 196, 201, 202, 203, 204, 209, 210, 212, 213, 216, 217, 218, 224, 225, 229, 230, 231, 232, 237, 238, 248, 259, 265, 266, 286, 287
- Görtemaker, Manfred 12, 25, 30
- Gradl, Johann Baptist 117, 279
- Graf Huyn, Hans 33, 34, 47, 48, 49, 75, 77, 78, 82, 99, 103, 104, 108, 109, 110, 122, 138, 142

- Graf Lambsdorff, Otto 22, 58
 Graf von Stauffenberg, Franz Ludwig Schenk 46
 Grau, Andreas 8, 9
 Gromyko, Andrei 27, 42, 51, 85, 114, 115, 116, 178
 Gros, Jürgen 14, 120, 127, 131
 Grósz, Károly 262, 288
 Günther, Horst 291
 Hacke, Christian 8, 10, 11, 27, 95, 98, 109, 117, 176, 279
 Haftendorn, Helga 11
 Handlos, Franz 29, 60, 61
 Hanrieder, Wolfram F. 12, 30, 73
 Hansen, Jan 18, 38, 70, 124
 Hasselfeldt, Gerda 290
 Hauser, Hansheinz 254
 Heiman, Gerhard 120
 Hellwig, Renate 240, 271, 272
 Hennig, Ottfried 67, 146, 147, 166, 173, 263
 Hoeres, Peter 31, 32
 Höffkes, Peter Wilhelm 49
 Honecker, Erich 51, 52, 53, 96, 115, 118, 125, 147, 149, 154, 166, 176, 221, 224, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 259, 260, 261, 263, 267, 269, 270, 273, 274, 284
 Hönes, Hannegret 114
 Horn, Gyula 288
 Hornhues, Karl-Heinz 199, 226, 291, 292
 Hupka, Herbert 10, 66, 121, 128, 132, 134, 140, 141, 142, 146, 147, 150
 Hüsich, Heinz Günther 92
 Iklé, Fred 241
 Isensee, Josef 40
 Jäger, Claus 37, 57, 58, 59, 140, 142, 147, 156, 159
 Jaruzelski, Wojciech 150
 Jenninger, Philipp 52, 53, 61, 62, 68, 114, 115
 Jivkov, Todor 96
 Kádár, János 262, 287
 Kansy, Dietmar 266
 Kissinger, Henry 183
 Kiszczak, Czeslaw 287
 Kittelmann, Peter 242
 Klein, Hans 48, 49, 85, 107, 126, 131, 135, 137, 142, 146, 290
 Kleinert, Hubert 91
 Kohl, Helmut 7, 10, 12, 13, 14, 15, 22, 24, 26, 27, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 61, 63, 67, 73, 74, 79, 80, 81, 82, 84, 86, 88, 93, 95, 96, 98, 102, 103, 104, 109, 114, 116, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 126, 128, 130, 131, 132, 134, 135, 137, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 147, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 161, 162, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 180, 181, 182, 184, 186, 187, 188, 196, 197, 199, 200, 212, 213, 214, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 228, 229, 231, 232, 233, 234, 237, 240, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 261, 262, 264, 270, 275, 278, 281, 285, 286, 288, 289, 290, 291, 293, 294
 Köhler, Herbert W. 142
 Kolbow, Walter 172
 Korte, Karl-Rudolph 12, 14, 15, 22, 36, 51, 121, 127, 167
 Kroll-Schlüter, Hermann 87, 183
 Krone-Appuhn, Ursula 34
 Krüger-Sprengel, Friedhelm 50, 75, 76, 77
 Kvitsinsky, Yuli 72
 Laermann, Karl-Hans 112
 Lamers, Karl 92, 138, 142, 177, 186, 190, 205, 210, 226, 227, 279
 Langner, Manfred 284
 Leisler Kiep, Walther 47, 55, 279
 Lemke, Michael 7, 9, 10
 Link, Helmut 54, 199
 Lintner, Eduard 66, 67, 120, 258, 259, 263, 264, 267, 276, 292
 Lorenz, Peter 198, 273
 Lowack, Ortwin 92, 186, 194, 205, 223, 226, 266
 Löwenthal, Gerhard 61
 Lübke, Hermann 40
 Lummer, Heinrich 186, 226
 Luther, Martin 156
 Mailinger, Ludwig 63, 64, 82, 85, 86, 89
 Manning, Peter 42
 Marx, Werner 19, 84, 92, 114, 116, 117
 März, Josef 52
 Mazowiecki, Tadeusz 287
 Mertes, Alois 47, 107, 138, 139, 142, 191
 Meyer-Landrut, Andreas 28
 Mikat, Paul 138, 139, 140, 142
 Mischnick, Wolfgang 114
 Mittag, Günter 52
 Mitterrand, François 26, 158, 217, 243
 Müller, Adolf 92
 Németh, Miklós 288
 Neuber, Peter 259
 Niegel, Lorenz 121, 140, 142, 148, 160
 Nitze, Paul 71, 72
 Ory, Pascal 18
 Ossipov, Nicolai 44
 Ost, Friedhelm 7, 8, 28, 43, 47, 48, 57, 66, 127, 135, 171, 172, 250, 276, 280, 290
 Petersen, Peter 34
 Pfeffer, Franz 28
 Pfeffermann, Gerhard O. 91, 248
 Pflüger, Friedbert 127

- Piehl, Joachim 31
Pohlmeier, Heinrich 227, 241
Popieluszko, Jerzy 127
Rau, Johannes 124
Reagan, Ronald 35, 43, 45, 46, 71, 73, 74, 96, 97, 105, 107, 110, 112, 114, 160, 167, 168, 169, 171, 172, 178, 179, 181, 194, 202, 209, 216, 217, 220, 221, 224, 231, 237, 238, 286
Rehlinger, Ludwig A. 67
Repnik, Hans-Peter 177, 186, 205, 279
Rey, Marie-Pierre 117, 170, 203
Riesenhuber, Hans 109, 176
Rödder, Andreas 30, 71
Ronneburger, Uwe 120
Rossmanith, Kurt 162
Rost, Sieghard 32
Rühe, Volker 85, 98, 99, 101, 102, 103, 112, 122, 123, 124, 126, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 142, 143, 145, 146, 147, 149, 150, 173, 174, 177, 179, 180, 182, 183, 185, 186, 188, 190, 196, 202, 203, 204, 211, 223, 227, 260, 279, 289, 291
Rummler, Gerold 66
Sakharov, Andrei 116
Sauer, Helmut 258, 259, 260
Sauer, Roland 146
Schäfer, Helmut 104, 134
Schalck-Golodkowski, Alexander 29, 52, 53
Scharnagl, Wilfried 229
Schäuble, Wolfgang 10, 15, 33, 84, 120, 138, 139, 210, 247, 253, 254, 255, 258, 259, 260, 266, 268, 272, 279, 283, 290, 292
Schauer, Hans 158
Schedl, Otto 44
Scheu, Gerhard 208, 209, 212
Schmidt, Helmut 9, 10, 22, 26, 35, 36, 38, 41, 43, 44, 49, 52, 54, 55, 69, 71, 75, 122, 124, 126, 181, 254
Schmülling, Herbert 171
Schneider, Oscar 162, 290
Schoeller, Franz Jochen 158
Scholz, Rupert 290
Schröder, Gerhard 11, 55, 262
Schütz, Hans-Peter 144
Schwarz, Hans-Peter 24, 25, 30, 33, 55, 155, 187, 279
Schwarz, Heinz 92, 227
Seiters, Rudolf 255, 290
Semionov, Vladimir 27, 114
Shultz, George 178, 185
Späth, Lothar 291
Stark, Anton 12, 13, 14, 211
Stavenhagen, Lutz 205, 226, 243, 244, 279
Stercken, Hans 92, 107, 205, 226, 227, 240, 279
Stoiber, Edmund 31, 63, 229
Stoltenberg, Gerhard 290
Strauß, Franz Josef 10, 19, 24, 29, 32, 33, 37, 48, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 68, 74, 90, 119, 149, 153, 154, 160, 180, 182, 223, 229, 230, 246, 248, 264, 274, 290
Stresemann, Gustav 159
Süssmuth, Rita 176, 291
Tandler, Gerold 229
Tchernenko, Constantin 149, 167
Thatcher, Margaret 194
Todenhöfer, Jürgen 99, 101, 107, 180, 186, 189, 190, 191, 195, 205, 220, 223, 226, 227, 277, 284
Urban, Jerzy 150
Vogel, Friedrich 132, 133, 136, 138
Vogel, Hans-Jochen 27, 82, 114, 118, 134, 144, 147
Voigt, Ekkehard 29, 60
Voigt, Karsten D 42
von Bismarck, Philipp 146
von Bülow, Andreas 124
von Humboldt, Wilhelm 236
von Schmude, Michael 133, 268, 283
von Weizsäcker, Richard 33, 37, 55, 127, 150, 165, 176, 217
von Wrangel, Olaf 48
Waigel, Theo 32, 54, 62, 91, 93, 107, 114, 115, 116, 153, 195, 196, 199, 211, 212, 216, 217, 222, 223, 229, 245, 250, 261, 287, 290
Walesa, Lech 287
Warnke, Jürgen 290
Werner, Herbert 91, 102, 120, 140, 142, 147, 148, 149, 164, 182, 199, 203, 267, 283
Wiesheu, Otto 63, 64, 65, 89
Wilms, Dorothee 252, 257, 258, 260, 272, 279, 283, 284, 285, 286
Wilz, Bernd 292
Wimmer, Willy 98, 99, 103, 177, 192, 218, 223
Windelen, Heinrich 137, 144, 151
Wirsching, Andreas 11, 25, 43, 51, 82, 87, 92, 152, 168, 170, 171, 176, 180, 214
Wischnewski, Hans-Jürgen 58
Wittmann, Fritz 146
Wolfrum, Edgar 151, 155
Wörner, Manfred 39, 50, 69, 71, 77, 78, 91, 112, 123, 180, 182, 183, 193, 195, 200, 201, 202, 205, 209, 210, 211, 218, 225, 226, 279
Wulff, Otto 80
Zimmermann, Friedrich 24, 48, 50, 75, 76, 78, 150, 161, 162, 290
Zimyanin, Mikhail 95, 113, 114, 115

Index des abréviations

AAPD	Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland
ABC	Atomiques, biologiques et chimiques
ABM	Anti-Ballistic Missile
BMIB	Bundesministerium für innerdeutsche Beziehungen
CDU	Christlich Demokratische Union
CE	Communauté européenne
CEE	Communauté économique européenne
Comecom	Conseil d'assistance économique mutuelle
CSCE	Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe
CSU	Christlich-Soziale Union
DM	Deutsche Mark
DUD	Deutschland-Union-Dienst
FDP	Freie Demokratische Partei
FNI	Forces nucléaires à portée intermédiaire
ICBM	Intercontinental Ballistic Missile
IDS	Initiative de défense stratégique
LRINF	Longer range intermediate-range nuclear forces
MBFR	Mutual and Balanced Force Reductions
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PICDP	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
PPE	Parti populaire européen
RDA	République démocratique allemande
RFA	République fédérale d'Allemagne
SALT	Strategic Arms Limitation Talks
SDIO	Strategic Defense Initiative Organization
SED	Sozialistische Einheitspartei Deutschlands
SPD	Sozialdemokratische Partei Deutschlands
SRINF	Short-range intermediate nuclear forces
START	Strategic Arms Reduction Treaty
UEO	Union de l'Europe occidentale
UiD	Union in Deutschland
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
WPA	Wehrpolitischer Arbeitskreis

Annexe sur les députés chrétiens démocrates

Abelein Manfred (1930-2008), député CDU du Bade-Wurtemberg au Bundestag de 1965 à 1990 et fervent opposant à l'*Ostpolitik* sociale-libérale est également membre de l'Assemblée de l'Atlantique Nord qui permet aux parlements des pays membres de se rencontrer et de débattre de problèmes de sécurité d'intérêt commun. Il en est le vice-président de 1985 à 1987.

Barzel Rainer (1924-2006), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1957 à 1987, il préside le groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1964 à 1973. D'octobre 1982 à mars 1983, il est ministre des Relations interallemandes avant de devenir président du Bundestag de mars 1983 à octobre 1984.

Berger Markus (1938-2016), député CDU de Rhénanie-Palatinat de 1977 à 1980 puis de 1981 à 1987. Cet officier préside à partir de 1983 la commission pour la politique de sécurité de la CDU au niveau fédéral (*Bundesfachausschuss für Sicherheitspolitik*).

Biehle, Alfred (1926-2014), député CSU de 1969 à 1990, il a été président de la commission de défense de 1982 à 1990 au Bundestag.

Bohl Friedrich (1945-), député CDU de la circonscription de Marburg dans la Hesse de 1980 à 2002 et secrétaire du groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1984 à 1989.

Böhm Wilfried (1934-), député CDU de Hesse de 1972 à 1994, il a été membre de la commission des affaires étrangères et de la commission des relations interallemandes du Bundestag.

Bötsch Wolfgang (1938-2017), député CSU de Wurtzbourg de 1976 à 2005, il est secrétaire adjoint du groupe parlementaire de la CDU/CSU, secrétaire du groupe de la CSU puis président du groupe de la CSU au Bundestag d'avril 1989 à janvier 1993.

Breuer Paul (1950-), député CDU de Rhénanie du Nord-Westphalie de 1980 à 2003 de la circonscription de Siegen-Wittgenstein I de 1983 à 1994.

Carstens Karl (1914-1992), député CDU de 1972 à 1979, chef de l'opposition de 1973 à 1976 puis président du Bundestag de 1976 à 1979 est président de la République fédérale de 1979 à 1984.

Czaja Herbert (1914-1997), député CDU du Bade-Wurtemberg de 1953 à 1990, il est le président du groupe des députés réfugiés et expulsés de la CDU/CSU de 1980 à 1990 au Bundestag. Il a connu l'expulsion de Silésie polonaise en 1946 et est le président de 1970 à 1994 de la Fédération des expulsés (*Bund der Vertriebenen*).

Daweke Klaus (1943-2020), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1976 à 1990, il a été membre de la commission pour l'éducation et la science.

Dregger Alfred (1920-2002), le maire de Fulda (1956-1970) a été ensuite chef d'opposition à la tête de la CDU de Hesse (1970-1982). Dans une région dirigée par le SPD depuis 1946 il a réussi à faire de la CDU la première force aux élections régionales en 1974, 1978 et en septembre 1982, avec 45,6% des votes contre 42,8% pour le SPD. Il est présenté dans les médias comme un conservateur, nationaliste de bon teint, représentant de la fraction de droite de la CDU, dite parfois des « casques d'acier » (*Stahlhelme*). Député au Bundestag de 1972 à 1998, il préside le groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1982 à 1991 et a refusé pendant cette période à deux reprises le poste de président du Bundestag en 1984 et en 1988. Un mandat au caractère plus représentatif ne semble pas l'intéresser. Dans la littérature, une « force d'intégration » lui est attribuée, tout au moins dans la première moitié des années 1980, qui a permis au chancelier de contenir les ardeurs de l'aile droite du parti.

Engelsberger Matthias (1925-2005), député CSU de la circonscription de Traunstein de 1969 à 1990 au Bundestag.

Friedmann Bernhard (1932-2021), député CDU du Bade-Wurtemberg de 1976 à 1990 au Bundestag.

Geiger, Michaela (1943-1998), député CSU au Bundestag de 1980 à 1998, elle a été la présidente de 1987 à 1991 du groupe de travail de politique extérieure de la CDU/CSU.

Geißler Heiner (1930-2017). Le secrétaire général de la CDU de 1977 à 1989, député du Bade-Wurtemberg de 1965 à 1967 puis de 1980 à 2002 au Bundestag est également ministre de la Jeunesse, de la Famille et de la Santé de 1982 à 1985. Appartenant à l'aile gauche de la CDU, cet expert en politique sociale travaille à donner une image plus moderne à la CDU notamment en voulant renouveler le programme du parti.

Gerstenmaier Eugen (1906-1986), théologien protestant, député CDU du Bade-Wurtemberg de 1949 à 1969 et président du Bundestag de 1954 à 1969, il est l'un des vice-présidents de la CDU de 1956 à 1969.

Gerster Johannes (1941-2021), député CDU de Rhénanie-Palatinat de 1972 à 1976 et de 1977 à 1994 au Bundestag, à partir de 1983 il est élu de la circonscription de Mayence. De 1987 à 1992, il est porte-parole sur les questions de politique intérieure du groupe parlementaire de la CDU/CSU.

Gradl Johann Baptist (1904 -1988), député CDU de Berlin de 1957 à 1980, ancien ministre des Expulsés, des Réfugiés et des Blessés de guerre de 1965 à 1966 est président de la confédération du parti de l'*Exil-CDU* de 1970-1988.

Graf Huyn Hans (1930-2011), l'ancien diplomate et conseiller de F. J. Strauß est l'un des députés de la CSU actif sur toutes les questions liées à l'*Ostpolitik*. Le député de Rosenheim de 1976 à 1987 et de 1988 à 1990, membre de la commission des affaires étrangères et de celle de Défense est le porte-parole de la CSU en matière de politique extérieure au Bundestag.

Graf von Stauffenberg Franz Ludwig Schenk (1938-), député CSU de circonscription de Starnberg de 1972 à 1984 au Bundestag, il a été membre de la commission sur le travail et les affaires sociales et de la commission des affaires étrangères. Il est membre du Parlement européen de 1984 à 1992.

Günther, Horst (1939-), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1980 à 1998, il a été de 1987 à 1990 le président du groupe de travail des affaires sociales et du travail.

Handlos Franz (1939-2013), député CSU au Bundestag de 1972 à 1987 de la circonscription de Deggendorf, il est membre de la commission de défense. Il quitte le groupe de la CSU le 8 juillet 1983 et devient député « non inscrit », il crée alors le parti des Républicains (*Die Republikaner*).

Hasselfeldt Gerda (1950-), députée CSU, elle entre au Bundestag en mars 1987 à la place de Franz Josef Strauß et y reste jusqu'en 2017. En avril 1989, elle devient ministre de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics et de l'Urbanisme.

Hauser Hansheinz (1922-2020), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de la circonscription de Krefeld de 1972 à 1990, il a été vice-président du groupe parlementaire de la CDU/CSU et membre de la commission économie.

Hellwig Renate (1940-), députée CDU du Bade-Wurtemberg de la circonscription de Neckar-Zaber de 1980 à 1998, elle a été de 1984 à 1994 présidente de la commission sur l'Europe.

Hennig Ottfried (1937-1999), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1976 à 1992 au Bundestag, il est élu de la circonscription de Gütersloh en 1980, 1983 et 1987. D'octobre 1982 à 1990, il est secrétaire d'État parlementaire au ministère des Relations interallemandes.

Höffkes Peter Wilhelm (1927-2005), député CSU de Nuremberg, vice-président du groupe de la CSU au Bundestag.

Hornhues Karl-Heinz (1939-), député CDU d'Osnabrück, il est président de la sous-commission pour la politique culturelle extérieure et représentant spécial du groupe parlementaire de la CDU/CSU pour la Pologne. En 1989, il succède à Volker Rühle et est élu face à Friedrich Vogel vice-président du groupe parlementaire de la CDU/CSU pour les questions de politique extérieure.

Hupka Herbert (1915-2006), député de 1969 à 1987, il est d'abord membre du groupe parlementaire du SPD qu'il quitte en 1972 en opposition à l'*Ostpolitik* sociale-libérale pour rejoindre les rangs de la CDU. Ce journaliste qui a vécu l'expulsion de Ratibor en Silésie polonaise en 1945 s'engage dans la politique en faveur des expulsés. Il est l'un des fondateurs de l'association des Allemands de Silésie (*die Landsmannschaft Schlesien – Nieder- und Oberschlesien e. V*) en Bavière en 1948 qu'il préside au niveau fédéral de 1968 à 2000. Au sein du parti chrétien-démocrate, il est le président de l'association des Allemands de l'Ouest et du centre de la CDU/CSU de 1977 à 1989 et membre du groupe

des députés réfugiés et expulsés de la CDU/CSU au Bundestag. L'association des Allemands de l'Ouest et du centre de la CDU/CSU est en charge de la défense des intérêts des membres de la CDU/CSU originaires des anciens territoires de l'Est mais aussi de la zone d'occupation soviétique puis de la RDA, elle porte ce nom depuis 1981 mais existe au niveau fédéral depuis le congrès du parti de la CDU de Berlin en 1968 sous le nom d'Union des expulsés et réfugiés (*Union der Vertriebenen und Flüchtlinge*).

Hüsch Heinz Günther (1929-2023), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de la circonscription de Neuss I de 1976 à 1990.

Jäger Claus (1931-2013), député CDU du Bade-Wurtemberg. En mai 1972, il a voté contre les traités de l'Est.

Jenninger Philipp (1932-2018), député CDU du Bade-Wurtemberg (Schwäbisch Hall) de 1969 à 1990, il est ministre d'État à la chancellerie en charge de la politique allemande de 1982 à 1984 puis président du Bundestag de 1984 à 1988.

Kansy Dietmar (1938-2018), député CDU de Basse-Saxe d'une circonscription de Hanovre (Hannover-Land I) de 1980 à 2002, il a été porte-parole du groupe parlementaire de la CDU/CSU pour les questions sur la construction et le logement.

Kittelman Peter (1936-2003), député de la CDU de Berlin de 1976 à 1994.

Klein Hans (1931-1996), député CSU de 1976 à 1996, il est le porte-parole en matière de politique extérieure du groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1982 à 1987.

Köhler Herbert W. (1919-2001), député de la CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1972 à 1987.

Kroll-Schlüter Hermann (1939-), député CDU de la circonscription de Soest en Rhénanie-du-Nord-Westphalie membre du Bundestag de 1972 à 1990,

Krone-Appuhn Ursula (1936-1988), députée CSU membre au Bundestag de la commission de défense, elle est active sur la question des droits de l'homme.

Lamers Karl (1935-2022) est député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie au Bundestag de 1980 à 2002.

Langner Manfred (1941-), député CDU de la Hesse de la circonscription de Hochtaunus de 1976 à 1990, il a été le conseiller juridique du groupe parlementaire de la CDU/CSU.

Leisler Kiep Walther (1926-2016), actif dans les assurances, député CDU de 1965 à 1976 puis de 1980 à 1982 de Basse-Saxe, il est le trésorier de la CDU de 1971 à 1992. En 1972, il vote en faveur des traités de l'Est du gouvernement Brandt, en 1973, il est élu porte-parole en matière de politique extérieure du groupe parlementaire. De 1984 à 2000, il dirige l'association « *Atlantik-Brücke* ».

Link Helmut (1927-2009), député de la CDU de la Hesse de 1969 à 1990, il est l'élu de la circonscription III de Francfort sur le Main en 1983 et 1987.

Lintner Eduard (1944-), député CSU de la circonscription de Bad Kissingen, membre du Bundestag de 1976 à 2009, il est président du groupe de travail sur la politique allemande et Berlin du groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1982 à 1990. Il a été expulsé de sa région natale des Sudètes en 1945.

Lorenz Peter (1922-1987), député CDU de Berlin, membre du Bundestag de 1980 à 1987, d'octobre 1982 à mars 1987 il a été secrétaire parlementaire auprès du chancelier et représentant du gouvernement fédéral à Berlin.

Lowack Ortwin (1942-), député CSU de Bayreuth de 1980 à 1994, membre des commissions des affaires étrangères, de défense et juridique, est porte-parole du groupe de la CSU au Bundestag en matière de politique extérieure, allemande, de défense et de développement. Il est également président avec Egon Bahr de la sous-commission pour le désarmement et le contrôle de l'armement de 1987 à 1991.

Lummer Heinrich (1932-2019), député CDU de Berlin, membre du Bundestag de 1987 à 1998.

Marx Werner (1924-1985), député CDU de Rhénanie-Palatinat de 1965 à 1985, il est le président de la commission des affaires étrangères au Bundestag

Mertes Alois (1921-1985), diplomate en poste notamment à Marseille, Paris puis Moscou, député CDU de Bitburg de 1972 à 1985, président de la commission des affaires étrangères de la CDU en 1980 et ministre adjoint au ministère des Affaires étrangères d'octobre 1982 à sa mort. Alois Mertes a conseillé Rainer Barzel et Karl Theodor Freiherr von und zu Guttenberg au début des années 1970, il est devenu un expert pour les problèmes de sécurité et les relations Est-Ouest du parti reconnu au-delà de l'Allemagne de l'Ouest.

Mikat Paul (1924-2011), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1969 à 1987.

Müller Adolf (1916-2005), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1961 à 1987, il est vice-président du groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1981 à 1987.

Niegel Lorenz (1933-2001), député CSU de la circonscription de Kulmbach de 1969 à 1990, il a été membre de la commission agriculture, forêt et alimentation mais aussi de celle sur les relations interallemandes. Il a combattu les traités de l'Est du gouvernement Brandt et compte parmi l'aile droite conservatrice du parti.

Petersen Peter (1926-2005), député CDU du Bade-Wurtemberg de 1965 à 1972 puis de 1976 à 1990, il est l'élu de la circonscription de Böblingen à partir de 1980.

Pfeffermann Gerhard O. (1936-2019), député CDU de la Hesse, membre du Bundestag de 1972 à 1994.

Pohlmeier Heinrich (1922-2014), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de la circonscription de Paderborn de 1980 à 1990.

Repnik Hans-Peter (1947-), député CDU du Bade-Wurtemberg de la circonscription de Constance de 1980 à 2005. Il devient en avril 1989 secrétaire parlementaire auprès du ministre de la Coopération économique.

Rossmann Kurt (1944-), député CSU de la circonscription de Ostallgäu de 1980 à 2009.

Rost Sieghard (1921-2017), député et porte-parole du groupe de la CSU pour la politique allemande et la politique envers les expulsés du Landtag de Bavière.

Rühe Volker (1942-), député CDU de Hambourg de 1976 à 2005, il est le président suppléant du groupe parlementaire de la CDU/CSU en charge de la politique étrangère, de la politique de sécurité, de la politique allemande et de la politique de développement de 1982 à 1989. À ce poste, il s'est imposé face à Manfred Abelein. Celui qui est également président de la commission de la politique étrangère et de la politique de sécurité de la CDU au niveau fédéral de 1983 à 1989 est un protégé de H. Kohl .

Sauer Helmut (1945-), député CDU de Basse-Saxe de 1972 à 1994, il a connu l'expulsion de sa région natale en Silésie en 1945. Il est depuis 1982 le président régional de Basse-Saxe de l'association des Allemands de Silésie.

Sauer Roland (1939-), député CDU du Bade-Wurtemberg d'une circonscription de Stuttgart de 1980 à 1998, il a été le porte-parole du groupe parlementaire de la CDU/CSU sur les questions concernant la drogue.

Schäuble Wolfgang (1942-2023), juriste de formation, inspecteurs des impôts, député CDU de la circonscription d'Offenburg dans le Bade-Wurtemberg de 1972 à 2023. Depuis 1982, il est le secrétaire général du groupe parlementaire de la CDU-CSU (*parlamentarischer Geschäftsführer*). En 1984 il prend ses fonctions de chef de la chancellerie et de ministre fédéral aux Attributions spéciales (*Bundesminister für besondere Aufgaben*), poste qu'il quitte en avril 1989 pour devenir ministre de l'Intérieur.

Scheu Gerhard (1943-), député CSU de 1983 à 2002.

Schmude Michael von (1939-), député CDU du Schleswig-Holstein de 1983 à 2002 de la circonscription Herzogtum Lauenburg-Stormarn-Süd.

Schneider Oscar (1927-), député CSU de Nuremberg de 1969 à 1994, il est ministre de l'Aménagement du territoire, du Bâtiment et de l'Urbanisme d'octobre 1982 à avril 1989.

Schwarz Heinz (1928-2023), député CDU de Rhénanie-Palatinat de 1976 à 1990 de la circonscription de Neuwied, il a été membre de la commission des affaires étrangères.

Seiters Rudolf (1937-), député CDU de 1969 à 2002 de Basse-Saxe, il a été d'octobre 1982 à novembre 1984 secrétaire du groupe parlementaire de la CDU/CSU et de novembre 1984

à avril 1989 premier secrétaire du groupe parlementaire. Il est d'avril 1989 à 1991 ministre fédéral aux attributions spéciales et directeur de la chancellerie.

Stark Anton (1929-2018), député CDU du Bade-Wurtemberg de la circonscription de Nürtingen de 1965 à 1990, il a été président de la commission juridique du Bundestag de 1983 à 1984.

Stavenhagen Lutz (1940-1992), député CDU du Bade-Wurtemberg de la circonscription de Pforzheim de 1972 à 1992, il a été de 1985, à la mort d'Alois Mertes, à 1987 ministre d'État au ministère des Affaires étrangères puis il prend à partir de 1987 la succession de Friedrich Vogel et devient jusqu'en 1991 ministre d'État à la chancellerie.

Stercken Hans (1923-1999), député CDU d'Aix-la-Chapelle de 1976 à 1994, il est président de la commission des affaires étrangères au Bundestag de 1985 à 1994. De 1985 à 1988, il préside le conseil interparlementaire de l'Union interparlementaire (UIP), cette organisation mondiale des parlements des États souverains.

Stoltenberg Gerhard (1928-2001), député CDU du Schleswig-Holstein de 1957 à 1971 puis de 1983 à 1998, il est l' élu de la circonscription Rendsburg-Eckernförde depuis 1983. Il est ministre des Finances de 1982 à 1989 puis ministre de la Défense jusqu'en 1992.

Strauß Franz Josef (1915-1988), personnage phare de la CSU tant en Bavière qu'à Bonn, a déjà une longue carrière politique derrière lui en 1982. Il est le président de la CSU de 1961 à 1988 et ministre président de la Bavière de 1978-1988. De 1982 à 1988, à chaque élection législative, un éventuel retour sur la scène nationale est évoqué et suspecté dans la presse. La rivalité avec H.-D. Genscher repose en partie sur les ambitions de F. J. Strauß d'obtenir le poste de ministre des Affaires étrangères et d'être vice-chancelier. Les qualités oratoires de F. J. Strauß, son sens de la politique et de la répartie sont souvent évoqués pour le caractériser, lui qui a souvent polarisé les commentaires et les critiques, lui qui est régulièrement présenté comme champion de l'anticommunisme.

Süssmuth Rita (1937-), députée CDU de Basse-Saxe de 1987 à 2002, elle est ministre de la Jeunesse, la Famille et la Santé de 1985 à 1988 et elle préside le Bundestag de 1988 à 1998.

Teltschik Horst (1940-) est né dans la région des Sudètes. Il étudie les sciences politiques et se spécialise dans les questions de politique extérieure et de politique allemande au cours de sa carrière. De 1982 à 1990, il dirige le département n°2 des relations extérieures et intra-allemandes, de la politique de développement et de la sécurité extérieure de la chancellerie et est vice-directeur de celle-ci.

Todenhöfer Jürgen (1940-), ce juriste de formation, élu d'une circonscription de Tübingen depuis 1980, est membre de la CDU depuis 1970 et député au Bundestag de 1972 à 1990. Il est souvent présenté comme l'un des députés conservateurs de l'aile droite autour d'Alfred Dregger. Il a été en charge de la préparation et du compte rendu de l'audition sur le thème de l'IDS prévue le 10 décembre 1985, il participe aussi à la visite de A. Dregger à Washington durant laquelle il est beaucoup question de la thématique de l'IDS.

Vogel Friedrich (1929-2005), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1965 à 1966 et de 1969 à 1994, il est ministre d'État auprès du chancelier de 1982 à 1987. Il a dirigé la sous-commission au sujet des droits de l'homme et de l'aide humanitaire.

Voigt Ekkehard (1939-2018), député CSU au Bundestag de 1978 à 1980 puis de 1982 à 1987. Il quitte le groupe de la CSU le 28 octobre 1983 et devient député « non inscrit ».

Waigel Theo (1939-), député CSU de Neu-Ulm, il est le président du groupe de la CSU au Bundestag de 1982 à 1989. Il devient ministre des Finances en avril 1989.

Warnke Jürgen (1932-2013), député CSU de 1969 à 1998 et depuis 1980 de la circonscription de Hof, il est ministre de la Coopération économique de 1982 à 1987 puis de 1989 à 1991 et ministre de la Circulation de 1987 à 1989.

Weizsäcker Richard von (1920-2015), député CDU de 1969 à 1981, le maire de Berlin-Ouest de 1981 à 1984 devient président de la République en 1984. Il reste dix ans au château de Bellevue.

Werner Herbert (1941-) député CDU de Ulm de 1972 à 1994.

Wilms Dorothee (1929-), députée CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1976 à 1994, elle est ministre de l'Éducation et de la Science de 1982 à 1987 puis des Relations interallemandes jusqu'en 1991.

Wilz Bernd (1942-), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de la circonscription de Solingen-Remscheid de 1983 à 1998.

Windelen Heinrich (1921-2015), député CDU de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1957 à 1990 et à partir de 1980 de la circonscription de Warendorf, il est vice-président du groupe parlementaire de la CDU/CSU de 1969 à 1980. Il a voté contre les traités de l'Est du gouvernement Brandt. Il est ministre des Relations interallemandes de 1983 à 1987.

Wimmer Willy (1943-), député CDU de la circonscription de Neuss II de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Il préside le groupe intitulé « armes de l'espace » (*Weltraumwaffen*) et est d'avril 1985 à décembre 1988 le porte-parole du groupe parlementaire CDU/CSU sur les questions de politique de défense. De décembre 1988 à 1992, il est secrétaire d'État parlementaire au Ministère de la Défense.

Wittmann Fritz (1933-2018), député CSU de la circonscription de Munich-Nord de 1971 à 1994 et de 1996 à 1998 au Bundestag, il a été membre de la commission juridique et de celle des affaires étrangères.

Wörner Manfred (1934-1994), député CDU du Bade-Wurtemberg (Göppingen) de 1965 à 1988 est membre du bureau fédéral de la CDU depuis 1973. Le ministre de la Défense de 1982 à 1988, l'expert chrétien-démocrate sur le sujet devient secrétaire général de l'OTAN de 1988 à 1994.

Wulff Otto (1933-), député CDU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1969 à 1990, il a été membre de la commission des affaires étrangères et de la commission des finances au Bundestag.

Zimmermann Friedrich (1925-2012) député CSU de Landshut de 1957 à 1991, avant de devenir ministre de l'Intérieur de 1982 à 1989, il a été président du groupe de la CSU au Bundestag de 1976 à 1982.

Bibliographie

1. Documents non publiés :

Archives politiques de la CDU (*Archiv für Christlich-Demokratische Politik*)

a. Pressearchiv

0/073	5 Politique extérieure URSS – visites et consultations	1.6.1981-28.2.1983 1-3.1983-10.07.1987 1.8.1989-31.10.1990
2/205	1 Politique extérieure Pologne	01.08.1970-18.2.1992
2/205	1 Politique extérieure URSS	01.01.1982-4.10.1989
0/071	01 CDU – traités de l'Est	12.08.1970-6.12.1985

b. Schriftgutarchiv

- Comptes rendus de la présidence du groupe parlementaire de la CDU/CSU

08 – 001 –	1510/1	03.11.1980 – 13.12.1982
	1513	30.11.1981 – 13.12.1982
	1512	16.03.1983- 02.04.1984
	1511/1	02.05.1983 – 05.12.1983
	1514/1	09.04.1984- 20.05. 1985
	1514/2	10.06.1985-17.03. 1986
	1515/1	14.04.1986 – 08.12.1986
	1515/2	27.01.1987 – 02.05.1988
	1516	16.05.1988 – 08.05.1989
	1517	29.05.1989 – 12.02.1990

- Comptes rendus du groupe parlementaire de la CDU/CSU

08 – 001 –	1068/2	04.10.1982- 05.11.1982
	1070/1	09.11.1982-08.03.1983
	1070/2	23.03.1983- 21.06.1983
	1071/1	06.09.1983- 23.11.1983
	1071/2	29.11.1983-27.03.1984
	1072/1	03.04.1984- 05.06.1984
	1072/2	07. 1984-09. 1984
	1073/1	16.10.1984-12.12.1984
	1073/2	15.01.1985 – 26.03. 1985

1074/1	28.03.1985- 03.09.1985
1075/1	09.09.1985-25.11.1985
1076/1	03.12.1985 – 18.03.1986
1077/1	15.04. 1986-30.09.1986
1077/2	14.10.1986 – 27.01.1987
1081/1	17.02.1987 – 10.03.1987
1081/2	11.03.1987- 05.05.1987
1082/1	19.05.1987- 02.06.1987
1082/2	16.06.1987 – 23.06.1987
1082/3	02.09.1987 – 15.09.1987
1083/1	06.10.1987 – 13.10.1987
1083/2	03.11.1987 – 23.11.1987
1083/3	01.12.1987- 08.12.1987
1084/1	12.01.1988- 19.01. 1988
1084/2	02.02.1988 – 12.02.1988
1084/3	01.03.1988 – 12.04.1988
1085/1	19.04.1988 – 03.05.1988
1085/2	17.05.1988 – 15.06.1988
1086/1	21.06.1988 – 04.07.1988
1086/2	05.09.1988- 19.09.1988
1086/3	20.9.1988- 27.09.1988
1087/1	11.10- 1988- 25.10.1988
1087/2	08.11.1988-29.11.1988
1088/1	06.12.1988- 17.01.1989
1088/2	24.01.1989 – 14.02.1989
1088/3	21.02.1989 – 07.03.1989
1089/1	14.03.1989-16. 03.1989
1089/2	18.04.1989- 25.04. 1989
1089/3	9.05.1989- 13.6.1989
1090/1	20.06.1989- 31.08. 1989
1090/2	31.08.1989- 13.09.1989
1090/3	17.10.1989 – 24.10. 1989

- Comptes rendus succincts des groupes de travail du groupe parlementaire de la CDU/CSU

08 – 001 –	410/2	15.09.1982 – 29.03. 1983
	556/2	02.05.1983 – 20.06.1983
	557/1	28.06.1983 – 02.11.1983
	557/2	14.11.1983 – 13.12. 1983
	558/1	23.01. 1984 – 20.03. 1984
	558/2	03.04.1984 – 10.05.1984
	558/3	29.05.1984 – 18.09. 1984
	559/1	26.09. 1984 – 31.10.1984
	559/2	13.11.1984 – 18.12.1984
	516/1	15.01.1985 – 30.4.1985
	518	13.05.1985 – 22.10. 1985
	516/2	07.11.1985 – 04.03.1986
	560/1	19.03.1986 – 23.05. 1986
	560/2	11.06.1986 – 03.07. 1986
	517	09.09.1986 – 18.12.1986
	541/1	25.03.1987- 26.05.1987
	541/2	11.06. 1987 – 22.09.1987
	542/1	22.10.1987 – 17.11.1987
	542/2	30.11.1987 – 15.12.1987
	542/3	19.01.1988 – 15.03.1988
	543/1	19.04.1988 – 30.05.1988
	543/2	15.06.1988 – 27.09.1988
	544/1	05.10.1988 – 30.11.1988
	544/2	07.12.1988 – 13.12.1988
	544/3	24.01.1989 – 01.03.1989
	545/1	15.03.1989 – 18.05.1989
	545/2	07.06. 1989 – 29. 06. 1989
	546/1	08.09. 1989 – 12.10. 1989
	546/2	24.10.1989 – 24.11.1989

08 – 006 –	169/1	06.1983 – 05.1984
	037/1	23.03.1983 – 25.06.1985
	109/1	03.09.1985-10.12.1985
	109/2	14.01.1986 – 10.12.1986
	109/3	18.03.1987 – 08.12.1987
	110/1	01.01.1988-06.12.1988
	110/2	17.01.1989-05.12.1989

- Fonds d'archives de Werner Marx

I – 356 –	A199	1983-1984
	A193	1984
	A219	1982-1984
	A225	1984-1985
	A250	1985
	A253	1981-1984
	K005/1	1985

Archives politiques de la CSU (*Archiv für Christlich-Soziale Politik*)

- Fonds sur le groupe de la CSU au Bundestag

LG-9. WP –	52	Groupe de travail ad hoc du groupe parlementaire de la CDU/CSU sur le marché sur le gaz naturel	1982
	236	Sur le marché sur le gaz naturel	1980-1982
	36	Groupe de travail sur la politique allemande et Berlin du groupe parlementaire de la CDU/CSU	1980-1982
	38	Groupe de travail sur la politique allemande et Berlin du groupe parlementaire de la CDU/CSU	1981-1982
	154	Cercle de travail de la CSU sur la politique extérieure et la politique allemande	1981-1982
	1	Sur le président du groupe de la CSU au Bundestag Friedrich Zimmermann	1980-1982
	2	Sur le président du groupe de la CSU au Bundestag Theo Waigel	1982-1983
	9	Journées de réflexion du groupe de la CSU au Bundestag à Wildbad Kreuth	7-8 janvier 1983
	181	Sur la déclaration gouvernementale d'H. Kohl le 13 octobre 1982	1982

234	Sur l'Union soviétique	1980-1983
162	Union des expulsés dans la CSU	1981-1983
329	Expulsés	1980-1983
18	Cercle de travail IV (politique extérieure, politique allemande, politique de sécurité et de développement du groupe de la CSU au Bundestag)	1981-1982
18/2	Cercle de travail IV	1982
25	Cercle de travail IV	1983
19	Cercle de travail IV : les contributions de H. Graf Huyn	1980-1982
20	Comptes rendus du cercle de travail IV	1981-1982

- Fonds sur Franz Josef Strauß

NL Strauß Pvs	310	Ecrits de Alfred Dregger sur le crédit à la RDA au groupe parlementaire de la CDU/CSU	1983
NL Strauß Fam	1044	Sur le crédit à la RDA	1983
NL Strauß PV	16433	Les partis et la politique de parti	1982-1987
NL Strauß PV	14700	<i>Ostpolitik</i> et politique allemande	1982
NL Strauß PV	14743	<i>Ostpolitik</i> et politique allemande	1983
NL Strauß PV	15221	Sur la défense	1982-1983

- Fonds sur le cercle de travail sur la politique extérieure du groupe de la CSU au Bundestag

CSU-DAP	Classeur 65	1981-1983
	Classeur 62	1983-1984
	Classeur 122	1983
	Carton IV	1981-1984
	Carton XII	1982-1983
	Classeur AK IV – V- VI -	1983-1985
	Classeur AK V	1983-1986
	Classeur AK V	1985
	Classeur <i>Ostpolitik</i>	1972-1987

2. Documents publiés

- a. Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland (AAPD), édités par l'Institut für Zeitgeschichte im Auftrag des Auswärtigen Amts.
 - 1982, 2 vol., Munich, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 2013
 - 1983, 2 vol., Munich, De Gruyter Oldenbourg, 2014
 - 1984, 2 vol., Berlin, Munich, Boston, De Gruyter Oldenbourg, 2015
 - 1985, 2 vol., Berlin, Boston, De Gruyter Oldenbourg, 2016
 - 1986, 2 vol., Berlin, Boston, De Gruyter Oldenbourg, 2017
 - 1987, 2 vol., Berlin, Boston, De Gruyter Oldenbourg, 2018
 - 1988, 2 vol., Berlin, Boston, De Gruyter Oldenbourg, 2019
 - 1989, 2 vol., Berlin, Boston, De Gruyter Oldenbourg, 2020

- b. Comptes rendus et programmes publiés par les partis
 - Comptes rendus des congrès de la CDU publié par le bureau fédéral de la CDU :
 - 19-20 mai 1980 à Berlin
 - 02-05 novembre 1981 à Hambourg
 - 25-26 mai 1983 à Cologne
 - 09-11 mai 1984 à Stuttgart
 - 20-22 mars 1985 à Essen
 - 07-08 octobre 1986 à Mayence
 - 09 novembre 1987 à Bonn
 - 13-15 juin 1988 à Wiesbaden
 - 11-13 septembre 1989 à Brême

 - Congrès de la CSU
 - 4-5 juin 1982 à Munich
 - 15-16 juillet 1983 à Munich
 - 19-20 octobre 1984 à Munich
 - 22-23 novembre 1985 à Munich
 - 20-21 juin 1986 à Nuremberg
 - 20-21 novembre 1987 à Munich
 - 19 novembre 1988 à Munich
 - 17-18 novembre 1989 à Munich

 - Congrès du FDP
 - 5-7 novembre 1982 à Berlin
 - 18-20 novembre 1983 à Karlsruhe
 - 1-3 juin 1984 à Münster
 - 23-24 février 1985 à Sarrebruck
 - 23-25 mai 1986 à Hannovre

5-6 septembre 1987 à Kiel
7-8 octobre 1988 à Wiesbaden
27-28 mai 1989 à Cologne

- Programmes de la CDU et de la CSU

Programme fondamental de la CDU adopté lors du congrès du 23-25 octobre 1978 à Ludwigshafen

Programme fondamental de la CSU du 12-13 mars 1976

Programme électoral de la CDU/CSU pour les élections au Bundestag du 6 mars 1983

Programme électoral de la CDU/CSU pour les élections au Bundestag du 25 janvier 1987

- Programmes du FDP

Lettre de Hans-Dietrich Genscher aux membres des organes de direction et aux élus du parti du 20 août 1981

Programme du FDP adopté lors du congrès du parti du 23-24 février 1985

Programme pour l'Europe adopté par la présidence du parti à Baden-Baden les 24 et 25 octobre 1987

- Programme du SPD adopté lors du congrès du parti du 25-29 août 1986 à Nuremberg.

- Programme d'action du parti populaire européen (PPE) pour les années 1989 à 1994 adopté au Luxembourg lors du 7ème congrès du parti les 7 et 8 novembre 1988

c. Documents publiés par le Bundestag

- Comptes rendus des séances plénières au Bundestag

07/224 du 19 février 1976
08/194 du 14 décembre 1979
9/41 du 3 juin 1981
9/70 du 3 décembre 1981
9/121 du 13 octobre 1982
10/4 du 4 mai 1983
10/16 du 23 juin 1983
10/23 du 16 septembre 1983
10/35 du 21 novembre 1983
10/36 du 22 novembre 1983

10/59 du 15 mars 1984
10/72 du 25 mai 1984
10/119 du 6 février 1985
10/122 du 27 février 1985
10/132 du 18 avril 1985
10/210 du 17 avril 1986
10/243 du 6 novembre 1986
11/4 du 18 mars 1987
11/ 10 du 7 mai 1987
11/16 du 4 juin 1987
11/20 du 25 juin 1987

- Documents imprimés par le Bundestag

Drucksache 7/4310 du 14 novembre 1975
Drucksache 7/4731 du 11 février 1976
Drucksache 9/415 du 11 mai 1981
Drucksache 10/53 du 11 mai 1983
Drucksache 10/138 du 10 juin 1983
Drucksache 10/914 du 24 janvier 1984
Drucksache 10/1473 du 22 mai 1984
Drucksache 10/6268 du 24 octobre 1986
Drucksache 10/6289 du 31 octobre 1986
Drucksache 11/225 du 5 mai 1987
Drucksache 11/405 du 3 juin 1987
Drucksache 11/945 du 14 octobre 1987
Drucksache 11/2573 du 23 juin 1988
Drucksache 11/2583 du 24 juin 1988
Drucksache 11/4255 du 21 mars 1989

d. Discours, annonces, statistiques de la politique fédérale

Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung, Bonn, Deutscher Bundes-Verlag, à partir de 1951.

e. Journaux et revues

Berliner Morgenpost
Bonner Rundschau
Der Spiegel
Deutschland Union Dienst (DUD)
Die Welt
Die Zeit
Frankfurter Allgemeine Zeitung (FAZ)
Frankfurter Rundschau
Hannoversche Allgemeine

Historisch-politische Mitteilungen (HPM)
 Industrie- und Handelsrevue. Das deutsche Osthandelsmagazin
 Le Monde
 Münchner Merkur
 Neue Bonner Depesche
 Neue Zürcher Zeitung
 Newsweek
 Ostpreußenblatt
 Sozialdemokratischer Pressedienst
 Stuttgarter Nachrichten
 Stuttgarter Zeitung
 Süddeutsche Zeitung
 Union in Deutschland (UiD)
 Vorwärts
 Weser Kurier

Classeurs des archives de presse du Parlement (*Pressedokumentation des Bundestages*)

- Ostpolitik der CDU 1
- Ostpolitik der CDU 2
- Ostpolitik der CSU

3. Etudes et travaux

(éd.), Ministère des Relations interallemandes. *Texte zur Deutschlandpolitik, série III, volume 5 (1987)*. Bonn: Ministère des Relations interallemandes, 1988.

Badia, Gilbert (dir.). *Histoire de l'Allemagne contemporaine, les deux États allemands RFA-RDA*. Paris: Messidor/Editions sociales, 1987.

Bald, Detlef. *Die Bundeswehr. Eine kritische Geschichte 1955-2005*. Munich: C. H. Beck Verlag, 2005.

Baring, Arnulf. *Machtwechsel. Die Ära Brandt-Scheel*. Stuttgart: Deutsche Verlags-Anstalt, 1982.

Baulon, Jean-Philippe. «"Les logiques d'une passion stratégique : les États-Unis et la défense antimissile".» *Hérodote*, n°140 2011: 123-138.

Becker, Winfried /Buchstab, Günter /Doering-Manteuffel, Anselm (éd.). *Lexikon der Christlichen Demokratie in Deutschland*. Paderborn, Munich, Vienne: Ferdinand Schöningh, 2002.

Bender, Peter. *Neue Ostpolitik : vom Mauerbau zum Moskauer Vertrag*. Munich: Deutscher Taschenbuch Verlag, 1989.

- Benien, Theodor. *Der SDI-Entscheidungsprozeß in der Regierung Kohl/Genscher (1983-1986). Eine Fallstudie über Einflußfaktoren sicherheitspolitischer Entscheidungsfindung unter den Bedingungen strategischer Abhängigkeit*. Munich: Tuduv-Verlagsgesellschaft, 1990.
- Berstein, Serge. «"L'historien et la culture politique".» *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°35 juillet-septembre 1992: 67-77.
- Bickerich, Wolfram. *Der Enkel : Analyse der Ära Kohl*. Düsseldorf: ECON, 1995.
- Bingen, Dieter. *Von der 'neuen Ostpolitik' zur Wiedervereinigung : das Ende der Nachkriegszeit im deutsch-polnischen Verhältnis*. Francfort sur le Main: Campus-Verlag, 2004.
- Bischoff, Detlef. *Die außenpolitische Konzeption der CSU und ihre Durchsetzung in der Großen Koalition, 1966-1969*. Berlin: Fachbereich Polit. Wiss., Diss., 1972.
- Blumenau, Bernhard / Hanhimäki, Jussi M. / Zanchetta, Barbara. *New Perspectives on the End of the Cold War. Unexpected Transformations?* London: Routledge, 2018.
- Bösch, Frank (éd.). *Zeitgeschichte. Konzepte und Methoden*. Göttingen: Vandenhoeck, 2012.
- Bösch, Franz. *Macht und Machtverlust, die Geschichte der CDU*. Munich: Deutsche Verlags-Anstalt, 2002.
- Bouvier, Beatrix / Schneider, Michael (dir.). *Geschichtspolitik und demokratische Kultur. Bilanz und Perspektiven*. Bonn: Dietz, 2008.
- Bozo, Frédéric / Wenkel, Christian. *France and the German Question, 1945-1990*. New York: Berghahn Books, 2019.
- Bozo, Frédéric. *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande, de Yalta à Maastricht*. Paris: Odile Jacob, 2005.
- Bros, Aurélie. «"Relation gazière russo-ukraino-européenne : un dialogue à réinventer".» *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2 n°46 2015: 53-82.
- Bülow, Andreas von. « Entwurf eines Antrags zur Sicherheitspolitik für den Bundesparteitag 1986 », *Das Bülow-Papier. Strategie vertrauensschaffender Sicherheits-Strukturen in Europa. Wege zur Sicherheits-Partnerschaft*. Francfort sur le Main: Eichborn, 1985.

- Cahn, Jean-Paul (dir.). *La République fédérale d'Allemagne et la construction de l'Europe, 1949-1963*. Paris: Éd. du Temps, 1999.
- Cahn, Jean-Paul / Pfeil, Ulrich (éd.). *Allemagne 1974-1990 : de l'Ostpolitik à l'unification*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 2009.
- Clemens, Clay. *Reluctant Realists, The Christian Democrats and West German Ostpolitik*. London: Durham and Duke University Press, 1989.
- «Communiqué de la présidence de la République sur les décisions prises à l'occasion du 25ème anniversaire du traité de l'Elysée pour le renforcement de la coopération franco-allemande.» *vie-publique.fr*. 22 janvier 1988. <https://www.vie-publique.fr/discours/129490-communique-de-la-presidence-de-la-republique-en-date-du-22-janvier-1988>.
- «Communiqué final de la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord en session ministérielle à Reykjavik.» *vie-publique.fr*. 11 et 12 juin 1987. <https://www.vie-publique.fr/discours/127672-communique-final-diffuse-lissue-de-la-reunion-du-conseil-de-latlanti>.
- Compagnon, Jean. «"L'interdiction des armes chimiques, mars 1988".» *Revue Défense Nationale*, HS2 2021: 33-45.
- Conze, Eckart. *Die Suche nach Sicherheit : eine Geschichte der Bundesrepublik Deutschland von 1949 bis in die Gegenwart*. Munich: Siedler, 2009.
- Creuzberger, Stefan. *Westintegration und Neue Ostpolitik. Die Außenpolitik der Bonner Republik*. Berlin: be.bra Verlag, 2009.
- Dettling, Warnfried. *Das Erbe Kohls : Bilanz einer Ära*. Francfort sur le Main: Eichborn, 1994.
- Doering-Manteuffel, Anselm. *Die Bundesrepublik Deutschland in der Ära Adenauer : Aussenpolitik und innere Entwicklung 1949-1963*. Darmstadt: Wiss. Buchges., 1988.
- Eder, Franz X. (dir.). *Historische Diskursanalysen, Genealogie, Theorie, Anwendungen*. Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften, 2006.
- Engels, Silvia. *Deutsche Wirtschaft - Gestalter der Ostpolitik ? : die Bedeutung der Wirtschaftsbeziehungen für die Regierungspolitik ; die Bundesrepublik*

- Deutschland und Polen, Ungarn sowie die Tschechoslowakei 1985-1992*. Cologne: SH-Verlag, 1998.
- Fejtő, François. *La fin des démocraties populaires. Les chemins du post-communisme*. Manchecourt: Éditions du Seuil, 1997.
- Fink, Carole. *Ostpolitik, 1969-1974*. Cambridge: Cambridge University Press, 2009.
- Freedman, Lawrence. *The Evolution of Nuclear Strategy*. Londres: Palgrave Macmillan, 2019.
- Frevert, Ute. «"Neue Politikgeschichte : Konzepte und Herausforderung".» Dans *Neue Politikgeschichte : Perspektiven einer historischen Politikforschung*, de Ute, Haupt, Heinz-Gerhard (dir.) Frevert, 7-26. Francfort sur le Main, New York: Campus, 2005.
- Friedmann, Bernhard. *Einheit statt Raketen : Thesen zur Wiedervereinigung als Sicherheitskonzept*. Herford: Busse Seewald, 1987.
- Fröhlich, Stefan. *"Auf den Kanzler kommt es an" : Helmut Kohl und die deutsche Außenpolitik. Persönliches Regiment und Regierungshandeln vom Amtsantritt bis zur Wiedervereinigung*. Paderborn, Munich, Vienne, Zürich: Ferdinand Schöningh, 2001.
- Genscher, Hans-Dietrich. *Erinnerungen*. Berlin: Siedler Verlag, 1995.
- Gorbatchev, Mikhaïl. *Ausgewählte Reden und Aufsätze*. Berlin: Dietz, 1987.
- . «Cable-Satellite Public Affairs Network Archives.» *c-span.org*. 07 décembre 1988. <http://www.c-span.org/video/?5292-1/gorbachev-united-nations>.
- . «Discours.» *Conseil de l'Europe-Assemblée parlementaire. Compte-rendu 41ème session ordinaire, 8-12.05 et 3-7.07.1989*. Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1990. 197-205.
- Görtemaker, Manfred. *Geschichte der Bundesrepublik Deutschland. Von der Gründung bis zur Gegenwart*. Munich: C. H. Beck Verlag, 1999.
- . *Internationale Beziehungen*. s.d.
- Graf Lambsdorff, Otto. «Konzept für eine Politik zur Überwindung der Wachstumsschwäche und zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit.» 9 septembre 1982. http://1000dok.digitale-sammlungen.de/dok_0079_lam.pdf.

- Grau, Andreas. *Gegen den Strom. Die Reaktion der CDU/CSU-Opposition auf die Ost- und Deutschlandpolitik der sozial-liberalen Koalition 1969-1973*. Düsseldorf: Droste Verlag, 2005.
- Greiner, Bernd. «Kalter Krieg und "Cold War Studies".» *Docupedia-Zeitgeschichte*. 11 février 2010. http://docupedia.de/zg/Cold_War_Studies.
- Gros, Jürgen. *Politikgestaltung im Machtdreieck Partei, Fraktion, Regierung : zum Verhältnis von CDU-Parteiführungsgremien, Unionsfraktion und Bundesregierung 1982-1989 an den Beispielen der Finanz-, Deutschland- und Umweltpolitik*. Berlin: Duncker & Humblot, 1998.
- Grosser, Dieter, Bierling, Stephan, Neuss, Beate (éd.). *Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung, Bundesrepublik und DDR (1969-1990)*. Stuttgart: Reclam, 1996.
- Hacke, Christian. *Die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland. Von Konrad Adenauer bis Gerhard Schröder*. Berlin: Ullstein, 2003.
- . *Die Ost- und Deutschlandpolitik der CDU/CSU, Wege und Irrwege der Opposition seit 1969*. Cologne: Verlag Wiss. und Politik von Nottbeck, 1975.
- Haftendorn, Helga. *Deutsche Außenpolitik zwischen Selbstbeschränkung und Selbstbehauptung : 1945-2000*. Munich: Deutsche Verlags-Anstalt Stuttgart, 2001.
- Hanrieder, Wolfram. *Deutschland, Europa, Amerika. Die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland 1949-1994*. Paderborn: Ferdinand Schöningh, 1995.
- Hansen, Jan. *Abschied vom Kalten Krieg ? Die Sozialdemokraten und der Nachrüstungsstreit (1977-1987)*. Berlin, Boston: De Gruyter Oldenbourg, 2016.
- Hazareesingh, Sudir. «"L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives".» *Revue historique*, février n°642 2007: 355-368.
- Hellmann, Gunther, Weber, Christian, Sauer, Frank. *Die Semantik der neuen deutschen Außenpolitik : Eine Analyse des außenpolitischen Vokabulars seit Mitte der 1980er Jahre*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2008.
- Herkendell, Michael. *Deutschland Zivil- oder Friedensmacht ? Außen- und sicherheitspolitische Orientierung der SPD im Wandel (1982-2007)*. Bonn: Dietz, 2012.
- Hintze, Peter. *Die CDU-Parteiprogramme. Eine Dokumentation der Ziele und Aufgaben*. Bonn: Bouvier Verlag, 1995.

- Hoeres, Peter. «"Von der 'Tendenzwende' zur 'geistig-moralischen Wende'. Konstruktion und Kritik konservativer Signaturen in den 1970er und 1980er Jahren".» *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, vol 61 n° 1 2013: p. 93-119.
- Hopp, Gerhard / Sebaldt, Martin / Zeitler, Benjamin (éd.). *Die CSU Strukturwandel, Modernisierung und Herausforderungen einer Volkspartei*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2010.
- Hopp, Gerhard. *Machtfaktor auch ohne Machtbasis? Die Sudetendeutsche Landsmannschaft und die CSU*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2010.
- Hupka, Herbert. *Unruhiges Gewissen : ein deutscher Lebenslauf : Erinnerungen*. Munich: Langen Müller, 1994.
- Jacobsen, Hanns-Dieter. *Die Ost-West-Wirtschaftsbeziehungen als deutsch-amerikanisches Problem*. Baden-Baden: Nomos Verlagsgesellschaft, 1986.
- Jäger, Wolfgang / Link, Werner. *Republik im Wandel 1974-1982, die Ära Schmidt*. Stuttgart: Deutsche Verlag-Anstalt, 1987.
- Keller, Reiner. *Diskursforschung. Eine Einführung für SozialwissenschaftlerInnen*. Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften, 2007.
- Kittel, Manfred. «Strauß'Milliardenkredit für die DDR, Leistung und Gegenleistung in den innerdeutschen Beziehungen.» Dans *Das doppelte Deutschland. 40 Jahre Systemkonkurrenz*, de Udo, Wentker, Hermann (éd.) Wengst, 307-332. Berlin: Ch. Links, 2008.
- Kohl, Helmut. *Erinnerungen, 1982-1990*. Munich: Droemer, 2005.
- Kohl, Helmut, Hintze, Peter (éd.). *Der Kurs der CDU : Reden und Beiträge des Bundesvorsitzenden 1973-1993*. Stuttgart: Deutsche Verlags-Anstalt, 1993.
- Köpf, Peter. *Der Querdenker, Kurt Biedenkopf : Eine Biografie*. Francfort sur le Main, New York: Campus Verlag, 1999.
- Korte, Karl-Rudolf. *Deutschlandpolitik in Helmut Kohls Kanzlerschaft : Regierungsstil und Entscheidungen 1982-1989*. Stuttgart: Deutsche Verlags-Anstalt, 1998.
- Küchenmeister, Daniel (éd.). *Berlin - Bonn - Moskau : das Dreiecksverhältnis zwischen neuer Ostpolitik und deutscher Einheit*. Potsdam: Rosa-Luxemburg-Stiftung Brandenburg, 2001.

- Küsters, Hanns Jürgen. «"Kanzlerfraktion unter Alfred Dregger, 1982-1991".» Dans *Die Fraktion als Machtfaktor. CDU/CSU im Deutschen Bundestag 1949 bis heute*, de Hans-Peter (éd.) Schwarz, 161-179. Munich: Pantheon, 2009.
- . «"Souveränität und ABC-Waffen-Verzicht. Deutsche Diplomatie auf der Londoner Neunmächte-Konferenz 1954".» *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 42/4 1994: 499-536.
- Lamizet, Bernard. *Le langage politique : discours, images, pratiques*. Paris: Ellipses, 2011.
- Leif, Thomas. *Die strategische (Ohn-)macht der Friedensbewegung : Kommunikations- und Entscheidungsstrukturen in den achtziger Jahren*. Opladen: Westdeutscher Verlag, 1990.
- Lemke, Michael. *CDU, CSU und Vertragspolitik der Bundesrepublik Deutschland in den Jahren 1969 -1975 : Kontinuität und Wandel christdemokratischer Ost- und Deutschlandpolitik*. Sarrebruck: Dadder, Saarbrücken-Scheidt, 1992.
- «Les futures tâches de l'Alliance - Rapport au conseil - "Rapport Harmel".» *nato.int*. 13-14 décembre 1967. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_26700.htm.
- l'Europe, Fondation Jean Monnet pour. *20 ans d'Action du Comité Jean Monnet (1955-1975)*. Paris: Notre Europe, 2011.
- Lommatzsch, Erik. «Betrachtungen zu den Koalitionen in der Zeit der Kanzlerschaft Helmut Kohls 1982-1998.» Dans *Koalitionen in der Bundesrepublik. Bildung, Management und Krisen von Adenauer bis Merkel*, de Philipp / Hennecke, Hans Jörg Gassert, p. 185-203. Paderborn: Ferdinand Schöningh, 2017.
- Martens, Stephan. *La politique à l'Est de la République fédérale d'Allemagne depuis 1949, entre mythe et réalité*. Paris: Presses universitaires de France, 1998.
- Mergel, Thomas. «Kulturgeschichte der Politik.» Dans *Zeitgeschichte. Konzepte und Methoden*, de Frank, Danyel, Jürgen (dir.) Bösch, 187-203. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2012.
- Meyer, Hans-Jürgen. *Der Rätselhafte, Gorbatschows Anfänge als Generalsekretär im Blick des Auswärtigen Amtes (1985-1987)*. Berlin: Duncker&Humblot GmbH, 2021.
- Miard-Delacroix, Hélène. «"Sous le signe de la stabilité et de la sécurité : quelle stratégie pour l'Allemagne fédérale en Europe dans les années 1980 ?".» *Allemagne d'aujourd'hui*, n°215 2016: p. 2-6.

- . *Partenaires de choix ? : le chancelier Helmut Schmidt et la France : 1974-1982*. Berne, Berlin, New York: Lang, 1993.
- Möller, Horst (éd.). *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1982*. Munich: Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 2013.
- Möller, Horst. *Franz Josef Strauß, Herrscher und Rebell*. Munich: Piper Verlag, 2015.
- Möller, Horst. «Historischer Überblick 1982-1990.» Dans *Lexikon der Christlichen Demokratie in Deutschland*, de Winfried, Buchstab, Günter, Doering-Manteuffel, Anselm (dir.) Becker, p. 86 - 97. Paderborn, Munich, Vienne: Ferdinand Schöningh, 2002.
- Momzikoff, Sophie. «"Aux origines de la Maison commune européenne de Gorbatchev : influences et concepteurs (années 1970-1989)".» *Histoire politique*, n°46 2022: <http://journals.openedition.org/histoirepolitique/2803>.
- Newnham, Randall. *Deutsche Mark Diplomacy. Positive economic sanctions in german-russian relations*. University Park: The Pennsylvania State University Press, 2002.
- Oetzing, Stephan. *Die Deutschlandpolitik der CSU. Vom Beginn der sozial-liberalen Koalition 1969 bis zum Ende der Zusammenarbeit mit der DSU 1993*. Regensburg, 2016.
- «Orientations futures de la maîtrise des armements classiques.» *nato.int*. 02 et 03 mars 1988.
https://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_23458.htm?selectedLocale=fr.
- Ory, Pascal. *L'histoire culturelle*. Paris: PUF, 2004.
- «Pacte international relatif aux droits civils et politiques.» *ohchr.org*. 23 mars 1976.
<https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-civil-and-political-rights>.
- Paolini, Jérôme. «"Histoire d'une négociation".» *Politique étrangère*, n°1 1988: 27-46.
- Parisi, Ilaria. *La France et la crise des euromissiles, 1977-1987*. Paris: Sorbonne Paris Cité, 2017.
- Petro, Nicolai N. / Rubinstein, Alvin Z. *Russian Foreign Policy : from Empire to Nation-State*. New York: Longman, 1997.
- Pfetsch, Frank R. *Die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland. Von Adenauer zu Merkel*. Schwalbach am Taunus: Wochenschau Verlag, 2012.

- Piehl, Joachim. *Machtwechsel 1982 : Handlungsbedingungen und Regierungstätigkeit in zentralen Politikfeldern in der Ära der sozial-liberalen Koalition*. Francfort sur le Main: Lang, 2002.
- Pohl, Manfred. *Geschäft und Politik. Deutsch-russisch/sowjetische Wirtschaftsbeziehungen 1850-1988*. Mayence: Hase & Koehler Verlag, 1988.
- Reagan, Ronald. «"Address to the Nation on Defense and National Security".» *reaganlibrary.gov*. 23 mars 1983.
<https://www.reaganlibrary.gov/research/speeches/32383d>.
- . «"Remarks on East-West Relations at the Brandenburg Gate in West Berlin."» *reaganlibrary.gov*. 12 juin 1987.
<https://www.reaganlibrary.gov/archives/speech/remarks-east-west-relations-brandenburg-gate-west-berlin> .
- . «"Remarks to Members of the National Press Club on Arms Reduction and Nuclear Weapons".» *reaganlibrary.gov*. 18 novembre 1981.
<https://www.reaganlibrary.gov/research/speeches/111881a>.
- . «"Statement on Soviet-United States Intermediate-Range Nuclear Force Reduction Negotiations".» *reaganlibrary.gov*. 23 avril 1987.
<https://www.reaganlibrary.gov/archives/speech/statement-soviet-united-states-intermediate-range-nuclear-force-reduction>.
- Rey, Marie-Pierre. «Institut François Mitterrand.» *mitterrand.org*. 12 mars 2007.
<http://www.mitterrand.org/Gorbatchev-et-la-Maison-Commune.html>.
- . «"Gorbatchev et 'la maison commune européenne', une révolution mentale et politique ?".» *Revue Russe*, n°38 2012: 101-110.
- Risse-Kappen, Thomas. *Null-Lösung. Entscheidungsprozesse zu den Mittelstreckenwaffen 1970-1987*. Francfort, New York: Campus Verlag, 1988.
- Rödter, Andreas. «"Bündnissolidarität und Rüstungskontrollpolitik. Die Regierung Kohl-Genscher, der NATO-Doppelbeschluss und die Innenseite der Außenpolitik".» *Dans Zweiter Kalter Krieg und Friedensbewegung. Der NATO-Doppelbeschluss in deutsch-deutscher und internationaler Perspektive*, de Philipp, Geiger, Tim, Wentker, Hermann (éd.) Gassert, 123-136. Munich: Oldenbourg Verlag, 2011.
- . *Die Bundesrepublik Deutschland 1969-1990*. Munich: Oldenbourg, 2003.

- Rovan, Joseph. *Histoire de l'Allemagne, des origines à nos jours*. Paris: Éditions Points, 2019.
- Rudolph, Karsten. *Wirtschaftsdiplomatie im Kalten Krieg : die Ostpolitik der westdeutschen Großindustrie, 1945-1991*. Francfort sur le Main, New York: Campus, 2004.
- Rupps, Martin. *Helmut Schmidt : Politikverständnis und geistige Grundlagen*. Bonn: Bouvier, 1997.
- . *Troika wider Willen : wie Brandt, Wehner und Schmidt die Republik regierten*. Berlin: Ullstein, 2005.
- Schild, Axel. «Innere Entwicklung der Bundesrepublik bis 1989.» *Informationen zur politischen Bildung*, n°270 2001: p. 4-14.
- Schneider, Georg S. *Alois Mertes (1921-1985), das außenpolitische Denken und Handeln eines Christlichen Demokraten*. Düsseldorf: Droste, 2012.
- Schöllgen, Gregor. *Die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland. Von den Anfängen bis zur Gegenwart*. Munich: C. H. Beck Verlag, 2004.
- Schwabe, Klaus. «"Verhandlung und Stationierung : Die USA und die Implementierung des NATO-Doppelbeschlusses 1981-1987".» *Dans Zweiter Kalter Krieg und Friedensbewegung : Der NATO-Doppelbeschluss in deutsch-deutscher und internationaler Perspektive*, de Philipp, Geiger, Tim, Wentker, Hermann (éd.) Gassert, 65-93. Munich: Oldenburg Verlag, 2011.
- Schwarz, Hans-Peter (éd.). *Die Fraktion als Machtfaktor. CDU/CSU im Deutschen Bundestag 1949 bis heute*. Munich: Pantheon, 2009.
- Schwarz, Hans-Peter. *Die Bundesrepublik Deutschland. Eine Bilanz nach 60 Jahren*. Cologne: Böhlau, 2008.
- . «"Konrad Adenauer und Amerika".» *Die Politische Meinung*, 49 2004: 25-31.
- . *Helmut Kohl. Eine politische Biographie*. Munich: Deutsche Verlagsanstalt, 2012.
- Seuthe, Rupert. *"Geistig-moralische Wende ?" Der politische Umgang mit der NS-Vergangenheit in der Ära Kohl am Beispiel von Gedenktagen, Museums- und Denkmalprojekten*. Francfort sur le Main: Lang, 2001.
- Sirinelli, Jean-François. «"De la demeure à l'agora. Pour une histoire culturelle du politique".» *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, janvier-mars n°57 1998: 121-131.

- Soell, Harmut. *Helmut Schmidt, 1969 bis heute, Macht und Verantwortung*. Munich: Deutsche Verlagsanstalt, 2008.
- Sonthheimer, Kurt. *Grundzüge des politischen Systems der Bundesrepublik Deutschland*. Munich, Zurich: Piper, 2002.
- Soutou, Georges Henri. *La guerre de cinquante ans : le conflit Est-ouest 1943-1990*. Paris: Fayard, 2001.
- Stark, Hans. *Kohl, l'Allemagne et l'Europe. La politique d'intégration européenne de la République fédérale 1982-1998*. Paris: l'Harmattan, 2004.
- Steiner, André. *Von Plan zu Plan : eine Wirtschaftsgeschichte der DDR*. Munich: Deutsche Verlags-Anstalt, 2004.
- Stickler, Matthias. « "'Zu kurz gesprungen' ? - Die CSU und der Bonner Regierungswechsel des Jahres 1982". » *Historisch-Politische Mitteilungen*, n°19 2012: 177-197.
- Stokłosa, Katarzany. *Die deutsche Ostpolitik 1945-1990*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2011.
- Strauß, Franz Josef. *Die Erinnerungen*. Berlin: Siedler, 1999.
- Taschler, Daniela. *Vor neuen Herausforderungen : die außen- und deutschlandpolitische Debatte in der CDU/CSU-Bundestagsfraktion während der Großen Koalition (1966-1969)*. Düsseldorf: Droste Verlag, 2001.
- Tiggemann, Anselm. *CDU/CSU und die Ost- und Deutschlandpolitik 1969-1972*. Francfort sur le Main: Peter Lang GmbH Europäischer Verlag der Wissenschaften, 1998.
- Timmermann, Heiner (éd.). *Ungarn nach 1945*. Sarrebruck: Saarbrücken-Scheidt : Dadder, 1990.
- Tschirschwitz, Lars. *Kampf um Konsens*. Bonn: Verlag J. H. W. Dietz Nachf. GmbH, 2017.
- Vogel, Bernhard. *Das Phänomen : Helmut Kohl im Urteil der Presse 1960-1990*. Stuttgart: Deutsche Verlags-Anstalt, 1990.
- Weirich, Dieter. *Alfred Dregger. Haltung und Herz. Eine Biografie*. Francfort sur le Main: Societäts-Verlag, 2019.
- Weizsäcker, Richard von. *Vier Zeiten : Erinnerungen /Richard von Weizsäcker*. Berlin: Siedler, 1997.
- Wilkens, Andreas (éd.). *Interessen verbinden : Jean Monnet und die europäische Integration der Bundesrepublik Deutschland*. Bonn: Bouvier, 1999.

- Winkler, Heinrich August. *Der lange Weg nach Westen*. Munich: C. H. Beck Verlag, 2000.
- Wirsching, Andreas. *Abschied vom Provisorium. Geschichte der Bundesrepublik Deutschland, 1982-1990*. Munich: DVA, 2006.
- Wolfrum, Edgar. *Geschichtspolitik in der Bundesrepublik Deutschland. Der Weg zur bundesrepublikanischen Erinnerung 1948-1990*. Darmstadt: wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1999.
- Wörmann, Claudia. *Osthandel als Problem der Atlantischen Allianz. Erfahrungen aus dem Erdgas-Röhren-Geschäft mit der UdSSR*. Bonn: Europa Union Verlag, 1986.
- Zolleis, Udo. *Die CDU : Das politische Leitbild im Wandel der Zeit*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2008.